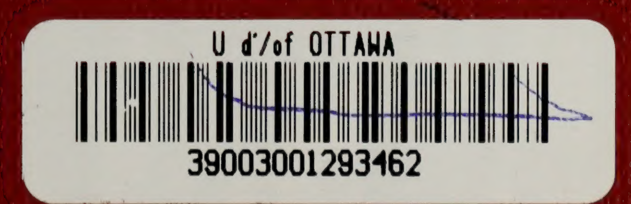
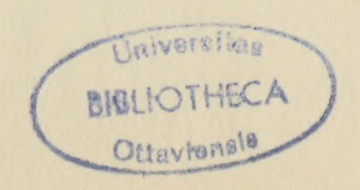



Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

HISTOIRE

DES FRANÇAIS

HISTOIRE

DES

FRANÇAIS

PAR

J. C. L. SIMONDE DE SISMONDI

CORRESPONDANT DE L'INSTITUT DE FRANCE, DE L'ACADÉMIE IMPÉRIALE DE SAINT PÉTERSBOURG, DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES DE PRUSSE, DE L'ACADÉMIE ET DE LA SOCIÉTÉ DES ARTS DE GENÈVE, ETC.

16

BRUXELLES.

MELINE, CANS ET COMP., LIBRAIRES-ÉDITEURS.

LIVOURNE. MÊME MAISON. | LEIPZIG. J. P. MELINE.

1849

HISTOIRE

DES FRANÇAIS

HUITIÈME PARTIE (SUITE)

CHAPITRE XXXIX.

Commencement des revers de Louis XIV. Intolérance. Révolte des Camisards. Les Français défaits à Blenheim. Gibraltar et Barcelone livrés aux aliés. Défaite de Ramillies. Madrid ouvert aux alliés. Défaite de Turin. — 1703-1706.

L'époque tardive mais cruelle des rétributions était enfin arrivée pour Louis XIV ; les fautes, les excès, les injustices avaient, par une conséquence inévitable dans le cours des années, amené les revers. Il n'est point nécessaire, pour les expliquer, de recourir à une intervention immédiate et miraculeuse de la Providence, de montrer son bras vengeur suspendant les lois constantes et préservatrices de la nature et des affaires humaines ; au contraire, c'est l'accomplissement de ces lois si sagement ordonnées d'avance, qui, dans les révolutions des États, où les accidents se compensent, où les passions divergentes se neutralisent réciproquement, c'est cet établissement qui doit amener l'abaissement après l'orgueil, l'épuisement après les excès, le ressentiment après les offenses, la perte des facultés intellectuelles après leur asservissement, l'incrédulité après le fanatisme. Ces effets suivent leur cause dans la politique avec autant de certitude que dans le monde physique la matière obéit à ses lois.

Il y avait déjà soixante ans que Louis XIV était sur le trône, et pendant tout ce temps l'Europe avait été alarmée par son manque de foi, son ambition et ses victoires. Les projets d'agrandissement qu'il avait suivis avec tant de persévérance, avaient réalisé les attaques contre l'in-

dépendance de ses voisins, qui avaient déjà signalé le ministère de Mazarin durant sa minorité. Le soupçon, la haine, le désir de résister au monarque français, de l'humilier, étaient devenus les passions prédominantes de l'Europe, passions d'autant plus fortes qu'elles avaient été plus longtemps comprimées, et elles faisaient justement explosion au moment où celui qui en était l'objet avait cessé de les provoquer. Toutes les cours retentissaient d'accusations contre l'ambition de Louis, qui, après tant de conquêtes, voulait, disait-on, encore ajouter d'un seul coup à sa domination toute la monarchie de l'Espagne, au mépris de sa renonciation formelle et du traité de partage auquel il avait consenti ; et personne ne voulait tenir compte, ou des droits légitimes de sa femme et de ses enfants, ou de la volonté du peuple qui appelait son petit-fils au trône, ou du testament du souverain qui le dégageait des renonciations que lui avait imposées son père, ou du rejet du traité de partage par ses adversaires avant qu'il le rejetât lui-même. La clameur qui faisait explosion pour la succession d'Espagne n'était que le ressentiment de toutes les usurpations de la France depuis le traité de Westphalie.

On aurait dit que chacun des torts qu'avait eus Louis XIV envers l'Europe pendant son long règne, produisait à son tour une dure rétribution. Louis n'avait tenu aucun compte des relations de famille qu'il avait contractées par un double mariage ; il avait fait la guerre avec acharnement à son beau-frère Philippe IV, à son neveu Charles II. Il voulut à son tour se donner un appui par un double mariage ; il fit épouser à ses deux petits-fils les deux filles du duc de Savoie, et celui-ci ne fut pas plus fidèle envers lui à la parenté qu'il ne l'avait été lui-même. La diplomatie française avait été dès longtemps accusée de ne conserver aucune reconnaissance pour les services rendus, aucune fidélité pour les traités, et au moment de ses nécessités, la France fut à son tour abandonnée par tous ses anciens alliés, par la Suède, par le Portugal, par les puissances d'Italie et d'Allemagne. Louis avait attaqué avec acharnement la liberté des peuples partout où il l'avait rencontrée; il avait voulu l'écraser en Hollande, il avait conspiré contre elle avec les Stuarts en Angleterre, et ce fut la liberté qui réagit contre lui, ce furent la Hollande et l'Angleterre qui, par la constance inflexible de leurs ressentiments nationaux, ébranlèrent son trône. Louis avait introduit dans la guerre des habitudes de férocité nouvelles et exécrables; il avait ordonné de détruire non pas les armées seulement, mais les

peuples ; il avait dévasté les campagnes, brûlé les villes et les villages, et les deux incendies du Palatinat avaient rempli toute l'Allemagne d'épouvante et d'horreur. Le ressentiment ne s'en affaiblit point avec les années; ce fut l'ardent désir de vengeance que ces cruautés avaient excité qui fit de l'Allemagne une pépinière de soldats toutes les fois qu'il s'agissait de faire la guerre à la France. Louis avait le premier employé pour ruiner les villes la funeste invention des galiotes à bombes ; il semblait n'avoir bombardé et brûlé Alger, Tripoli et surtout Gènes, que pour faire un essai de son pouvoir. Cet exécrable moyen d'attaque fut bientôt adopté par les Anglais, plus riches et plus puissants sur mer que lui, et toutes ses villes maritimes furent dès lors sans cesse exposées à des bombardements. Durant sa minorité et les années les plus brillantes de son règne, les plus grands maîtres dans l'art de la guerre s'étaient formés dans ses armées; mais en battant leurs adversaires ils les avaient instruits: ils formèrent les soldats des ennemis aussi bien que leurs capitaines; ils donnèrent même des leçons directes aux généraux qui devaient faire le plus souffrir la France ; John Churchill, depuis duc de Marlborough, fit un long apprentissage de l'art de la guerre sous les ordres de Turenne, et le prince Eugène était de l'école de Condé, comme petit-fils de la comtesse de Soissons sa cousine.

Louis eut plusieurs des qualités et des vertus des plus grands rois ; mais ses qualités mêmes, avec les vices qui en étaient peut-être inséparables, semblèrent avoir pour effet d'éteindre l'enthousiasme, l'originalité, le génie, dans tous les hommes formés sous lui. Sa première gloire avait été l'ouvrage de cette brillante réunion d'hommes supérieurs qui semblaient être nés de la fermentation des esprits durant les troubles de la ligue et de la fronde. Ils disparurent tous avant la fin du XVIIe siècle, et l'absence de génie et de vigueur devint frappante dans la cour vieillie de Louis XIV. Aucun roi, il est vrai, par sa majesté, sa gravité soutenue, sa réserve, n'était plus propre à courber l'indépendance des esprits, aucun ne repoussait autant l'individualité, l'originalité, et n'exigeait une soumission plus complète des intelligences et des volontés. Tout homme qui était quelque chose par lui-même, par sa naissance, par sa gloire, par sa capacité intellectuelle, lui causait une sorte de gêne. Il avait écarté les princes du sang de ses conseils, puis du commandement de ses armées. Il ne voulait appeler ni prélats ni grands seigneurs au ministère. Il s'était fatigué des talents de Colbert

et de Louvois dont la supériorité lui était à charge ; la vertu de Pomponne l'avait gêné ; Seignelai, Barbezieux, malgré leur jeunesse, commençaient, quand ils moururent, à lui déplaire par leur suffisance. Il n'était pas sans jalousie de la gloire militaire de Condé, de Créqui et de Luxembourg ; il avait résolu de n'avoir plus que des ministres qu'il formerait lui-même, et bientôt après il entreprit de diriger aussi de son cabinet tous ses généraux. Il ne voulut plus souffrir de grands seigneurs dans les provinces ; il les rassemblait tous à sa cour ; il les comblait de présents avec une magnificence royale ; mais en même temps il les ruinait par le luxe qu'il exigeait d'eux, et par le jeu extravagant qu'il entretenait chaque soir dans ses appartements, de sorte que personne autour de lui ne pouvait plus se dire riche que des bontés du roi.

De même Louis XIV voulait que personne ne se sentît noble que par le rang qu'il tenait à la cour. Encore que l'étude des généalogies parût l'instruction la plus importante que pût acquérir l'homme de qualité, Louis avait eu l'art de réserver aux seuls rapports avec sa personne toutes les distinctions qu'ambitionnait la noblesse. Quand on compare les Mémoires de Saint-Simon avec les lettres de Mme de Sévigné, qui tous deux vous initient dans la vie intime, dans le bavardage de la cour, mais à deux époques différentes, on est frappé de l'opposition entre les hommes qui entouraient Louis XIV dans ses belles années et ceux de son âge mûr. Mme de Sévigné vous fait sentir de la grandeur même dans les faiblesses du monde où elle vous fait vivre ; Saint-Simon vous révèle une inconcevable petitesse dans ceux qui lui paraissent les grands. Quand on voit l'importance attachée par les plus hauts seigneurs à la présentation au roi de la chemise, de la serviette, du bougeoir, à la place réservée debout derrière lui à la messe, à la distinction du fauteuil et de la main, à la préséance dans les cérémonies entre ducs et pairs, d'après des créations toutes récentes, aux nominations pour les voyages de Marly, à la chevalerie du Saint-Esprit, aux distinctions entre les princes légitimés et les princes légitimes, entre les princes étrangers, les ducs et pairs et les ducs à brevet ; quand on remarque l'extrême insolence mêlée à la bassesse de ces prétentions, on sent que ce n'est plus parmi de tels hommes que peuvent naître les grands généraux, les grands négociateurs, les grands ministres, qui avaient fait la gloire du commencement de ce règne.

Mais de toutes les fautes et les défauts de Louis XIV, aucun n'avait causé plus de malheurs et de souffrances, aucun ne lui avait plus aliéné

les cœurs, aucun ne lui avait suscité plus d'ennemis et publics et secrets, que son intolérance en matière religieuse ; aucun ne précipita peut-être davantage ses revers. Cette intolérance a un caractère particulier qui n'est pas facile à définir. Louis XIV n'était pas dévot; on voit par les lettres de Mme de Maintenon combien elle s'en affligeait, combien elle cherchait à lui inspirer cette foi, cette tendresse religieuse et exaltée qu'elle trouvait dans son propre cœur. Bien loin de là, Louis XIV avait de l'éloignement pour les dévots, et son confesseur, le père la Chaise, avait, tant qu'il vécut, contribué à entretenir en lui cette prévention [1]. C'était, ce semble, l'origine de son aversion pour tous ceux qui entretenaient en religion des opinions plus exaltées, et qui tendaient par là à faire secte : les quiétistes et les jansénistes lui répugnaient particulièrement comme dévots. Son esprit s'attachait surtout à la discipline de l'Église, à l'obéissance, à la régularité ; tout ce qui s'écartait de cette absolue conformité lui donnait le sentiment de la rébellion ; et c'est ainsi qu'il faut expliquer sans doute un ressentiment si profond, si durable contre des gens qui entendaient ou le pur amour de Dieu ou l'union de la prédestination avec le libre arbitre, d'une manière qui suffisait à les classer ou parmi les quiétistes ou parmi les jansénistes, bien qu'il fût impossible au roi, non-seulement d'établir aucune relation entre ces opinions spéculatives et leur conduite, mais même d'exprimer dans un langage intelligible quelle était la différence entre leur croyance et celle des autres. La seule action d'exercer sa pensée, d'éveiller ses facultés intellectuelles sur la religion, lui était suspecte : toute exaltation religieuse était le prélude certain d'une disgrâce, car dès l'instant qu'une âme pieuse cherchait à expliquer un mystère, ou seulement à le formuler par des mots, elle ne pouvait éviter de tomber dans une hérésie. La retraite des dévots qu'on voyait les uns après les autres renoncer au monde pour ne plus songer qu'à leur salut, et les disgrâces qui frappaient tour à tour les quiétistes et les jansénistes, appauvrissaient tous les jours davantage la cour d'hommes vertueux ; mais ce n'étaient encore là que des individus qui tombaient les uns après les autres. Il y avait quelque chose de plus grave dans cette crainte de la pensée religieuse, dans cette torpeur, dans cette servilité, qui saisissaient les âmes justement au milieu de cette carrière de l'es-

[1] « La maxime du P. La Chaise est que les dévots ne sont bons à rien ; elle est générale, elle est publique. » Lettre de mad. de Maintenon au card. de Noailles, du 27 décembre 1695, et passim, t. IV, p. 49.

prit vers laquelle toute l'activité de la pensée s'était dirigée durant le siècle précédent.

Fénelon s'était pleinement soumis, mais il demeurait disgracié dans son archevêché de Cambrai; Mme Guyon était toujours exilée; quelques quiétistes obscurs étaient arrêtés par lettres de cachet ou persécutés de temps à autre, mais en tout la secte était écrasée, et le public n'y songeait presque plus. La querelle du jansénisme au contraire, qui avait sommeillé plusieurs années, commençait à se réveiller. Le grand Arnaud, qui s'était réfugié à Louvain, y était mort, dès le 8 août 1694, à l'âge de quatre-vingt-trois ans. Après lui le père Quesnel, oratorien qui s'était déjà fait un nom par des ouvrages religieux, fut considéré comme le chef des jansénistes. Il avait publié des réflexions morales sur le Nouveau Testament, qui, pendant vingt-cinq ans, furent la lecture habituelle des personnes pieuses; le père la Chaise, confesseur du roi, les avait toujours sur sa table, et M. de Noailles, évêque de Chalons-sur-Marne, leur avait donné son approbation formelle [1]. Mais Noailles ayant été nommé archevêque de Paris, et peu après cardinal, les jésuites, qui savaient que ce prélat n'aimait pas leur ordre, et qui avaient déjà publié des libelles contre lui et contre Maurice le Tellier, archevêque de Reims, prirent occasion du livre du père Quesnel pour embarrasser Noailles, en le représentant comme le défenseur de ce livre parce qu'il l'avait approuvé. Le cardinal de Noailles était modéré de caractère : il désirait maintenir la paix de l'Église, qui avait été établie par la signature du formulaire; il désirait se montrer impartial entre ceux qu'on nommait molinistes et jansénistes, quoiqu'il ne fût plus possible de préciser les points de doctrine sur lesquels ils étaient en opposition; il était vraiment pieux, et il condamnait dans son cœur la politique si souple des casuistes de l'ordre des jésuites, grâce à laquelle il n'y avait pas de devoir que le confesseur d'un homme puissant ne réussît à tourner par quelques distinctions subtiles, pas de crime politique qu'il ne sût excuser dans celui qui obéissait à l'Église. Le cardinal de Noailles se trouvait rapproché de la cour; son neveu, le comte d'Ayen, avait épousé, au mois d'avril 1698, Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, que le roi avait dotée avec magnificence [2]; son frère, le maré-

[1] La Hode. l. LI, p. 149-182. — Biographie universelle, art. P. Quesnel, t. XXXVI. p. 399. — Hist. de Bossuet, par M. de Bausset, l. XI, p. 39 et suiv.
[2] Mém. de mad. de Maintenon, l. XII, c. 1, t. IV, p. 205-213. — Saint-Simon, t. II, p. 124.

chal de Noailles, était en grand crédit. La correspondance de Mme de Maintenon avec le cardinal, en qui elle voyait son pasteur spirituel, son directeur, son guide, est empreinte d'un respect, d'une vénération, d'une confiance, qui semblaient donner à ce prélat les meilleures chances pour la gouverner, et par elle le roi [1]. Aussi les jésuites, qui le craignaient, n'épargnèrent rien pour le perdre : ils réveillèrent le dogmatisme intolérant de Bossuet, et lui firent découvrir dans le livre du père Quesnel cent vingt propositions qu'il taxa d'hérésie ; ils firent revivre aussi, à l'occasion d'un cas de conscience présenté à la décision de la Sorbonne le 20 mars 1702, l'ancienne dispute sur le fait et le droit ; quarante docteurs de Sorbonne ayant déclaré qu'on pouvait absoudre et admettre aux sacrements un homme qui aurait signé le formulaire, encore qu'il ne crût pas que Jansénius eût jamais enseigné les propositions condamnées par l'Église, c'en fut assez pour amener l'éclat que désiraient les jésuites. Clément XI condamna la décision des quarante docteurs de Sorbonne sur le cas de conscience, par son bref du 12 février 1703, et Louis XIV, croyant voir renaître une division ou une insubordination dans l'Église, se hâta de frapper. Les docteurs de Sorbonne furent contraints à se rétracter ; le seul qui se refusa à le faire fut exilé. Le père Quesnel fut arrêté à Malines avec l'ancien bénédictin Gerberon, et l'on commença leur procès. Le cardinal de Noailles enfin, qui n'avait jamais longtemps le courage de ses opinions, publia un mandement pour condamner la doctrine qu'on croit qu'il professait en secret [2].

Ce n'était encore là que le commencement du renouvellement des querelles du jansénisme qui empoisonnèrent tout le reste du règne de Louis XIV et qui parurent souvent l'occuper beaucoup plus que les calamités qui, dans le même temps, frappaient ses armées. Le pouvoir qu'il exerçait dans les Pays-Bas, au nom de son petit-fils Philippe V, était encore entier ; en sorte qu'il put atteindre dans leur asile de Louvain et de Malines les chefs du jansénisme qui avaient quitté la France ; un peu plus tard les événements de la guerre auraient mis obstacle à cette persécution. Dans le même temps une autre persécution bien plus atroce continuait toujours dans le midi. Celle-ci, qui était dirigée

[1] Cette corresp. remplit tout le tome IV des lettres de mad. de Maintenon.

[2] M. de Bausset, Hist. de Fénelon, t. III, l. VI, p. 16, seqq. — *Ibid.*, Hist. de Bossuet, t. IV, l. XIII, p. 323. — Notice sur Port-Royal, Petitot, t. XXXIII, p. 251. — La Hode, l. LVI, p. 399.

contre les huguenots, qu'on s'obstinait à nommer les nouveaux convertis, n'avait point été l'objet de quelque résolution nouvelle de Louis XIV. C'était l'exécution de la révocation de l'édit de Nantes, sur laquelle il ne songeait point à revenir. Au contraire, il la regardait comme la seule gloire durable de son règne, la bonne et grande action qui devait racheter ses péchés et ses fautes; et depuis qu'il avait pris pour directeurs de sa conscience les chefs du clergé de France, qui brillaient alors par tant de talents et de vertus, loin d'être éclairé par eux sur cette grande faute ou plutôt sur ce crime, il y avait été tous les jours plus encouragé et raffermi par eux. Bossuet et Fléchier, Mascaron, Bourdaloue, de la Rue, et tous les autres grands prédicateurs de cette époque, n'avaient qu'un même esprit dès qu'il s'agissait de persécution: Fénelon, à qui le siècle suivant a voulu faire honneur de sa tolérance, avait fait appuyer ses sermons en Poitou par un parti de dragons [1], et Massillon, qui, dans l'oraison funèbre du grand roi, le premier osa le juger, en même temps qu'il flétrit la Saint-Barthélemy, loua la révocation de l'édit de Nantes.

C'était dans ces principes qu'avait aussi été élevé un magistrat dont les épouvantables rigueurs doivent être signalées à l'horreur de la postérité, et qui pourtant passait pour un homme doux et modéré, pour un homme que tous les exemples de sa famille avaient formé aux vertus de la magistrature: Nicolas Lamoignon de Bâville, nommé intendant de Montpellier en 1685, qui occupa trente-trois ans cette charge sans revenir à la cour, et qui fut surnommé le roi du Languedoc, s'attacha avec une inflexible dureté à faire exécuter dans la province, et surtout dans la région toute protestante des Cévennes, la révocation de l'édit de Nantes qu'on assure qu'il n'approuvait pas [2]. Depuis la paix de Ryswick les rigueurs avaient redoublé. Des ordonnances publiées coup sur coup, dans les années 1698, 1699 et 1700, avaient renouvelé la peine des galères perpétuelles et de la confiscation des biens contre les protestants qui chercheraient à s'échapper du royaume et contre ceux qui, dans leurs maladies, refuseraient les sacrements de l'Église: si ces derniers mouraient, leurs corps étaient jetés à la voirie. Les prisons regorgeaient de ces malheureux, les galères en étaient remplies: leurs pasteurs

[1] Rhulières, Éclaircissements sur la révocation de l'édit de Nantes, t. I, c. 17, p. 363.

[2] Biographie univ., art. Lamoignon, t. XXIII, p. 301.—Hist. de Bossuet, t. IV, l. XI, p. 106 et suiv.

avaient été déportés, et ceux qui rentraient, s'ils étaient pris, périssaient sur la roue dans une longue et affreuse agonie. Cependant rien ne pouvait étouffer le zèle des protestants : dès qu'un pasteur rentré en mission, dès qu'un enthousiaste, encore qu'il ne fût ni consacré ni instruit, annonçait une assemblée dans quelque désert, pour prier ensemble, chanter des psaumes et entendre la parole de Dieu, la foule s'y portait avec ardeur. Mais Bâville et ses subdélégués, et son beau-frère le comte de Broglie, commandant militaire dans la province, veillaient sur eux pour les prévenir. Dans le petit nombre d'années qui s'étaient écoulées depuis la paix de Ryswick, on avait vu dix ou douze assemblées de fidèles enveloppées par les troupes et chargées à coups de sabre et de baïonnette, quoiqu'elles ne se défendissent point, et qu'elles fussent mêlées de femmes et d'enfants. Après qu'on en avait laissé douze ou quinze sur le carreau, on en conduisait autant à Montpellier, et Bâville faisait périr sur la roue celui qui passait pour avoir prêché ; le reste était pendu ou envoyé aux galalères.

Quelque cruel que fût par lui-même le service des galères, on l'aggravait lorsqu'il s'agissait des protestants. « On étendoit le galérien » protestant tout nu sur le coursier ; deux hommes, quelquefois quatre, » lui tenoient les mains et les pieds, tandis que le turc le plus fort qui » fût sur la galère, armé d'une corde goudronnée et trempée dans » l'eau de la mer, frappoit de toute sa force. Le corps bondissoit sous » la violence des coups, la chair se déchiroit, tout le dos ne formoit » plus qu'une plaie qu'on lavoit avec du sel et du vinaigre. Il est peu » de galériens protestants entre plus de seize cents dont j'ai la liste, qui » ayant persévéré dans leur religion et refusé de lever le bonnet pen- » dant les offices et surtout à l'élévation de l'hostie, n'aient subi cet » horrible supplice. J'en pourrois nommer beaucoup qui l'ont souffert » jusqu'à quatre fois dans un très court espace, à qui on donnoit en » une fois jusqu'à cent vingt coups de gourdin, qu'on relevoit du cour- » sier expirants et qu'on ramenoit à l'hôpital pour y renouveler des » forces épuisées, qu'on leur faisoit ensuite perdre par une nouvelle » bastonnade [2]. »

Mais la cruauté de l'intendant, des commandants militaires, des comites des galères, n'égalait point encore celle des ecclésiastiques, des

[1] Hist. de la guerre des Camisards par M. Court de Gébelin, t. I, l. I, p. 6 et suiv, 3 volum. in-12, Alain, 1819.—Larrey, Hist. de Louis XIV, t. VIII, p. 191-199.

[2] Hist. des Camisards, t. I, l. I, p. 19.

curés surtout nommés dans les paroisses uniquement peuplées de nouveaux convertis ; c'étaient eux qui se chargeaient de l'espionnage au milieu d'un troupeau qui leur échappait sans cesse, eux qui se pressaient de porter le sacrement aux malades, sûrs d'être refusés, pour les faire condamner ensuite aux galères s'ils guérissaient, ou traîner sur la claie s'ils mouraient ; eux qui les premiers arrêtaient les réfractaires et leur faisaient subir des supplices dans le presbytère avant de les livrer à l'autorité. Le plus cruel de tous était François de Langlade du Chaila, prieur de Laval, inspecteur des missions du Gévaudan et archiprêtre des Cévennes. Les prisonniers qui avaient le malheur de tomber entre ses mains éprouvaient tous les raffinements de sa barbarie. « Tantôt il leur arrachoit avec des pinces le poil de la barbe ou des » sourcils ; tantôt il leur mettoit des charbons ardents dans les mains » qu'il fermoit et pressoit ensuite avec violence jusqu'à ce que les » charbons fussent éteints ; souvent il leur revêtoit tous les doigts des » deux mains avec du coton imbibé d'huile ou de graisse, qu'il allu» moit ensuite et faisoit brûler jusqu'à ce que les doigts fussent ouverts » ou rongés par la flamme jusqu'aux os [1].

Les huguenots avaient adopté de nouveau la doctrine de non-résistance que Calvin leur avait prêchée au commencement de la réforme ; même lorsqu'ils étaient armés, ils n'opposaient aux violences que les prières et les louanges de Dieu. Mais en chassant, ou détruisant leurs pasteurs, on les avait enfin privés de tous ceux qui s'attachaient à leur prêcher la douceur ; déjà, ils étaient remplacés par des enthousiastes qu'on nommait les petits prophètes, dont l'exaltation religieuse, nourrie par la lecture de la Bible, par le jeûne, la solitude et la souffrance, s'exprimait par des passages des livres saints qu'on interprétait ensuite comme des révélations ou comme des ordres. Beaucoup d'enfants étaient tombés dans cet état de crise et presque de démence, que le désespoir de leur famille entretenait, et les passages qu'ils avaient le plus souvent à la bouche étaient ceux de l'Ancien Testament, où les plus terribles vengeances de Dieu étaient dénoncées contre ses ennemis. Ces appels à la vengeance frappèrent l'imagination des paysans cévénoles au moment où l'abbé du Chaila se préparait à tourmenter de nouvelles victimes. Il était parti un convoi de malheureux qui s'enfuyaient au travers des montagnes pour gagner Genève. Du Chaila, averti par ses espions, les

[1] Hist. des Camisards, t. I, l. I, p. 25.

arrêta tous, et les fit mettre aux ceps pendant qu'on instruisait leur procès; parmi eux étaient deux demoiselles Sexti de Moissac, alliées aux familles les plus considérées des Cévennes. Leurs parents, leurs amis s'assemblèrent, le 23 juillet 1702, sur la montagne de Bougès, et résolurent de les délivrer : quarante à cinquante hommes, armés de faulx, d'épées et de vieilles hallebardes, se réunirent le lendemain dans le même lieu; après s'être encouragés par la prière, ils entourèrent à neuf heures du soir la maison où logeait l'abbé du Chaila, au pont de Montvert, sur le Tarn : ils entonnèrent le chant d'un psaume, et l'un d'eux étant tombé aussitôt frappé d'un coup de fusil, ils forcèrent cette maison; ils pénétrèrent d'abord dans les cachots où étaient les prisonniers; ils les trouvèrent enflés par tout le corps, les os à demi fracassés, et ne pouvant se soutenir sans appui. Ils voulurent monter à l'étage supérieur où était l'abbé du Chaila; ils furent repoussés à coups de fusil par des domestiques armés. Alors rassemblant tous les bancs de la chapelle, tous les combustibles qu'ils trouvèrent sous leurs mains, ils y mirent le feu; le féroce abbé du Chaila périt dans les flammes [1].

Cette première vengeance donna aux huguenots des Cévennes le signal de la résistance; elle fut d'abord limitée à de petites bandes de quarante ou cinquante hommes qui cherchaient leur refuge dans les bois, et qui bientôt trouvèrent dans les châtaignes, dont la terre était couverte, une nourriture qu'ils regardaient comme une manne providentielle.

Ces bandes, que commandaient Laporte, Roland et Castanet, exercèrent dans la province les vengeances des huguenots, sans que Bâville et de Broglie pussent les atteindre; mais ils s'en prenaient alors aux habitants paisibles qu'ils croyaient être d'intelligence avec les rebelles; les prisons se remplissaient et les bourreaux suffisaient à peine à les vider; en peu de semaines, soixante-deux huguenots de tout âge, de tout sexe et de toute condition furent exécutés dans la seule ville d'Alais [2]. Bâville venait d'obtenir un arrêt du conseil qui lui attribuait la connaissance de tous les crimes relatifs au soulèvement, avec le pouvoir de mettre tels juges qu'il trouverait à propos pour juger en dernier ressort. Il en usait pour abréger les procédures, au point qu'à

[1] Hist. des Camisards, l. I, p. 38. — *Voyez* aussi Capefigue, t. V, c. 61, p. 150 et suiv., et Eugène Sue, pièces justificatives à la suite de *Jean Cavalier ;* comme aussi l'*Archiprêtre des Cévennes*, c. 8, t. I, p. 201, et c. 25, t. II.

[2] Hist. des Camisards, l. II, p. 83. — Lettres de la sœur Démeres, de l'Incarnation, dans les pièces justificatives de J. Cavalier, t. IV, p. 244.

Aiguevives seize personnes furent condamnées à la mort ou aux galères peu d'heures après avoir été arrêtées presque au hasard. Déjà les nouveaux convertis sentaient que, quoi qu'ils fissent, la justice prévôtale de Bâville les menaçait tous également ; aussi les plus actifs, les plus braves, se réunissaient en foule aux troupes qui se formaient dans les bois, surtout à celles de Jean Cavalier, jeune homme d'Anduse, âgé de vingt et un ans, qui avait vécu quelques mois comme boulanger à Genève, qui avait acquis une légère teinture des armes, et qui bientôt développa de rares talents pour la guerre. Ces troupes ne tardèrent pas à exercer de terribles représailles : les plus cruels des curés des Cévennes furent tués ou brûlés dans leurs presbytères [1].

Pendant l'hiver, les révoltés des Cévennes, que l'on commençait à nommer camisards, peut-être comme brûleurs de maisons, des deux mots *camas-ard*, en langue du pays, peut-être à cause des surprises nocturnes, nommées camisades, dans lesquelles ils se distinguaient, étendirent leurs exploits sur toute cette région montueuse d'environ quarante lieues de long et vingt lieues de large, qui est située entre les sources de la Loire et les Bouches du Rhône. On n'avait pu leur opposer que des milices qui, troublées par leur fanatisme et leur impétuosité, s'enfuyaient presque toujours devant eux ; aussi toute la province tremblait à leur nom seul. Ils avaient enlevé, aux troupes envoyées contre eux, des armes, des munitions, des uniformes, dont ils profitaient pour surprendre leurs ennemis, et, quoiqu'ils éprouvassent souvent de grandes privations, qu'ils passassent des journées sans nourriture, leurs frères en religion, qui n'avaient pas eu le courage de s'armer comme eux, avaient du moins celui de leur porter des vivres et des médicaments.

Au printemps de 1703, Louis rappela le comte de Broglie, et le remplaça par Montrevel qu'il venait de faire maréchal, pour soumettre les religionnaires des Cévennes, lui donnant pour cet objet des troupes assez nombreuses. Il voulait écraser rapidement cette rébellion qui, avec la guerre menaçante sur toutes les frontières, ajoutait beaucoup aux dangers de la France ; il crut donc devoir effrayer les insurgés par le déploiement des plus grandes rigueurs. Montrevel, qui n'était guère signalé que par sa bravoure, ses manières de grand seigneur, son ignorance et sa présomption, crut que ses menaces seules feraient tomber

[1] Hist. des Camisards, l. II, p. 96.

les armes des mains d'un ramas de paysans ; il publia, le 23 et le 24 février, deux ordonnances dans lesquelles il annonçait que tous ceux qui seraient pris les armes à la main seraient punis de mort sans forme de procès ; que leurs maisons seraient rasées, leurs biens confisqués ; que tous ceux qui accorderaient aux révoltés une retraite, des vivres, des provisions, ou toute autre assistance, seraient également punis de mort ; que les communautés des nouveaux convertis seraient responsables de leurs prêtres ; que tout village où un prêtre ou un soldat du roi aurait été tué par les camisards, serait brûlé [1]. Il annonça aussi qu'il ferait pendre deux ou trois religionnaires pour chaque catholique qui serait tué, et il glaça d'effroi toute la province par des massacres.

Mais les camisards savaient déjà qu'ils ne devaient attendre aucune merci. Quand ils étaient prisonniers, ils marchaient avec joie au supplice comme à un martyre qui leur ouvrait les portes du ciel, et ils entonnaient le chant des psaumes au milieu des tourments. C'était aussi en chantant des psaumes qu'ils se précipitaient sur leurs ennemis, quel que fût leur nombre : et cette audace qu'inspire le fanatisme leur suffisait souvent pour renverser des troupes et mieux armées et plus aguerries. Il est impossible de rendre compte des opérations de cette guerre ; les insurgés habitant les bois et les rochers ne paraissaient jamais que par petites troupes de trois ou quatre cents hommes, qui tombaient inattendues sur quelque petite ville ou quelque village, et qui disparaissaient après avoir exercé de terribles représailles sur les catholiques ; car les camisards étaient devenus aussi sanguinaires que leurs persécuteurs : rarement ils faisaient grâce à un prêtre. Souvent toute la garnison d'un château, toute la population d'un village qui s'était montrée hostile était passée au fil de l'épée. De son côté Montrevel se vengeait sur les nouveaux convertis demeurés paisibles, des camisards qu'il ne pouvait atteindre ; on racontait des exemples effroyables de sa cruauté, entre autres l'incendie d'un moulin près de Nîmes, le 1er avril 1703, où se trouvaient en prières cent cinquante réformés, vieillards, femmes et enfants, qu'il repoussait dans les flammes lorsqu'ils essayaient d'en sortir [2]. Les habitants de beaucoup de villages avaient été passés par

[1] Hist des Camisards, l. III, p. 194-196. — Limiers, l. XIV, p. 126. — Larrey, t. VIII, p. 203.

[2] *Ibid.*, l. IV, p. 237.—Lettre de la sœur Démeres, du 17 août 1703, p. 365. — Larrey, t. VIII, p. 205.

lui au fil de l'épée ; ceux de beaucoup d'autres encore devaient être déportés. Il avait donné l'ordre d'enlever de leur domicile tous les parents des rebelles attroupés, les principaux de chaque lieu qui devaient servir d'otages, et tous les jeunes gens enfin, de peur qu'ils n'entrassent dans les bandes des rebelles. En effet, cinq cent quatre-vingt-dix personnes furent arrêtées par ses ordres dans la seule paroisse de Mialet, trois cents à Saumane, quinze cents dans la Vaunage. Mais bientôt, embarrassé de tant de prisonniers, il recourait aux bourreaux pour s'en défaire [1]. Et en même temps que les victimes périssaient par centaines sur les échafauds, leur supplice était prolongé par les atroces aggravations de la torture et de la roue : de plus, la province était abandonnée à la rapacité comme aux cruautés de divers partisans auxquels Montrevel avait donné des commissions pour faire la guerre pour leur compte, et au fanatisme des cadets de la croix, nouveaux croisés que Clément XI appelait par une bulle à la destruction des camisards, en leur promettant les mêmes indulgences que ses prédécesseurs avaient accordées aux croisés contre les Albigeois [2].

(1704.) Tandis que, dans le Languedoc, les Français se détruisaient par les mains les uns des autres, que Montrevel faisait brûler tous les villages des hautes Cévennes, qu'une grande partie de la population était réduite à la mendicité, et que toute cette belle province ne pouvait plus fournir pour la défense du royaume ni soldats ni revenus, la guerre recommençait avec l'année 1704, non pas seulement sur toutes les frontières, mais dans toutes les régions éloignées que les Français s'étaient chargés de défendre, dans toute l'Italie, dans toute l'Espagne, dans toute la Belgique jusqu'au Rhin, dans la Bavière et le long du Danube, jusqu'aux frontières de l'Autriche. Nous ne pouvons que raconter bien sommairement ces événements qui, distribués sur un vaste théâtre, pourraient admettre un détail infini. Depuis que l'art de la guerre a fait de si grands progrès, il n'appartient qu'aux militaires de raconter une campagne de manière à ce qu'un militaire y puisse trouver quelque instruction. D'ailleurs les Mémoires sur les événements de la guerre de la succession d'Espagne, que le gouvernement a fait publier dans ces dernières années, ne comprennent jusqu'ici, en trois gros volumes in-4°, que les trois premières campagnes, et leur étude diminue

[1] Hist. des Camisards, l. IV, p. 250.
[2] *Ibid.*, p. 266-269. — Larrey, t. VIII, p. 327.

la confiance qu'on avait précédemment accordée à toutes les autres relations [1].

Villeroi devait commander l'armée de Flandre, Tallard était sur le Rhin, et Marsin, fils de celui qui avait été attaché au prince de Condé, et qui était mort au service d'Espagne, avait remplacé Villars en Bavière auprès de l'électeur. Ces trois maréchaux de France devaient agir de concert. Le prince Ragotski avait soulevé toute la Hongrie. L'Empereur, pressé entre cette insurrection derrière lui, et l'armée française et bavaroise devant lui, tremblait dans Vienne. Les exploits de Charles XII roi de Suède, qui s'efforçait de précipiter du trône de Pologne le roi Auguste de Saxe, allié de l'Empereur, donnaient aussi beaucoup d'inquiétude aux Autrichiens. Pour les rassurer, les alliés avaient résolu de porter tout l'effort de la guerre dans le centre de l'Allemagne. Le duc de Marlborough, avec l'armée des Pays-Bas, devait y agir de concert avec le prince Eugène qui commandait l'armée d'Autriche ; mais il fallait pour cela que le premier dérobât ses projets au maréchal de Villeroi qui lui était opposé, et gagnât quelques marches sur lui. Ses manœuvres, dans ce but, tinrent en effet quelque temps dans l'incertitude l'armée des Pays-Bas [2].

On avait promis des renforts à l'électeur de Bavière ; Tallard fut chargé de les conduire : il réussit à franchir les passages de la forêt Noire, en entrant dans le défilé de Saint-Pierre sous le canon même de Fribourg, et il parvint ainsi à conduire quinze mille hommes au duc de Bavière qu'il joignit, le 17 mai, à Donaueschingen. Il revint ensuite sur le Rhin où il avait encore une armée de trente mille hommes avec laquelle il devait tenir tête au prince de Bade. Pendant ce temps les alliés ramenaient toutes leurs forces vers le Danube. Marlborough était parti de Flandre avec trente-cinq ou quarante mille hommes, et, marchant à grandes journées, il avait rejoint, le 6 juin, le prince de Bade, et ensuite le prince Eugène à Heilbronn. Ils avaient offert à l'électeur de Bavière des conditions avantageuses, et comme elles n'avaient point été acceptées, Marlborough et Bade convinrent de

[1] Le quatrième volume qui contient en 1074 pages in-4° les documents sur une partie de la campagne de 1704, ne nous est parvenu qu'au moment où nous mettions ce volume sous presse. Ce qui nous frappe le plus dans ces documents, c'est le sentiment qu'avaient également et le roi et ses maréchaux des dangers de l'expédition de Bavière.

[2] Saint-Simon, t. IV, c. 17, p. 193. — La Hode, l. LVI, p. 403.—Limiers, t. III, l. XIV, p. 136. — Larrey, t. VIII, p. 300.

marcher contre lui, tandis qu'Eugène, occupant avec vingt-cinq mille hommes les lignes de Stolhoffen, devait y arrêter les Français. Villeroi de son côté avait pris, avec l'armée de Flandre, la même direction, et il était arrivé le 9 juin aux environs de Landau. Villeroi, Tallard et le comte de Coigni, avec trois armées, étaient alors assez rapprochés pour tomber en même temps sur le prince Eugène, et ils avaient l'espoir de le forcer dans les lignes de Stolhoffen. Le roi, à qui ce projet fut présenté, préféra augmenter les forces qu'il avait déjà en Bavière. Il donna ordre à Tallard de s'y rendre avec l'armée du Rhin, et celui-ci, reprenant au travers de la forêt Noire le même chemin qu'il avait déjà parcouru au printemps, rejoignit l'électeur seulement vers le mois de juillet [1].

Avant l'arrivée de Tallard, le général anglais, qui, dès le 28 juin, avait rejoint l'armée impériale, attaqua le camp retranché de Schellemberg, sous Donawerth, où le comte d'Arco, maréchal de Bavière, s'était fortifié avec sept ou huit mille hommes ; de ce poste important dépendait la sûreté du camp de l'électeur sur la gauche du Danube. Marlborough et le prince de Bade, s'avançant par de très mauvais chemins, ne purent y arriver le 2 juillet qu'à six heures du soir. Bade voulait remettre l'attaque au lendemain, Marlborough insista pour la commencer tout de suite. Elle fut terrible, mais elle fut longtemps aussi soutenue avec une grande vaillance. A deux reprises les grenadiers français et bavarois, après avoir chassé les assaillants de leurs retranchements, en sortirent eux-mêmes pour les poursuivre la baïonnette au bout du fusil ; mais repoussés de front, les alliés, s'écoulant le long du retranchement, trouvèrent un endroit plus faible par lequel ils le franchirent. Il était déjà huit heures du soir. Les Bavarois se retirèrent sans beaucoup de perte dans un bois où ils ne furent pas poursuivis. Ils avaient perdu bien moins de monde que les alliés ; mais le poste était forcé. L'électeur ne pouvait plus se maintenir sur la gauche du Danube : il le repassa pour se mettre sous le canon d'Augsbourg ; il abandonna Donawerth, et il permit ainsi aux alliés de se répandre dans la Bavière et d'y brûler plus de cent cinquante bourgs ou villages [2].

L'arrivée de Tallard rendit à l'électeur de Bavière une supériorité de forces imposante. Il avait dès lors quatre-vingt mille hommes sous ses

[1] La Hode, l. LVI, p. 406. — Larrey, t. VIII, p. 306.—Limiers, l. XIV, p. 137.
[2] *Ibid.*, p. 408. — Feuquières, t. IV, p. 109. — Saint-Simon, t. IV, p. 196.

ordres; il était brave et présomptueux, il désirait vivement livrer bataille; mais c'était un malheur pour Louis d'être contraint de mettre sa meilleure armée sous les ordres d'un prince qui, parce qu'il se battait bien, croyait bien connaître l'art de la guerre; au reste, si nous devons en croire Feuquières, excellent tacticien, mais très-disposé à blâmer tout le monde, les trois généraux français, Villeroi, Tallard et Marsin, firent plus de fautes encore que l'électeur. Villeroi ne songeait qu'à observer le prince Eugène dans ses lignes de Béhel ou Stolhoffen; Eugène restait dans ses retranchements pour occuper le maréchal de Villeroi et l'empêcher d'aller grossir les trois armées avec la sienne. Il mesura si juste ses mouvements qu'il l'occupa jusqu'au bout, et partit précisement à temps pour aller joindre Marlborough, sans laisser au maréchal la possibilité de l'arrêter. Villeroi n'avait pas su prévoir ce mouvement, il n'avait pas voulu croire les avis qu'on lui donnait, il ne s'en aperçut que fort tard, il ne sut point y remédier, et il demeura inutilement avec toute son armée dans les gorges qu'il occupait [1].

Quoique les trois généraux des alliés, Eugène, Marlborough et le prince de Bade eussent réuni leurs forces contre l'électeur de Bavière, et que Villeroi ne fut point arrivé au secours de ce prince ou ne fît point en sa faveur quelque diversion utile, les forces des deux armées en présence étaient assez égales, chacune comptait environ quatre-vingt mille hommes; mais les Français étaient mal informés des mouvements de leurs adversaires, ils ne les croyaient point réunis, et s'assuraient d'être les plus forts; l'électeur désirait la bataille: il voulait y contraindre ses ennemis, et se figurant qu'ils l'évitaient, il ne songea point qu'il pourrait lui-même être attaqué. Cependant c'était à lui qu'il importait de gagner du temps et d'éviter les chances d'une action décisive. Il était maître de tout le cours du Danube, d'Ulm, d'Augsbourg et de Ratisbonne; ses vivres étaient assurés, sa position à Lavingen, fortifiée par des défilés et des marais, était inattaquable. Les alliés au contraire, dont tous les magasins étaient à Nuremberg ou à Nordlingen, ne pouvaient s'éloigner de ces deux villes dont la seconde n'était pas même fortifiée; les Hollandais voyaient avec beaucoup d'inquiétude que Marlborough eût abandonné la Flandre et se fut autant éloigné d'eux: le prince Eugène de son côté ne pouvait tarder d'être rappelé sur les bords du Rhin par les premiers mouvements que Villeroi ferait derrière

[1] Feuquières, t. III, p. 380. — Saint-Simon, t. IV, p. 208.

lui ; peu de semaines, peu de jours peut-être auraient contraint les alliés à séparer de nouveau leurs trois armées, et les Français, sans combattre, demeuraient en Bavière maîtres de tout le centre de l'Allemagne.

Poussés par une présomption bien fatale, l'électeur et les deux maréchaux de Tallard et de Marsin quittèrent leur forte position de Lavingen, pour venir chercher l'ennemi sur la gauche du Danube, d'où ils se flattaient que leur approche suffirait seule pour le chasser. Ils s'étendirent dans la plaine d'Hochstett, ayant le Danube à leur droite, et leur front couvert par un ruisseau assez difficile à franchir ; mais ils ne s'étaient point avancés jusqu'à ce ruisseau, qu'ils n'avaient point gardé ; au contraire entre leur campement et ses bords, ils avaient devant eux, sur la droite, le village de Blenheim, sur la gauche celui de Bolstatt où ils avaient mis beaucoup d'infanterie. Par une disposition bizarre Marsin et Tallard, quoique rangés sur un seul front, commandaient deux armées séparées. Tallard était campé derrière Blenheim, l'électeur de Bavière avec Marsin derrière Bolstatt, entre eux et le ruisseau il y avait assez d'espace pour mettre en bataille non-seulement leur armée, mais aussi celle des ennemis. Les alliés appuyaient leur gauche au Danube ; ils étaient couverts non-seulement par le ruisseau, mais par des haies et un petit bois qui dérobaient aux yeux de Tallard les Anglais et les Hollandais, avec Marlborough, qui lui était opposé. Le prince Eugène commandait la droite de leur armée, opposée aux Bavarois et à Marsin ; il paraît que le prince de Bade était occupé au siége d'Ingolstadt.

Le 15 août, dès le grand matin, les alliés se préparèrent à l'attaque : les Français ne voulaient pas le croire, et ils supposaient que les mouvements qu'ils leur voyaient faire étaient destinés à couvrir leur retraite sur Nordlingen. Cependant ils se mirent en bataille en avant de leur camp, mais dans l'ordre même où ils avaient campé, c'est-à-dire comme s'ils formaient deux armées ; en sorte que le centre de leur ligne, au lieu de présenter une redoutable infanterie, se composait de deux ailes de cavalerie de la droite d'une des armées, de la gauche de l'autre. Tallard, qui avait la vue fort courte et qui n'apercevait aucun mouvement devant lui, lorsqu'il entendit l'artillerie à sa gauche, y courut pour savoir ce qui se passait à l'armée bavaroise, et par une inconcevable imprudence, il ne laissa en son absence le commandement à personne. Il était déjà près de midi ; le prince Eugène attaquait l'aile gauche, mais il y était reçu vertement par Marsin. Pendant ce temps

Marlborough, sans être aperçu, avait traversé le ruisseau ; il s'avançait en colonne, entre les deux villages, sur le centre des alliés ; il eut bientôt enfoncé la cavalerie qui l'occupait. Tallard, qui revenait au galop, tomba au milieu des bataillons anglais et fut fait prisonnier. Marlborough avait d'abord paru menacer l'armée bavaroise, mais celle-ci, qui jusqu'alors avait repoussé avec avantage l'attaque du prince Eugène, se voyant placée entre deux feux, fit sa retraite vers Ulm, en bon ordre et sans être troublée, abandonnant ainsi toute l'armée de Tallard ; ce fut contre cette dernière que Marlborough se retourna. Les Français, privés de leur général, se défendirent bravement dans leur position, mais personne entre leurs chefs ne prit sur lui de réformer l'ordre général de bataille ou de rappeler l'infanterie qui occupait Blenheim : ils furent enfoncés, poussés entre les marais d'Hochstett et le Danube, et pris là comme dans un sac ; un grand nombre d'entre eux se noyèrent dans les eaux qui les entouraient, huit mille hommes y furent tués, et on leur prit cent pièces de canons, vingt-quatre mortiers et tous leurs bagages. La plaine d'Hochstett étant entièrement nettoyée, Marlborough revint contre le village de Blenheim qu'il entoura. Il s'y trouvait encore vingt-huit bataillons d'infanterie et douze escadrons de dragons, faisant ensemble environ quinze mille hommes ; mais leur terreur fut si grande en se voyant coupés et sans espoir d'être secourus, qu'ils mirent bas les armes sans combat [2].

Après un échec si terrible, l'électeur consterné n'osa plus demeurer dans ses États ; quoiqu'il eût fait sa retraite en bon ordre, la frayeur gagna son armée ; il évacua toutes ses places fortes et plus de quatre-vingts lieues de pays. Il ne s'arrêta point à Ulm dont il s'était saisi pour assurer sa communication avec la France, et traversant la forêt Noire avec Marsin et les débris de l'armée française, sous la protection de Villeroi qui s'était avancé à sa rencontre, il évacua toute l'Allemagne. Les transports de joie à Vienne, à La Haye, et chez tous les alliés ; les honneurs, les richesses dont Marlborough fut comblé, montrèrent assez combien les ennemis de la France étaient encore peu accoutumés aux victoires [1].

[1] Feuquières. t. III, p. 357-387, avec un plan de la bataille. — La Hode. l. LVI, p. 412. — Hist. d'Angleterre, continuat. de Rapin Thoyras, t. XII l. XXVI, p. 113-118. — Limiers. l. XIV, p. 141-157, avec diverses relations officielles des deux parts. — Larrey. t. VIII, p. 315. — Saint-Simon, t. IV, p. 208. — Lettre du mar. de Villars sur le sort de son armée. t LXIX, p. 162.

[2] La Hode, l. LVI, p. 416. — Hist. d'Angleterre, faisant suite à Rapin Thoyras,

Après la bataille de Blenheim ou d'Hochstett, le prince de Bade leva le siége d'Ingolstadt. Les alliés se croyaient assurés que toutes les places des régions du Danube ouvriraient leurs portes d'elles-mêmes, et ils ne voulurent pas fatiguer leurs soldats à les attaquer. En effet, l'électrice de Bavière, à qui son mari en partant avait laissé l'autorité sur ce malheureux pays, s'empressa de se soumettre aux vainqueurs. Ulm, Ratisbonne, Straubingen, Passau, furent successivement évacués par les Bavarois. Les alliés, poussant leur victoire, passèrent le Rhin à Philipsbourg, et investirent Landau le 11 septembre. Le roi des Romains, le prince de Bade et le prince Eugène s'unirent pour en faire le siége. La valeureuse résistance de M. de Laubanie, lieutenant général qui commandait dans cette place, et qui capitula seulement le 23 novembre, après avoir fait perdre près de huit mille hommes aux assiégeants, donna aux Français un peu de temps pour se remettre de leur désordre, et de la terreur imprimée par une si grande défaite. Dans le même temps Marlborough s'empara de Trèves, et le landgrave de Hesse de Traerbach. Il ne se passa rien d'important dans les Pays-Bas, où Villeroi retourna prendre ses quartiers d'hiver. Mais on fut averti que les alliés faisaient d'immenses approvisionnements pour pénétrer en France l'année suivante, par les trois évêchés [1].

La France avait éprouvé en Allemagne un terrible revers ; sur les autres théâtres de la guerre, la fortune ne s'était point encore déclarée contre elle ; mais il suffisait que l'on combattît à la fois en tant de lieux différents pour que la résistance lui devînt bien difficile. Victor-Amédée semblait de toutes parts enveloppé par les armées françaises, et l'on croyait que la Savoie ne tarderait pas à être conquise par la Feuillade, et le Piémont par Vendôme. Ce souverain cependant en avait appelé à l'Europe et à ses propres sujets contre la perfidie de la France et le désarmement de ses troupes. Il prétendait avoir été jusqu'à ce moment fidèle aux Bourbons. Il conclut à Turin, le 25 octobre 1703, un nouveau traité d'alliance avec l'Empereur, l'Angleterre et la Hollande, par lequel le premier lui promettait un secours de vingt mille soldats, et les deux autres États un subside mensuel de 80,000 écus. Ses sujets qui n'avaient point connaissance de son traité secret du 5 janvier, accoururent en foule sous ses étendards pour l'aider à repousser

t. XII, l. XXVI, p. 133. Les Anglais donnent le nom de Blenheim à cette bataille; les Français, celui d'Hochstett.

[1] La Hode, l. LVI, p. 418. — Limiers, l. XV, p. 162.

la trahison dont ils le croyaient victime [1]. Les vaudois qu'il invita à défendre, à venger leur religion si cruellement persécutée par le monarque français, embrassèrent avec joie l'occasion de satisfaire leurs anciens ressentiments. Leur pays retentissait alors du bruit des exploits des camisards; l'on commençait à croire que tous les huguenots des provinces du midi étaient prêts à prendre les armes, et que les flottes anglaises et hollandaises allaient paraître près des Bouches du Rhône, pour donner de puissants secours à leurs frères en religion.

Les cruautés de Bâville et du maréchal de Montrevel soulevaient en effet d'indignation les protestants dans toute l'Europe ; on voyait l'étendard de la réforme de nouveau déployé en France, et l'on se figurait, en Angleterre et en Hollande, qu'on allait y voir recommencer les anciennes guerres de religion. Il y avait cependant peu de ressemblance entre les camisards et les huguenots du temps de Coligny. La noblesse, la bourgeoisie ne s'étaient point mises à la tête de cette nouvelle insurrection. Ce n'était presque que de pauvres paysans réduits au désespoir, sans éducation, sans communication au dehors, sans organisation entre eux, même sans pasteurs pour les éclairer et les contenir; c'était bien pour le chant des psaumes et pour la prière qu'ils s'assemblaient, mais quelque enthousiaste illettré prenait la place du prédicateur, se livrait à ce qu'il croyait les inspirations de l'esprit, et éveillait le fanatisme et la cruauté au lieu du sentiment religieux. Des bandes forcenées sortaient des bois, descendaient des montagnes, brûlaient les églises, tuaient les prêtres, passaient quelquefois tous les habitants catholiques au fil de l'épée, et disparaissaient ensuite. Il n'y avait là ni plan de guerre ni concert possible avec d'autres peuples, ni puissance réelle, encore que ce fût un grand fléau, un ulcère rongeant pour la France. Quant à la correspondance avec l'Angleterre et la Hollande, à laquelle les camisards ne songeaient même pas, quelques intrigants qui leur étaient étrangers s'en étaient chargés. Celui qui fit le plus de bruit fut un abbé de la Bourlie, frère du marquis de Guiscard, lieutenant général, officier brave et fidèle. La Bourlie, que ses mauvaises mœurs avaient forcé de se réfugier en Hollande, y prit lui-même le nom de marquis de Guiscard, se donna pour le principal instigateur de la révolte des camisards, répandit des manifestes en leur nom, prétendant qu'ils s'armaient non point pour la religion (lui-même était

[1] Carlo Botta, l. XXXV, p. 293.

catholique), mais pour recouvrer la liberté de la patrie. Il publia des Mémoires, qui viennent d'être réimprimés comme s'ils méritaient quelque confiance, et trouva moyen de se faire donner par les Anglais et les Hollandais assez d'argent qui ne passa jamais en Languedoc[1].

Tandis que les puissances protestantes étaient dupes de cet intrigant, et de plusieurs qui prétendaient de même agir au nom des camisards, le roi avait rappelé le maréchal de Montrevel, et avait chargé le maréchal de Villars d'aller commander à sa place en Languedoc. Celui-ci arrivait avec la mission de pacifier, non de détruire. « Ce que je dé-
» mêlai le plus clairement, dit-il[2], c'est qu'on employoit contre les
» coupables les supplices les plus cruels sans grâce aucune, et je jugeai
» que c'étoit peut être cette rigueur inflexible qui les portoit aux
» actions barbares qu'on leur reprochoit, et à exposer sans ména-
» gement dans les combats une vie qu'ils étoient infailliblement destinés
» à perdre par une mort ignominieuse et cruelle. Je me proposai
» d'essayer une autre conduite; en prenant congé du roi et recevant
» ses derniers ordres, je lui dis : — Si Votre Majesté me le permet,
» j'agirai par des manières toutes différentes de celles que l'on em-
» ploie, et je tâcherai de terminer par la douceur des malheurs où la
» sévérité me paroît non-seulement inutile, mais totalement contraire.
» — Il me répondit : Je m'en rapporte à vous, et vous croyez bien
» que je préfère la conservation de mes peuples à leur perte que je
» crois certaine si cette malheureuse révolte continue. »

Tout le récit de Villars est d'un vif intérêt; mais il faut abréger. Nous croyons cependant mieux faire connaître la fin de cette guerre par quelques mots que nous lui empruntons que par un résumé plus nourri, mais qui ne serait pas empreint du caractère du principal acteur. « Je pris la résolution, dit-il, de concert avec M. de Bâville, de
» joindre persévéramment la douceur et la fermeté; de poursuivre les
» rebelles à outrance, de ne point leur donner de relâche, ni grâce à
» ceux qui seroient pris les armes à la main, mais d'accorder à ceux qui
» se rendroient tout ce que les circonstances pouvoient permettre :

[1] Hist. des Camisards, l. VI. p. 46 et suiv. — Saint-Simon, t. IV, p. 198. — Mém. du marq. de Guiscard, Archives curieuses, t. XI, p. 199. — Capefigue, t. IV, c. 51, p. 219. M. Capefigue me paraît avoir accordé trop de foi aux prétendus complots de Guiscard. Les comités, au nom desquels il obtenait les subsides de l'Angleterre, n'existaient que dans sa tête, tout comme ceux au nom desquels des intrigants de même espèce, au temps de Napoléon, trompaient le ministère anglais.

[2] Mém. de Villars, t. LXIX, p. 159. — Hist. des Camisards, t. IX, p. 213.

» c'est-à-dire aux uns de se retirer en pays étranger, en emportant le » prix de leurs biens qu'on leur laisseroit vendre ; aux autres de rester » dans leur patrie, sous le cautionnement de quelques catholiques » connus qui répondroient de leur conduite ; mais à aucun, ni dans » aucun cas, l'espérance d'exercer leur religion [1]. Mais je dois avouer » que je réussis mieux à les forcer qu'à les persuader. » Il continua en effet à battre le pays avec deux mille cinq cents hommes : c'étaient toutes troupes dont il pouvait disposer ; il les divisa en petits partis de deux à quatre cents hommes. Cette méthode désolait les camisards et les mettait sur les dents ; Cavalier, dont la petite troupe avait passé deux jours sans manger, résolut de traiter. « Je lui fis donner des es» pérances ; il m'écrivit, je répondis ; il demanda une entrevue, je l'accordai. C'est un paysan du plus bas étage, qui n'a pas vingt-deux » ans et n'en paroît pas dix-huit, petit et aucune mine qui impose, » qualités nécessaires pour les peuples, mais une fermeté et un bon » sens surprenant.... Il a beaucoup d'arrangement pour ses subsis» tances, et dispose aussi bien ses troupes pour une action que des » officiers bien entendus le pourraient faire [2]. Du moment que Ca» valier a commencé à traiter jusqu'à la fin, il agit toujours de bonne » foi. Il y eut plusieurs conditions agréées et rejetées, avant qu'on » tombât d'accord. Il se flattoit de ramener à la soumission environ » trois mille hommes, et il proposoit de tirer de ce nombre de quoi » former un beau régiment qu'il commanderoit sous son nom, et consen» toit d'aller servir en Alsace, en Portugal, et partout où on l'en» verroit. » Villars assigna la petite ville de Calvisson à la troupe de Cavalier et à ceux qui voudraient suivre son exemple. Mais comme, pendant cet armistice, il leur permit d'y faire leurs prières publiques et de chanter leurs psaumes, tous les nouveaux convertis du voisinage accouraient pour prendre part au service divin, et d'autre part tout le clergé jetait les hauts cris contre un général qui donnait cet exemple de tolérance même temporaire. Villars fut obligé d'écrire en cour pour se justifier. Le seul archevêque de Narbonne était assez sage pour dire : « Bouchons-nous les oreilles et finissons. »

Sur ces entrefaites le bruit se répandit que les Anglais devaient jeter sur la côte du Languedoc des armes, de l'argent, des provisions, pendant que le duc de Savoie ferait entrer du côté de Nice des officiers,

[1] Lettre de Villars, du 1er mai, à M. de Chamillart, t. LXIX, p. 146.
[2] Lettre à M. de Chamillart, du 5 juin, t. LXIX, p. 149.

la plupart du pays, et réfugiés dans le sien. Ce bruit ébranla les camisards réunis à Calvisson, plusieurs quittèrent Cavalier. Villars fit partir celui-ci pour la frontière avec cent vingt hommes seulement, mais on lui permit de grossir sa troupe de tous les prisonniers qui voulurent bien s'incorporer à eux. Arrivés en Alsace on leur permit de se retirer chez l'étranger ou d'entrer dans les troupes françaises à volonté. Cavalier passa dans les troupes de Hollande, où on lui donna le grade de colonel. Il y servit avec honneur [1], et se distingua en Espagne à la bataille d'Almanza ; il parvint ensuite au grade d'officier général, fut nommé gouverneur de Jersey, et mourut à Chelsea en mai 1740.

Après la retraite de Cavalier, la révolte ne fut pas terminée, mais le seul homme qui sût mettre quelque ensemble dans les opérations des camisards n'y étant plus, les autres s'affaiblirent par leurs divisions et leur désordre. « Tourmentés, poursuivis, dit Villars, ils ne savoient où » se réfugier. Comme on leur refusoit retraite, de peur d'en être punis, » ils la prenoient de force, enlevoient les vivres de leurs propres partisans, pilloient, tuoient, ravageoient à la fin sans distinction. Par » là ils se firent détester de tout le pays ; ceux mêmes qui les avoient » soufferts jusqu'alors se tournèrent contre eux. La désertion s'y mit, » parce que ceux qui se soumettoient étoient bien traités. Ils commencèrent à se vendre et à se trahir, ce qu'ils n'avoient pas encore fait. » Enfin les chefs vinrent se rendre successivement avec leurs prophètes..... Je les fis conduire par petites bandes, comme celle de » Cavalier, jusque sur les frontières du royaume. On les nourrit bien » en route ; on leur donna des habits et même quelque argent, dont » ils parurent très-contents. Ainsi l'expulsion d'environ trois cents » bandits rendit la tranquillité à la province. Il ne resta plus que » quelques brigands dans les hautes Cévennes, pays qu'il est peut-être impossible de purger de cette engeance [2]. » Dès lors on continua bien longtemps encore à compter sur les camisards dans les conseils des alliés, mais leur révolte était réellement terminée. Ceux mêmes qui

[1] Mém. de Villars, p. 154. — Limiers, l. XV, p. 170. — Hist. des Camisards, t. III, l. XIII, p. 1, seqq.

[2] Lettres à M. de Chamillart, des 3 novembre et 2 janvier 1705. — Mém. de Villars, p. 161. Il s'en faut bien que Villars apportât autant de douceur à la répression de la révolte qu'il le donne à entendre. D'effroyables supplices furent encore infligés à des milliers de victimes, mais c'était des gens du peuple et des huguenots pour lesquels la cour ne sentait pas de compassion. *Voyez* le t. III de l'Histoire des Camisards.

avaient pris les armes étaient Français, et se reprochaient de déchirer le sein de la France au moment où ils la voyaient accablée par ses ennemis.

Vendôme était chargé de punir le duc de Savoie de l'encouragement qu'il offrait aux révoltés. Ce général, alors âgé de cinquante ans, inspirait une grande confiance aux soldats, par sa gaieté, sa bonhomie, sa valeur, son sang-froid dans les plus grands périls et la promptitude de son coup d'œil, encore qu'il y joignît des défauts qui auraient suffi pour décrier tout autre général, sans parler de ses débauches, de ses vices infâmes, de sa malpropreté rebutante dans toute sa personne. Jamais capitaine ne fut accusé d'une plus insurmontable paresse, d'un tel manque de vigilance, de plus d'incapacité dans l'esprit pour méditer et préparer de longue main une opération; d'autre part, rien ne le décourageait, et dans les circonstances les plus critiques il se croyait toujours assuré du succès. Il avait en tête deux adversaires formidables : le comte de Stahremberg, le meilleur homme de guerre que l'Autriche eût produit, et le duc de Savoie, qui joignait à une valeur brillante toute la science du général et toute l'astuce du politique le plus consommé. Au milieu de l'hiver, le comte de Stahremberg amena, par une marche hardie, dix-huit mille hommes, au travers de l'État de Parme, jusqu'au Tanaro, où l'attendait le duc de Savoie. Vendôme, qu'il avait trompé en lui faisant croire qu'il voulait marcher sur la gauche du Pô, revint en arrière pour le suivre, mais trop tard, et ne put pas l'atteindre [1]. Malgré ce secours le duc de Savoie succombait sous les forces françaises qui l'attaquaient de toutes parts. La Savoie, à la réserve de Montmélian, lui avait été enlevée dès l'automne précédent. Au printemps de cette année, Vendôme commença la conquête du Piémont, en même temps qu'il chargea son frère, le grand-prieur, de contenir les impériaux du côté de la Mirandole. Dans les premiers jours de juin, le duc de Vendôme assiégea Verceil, qui se rendit le 20 juillet, puis Ivrée, prise le 29 septembre, et enfin Verrue, qui opposa une très-longue résistance et capitula seulement le 9 avril 1705. En même temps le duc de la Feuillade s'était emparé de Suse, de Bard et de Pignerol. Ces conquêtes étaient importantes, mais elles furent trop chèrement achetées : tant de siéges si longs et si pénibles, le dernier surtout, qui fut continué tout

[1] La Hode, l. LVI, p. 391. — Botta, l. XXXV, p. 297. — Muratori, ad annum, t. XVI, p. 73.

au travers de l'hiver, ne laissèrent à ce général qu'une armée à demi ruinée pour la campagne suivante [1].

La guerre commençait aussi à désoler l'Espagne, et cette monarchie encore si vaste, encore si pleine d'orgueil, n'avait ni armée, ni trésor, ni vie intérieure pour résister à une attaque. La nation avait adopté Philippe V, et mettait son honneur à le maintenir; elle aimait sa bonne mine, et sa dévotion monacale, et ses manières dignes jusqu'à la réserve la plus outrée : mais elle n'avait aucune occasion de s'associer à lui; le jeune prince, silencieux , mélancolique, se défiant de lui-même, ne se communiquait à personne, ou plutôt n'avait rien à communiquer : aucune pensée, aucun sentiment ne l'animait. Les grands se pressaient à sa cour, mais ils y apportaient leur indolence et leurs vices. Il était difficile de les faire agir, plus difficile encore de les faire renoncer à aucun des abus, à aucun des désordres qui avaient dissipé les forces et anéanti les finances de leur patrie. Louis XIV avait vivement désiré de faire gouverner l'Espagne par des Espagnols; mais il aurait voulu cependant lui faire retrouver des soldats, des richesses, des fortifications, des armes, les moyens d'exister et de se défendre, et à toutes ses propositions vitales, il rencontrait toujours un préjugé ou un intérêt castillan qui les paralysait. Il avait choisi pour le conseil intime de son petit-fils deux personnages qu'il avait cru les plus propres à calmer la jalousie espagnole, parce qu'ils avaient en quelque sorte renoncé à leur caractère français pour prendre celui de Romains : son ambassadeur, le cardinal d'Estrées, et la princesse des Ursins, camarera-mayor; mais tous les deux s'étaient au contraire montrés Français par leur répugnance à s'entendre avec aucun Espagnol. Le cardinal d'Estrées voulut tout changer, tout renouveler dans l'administration : il prétendait être le conseil, l'unique ministre, ou plutôt le tuteur de Philippe. La princesse des Ursins, qui était pleine d'esprit et de grâce, amusait la jeune reine; mais en même temps elle lui avait inspiré le plus profond éloignement pour toutes les dames espagnoles; elle la faisait vivre dans la plus complète solitude d'esprit et de cœur. Cette jeune personne éprouvait un mortel ennui dès qu'elle se séparait de sa camarera-mayor, et comme Philippe V était passionnément amoureux de sa femme, par elle la princesse des Ursins gouvernait le royaume. Bientôt son ambition

[1] La Hode, l. LVI, p. 423-429. — Botta, l. XXXV, p. 310. — Muratori, ad annum, p. 75. — Costa, Mém. historiques de la maison de Savoie, t. III, p. 73.

avait rencontré pour obstacle celle du cardinal d'Estrées : tous deux voulaient être absolus. La princesse réussit bientôt à faire rappeler le cardinal d'Estrées et à le faire remplacer par l'abbé d'Estrées, son neveu, qui s'était secrètement uni à elle contre son oncle. Mais le nouvel ambassadeur ne fut pas plutôt entré en fonctions qu'il désira s'élever aux dépens de sa bienfaitrice. Tandis qu'il était toujours avec elle flatteur et obséquieux, il l'accusait et la tournait en ridicule dans sa correspondance avec le ministre des affaires étrangères. La princesse des Ursins, qui en conçut quelque soupçon, eut l'audace d'intercepter sa correspondance, d'ajouter des notes marginales à la lettre de l'ambassadeur, et de l'envoyer dans cet état à M. de Torcy. Louis XIV fut indigné contre elle; il résolut de rappeler et l'ambassadeur et la princesse; mais il attendit pour le faire que Philippe V eût quitté la reine pour se rendre à l'armée (avril 1704); car s'il était resté sous le charme de sa présence, il n'aurait pas obéi [1].

L'empereur Léopold avait, le 12 septembre 1703, dans une assemblée solennelle à Vienne, renoncé à tous ses droits sur la couronne d'Espagne, en faveur de son second fils l'archiduc Charles. Le roi des Romains, Joseph, frère aîné de Charles, avait confirmé cette renonciation. Ils avaient ensuite fait partir ce jeune prince pour la Hollande et l'Angleterre, afin que leurs alliés maritimes le missent en possession de la couronne qu'ils lui destinaient ; mais ils l'avaient en même temps envoyé en si pauvre équipage, et avec si peu de ressources pécuniaires, que dès son arrivée en Hollande l'archiduc fut obligé de mettre ses joyaux en gage pour être en état de continuer son voyage. Cependant au mois de janvier il avait été reçu en Angleterre avec tous les honneurs de la royauté, et la reine Anne avait pourvu magnifiquement à sa dépense. Il était ensuite reparti pour le Portugal sur une flotte anglaise, et le 8 mars il était entré dans le Tage. Il avait avec lui huit mille Anglais ou Hollandais ; le duc de Schomberg commandait les premiers, le général Fagel les seconds. En y joignant les Portugais, l'armée alliée comptait à peine dix-huit ou vingt mille hommes d'assez mauvaises troupes. Le duc de Cadaval, général des Portugais, et l'Amirante de Castille, qui se donnait pour le représentant du parti au-

[1] Saint-Simon, t. IV, ch. 14. p. 163. — Lord Mahon, War of the Succession in Spain, ch. 2. p. 87. — San Felipe, Comentarios de la guerra de Espana, Tomo I, ano de 1703, p. 87. — Mém. du duc de Noailles, t LXII, p. 163-184 jusqu'à 310. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. I. ch. 8, p. 304-348.

trichien en Espagne, n'étaient d'accord ni entre eux, ni avec les deux généraux des puissances maritimes; aussi Philippe V, qui se mit en campagne le 3 mai sous la direction du duc de Berwick, remporta bientôt des avantages signalés. Le duc de Berwick était arrivé à Madrid vers le milieu de février avec douze mille bons soldats français, et toutes les troupes disponibles de l'Espagne avaient été en même temps mises sous ses ordres. Un homme de beaucoup de talent et d'intrigue, Jean Orry, d'abord petit commis dans les finances, que Chamillart avait distingué, était venu en Espagne avec la princesse des Ursins qui le protégeait; il était arrivé à la direction principale des finances et de la guerre dans ce royaume, et quoiqu'il ne fût point capable de réformer le système détestable de son administration, ce que d'ailleurs les circonstances ne permettaient peut-être pas, quoiqu'on soupçonnât aussi son intégrité, il avait réussi à faire trouver au roi des soldats et des magasins[1]. Berwick, avec la principale armée, entra dans la province de Beira au nord du Tage; le prince de Tserclaes, flamand au service d'Espagne, devait, avec environ huit mille hommes, s'avancer au midi de cette rivière; don Francisco Ronquillo devait en même temps faire une diversion du côté d'Almeida. Les Français unis aux Espagnols formaient en tout environ trente-cinq mille hommes; Berwick ne fut point satisfait de la coopération de Tserclaes auquel il reprocha de la timidité. Cependant Salvatierra, Segura, Cerberos, Montano, furent pris en peu de jours; peu après Castelbranco, place assez importante, qui ne soutint que quatre jours de siége. Les soldats portugais ne savaient pas défendre les meilleures forteresses; les paysans au contraire opposaient de la résistance derrière les plus mauvaises murailles, et le pillage et les cruautés des Espagnols augmentaient l'animosité entre les deux nations. Le pain manquait fréquemment à l'armée de Berwick, les chaleurs étaient devenues excessives; les deux peuples de la Péninsule semblaient de disputer l'un l'autre d'incapacité et d'impuissance; cependant l'avantage restait toujours aux Espagnols. Fagel se laissa surprendre et perdit tout le petit corps qu'il commandait, Berwick passa ensuite le Tage, et s'il avait rencontré Tserclaes à Villa Velha où il avait donné rendez-vous, il aurait heureusement poussé jusqu'à Lisbonne. Les chaleurs et les maladies qu'elles engendrent forcèrent ensuite à mettre les deux armées en quartiers de rafraîchissements.

[1] Saint-Simon, t. III, p. 408; t. IV, p. 70 et 159.

Mais les alliés se sentaient fort humiliés de cette première campagne; le duc de Schomberg fut rappelé, et il fut remplacé par un autre réfugié français, lord Galloway, fils du comte de Ruvigny, autrefois commissaire des églises réformées [1].

Le prince de Darmstadt prétendait toujours que c'était à Barcelone qu'il fallait attaquer Philippe V, et que plus les Castillans lui avaient montré d'attachement, plus les Catalans seraient prêts à se déclarer contre lui. Il obtint, en effet, du gouvernement de la reine Anne, qu'on lui confiât cinq ou six mille hommes, avec lesquels il s'embarqua sur la flotte de sir George Rooke, et il parut devant Barcelone à la fin du mois de mai. Il avait conservé de nombreuses correspondances dans cette ville, et toute la province était autrichienne de cœur; mais les habitants de Barcelone avaient promis de s'insurger seulement quand l'archiduc, qu'ils nommaient Charles III, arriverait en vue de leur ville avec vingt mille hommes; à l'approche d'un parti beaucoup moins considérable, ils ne firent aucun mouvement. Sir George Rooke, averti que le comte de Toulouse approchait avec une flotte française, ne voulut pas l'attendre, et le gouverneur de Barcelone, don Francisco de Velasco, se flatta d'avoir complétement comprimé les mécontents dans sa vice-royauté. Cependant Darmstadt avait renoué avec eux des correspondances, et l'année suivante il sut bien en tirer parti. En s'éloignant, il forma une entreprise dont les avantages devaient appartenir à l'Angleterre seule. Le 1er août, il surprit la forteresse de Gibraltar qui, malgré son importance, n'avait que cent hommes pour toute garnison. Il y fut laissé avec deux mille hommes, et il s'attacha dès lors à la rendre inexpugnable. Sir George Rooke, après l'avoir approvisionnée, avait remis à la mer. Le 24 août, il rencontra devant Malaga la flotte du comte de Toulouse, fils légitimé de Louis XIV, qui était grand amiral de France. Les deux escadres étaient à peu près d'égale force, quarante-cinq et quarante-sept vaisseaux de ligne; elles se canonnèrent tout le jour, et après s'être tué de part et d'autre beaucoup de monde, elles se séparèrent le soir sans qu'il y eût d'aucun côté un seul vaisseau de pris ou de coulé à fond [2].

[1] Mém. du mar. de Berwick, t. LXVI, p. 1-18. — San Felipe, Comentarios, ano de 1704, tomo I, p. 120. — Lord Mahon, War of the Succession, ch. 3, p. 82-94. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 9, p. 352. — La Hode, l. LVI, p. 32.

[2] La Hode, l. LVI, p. 433. — Lord Mahon, ch. 3. p. 100. — San Felipe, Comentarios, tomo I, p. 128. — W. Coxe, ch. 9, p. 357. — Mar. de Berwick, p. 18. — Saint-Simon, t. IV, p. 235.

Après les chaleurs, l'archiduc Charles III s'avança jusqu'à Coïmbre pendant que son armée rentrait en campagne commandée par un vieillard de soixante et dix ans, le marquis das Minas, le seul vaillant homme qu'ait eu le Portugal dans ce siècle. L'armée des alliés avait alors l'avantage du nombre, tandis que Berwick était affaibli par les maladies de ses soldats, la mortalité parmi ses chevaux, et la retraite de Philippe V et de sa maison. Il eut plus à souffrir encore des ordres contradictoires qu'il recevait de Madrid et de l'incapacité de tous les ministres et munitionnaires espagnols, pour tout ce qui regardait le service. La princesse des Ursins, par ordre de Louis XIV, avait quitté l'Espagne; elle attendait la permission d'aller à Versailles pour se justifier. La reine était profondément irritée; elle soupçonnait Berwick d'avoir desservi sa favorite, et elle demandait à Louis XIV de le rappeler. Toute l'administration des finances et des vivres était désorganisée par le renvoi d'Orry qui avait suivi sa protectrice. Malgré tous ces désavantages, Berwick, par sa fermeté et son habileté, en s'obstinant à défendre les lignes d'Aguéda, arrêta l'armée des alliés qui était entrée en Espagne du côté de Ciudad-Rodrigo. L'archiduc Charles vit s'anéantir les espérances que lui avaient données l'amirante de Castille; pas un partisan des Autrichiens ne vint le joindre. Les paysans castillans aimaient mieux laisser brûler leurs maisons que de crier *vive Charles III!* Les deux armées se canonnèrent, le 7 et le 8 octobre, sans engager de combat. Les pluies qui commencèrent ensuite mirent un terme à leurs opérations. Peu après le maréchal de Tessé arriva à Madrid pour prendre le commandement de l'armée des deux rois, et Berwick revint en France [1].

Ainsi finit cette année qui changea si complétement la fortune du royaume. Dans les Pays-Bas, il ne s'était rien fait; en Italie, en Espagne, les succès avaient à peu près compensé les revers; en Languedoc, une désastreuse guerre civile était étouffée; mais tous ces événements demeuraient en quelque sorte dans l'ombre: l'attention publique n'était fixée que sur la terrible bataille d'Hochstett ou Blenheim, sur la perte d'une armée tout entière, sur la lâcheté d'une forte division, qui s'était livrée prisonnière sans combattre dans le village de Blenheim, sur la ruine du seul allié de la France, sur l'évacuation de l'Allemagne tout entière. Dans tout son royaume c'était encore Louis XIV qui supportait

[1] Mar. de Berwick t. LXVI, p. 19-29. — La Hode, l. LVI, p. 436. — Lord Mahon, ch. 3, p. 104. — Saint-Simon, t. IV, p. 294.

ce grand désastre avec le plus de fermeté et de grandeur. Il avait été profondément blessé, profondément humilié pour l'honneur de la France, d'une reddition qu'il regardait comme une tache; mais il n'avait manifesté aucun trouble, il n'avait rien changé à ses habitudes, il n'avait même point frappé les généraux et les officiers malheureux par d'éclatantes disgrâces. Le public au contraire avait montré une consternation universelle; la cour en même temps s'était déchaînée contre ceux aux fautes desquels elle attribuait les revers. Dès cette époque chacun, parmi les courtisans, voulut faire preuve d'esprit, de connaissances militaires, en critiquant toutes les opérations de la guerre, en jugeant sévèrement les généraux, les maréchaux, les ministres. Une liberté de censure à laquelle le respect et la crainte qu'inspiraient le roi n'avaient point préparé, devint dès lors le ton habituel de la cour de France. Louis XIV fut souvent contraint de céder à l'opinion qui se déchaînait, il éprouva souvent qu'elle écrasait et rendait impuissants des serviteurs utiles; toute la correspondance de Mme de Maintenon, pendant les dernières années de ce règne, en fait foi [1].

Louis XIV redoubla d'activité au travail: il vit bien que les alliés se préparaient à l'attaquer partout à la fois, au commencement de l'année suivante; il se mit en devoir de résister partout. On a peine à concevoir comment la France pouvait suffire aux efforts que l'on exigeait d'elle. Il y avait longtemps qu'on se plaignait; mais depuis 1688, on annonçait que le peuple succombait sous le fardeau, que la misère croissait dans les villes et les campagnes, que le travail était abandonné, et que la population diminuait sensiblement. Cependant telle était la puissance de l'organisation du gouvernement, l'énergie d'une volonté unique, et l'habitude de l'obéissance, qu'il fut pourvu à tous les services, que toutes les armées furent recrutées, et que l'argent et les hommes ne manquèrent nulle part [2].

(1705.) Comme la campagne allait s'ouvrir, on apprit la mort de l'empereur Léopold Ier, survenue à Vienne le 6 mai 1705. Il était âgé de soixante-cinq ans: depuis longtemps il était atteint d'une extrême langueur qui dégénéra en hydropisie; il craignait le monde, il évitait tous les regards, et à sa cour même il était à peine connu, si ce n'est des officiers qui servaient sa personne. Sa mort n'apporta aucun changement

[1] Saint-Simon, t. IV, p. 228 — Lettres de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins. passim.
[2] La Hode, l. LVII, p. 439.

dans les dispositions du cabinet de Vienne. Son fils aîné Joseph lui succéda sans éprouver aucune opposition, sans modifier aussi la politique qui avait marqué la carrière du père. Comme lui, il fut dur, opiniâtre, animé de sentiments étroits et jaloux, prétendant à tout et ne se croyant appelé à faire presque rien par lui-même, mais attendant tout de ses alliés. Jamais empereur n'avait moins que Léopold ménagé les libertés de l'Allemagne, encore que son despotisme ne fût appuyé ni sur des talents ni sur des forces réelles. Il avait créé un neuvième électeur, celui de Hanovre, il avait fait de l'électeur de Brandebourg un roi de Prusse ; il avait voulu mettre les deux électeurs de la maison de Bavière au ban de l'Empire, contre le vœu des trois colléges, et *en vertu de sa toute-puissance.* Il avait été bien plus despotique encore, bien plus cruel en Hongrie, où il avait voulu abolir en même temps la liberté de conscience des protestants, les priviléges de la nation, et faire déclarer le trône héréditaire dans sa famille, et il n'avait jamais marché à son but qu'à travers les supplices. On l'avait vu, en 1688, employer sans relâche trente bourreaux et leurs valets à exécuter les sentences que prononçait le tribunal qu'il avait institué à Éperies, dans la haute Hongrie, et cependant la crainte qu'inspirait Louis XIV lui tint lieu de forces et de vertus. Les puissances protestantes et libérales de l'Europe ne cessèrent pas de le seconder : ce fut à elles qu'il dut l'établissement de sa tyrannie [1].

Joseph, qui lui succédait à l'âge de vingt-sept ans, offrit la paix aux Hongrois, protesta qu'il était sans ressentiment contre eux, et qu'il pardonnerait toutes leurs offenses. Mais en même temps il exerçait sur les Bavarois, que le sort des armes venait de livrer entre ses mains, la plus cruelle oppression. Il voulait réunir le duché de Bavière à ses États héréditaires. La noblesse fut désarmée et ruinée par des contributions de guerre ; toutes les richesses de Munich furent enlevées, les villes soumises à des tailles désastreuses, toute la population virile des campagnes fut contrainte à entrer dans les armées autrichiennes. L'excès de l'oppression fit enfin éclater une révolte presque universelle. Joseph la désarma par une amnistie ; mais le pardon qu'il avait promis fut retiré dès que la résistance eut cessé : presque aucun des mécontents ne put se dérober au supplice. Ils furent pendus, décapités, écartelés, et

[1] Biogr. univ., t. XXIV, p. 178. — La Hode, l. LVII, p. 444. — Limiers, l. XV, p. 174.

leurs membres demeurèrent attachés sur des poteaux aux portes des villes. Les Hongrois, suffisamment avertis par cet exemple, se gardèrent d'accepter le pardon perfide qu'on leur offrait aussi. En même temps, le nouvel Empereur veillait avec inquiétude sur les révolutions des royaumes du Nord. Un jeune prince, qui se livrait plutôt à la fureur de la guerre qu'à la poursuite d'une politique raisonnable, Charles XII, entraînait les Suédois dans des expéditions aventureuses. Il voulait faire descendre du trône de Pologne le roi Auguste de Saxe : le 4 octobre 1705, il fit couronner à sa place le palatin Stanislas Leczinski, et il étonnait l'Europe par des victoires merveilleuses sur les Saxons, les Polonais et les Moscovites. La maison d'Autriche prenait intérêt à Auguste de Saxe, et ne savait où s'arrêterait le nouveau conquérant [1].

Louis XIV avait destiné Villars à commander l'armée de la Moselle ; Marsin était sur le Rhin ; Villeroi conserva l'armée de Flandre, Vendôme celle d'Italie, et Tessé, sous le roi Philippe V, celle d'Espagne. C'était Villars qui avait en tête l'ennemi le plus redoutable. Les grands amas de vivres et de munitions de guerre, que les alliés avaient faits à Trèves, indiquaient assez que Marlborough se proposait de pénétrer jusqu'en Lorraine par cette frontière : il y était attendu à bras ouverts par les peuples attachés à leur duc, et toujours vexés par Louis XIII et par Louis XIV ; et de ce côté, la Champagne et les provinces du centre étaient sans défense. Villars, dans le pays assez pauvre de la Sarre et de la Moselle, avait trois villes importantes à soutenir : Luxembourg, Thionville et Sarre-Louis. Chamillart lui écrivait qu'il avait autant d'infanterie que les ennemis et très-peu moins de cavalerie, et il lui insinuait de livrer bataille plutôt que de reculer. Au fait, les alliés avaient quatre-vingt-dix mille hommes effectifs, et Villars n'en comptait pas plus de cinquante-cinq mille. Il paraît, d'après toute la correspondance officielle durant cette guerre, que le roi et le ministre insistaient pour les partis hasardeux, se faisant toujours illusion sur leurs propres forces, que les généraux au contraire s'efforçaient de les retenir, et que les officiers avaient moins de confiance en eux-mêmes que leurs chefs. C'est peut-être là une conséquence des guerres trop prolongées, où même les plus braves se fatiguent de dangers toujours

[1] La Hode, l. LVII, p. 445. — Limiers, l. XV, p. 175, 184 et 187. — Larrey, t. VIII, p. 416. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 144-162. — Suite de Rapin Thoyras, t. XII, l. XXVI, p. 154.

renaissants; car la chance d'échapper aux blessures ou à la mort finit par disparaître tout à fait à leurs yeux [1].

Villars, qui avait étudié avec soin tout le pays dès le mois de février, tandis qu'il était encore couvert de neige, fit choix à Fronisberg, et dans les bois de Sirck, d'une forte position d'où il couvrait Thionville; il tirait ses subsistances de Metz, et avait des communications assurées avec Luxembourg et Sarre-Louis. La grande armée, composée d'Anglais, de Hollandais et d'Allemands de toutes les provinces de l'Empire, s'ébranla enfin, le 11 juin, se déploya sur les rives de la Sarre, et vint, le 13, camper en face de Villars. Mais Marlborough qui la commandait, après avoir reconnu la position des Français, la déclara inattaquable, et dès la nuit du 17 il délogea sans bruit. Le plan de sa campagne était ainsi manqué; il en rejeta la faute sur le prince Louis de Bade, qui lui était associé avec l'armée des cercles, et qui, disait-il, s'était mis trop tard en mouvement. Il y eut assez d'aigreur entre les deux généraux; Marlborough, gonflé d'orgueil par sa victoire de Blenheim, ne ménageait point ses collègues [2].

Après la retraite de Marlborough, Villars fut obligé de se priver d'une partie de ses troupes pour envoyer de forts détachements aux armées de Flandre et d'Italie. Avec le reste, il joignit, le 3 juillet, le maréchal Marsin, pour défendre de concert avec lui l'Alsace contre le prince de Bade; bientôt Marsin le quitta pour passer en Flandre, tandis que les contingents des cercles, toujours tardifs à se mettre en mouvement, arrivaient les uns après les autres au mois d'août, et donnèrent enfin aux Allemands une grande supériorité. Villars mit toute son habileté à défendre contre eux les lignes de Haguenau, qui ont douze lieues d'étendue, depuis les montagnes jusqu'au fort Louis sur le Rhin; il n'avait que trente-cinq mille hommes à opposer à plus de cinquante mille; il tint ses troupes réunies au lieu de les éparpilller sur le terrain qu'il avait à défendre, et il parvint à terminer la campagne sans s'être laissé entamer [3].

Mais Villars était le plus habile et le plus heureux des généraux qui restaient à la France, et cependant le succès de sa campagne était tout négatif. Louis XIV mettait plus de confiance dans Villeroi, son ami

[1] Lettre à M. de Chamillart, du 7 juin, Mém. de Villars, t. LXIX, p. 183.

[2] Mém. de Villars, p. 185. — Suite de Rapin Thoyras, t. II, l. XXVI, p. 148. — La Hode, l. LVII, p. 441. — Limiers, l. XV, p. 183.

[3] Mém. de Villars, t. LXIX, p. 188-200.

d'enfance ; il prenait sa présomption pour la conscience de son habileté; c'était à lui qu'il avait confié sa plus puissante armée. Il lui avait adjoint l'électeur de Bavière, qu'il avait fait gouverneur des Pays-Bas, pour le dédommager de la souveraineté qu'il avait perdue ; et l'on avait donné à ce prince la réputation d'un habile général, parce qu'il avait beaucoup fait la guerre et qu'il y avait montré une grande bravoure. Villeroi avait sous ses ordres cent dix-neuf bataillons et cent soixante escadrons. Au commencement de la campagne, il avait pris Huy et menaçait Liége. Mais dès que Marlborough avec la grande armée des alliés, abandonnant Villars, s'était porté sur les Pays-Bas, il était rentré précipitamment dans les lignes que depuis deux ans il fortifiait avec soin. Elles s'étendaient des bords de la Meuse près de Namur, jusqu'au confluent de la Dyle avec l'Escaut, au-dessous de Malines. Elles fermaient ainsi, à l'aide de plusieurs rivières dont elles suivaient les bords, l'entrée des Pays-Bas du côté de l'Allemagne ; mais elles avaient au moins vingt lieues d'étendue. On a peine à bien garder sur tous les points des fortifications qui ont un si long développement, lorsqu'on n'a pas une position centrale d'où l'on puisse se porter toujours à temps à la rencontre de l'ennemi. Le 18 juillet, à quatre heures du matin, dix-huit à vingt mille hommes, commandés par les barons de Hompech et de Werderen, pénétrèrent dans les lignes par le pont du château de Wangen, tandis que Marlborough avait distrait l'attention des Français par deux autres attaques. Toutefois Villeroi et l'électeur de Bavière prirent sans hésiter le parti le plus sage. Au lieu de s'obstiner à faire déloger les ennemis de leurs lignes, ils firent leur retraite en bon ordre et sans se laisser entamer jusqu'au camp du Parc, près de Louvain, déjà illustré dans les précédentes guerres comme l'asile assuré du plus faible. Quinze jours après, ils le quittèrent pour prendre une position non moins avantageuse entre la petite rivière d'Ysche et la forêt de Soignies. Marlborough les y suivit, et arrivant en face des Français, le mardi 18 août, après midi, il voulut commencer aussitôt l'attaque. Les généraux alliés demandèrent un conseil de guerre; ils furent d'accord qu'on pouvait réussir, mais en sacrifiant peut-être la moitié de l'armée. Marlborough faisait peu de cas de la vie de ses soldats, presque tous mercenaires étrangers qu'il n'estimait qu'au prix qu'ils lui coûtaient. D'ailleurs, une défaite ne pouvait compromettre la sûreté de son pays, bien éloigné du théâtre de la guerre. Les généraux hollandais et allemands avaient d'autres devoirs à remplir : ils se

refusèrent à attaquer. Marlborough les accusa avec hauteur de lui avoir fait perdre une victoire dont il était assuré ; et il lui resta la réputation de ne pas savoir se faire aimer des généraux qui servaient avec lui [1].

En Italie, la France avait encore des succès. Vendôme s'était enfin rendu maître de Verrue le 9 avril, après un siége qui avait cruellement fatigué son armée, et durant lequel les Piémontais s'étaient signalés par des actions d'une grande valeur ; il avait ensuite détruit les fortifications de cette place si longtemps redoutable. Pendant ce temps son frère le grand-prieur forçait les impériaux à évacuer Rovere, Ostiglia et la Mirandole. Toutefois, l'Empereur savait tirer parti des revers même de ses alliés. François Pic de la Mirandole ayant, le 11 mai, livré sa capitale aux Français qui l'assiégeaient, l'Empereur déclara que par cet acte de félonie il avait perdu sa souveraineté, et quand les armées autrichiennes devinrent maîtresses de l'Italie, il vendit la principauté de la Mirandole au duc de Modène pour le prix de deux cent mille doublons. En Savoie, Montmélian avait enfin capitulé, au milieu de décembre, après un blocus de dix-huit mois ; le duc de la Feuillade, au mois d'avril, s'était rendu maître de Villefranche et de Nice. Le château de cette dernière ville tenait encore ; le maréchal de Berwick fut appelé des Cévennes, où il avait remplacé Villars, pour en faire le siége. Il s'en rendit maître seulement le 4 janvier 1706. Pendant ce temps la Feuillade pressait toujours plus le duc de Savoie ; il assiégeait Chivas, dont il se rendit maître le 29 juillet. Il parlait même d'assiéger Turin. Le duc de Savoie, réduit au désespoir, implorait les secours de ses alliés. Les puissances maritimes lui faisaient bien toucher quelque argent, mais c'était de soldats qu'il avait besoin, et le prince Eugène, son parent, qui l'avait entraîné dans l'alliance de l'Autriche, et qui se reprochait sa détresse, faisait des efforts inouïs pour lui amener des secours. Toutefois Vendôme et son frère le grand-prieur avaient repoussé les garnisons autrichiennes de tous les pays situés entre le Mincio et l'Adige. Eugène ne put point déboucher par la route de terre dans les plaines de Lombardie ; il hasarda de transporter son armée au travers du lac de Garda, et il y réussit. Ayant débarqué à Salo, il s'étendit bientôt dans le Bressan, puis le Bergamasque, et il n'avait plus à franchir que l'Adda pour entrer dans le Milanais, lorsque Vendôme se

[1] La Hode, l. LVII, p. 448. — Suite de Rapin Thoyras, t. XII, l. XXVI, p. 153. — Lamberty, t. III, p. 476.

présenta pour lui tenir tête, le 15 août, au pont de Cassano. En avant de cette ville, située sur la droite de la rivière, est une île formée par un canal qui sort et rentre dans l'Adda par sa rive gauche. Les Français avaient fortifié les deux ponts de cette île : le prince de Linange, à la tête de l'avant-garde d'Eugène, se rendit maître du premier de ces ponts et entra dans l'île ; après un combat acharné les Français le forcèrent d'en ressortir. Eugène ramena lui-même les Autrichiens à la charge, il reprit le pont, et s'empara de l'île entière : il semblait sur le point de se rendre maître du second pont, qui l'aurait introduit dans Cassano, lorsqu'à son tour Vendôme, qui se trouvait au milieu de la mêlée, qui avait eu un cheval tué sous lui, un page tué à ses côtés, enleva ses grenadiers par son exemple, nettoya le pont, chassa les Autrichiens de l'île et enfin du second pont. Le nombre des morts fut si grand de part et d'autre, et si égal, que les deux généraux s'attribuèrent la victoire. Cependant Eugène avait évidemment échoué dans son entreprise de porter du secours au duc de Savoie. Il se retira ; Vendôme, de son côté, ne se sentit pas en état de le poursuivre[1].

En Espagne, Louis XIV s'était vu forcé de céder à la passion d'une reine de dix-sept ans et de lui rendre son amie, sa confidente, la princesse des Ursins, plutôt que de se faire une ennemie d'un enfant qui dominait absolument son mari et qui préférait sa camarera-mayor à son royaume. D'ailleurs Louis avait échoué dans tous les moyens qu'il avait essayés pour gouverner l'Espagne. Aucune réforme n'était possible avec le cardinal Portocarrero et les seigneurs castillans qui avaient déterminé Charles II en faveur de la France. Ils mettaient leur patriotisme à ne changer aucun des anciens usages, à ne réformer aucun des anciens abus. D'autre part, il n'y avait pas un des Français arrivant en Espagne qui ne les blessât par sa prétention de tout juger, tout blâmer et tout réformer. L'ambassadeur du roi de France surtout n'hésitait pas à se croire, de droit, le tuteur du royaume. Déjà trois ambassadeurs, le cardinal d'Estrées, son neveu l'abbé, et le duc de Gramont, avaient offensé tour à tour le roi, la reine, la nation, et les généraux français en Espagne. Louis s'était convaincu de la déplorable faiblesse, de l'incapacité de son petit-fils. Ayant permis à la princesse des Ursins de venir à Versailles, il avait été charmé de son esprit et de ses manières; il avait reconnu que par elle, et par elle seule, il pouvait gouverner la

[1] La Hode, l. LVII, p. 452-458. — Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXXV, p. 320-328. — Muratori, ad. ann., p. 82.

cour de Madrid. Ayant concerté avec elle toute sa conduite future, il lui avait rendu Orry pour diriger les finances, et avait choisi le président Amelot, homme habile, mais modeste, sans naissance, et tout dévoué à la princesse, pour ambassadeur. Ces deux hommes revinrent à Madrid dès le commencement de l'année ; la princesse des Ursins seulement au mois de juillet. Auparavant elle s'était liée avec Mme de Maintenon d'une amitié intime, et dès lors elles s'écrivirent chaque semaine des lettres qui nous ont été conservées. On y voit avec étonnement la modestie, ou plutôt l'humilité de Mme de Maintenon, qui, éblouie par la naissance et le rang de la princesse, lui parle toujours comme son inférieure, proteste de son aversion pour les affaires qu'elle n'entend pas, se refuse à donner aucun conseil, aucune idée, affirme qu'elle n'a, qu'elle ne veut avoir aucune influence, mais en même temps se livre avec beaucoup de charme à ses sentiments pour le roi, pour la duchesse de Bourgogne et sa sœur, et pour la France [1]. La princesse des Ursins, au contraire, ne laisse percer dans aucune de ses lettres l'esprit ou la capacité que ses contemporains lui attribuent.

Pendant que toute l'attention du roi et de la reine d'Espagne se consumait en intrigues de palais; qu'ils appelaient et renvoyaient des ministres, sans accorder à aucun leur confiance ; qu'ils ne comprenaient que la cour et ne voyaient jamais la monarchie, leurs affaires déclinaient rapidement. L'année précédente, ils avaient perdu Gibraltar par un effet de l'incurie universelle ; dans celle-ci, ils compromirent, ils sacrifièrent toutes les ressources de leur monarchie pour reprendre ce rocher. Le siége en avait été formé dès le mois d'octobre précédent; il continua tout l'hiver. Le maréchal de Tessé y vint remplacer Villadarias, qui avait plus de talents que lui. La forteresse, constamment ravitaillée par la flotte anglaise, ne pouvait être attaquée avec succès si elle ne l'était aussi par mer. L'ordre fut donné au baron de Pointis, qui était à Cadix avec treize vaisseaux, de se présenter devant Gibraltar. En vain il représenta que les Anglais avaient trente-cinq vaisseaux de ligne dans le Tage, que l'amiral Leake, qui les commandait, connaissait tous ses mouvements et lui fermerait la retraite. Il fallut obéir : le 16 mars il arriva devant la forteresse, le 21 il reconnut les Anglais derrière lui ; il tenta alors de s'ouvrir un passage à travers leur ligne,

[1] Lett. inéd. de mad. de Maintenon et de la princesse des Ursins, 4 vol. in-8o, 1826. — Lord Mahon, War of the Success., ch. 3, p. 120. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 151. — Mém. du duc de Noailles, t. LXXII, p. 346, seqq.

il y perdit cinq de ses vaisseaux. Tessé fut ensuite obligé de lever le siége le 23 avril ; mais son armée était tellement affaiblie, qu'elle n'était plus en état de tenir tête aux Portugais [1].

L'armée portugaise, commandée tour à tour par le marquis de Corzana, lord Galloway et le baron de Fagel, chacun pendant une semaine, ne devait pas attendre de cette division du commandement beaucoup d'unité ou de talent militaire dans la direction de son attaque ; mais la frontière d'Espagne était ouverte, aucune place n'était mise en état de défense, et avant que les chaleurs forçassent les alliés à mettre leurs troupes en quartiers, ils avaient pris Salvatierra, Valenza d'Alcantara et Albuquerque. Les cruautés et les profanations qu'ils y commirent et qu'on attribuait à l'impiété des Anglais et des Hollandais, augmentèrent la répugnance que Charles III inspirait aux Espagnols ; dans une médaille frappée à Madrid, on le nommait *roi catholique par la faveur des hérétiques*. Mais les grands étaient moins délicats sur l'honneur national. Quoique l'amirante de Castille, longtemps négligé et humilié, fût mort à la suite de l'archiduc, d'autres transfuges se préparaient à suivre son exemple : les Anglais avaient commencé à leur offrir de l'argent à pleines mains, et plusieurs se laissaient gagner. Des conspirations furent ourdies à Madrid, à Grenade, à Cadix ; elles furent découvertes et punies ; mais celle de Barcelone réussit. La Catalogne, qui s'était donnée aux Français à la fin du règne de Louis XIII, et qui leur avait confié la défense de ses libertés, avait eu cruellement à s'en repentir ; un profond ressentiment du traitement qu'elle avait éprouvé sous Richelieu et sous Mazarin couvait toujours dans le cœur des peuples. Le prince de Darmstadt l'avait nourri pendant que, sous Charles II, il commandait dans la province ; la jalousie et la haine que les Catalans ressentaient contre les Castillans ajoutaient à cet esprit de parti. Lord Peterborough, qui était parti d'Angleterre sur l'escadre de sir Cloudesley Showel, avec trois mille Anglais et deux mille Hollandais de bonnes troupes, et qui était maître de débarquer, selon son meilleur jugement, en Espagne, ou d'aller secourir le duc de Savoie en Piémont, avait recueilli sur sa flotte l'archiduc Charles à Lisbonne, et le prince de Darmstadt à Gibraltar, avec un renfort de deux mille hommes ; il avait pris terre dans la baie de Valence, et il

[1] La Hode, l. LVII, p. 459. — Mém. de Tessé, t. II, ch. 9, p. 151. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 152. — Lord Mahon, ch. 4, p. 126. — W. Coxe, ch. 12, p. 419.

avait trouvé le peuple de cette province irrité contre les Français, dégoûté de Philippe V, et prêt à se déclarer contre l'archiduc qu'il fit, pour la première fois, proclamer dans le château de Denia comme roi de l'Espagne et des Indes. De là il songeait à se porter par une marche rapide sur Madrid dont il n'était qu'à cinquante lieues. Il aurait peut-être réussi, car il n'aurait trouvé ni armée ni place forte sur sa route. Mais l'archiduc et Darmstadt n'aimaient pas les mesures hasardeuses; et lord Peterborough, habile partisan, et plus chevalier que général ou homme d'État, leur inspirait peu de confiance. Ils le forcèrent de se rembarquer pour se présenter devant Barcelone le 16 août : ils trouvèrent la ville bien pourvue de munitions et de troupes ; l'habile et fidèle don Francisco de Velasco en était toujours vice-roi ; il ne fallait pas moins de trente mille hommes pour en faire le siége, et quand Peterborough eut débarqué ses sept mille soldats, ce fut à grand'peine si quinze cents miquelets et brigands des montagnes vinrent le joindre. Cependant l'archiduc et Darmstadt s'obstinaient à cette entreprise sans indiquer de moyen pour la faire réussir ; tous les officiers généraux, au contraire, protestaient contre, et les Hollandais allaient jusqu'à menacer de ne plus obéir. L'armée était sur le point de se rembarquer, lorsque, le 13 septembre, Peterborough surprit la citadelle de Monjouy, entreprise conduite avec autant d'adresse que d'intrépidité. Le prince de Darmstadt y fut tué d'un éclat de bombe. Mais ses partisans à Barcelone, qui jusqu'alors n'avaient pas osé se montrer, encouragés par la conquête d'une citadelle réputée imprenable, éclatèrent alors de toutes parts ; don Francisco de Velasco n'eut plus le pouvoir de les contenir : le 5 octobre il fut contraint à capituler dans Barcelone, et en peu de semaines toute la Catalogne et tout le royaume de Valence se déclarèrent pour Charles III [1].

(1706.) Les alliés avaient obtenu des succès alarmants en Espagne, mais sur tous les autres théâtres de la guerre la France présentait encore une contenance redoutable ; si elle avait perdu la Bavière, elle avait conquis d'autre part presque tous les États de Savoie. Louis pouvait donc, sans humiliation, demander la paix, et il pouvait croire que ses propositions seraient écoutées. Mais les alliés, enorgueillis des

[1] Lord Mahon, War of the Succession, ch. 4, p. 130-160. Son récit animé et pittoresque est fondé sur des pièces originales ; les suivants méritent bien moins de confiance. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 168-182. — W. Coxe, ch. 12, p. 431. — La Hode, l. LVII, p. 463.

avantages qu'ils venaient d'obtenir, repoussant dédaigneusement toutes ses ouvertures, il ne restait à Louis et à Philippe V d'autre parti à prendre que de redoubler d'efforts pendant l'hiver, pour se mettre en état de soutenir vaillamment la campagne suivante. Or la guerre avait commencé quand la nation était encore toute saignante de ses combats contre la ligue d'Augsbourg, quand le commerce et l'agriculture étaient dans la souffrance, la population épuisée, et les finances ruinées. Dès lors quatre campagnes contre l'Europe tout entière, dans lesquelles la France avait dû mettre au service de l'Espagne ses trésors et ses soldats, avaient infiniment augmenté la détresse nationale. On n'avait jamais pu faire face au présent qu'en sacrifiant l'avenir, en fatiguant le crédit par des emprunts toujours plus onéreux, en vidant tous les magasins, tous les arsenaux, en poussant tout à l'extrême : chaque campagne rendait la campagne suivante plus difficile ou plutôt plus impossible. Tandis que les levées de soldats ne pouvaient se faire qu'avec des rigueurs intolérables, en portant la désolation dans toutes les campagnes, la noblesse, qui fournissait seule les officiers, et qui suivait toujours tout entière le métier des armes, se montrait également dégoûtée de la guerre. Elle en critiquait toutes les opérations, elle se défiait de tous les généraux ; elle allait tard à l'armée et en revenait de bonne heure, ne voulant point s'astreindre à demeurer avec les troupes en quartiers d'hiver ; enfin, et c'était le caractère le plus étrange et le plus affligeant de l'époque, on ne voyait éclore chez elle aucun talent réel pour la guerre, soit que tous ceux que la nature avait richement doués pour cette carrière eussent péri jeunes dans les combats, soit que l'espèce de contrainte qu'imposait Louis XIV et l'uniformité à laquelle il condamnait tout ce qui l'approchait, frappassent le génie de stérilité. Jusqu'à la fin de son règne on vit chaque année le nombre des généraux français diminuer. Le roi était réduit à ne mettre à la tête de ses armées que des hommes qui avaient passé le méridien de la vie, qui tous étaient chargés de blessures et d'infirmités, et près desquels on ne voyait plus s'élever de jeunes et habiles capitaines.

Mais en général, on ne voulait point tenir compte au roi et aux ministres des difficultés de leur situation ; on demandait aux uns et aux autres de faire ce qu'ils auraient fait vingt et trente ans auparavant, tandis que c'était justement parce qu'ils l'avaient fait vingt et trente ans auparavant qu'ils ne pouvaient plus le faire de nouveau. On disait que Louis, parvenu à l'âge de soixante-huit ans, n'avait plus cette

vigueur que l'âge et la santé donnent seuls ; qu'accoutumé à tout pouvoir, il voulait encore tout faire ; qu'il se croyait en état de suppléer par son expérience à la légèreté et à l'ignorance de Chamillart ; qu'il se confirmait dans son ancien aveuglement pour Villeroi ; qu'il était ainsi surchargé d'occupations, arriéré dans ses travaux ministériels, et tenu dans l'ignorance par la tendresse même de Mme de Maintenon, qui ne permettait pas qu'on l'alarmât jamais par des rapports affligeants. On disait que, trompé par sa propre dévotion et celle de ses entours, il voulait sanctifier ses armes en ne les confiant jamais qu'à ceux dont la foi était pure, en sorte qu'il faisait toutes ses promotions militaires en vue de son salut, et non de la défense de l'État[1].

La guerre devait se continuer sur quatre théâtres principaux : Villeroi commandait toujours en Flandre, Villars sur le Rhin, Vendôme en Italie, et Berwick avait été renvoyé en Espagne. La plus importante de ces quatre armées était celle de Villeroi, elle passait quatre-vingt mille hommes. Le roi désirait vivement ouvrir la campagne par une victoire, et se mettre ainsi dans une position meilleure pour traiter de la paix qu'il désirait par-dessus tout. Il aurait voulu que cette victoire fût gagnée par Villeroi qu'il aimait, et lorsque celui-ci partit de Versailles à la mi-avril, il lui recommanda d'en chercher l'occasion. Villeroi, consultant plus ce désir du roi que les convenances de la guerre, sortit de ses lignes au bout de peu de semaines, et marcha vers Tirlemont, ensuite vers Ramillies, pour chercher l'ennemi. Cependant un succès obtenu par Villars à l'armée d'Allemagne, ayant permis d'affaiblir celle-ci, le roi ordonna à Marsin de prendre dix-huit bataillons et vingt escadrons de cette armée, d'y joindre encore vingt escadrons qu'il trouverait sur la Moselle, et avec ce puissant renfort d'aller se réunir à Villeroi. En même temps, quatre courriers coup sur coup furent envoyés par Chamillart à Villeroi, pour lui recommander de ne rien entreprendre que cette jonction ne fût faite. Il paraît que Villeroi avait été piqué des premiers ordres du roi, qu'il avait cru qu'on le soupçonnait de peu d'empressement à combattre[2], et qu'avec la forfanterie que chacun lui reprochait, il s'était vanté qu'il allait rétablir l'honneur et la fortune de la France par une grande victoire. Il ne tint donc aucun compte de l'avis que lui donna Chamillart d'attendre Marsin, et

[1] La Hode, l. LVII, p. 467. — Mém. de Feuquières, t, II, p. 138. — Mém. de Saint-Simon, passim.

[2] Saint-Simon, t. V, p. 80.

ce fut la cause de la haine qui éclata ensuite entre lui et ce ministre. Il semble cependant qu'il ne sut ni ranger son armée en bataille, ni deviner les mouvements de son ennemi, ni pourvoir aux occurrences du combat, ni surtout écouter les conseils de personne.

Cet ennemi était toutefois bien redoutable, c'était Marlborough, qui, de son côté, était entré de bonne heure en campagne avec l'intention de livrer bataille, et qui avait fait la moitié du chemin pour rencontrer les Français. Le 23 mai, comme Villeroi commençait à prendre position sur le champ de bataille qu'il avait choisi, il fut averti que Marlborough marchait à lui. Arrivé en vue de l'ennemi, le général anglais reconnut que les Français avaient appuyé leur droite à la rivière de Méhaigne ; c'est là qu'ils avaient placé les meilleures troupes de leur armée, formant la maison du roi ; leur gauche était couverte par des marais au milieu desquels prend sa source la rivière de la petite Gette ; deux villages en avant de leur front étaient occupés par leur infanterie : Ramillies au centre, et Tavières à droite, au bord de la Méhaigne. Dès onze heures, la canonnade commença, et elle dura trois heures avant que les armées s'abordassent. Pendant ce temps, Marlborough s'était assuré que les marais de la Gette ne pouvaient être franchis ; en sorte que toute l'aile gauche des Français ne pouvant ni attaquer ni être attaquée, demeurait complétement inutile ; il résolut, en conséquence, de porter tout son effort contre leur aile droite ; pendant la canonnade, il fit filer toutes ses troupes vers les bords de la Méhaigne. En vain Villeroi en fut averti, il ne voulut pas le croire, et il ne changea rien à sa disposition ; par une étrange négligence, il laissa même entre les deux lignes de son armée le terrain embarrassé par ses bagages. A deux heures, les Anglais, en colonne serrée de quatre lignes, fondirent tout à coup sur la maison du roi. Au lieu de laisser, comme de coutume, un espace assez large entre leurs escadrons de cavalerie, ils se touchaient tous. Les Français de la maison du roi les chargèrent aussitôt avec impétuosité ; ils percèrent tout ce qu'ils avaient devant eux, quelques-uns arrivèrent jusqu'à la quatrième ligne ; mais leurs escadrons étaient espacés selon l'usage ordinaire. Entre les trouées qu'ils avaient faites, d'autres escadrons ennemis étaient demeurés intacts, qui les prirent aussitôt en flanc et n'eurent pas de peine à les rompre. En un quart d'heure, cette bataille de cavalerie fut décidée, et la déroute des Français était certaine avant que Villeroi eût pris aucune mesure pour y porter remède. En même temps, toutes les colonnes d'infan-

terie anglaise fondaient sur les deux villages de Ramillies et de Tavières avec une grande supériorité de forces, puisque toute leur armée y était rassemblée, tandis que Villeroi n'avait destiné que quelques bataillons à les garder. Bientôt la droite des Français fut rompue, et les bagages qui se trouvaient entremêlés avec les soldats, augmentèrent la confusion. La gauche, qui était demeurée intacte, fit d'abord sa retraite en bon ordre, se dirigeant vers Louvain. La perte n'était pas encore très-considérable, et Marlborough aurait hésité à poursuivre l'armée française entrée dans ses lignes. Mais le soldat français était trop intelligent pour n'avoir pas reconnu les fautes de ses chefs dont il était victime. Cette connaissance même ajoutait à sa terreur ; elle fut bientôt contagieuse. Dès que l'obscurité fut venue, au passage de Jodoigne qui se trouvait embarrassé par les chars et les bagages, les soldats se débandèrent et jetèrent leurs armes pour fuir plus vite. La déroute fut si générale que ce qu'on put réunir ne suffit plus pour garder le passage de la Dyle. On gagna Bruxelles, puis on l'évacua trois jours après ; on passa la Dendre à Alost, pour se réfugier sous le canon de Gand, mais on ne s'y crut pas longtemps en sûreté ; l'armée, qui n'avait pas eu plus de quatre mille hommes de tués, mais qui avait perdu un grand nombre de prisonniers, se retira enfin sous les murs de Lille, abandonnant Malines, Bruxelles, Anvers, Bruges, Gand, Louvain, Audenarde, dont aucune n'était préparée à soutenir un siége ; et se laissant enlever dans cette honteuse déroute un nombre infini de prisonniers, son artillerie, ses caissons, ses bagages, et tout ce que Marlborough voulut lui prendre [1].

La terreur panique de l'armée gagna les villes fortes : Ostende, assiégée la première, ne tint que quatorze jours ; Menin, qui fut attaqué ensuite, n'en tint que vingt. Cependant le maréchal Marsin était arrivé avec les troupes qu'il avait dû amener pour la bataille ; d'autres étaient en route ; l'armée, appuyée sur la ceinture de places fortes qui entoure la France, ne courait plus de danger ; mais la consternation, la douleur, et bientôt l'indignation contre Villeroi éclatèrent de toutes parts. Il avait laissé passer six jours sans donner de ses nouvelles au roi depuis la première annonce de la déroute, et Louis XIV, qui, malgré la sérénité et le calme qu'il montrait seul au dehors, était

[1] Feuquières, t. IV, p. 16-30, avec un plan de la bataille. — Saint-Simon, t. V, p. 80-84. — Suite de Rapin Thoyras, t. XII, l. XXVI, p. 197. — La Hode, l. LVII, p. 470. — Limiers, l. XV, p. 195. — Larrey, t. VIII, p. 487.

dévoré de douleurs et d'inquiétude, fut contraint d'envoyer Chamillart, le ministre sur lequel pesait le double fardeau de la guerre et des finances, à Lille et à Courtrai, pour juger lui-même de l'état de l'armée. Chamillart, dans son rapport, n'épargna probablement pas Villeroi, qui était allé chercher la bataille sans attendre Marsin, contre les ordres du ministre; qui l'avait livrée sans consulter l'électeur de Bavière, auquel il était associé pour le commandement, et qui depuis semblait avoir perdu la tête et avoir, malgré son état-major, résolu seul d'abandonner tous les Pays-Bas. Le déchaînement contre lui, à l'armée, à la cour, à Paris, était universel : on relevait toutes ses fautes, on ne parlait que de son ineptie, de sa forfanterie, de son entêtement; le roi seul, tout résolu qu'il était à lui ôter le commandement, resta fidèle à l'amitié. « Il le plaignit, le défendit, lui écrivit de sa main qu'il étoit » trop malheureux à la guerre, qu'il lui conseilloit et lui demandoit » comme à son ami de lui mander sa démission du commandement » de l'armée; qu'il vouloit qu'il parût que ce n'étoit que sur ses instances » qu'il l'en déchargeoit, qu'il le verroit auprès de lui avec plus d'amitié » que jamais et qu'il pouvoit s'assurer du gré et du compte qu'il lui » tiendroit d'un sacrifice qui lui coûtoit autant et plus qu'à lui-» même [1]. » Le présomptueux Villeroi ne répondit à ces affectueuses instances qu'avec orgueil et avec roideur : « qu'il étoit malheureux, il » est vrai, mais qu'il n'avoit point failli et que ce seroit se condamner » lui-même que de donner sa démission. » Il persista, quoique sollicité à plusieurs reprises par le roi, avec un redoublement de bonté; quand il reçut enfin l'ordre de revenir, il ne se montra à la cour que boudeur, offensé, hargneux, repoussant tous les conseils de sa fidèle amie Mme de Maintenon et blessant le roi jusqu'au cœur [2]. Le roi cependant fit venir en hâte Vendôme de l'armée d'Italie, comme l'homme dont la réputation relèverait le mieux le courage du soldat. Il envoya le duc d'Orléans son neveu et son gendre, alors âgé de trente-deux ans, remplacer Vendôme en Italie, quoique depuis longtemps il eût pris pour maxime de ne point confier d'armée aux princes du sang. Cette double nomination fut universellement approuvée; elle ne tarda pas cependant à être suivie de nouvelles calamités.

Au commencement de cette campagne, Vendôme avait eu encore des succès brillants en Italie. Pendant l'hiver qui la précéda il était revenu

[1] Saint-Simon, t. V, p. 89.
[2] Lettre de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, t. I, p. 7, et passim.

à la cour, mais il avait, en son absence, confié son armée au comte de Médavi, officier intelligent auquel il avait communiqué ses projets et qui avait tout préparé pour les exécuter le jour même, 16 avril, que Vendôme arriverait de Versailles. Il s'agissait de surprendre les quartiers de Reventlaw, général danois, qui, de son côté, remplaçait le prince Eugène alors retourné à Vienne. En effet, ayant marché toute la nuit du 18 au 19 avril, Vendôme, à l'aube du jour, fondit, à Calcinato, sur les Allemands qui ne se tenaient point en garde : leurs espions avaient annoncé que Vendôme à son retour avait trouvé un grand désordre dans son camp, et avait reproché à Médavi d'avoir laissé les soldats sans pain, sans souliers et sans armes, au point de le condamner pour longtemps à l'inaction ; jamais au contraire les Français n'avaient été plus prêts au combat ; les Allemands furent enfoncés et mis en fuite. Vendôme avait compté qu'ils seraient coupés dans leur retraite par un parti de cavalerie qu'il avait poussé sur Montechiaro ; la valeureuse résistance des Allemands qui gardaient ce poste, donna aux fuyards le temps de gagner pays, mais ils ne s'arrêtèrent qu'à Salo, après avoir perdu deux mille morts, autant de prisonniers, leurs équipages et une partie de leurs canons. Pendant ce temps le prince Eugène arrivait d'Allemagne avec des renforts, mais il jugea nécessaire de retirer ses troupes des rives du lac de Garda et de les concentrer derrière l'Adige ; on les y croyait encore quand Vendôme quitta l'Italie pour aller prendre le commandement de l'armée de Flandre [1].

Villars avait eu aussi des succès sur le Rhin ; au commencement de la campagne, il avait repoussé les ennemis des lignes de la Mottern, et le 2 mai, se jetant le premier à l'eau dans une inondation par laquelle le prince de Bade avait cherché à se couvrir devant Fort-Louis, il avait traversé avec ses grenadiers un demi-quart de lieue d'une plaine qui semblait convertie en lac ; il avait fait fuir les ennemis devant lui, pris Lauterbourg, Haguenau, Crusenheim et fait assez de prisonniers pour échanger à peu près tous ceux qui restaient de la bataille de Blenheim ; mais bientôt le roi lui ayant retiré toutes ses meilleures troupes pour renforcer les autres armées, il dut se tenir sur la défensive, tandis que de nouveaux revers frappaient de toutes parts les Français [2].

La nouvelle dynastie en Espagne se regardait comme exposée au plus

[1] Feuquières, t. IV, p. 5. — C. Botta, l. XXXV, p. 331. — Muratori, ad ann., p. 86. — La Hode, l. LVII, p. 475.

[2] Mém. de Villars, p. 200-211.

grand péril par la révolte de la Catalogne et de Valence; un sourd mécontentement régnait aussi dans l'Aragon, et il semblait que tout l'héritage qui avait été apporté à la couronne d'Espagne par Ferdinand le catholique allait se déclarer pour les Autrichiens. Philippe V montra alors une obstination qui dans des occasions bien rares pouvait lui tenir lieu de vigueur : il déclara qu'il conduirait en personne son armée pour recouvrer Barcelone; il laissa la régence à sa femme sous la direction de la princesse des Ursins et de l'ambassadeur Amelot; il prit pour son conseil le maréchal de Tessé, et il obtint que le duc de Berwick, qui venait d'être nommé maréchal, lui fût envoyé pour commander sur la frontière opposée aux Portugais. Philippe réussit en effet à rassembler vingt mille hommes, avec lesquels il entra le 8 mars en Catalogne; mais toutes les ressources de l'Espagne avaient été sacrifiées pour former l'armée royale ; Berwick ne trouva point d'armée à Badajos, où il arriva le 27 mars : il ne put réunir que cinq ou six mille hommes de cavalerie. Les ennemis s'approchaient cependant avec plus de vingt-cinq mille hommes, et les commandants de chaque province, voulant se réserver à eux-mêmes une petite armée, refusaient d'obéir ou d'amener leurs troupes au maréchal de Berwick [1].

Cependant Philippe avait paru devant Barcelone, au commencement d'avril, avec le maréchal de Tessé, tandis que le comte de Toulouse, avec trente vaisseaux de ligne, attaquait cette ville du côté de la mer. Si les moyens des assiégeants semblaient trop faibles pour une si grande entreprise, ceux des assiégés n'étaient pas mieux proportionnés à la défense. La pauvreté et l'incapacité espagnoles se faisaient sentir également dans l'une et l'autre armée; le prétendant allemand au trône n'était pas supérieur au prétendant français. Charles III, comme Philippe V, avait du courage, mais aucune espèce de talent; comme lui, il se laissait conduire par les personnes les moins propres à lui donner de bons conseils. Charles III, avec une faible garnison, demeura dans la ville. Lord Peterborough, avec une troupe plus faible encore, se chargea de harceler les assiégeants en se portant sur leurs derrières. Cependant Monjouy, dont les brèches n'étaient point encore fermées, fut pris après vingt-trois jours de siége : l'artillerie de cette citadelle commençait à foudroyer la ville située au-dessous; de larges brèches étaient ouvertes aux murs, et un général plus entreprenant que Tessé s'en serait déjà

[1] Mém. du mar. de Berwick, t. LXVI, p. 46. — Lord Mahon, c. 5, p. 174.

rendu maître, lorsqu'une puissante flotte anglaise, commandée par sir John Leake, et portant à son bord le général Stanhope et des troupes de débarquement, entra le 12 mai dans la rade de Barcelone. Le comte de Toulouse, qui lui était fort inférieur en forces, fut obligé de se retirer à son approche, et Philippe V, levant le siége avec précipitation et abandonnant son artillerie et ses bagages, fut contraint à son tour de s'acheminer, avec son armée ruinée par les maladies, non pas vers sa propre capitale, mais vers les frontières de France en Roussillon [1]. Il revint cependant à Madrid presque sans suite par Pampelune; mais il y arriva au commencement de juin, seulement à temps pour l'évacuer. Berwick n'avait pas cinq mille hommes pour tenir tête aux alliés qui s'avançaient des frontières de Portugal, et qui entrèrent à Madrid le 25 juin, tandis que Philippe, la reine et la princesse des Ursins s'étaient retirés à Burgos.

De nouvelles calamités ne tardèrent pas à atteindre les Français en Italie. C'était là qu'ils avaient leur meilleure armée; le maréchal de la Feuillade, gendre de Chamillart, avait été chargé du siége de Turin. Son beau-père avait pris à tâche d'assurer ses succès; il avait mis sous ses ordres soixante-huit bataillons et quatre-vingts escadrons, formant ensemble au moins quarante mille hommes, avec un superbe parc d'artillerie de cent vingt-huit canons, cinquante mortiers, et toutes les provisions de guerre et de bouche en proportion. Mais la Feuillade, insolent, entêté, présomptueux, n'écoutant personne, n'avait que de la bravoure et aucun talent pour la guerre. Le duc de Savoie avait confié le commandement de Turin, avec une bonne garnison, parfaitement approvisionnée, à un général allemand, le comte de Thaun. Lui-même il s'était chargé, avec une troupe légère, d'inquiéter les assiégeants sur leurs derrières. La Feuillade se flatta de le prendre et se mit à sa poursuite avec sa cavalerie. Victor-Amédée se fit un jeu de l'y encourager, de se montrer, de s'exposer à un péril imminent, aux dernières privations, puis de disparaître; en sorte que la Feuillade s'acharna à cette poursuite et y ruina son armée, au lieu de presser le siége. Pendant ce temps Vendôme devait arrêter le prince Eugène, qui arrivait d'Allemagne avec de puissants secours. Mais c'était justement le moment où

[1] Lord Mahon, War of the Succession, c. 5, p. 176-186. — San Pelipe, Comentarios, t. I, p. 187. — W. Coxe, c. 14, p. 456. — Mém. de Tessé, t. II, c. 10, p. 207. — Mém. de Noailles, t. LXXII, l. VI, p. 369, et l. VII, p. 381. — Saint-Simon, t. V, c. 7, p. 94. — Feuquières, t. IV, p. 1[illegible]1.

Vendôme recevait du roi l'ordre de passer en Flandre pour réparer, s'il était possible, le désastre de Ramillies. Ce prochain déplacement augmenta sa nonchalance habituelle : il avait laissé passer l'Adige, le 6 juillet, au prince Eugène avec une armée de trente mille hommes. Il lui laissa encore passer le Pô, le 15 juillet, au moment même où il affirmait qu'une telle entreprise était impossible.

Le duc d'Orléans arrivait en Italie avec le commandement nominal de toutes les armées françaises; mais Louis XIV avait exigé sa parole qu'il ne ferait rien que de l'avis des maréchaux de France auxquels il était associé. La précaution était sage, puisque ce prince était sans expérience. Malheureusement Louis XIV n'avait point trouvé parmi ses maréchaux de grand maître dans l'art de la guerre, pour servir de mentor au prince du sang. Il appela Villars, qui refusa; il fut réduit à Marsin qui ne s'était guère fait connaître que par sa défaite à Blenheim. Le duc d'Orléans, qui joignait à un goût désordonné pour le plaisir, un esprit très-ouvert, un grand talent naturel, et une ardeur pour l'étude qu'il avait tournée aussi bien vers l'art de la guerre que vers les sciences naturelles, était réellement supérieur comme général à la Feuillade et à Marsin, dont il était obligé de suivre les avis, à Vendôme même qu'il venait remplacer. Il était parti de Paris le 1er juillet; quand il arriva à Turin, il fut frappé des fautes qu'avait faites la Feuillade dans la disposition du siége; il essaya d'y porter remède; mais il ne fut pas écouté. Le 17 juillet, il joignit M. de Vendôme sur le Mincio. C'était ce jour-là même que le prince Eugène passait sur la droite du Pô. Ils en reçurent la nouvelle ensemble, et Vendôme se refusa longtemps à le croire; cependant il partit. Marsin, qui avait tardé deux jours, était arrivé, et, de concert avec le duc d'Orléans, il s'était rapproché du Pô, pour le remonter sur la rive gauche, tandis que le prince Eugène le remontait sur la rive droite. Les Français s'étaient flattés que ce prince serait arrêté au passage de quelqu'une des rivières qui descendent des Apennins, et que ce retard leur donnerait le temps de passer aussi le grand fleuve. Le duc d'Orléans pressa la Feuillade de venir défendre le Tanaro; c'était le dernier poste où les Français pussent arrêter le prince Eugène; mais il s'y refusa de même que Marsin, prétendant que Turin était réduit à la dernière extrémité; que de vastes brèches étaient ouvertes au corps de la place; que s'en éloigner dans ce moment décisif, c'était perdre tous ses avantages; que le prince Eugène, en arrivant devant les lignes, reconnaîtrait qu'il ne

pouvait les forcer, se trouvant en face de deux armées françaises réunies; qu'il manquerait de vivres, qu'aucun de ses convois ne pourrait lui parvenir, que la ville assiégée capitulerait sous ses yeux, et qu'il serait contraint à une honteuse retraite. Ces raisonnements auraient été justes peut-être si les généraux français eussent été attaqués par des hommes aussi incapables de résolutions hardies qu'ils l'étaient eux-mêmes. Mais l'activité et l'audace du prince Eugène et du duc de Savoie les eurent bientôt déjoués. Le dernier enleva, le 5 septembre, un convoi considérable qui, de Suse, était destiné aux Français, et qui, conduit aux impériaux, rétablit chez eux l'abondance. Le prince Eugène, des hauteurs de la Superga, avait pu reconnaître toute la position des Français, et les endroits faibles de leurs lignes. Les maladies leur avaient enlevé beaucoup de monde; mais il leur restait encore cinquante mille hommes, tandis que les Piémontais unis aux impériaux n'en avaient pas quarante mille. De nouveau, Orléans insista pour réunir l'armée en un seul corps, marcher en avant, et rencontrer l'ennemi en rase campagne. De nouveau, Marsin et la Feuillade s'y refusèrent : le premier avait un ordre précis du roi qui lui déférait le commandement dans une bataille; le second, comme gendre du ministre de la guerre, entraînait aisément tous les militaires qui attendaient de lui leur avancement. La dispute s'échauffa; le duc d'Orléans déclara aux généraux qu'ils perdaient l'armée et l'honneur de la France; il menaça même de se retirer : tout fut inutile. Avec un aveuglement fatal, les deux généraux s'obstinèrent à vouloir attendre l'ennemi dans leurs lignes, éparpillant ainsi l'armée française sur une longue étendue de retranchements insuffisants. Le 7 septembre au matin, le prince Eugène commença l'attaque des lignes françaises, entre la Dora et la Stura. Un soleil brillant éclairait la campagne, un léger vent du nord la rafraîchissait. Le comte de Thaun, à la tête de la garnison, était prêt pour une sortie: il avait confié la garde des portes et des murs aux compagnies bourgeoises, tandis que tout le reste de la population, du haut des clochers et des toits, suivait avec anxiété tous les mouvements d'une journée qui allait décider de son sort. L'attaque fut conduite avec une valeur froide et obstinée par les Allemands, qui s'avancèrent, sans tirer, sous le feu d'une formidable artillerie, puis de la mousqueterie, jusqu'au pied des retranchements. Les Français les reçurent avec une égale bravoure, les chassèrent à plusieurs reprises de leurs lignes, et pendant deux heures le succès de la bataille resta incertain. Mais

Marsin, vers le milieu du combat, fut blessé d'une balle qui lui perça le bas-ventre et lui cassa les reins ; il périt le lendemain dans l'incendie d'une cassine où on l'avait transporté ; le duc d'Orléans, blessé à la hanche, puis au poignet, fut aussi contraint par la douleur à quitter le combat. Vers ce temps-là, le prince d'Anhalt, qui conduisait les Prussiens de l'armée d'Eugène, força la ligne française, et ouvrit le passage à la cavalerie elle-même. Dès ce moment, le désordre et la confusion furent extrêmes. La Feuillade, éperdu, s'arrachait les cheveux au lieu de donner des ordres. Le comte de Thaun, sortant de la ville avec sa garnison, prit les Français par derrière. Il fallut quitter les lignes avec précipitation. Le duc d'Orléans voulait encore que l'armée fît sa retraite sur la Lombardie; mais la terreur des fuyards ne permettait déjà plus de délibération : le plus grand nombre s'était jeté sur la route de Pignerol ; il fallut les suivre, en abandonnant les malades, les blessés, d'immenses approvisionnements de munitions de guerre et de bouche, la plus formidable artillerie, tous les bagages, et jusqu'à la caisse militaire de l'armée. Cependant de toutes parts, les paysans piémontais s'acharnaient après les fugitifs. Dans les dernières guerres, ces malheureux pays avaient toujours été traités avec barbarie par les Français. D'ailleurs, les Piémontais, témoins seulement du désarmement de leurs soldats dans le camp même où ils étaient entrés comme alliés, croyaient que leur souverain avait été trahi par la France : tous s'excitaient à la vengeance de tant d'insultes, de tant de massacres, de tant d'incendies. Aussi de cinquante mille soldats, qui le matin du 7 septembre étaient encore dans le camp français devant Turin, il s'en trouva à peine vingt mille le lendemain qui purent se réunir à Pignerol [1].

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XXXV, p. 342-382. — Muratori, ad ann., p. 88. — Saint-Simon, t. V, c. 10, p. 141-153. — Mém. de Feuquières, sur le siége de Turin, t. IV, p. 86 et 153; sur les lignes forcées, t. IV, p. 137. — Mém. de Lamberty, t. IV, p. 166 et suiv. — La Hode, l. LVII, p. 480.

CHAPITRE XL.

Épuisement de la France. Louis demande en vain la paix. Nouvelles calamités. Combat d'Audenarde. Famine. Bataille de Malplaquet. Propositions insultantes faites au congrès de Gertruydemberg. Premier rayon d'espoir à la mort de l'Empereur. — 1706-1711.

Louis XIV eût été excusable s'il s'était laissé gâter par sa longue prospérité, si, ne connaissant que les succès, il s'était laissé troubler par l'arrivée inattendue des revers ; aussi nous semble-t-il que jamais il ne fut plus grand que lorsque accablé à la fin de sa vie par des malheurs sans cesse renouvelés, il leur opposa une dignité, un calme, une force d'âme qui ne se démentirent point. Dans tout son royaume, on n'aurait pas trouvé un autre homme qui cédât moins que lui aux émotions subites de la crainte et du découragement ; mais tandis qu'il demeurait inébranlable, moins que les autres il se faisait illusion sur sa situation présente : proportionnant ses désirs à sa fortune, il avait renoncé à ses rêves d'ambition, et il était peut-être plus prêt que ses sujets à acheter la paix par d'immenses sacrifices.

La nation espagnole avait appelé son petit-fils à la couronne pour se mettre sous la protection de la France jusqu'alors victorieuse, et éviter l'humiliation du partage de la monarchie de Charles-Quint : c'était le motif de cette guerre dans laquelle Louis l'avait loyalement secondée ; il avait prodigué les trésors et le sang de la France pour défendre l'Espagne et les possessions espagnoles aux Pays-Bas et en Italie. Mais les traités des potentats sont nécessairement soumis aux décisions des batailles. Six campagnes plus pénibles l'une que l'autre, et dont la dernière avait été signalée par les événements les plus désastreux, avaient prononcé contre la transmission intégrale de la monarchie espagnole à Philippe V. Ces traités de partage que les conseils de Castille avaient repoussés comme outrageants quand des étrangers voulaient les leur

imposer au mépris de leurs lois, de leurs intérêts et de leur honneur, ils pouvaient sans honte les recevoir après que le sort des armes les avait sanctionnés. Le partage était en effet à moitié effectué : les Pays-Bas étaient perdus ; l'Italie, après la bataille de Turin, ne pouvait plus se défendre ; une partie du royaume d'Espagne avait déjà passé aux mains du prétendant autrichien, et les Castillans, convaincus de leur impuissance par une dure expérience, bornaient leur espoir à recouvrer les provinces aragonaises qui se détachaient d'eux ; ils sentaient bien qu'il n'était pas alors en leur puissance de reconquérir en outre la Flandre et l'Italie.

Si les Espagnols s'étaient vu enlever plus de conquêtes par les alliés, c'était aux Français que la guerre avait coûté le plus d'hommes, c'était eux qu'elle avait épuisés de ressources militaires de tout genre. Jamais des armées si nombreuses n'avaient encore été mises sur pied, et jamais la mortalité n'y avait été si effrayante, soit dans les batailles, dans les campements ou dans les hôpitaux. Trois armées françaises avaient été presque détruites à Blenheim, à Ramillies, à Turin ; et, en même temps que le recrutement éprouvait des difficultés infinies, les arsenaux étaient épuisés d'armes de tous genres, de munitions de guerre et d'équipages pour les armées ; il eût fallu d'énormes capitaux pour rétablir à la fois tous ces approvisionnements anéantis ; mais ce qui manquait le plus à la France, c'était l'argent. Depuis longtemps on se plaignait en France de la misère croissante ; nous avons vu en 1675 ce qu'un voyageur philosophe avait déjà observé sur l'appauvrissement des provinces : trente ans de guerres et de persécutions intérieures avaient bien augmenté cette décadence ; et en effet les lettres de Mme de Maintenon font souvent entrevoir la désolation des provinces, la souffrance, la faim qui se faisaient sentir, non pas aux artisans seulement et aux paysans, mais aux gentilshommes dans leurs petits châteaux, aux religieuses dans les couvents. Les autres écrivains du temps, inépuisables sur les détails des batailles ou sur les intrigues de cour, nous font à peine entrevoir le peuple.

C'était cependant de ce peuple ruiné qu'il fallait tirer des contributions toujours nouvelles pour faire face à des dépenses toujours croissantes. La taille, les gabelles, les aides, les cinq grosses fermes, la capitation et le dixième étaient toujours les plus importantes des impositions ordinaires ; et celles-là, qui avaient été poussées aussi loin qu'il était possible, ne variaient plus guère. Chaque année on ajoutait

bien quelques taxes nouvelles ; nous voyons mentionnés le tabac, les perruques, le sou pour livre sur la volaille et le gibier, le contrôle sur les bans de mariage ; mais tous ces droits, assez vexatoires dans leur perception, assez onéreux pour ceux qui les payaient, rapportaient fort peu de chose [1]. On continuait à vendre des rentes sur l'hôtel de ville, mais quoiqu'on les offrît au denier 18 ou même au denier 16, il ne se présentait que peu d'acquéreurs ; les célibataires, les gens pressés de jouir et indifférents à leurs familles, montrèrent un peu plus d'activité pour acquérir au denier 10 des rentes viagères à fonds perdu. Cette ressource ne suffisait point encore cependant, et le ministre chercha à séduire en même temps la vanité des capitalistes, en mettant en vente chaque année un nombre infini de charges nouvelles. Cependant tous ces nouveaux fonctionnaires, dont les titres bizarres nous étonnent dans leur énumération et dont les fonctions vexaient les particuliers et gênaient le commerce, en comparant le prix de leur charge avec les émoluments qui y étaient attachés, plaçaient leur argent au denier 12 [2].

Ce n'était point encore là le plus ruineux des expédients auxquels la détresse du trésor forçait M. de Chamillart à recourir. Il y en a un qui revient fréquemment pendant toutes les dernières années du règne de Louis XIV, et qui est en même temps si onéreux pour tout le public et si peu avantageux au trésor, qu'on ne conçoit pas que des gens raisonnables aient pu le tenter : c'est la refonte des monnaies. « L'année 1700, » dit Forbonnais, commença par une diminution de monnoies, pré- » lude sinistre pendant vingt-six ans d'une nouvelle refonte. » Les louis d'or devaient, dans le cours de l'année, tomber de 14 livres à 12 livres 15 sous, et les écus de 4 livres à 3 livres 7 sous, mais la diminution était graduelle de trois en trois mois. On fatiguait ainsi, on dégoûtait les capitalistes des espèces dont ils étaient porteurs ; puis on annonçait une refonte, et les louis neufs de même poids et titre que les vieux devaient passer pour 20 sous de plus, de même en proportion pour les écus. Les particuliers portèrent en conséquence à la monnaie pour 321 millions d'espèces, sur lesquels le roi fit un bénéfice nominal de 29 millions ; mais les étrangers se hâtèrent de lui faire concurrence,

[1] Un impôt sur les baptêmes et les mariages, qui détermina beaucoup de pauvres à baptiser eux-mêmes leurs enfants et à se marier sans prêtres, jeta un extrême désordre dans l'état civil. Saint-Simon, t. V, p. 282.

[2] Forbonnais, Recherches sur les finances, t. II, p. 125-171.

d'acheter les vieilles espèces pour les faire frapper au coin nouveau et s'en attribuer le bénéfice. La même opération qu'on nommait billonnage, fut répétée en 1704, en portant au sixième la différence de valeur entre l'espèce ancienne et la nouvelle de même poids et de même titre, et cette fois il n'y eut que 115 millions portés à la monnaie. Plus on multiplia les refontes et plus les profits du billonnage passèrent aux étrangers ; cependant la mesure commune des valeurs était tellement altérée que le commerce était devenu un jeu de hasard, et que personne ne savait plus au juste ce qu'il possédait [1].

A côté des espèces métalliques commençaient à circuler aussi les billets de crédit, d'abord ceux de la caisse des emprunts, puis les billets de monnaie, et d'autres encore ; ils furent à leur émission fort bien reçus du public, mais quand arriva l'échéance, il ne se trouva point d'argent dans les coffres pour les payer ; le trésor qui les émettait ne voulait plus les recevoir en payement : le ministre des finances essaya bien, pour relever leurs cours, de les échanger contre des obligations nouvelles, et de rendre leur réception obligatoire, mais le crédit ne se violente pas : le désordre, la violence étaient croissants dans toutes les parties de l'État, et lorsque, le 20 février 1708, Desmarets remplaça Chamillart au contrôle des finances, 54,000,000 liv. étaient consommés par avance sur l'année où il entrait, et 14,000,000 sur les trois suivantes. Les dettes exigibles montaient à 482,000,000 liv., la dépense ordonnancée pour l'année montait à 202,000,000 liv., et il ne restait que pour environ 20,000,000 liv. de fonds libres. On est étonné et effrayé d'une situation si désastreuse ; cependant le crédit, quoique ébranlé, n'était pas détruit, et c'était par le crédit que le ministre continuait à pourvoir aux affaires courantes [2]. Les dépenses annuelles étaient montées de 150,000,000 environ à 200 millions et dépassèrent bientôt cette somme ; soit parce que la livre nominale avait diminué de valeur intrinsèque après chaque refonte, soit parce que chaque service n'étant jamais payé à l'échéance, tous ceux qui contractaient avec l'État se faisaient payer par lui et le chômage de leur argent et les risques qu'ils couraient.

Dans cette situation déplorable, Louis XIV, plus touché des maux de ses sujets que de ce qu'il avait jusqu'alors nommé sa gloire, mit tout en œuvre pour entamer une négociation de paix ; c'était en Hollande

[1] Sur la refonte de 1701, Forbonnais, t. II, p. 109-128.—Sur celle de 1704, p. 139.
[2] Mém. présenté en 1715 par Desmarets au régent, dans Forbonnais, t. II, p. 177.

que, dans les occasions précédentes, on avait toujours trouvé les dispositions les plus pacifiques, et c'est aussi à la Hollande que Louis XIV s'adressa ; mais cette république avait mis dès l'an 1689 à la tête de ses conseils un homme d'État, Antoine Heinsius, qui, par des réélections quinquennales, fut maintenu jusqu'à sa mort (en 1720) dans la fonction de grand pensionnaire, et qui croyait le salut de sa patrie attaché à l'humiliation de la France. Il s'était lié d'amitié, et par la conformité de sa politique, avec les deux grands généraux du siècle, Marlborough et le prince Eugène : on les nommait le triumvirat, et c'étaient eux qui dirigeaient la grande alliance et qui s'obstinaient à continuer la guerre. Aux avances qui lui furent faites, Heinsius répondit « que » les Hollandais étoient inséparablement attachés à leurs alliés, et » qu'ils exigeoient comme condition préliminaire, comme base des » traités à faire, que l'Espagne et les États dépendants de cette monar- » chie, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, appartiendroient » à la maison d'Autriche ; que la république de Hollande, toujours in- » quiète des desseins de la France, auroit dans les Pays-Bas une bar- » rière suffisante pour sa sûreté, et pour calmer ses justes alarmes ; » que le commerce de ses sujets avec la France seroit assuré, et les » avantages accordés à Ryswick sur cet article augmentés. Ces con- » ditions préliminaires réglées, on pourroit ensuite négocier sur les » autres conditions de la paix [1]. »

Louis, découragé par cette réponse, tenta aussi de détacher le duc de Savoie de la grande alliance, et de lui faire agréer de nouveau la neutralité de l'Italie. C'était évidemment l'intérêt de ce prince : dans la détresse où ses peuples étaient réduits, le retour à la paix était pour eux un besoin urgent, et le ministère français s'était flatté d'en convaincre Victor-Amédée, car il le croyait uniquement occupé de son avantage, et aussi incapable de ressentiment qu'indifférent à ses promesses. Une capitulation militaire ouvrit cette négociation : le 9 septembre, le lieutenant-général Médavi avait battu, à Castiglione dans le Mantouan, le prince de Hesse-Cassel qui amenait des renforts à l'armée allemande, et lui avait tué plus de deux mille hommes [2] ; mais cette victoire avait été rendue inutile par le désastre de Turin qui l'avait précédée de deux jours seulement. Presque toutes les villes de Piémont

[1] Mém. du marq. de Torcy, t. LXVII, p. 109. — Mém. de Lamberty, t. IV, au 19 novembre 1706, p. 301.

[2] Muratori, ad ann., p. 91. — Carlo Botta, l. XXXV, p. 384.

avaient ouvert leurs portes à leur souverain ; Milan, à la réserve du château, avait fait de même ; les Français et les Espagnols, réfugiés dans quelques places fortes, n'avaient plus de communication avec leur pays. Les Français offrirent au prince Eugène de retirer l'armée des Bourbons de la haute Italie : une convention fut signée, le 13 mars 1707, à Milan, en vertu de laquelle toutes les places que les Français ou les Espagnols tenaient dans la Lombardie durent être évacuées ; leurs garnisons et le reste de l'armée française eurent la liberté de se retirer à Suse avec leurs bagages et une partie de leur artillerie. Il rentra ainsi de dix-huit à vingt mille hommes en France, où l'on en avait grand besoin [1]. Le ministère français, qui connaissait la mauvaise foi et l'avidité de l'Empereur, se flatta aussi qu'en abusant de sa victoire dès qu'il n'aurait plus d'ennemis, il aliénerait ses alliés.

(1707.) En effet, Joseph n'avait pas même donné communication aux puissances maritimes de sa négociation avec la France pour l'évacuation de l'Italie; il voulait la faire tourner à son seul avantage, sans être gêné par leurs conseils. La riche Italie était selon lui une orange qu'il voulait exprimer à son aise, sans en partager le jus avec personne ; c'était toujours la partie de l'héritage de don Carlos qui avait tenté la cupidité de la maison d'Autriche. S'il fallait en venir à un partage, c'était la contrée qu'elle voulait se réserver, la seule qui pût lui demeurer ; tandis que si l'Italie était ou française ou indépendante, l'Autriche ne pouvait exercer aucune influence sur l'Espagne. Joseph avait, il est vrai, donné l'investiture du duché de Milan à son frère Charles III pour satisfaire la jalousie des puissances maritimes et du duc de Savoie, mais il le faisait gouverner par des Allemands et il ne s'en dessaisissait point. Il abusait du droit de la guerre pour confisquer les souverainetés du duc de Mantoue et du prince de la Mirandole, à cause de leur alliance avec la France; il tirait des États de l'Église des contributions exorbitantes, par la menace d'y mettre ses troupes en quartier; il traitait avec la même âpreté le duc de Parme et les autres souverains de l'Italie [2]. Mais surtout il se proposait de ne point différer à se saisir du royaume de Naples, la plus riche des possessions de la couronne d'Espagne, et celle d'où elle tirait le plus d'argent. Il résolut donc d'y

[1] Le traité qui avait la forme d'une capitulation est dans Lamberty, t. IV, p. 391-398.

[2] Bref de Clément XI, du 4 janvier 1707, dans Lamberty, t. IV, p. 399. — Carlo Botta, l. XXXVI, p. 391.

employer les troupes qui venaient de remporter la victoire de Turin, bien sûr que, s'il attendait à se concerter avec les puissances maritimes, elles lui demanderaient de préférence ou de faire passer des secours à son frère en Catalogne, ou de pénétrer en Provence. Il ne se trompait pas, et il dut bientôt consentir à ce que le prince Eugène fut employé à cette dernière expédition. Il détacha cependant de la grande armée le comte de Thaun, le défenseur de Turin, avec neuf mille hommes de ses meilleures troupes, pour l'envoyer dans l'Italie méridionale. Thaun se mit en marche, le 12 mai, par la Romagne et la marche d'Ancône; le 24 juin il parvint sur les frontières du royaume de Naples. Louis n'y avait point envoyé de Français; le marquis de Villena, duc d'Ascalona, vice-roi pour Philippe V, avait fort peu de troupes espagnoles, et comme dans tous les états de la monarchie de Charles II, il n'y avait ni argent, ni munitions, ni canons sur les remparts, ni aucun préparatif de défense. Capoue ouvrit donc ses portes le 2 juillet, et Naples le 8 ; tout le royaume se soumit avec de grandes manifestations de joie et d'attachement pour la maison d'Autriche, comme si les habitants avaient ignoré la cupidité de leurs nouveaux maîtres, et les maux qui les menaçaient. Le vice-roi, marquis de Villena, qui s'était retiré à Gaëte avec environ trois mille soldats, y fut bientôt assiégé : la ville fut prise d'assaut le 30 septembre, le massacre y fut épouvantable, et l'on assure que le pillage abandonné aux soldats montait à plus d'un million de ducats; Villena, fait prisonnier, resta pendant des années détenu les fers aux pieds dans un cachot à Pizzighitone, victime de la dureté impitoyable de l'Empereur [1].

Le duc de Savoie ne se laissa point tenter par l'espérance de la neutralité que lui offrait la France; il voyait bien qu'il ne dépendrait pas de lui de la faire accepter par les alliés ; d'ailleurs il aimait la guerre, il aimait les subsides des puissances maritimes, sans lesquels il n'aurait pu maintenir son armée, vu l'état de ruine auquel son pays était réduit; il avait besoin d'elles pour protéger son indépendance contre l'Empereur, et obtenir que celui-ci exécutât les engagements qu'il avait contractés par son traité d'alliance. En effet l'Empereur, d'après les stipulations du traité du 25 octobre 1703, céda au duc de Savoie tout le Montferrat qui appartenait au duc de Mantoue, Alexandrie, Valence, la Lomelline et le Val de Sesia qu'il détachait du duché de Milan ; mais il ne voulut

[1] Muratori, ad ann., p. 101. — C. Botta, l. XXXVI, p. 400. — La Hode, t. VI, l. LVIII, p. 15. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 244.

jamais consentir à lui remettre Vigevano, qu'il lui avait également promis [1].

Dans ce même traité, on avait annoncé au duc de Savoie que, si les alliés faisaient des conquêtes en France, celles du comté de Bourgogne seraient pour l'Empereur, celles de Dauphiné et de Provence seraient pour lui. Sans se flatter beaucoup de les effectuer, il aurait désiré recouvrer la Savoie, et s'avancer par cette route sur Lyon ; mais il devait subordonner ses projets à ceux des puissances maritimes dont il recevait les subsides, et l'Angleterre mettait alors un grand intérêt à détruire l'arsenal et le port de Toulon, où se trouvait la meilleure flotte restée à la France, et les chantiers les mieux approvisionnés pour en construire une nouvelle. Les puissances maritimes exigèrent une attaque sur Toulon par l'armée de terre, que commanderaient le duc de Savoie et le prince Eugène, tandis que l'amiral sir Cloudesley Showel seconderait cette attaque du côté de la mer avec une escadre de quarante-huit vaisseaux. On savait que l'armée française, qui avait été retirée d'Italie, ruinée et découragée, était sans cesse affaiblie par les maladies et la désertion, qu'aucun préparatif de défense n'avait été fait dans la province, où, jusqu'au désastre de Turin, on se croyait bien éloigné des ennemis ; enfin, que les huguenots du Languedoc et du Dauphiné, s'ils avaient été domptés par les armes, n'étaient pas réconciliés par les supplices. Les puissances maritimes présentaient donc l'entreprise comme assurée des meilleures chances de succès, et destinée à anéantir, peut-être pour jamais, la marine française dans la Méditerranée. Le maréchal de Tessé, que le roi avait nommé, le 31 janvier 1707, pour prendre le commandement de l'armée des Alpes, avait écrit dès son arrivée à M. de Chamillart les lettres les plus décourageantes sur l'état où il l'avait trouvée. Cependant le duc de Savoie, qui savait quelle avait été la fâcheuse issue des attaques sur la Provence dans les deux siècles précédents ne se prêtait pas sans inquiétude aux plans de campagne du ministère britannique, qui n'exposait que son argent [1].

Ces doutes n'empêchèrent pas qu'il ne fît tous les préparatifs nécessaires pour son expédition, de concert avec son illustre cousin, le prince Eugène, et qu'il n'y déployât beaucoup d'habileté. Leur armée était forte d'environ quarante mille hommes ; ils lui firent occuper trois

[1] Muratori, ad ann., p. 199.

[2] Mém. du mar. de Tessé, t. II, c. 11, p. 234.—Botta, Storia d'Italia, l. XXXVI, p. 409

camps qui menaçaient les Alpes par trois passages différents, laissant Tessé dans l'incertitude du point qu'ils voulaient attaquer. Les proclamations répandues par le duc de Savoie, et ses intrigues secrètes auprès des protestants du Dauphiné, faisaient cependant supposer à Tessé qu'il voulait pénétrer dans cette province. Tessé avait établi son quartier général à Briançon, et de là, il s'efforçait de veiller à la fois sur toutes les gorges de ces montagnes. Louis XIV avait appelé à Versailles Catinat, et il transmettait à l'armée des Alpes les conseils de ce vieux général sur un pays qu'il connaissait si bien. Tout à coup, le 1er juillet, les alliés, rassemblant leur armée à Cuneo et Demonte, passèrent le col de Tende, descendirent dans le comté de Nice, et s'approchèrent du Var. Tessé en avait garni les rives de troupes qui s'étaient retranchées ; il n'espérait pas arrêter, mais seulement retarder les mouvements des ennemis, tandis qu'il faisait élever des fortifications de campagne sur les hauteurs qui entourent Toulon, car il mettait peu de confiance dans les murailles mêmes de la ville. Le 21 juillet, les Français qui gardaient le Var se replièrent sur Toulon, et l'armée du duc de Savoie et du prince Eugène les suivit de près.

Cependant les lignes qui liaient les hauteurs qui commandent Toulon, avec le camp retranché qu'y avait établi Tessé, étaient garnies de plus de trois cents bouches à feu ; l'entrée du port était fermée par des brûlots, et le 26 juillet, les princes savoyards arrivant à la Valette, à demi-lieue de Toulon, en même temps que la flotte anglaise paraissait devant Hières, reconnurent combien leur entreprise présentait de difficultés. Tous les paysans provençaux s'armaient contre eux, et les alliés les aliénèrent bientôt davantage encore par le sac et l'incendie de leurs villages. Les vivres manquaient, et l'on accusait le duc de Savoie de les vendre lui-même aux soldats, avec un profit usuraire. L'armée avait été grossie après la bataille de Turin par un grand nombre de prisonniers français qu'on enrôlait de gré ou de force ; mais dès qu'ils se trouvèrent à portée de leurs compatriotes, ils désertèrent en foule pour les rejoindre. Le prince Eugène s'était rendu maître, le 30 juillet, par une attaque vigoureuse, des hauteurs de Sainte-Catherine, d'où il commençait à canonner la ville. D'autre part, Tessé était arrivé le 6 août à Toulon ; le comte de Médavi, le même qui s'était illustré par la victoire de Castiglione, arriva trois jours après avec six bataillons et quarante-deux escadrons, par le côté de Saint-Maximin. Le duc de Noailles s'approchait avec les troupes du Roussillon, et Louis XIV, qui

regardait le salut de la France comme attaché à la délivrance de Toulon, avait déjà ordonné à ses petits-fils, les ducs de Bourgogne et de Berri, de s'y rendre, et au duc de Berwick de quitter l'armée d'Espagne pour venir aider de ses conseils ses deux petits-fils. Ces divers renforts n'eurent toutefois pas le temps d'arriver. Le 15 août, Tessé reprit la hauteur de Sainte-Catherine après un combat acharné. Des deux côtés, on reconnut ensuite que c'était un poste où l'on ne pouvait pas se maintenir, et il fut abandonné. Le même jour, le duc de Savoie fit commencer le bombardement de la ville, plutôt pour exhaler sa rage qu'avec un grand espoir de succès. En effet, il n'y eut en tout que vingt-quatre maisons brûlées, et une centaine d'endommagées; les dyssenteries régnaient dans le camp des assiégeants; un coup de vent les ayant momentanément privés de toute communication avec la flotte, on y avait éprouvé une complète famine. La nuit du 20 au 21 août, les malades et les blessés furent transportés sur la flotte, et la nuit du 21 au 22 l'armée décampa. Le 1er septembre elle avait repassé le Var, et se trouvait campée près de Nice. Elle marchait rapidement dans un pays désert et dévasté, dont elle consommait les derniers vivres, en sorte que le maréchal de Tessé, privé lui-même d'équipages, n'avait pu l'atteindre dans sa retraite; mais le chemin qu'elle parcourait était semé de morts et de mourants. La campagne de Toulon coûta au moins dix mille hommes aux alliés. Quoique Tessé eût réussi dans l'objet si important de sauver cette ville, on avait attendu davantage de lui contre une armée forcée à une si dangereuse retraite. Les généraux qui servaient sous lui, et surtout le comte de Médavi, l'accusèrent dans leur correspondance avec le ministre; le public le chansonna, et Louis XIV ne le mit plus à la tête de ses armées. Le prince Eugène, au contraire, eut à peine repassé le col de Tende, que, renforcé par les troupes laissées en Piémont, il vint attaquer Suse, et s'empara, le 3 octobre, de cette ville et des forts qui la dominent, terminant plus glorieusement sa campagne des Alpes qu'on ne devait l'attendre après l'échec qu'il avait essuyé [1].

La Provence avait été défendue et sauvée dans cette campagne, et, dans le même temps, des succès plus grands et moins espérés avaient été obtenus en Espagne. Après le désastre de Philippe V à Barcelone,

[1] Mém. du mar. de Tessé, t. II, c. 11, p. 234-275.—Botta, Storia d'Italia, t. VII, l. XXXVI, p. 410-420.—Muratori, ad ann., p. 98-100.—Suite de Rapin Thoyras, t. XII, l. XXVI, p. 267. — Saint-Simon, t. VI, p. 9.

Louis XIV avait pu croire que la couronne de son petit-fils était perdue. Le meilleur arsenal de l'Espagne, celui de Carthagène, avait été livré à l'archiduc, par la trahison de Santa Cruz, gouverneur de cette place; l'Aragon tout entier s'était révolté, et si le prince autrichien n'avait pas opposé aux instances de Peterborough, puis de Stanhope, une indolence et une obstination invincibles, il serait arrivé par le royaume de Valence à Madrid, presque aussitôt que Galloway y arrivait par le Portugal. L'archevêque de Tolède, qui avait tant contribué à donnerla couronne à Philippe, se déclarait, disait-on, contre lui, et illuminait son palais à l'arrivée des troupes alliées. Mais cette inconstance, ces trahisons ne se rencontraient que dans les rangs les plus élevés de la nation; le peuple de Castille, soit dans les villes, soit dans les campagnes, montrait une fidélité à toute épreuve. Il croyait son honneur, sa loyauté engagés au roi qu'il avait reconnu, auquel il avait prêté serment. Jamais aucun signe de réjouissance n'accueillit les troupes alliées quand elles entrèrent ou à Madrid, ou dans aucune ville de Castille; la solitude des rues ou un silence menaçant les avertissait qu'elles se trouvaient en pays ennemi, et à peine étaient-elles hors de la ville qu'on y proclamait de nouveau Philippe. Tandis que la reine se retirait à Burgos avec la princesse des Ursins et toutes les dames de la cour, que Philippe était à l'armée de Berwick, à Sopetran, où il couvrait la vieille Castille, et qu'il protestait de sa résolution de vivre et de mourir avec ses chers Espagnols, un élan de patriotisme éclatait dans toutes ces provinces qu'il avait dû abandonner à elles-mêmes; les hommes couraient s'engager dans des bataillons volontaires; les vieillards, les femmes mettaient en commun tout l'argent qu'ils possédaient pour l'offrir au roi. Le pays était pauvre et dépeuplé, et tous les efforts de la plus touchante loyauté n'avaient pu réunir de grandes ressources; mais de leur côté les alliés avaient eu bientôt occasion d'éprouver leur faiblesse. Ils perdaient imprudemment leur temps à Madrid, où Charles III, Peterborough ni Stanhope n'arrivaient point; et ils durent bientôt reconnaître qu'ils n'avaient pas moins de six mille malades dans les hôpitaux. Les Anglais, les Hollandais, les Allemands, pour se refaire des fatigues de la campagne, s'étaient livrés avec fureur à l'ivrognerie et à la débauche. De toutes les femmes de Madrid, les courtisanes seules s'étaient laissé voir par les alliés; mais les historiens espagnols assurent que, non moins zélées pour la bonne cause que leurs compatriotes, elles ne s'étaient livrées aux soldats hérétiques que pour les perdre, et elles y avaient

réussi [1]. Enfin lord Galloway sortit de Madrid, le 4 août 1706, pour aller à la rencontre de Charles III qui s'avançait par l'Aragon, et de Peterborough qui arrivait de Valence : Charles et Peterborough se joignirent le même jour à Pastrana, et le lendemain ils se réunirent à Galloway et à das Minas à Guadalaxara ; même après cette réunion, ils ne comptaient pas plus de dix-huit mille hommes, et Berwick, qui avait enfin reçu des renforts de France, en avait vingt-deux mille sous ses ordres. Déjà il avait fait occuper Madrid le jour même où les alliés en étaient sortis ; bientôt il les serra de près, en les empêchant de retourner sur leurs pas, et il les contraignit à aller chercher leurs quartiers d'hiver dans les royaumes de Valence et de Murcie, à cent cinquante lieues de Badajoz d'où ils étaient partis, après avoir traversé toute l'Espagne [2].

Si déjà la campagne de 1706, qui s'était ouverte d'une manière si désastreuse pour Philippe V, s'était terminée si fort à son avantage, celle de 1707 fut glorieuse pour ses armes, ou plutôt pour l'habile général que Louis XIV lui avait envoyé. Par un singulier jeu du hasard, ce général des Français, Berwick, était un Anglais réfugié, et le général des Anglais, Galloway, était un Français réfugié. Lord Peterborough, qui avait au plus haut degré le génie de la guerre, l'audace du partisan et la générosité du chevalier, n'avait pas pu tenir à la petite cour de Charles III, divisée par mille intrigues et dominée par la jalousie des Allemands contre tout ce qui leur était étranger ; il l'avait abandonnée pour passer en Piémont. Au commencement de 1707, Charles III à son tour quitta son armée à Valence, et emmena avec lui Stanhope ; Galloway et das Minas qui avaient reçu des renforts d'Angleterre, entrèrent en campagne au mois d'avril. Le duc de Berwick, qui leur était supérieur en cavalerie, mais inférieur en infanterie, recula devant eux pour ne pas demeurer engagé dans un pays de montagnes, et regagna les plaines du voisinage d'Almanza, où il comptait attendre le duc d'Orléans, que Louis XIV envoyait en Espagne commander l'armée, pour lui donner occasion de laver l'affront qu'il avait reçu à la déroute de Turin.

La retraite de Berwick décida Galloway à rechercher la bataille avant l'arrivée du duc d'Orléans ; le 25 avril, il s'avança jusqu'en vue des

[1] San Felipe, Comentarios de la guerra de Espana, t. I, p. 211.

[2] *Ibid.*, p. 214. — Mémoires de Noailles, t. LXXII, p. 393. — Mém. de Berwick, t. LXVI, p 61. — Lord Mahon, c. 5, p. 204. — W. Coxe, t. I, c. 14, p. 483. Lettres inédites de la princesse des Ursins, t. III, p. 324.

Français, que Berwick rangea en bataille dans une plaine nue et ouverte, ayant la ville d'Almanza derrière lui et un terrain favorable pour déployer à sa droite et à sa gauche sa cavalerie qui faisait sa principale force. L'armée alliée ne comptait pas plus de dix-huit mille hommes, celles des Bourbons montait peut-être à vingt-cinq mille; mais elle comprenait beaucoup de ces recrues espagnoles qui étaient accourues sous les étendards de Philippe V par un sentiment d'enthousiasme, et qui n'avaient encore aucune habitude des armes. Dans l'armée qui combattait au nom de Charles III, il n'y avait pas même une seule division espagnole ; et les deux prétendants au trône, l'un agé de vingt-quatre, l'autre de vingt-deux ans, avaient quitté depuis peu de mois les deux armées qui allaient décider de leur destinée.

La bataille commença à trois heures après midi par une brillante attaque de lord Galloway, sur la droite de Berwick, formée de la cavalerie espagnole sous les ordres du duc de Popoli ; il réussit à l'enfoncer, mais la maison du roi d'Espagne donnant l'exemple, cette division, à force de bravoure, regagna son terrain, et la gauche des Français, sous le comte d'Avarey, eut bientôt repoussé du champ de bataille la cavalerie portugaise qui lui était opposée. Le vieux général das Minas, qui commandait l'infanterie au centre, eut d'abord l'avantage ; l'infanterie espagnole était ébranlée ; la première ligne étant rompue, deux bataillons anglais percèrent jusqu'aux murailles d'Almanza ; dans ce moment la présence d'esprit et le courage de Berwick rétablirent le combat ; il reforma sa ligne ; Galloway, chargé par le chevalier d'Hasfeld, fut blessé au visage de manière à perdre un œil et ne plus voir à se conduire ; das Minas fut aussi grièvement blessé, et sa maîtresse, qui combattait en habit d'homme, fut tuée à ses côtés. Les deux ailes des alliés furent mises en fuite, et leur centre, attaqué de toutes parts, dut succomber après une vigoureuse résistance. Le comte Dohna, qui avec treize bataillons s'était ouvert un passage, ne put pas aller plus loin sans être entouré de nouveau, et dès le lendemain la faim le contraignit à poser les armes. De tout le reste de l'infanterie il ne se sauva pas huit cents hommes : les alliés en eurent quatre mille tués et plus de huit mille prisonniers, ils perdirent tous leurs bagages, toute leur artillerie, et plus de cent vingt drapeaux ; leur cavalerie continua à fuir jusqu'à l'Èbre, et ne se crut en sûreté que derrière les remparts de Tortose [1].

[1] Saint-Simon, t. V, p. 329. — Berwick, t. LXVI, p. 90. — Noailles, t. LXII,

Le duc d'Orléans n'arriva à l'armée de Berwick que le lendemain de la bataille d'Almanza : sa désolation fut grande de n'y avoir point eu de part ; cependant ce contre-temps ne troubla point sa bonne intelligence avec le général qui lui avait, en quelque sorte, dérobé une victoire. Il combina ses mouvements avec lui, pour en recueillir le plus grand fruit possible. Ils marchèrent ensemble sur Valence qui leur ouvrit ses portes sans faire aucune résistance : ensuite ils se séparèrent ; Berwick se chargea d'achever de soumettre le royaume de Valence, tandis que le duc d'Orléans entreprit de reconquérir le royaume d'Aragon. Il reçut, à son passage à Madrid, les ordres du nouveau roi d'Espagne qui furent conformes à l'esprit de ses prédécesseurs ; il avait adopté cette politique cruelle, vengeresse, impitoyable, qui a toujours signalé le gouvernement espagnol. Hasfeld, avec un corps d'armée, dut soumettre Xativa. Cette petite ville, où il y avait une garnison de six cents Anglais, et une foule de paysans réfugiés des campagnes voisines, lui opposa une résistance héroïque. Investie le 26 mai, de larges brèches furent bientôt faites à ses murs ; mais les habitants, coupant les rues par des tranchées, se défendirent de maison en maison, huit jours encore après que la ville eut été prise, refusant toute offre de capitulation, quoiqu'ils n'eussent aucune espérance de secours. La prise de chaque maison était marquée par le massacre des habitants de tout âge et de tout sexe. Les vainqueurs ne pardonnaient pas surtout aux moines et aux prêtres, qui avaient le plus excité contre les Français la haine des Aragonais. Les derniers survivants s'étaient réfugiés dans les cours du château que défendaient les Anglais, et lorsque ceux-ci capitulèrent, les bourgeois de Xativa furent déportés en Castille, la ville fut brûlée et rasée, son nom même fut supprimé, et lorsque bien des années plus tard le gouvernement espagnol permit de rebâtir une autre ville sur le même emplacement, il changea son nom en celui de San-Felipe [1].

Le duc d'Orléans n'éprouva point de résistance en Aragon. Le comte de la Puebla, vice-roi de Charles III, s'en était retiré à son approche, avec toutes les troupes espagnoles et étrangères. Les habitants de

p. 403. — San Felipe, Comentarios, p. 235. — Lettre de la princesse des Ursins, du 18 avril, t. III, p. 466. — Lord Mahon, c. 6, p. 229. — W. Coxe, c. 15, p. 499. — Limiers. l. XV, p. 220.

[1] San Felipe, Comentarios, t. I, p. 240. — Lord Mahon, c. 6, p. 236. — Mém. de Berwick, p. 99.

Saragosse cependant ne voulaient pas croire qu'une armée française fût à leurs portes. Leurs prêtres leur avaient persuadé que ce qu'ils voyaient du haut de leurs murailles n'était que des fantômes qu'un enchanteur faisait apparaître par son art magique, et ils ne leur opposaient d'abord que des exorcismes; mais une charge de dragons, qui fit rouler quelques têtes, ayant persuadé les habitants de la réalité de ce qu'ils avaient sous les yeux, ils ouvrirent leurs portes au duc d'Orléans le 25 mai, un mois précisément après la bataille d'Almanza [1]. Alors Philippe V, encouragé dans la voie du despotisme par M. Amelot et la princesse des Ursins, rendit un décret pour supprimer les anciennes libertés, les lois et les priviléges de l'Aragon, en vertu de l'autorité suprême de la couronne et des droits de conquête. Il voulut que ce royaume fût désormais gouverné comme une province de la Castille, et que ses tribunaux eux-mêmes fussent réformés sur le modèle de celui de Valladolid. Ce décret porta le désespoir dans toutes les provinces qui avaient appartenu à l'ancien royaume d'Aragon, et ne fit que fortifier l'aversion qu'avec plus d'obstination que jamais elles témoignèrent pour les Bourbons [2].

La naissance d'un héritier du trône, ou prince des Asturies, le 25 août, auquel Philippe V donna le nom de Louis-Ferdinand, lui sembla une garantie nouvelle de son trône, et les Castillans, qui depuis quarante-six ans n'avaient point vu naître de prince dans leur famille royale, se réjouirent d'avoir un héritier présomptif de la couronne vraiment espagnol. Sur la nouvelle de la levée du siége de Toulon, le duc de Berwick était revenu en Espagne; les opérations militaires qui avaient été interrompues pendant les grandes chaleurs recommencèrent; le marquis de Bay, qui commandait les Espagnols sur la frontière de Portugal, reprit Ciudad-Rodrigo; le duc d'Orléans et Berwick en Catalogne assiégèrent Lerida, et la reddition, le 11 novembre, de cette place devant laquelle avait échoué le grand Condé, fut pour eux un grand sujet de gloire. Pendant l'hiver ils revinrent à la cour de France pour jouir de leurs succès [3].

Pendant cette campagne, tout l'effort de la guerre s'était porté vers

[1] Mar. de Berwick, p. 98. — Lord Mahon, c. 6, p. 239.

[2] W. Coxe, c. 15, p. 506. — Lord Mahon, c. 6, p. 240. — San Felipe, Comentarios, p. 266. — Saint-Simon, t. V, p. 343.

[3] Saint-Simon, t. V, p. 335. — Mar. de Berwick, p. 105. — San Felipe, Comentarios, p. 265.

le midi; la monarchie espagnole avait été dépouillée de ses plus belles possessions hors de la Péninsule; car indépendamment du Milanais et du royaume de Naples, elle avait encore perdu Majorque, et Orbitello en Toscane, et elle avait été sur le point de perdre la Sicile et la Sardaigne, où des complots et des commencements d'insurrections avaient manifesté la force du parti autrichien [1]. Cependant l'éclat de la victoire d'Almanza, et la soumission des royaumes de Valence, de Murcie et d'Aragon, avait fait oublier ces mauvais succès. Dans les Pays-Bas, la campagne se passa tout entière en marches et contre-marches : l'électeur de Bavière avait le commandement nominal de l'armée française, mais c'était sur le duc de Vendôme que Louis XIV comptait pour faire oublier à ses soldats le désastre de Ramillies : il avait réussi à porter de nouveau cette armée à cent trente-deux bataillons et cent quatre-vingt-sept escadrons, ce qui devait former au moins quatre-vingt-dix mille hommes. Mais quoique les forces de Marlborough fussent d'un quart environ plus faibles que celles de Vendôme, ce général redoutant l'impression que faisait sur ses soldats le nom d'un si grand capitaine, ne lui offrit des occasions de combattre qu'autant qu'il se sentait assuré d'une position supérieure; la ligne de places fortes, dont l'ancienne frontière de France était couverte, lui en laissait le choix; et les deux habiles généraux, après s'être mutuellement tendu des piéges où l'un et l'autre évita de tomber, après avoir déjoué réciproquement les projets de leurs adversaires, mirent de bonne heure leurs troupes en quartier d'hiver, sans s'être mesurés [2].

L'armée d'Alsace, sous les ordres du maréchal de Villars, n'était pas aussi considérable à beaucoup près que celle de Vendôme en Flandre; elle ne consistait qu'en soixante-six bataillons et cent huit escadrons, mais elle était sous un chef audacieux, et impatient de réparer les désastres de l'année précédente. Il y avait longtemps que Villars songeait à s'emparer des lignes de Stolhoffen que le prince de Bade avait fait construire dès l'année 1703, pour couvrir sa principauté et sa belle résidence de Rastadt. Ces lignes s'étendaient le long du Rhin depuis Philipsbourg jusqu'à Stolhoffen, et retournaient en équerre depuis Stolhoffen jusqu'aux montagnes. Dans la plaine on pouvait mettre en peu d'heures tout le pays sous l'eau, par le moyen d'écluses et de digues revêtues et défendues par des fortins; et là où les inondations finissaient, des retranchements à redans avec de bonnes redoutes palissadées com-

[1] San Felipe, p. 231. — Limiers, l. XV, p. 229.
[2] Suite de Rapin Thoyras, t. XXVI, p. 255. — Limiers, l. XV, p. 230.

plétaient l'ouvrage. Toutes les années le prince de Bade y avait ajouté de nouveaux travaux, et désormais les Allemands regardaient ces lignes comme imprenables ; mais elles n'étaient plus défendues par le grand général qui les avait fait construire ; le prince de Bade était mort dans les premiers jours de l'année. Le marquis de Bareuth qui l'avait remplacé dans le commandement de l'armée de l'Empire était aussi âgé que ce prince, mais ne l'égalait point en réputation ; les cercles, selon leur usage, n'avaient point envoyé à temps leur contingent, et l'empereur Joseph, dont la tyrannie avait poussé de nouveau les Transylvains à la révolte, gardait ses troupes à Vienne pour les opposer au prince Ragotski. Villars prétend qu'il y avait quarante mille hommes dans les lignes de Stolhoffen ; les alliés n'en avouent dans leurs relations que vingt mille. Villars préparait dès longtemps son attaque, de concert avec le comte de Broglie, qui pendant son absence l'avait remplacé en Alsace ; mais leur plus grand soin avait été de dissimuler leur projet. Tandis que Broglie s'était rendu maître de plusieurs îles du Rhin, et qu'avec beaucoup d'art il réussit à y rassembler des bateaux sans que les ennemis s'en aperçussent, Villars, de retour à la cour, invitait à un grand bal, le 20 mai, les dames de Strasbourg ; ce fut au milieu des salons où l'on dansait qu'il donna sans être remarqué ses derniers ordres aux officiers généraux, et qu'il les fit partir pour leur destination. Le 21 mai, à cinq heures du matin, en sortant du bal, il passa le Rhin sur le pont de Kehl avec tout l'état-major de l'armée, s'avança du côté de Bihel, affecta de se faire voir, et persuada ainsi les ennemis qu'il voulait attaquer les lignes du côté de terre, par leur front, entre la rive droite du Rhin et les montagnes. Bareuth en effet y porta toutes ses forces, mais pendant ce temps, le 22 à cinq heures du soir, les comtes de Broglie et de Vivans, avec dix-huit cents hommes, s'embarquèrent derrière la petite île de Neubourg sur soixante bateaux, et vinrent attaquer de front la ligne qui bordait le Rhin ; ils n'y trouvèrent que cent hommes, qu'ils mirent en fuite, et ils y étaient bien établis lorsque deux mille Allemands accoururent pour les en chasser. D'autres attaques se faisaient simultanément par les îles d'Alunde et du Marquisat. Villars à Bihel, sur la droite du Rhin, pouvait juger seulement au feu de la mousqueterie de ce qui se passait, car il y avait vingt lieues de chemin à faire pour lui apporter des nouvelles par le pont de Strasbourg ; en même temps un brouillard épais lui cachait l'ennemi. Il allait attaquer cependant le 23 au matin, lorsque les troupes qui lui étaient opposées se

retirèrent précipitamment et gagnèrent les montagnes. Les diverses attaques se rejoignirent dans le centre des lignes où le camp était tendu presque partout. « Nous y trouvâmes, dit Villars, une quantité prodi-
» gieuse d'artillerie, quarante milliers de poudre, des boulets et
» grenades à proportion ; des habillements complets pour plusieurs
» régiments, un pont portatif avec tous ses paquets, des magasins im-
» menses de farine et d'avoine ; et ce qu'il y eut de plus heureux,
» c'est que ce grand et prodigieux succès ne coûta pas un seul
» homme [1]. »

La prise des lignes de Stolhoffen ouvrait cependant l'Allemagne aux Français aussi bien qu'aurait pu le faire une grande bataille gagnée. L'armée du margrave de Bareuth fuyait en désordre, et les Français, en la poursuivant, lui enlevaient un grand nombre de prisonniers. Villars s'avançait par Pforzheim vers Stuttgard, ses partis couraient tout le Wurtemberg, toute la Franconie : il avait établi une discipline sévère parmi ses soldats, qui ne prenaient rien sans payer, mais c'était le général qui prenait tout pour le compte du roi ; par la menace d'exécutions terribles il forçait à contribuer les États mêmes qu'occupaient encore les ennemis. « L'on voyoit, dit-il, passer les chariots au milieu
» des troupes ennemies, sans qu'elles osassent s'y opposer, pour ne pas
» exposer leur propre pays à une ruine et à une désolation cer-
» taines. » Le Wurtemberg s'abonna pour 2,500,000 livres, les électeurs palatins, de Mayence, et le prince de Dourlach à proportion. Ces contributions arrivèrent à propos au contrôleur général des finances qui était réduit aux plus durs expédients, elles réveillèrent dans l'Empire un ardent désir de la paix ; toutefois elles causaient des souffrances moins dures que si le pillage s'était fait par les mains mêmes des soldats [2]. Villars, au reste, ne s'oubliait pas dans ces contributions ; il nous apprend que du consentement du roi, il en réservait le tiers pour lui-même. Il continua ses courses dans l'Empire jusqu'au commencement de juillet. A cette époque le ministre de la guerre l'affaiblit, pour faire passer des troupes en Provence ; en même temps l'armée de l'Empire grossissait chaque jour ; l'électeur de Hanovre en avait pris le commandement, et la dirigeait vers le Rhin. Villars s'en approcha de son côté, et se maintint sur la rive droite, avec des succès variés, dans des actions

[1] Mém. de Villars, t. LXIX, p. 211-216. — Suite de Rapin Thoyras, t. XXVI, p. 252. — Mém. de Lamberty, t. IV, p. 497.

[2] Mém. de Villars, p. 217-222.

de peu d'importance, jusqu'à la fin d'octobre, que le roi lui ordonna de ramener son armée sur la rive française [1].

A peine revenu à Strasbourg Villars fut appelé à la cour pour concerter sur les moyens de s'emparer de la principauté de Neufchâtel. Ce petit État, enclavé dans la Suisse, avait appartenu aux princes d'Orange de la maison de Châlons, si puissante en Franche-Comté. En 1504 il avait passé, par un mariage, à la maison de Longueville, issue du fameux bâtard d'Orléans; cette famille s'enorgueillissait d'y trouver un titre de souveraineté, car du reste elle n'en obtenait ni revenu ni puissance. Les Neufchâtelois, à l'exemple des Suisses leurs voisins, se gouvernaient eux-mêmes par les États du pays. En 1530, ils avaient embrassé la réforme; ils regardaient leurs seigneurs français avec assez de défiance, et le plus souvent ils se dispensaient de leur obéir. La sœur des derniers ducs de Longueville, veuve d'un duc de Nemours, fut reconnue par les États comme princesse de Neufchâtel en juin 1694; mais elle mourut à son tour sans postérité le 16 juin 1707: de nombreux prétendants à sa succession se présentèrent de tous côtés avec des titres contestables, car elle n'avait point de parents proches. Louis XIV insistait auprès des États du pays pour qu'ils arrêtassent leur choix sur un de ses sujets; ce fut au contraire, à ce qu'il paraît, aux yeux des Neufchâtelois et des Suisses un titre d'exclusion. Ils préférèrent un prince de leur religion, un prince qui ne confinât point avec eux, et qui n'eût aucun moyen d'appesantir sur eux son joug. Ils choisirent, par un décret du 3 novembre 1707, le roi de Prusse, héritier par les femmes de la troisième maison d'Orange, laquelle, par les femmes aussi, avait hérité de la seconde, ou maison de Châlons. Les Neufchâtelois se choisissaient un souverain plutôt qu'ils ne reconnaissaient un héritier de leurs anciens princes, et la condition de cette élection fut la confirmation de toutes leurs franchises. Les cantons de Berne et de Zurich, qui avaient déterminé ce choix, s'étaient engagés à le protéger, leurs troupes occupaient tous les passages des montagnes entre Neufchâtel et la France, et Louis XIV, éclairé par Villars, reconnut qu'il devait renoncer à établir un Français dans cette principauté, s'il ne voulait pas ajouter encore la Suisse à ses nombreux ennemis [2].

[1] Mar. de Villars, p. 233. — La Hode, t. VI, l. LVIII, p. 5. — Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, p. 254. — Limiers, l. XV, p. 224. — Larrey, t. IX, p. 68-82.

[2] *Ibid.*, p. 233. — Art de vérifier les dates, t. XI. p. 155-170. — Limiers,

La campagne de 1707 n'avait point répondu à l'espoir des alliés ; ils n'avaient eu aucun succès dans les Pays-Bas ; ils n'étaient point d'accord sur la manière dont ils gouverneraient les provinces qu'ils y avaient conquises, et qui, en attendant que leur sort futur fût fixé, gémissaient sous une intolérable oppression. L'Allemagne jetait les hauts cris pour avoir été livrée sans défense aux réquisitions de Villars ; l'Italie éprouvait les extorsions impitoyables des Autrichiens, en même temps que l'Autriche était désolée par les soulèvements et les incursions des Transylvains et des Hongrois, et par les vengeances de Joseph : les deux puissances maritimes enfin avaient échoué en Provence, en Aragon, à Valence, en Portugal, dans toutes ces expéditions qui leur avaient coûté beaucoup de sang et beaucoup d'argent ; aussi soit en Angleterre, soit en Hollande, le parti de la paix commençait de nouveau à élever la voix ; les tories dans le parlement britannique se plaignaient de ce que, pour satisfaire une aveugle passion, ou pour flatter l'ambition d'un général heureux, on épuisait la nation, on engageait tout son avenir par des emprunts accablants, et l'on semblait oublier le but même de la guerre, ou l'équilibre de l'Europe. Les whigs, pour leur imposer silence, avaient négocié un traité de commerce qui devait procurer aux marchands anglais d'immenses avantages. C'était le général Stanhope qui avait engagé Charles III à le signer à Barcelone le 10 juillet, pour que les Anglais ne l'abandonnassent pas après la bataille d'Almanza. Par ce traité, les droits d'entrée que les Anglais seraient appelés à payer pour les marchandises qu'ils introduiraient en Espagne, ne devenaient exigibles que six mois après que ces marchandises auraient été effectivement vendues et auraient passé à de secondes mains ; ces droits, sauf un petit nombre de cas, devaient être réduits à 7 pour 100 sur le prix de facture ; enfin, par un article secret, les Anglais devaient être admis concurremment avec les Espagnols dans une compagnie formée pour le commerce des Indes occidentales, et dix vaisseaux anglais du port de cinq cents tonneaux devaient avoir la faculté de trafiquer librement dans ces régions d'où les Castillans avaient jusqu'alors, avec tant de jalousie, exclu tous les étrangers. Aussi avait-on bien dessein de tenir cette promesse secrète, mais le vaisseau qui portait le traité fut pris par les Français ; l'acte, qui avait été jeté à la mer, fut aussitôt repêché par les capteurs, et Louis XIV se hâta de le faire publier pour exciter la

l. XIII, p. 33, et l. XV, p. 231. — La Hode, l. LVIII, p. 19. — La sentence des États est dans Lamberty, t. IV, p. 540.

jalousie des Hollandais contre leurs alliés qui s'arrangeaient à leurs dépens, et montrer aux Espagnols combien le prétendant autrichien négligeait leurs intérêts [1].

(1708.) Louis XIV reconnaissait que c'était à l'acharnement du gouvernement anglais contre lui qu'il devait tous ses revers; que les Anglais, par leurs actives négociations, mais surtout par leurs subsides, conservaient seuls l'union de la grande alliance ; que les princes allemands s'en seraient dès longtemps détachés s'ils n'avaient été séduits par le honteux profit qu'ils trouvaient à vendre leurs soldats, que les ducs de Savoie et le roi de Portugal n'écoutaient aussi qu'un intérêt tout pécuniaire; que l'Empereur, laissé à lui-même, ne pourrait jamais faire avancer son armée jusqu'aux frontières de France. Louis désirait donc ardemment attaquer en Angleterre même ce gouvernement qui lui faisait tant de mal. Il s'y prépara dans le plus grand secret, dès le commencement de l'année 1708. Son projet était de transporter le prétendant, Jacques III, en Écosse, et de profiter, pour y exciter une insurrection, du mécontentement qu'avait excité dans cet ancien royaume le traité d'union qui avait été signé le 22 juillet (2 août 1706) ; par cet acte, l'Écosse avait perdu son indépendance et était devenue partie d'un nouveau royaume de la Grande-Bretagne, dans lequel les députés de l'Écosse, condamnés à une constante minorité, se voyaient privés de toute influence [2]. Les Écossais avaient vivement sollicité Jacques III de venir se mettre à leur tête, et ils avaient promis de se lever en masse pour le replacer sur le trône. Par les ordres du roi, une flotte de huit gros vaisseaux et soixante-dix bâtiments de transport, avait été préparée à Dunkerque. Gacé de Matignon devait s'y embarquer avec onze bataillons, faisant environ six mille hommes ; le chevalier de Forbin, le meilleur marin qu'eût alors la France, se chargeait de la conduire à Édimbourg. Jacques III devait partir le 7 mars de Saint-Germain, être le 9 à Dunkerque et s'embarquer le 10; le secret avait été si scrupuleusement gardé, que jusqu'au 4 mars M[me] de Maintenon n'avait pas eu la permission de le communiquer à la princesse des Ursins et à la cour d'Espagne [3]. En Angleterre, on n'en avait eu longtemps aucun soupçon.

[1] Le traité dans Lamberty, t. IV, p. 592-595. — Suite de Rapin Thoyras, t. XII, l. XXVI, p. 274.

[2] *Voyez* l'Acte d'union dans Lamberty, t. IV, p. 563.

[3] Lettre de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, 4 mars 1708, t. I, p. 226.

Mais le prétendant au trône, sur lequel tout reposait, jeune homme âgé de vingt ans, était d'une constitution faible, maladive et mélancolique. Sa dévotion était excessive ; à l'armée, on rendit bon témoignage de sa bravoure, mais son courage d'esprit n'y répondait pas. Au moment de partir, il fut saisi par un accès de fièvre suivi de la rougeole ; l'embarquement fut retardé de huit jours; pendant ce temps, le secret avait percé, douze bataillons anglais ou hollandais avaient immédiatement été envoyés en Écosse, de l'armée de Flandre, et l'amiral Byng était arrivé devant Dunkerque avec une grosse flotte. Le prétendant ne s'en embarqua pas moins le 17 mars, et Forbin, profitant d'un temps très-orageux, passa devant la flotte anglaise sans qu'elle pût l'arrêter, et cingla vers l'Écosse ; mais Byng l'y suivit, et il fut impossible, sous les yeux d'un ennemi supérieur en forces, d'effectuer un débarquement. Forbin donna la preuve d'une grande habileté en ramenant sa flotte ainsi que le prétendant dans le port de Dunkerque, sans avoir perdu autre chose qu'un seul vaisseau ; mais l'expédition n'en était pas moins manquée : la petite cour de Saint-Germain retomba dans la plus profonde tristesse, et les dépenses de cette entreprise ajoutèrent de cruels embarras à la situation déjà accablante des finances du roi [1].

Chamillart avait déclaré qu'il ne pouvait en supporter plus longtemps le fardeau. Il était malade de l'excès du travail, des inquiétudes, des impossibilités qu'il avait à surmonter. Il avait avancé dans les finances Desmarets, neveu de Colbert ; malgré la répugnance que le roi avait pour lui et les soupçons qu'on lui avait donnés sur son intégrité, il l'avait fait directeur des finances ; le 20 février 1708, Chamillart le présenta au roi pour le remplacer dans la place de contrôleur général. « Le roi lui expliqua lui-même l'état déplorable de ses finances, tant » pour lui faire voir qu'il savoit tout, que pour lui épargner peut-être » l'embarras de lui en rendre un compte exact, comme cela ne se » pouvoit éviter à l'entrée d'une administration : le roi ajouta que, les » choses étant en cet état, il seroit obligé à Desmarets s'il y pouvoit » trouver quelque remède, et point du tout surpris si tout continuoit » d'aller de mal en pis, ce qu'il assaisonna de toutes les grâces dont il

[1] Lettre de mad. de Maintenon, du 11 mars au 15 avril, t. I, p. 230-240. — La Hode, l. LVIII, p. 27. — Saint Simon, t. VI, p. 122. — Suite de Rapin Thoyras, t. XII, l. XXVI, p. 298. — Mém. du comte de Forbin, t. LXXV, p. 250 et suiv.

» avoit coutume de flatter ses nouveaux ministres en les installant [1]. »

La situation des finances était en effet déplorable, car en même temps que les dépenses augmentaient sans cesse, que la guerre appelait à des efforts redoublés, que la misère des contribuables arrivait au point qu'il était impossible d'ajouter rien à leur fardeau, Chamillart avait ruiné le crédit en ne tenant plus aucun de ses engagements, et les affaires de la guerre le préoccupaient tellement, qu'il ne donnait plus d'attention aux finances. L'appel au ministère de Desmarets, qui passait pour avoir hérité de la haute intelligence de son oncle Colbert, qui était cousin des deux duchesses de Chevreuse et de Beauvilliers, filles de ce grand ministre, et qui arrivait au contrôle général avec l'appui de ces deux ducs, les plus honnêtes gens du royaume et les meilleurs garants de son intégrité, renouvela le crédit comme par enchantement et fit trouver au nouveau contrôleur 8 ou 10 millions [2]. Au milieu de la misère universelle, on avait vu en effet, comme il arrive peut-être toujours, grandir la fortune des capitalistes. Plus la détresse du trésor était grande, et plus les bénéfices offerts aux traitants étaient considérables ; aussi disposaient-ils de millions, tandis que les familles jusqu'alors aisées avaient peine à trouver 100 francs. Les grands seigneurs de la cour unissaient aux revenus de leurs terres les énormes appointements que leur payait le roi ; la plupart mangeaient leur revenu avant de l'avoir reçu, mais quelques-uns avaient amassé des capitaux, et ceux-là s'engageaient dans les affaires, concurremment avec les financiers, qui les associaient dans leurs entreprises. Desmarets, dit Saint-Simon, se lâcha avec moi « sur les propositions en ce genre de gens du plus haut
» parage, sur les trésors que MM. de Marsan et de Matignon, unis
» ensemble, avoient amassés, sans nombre et sans mesure, et sur tout
» ce que la maréchale de Noailles et sa fille, la duchesse de Guiche, ne
» cessoient de tirer; que tous les quatre entre autres avoient fait grand
» tort à Chamillart. » Celui-ci avait un ordre du roi pour donner part aux deux dernières dans toutes les affaires qui se faisaient [3]. C'était auprès de ces usuriers de haut parage que le trésor royal trouvait des ressources, tant l'ordre était maintenu dans les payements, quelle que fût la ruine vers laquelle le royaume marchait rapidement [4].

[1] Saint-Simon, t. VI, p. 102. — Forbonnais, Recherches sur les finances, t. II, p. 177.

[2] Lettre de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, 4 mars, 1708, t. I, p. 227.   [3] Saint-Simon, t. VI, p. 104-105.

[4] Le plus riche de ces banquiers, et le plus riche particulier de l'Europe, était

Louis, pressé par cette détresse des finances qu'il connaissait si bien, voulait terminer la guerre en frappant de grands coups; depuis longtemps c'était lui qui pressait toujours pour les partis hasardeux, c'étaient les généraux au contraire qui l'arrêtaient en lui remontrant les mauvaises chances. Le crédit de Villeroi et de Vendôme auprès de lui provenait surtout de ce qu'avantageux et confiants comme ils étaient, ils semblaient moins frappés que tous les autres des difficultés ou du manque de moyens, et secondaient mieux l'audace du roi. Mais Villeroi était trop décrié par ses fautes ou ses malheurs pour qu'il y eût encore moyen de l'employer; Vendôme, dont on s'était beaucoup promis dans la campagne précédente et que Saint-Simon s'efforce de faire passer pour un charlatan et un imposteur, n'avait rien pu faire. Louis sentait avec étonnement et avec douleur combien il avait peu de généraux, combien son choix était limité; il rappela le duc de Berwick d'Espagne, non sans causer beaucoup de chagrin au roi Philippe V qui avait confiance en lui [1]; il chargea pour cette campagne le duc d'Orléans de commander seul et sans guide en Espagne, ayant soin cependant de choisir scrupuleusement ceux qui l'accompagneraient [2]. Mais tandis qu'il mettait son neveu à la tête d'une armée si importante, il crut que son petit-fils, l'héritier du trône, devait aussi guider les troupes auxquelles était confiée l'existence même de la monarchie; il avait rassemblé pour la Flandre une armée de cent trente-neuf bataillons et deux cent quatre escadrons, faisant ensemble au moins cent mille hommes; il destina le duc de Bourgogne à en prendre le commandement et le duc de Berri à l'accompagner. Les Pays-Bas espagnols

Samuel-Bernard; et ce fut aussi de lui que Louis XIV, en flattant sa vanité, tira le plus de secours. Saint-Simon, t. VI, p. 173. — On lui devait onze millions, et aux frères Hogguer, cinq. Forbonnais, t. II, p. 179.

[1] Mém. de Berwick, p. 109.

[2] « Le roi, dit Saint-Simon, voulut savoir les gens qui devoient suivre M. d'Or- » léans en Espagne, et ne voulut pas permettre que Nancré en fût.... Parmi ceux » qui devoient être de la suite du voyage, M. le duc d'Orléans nomma Fontpertuis. » A ce nom, voilà le roi qui prend un air austère. — Comment, mon neveu, lui » dit le roi, Fontpertuis, le fils de cette janséniste, de cette folle qui a couru » M. Arnaud partout! Je ne veux point de cet homme-là avec vous. — Ma foi, » sire, lui répondit M. le duc d'Orléans, je ne sais pas ce qu'a fait la mère, mais » pour le fils, il n'a garde d'être janséniste, et je vous en réponds, car il ne croit » pas en Dieu. — Est-il possible, mon neveu, répliqua le roi en se radoucissant? » — Rien de plus certain, sire, reprit M. d'Orléans, je puis vous en assurer. — » Puisque cela est, dit le roi, il n'y a point de mal, vous pouvez le mener. » Saint-Simon, t. VI, p. 113.

occupés par les armées anglaise et hollandaise gémissaient sous la plus violente oppression. Le baron de Bergheyck que le roi avait mis à la tête des affaires des Pays-Bas pour l'Espagne, et qui s'y était fait universellement aimer et respecter, avait suivi les Français lors de leur retraite hors de ce pays, mais il y avait entretenu des correspondances et il y avait tout préparé pour une révolte qui devait éclater au moment de la descente de Jacques III en Écosse et compliquer ainsi les embarras des alliés. Il semblait d'après ce projet que le duc de Bourgogne avait des chances pour de brillants succès, à la tête de l'armée qui lui était destinée [1].

Le duc de Bourgogne, l'élève de prédilection de Fénelon, avait de grandes vertus : il désirait ardemment remplir tous ses devoirs, il avait dompté les défauts de son caractère, il travaillait sans relâche à s'instruire et il dirigeait déjà ses études sur l'administration intérieure du royaume; très-religieux, très-scrupuleux, il était incapable de se distraire un moment de sa femme dont il était passionnément amoureux. Celle-ci, la charmante duchesse de Bourgogne, l'enfant gâté du roi et de Mme de Maintenon, n'était pas si sévère : passionnément avide de tous les plaisirs, elle aimait la parure, le bal, la gourmandise, la chasse, surtout le jeu le plus ruineux auquel elle passait les nuits ; son imprudente coquetterie avait donné des espérances à Nangis, à Maulévrier [2] ; cependant elle n'avait pas cessé d'aimer le duc de Bourgogne, et quand elle le vit nommer au commandement de la plus grande armée de France, elle fut vivement émue et de désir pour sa gloire et de crainte pour ses dangers.

Mais quelque tendresse qu'eût Louis XIV pour son petit-fils, il ne le croyait pas en état de commander une si grande armée, sans un général expérimenté qui l'assistât de ses conseils. Il avait d'abord destiné Berwick à cet office : toutefois il fallait encore pourvoir à une autre difficulté; l'électeur de Bavière, gouverneur des Pays-Bas espagnols, était en Flandre et portait le titre de généralissime; le roi ne voulait pas le laisser commander au duc de Bourgogne, et l'Électeur ne voulait pas lui obéir. D'ailleurs c'était trop pour un maréchal d'avoir à conduire deux princes orgueilleux de leur rang en même temps qu'une armée. Chamillart pressa l'électeur de passer à l'armée du Rhin, ce qui lui était fort pénible, car c'était quitter son gouvernement et se compromettre direc-

[1] Saint-Simon, t. V, p. 185, et t. VI, p. 119.
[2] *Ibid.*, t. IV, p. 262-264; t. V, p. 57-354.

tement avec l'Empereur, et il ne put l'y déterminer que par une gratification de 800,000 francs que ce prince joueur et dissipateur ne sut pas refuser. Mais Villars ne pouvait pas servir avec l'électeur, ils étaient brouillés depuis la campagne de Bavière : il fallut donc ôter Villars aux soldats dont il était aimé, au théâtre de la guerre qu'il avait bien étudié et où il était heureux, pour l'envoyer à l'armée des Alpes où il n'y avait rien à faire. Ce fut Berwick qui le remplaça sur le Rhin, comme conseil de l'électeur, et Vendôme demeura chargé de diriger le duc de Bourgogne ; le déplacement de tous ces généraux eut de funestes conséquences [1].

Saint-Simon assure qu'il avait prévu ces conséquences et qu'il les avait prédites au duc de Beauvilliers, qui entrait au conseil d'État, quoiqu'il ne portât pas le titre de ministre. Il lui avait dit : « que le feu et l'eau » n'étoient pas plus différents ni plus incompatibles que l'étoient monseigneur le duc de Bourgogne et M. de Vendôme, l'un dévot timide, » mesuré à l'excès, renfermé, raisonnant, pesant et compassant toute » chose, vif néanmoins et absolu, mais avec tout son esprit, simple, » retenu, considéré, craignant le mal et de former des soupçons, se » reposant sur le vrai et le bon, connoissant peu ceux à qui il avoit à » faire, quelquefois incertain, ordinairement distrait et trop porté aux » minuties ; l'autre, au contraire, hardi, audacieux, avantageux, impudent, méprisant tout, abondant en son sens avec une confiance » dont nulle expérience ne l'avoit pu déprendre, incapable de contrainte, » de retenue, de respect, surtout de joug, orgueilleux au comble en » toutes les sortes de genres, âcre et intraitable à la dispute..... » Ce portrait, dont nous ne copions que les premières lignes, est sans doute chargé, car Saint-Simon détestait Vendôme ; mais le contraste des deux caractères amena en effet la brouillerie que Saint-Simon avait prévue, et l'on vit, comme il l'avait annoncé, « Vendôme vouloir toujours le contraire de ce que veut le prince, pour se plaindre, pour jeter toute » faute sur lui, pour faire crier, et surtout vouloir se battre contre toute » raison et en manquer l'occasion quand elle se présente, pour affubler » le prince de poltronnerie et le déshonorer [2]. »

Vendôme partit pour l'armée de Flandre le 7 mai et le duc de Bourgogne le 14. Cette armée s'était formée entre Marchienne, Saint-Guilain, Mons et Namur. Vendôme la conduisit d'abord à Soignies, à trois lieues

[1] Saint-Simon, t. VI, p. 151.
[2] *Ibid.*, p. 155-161.

de distance du camp de Marlborough, puis trompant ce général par une marche hardie, il s'approcha de Gand, qui lui ouvrit ses portes le 4 juillet. Bruges imita cet exemple; les habitants étaient au comble de la joie d'avoir secoué le joug des Anglais et des Hollandais. On trouva d'immenses approvisionnements dans ces deux villes, et la cour regarda leur soumission comme un brillant succès; mais, pendant ce temps, le prince Eugène qui, cette année, commandait l'armée d'Allemagne, avait passé la Moselle le dernier juin; il embarqua son infanterie à Coblentz et marcha sur Maestricht, avec l'intention de joindre son armée à celle de Marlborough. L'électeur de Bavière suivit quelque temps le prince Eugène, qui avait gagné sur lui deux ou trois marches, puis il retourna à Strasbourg avec quarante-deux bataillons et soixante-treize escadrons, détachant de son armée Berwick avec trente-quatre bataillons et soixante-cinq escadrons pour joindre l'armée de Flandre. Feuquières assure que par la disposition des lieux, Vendôme pouvait faire sa jonction avec Berwick longtemps avant que Marlborough fît la sienne avec Eugène, et accabler le premier; il regarde donc comme une faute la marche de l'armée vers Gand, au lieu de la conduire à Genappe [1]. Mais dès lors la discorde s'était mise entre les deux généraux français. Saint-Simon prétend que Vendôme, toujours paresseux, toujours occupé de ses plaisirs et méprisant tous les avis qui lui étaient donnés, s'obstinait à rester à la même place et ne donnait aucun ordre à temps; les amis de Vendôme, au contraire, accusaient le duc de Bourgogne de ne vouloir écouter que les marquis d'O et de Gamaches, que le roi lui avait donnés pour l'accompagner. Tous les mouvements se faisaient avec lenteur et incertitude. Le prince Eugène était arrivé auprès de Marlborough depuis deux ou trois jours, et son armée approchait. Berwick venait d'arriver le 11 juillet à Givet, sur la Meuse. Ce même jour l'armée française se mit en mouvement pour arrêter Marlborough, qui voulait rétablir sa communication avec Audenarde ; il paraît qu'elle hésita, tantôt voulant garnir les bords de la Dendre, tantôt passer l'Escaut, et que durant son irrésolution les alliés arrivèrent devant Audenarde, par une marche que Vendôme avait cru impossible. Il ne nous appartient point de juger les rapports contradictoires de l'armée, que Louis XIV ne réussit pas à concilier. La seule chose certaine, c'est que les Français,

[1] Mém. de Feuquières, t. II, p. 166. — La Hode, l. LVIII, p. 31. — Saint-Simon, t. VI, p. 249.

le 11 juillet, à deux heures après midi, rencontrèrent dans leur marche, sans s'y être attendus, l'armée des alliés qui venait de passer l'Escaut à Audenarde, que le combat s'engagea par les têtes de colonnes, à mesure qu'elles arrivaient, avant qu'on eût le temps de les mettre en bataille. « Elles se trouvoient, dit Saint-Simon, vivement chargées en » arrivant, et doublant et s'étendant à côté des autres, qu'elles renver- » soient souvent, elles les réduisoient, par le désordre de l'arrivée, à » se rallier derrière elles, c'est-à-dire derrière d'autres haies, parce que » la diligence avec laquelle nos troupes s'avançoient, jointe aux cou- » pures du terrain, causoit une confusion dont elles ne se pouvoient » débarrasser... Le désordre augmentoit de moment en moment, per- » sonne ne reconnoissoit sa troupe; toutes étoient pêle-mêle, cavalerie, » infanterie, dragons; pas un bataillon, pas un escadron ensemble, et » tous en confusion les uns sur les autres. La nuit tomboit, on avoit » perdu un terrain infini; la moitié de l'armée n'avoit pas achevé d'ar- » river. Vendôme insistoit sur ce qu'il falloit tourner toutes ses pensées » à recommencer le lendemain matin, et pour cela profiter de la nuit, » rester dans les mêmes postes où on étoit et s'y avantager au mieux » qu'on pouvoit. » Mais pendant ce temps, des officiers arrivaient de toutes parts, annonçant que le désordre était extrême. Vendôme, poussé à bout, et qui s'était déjà une fois emporté grossièrement contre le duc de Bourgogne, s'écria : « Eh bien! messieurs, je vois que vous le voulez » tous, il faut donc se retirer. Aussi bien, ajouta-t-il en regardant le » duc de Bourgogne, il y a longtemps, monseigneur, que vous en » avez envie [1]. »

Cette cruelle insinuation, à laquelle le duc de Bourgogne s'abstint de répondre, fut ensuite répétée et commentée par tous les amis de Vendôme; elle fut même accueillie par le dauphin qui, dans son indolence et son incapacité, à sa cour voluptueuse de Meudon, avait la petitesse d'être jaloux de son fils. On voit par les lettres de Mme de Maintenon qu'elle avait fait la plus douloureuse impression sur Louis XIV, sur la duchesse de Bourgogne elle-même; cependant il ne

[1] Saint-Simon, t. IV, p. 249-256. — Feuquières, t. IV, p. 35. — Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, p. 306. — La Hode, l. LVIII, p. 32. — Limiers, l. XVI, p. 242. Larrey, t. IX, p. 141. — Les relations diverses des alliés dans Lamberty, tome V, page 106. — La relation que Vendôme fit faire par l'abbé Albéroni, Saint-Simon, t. VI, p. 267. — Lettres du duc de Bourgogne à Fénelon, Vie de Fénelon, tome III, page 154.

semble pas qu'elle fût méritée[1]. Mais le profond ressentiment qui divisait désormais les généraux français ne laissait plus espérer aucun succès de cette campagne. La perte des Français dans l'action n'avait pas été bien considérable ; on assurait qu'elle n'était pas plus forte que celle des alliés, et que chaque armée avait eu environ deux mille hommes de tués ; mais la retraite fut plus fâcheuse : l'armée dans la nuit se replia sur Gand. Le duc de Bourgogne s'établit à Lawendeghem, derrière le canal de Bruges. Vendôme, à ce que prétend Saint-Simon, se mit au lit à Gand et n'en bougea de trente heures, pour se reposer de ses fatigues. Pendant ce temps, les corps dispersés et oubliés par les deux généraux faisaient leur retraite avec bravoure, mais pas toujours avec succès ; plusieurs furent faits prisonniers, d'autres se replièrent sur Tournai, Lille et Ypres, où Berwick, qui s'était avancé avec diligence, les recueillit. Il estime à neuf mille les prisonniers que perdit l'armée française, tandis que d'autres rapports ne parlent que de quatre mille. Les lignes d'Ypres, les passages de la Lys à Comines et à Warneton tombèrent au pouvoir des alliés, et des partis anglais et hollandais s'avancèrent jusqu'aux portes d'Arras pour lever des contributions dans l'Artois. Ils arrachèrent à ce malheureux pays 3,500,000 livres[2].

Marlborough n'avait encore poussé ses conquêtes que dans les Pays-Bas espagnols. Il était impatient d'enlever à Louis une ville française, et il projetait le siége de Lille ; mais il fallait beaucoup de hardiesse pour attaquer une aussi grande place. Les dépôts d'artillerie et de munitions du général anglais s'étaient avancés d'Anvers à Bruxelles ; pour les conduire de là jusqu'à Lille, il fallait affronter l'armée française qui s'était réunie, et qui était plus nombreuse que celle des alliés. Sur la première nouvelle des projets des ennemis, le maréchal de Boufflers avait demandé au roi la permission de se jeter dans Lille pour défendre cette place. Il y trouva une garnison d'environ quinze mille hommes ; la bourgeoisie était nombreuse et dévouée à la France, et les approvisionnements, pour soutenir un siége, se trouvèrent suffisants. Les Français étaient maîtres des places environnantes, Douai, Tournai, Ypres, Béthune et Aire : les armées des ducs de Bourgogne et de Berwick étaient désormais en communication l'une avec l'autre. Marl-

[1] Lettre de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, t. I, p. 281 et suiv. — Saint-Simon, t. VI, p. 264.

[2] Mém. de Berwick, p. 116. — Saint-Simon, t. VI, p. 259 et 321.

borough partit le 6 août de Bruxelles et arriva devant Lille le 11, et le lendemain la ville fut investie; cependant il était à vingt-trois lieues de Bruxelles, d'où il devait faire venir toutes ses munitions de guerre et de bouche; il n'était maître que de la seule chaussée de Menin, et il devait craindre à tout instant de voir ses communications coupées par cent mille Français devant lesquels il était contraint de faire passer ses convois[1].

Ce siége de Lille, continué en présence d'une puissante armée, ces convois anglais qui passèrent l'un après l'autre devant les deux petits-fils de France, devant les deux maréchaux de Vendôme et Berwick, qu'on s'était accoutumé à regarder comme des maîtres dans l'art de la guerre, aggravèrent encore la douleur et l'humiliation de cette campagne si désastreuse. Louis avait donné parole au maréchal de Boufflers qu'il serait secouru. Chamillart pressait les généraux de livrer bataille; mais les malheurs précédents avaient jeté dans les chefs et les soldats tant de découragement que chacun redoutait la responsabilité d'une action. Dès que l'un des généraux proposait une entreprise vigoureuse, les deux autres s'y opposaient; le blâme tombait tour à tour sur le duc de Bourgogne, sur Vendôme, sur Berwick, mais en somme tous trois perdaient en même temps leur réputation; les convois des alliés qu'il semblait si hasardeux de faire avancer, passaient l'un après l'autre sans être attaqués. Enfin le plus important de tous, qui arrivait d'Ostende, et sans l'arrivée duquel Marlborough aurait été obligé de lever le siége, fut attaqué le 28 septembre à Winindael, par le comte de la Mothe, qui avait sous lui vingt mille hommes; et, chose surprenante, qui ne s'était encore jamais vue dans aucune guerre, ce fut le convoi, ou du moins l'escorte qui le protégeait qui battit le corps d'armée destiné à l'intercepter[2]. Après une inaction désespérante, après tant d'événements humiliants, après que le duc de Bourgogne, qui s'était avancé le 10 septembre jusqu'en vue du duc de Marlborough, se fut retiré le 15 et eut repassé l'Escaut, montrant ainsi clairement qu'il ne voulait point de bataille, le maréchal de Boufflers capitula dans Lille le 22 octobre avec tous les honneurs de la guerre; la citadelle tint encore jusqu'au 7 décembre. Eugène et Marlborough, tout en la laissant bloquée, passèrent l'Escaut le 27 novembre, à la faveur d'un brouillard,

[1] Saint-Simon, t. VI, p. 321. — Berwick, p. 117. — La Hode, l. LVIII, p. 34.
[2] Mém. de Feuquières, t. II, p. 377, et t. III, p. 70. Lamberty, t. V, p. 124. — La Hode, l. LVIII, p. 41.

sans être aperçus des Français qui ne leur opposèrent aucune résistance; alors tous les corps épars de ceux-ci, qui se trouvaient le long de l'Escaut, se sentirent compromis et firent leur retraite avec précipitation et non sans perte. L'électeur de Bavière, qui avait voulu revenir dans les Pays-Bas où il croyait avoir beaucoup de partisans, et qui, comptant sur leur assistance, avait entrepris le siége de Bruxelles, fut obligé de le lever avec tant de hâte qu'il y laissa une partie de son canon; Bruges, Plassendael, et toutes les places que les Français avaient occupées aux Pays-Bas, furent abandonnées, à la réserve de Gand, où la Mothe s'était enfermé avec quinze mille hommes et où il capitula le 30 décembre. L'humiliation, la douleur des revers de cette campagne, avaient causé dans toute la France une fermentation si grande, que les généraux n'osèrent l'affronter à leur retour. Les ducs de Bourgogne et de Berri ne voulurent point être vus à Paris en revenant à Versailles, et le duc de Vendôme alla s'enfermer dans son château d'Anet [1].

La campagne sur le Rhin fut sans importance : une fois que le prince Eugène d'une part, et le duc de Berwick de l'autre, s'étaient dirigés vers la Flandre, les deux armées affaiblies qui demeuraient séparées par le fleuve, évitèrent l'une comme l'autre de prendre l'offensive. A l'armée des Alpes, le maréchal de Villars avait à garder une frontière de cent lieues d'étendue avec moitié moins de monde que le duc de Savoie ne pouvait lui en opposer [2]. Il repoussa cependant ses attaques sur la Savoie et le Dauphiné, et il se flattait de l'avoir mis dans une position dangereuse; mais la lâcheté du commandant du fort d'Exiles, qui rendit cette place à la première approche du danger, ouvrit une issue au duc de Savoie pour retourner en Piémont. La Pérouse et Fenestrelle capitulèrent également; les mauvais succès des Français avaient accoutumé les commandants à ne plus rougir de rendre leurs places avant qu'il y eût brèche aux murailles [3].

On avait cependant cru en France un moment à la possibilité d'une diversion en Italie, à la formation d'une ligue entre les souverains de cette contrée, qui ferait tout au moins respecter leur neutralité, et le maréchal de Tessé avait été envoyé à Rome pour y travailler. L'empereur Joseph continuait à laisser son frère en Espagne, entièrement

[1] Lettres de madame de Maintenon, 27 novembre, 2 et 9 décembre, t. I, p. 356. — Saint-Simon, t. VI, p. 343, 358, 401.

[2] Mém. de Villars, p. 239.

[3] *Ibid.*, p. 248. — La Hode, l. LVIII, p. 52.

à la charge des puissances maritimes; mais il profitait de la guerre pour opprimer et piller l'Italie. Il prétendait faire revivre tous les droits que les empereurs avaient réclamés sur cette contrée dans le moyen âge, quoiqu'ils n'en eussent jamais été réellement possesseurs. Les souverains qui reconnaissaient relever de l'Empire, il les traitait en sujets dont l'indépendance n'était qu'usurpation, et déjà il avait confisqué les duchés de Mantoue et de Montferrat, d'autres duchés des branches cadettes de la maison de Gonzaga, et la principauté de la Mirandole, sous prétexte de forfaiture; il avait révoqué la concession que son père Léopold avait faite à Victor-Amédée, des fiefs des *Langhe*, dans les montagnes de Ligurie; il avait prétendu que les duchés de Parme et de Plaisance, qui depuis deux siècles étaient reconnus pour fiefs de l'Église, appartenaient toujours à l'Empire, et il avait intimé l'ordre au duc de Parme de prendre l'investiture de ses États du sénat de Milan au nom de l'Empereur. Il avait prétendu aussi que les vallées de Comacchio, que depuis cent dix ans le saint-siége avait réunies à la chambre apostolique, étaient un fief impérial, et il venait de les faire occuper militairement. Il déclarait abusif l'hommage du royaume de Naples au saint-siége, et il refusait au pape le droit d'y conférer des évêchés et des bénéfices. Clément XI, dans un mouvement d'indignation, voulut recourir non-seulement aux censures ecclésiastiques, mais aux armes. L'Empereur ne demandait pas mieux : six mille soldats détachés de l'armée de Piémont entrèrent aussitôt dans les États de l'Église et s'avancèrent jusqu'à Ancône : les troupes de l'Église s'enfuyaient à leur approche, et, pour leur causer plus de terreur, les Autrichiens multipliaient les sacriléges : ils tuèrent, devant tous ses paroissiens, un prêtre comme il disait la messe, pour voir, disaient-ils, si l'hostie consacrée le ressusciterait. Un autre corps de troupes entrait en même temps par le royaume de Naples. D'autre part, on négociait : la république de Venise annonçait le désir de sauver l'indépendance et la neutralité de l'Italie; le duc de Savoie était ébranlé, il refusait de combattre davantage pour un Empereur qui le payait de tant d'ingratitude : un présent de cent mille livres sterling que lui fit la reine d'Angleterre le remit en bonne humeur [1]. Le maréchal de Tessé, au contraire, qui pressait, au nom de Louis XIV et de Philippe V, la formation de la ligue d'Italie, n'offrait ni argent ni secours; la situation de la France était alors trop

[1] Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, p. 304. — Lamberty, t. V, p. 156.

déplorable pour que le prudent sénat de Venise osât s'appuyer sur elle. Cette négociation seule cependant avait alarmé Joseph et l'avait engagé à se relâcher de ses prétentions. Il envoya le marquis de Prie à Rome pour traiter avec le pape, et, après des conférences prolongées, un traité entre lui et le cardinal Paolucci fut signé le 15 janvier 1709, par lequel l'Empereur rétablissait le saint-siége dans ses droits, tandis que Clément XI s'engageait à envoyer à Barcelone un nonce auprès de Charles III, roi d'Espagne, tout en déclarant qu'en lui donnant ce titre il ne prétendait point décider lequel était légitime entre les deux compétiteurs [1].

Philippe V se tint pour fort offensé de l'arrangement que venait de faire le pape ; il rappela de Rome son ambassadeur et donna ordre au nonce de sortir d'Espagne. La cour de Madrid ne faisait rien pour se défendre elle-même, mais elle exigeait que tous les autres États se sacrifiassent pour maintenir ce qu'elle nommait ses droits. Elle s'était laissé enlever le royaume de Naples sans résistance ; elle ne garantissait la Sicile que par l'horreur des supplices qu'y ordonnait le vice-roi ; cette année, elle laissa conquérir la Sardaigne et Minorque par les flottes anglaises. Port-Mahon se rendit par capitulation au général Stanhope, le 25 septembre, et les Anglais s'en firent céder la possession par Charles III [2]. Tandis que l'Espagne ne faisait aucun effort pour conserver ses possessions lointaines, c'était trop exiger du vieux pontife que de vouloir qu'il bravât pour elle le courroux de l'Empereur, déjà maître chez lui. Dans le même esprit, la cour de Madrid montrait beaucoup d'aigreur de ce que la France ne faisait pas plus d'efforts pour la défendre ; ses reproches étaient si vifs qu'ils fournirent à Louis XIV l'occasion de se convaincre que les intérêts de son petit-fils n'étaient pas identiques avec les siens.

La campagne de 1708 avait été favorable à Philippe V. Les alliés n'avaient pas plus de dix mille hommes en Catalogne sous les ordres de Stanhope et de Stahremberg ; ils en avaient quatre mille sur les frontières de Roussillon pour tenir tête au duc de Noailles, et quelques garnisons dans un petit nombre de places ; tandis que le duc d'Orléans avait environ vingt mille hommes sous ses ordres immédiats ; Hasfeld,

[1] Saint-Simon, t. VI, p. 315-320. — Mém. de Tessé, t. II, c. 12, p. 276-308.— Botta, Storia d'Italia, l. XXXVI, p. 422-432. — La Hode, l. LVIII, p. 51. — Lamberty, t. V, p. 82 et suiv., 245 et suiv.

[2] Lord Mahon, c. 6, p. 256. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 271-279.

cinq mille à Valence, et Noailles à peu près autant à Perpignan. De plus, le marquis de Bay avait une petite armée espagnole sur les confins du Portugal, où il soumit quelques châteaux. Après des combats de peu d'importance, le duc d'Orléans vint, au mois de juin, mettre le siége devant Tortosa, qui était défendue par une garnison de quatre ou cinq mille hommes, tandis que dix mille paysans armés ou miquelets occupaient les montagnes du voisinage. Le duc d'Orléans, dans la conduite de ce siége, montra beaucoup d'habileté et de constance : mais tout était difficile en Espagne, où l'on ne trouvait jamais ni argent, vivres, ni munitions d'aucun genre ; où c'était l'ancienne habitude du gouvernement de faire de magnifiques promesses sans en tenir jamais aucune, et où le directeur des finances Orry, créature de la princesse des Ursins, semblait encore avoir enchéri sur cette ancienne forfanterie espagnole. Jamais le duc d'Orléans en entrant en campagne n'eut de vivres assurés pour plus de quinze jours. Il accusait Orry; il accusait sa protectrice : il était impatienté de ce que, bien plus souveraine en Espagne que Philippe V, elle prétendît se faire rendre compte de toutes les opérations de la guerre ; et dans des repas militaires, il tournait en ridicule, par des sarcasmes grossiers, les deux femmes qui lui paraissaient gouverner les deux royaumes. Il força cependant Tortosa à capituler le 11 juillet. Il contraignit ensuite Stahremberg à s'enfermer dans un camp inaccessible; il soumit un bon nombre de petites places de Catalogne et il fit vivre ses troupes aux dépens du pays [1].

Mais les railleries du duc d'Orléans étaient parvenues à la princesse des Ursins; elle l'avait pris en haine, et elle demandait avec instance à Louis XIV de le rappeler. De son côté, le duc d'Orléans avait donné à Philippe V de justes raisons de se défier de lui. Il avait fait parvenir au général Stanhope un agent confidentiel pour entamer une négociation avec l'Angleterre et la Hollande, dont le résultat devait être de l'appeler, de préférence à son cousin, à la couronne d'Espagne. Il ne semblait point impossible que les alliés, assez mécontents des Autrichiens, et résolus à ne pas laisser la domination de l'Espagne au petit-fils de Louis XIV, se contentassent de la transmettre au duc d'Orléans, qui lui tenait de moins près. C'était une transaction entre des prétentions opposées; c'était un arrangement qui ne donnerait la victoire ni aux Castillans ni aux Catalans, et qui ne laisserait point de prise aux

[1] Saint-Simon, t. VI, p. 240. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 245. — Lord Mahon, c. 6, p. 249.

vengeances et aux représailles des guerres civiles. Déjà Louis XIV désespérait de maintenir Philippe V sur le trône d'Espagne, et il se montrait disposé à entrer en négociations pour un nouveau traité de partage. Un aide de camp du duc d'Orléans nommé Flotte, et un autre agent nommé Renaud, eurent plusieurs entrevues avec le général Stanhope. Celui-ci répondit au duc d'Orléans par une contre-proposition, celle d'accepter la souveraineté de la Navarre et du Languedoc jusqu'aux rives du Rhône, sous la garantie des alliés, et cette offre révoltante ne fit point rompre la négociation ; cependant il est assez probable que les premières ouvertures avaient été faites par le duc d'Orléans à la suggestion de Louis XIV lui-même qui désirait sortir à tout prix d'une situation épineuse ; c'était l'opinion du duc de Marlborough, à qui la négociation fut communiquée. Mais les secrètes intrigues des agents du duc d'Orléans n'avaient point échappé à la princesse des Ursins ; pendant l'hiver, tandis que le duc était retourné à la cour de Versailles, elle fit arrêter Flotte et Renaud ; dans leurs papiers, quoiqu'en partie chiffrés, elle trouva des indices suffisants d'une intelligence qu'elle qualifiait de trahison, et elle adressa à Louis XIV les plaintes les plus violentes contre son neveu, en insistant pour qu'il ne fût point renvoyé en Espagne [1].

Louis XIV n'avoua pas les négociations secrètes du duc d'Orléans, si du moins elles étaient concertées avec lui ; il n'en témoigna pas non

[1] Lord Mahon, c. 7, p. 261-266. — Saint-Simon, t. VII, p. 290-316, et t. XII, p. 119. — San Felipe, Comentarios, t. I, p. 342. — Mém. de Noailles, t. LXXII, p. 429. — W. Coxe, c. 15, p. 527. — Dangeau, t. III, p. 105.

La correspondance de mad. de Maintenon avec mad. des Ursins contient à peine quelques allusions à cette intrigue. Mad. des Ursins, au printemps de 1709, continue à se plaindre de ce qu'on veut la faire passer pour brouillée avec ce duc; elle sollicite à plusieurs reprises mad. de Maintenon d'obtenir quelques grâces en faveur de sa maîtresse. Ces lettres démentent complétement l'assertion de Saint-Simon sur l'acharnement de ces deux dames contre le duc d'Orléans. Il ne faut en général pas croire Saint-Simon sur les haines et sur les intrigues, mais les faits subsistent. La princesse des Ursins semble avoir voulu faire prendre le change à mad. de Maintenon sur les torts du duc d'Orléans, et lui faire croire qu'on l'accusait d'avoir fait les yeux doux à la reine d'Espagne (25 mars 1709, t. IV, p. 245). Dès lors l'aigreur va croissant entre ces deux dames, et loin de conspirer ensemble, elles semblent, pendant toute cette année, sur le point de se brouiller tout à fait. Quant à Flotte et à Renaud, elle les nomme une seule fois dans sa lettre du 11 août 1709, p. 308, sans entrer sur eux dans aucune explication. Mad. des Ursins fut en effet l'ennemie du duc d'Orléans, mais il me paraît certain qu'elle n'agit point contre lui de concert avec mad. de Maintenon.

plus le ressentiment qu'attendait de lui la princesse des Ursins. Mais il ne laissa pas ignorer à Philippe que l'Angleterre et la Hollande refusaient d'entendre aucune proposition de paix, à moins que pour préliminaires on ne cédât l'Espagne et les Indes à l'archiduc ; et son ambassadeur, Amelot, l'avertit à plusieurs reprises que les événements de la guerre, devenus toujours plus funestes, pourraient contraindre le roi à s'y résigner. Philippe, dans une lettre du 12 novembre, répondit à son grand-père « J'étois pénétré de ce que vous écriviez à » M. Amelot, des prétentions chimériques et insolentes des Anglais » et des Hollandais pour les préliminaires de la paix : jamais on n'en » avoit vu de pareilles, et je ne veux pas seulement croire que vous » puissiez les écouter, vous qui par vos actions vous êtes rendu le plus » glorieux roi du monde. Mais je suis outré qu'on puisse seulement » imaginer qu'on m'obligera à sortir d'Espagne tant que j'aurai une » goutte de sang dans les veines. Cela n'arrivera certainement pas ; » le sang qui y coule n'est pas capable de soutenir une pareille honte. » Je ferai tous mes efforts pour me maintenir sur un trône où Dieu » m'a placé, et où vous m'avez mis après lui, et rien ne pourra m'en » arracher ni me le faire céder que la mort [1]. » Il n'est point invraisemblable que la princesse des Ursins ait écrit cette lettre pour Philippe qu'elle dirigeait uniquement ; personne mieux qu'elle ne savait le langage qu'il convenait de tenir à Louis XIV, aussi ce roi louait-il son petit-fils dans sa réponse du 26 novembre, de l'élévation de ses sentiments : « Elle augmente, dit-il, le désir que j'ai toujours eu de vous » maintenir dans le rang où il a plu à Dieu de vous placer. Vous » voyez que jusqu'à présent j'ai fait les derniers efforts pour vous y » conserver, et je n'examine pas si le bien de mon royaume le demandoit... Pour cet objet, je souhaite dans la fin de cette campagne des » événements assez heureux pour donner de nouveaux moyens de » continuer la guerre [2]. »

(1709.) Mais loin que ce vœu se réalisât, jamais la France n'avait éprouvé tant de calamités : elle avait perdu toutes ses conquêtes, ses places fortes tombaient les unes après les autres, ses frontières étaient ouvertes de tous les côtés, ses soldats, même en nombre supérieur,

[1] Mém. de Noailles, t. LXXII, p. 427.

[2] *Ibid.*, t. LXXII, p. 428. — Il paraît qu'à cette époque Philippe V prêtait l'oreille à quelques propositions des alliés, pour faire la paix en se détachant de son aïeul. Lettres du comte de Bergheyck à mad. des Ursins, t. IV, p. 387 et suiv.

n'osaient plus se mesurer avec les ennemis, ses généraux perdaient leur réputation, les petits-fils du roi étaient accusés d'incapacité et de manque de résolution; le déchaînement de la cour, de l'armée, de tout le public, menaçait le ministre de la guerre, Chamillart, d'une chute qui ne se fit pas longtemps attendre. Le prince Eugène et Marlborough osaient déjà parler de marcher par Paris à la délivrance de l'Espagne. A tant de malheurs l'intempérie des saisons vint en ajouter un plus cruel encore. Le 5 janvier 1709, veille des Rois, un froid subit, rigoureux, extrême, surprit les arbres et toute la végétation en pleine sève, tant la température avait été douce jusqu'alors, et se prolongea tout un mois. Presque tous les produits de la campagne, dans toute la France, furent détruits : les oliviers, les vignes, les arbres fruitiers gelèrent sur pied; les blés d'automne gelèrent également, et ceux qui restaient dans le commerce s'élevèrent aussitôt à un prix excessif, dans la prévision d'une prochaine famine, et par la nécessité d'en réserver une grande part à ensemencer de nouveau les champs dévastés par la gelée[1]. Presque tous les habitants des campagnes, perdant à la fois leurs ressources dans le présent, leurs espérances dans l'avenir, tombèrent dans un état effroyable de misère : la faim se faisait sentir de toutes parts. Loin d'augmenter les contributions avec les besoins croissants, loin de pouvoir même les percevoir sur leur pied ordinaire, il fallait accorder des dégrèvements aux provinces qui souffraient le moins, des secours aux plus ruinées. On n'eut pas de peine, il est vrai, à recruter les armées, car une foule de malheureux courait s'enrôler volontairement pour y trouver du pain; mais ce qu'on ne peut concevoir, c'est comment le trésor public put faire face à des dépenses toujours croissantes: le contrôleur général Desmarets, dans son Mémoire sur son administration, dit lui-même que ce fut un miracle, et les détails qu'il donne, ainsi que Forbonnais, n'aident point à le comprendre. Par un bonheur inespéré, des vaisseaux richement chargés arrivèrent du Pérou, dans les ports de France, avec 30 millions en espèces, et apparemment que cet événement, influant sur l'opinion, fit trouver de l'argent au denier 18 et au denier 16. Le commerce fit venir sur son crédit particulier beaucoup de blé de Barbarie, des îles de l'Archipel et de Dantzick; il s'en trouva dans le royaume plus qu'on ne croyait, parce qu'on en avait beaucoup caché, pour soustraire les capitaux agricoles aux variations

[1] Saint-Simon, t. VII, p. 10.—Mém. de Torcy, p. 190. — Mad. de Maintenon, t. I, p. 379. — Villars, p. 257. — Capefigue, t. VI, c. 69, p. 1.

continuelles des espèces; on engagea aux traitants les revenus des années suivantes, et les anticipations furent poussées jusqu'à l'année 1714. Enfin Desmarets eut recours lui-même à la ressource désastreuse d'une refonte générale des monnaies, le 14 mai 1709. Les nouveaux louis durent passer pour 20 francs, le marc d'or à 600 livres, les nouveaux écus pour 5 francs, le marc d'argent à 40 livres. Cette opération servait à masquer une banqueroute de 72 millions de billets de monnaie qui étaient reçus pour un sixième en échange des nouvelles monnaies, tandis qu'au fait on perdait un quart sur les espèces vieilles changées contre les nouvelles [1]. Il y avait tant d'ignorance en même temps et tant de fraude dans ces opérations, qu'on ne comprend pas comment personne en était la dupe. Mais la police veillait soigneusement à ce qu'aucun écrit ne pût éclairer le public, et tandis qu'en cherchant à nous rendre compte de ces revirements nous n'y voyons qu'une perte certaine et considérable, il paraît que pendant leur durée ils donnèrent au numéraire un mouvement qui fit illusion au public [2].

Le cœur de Louis XIV était profondément touché de la misère de son peuple, de l'humiliation de ses armées et de celle de ses enfants, des pertes sanglantes qu'avait faites sa noblesse, de cette condition de la France tout entière, semblable, disait Bolingbroke, à un homme frappé du coup mortel, qui marche encore, mais en chancelant. Le roi ne se roidit point contre les coups de la fortune, il les regarda comme un jugement de la Providence, comme une punition de ses fautes ; il voulait sincèrement la paix, aussi ne craignit-il pas de la demander, d'annoncer qu'il l'achèterait par d'immenses sacrifices. Un député du commerce de Rouen, nommé Ménager, avait fait à La Haye de premières ouvertures. D'après elles Philippe V devait conserver l'Espagne et les Indes, tandis que le commerce des dernières devait être ouvert à toutes les nations de l'Europe ; mais le grand pensionnaire Heinsius ne voulut pas admettre que la couronne d'Espagne pût demeurer au petit-fils du roi. Un résident du duc de Holstein nommé Pettekum, fut employé ensuite. Les Hollandais lui répondirent qu'à moins qu'il n'offrît les Espagnes, les Indes, le Milanais et les Pays-Bas avec une barrière,

[1] La monnaie donnait dix huit louis nouveaux contre quinze vieux et trois en papier ; mais les dix-huit nouveaux ne pesaient pas plus que treize et demi des vieux.

[2] Forbonnais, Recherches sur les finances, avec le Mém. de Desmarets, t. II, p. 192-212.

comme aussi un traité favorable de commerce, on ne pouvait parler confidemment sur les autres articles préliminaires. Ces conditions étaient dures, et cependant le ministre des affaires étrangères eut ordre de les accepter, et de demander des passe-ports tant pour un négociateur français que pour le comte de Bergheyck, intendant des Pays-Bas et ministre de Philippe V. Les passe-ports furent accordés pour le plénipotentiaire français, mais refusés pour Bergheyck. Le roi, résolu, à ne se choquer de rien, fit choix de Rouillé, président au grand conseil, qui avait déjà eu quelque part à des négociations antérieures; il l'envoya donc à La Haye, en lui donnant pour commission d'écarter toutes les difficultés qui arrêtent souvent les négociations à leur ouverture, de ne point chicaner sur les pouvoirs des députés hollandais (ils se trouvèrent n'en avoir aucun), de répéter l'offre de l'abandon de l'Espagne, des Indes, du Milanais, des Pays-Bas, d'une barrière en Flandre, et d'un traité de commerce favorable aux Hollandais; d'accepter pour Philippe V, comme dédommagement, les royaumes de Naples et de Sicile que les alliés paraissaient eux-mêmes lui avoir destinés, puisqu'ils n'en avaient pas demandé la cession; de chercher seulement à y faire joindre la Sardaigne et les Presidii, de faire mettre les Hollandais en possession de cet équivalent jusqu'à ce que l'échange fût accompli, et d'insister sur une suspension d'armes, afin qu'une nouvelle campagne n'infligeât pas à l'Europe de nouvelles calamités, tandis que les puissances belligérantes étaient presque d'accord. Lorsque les conditions du traité seraient réglées, le roi ferait son affaire de persuader au roi son petit-fils d'y souscrire, et, en cas de refus, Sa Majesté rappellerait les troupes françaises qui servaient alors en Espagne [1].

Les conférences de Rouillé, à Bodegrave, avec deux commissaires hollandais, se prolongèrent pendant les mois de mars et d'avril; elles abreuvèrent la France d'humiliations. Quoiqu'on se fût efforcé de les envelopper du plus profond mystère, leur secret avait été pénétré. Marlborough et Eugène, tous deux en Hollande, traversaient de tout leur pouvoir tout acheminement à la paix; ils étaient instruits de la détresse de la France, ils croyaient impossible qu'elle leur opposât encore aucune résistance; dans la campagne prochaine, ils se flattaient d'arriver à Paris, de lever des contributions sur toutes les provinces, de démembrer la France, de la rendre à jamais impuissante. La guerre

[1] Mém. de Torcy, t. LXVII, p. 111-123.

était pour eux une source de pouvoir et de richesses ; la haine, la vengeance, toutes les passions les plus aveugles s'étaient emparées des peuples qui avaient le plus souffert ; les Anglais étaient enivrés d'orgueil par leurs victoires ; l'Empereur, qui seul gagnait à la guerre et qui n'exposait rien pour la faire, déclarait qu'il n'abandonnerait pas la moindre parcelle de l'héritage d'Espagne ; tous les alliés s'élevaient en même temps contre les négociations ; le grand pensionnaire de Hollande, qui entre eux était le plus prudent et le plus pacifique, voyait dans sa république même le parti belliqueux l'emporter sur ses conseils. Dans chacune des conférences, les ministres hollandais annonçaient à Rouillé de nouvelles prétentions, et retiraient quelqu'une des espérances qu'ils lui avaient données. A la fin d'avril, ces préliminaires, que Louis avaient acceptés, ne faisaient plus que la moindre partie des dures conditions qu'on lui imposait, tandis que toutes les compensations qu'on lui avait fait espérer lui étaient retirées [1].

Malgré la tournure défavorable qu'avait prise la négociation, quand les dernières dépêches de Rouillé furent lues, le 28 avril, au conseil des ministres, où se trouvaient seulement avec le roi le dauphin et le duc de Bourgogne, le chancelier Pontchartrain, Beauvilliers, Torcy, Chamillart et Desmarets, Beauvilliers parla avec force pour accepter la paix, quelque dure qu'elle fût ; il paraît que le duc de Bourgogne l'appuya, et Torcy offrit alors de se rendre lui-même en Hollande, muni du seul passe-port que les Hollandais avaient donné pour un courrier, afin de profiter d'une circonstance favorable s'il s'en présentait une, de faire jusqu'aux dernières concessions et de signer immédiatement [2]. Torcy partit le 1er mai, et le 6 il alla descendre à La Haye chez le grand pensionnaire lui-même, qui était loin de s'attendre à cette visite. Le prince Eugène était alors à l'armée, et Marlborough en Angleterre. Heinsius parut à Torcy un homme loyal, froid et ferme, mais résolu à ne rien céder, et, pendant les conférences qui continuèrent presque tout le mois de mai, Torcy accepta l'une après l'autre les conditions les plus dures sans pouvoir obtenir aucun retour. Les frais pour la campagne prochaine étaient faits, les alliés en attendaient les succès les plus éclatants, et le parti de la guerre se fortifiait chaque jour dans les conseils de la république. Torcy avait renoncé successivement aux Presidii, à la Sardaigne, au royaume de Naples, à la Sicile même,

[1] Mém. de Torcy, part. 2, p. 135-192.

[2] *Ibid.*, p. 193.

comme dédommagement pour Philippe V, et comme retraite avec un semblant de royauté ; il avait de même successivement cédé les places les plus importantes de la frontière du nord de la France comme barrière aux Hollandais, Strasbourg et toute l'Alsace comme barrière à l'Empire, Exiles et Fenestrelles au duc de Savoie, mais avec plus de répugnance que tout le reste, car il croyait y voir le coup de pied de l'âne ; toutefois les négociateurs hollandais faisaient naître toujours de nouvelles difficultés. Eugène et Marlborough étaient revenus à La Haye ; leurs manières étaient polies et conciliantes, même respectueuses lorsqu'ils parlaient du roi, mais chaque jour ils élevaient de nouvelles prétentions ; des envoyés de tous les États de l'Europe arrivaient à la file, chacun formait quelque demande contre la France, chacun était appuyé par les triumvirs ; le mois de mai s'écoulait, le moment d'entrer en campagne était arrivé, et Torcy ne voyait point encore quel serait le terme des concessions qu'on exigerait, quel serait le prix auquel il achèterait la suspension d'armes. Tant que Louis avait espéré qu'un démembrement de la monarchie espagnole, avec le titre de roi, serait assigné à son petit-fils, il avait pu répondre de sa soumission. Mais depuis qu'on était résolu à lui tout enlever, il était évident que Philippe résisterait ; Torcy en convenait avec les alliés, mais il montrait que d'après l'extrême faiblesse de l'Espagne, lorsque la publication de la paix avec la France ferait éclater de toutes parts des défections, cette résistance ne pouvait être efficace. Jusque là, c'était lui qui avait formulé tous les projets divers ; il sentait qu'il se liait toujours plus, tandis que les alliés n'étaient obligés à rien ; il demanda qu'à leur tour ceux-ci présentassent l'ensemble de leurs demandes pour les préliminaires. Heinsius se chargea de le faire, et un projet en quarante articles fut remis le 28 mai à Torcy. Le lendemain il repartit pour le porter à Versailles, sans rompre encore décidément, et en laissant Rouillé à La Haye[1].

Ces conditions étaient cependant aussi injustes qu'humiliantes. Louis XIV devait reconnaître la reine Anne, la succession protestante d'Angleterre, et renvoyer hors de France le prétendant ; il devait reconnaître le nouveau roi de Prusse, le nouvel électeur de Hanovre, il devait reconnaître Charles III, l'archiduc, comme unique souverain de la

[1] Torcy, p. 197-303. — Lamberty, t. V, p. 262-288. — Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, p. 339.

monarchie espagnole, dans l'Espagne, l'Italie, les Indes, les Pays-Bas, sauf les seules parties que les alliés en avaient détachées pour se les approprier à eux-mêmes. Dans le terme de deux mois, le duc d'Anjou devait évacuer tout ce qu'il possédait de cet héritage, et se retirer en France avec ceux qui voudraient le suivre. La France devait céder Terre-Neuve à l'Angleterre, raser Dunkerque et en combler le port; elle devait céder dix forteresses de sa frontière du nord aux Hollandais, pour leur servir de barrière ; elle devait rendre à l'Empire tout ce qu'elle avait acquis en Alsace depuis le traité de Westphalie, raser toutes les places nouvelles qu'elle y avait bâties, rendre Strasbourg, Brisach, Luxembourg, avec toutes les fortifications et toute l'artillerie qu'elle avait ajoutées à ces places, évacuer toutes les forteresses qu'elle occupait encore dans les Pays-Bas, et par ces immenses sacrifices la France obtenait seulement un armistice pour traiter de la paix: si elle ne pouvait pas la conclure, au bout de deux mois la guerre devait recommencer contre la France désarmée et qui aurait déjà livré ses meilleurs moyens de défense [1].

Les articles, rédigés par Heinsius et rapportés par Torcy, furent lus au conseil le 2 juin. Le roi y avait appelé le dauphin, le duc de Bourgogne, le duc d'Orléans, et tous les ministres d'État. Malgré le désir ardent de la paix, qui avait été croissant pendant la durée des négociations, tous reconnurent que ces conditions n'étaient pas recevables. Le même jour, le roi écrivit à Rouillé pour le rappeler, et pour le charger de déclarer que toutes les concessions qu'il avait faites étaient

[1] Mém. de Torcy, p. 304.

Les articles remis à Torcy ont été imprimés dans le recueil de Lamberty, t. V, p. 288 ; dans l'histoire d'Angleterre de Rapin Thoyras, Contin., t. XII, l. XXVI, p. 539 ; dans les Mém. de Torcy, t. LXVII, p. 304, avec les remarques de celui-ci article par article, et ils ont été connus de tous les autres historiens, qui les ont donnés au moins par extrait. M. Capefigue les reproduit exactement tels qu'ils ont été imprimés avant lui (t. VI, p. 75), en les annonçant ainsi : « J'ai trouvé le » document le plus important en original et en manuscrit : c'est l'ultimatum des » alliés, tel qu'il fut adressé aux plénipotentiaires de France au congrès.... Je le » publie comme un des plus curieux témoignages de l'histoire. » M. Capefigue a publié de même un grand nombre de pièces d'après les manuscrits, sans indiquer en quoi elles différaient des mêmes pièces imprimées avant lui. C'est certainement un objet de curiosité que les originaux des actes publics qu'il a pris soin de compulser, mais en les cherchant dans les archives on perd trop souvent de vue tout ce qui les a précédés et suivis. M. Capefigue se serait fait une idée beaucoup plus nette de la négociation, en la suivant dans Lamberty ou dans Torcy, qu'en s'attachant à un seul acte dont il n'a vu ni les antécédents ni les conséquences.

annulées. En même temps il adressa une circulaire aux gouverneurs des provinces de son royaume, pour la communiquer à ses peuples. Il déclarait qu'il avait voulu obtenir la paix en faisant d'immenses sacrifices, en renonçant même à la sûreté de ses provinces frontières, mais que la suspension qu'on lui avait proposée était plus dangereuse que la guerre, qu'elle éloignerait la paix plutôt que d'en avancer la conclusion. Il demandait donc à ses peuples, qui, depuis tant d'années, lui avaient donné des preuves si constantes de leur zèle, de seconder encore ses efforts par de nouveaux sacrifices pour sauver la patrie. Il s'adressa en même temps aux évêques, pour qu'ils fissent partout appeler par leurs prières le ciel à l'aide de la France, et il donna le premier l'exemple des dons patriotiques en faisant porter toute sa vaisselle à la monnaie ; les courtisans se crurent obligés de faire de même ; la ressource cependant se trouva bien insuffisante, car la plupart, au lieu de livrer leur argenterie, se contentèrent de la cacher [1].

Dès que les négociations furent rompues, les armées se mirent en mouvement ; mais auparavant celui qui devait leur donner l'impulsion, le ministre de la guerre, Chamillart, fut destitué. Tous les généraux l'avaient rendu responsable de leurs mauvais succès ; tous se plaignaient de n'avoir jamais trouvé leurs armées, leurs approvisionnements, leurs munitions, leurs équipages conformes aux promesses qui leur étaient faites, comme si, au milieu de tant de revers, il avait dépendu du ministre de faire naître l'abondance. Chamillart était honnête homme, il avait le travail facile, mais il semble aussi que ce n'était pas sans raison qu'on l'accusait d'ignorance dans le ministère dont il était chargé, de désordre et d'imprévoyance. Il fut remplacé par Voisin, d'abord intendant à Maubeuge, puis conseiller d'État, qui, ainsi que sa femme, avait depuis quinze ans obtenu l'amitié de Mme de Maintenon. Mme Voisin était une femme d'infiniment de mérite et d'adresse ; Voisin était grand et facile travailleur : il n'était ni injuste ni mauvais par nature ; mais il avait tout l'orgueil, la hauteur et l'insolence d'un intendant ; il était sec, dur, sans politesse ni savoir-vivre : il ne connaissait d'autre règle que l'autorité et la volonté du roi ; d'ailleurs il était aussi ignorant dans tout ce qui tenait à l'art de la guerre que l'avait été son prédécesseur. La disgrâce de Chamillart, qui quitta aussitôt la cour et

[1] Torcy, p. 549. — La Hode, l. LIX, p. 71. — Saint-Simon, t. VII, p. 207. — Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, p. 545. — Dangeau, t. III, p. 95-99.

se retira à sa terre de l'Étang, fut annoncée le 9 juin, et la nomination de Voisin le lendemain [1].

L'armée des alliés s'assembla entre Menin et Courtrai le 21 juin; elle était forte de cent dix mille hommes. Le maréchal de Villars commandait les Français sur cette frontière : c'était le seul général qui eût été constamment heureux jusqu'alors, le seul en qui les soldats prissent une grande confiance; la cour, les officiers lui reprochaient son ton avantageux et ses fanfaronnades, mais peut-être ces manières étaient-elles nécessaires pour soutenir les esprits défaillants des Français. Tandis qu'il ne parlait que des ressources qu'il avait trouvées, de la bataille qu'il allait livrer, sa correspondance avec le ministre indiquait des inquiétudes bien vives. Il ne trouvait pas à son armée plus de soixante mille hommes, et ces troupes étaient dans un état déplorable : point d'habits, point d'armes, point de pain ; il lui arrivait à peine chaque jour le blé qui devait être mangé le lendemain. « Un orage, dit-il, une » sécheresse me faisoient trembler, parce que j'étois obligé de faire » moudre la nuit pour le lendemain matin, le matin pour l'après-midi, » et cuire tout de suite; or, trop d'eau noyoit les moulins, trop peu » les ralentissoit. Imaginez-vous l'horreur de voir une armée manquer » de pain ; il n'a été délivré aujourd'hui que le soir et encore fort tard; » hier, pour donner du pain aux brigades que je faisois marcher, j'ai » fait jeûner celles qui restoient. Dans ces occasions, je passe dans les » rangs, je caresse le soldat, je lui parle de manière à lui faire prendre » patience, et j'ai eu la consolation d'en entendre plusieurs dire : M. le » maréchal a raison, il faut souffrir quelquefois [2].

Villars s'était placé dans la plaine qui est entre Lens et les marais de Hulluch, avec un simple fossé devant lui; Eugène et Marlborough, ayant reconnu sa position le 24 juin, la jugèrent trop forte pour l'attaquer ; ils se dirigèrent alors vers Tournai, dont ils entreprirent le siége le 6 juillet. Cette place, approvisionnée pour six mois, et dont la citadelle était une des plus fortes de France, aurait dû occuper les ennemis jusqu'à la fin de la campagne. Malheureusement le roi en avait confié la défense à M. de Surville, dont on avait loué la conduite au siége de Lille, mais qui se laissa abattre par le découragement universel ; il défendit mal la place, et la rendit après vingt et un jours de tranchée ouverte : du moins il aurait pu tenir longtemps encore dans

[1] Mém. de Torcy. p. 117. — Saint-Simon, t. VII, p. 231-240. — Lettre de mad. de Maintenon à mad. des Ursins, l. I, p. 424. [2] Mém. de Villars, p. 257-259.



la citadelle ; il en avait reçu l'ordre le plus précis : il la rendit également le 3 septembre [1].

Villars avait tenté vainement de jeter des secours dans la place assiégée ; il avait pris Warneton et remporté quelques autres petits avantages ; mais après la reddition de la citadelle de Tournai, il jugea bien que les ennemis cherchaient une bataille. Quoique toujours inférieur en force, il était mieux en état de la recevoir qu'au commencement de la campagne. Le roi, inquiet de songer que le sort de la France reposait sur sa seule tête, accepta l'offre généreuse du maréchal de Boufflers, d'aller servir sous lui comme volontaire, quoiqu'il fût son ancien et son aîné. Les deux généraux agirent dès lors, de concert, et la présence de Boufflers sauva en effet l'armée. Villars s'avança dans la nuit du 8 au 9 septembre pour gagner la chaussée de Bavai et occuper la trouée d'Aulnoi et de Malplaquet, ou l'espace libre entre les bois de Sars et de Blangies. Feuquières lui reproche, ou de n'avoir pas passé cette trouée pour chercher la bataille avant que les alliés fussent rejoints par trente bataillons qu'ils avaient laissés devant Tournai, ou, au contraire, de n'avoir pas choisi sa position en arrière de ces bois s'il voulait attendre la bataille au lieu de la provoquer. Saint-Simon ne le critique pas avec moins d'amertume. Quoi qu'il en soit, la position qu'occupait Villars, avec les abattis d'arbres et les retranchements qu'il y avait faits, était très-forte. Elle couvrait Mons, que les alliés avaient dessein d'attaquer, et qui n'avait qu'une faible garnison. Les généraux hollandais croyaient imprudent de livrer bataille, Marlborough hésitait ; ce fut le prince Eugène qui la décida. Pendant la journée du 10 septembre, les deux armées se canonnèrent jusqu'à la nuit, à demi portée de canon. Cependant les alliés faisaient revenir en hâte les trente bataillons qu'ils avaient devant Tournai ; ils arrivèrent le matin du 11, comme l'action était déjà engagée. Les deux ailes françaises, attaquées avec une grande vigueur, maintinrent ou recouvrèrent l'avantage jusqu'à la fin de la journée ; le centre, au contraire, plia, lorsque Sterkemberg, qui commandait quatre bataillons d'Alsace, fut tué. Malheureusement, dans ce moment, Villars fut blessé d'un coup de fusil qui lui cassa le genou, et l'excès de la douleur lui causa une défaillance qui dura jusqu'à ce qu'il eût été transporté sans connaissance au Quesnoi. Albergotti fut en même temps blessé et mis hors de combat; Chemerault

[1] Villars, p. 279-288. — Feuquières, t. IV, p. 166. — La Hode, l. LIX, p. 76. — Saint-Simon, t. VII, p. 352.

et Palavicini furent tués, et il ne se trouva personne pour commander à l'aile droite un mouvement qui aurait encore dégagé le centre ; Boufflers, qui commandait ce centre se décida à la retraite ; elle se fit sur Valenciennes et le Quesnoi, mais avec un ordre parfait, sans perdre de prisonniers, sans perdre de drapeaux, sans que les alliés sussent jusqu'au lendemain qu'ils avaient gagné la bataille. En effet, elle avait été pour eux horriblement meurtrière ; les troupes mercenaires à la solde de l'Angleterre et de la Hollande avaient été sacrifiées à l'attaque des retranchements français ; on assurait en France que leur perte montait à vingt-deux mille hommes, celle des Français à huit mille seulement [1].

Toutefois la bataille de Malplaquet fut célébrée par les alliés comme une victoire importante, et la prise de Mons qui la suivit, après vingt-six jours de siége, la releva encore. De leur côté, les Français s'applaudirent d'avoir fait preuve de tant de discipline et de bravoure, dans une campagne où l'on avait prétendu qu'ils ne pourraient pas même se montrer. En même temps, ils n'avaient pas lieu de s'affliger de ce qui se passait sur les autres théâtres de la guerre : le maréchal d'Harcourt avait été chargé de tenir tête sur le Rhin à l'électeur de Hanovre, et un de ses lieutenants, le comte du Bourg, défit, le 26 août, le comte de Mercy, près du bois de la Hart; après quoi l'armée française, s'avançant dans le margraviat de Bade, vécut jusqu'à la fin de la campagne aux dépens de l'Empire. En Savoie il ne se fit rien d'important, et en Espagne Galloway qui commandait l'armée anglaise du côté du Portugal fut battu le 7 mai à la Gudina par le marquis de Bay ; les miquelets furent maltraités en Catalogne par le duc de Noailles, et l'armée principale, commandée par le maréchal de Besons, et destinée à agir contre Stahremberg sur les bords de la Segre, si elle ne se signala par aucune action importante, n'éprouva non plus aucun revers [2].

Cette campagne si redoutable, et pour laquelle la France semblait si mal préparée, s'était donc terminée sans que le royaume fût en plus mauvais état à sa fin qu'à son commencement ; mais la détresse des finances augmentait sans cesse. Les conséquences du froid terrible de

[1] Mar. de Villars, p. 293. — Feuquières, avec le plan de la bataille, t. IV, p. 56-65. — Suite de Rapin Thoyras, t. XXVI, p. 253. — La Hode, l. LIX, p. 82. — Lettre du mar. de Boufflers au roi, dans Lamberty, t. V, p. 361. — Lettres de mad. de Maintenon, t. I, p. 461. — Saint-Simon, t. VII, p. 370.

[2] La Hode, l. LIX, p. 90-97-99. — Lord Mahon, c. 7, p. 274. — Saint-Simon, t. VII, p. 350.

l'hiver précédent se faisaient surtout sentir après la récolte, qui avait été presque nulle : on ne trouvait plus chez les boulangers que du pain d'orge ou d'avoine, et celui-là même manquait souvent ; des séditions causées par la faim avaient éclaté à plusieurs reprises à Paris, même à Versailles, et l'on avait entendu des imprécations contre le roi se mêler aux clameurs pour demander du pain [1]. En même temps, la fatale intolérance de Louis XIV et sa haine contre les jansénistes avaient donné une couleur religieuse à l'opposition qui commençait à se former. Le père Lachaise était mort le 20 janvier 1709, après avoir été confesseur du roi pendant trente-deux ans ; il fut remplacé par un homme qui ne le valait pas à beaucoup près, le père Tellier, alors provincial des jésuites à Paris [2]. « C'étoit un esprit dur, dit Saint-Simon, entêté, appliqué » sans relâche, dépourvu de tout autre goût que du triomphe de sa » compagnie et du renversement de toute autre école ; ennemi de toute » dissipation, de toute société, de tout amusement, incapable d'en » prendre avec ses propres confrères ; il ne faisoit cas d'aucun que selon » la mesure de la conformité de leur passion avec celle qui l'occupoit » tout entier. Sa tête et sa santé étoient de fer, sa conduite en étoit » aussi, son naturel cruel et farouche... son extérieur ne promettoit » rien moins ; il eût fait peur au coin d'un bois ; sa physionomie étoit » ténébreuse, fausse, terrible ; ses yeux ardents, méchants, extrême- » ment de travers ; on étoit frappé en le voyant [3]. » L'influence de Tellier fut fatale sur Louis XIV, qui vieillissait et qui n'avait déjà que trop de penchant à être dur, comme le père Lachaise le lui avait reproché. Tellier détestait le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, et n'en était pas aimé. Sa première affaire fut de le commettre en même temps avec le roi et avec les jansénistes, pour qu'il ne trouvât d'appui d'aucun côté. La cour de France avait obtenu une nouvelle bulle de Rome, *Vineam domini*, contre les cinq propositions attribuées à Jansénius. Tellier persuada au roi de charger Noailles de la faire signer aux religieuses de Port-Royal. Ces saintes filles, toujours alarmées sur chacune des démarches qu'on demandait d'elles, toujours pleines de

[1] Saint-Simon, t. VII, p. 345. — Lettre de mad. de Maintenon, à la princesse des Ursins, t. I, p. 450, 454, 458. — Journal de Dangeau, t. III, p. 93 et 110.

[2] La plupart des écrivains le nomment le Tellier ; mais lorsque le roi lui demanda s'il était parent de la maison de ce nom, il répondit : « Je suis bien loin de cela, je suis un pauvre paysan de basse Normandie. » Saint-Simon, t. VII, p. 27. Cependant, par habitude, on continue à lui donner le même nom qu'au chancelier.

[3] Saint-Simon, t. VII, p. 18-26.

scrupules, s'y refusèrent. C'était ce qu'avait espéré Tellier. Noailles piqué, pressé par le roi, finit par leur interdire les sacrements, et bientôt Louis XIV, toujours sollicité par son confesseur, prit le parti de détruire entièrement le monastère de Port-Royal des Champs, regardé comme le sanctuaire du jansénisme. Le lieutenant de police d'Argenson fut chargé de cette expédition. Dans la nuit du 28 au 29 octobre 1709, il investit l'abbaye avec des détachements de gardes françaises et suisses et des escouades du guet et d'archers. Il avait amené force carrosses attelés : il y fit entrer toutes ces religieuses, sans leur donner plus d'un quart-d'heure pour les préparer à l'exil. On les distribua dans des monastères situés à de grandes distances ; bientôt après, la maison, l'église et tous les bâtiments furent rasés : les pieux solitaires qui avaient été enterrés dans le cimetière furent exhumés et leurs cendres jetées au vent [1]. Une exécution si brutale contre des religieuses dont la moitié de la France admirait la piété et les vertus, étonna et consterna le public. Les jansénistes, plus qu'aucune autre partie de l'Église, croyaient à une intervention de la Providence, qui se substituait aux lois de la matière comme aux volontés de l'homme pour diriger tous les événements ; et l'opinion commençait à se répandre que les calamités inouïes dont la France était frappée coup sur coup, étaient le châtiment dont Dieu punissait la persécution de ses saints.

Ainsi, et l'épuisement du trésor, et la misère du peuple, et le mécontentement qui se manifestait, et la tristesse du roi, et l'annonce des châtiments du ciel, se réunissaient pour rendre la paix désirable. Dès le commencement de l'hiver la France essaya de renouveler les négociations, quelque humiliantes que fussent les conditions exigées par Heinsius ; Pettekum annonça qu'à la réserve du 4e et du 37e article Louis XIV accepterait tous les autres. Le 4e portait que le roi ferait en sorte que Philippe remît à Charles III la Sicile, l'Espagne et tout ce qu'il occupait encore de l'héritage de Charles II ; le 37e, que faute par lui d'avoir exécuté cette convention dans deux mois, la guerre se renouvellerait et Louis perdrait toutes les forteresses que, sur la seule signature des préliminaires, il devait céder aux alliés [2].

Marlborough, Eugène et le pensionnaire Heinsius, n'osèrent pas refuser d'entrer en négociations sur de telles offres ; ils sentaient la né-

[1] Saint-Simon, t. VII, p. 410-424. — Hist. de Port-Royal, t. III, part. I, l. XIV, p. 144 et suiv.

[2] Torcy, p. 352.

cessité de ménager l'opinion publique en Angleterre et en Hollande, où la pesanteur des taxes ramenait le peuple au désir de la paix. La province d'Utrecht avait déclaré aux états généraux qu'elle était hors d'état de supporter plus longtemps les charges de la guerre. La reine Anne semblait se fatiguer de la duchesse de Marlborough, son orgueilleuse favorite, et elle prêtait l'oreille à quelques tories. Ceux-ci, qui depuis plus de vingt ans se rangeaient dans l'opposition, avaient recouvré la faveur populaire depuis qu'ils attaquaient les abus au lieu d'en profiter eux-mêmes. Le clergé anglican se déclarait enfin presque entier contre le ministère, non par amour de la paix, non pour inspirer à la nation des sentiments de modération dans la prospérité, mais par haine des maximes de tolérance que Guillaume III avait fait prévaloir. Le docteur Sachewerell, dans des sermons courus par tout le public, avait désigné par le nom de faux frères dans l'Église et dans l'État ceux qui avaient accordé aux dissidents la tolérance ou la liberté de conscience, ceux qui avaient contribué à faire supporter en Angleterre l'introduction de la discipline ou de la doctrine de Genève. Sachewerell fut accusé par les communes à la barre des lords, mais ce procès divisa la nation et y causa une fermentation effrayante [1]. Marlborough et ses partisans, abandonnés par une faction si puissante, n'osaient plus dire à la nation qu'ils ne voulaient de paix à aucune condition.

(1710.) Il fut donc convenu que de nouvelles conférences seraient ouvertes au château de Gertruydemberg, près de Bréda. Le maréchal d'Uxelles et l'abbé de Polignac, nommés plénipotentiaires par Louis XIV, partirent de Versailles le 5 mars 1710 pour s'y rendre. Marlborough et Eugène, en même temps plénipotentiaires et généraux en chef de la reine Anne et de l'Empereur, étaient déjà arrivés à La Haye ; mais ils se contentèrent d'envoyer deux députés hollandais, Buys et Van der Dussen, déjà employés aux conférences de l'année précédente, pour porter des paroles aux envoyés français et rapporter leurs réponses. Aucune autre personne ne pouvait approcher d'eux, et on leur refusa obstinément la permission de venir à Delft ou à Leyde [2].

Les plénipotentiaires français exposaient que, pour décider Philippe V, encore maître de plus de la moitié de l'héritage de son prédécesseur, à l'évacuer, contre son intérêt en même temps et contre l'engagement solennel qu'il avait pris, il fallait lui offrir quelque compensation, quelques

[1] Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, p. 580-598. — La Hode, l. LX, p. 115.
[2] Torcy, p. 364.

débris des États qui l'avaient reconnu comme leur souverain, pour qu'il pût s'y retirer et y conserver le titre indélébile de roi. Ils devaient insister sur les Deux-Siciles, ou sur la Sicile et la Sardaigne, ou, à la dernière extrémité, sur la Navarre. Ils devaient représenter que Louis ne pouvait traiter au nom de son petit-fils qu'autant qu'il lui assurerait un avantage ; qu'il était cependant résigné à séparer sa cause de celle de Philippe V, à conclure la paix pour la France seule, à retirer ses généraux et toutes ses troupes d'Espagne, à punir des peines les plus sévères tous les Français qui iraient le servir, à lui refuser également toutes munitions de guerre et tout subside : les négociateurs devaient même s'avancer jusqu'à mettre en gage entre les mains des Hollandais trois ou quatre places fortes françaises, qui ne seraient rendues qu'après que Philippe se serait soumis : mais ils devaient repousser comme honteuse et odieuse la proposition d'obliger un aïeul à faire la guerre à son petit-fils, d'obliger la nation française à faire la guerre à la nation espagnole, en ressentiment de la marque d'affection et de confiance qu'elle en avait reçue [1].

Les conférences de Gertruydemberg traînèrent quatre mois sans faire aucun progrès. Les deux négociateurs hollandais ne revenaient que de loin en loin, lorsqu'ils étaient avertis que les plénipotentiaires français avaient de nouveaux ordres de leur cour. Ils ne s'en tinrent point aux conditions déjà si dures des préliminaires de Bodegrave : ils déclarèrent qu'ils auraient encore des conditions ultérieures à présenter, de nouveaux sacrifices à imposer, tout comme à exiger des dédommagements pour la dernière campagne ; ils laissèrent entendre, sans le promettre, qu'ils consentiraient à céder la Sicile et la Sardaigne au roi Philippe ; mais, d'autre part, ils menacèrent la France de nouveaux démembrements : Louis XIV, blessé, humilié jusqu'au fond du cœur, était résolu à ne point accepter, aux yeux de son peuple ou de l'Europe, le reproche d'avoir rompu les conférences ; il exhorta ses plénipotentiaires à s'armer de patience, il fit de nouvelles propositions ; il alla jusqu'à promettre de contribuer par un subside d'un million par mois à la guerre que les alliés feraient à son petit-fils. Cette offre même fut rejetée. « La volonté des alliés, » dit Buys, orateur pesant, obstiné, emphatique, qui portait la parole, « est que le roi se charge ou de persuader au duc d'Anjou, ou de le contraindre lui seul et par ses seules

[1] Torcy, p, 360. — Villars, p. 307.

» forces de renoncer à toute sa monarchie. L'argent, ni la jonction
» des troupes françaises ne leur conviennent pas ; l'exécution du traité
» est la seule sûreté qu'ils exigent, et qu'il soit satisfait à tous les ar-
» ticles préliminaires dans l'espace de deux mois. Ce terme expiré, la
» trêve est rompue, la guerre recommencera, quand même de la part
» du roi les autres conditions préliminaires auroient été pleinement
» accomplies [1]. » Ce fut alors que Louis XIV répondit que, s'il devait avoir la guerre, il aimait mieux l'avoir contre ses ennemis que contre son petit-fils ; les plénipotentiaires français repartirent de Gertruydemberg le 25 juillet, et les conférences furent rompues [2].

Pendant les conférences, la guerre avait recommencé. C'était aux Pays-Bas que se trouvaient les deux grands généraux des alliés, Marlborough et le prince Eugène ; c'était aussi pour sa défense du côté des Pays-Bas que la France avait rassemblé toutes ses forces. Trois maréchaux s'y trouvaient réunis : Villars, qui, à cause de sa blessure, avait bien de la peine à se tenir à cheval ; Berwick, et Artagnan, qui, en recevant le bâton, avait, l'année précédente, pris le nom de Montesquiou. Mais les ressources matérielles manquaient presque absolument. La France n'avait pu rassembler sur sa frontière des magasins suffisants pour faire subsister sa cavalerie ; et, tandis qu'Eugène et Marlborough, approvisionnés par les rivières et les canaux, étaient dans l'abondance, quoique leur armée passât cent vingt mille hommes, Villars, qui en avait moins de cent mille, était gêné dans tous ses mouvements par le manque de vivres. Il était réduit à souhaiter que ses ennemis fatiguassent leur armée par des siéges, et, quoiqu'il n'attendît le salut de la France que de la longue résistance des places de guerre, il lui avait été impossible de les pourvoir suffisamment [3].

Les ennemis avaient commencé le siége de Douai dès le 23 avril ; Berwick assure qu'avec plus de vigilance le maréchal de Montesquiou aurait pu couvrir cette place. Les trois maréchaux n'avaient été réunis que pour suppléer l'un à l'autre dans une bataille. Lorsqu'ils eurent reconnu qu'ils ne pouvaient, avec aucune chance de succès, attaquer les ennemis, fort supérieurs en force, et cependant bien retranchés, Berwick retourna à l'armée des Alpes, dont le commandement lui était confié, et pour laquelle il n'était pas sans inquiétude ; car le duc de

[1] Torcy, p. 418. — Lettre de l'abbé de Polignac et de Torcy, dans Villars, p. 318.
[2] La Hode, l. LX, p. 110.
[3] Villars, p. 304. — La Hode, l. LX, p. 121.

Savoie, avec une bonne armée, menaçait en même temps Lyon, Grenoble et la Provence [1]. Villars, qui, avec ses béquilles, pouvait à peine marcher dans sa chambre, mais qu'on portait dans l'escalier et qu'on posait sur son cheval, faisait cependant de cette manière quatorze et quinze lieues chaque jour pour étudier le pays. Toujours fanfaron dans ses discours et ses écrits, il assure qu'il désirait la bataille et qu'il en cherchait toutes les occasions. Les alliés, au contraire, avec leur puissante armée, qui fut portée jusqu'à cent trente-huit mille hommes, s'attachaient à prendre des places les unes après les autres. Le marquis d'Albergotti commandait dans Douai; il y avait dix-sept bataillons. Il fit pour se défendre tout ce qu'on pouvait attendre d'un excellent officier; mais, après cinquante-trois jours de tranchée ouverte, il fut, le 25 juin, réduit à capituler [2]. Béthune fut assiégée ensuite, et cette petite place, défendue par un neveu de Vauban, retint les alliés pendant trente-sept jours de tranchée ouverte. Lorsqu'elle eut capitulé, le 29 août, Aire et Saint-Venant furent attaqués en même temps. La résistance de Saint-Venant ne fut pas longue; mais M. de Guébriant, qui commandait à Aire, et dont la place avait été mieux pourvue que celles qui avaient été attaquées au commencement de la campagne, fit une fort belle défense. La tranchée avait été ouverte la nuit du 19 au 20 septembre, et ce fut seulement le 8 novembre qu'Aire ouvrit ses portes par une capitulation honorable, après avoir coûté aux assiégeants bien plus de monde que n'en contenait la place. Les alliés, accablés par des pluies continuelles, avaient été souvent et longtemps dans l'eau jusqu'à la ceinture [3]. La blessure de Villars ne lui avait pas permis de commander l'armée jusqu'à la fin de cette campagne. Il avait été remplacé par le maréchal d'Harcourt.

Dans cette campagne la France avait ainsi perdu quatre places importantes; mais entre leurs divers siéges les alliés avaient supporté cent cinquante jours de tranchées, leur infanterie s'y était ruinée par des maladies, et, tout vainqueurs qu'ils étaient, ils se demandaient combien il leur faudrait d'années, à ce train-là, pour prendre seulement les places que Louis XIV leur offrait sans combat. Sur le Rhin,

[1] Mém. de Berwick, p. 160.

[2] Villars, t. LXIX, p. 317. — La Hode, l. LX, p. 122. — Lettres de madame de Maintenon, t. II, p. 80. — Saint-Simon, t. VIII, p. 376.

[3] Villars, p. 328. — La Hode, l. LX, p. 126. — Lamberty, t. VI, p. 96-113. — Limiers, l. XVII, p. 336.

où le maréchal d'Harcourt, remplacé ensuite par le maréchal de Besons, commandait les Français, il ne s'était rien passé de considérable. L'empereur Joseph abandonnait à ses alliés protestants le soin d'établir son frère sur le trône d'Espagne ; pour lui, il ne voyait dans la guerre qu'une occasion de piller les peuples et d'humilier les princes qui relevaient de l'Empire. Il exerçait sur ceux de l'Allemagne le plus scandaleux despotisme ; il refusait toute concession, toute garantie aux Hongrois et aux Transylvains, qui défendaient, les armes à la main, leurs droits et leur religion. Cette guerre intestine, qui durait déjà depuis si longtemps et qui dévorait la substance de ses peuples, n'était marquée que par des ravages, des incendies et des supplices. Toutes les fois que les Allemands pouvaient atteindre les Hongrois, ils leur étaient tellement supérieurs pour les armes et la discipline, qu'ils étaient assurés de les battre ; mais les insurgés ne perdaient jamais courage, et par des incursions rapides ils se dédommageaient sur l'Autriche des cruautés exercées chez eux [1].

Le pays qui était le plus pressuré par la rapacité et la dureté inexorable des Autrichiens, c'était l'Italie, parce que c'était encore le plus riche, malgré tous ses malheurs. Le commissaire impérial, ayant fait voir qu'il avait levé pour plus de trois millions de contributions sur les seuls États de l'Église, s'en fit un titre pour demander aux autres souverains indépendants une subvention proportionnée [2]. Le duc de Savoie n'était pas plus que les autres épargné par l'Empereur ; comme c'était sur lui cependant que comptaient les puissances maritimes pour faire une diversion puissante dans le Midi, comme elles voulaient qu'il appuyât une descente qu'elles méditaient à Cette, elles adressèrent en sa faveur des remontrances à Joseph Ier. Mais ce prince ne se laissait pas détourner facilement de ses projets : aussi, le duc de Savoie, toujours plus mécontent, ne mit-il que peu de vigueur dans la poursuite de la guerre. Le comte de Thaun, rappelé du royaume de Naples, entra bien dans la vallée de Barcelonnette ; mais il ne put passer plus avant, grâce aux habiles manœuvres de Berwick. Un corps de deux mille hommes, débarqué à Cette par les Anglais, le 25 juillet, et qui s'empara aussi d'Agde, ne réussit point, comme il l'avait espéré, à soulever les religionnaires du Languedoc et du Dauphiné; et il se rembarqua, lorsque le duc de Noailles y accourut avec les meilleures

[1] La Hode, l. LX, p. 128. — Lamberty, t. VI, p. 211.
[2] *Ibid.*, p. 127.

troupes de sa petite armée du Roussillon; seulement cette diversion fut avantageuse aux alliés dans la Catalogne [1].

Louis XIV, qui dès l'année précédente offrait de renoncer à la succession d'Espagne, qui désirait la paix et qui l'aurait probablement conclue sans l'opposition de son petit-fils, avait rappelé toutes ses troupes d'Espagne, non pas seulement pour donner une satisfaction apparente aux alliés pendant qu'il traitait à Gertruydemberg, mais pour affaiblir et décourager Philippe et le décider enfin à un sacrifice qu'il regardait comme nécessaire. Philippe et la reine sa femme, incapables de gouverner, d'humeur sauvage, dépourvus de toute espèce de talent et de mérite, et partageant toutes les journées entre la dévotion et l'amour conjugal, avaient cependant un défaut qui leur tenait lieu de vertus, c'était un immense orgueil royal, et la résolution de ne point renoncer à la couronne, quoi qu'il en pût coûter à la nation espagnole et à l'humanité entière. La princesse des Ursins, leur seule confidente et leur seul guide, la seule personne qui pût changer en résolution et en action leur volonté taciturne et inerte, était de même bien déterminée à ne point les laisser descendre du trône ni elle avec eux. Dans ses lettres elle paraît infiniment inférieure à Mme de Maintenon, en talents, en jugement, en grâces, en esprit ; mais elle avait une ambition beaucoup plus active, beaucoup plus persistante. Jusqu'alors elle s'était attachée à inspirer au roi et à la reine d'Espagne de l'aversion et de la défiance à l'égard des Espagnols : au moment où elle vit que les Français allaient lui manquer, elle se retourna vers les Castillans, elle les appela à l'aide du souverain de leur choix ; elle réveilla leur point d'honneur, elle les rétablit dans les emplois de confiance ; elle se tint à l'écart, promit de ne plus se mêler du gouvernement, et elle obtint d'eux en effet des efforts dont on les avait à peine crus capables. Au commencement de l'année, Philippe V eut ou crut avoir une armée nationale de cent vingt-deux bataillons et de cent cinquante-cinq escadrons; il est vrai qu'à la réserve de quelques régiments wallons et d'un grand nombre de déserteurs français, tout le reste n'était que de nouvelles levées sur lesquelles il devait faire peu de fond : indépendamment des garnisons, ces troupes devaient former deux armées actives ; l'une, sous les ordres du marquis de Bay, devait tenir tête aux Portugais; l'autre, qu'il prétendait commander lui-même, mais que

[1] Berwick, p. 164. — Noailles, t. LXXIII, p. 12. — Limiers, l. XVII, p. 344. — Lamberty, t. VI, p. 192.

dirigeait réellement le brave vétéran Villadarias, devait marcher vers la Catalogne [1].

Les Anglais de leur côté avaient résolu de faire un grand effort dans cette campagne pour faire triompher l'archiduc; jamais le général Stanhope n'avait vu leur armée en meilleur état qu'il la trouva au milieu de mai, et cependant il attendait bientôt encore des renforts considérables. Il détermina l'archiduc à se rendre de son côté à l'armée, en sorte que les deux prétendants se trouvaient pour la première fois opposés l'un à l'autre, à la tête des troupes qui combattaient pour leur cause. Tous deux étaient personnellement braves, mais tous deux également incapables et dans l'armée et dans le conseil. Au mois de juin Villadarias conduisit Philippe V en Catalogne, tandis que Stanhope et Stahremberg menèrent Charles III en Aragon ; chacun des deux rois se flattant d'exciter une insurrection dans les provinces de son adversaire. Tous deux échouèrent. Pendant ce temps Stanhope avait reçu le renfort d'environ six mille Anglais qui lui avait été annoncé ; il pressait ses alliés de livrer bataille, et il avait beaucoup de peine à y décider les flegmatiques Allemands. Il les entraîna enfin au combat, le 27 juillet, sur les bords de la Noguera, près du village d'Almenara, lorsqu'il ne restait plus que deux heures de jour : la cavalerie espagnole combattit avec vaillance, mais la victoire demeura aux Anglais. La nuit qui survint les empêcha d'en tirer parti, et Philippe V pût se retirer à Lerida sans une grande perte [2]. Le 20 août, une bataille plus importante fut livrée sous les murs mêmes de Saragosse, où Philippe V s'était retiré. Villadarias n'était plus à la tête de son armée : c'était le marquis de Bay qu'il y avait appelé de l'Estramadure. Les alliés pouvaient avoir vingt-trois mille hommes, les Espagnols vingt-cinq mille. C'était en cavalerie qu'ils avaient la supériorité du nombre, mais leur infanterie, sans expérience et sans confiance en elle-même, ne pouvait se comparer à celle des alliés. Les deux prétendants se montrèrent si peu dans le combat, qu'on a mis en doute s'ils y étaient présents. La bataille commença à midi ; elle fut obstinée ; la cavalerie espagnole se battit avec une grande bravoure : elle mit en fuite la cavalerie portugaise, et la poursuivit jusqu'à un couvent de Chartreux où s'était retiré

[1] Lord Mahon. ch. 7. p. 287. — San Felipe, Comentarios, tome II, page 16. — W. Coxe. l'Espagne sous les Bourbons, t. II, ch. 17, p. 24, ch. 18, p. 28.

[2] Lord Mahon. ch. 8. p. 302. — Lamberty, t. VI, p. 162. — San Felipe, t. II, p. 19. — W. Coxe, ch. 18, p. 31.

Charles III ; mais ce fut l'ardeur même de cette poursuite qui l'exposa à être prise de flanc et renversée ; au centre, l'infanterie espagnole, en grande partie composée de nouvelles levées, avait fait peu de résistance ; la plupart avaient jeté leurs armes pour prendre la fuite. Après trois heures de combat le désordre fut universel : cinq mille morts restèrent sur le champ de bataille ; quatre mille prisonniers, beaucoup de drapeaux et seize pièces de canon tombèrent aux mains des Anglais ; Saragosse leur ouvrit ses portes, tandis que Philippe V, sans s'arrêter avec le marquis de Bay à Soria, se rendit en poste à Madrid, où il arriva le 24 août, et y disposa toute chose pour quitter une seconde fois sa capitale [1].

L'Espagne semblait perdue encore une fois. Stanhope avait triomphé des hésitations et des craintes de Stahremberg et de l'archiduc, et il les avait décidés à marcher avec lui à Madrid pour y faire reconnaître Charles III ; tandis qu'il s'avançait par l'Aragon, il y donnait rendez-vous à Galloway, qui avec l'autre armée alliée devait partir des frontières du Portugal. Philippe V avait ordonné à tous les tribunaux, à tous les offices du gouvernement de se retirer à Valladolid; il avait permis aux grands de rester s'ils le voulaient dans la capitale. Lui-même en partit le 9 septembre, avec la reine, le jeune prince des Asturies et toute la cour, et l'enthousiasme des Castillans pour leur roi malheureux se réveillant plus vivement encore qu'à sa première retraite, on avait vu presque toute la noblesse, et près de trente mille des habitants de la capitale, le suivre dans son émigration. Stanhope avec mille chevaux, avant-garde de l'armée des alliés, vint prendre possession de Madrid le 21 septembre ; Charles l'y suivit au bout de peu de jours avec toute la pompe militaire d'un conquérant ; mais la ville semblait vide, les boutiques, les fenêtres étaient fermées, le petit nombre d'habitants qu'on rencontrait ne répondait que par le silence et un froid dédain aux efforts des soldats qui voulaient leur faire crier vive Charles III. L'Espagne protestait jusque dans sa défaite que le roi qu'elle avait choisi était le seul qu'elle voulût garder, et qu'elle ne s'en laisserait pas imposer un par ses ennemis [2].

Mais longtemps avant ses deux défaites, Philippe avait sollicité son

[1] Lord Mahon, ch. 8, p. 308. — San Felipe, t. II, p. 22. — W. Coxe, ch. 18, p. 33. — Lamberty, t. VI, p. 166-167. — Limiers, l. XVII, p. 351.

[2] Lord Mahon, ch. 8, p. 316. — Saint-Simon, t. IX, p. 20. — San Felipe, t. II, p. 30.

grand-père de lui renvoyer un général français ; il lui demandait le duc de Vendôme avec lequel il avait fait sa première campagne d'Italie, qui l'avait égayé, qui avait brillé à ses yeux comme un héros, et qui, par son indolence même, excitait moins qu'un autre la jalousie de ses entours. Vendôme, qui avait pris à tâche de perdre de réputation le duc de Bourgogne auprès de l'armée et de la cour, devenu odieux à Louis XIV, vivait alors dans la retraite à Anet. Tant que le roi eut quelque espérance des négociations entamées, il refusa de le laisser partir pour l'Espagne. Quand il vit qu'on ne lui laissait espérer d'autre paix que le déshonneur, non-seulement il permit à Vendôme d'aller commander les armées de Philippe, il voulut aussi que le duc de Noailles, secondé par les troupes que Berwick pourrait lui envoyer après que les neiges auraient fermé les Alpes, partît de Perpignan pour le seconder [1].

C'était justement à l'époque où Charles III faisait son entrée à Madrid, que Vendôme, le 20 septembre, arrivait à Valladolid, auprès de son compétiteur, et il y avait été précédé par le duc de Noailles, qui, de son côté, s'y était rendu de l'armée de Catalogne. Tous deux reconnurent que la situation était moins désespérée qu'ils ne l'avaient cru. L'armée espagnole était dispersée, mais non pas détruite. Outre quatre mille hommes de garde, il restait cinq mille chevaux et huit mille fantassins de l'armée d'Aragon. Il y avait huit bataillons et douze escadrons sur les frontières de la Vieille-Castille, autant en Andalousie, et plus du double en Estramadure. Tous les grands d'Espagne s'étaient réunis pour supplier Louis XIV de leur envoyer des secours; en même temps les peuples paraissaient résolus à se défendre eux-mêmes : ils offraient des secours à la couronne, de nombreux volontaires venaient rejoindre l'étendard de Philippe ; d'habiles partisans organisaient des corps de *guerillas* qui coupaient aux alliés toute communication ; la reine avait envoyé tous ses diamants à Paris pour gages d'un emprunt; le roi avait repoussé toutes les propositions que lui avait faites Rouillé d'accepter un échange en Italie, et de faciliter ainsi la paix. Il l'avait chargé de répondre à son grand-père qu'après s'être défendu jusqu'à l'extrémité en Espagne, il passerait avec toute sa famille en Amérique pour s'y défendre encore. Noailles alla rendre compte au roi, à Marly, de tout ce qu'il avait vu, puis il revint au mois de novembre prendre

[1] Saint-Simon, t. IX, p. 25.

le commandement de l'armée de Roussillon, qui était portée jusqu'à cinquante escadrons et quarante bataillons [1].

Stanhope commençait à se repentir d'avoir amené l'archiduc à Madrid, et d'y avoir attendu trop longtemps l'arrivée des Portugais: Galloway avait été rappelé; lord Portmore, qui devait le remplacer, n'était point arrivé, et les généraux portugais ne songeaient pas même à faire en Castille une pointe aussi hasardeuse. L'archiduc ne possédait dans ce royaume que le terrain que couvraient les pieds de ses chevaux. Bientôt Vendôme, à la tête de vingt-quatre mille hommes, s'empara du pont d'Amaraz sur le Tage, et rendit impossible la réunion de l'armée portugaise si elle avait eu le courage de la tenter; en même temps Noailles entrait en Catalogne du côté du Roussillon. Les alliés s'étaient proposé de passer l'hiver à Tolède, ville très-forte, entourée de trois côtés par le Tage, d'où ils auraient fatigué leurs adversaires. Mais lorsque Charles III connut l'entrée des Français en Catalogne, il voulut à tout prix aller rejoindre sa femme, princesse de Volfenbuttel, qui avait renoncé à la religion luthérienne pour l'épouser. Il quitta son armée le 9 novembre, emmenant deux mille chevaux pour lui servir d'escorte, qui faisaient grande faute à ceux qu'il laissait derrière lui. Les alliés, à leur tour, évacuèrent Madrid le 18 novembre, et ils purent entendre, dans leur retraite, toutes les cloches de la capitale mises en branle pour célébrer sa délivrance. Ils s'arrêtèrent quelque temps encore en Castille; quand leurs troupes évacuèrent Tolède, elles mirent le feu au magasin de poudre qu'elles avaient établi dans l'Alcazar, et ruinèrent ainsi ce magnifique édifice. Enfin le 3 décembre, elles se mirent en marche pour l'Aragon, chargées à leur départ des malédictions de toute la Castille [2].

Les alliés avaient à traverser, dans leur retraite, un pays pauvre et dépourvu de vivres; ils étaient donc obligés de marcher en colonnes fort éloignées les unes des autres pour recueillir tout ce que le pays pouvait leur fournir de nourriture; d'ailleurs ils croyaient n'avoir à craindre les attaques que de quelques corps de partisans. Mais à la nouvelle de leur retraite, Vendôme s'était mis à leur poursuite; ses

[1] W. Coxe, t. II, ch. 18, p. 42. — Saint-Simon, t. IX, p. 25. — San Felipe, t. II, p. 32. — Noailles, t. LXXIII, p. 18. — Lord Mahon, ch. 8, p. 324.

[2] Lord Mahon, ch. 8, p. 330. — San Felipe, Comentarios, t. II, p. 35-44. — W. Coxe, t. II, ch. 18, p. 54. — Noailles, t. LXXIII, p. 32. — Saint-Simon, t. IX, p. 26.

Espagnols avançant, malgré toutes les privations, avec une extrême rapidité. Il passa à la nage la rivière de Henares avec sa cavalerie, tandis que son infanterie traversait le pont de Guadalajara. Il atteignit d'abord le général Stanhope qui, avec cinq mille Anglais, s'était retranché comme il avait pu dans la petite ville de Brihuega. Toute communication lui était déjà coupée avec Stahremberg, qui, avec la division allemande, était à Villaviciosa, à cinq lieues au delà. Les Anglais se défendirent bravement dans Brihuega, pendant toute la journée du 9 décembre; mais le soir, ayant épuisé leurs munitions, ils furent obligés de se rendre prisonniers de guerre. Le 10, Vendôme marcha au-devant de Stahremberg, qui, de son côté, s'avançait de Villaviciosa, pour venir au secours de Stanhope. Quoique le général allemand n'eût plus guère que treize mille hommes à opposer à vingt mille, sa résistance fut obstinée; Vendôme lui-même crut quelque temps la bataille perdue; le nombre des morts, dans chaque armée, montait à quatre mille, quand la nuit sépara les combattants. Mais quelque honneur qu'on puisse rendre à la valeur et à l'habileté de Stahremberg, la bataille de Villaviciosa eut pour lui toutes les conséquences d'une défaite. Dans la nuit qui suivit, il encloua ses canons, qu'il était obligé de laisser en arrière, et commença sa retraite à marche forcée; il passa par Saragosse, mais il reconnut l'impossibilité de s'y maintenir; il en repartit en février, toujours harcelé par la cavalerie des guerillas, et il arriva à Barcelone avec à peine sept mille hommes. Dans le même temps le duc de Noailles avait attaqué, avec l'armée française, l'importante place de Girone, qui se rendit à lui le 25 janvier. Balaguer se rendit aux troupes de Philippe, et en peu de semaines il ne resta plus à Charles III, de toute la Catalogne, que les deux forteresses maritimes de Tarragone et de Barcelone [1].

(1711.) Lorsque les nouvelles des victoires de Philippe V et de Vendôme arrivèrent à Versailles, on crut s'y sentir soulagé de cette longue oppression, de cet enchaînement de revers et d'humiliations, qui pesaient depuis si longtemps sur la France. « Voici, ce me semble,
» écrivait Mme de Maintenon à la princesse des Ursins, une campagne
» bien importante, les ennemis fort près de nous, et qui, selon les
» apparences, feront leurs derniers efforts pour nous réduire à une
» mauvaise paix. D'un autre côté, nos arrangements sont meilleurs

[1] Lord Mahon, ch. 8, p. 332-346. — San Felipe, t. II, p. 49-60. — W. Coxe, ch. 18, p. 56. — Noailles, p. 41. — Saint-Simon, t. IX, p. 28.

» que les autres années, et nous espérons nous mettre les premiers en » campagne. Si Dieu veut nous secourir, nos affaires peuvent en peu » de temps prendre un aussi bon tour que les vôtres. Mais, Madame, » il faut que vous conveniez que c'est un miracle que votre rétablis- » sement [1]. »

Les bruits sourds de ce qui se passait en Angleterre commençaient à rendre un semblable miracle probable. Une révolution de cour avait changé le ministère anglais : la reine Anne, en renvoyant la duchesse de Marlborough, sa favorite, avait aussi écarté les whigs du pouvoir pour les remplacer par les tories ; ils étaient assurés de la majorité dans le parlement qu'elle avait ouvert le 7 décembre. Marlborough, arrivé à Londres le 8 janvier, n'avait point été complimenté par les deux chambres ; son lieutenant, son bras droit, Cadogan, avait cessé d'être le ministre plénipotentiaire de l'Angleterre à Bruxelles. Bientôt on reçut une nouvelle non moins importante et également inattendue ; l'empereur Joseph était mort à Vienne, de la petite-vérole, le 17 avril 1711, dans sa trente-troisième année, appelant, par son testament, son frère, ce même Charles III qui se disait roi d'Espagne, à l'héritage de tous les États de la maison d'Autriche [2]. Il semblait impossible que la grande alliance voulût continuer à combattre, non plus pour rétablir l'équilibre de l'Europe, mais pour le renverser. Toutefois Louis XIV n'était plus destiné à voir des jours heureux, et au moment où l'horizon politique semblait s'éclaircir pour la France, les plus cruelles calamités domestiques commencèrent à fondre sur lui.

[1] Lettre du 22 février, 1711, t. II, p. 15.

[2] La Hode, l. LXI, p. 144. — Lamberty, t. VI, p. 623. — Saint-Simon, t. IX, p. 231.

CHAPITRE XLI.

Louis XIV dans sa famille. Mort du dauphin. La reine d'Angleterre veut rendre la paix à l'Europe. Mort de la duchesse et du duc de Bourgogne. Congrès d'Utrecht. Victoire de Villars à Denain. Traités d'Utrecht et de Rastadt. Dernières querelles religieuses. Mort de Louis XIV. — 1711-1715.

Le roi, qui avait longtemps excité tant de terreur, et que l'Europe continuait à poursuivre avec tant de haine, n'était plus en position d'inspirer de si vives alarmes à ses voisins. Loin de se livrer encore aux rêves de l'ambition, il ne désirait plus que le repos et la paix : il sentait à quel épuisement il avait réduit la France ; il connaissait la ruine du commerce, des manufactures et de l'agriculture, la misère excessive du contribuable, la diminution rapide de la population, décimée par les pertes qu'elle faisait aux armées, et plus encore par les maladies produites dans les provinces par les privations de tout genre, la misère et la faim. Aussi était-il résolu à acheter la paix par les plus grands sacrifices ; il avait exigé de ses ministres qu'ils ne se rebutassent point des humiliations auxquelles ils avaient été exposés à Bodegrave et à Gertruydemberg ; il avait persisté à offrir concessions sur concessions, encore qu'il sût bien que ceux mêmes de ses sujets qui demandaient la paix avec les clameurs les plus menaçantes, s'indignaient des avances qu'on faisait aux ennemis, et de l'avilissement auquel, disaient-ils, on soumettait la France [1]. La cour d'Espagne et Mme des Ursins en faisaient les reproches les plus aigres, et le dauphin sortait de sa nullité habituelle pour défendre les droits et les espérances de Philippe V, son fils de prédilection. Il fallait une grande fermeté de caractère et un grand empire sur soi-même dans Louis XIV, pour résister à tous ceux qui l'encourageaient ainsi dans la poursuite des projets de toute sa vie.

[1] Saint-Simon, t. VIII p. 115, et passim.

Louis XIV, né le 5 septembre 1638, était déjà parvenu au milieu de sa soixante-treizième année. L'âge cependant avait opéré jusqu'alors peu de changements en lui : sa figure brillait toujours par une imposante beauté ; sa force de corps était surprenante ; il courait le cerf à cheval, plusieurs fois la semaine, pendant six ou sept heures, et à son retour il s'enfermait au conseil avec ses ministres, et sa tête était aussi fraîche et aussi lucide pour le travail que dans sa jeunesse. Aucun de ses sens, aucun de ses organes n'était affaibli, et à la chasse il était toujours le meilleur tireur de sa cour. Rien ne le fatiguait, rien ne l'éprouvait ; il mangeait toujours de manière à alarmer ses amis ; il ne songeait dans ses palais qu'à la grandeur et à la magnificence : aussi il ouvrait toutes les portes, toutes les fenêtres, et semblait de préférence s'exposer à tous les courants d'air. Mme de Maintenon, de trois ans plus âgée que lui (étant née le 27 novembre 1635), se sentait aussi vieille que lui l'était peu; elle était devenu très-sourde. Sa vue était mauvaise; elle était tourmentée par une petite fièvre qui revenait sans cesse; elle craignait l'air, le bruit, le mouvement ; elle était désolée des voyages continuels auxquels la cour était assujettie, désolée de n'être pas maîtresse un moment dans sa chambre, où le roi travaillait avec ses ministres, donnait des audiences, introduisait tour à tour la musique et le jeu. Elle succombait à la fatigue; elle soupirait après la solitude et le repos, et c'était le motif de ses continuelles retraites à Saint-Cyr. Il était difficile de trouver deux personnages qui, par leurs habitudes et leurs goûts, fussent moins faits pour une liaison si étroite ; et la correspondance de Mme de Maintenon, si elle inspire beaucoup de pitié pour elle, inspire aussi beaucoup de respect pour le roi que tant de gêne et tant de contrastes ne rebutaient point dans son amitié.

La duchesse de Bourgogne faisait toute la joie de cet intérieur ; enfant gâtée de Mme de Maintenon qui l'avait élevée, sa gaieté, sa gentillesse, sa hardiesse et sa familiarité, auxquelles le roi n'avait point été accoutumé, le rejouissaient et le captivaient ; il lui passait tout, et il se plaisait à la voir devenir le foyer vers lequel toute la cour se réunissait. Quoique le duc de Bourgogne eût plus de vertus et plus de mérite réel que sa femme, il s'en fallait que le roi eût autant de goût pour lui. Louis XIV, qui inspirait tant de crainte et de respect à tous ceux qui l'approchaient, n'était point lui-même exempt de timidité, et comme il aurait été fort blessé si l'on s'en était aperçu, sa réserve causait aux autres d'autant plus de gêne que la crainte était réciproque : la vertu,

la rigidité de principes de son petit-fils imposait à Louis XIV; il n'avait point des motifs semblables pour redouter son fils, le dauphin : cependant il se trouvait aussi mal à l'aise avec lui.

Le dauphin, ou Monseigneur, comme on l'appelait emphatiquement, était, dit Saint Simon, « sans vice ni vertu, sans lumières ni connois- » sances quelconques, radicalement incapable d'en acquérir, très- » paresseux, sans imagination ni production, sans goût, sans choix, » sans discernement, né pour l'ennui qu'il communiquoit aux autres, » et pour être une boule roulant au hasard, par l'impulsion d'autrui; » opiniâtre et petit en tout à l'excès, avec une incroyable facilité à se pré- » venir et à tout croire, absorbé dans sa graisse et dans ses ténèbres, » et qui, sans aucune volonté de mal faire, eût été un roi pernicieux.... » Chasseur sans plaisir, presque voluptueux, mais sans goût; gros » joueur autrefois pour gagner, mais depuis qu'il bâtissoit, sifflant » dans un coin du salon de Marly et frappant des doigts sur sa taba- » tière, ouvrant de grands yeux sur les uns et sur les autres sans » presque regarder, sans conversation, sans amusement, je dirai vo- » lontiers sans sentiment et sans pensée [1]. » Par un singulier rapport avec son père, Monseigneur, qui avait alors près de cinquante ans, avait aussi fait, à ce qu'on supposait, un mariage de conscience. Mlle Choin, d'abord fille d'honneur de la princesse de Conti, qui n'était point d'une figure agréable, mais qui avait de l'esprit et des sentiments élevés, avait formé avec lui l'union la plus intime: elle allait le voir d'abord en cachette à Meudon, château qu'il affectionnait; elle finit par s'y établir ainsi que lui, mais en continuant à s'y cacher soigneusement presque à tout le monde. Les égards que lui montraient les ducs de Bourgogne et de Berri, la duchesse de Bourgogne et la cour intime de Meudon, ont donné lieu de croire qu'elle était mariée. Son désintéressement fut toujours remarquable; son influence sur Monseigneur si grande, qu'on n'obtenait rien de lui que par elle. Au reste le dauphin, quoique appelé régulièrement au conseil, n'avait aucune espèce de crédit, et il ne se fit presque remarquer que par sa jalousie contre son fils aîné le duc de Bourgogne, au point d'aider Vendôme à le dénigrer, par son zèle pour son second fils Philippe V, et par la violence de son ressentiment contre le duc d'Orléans [2].

Le duc d'Orléans avait été bien près d'être victime de ce ressenti-

[1] Saint-Simon, t. IX, p. 200.
[2] *Ibid.*, t. V, p. 316.

ment, et de ce qu'on nommait la cabale de Meudon. Propre neveu du roi dont il avait épousé une fille naturelle, il était de tous les princes le plus doué de talents; mais il était aussi plus qu'un autre fait pour inspirer au roi de la défiance et du mécontentement. « Son oisiveté, » dit Saint-Simon, continuellement trompée par des voyages de Paris, » amusée par des curiosités de chimie fort déplacées, et des recherches » de l'avenir qui l'étoient bien davantage, livrée à Mme d'Argenton sa » maîtresse [1], à la débauche et à la mauvaise compagnie, avec un air » de licence, de peu de compte de la cour, et de beaucoup moins de » Madame sa femme, lui avoit fait grand tort dans l'esprit du monde, » et surtout dans celui du roi, lorsque la nécessité des affaires le força » de l'envoyer relever le duc de Vendôme en Italie, et après le malheur » de Turin, porta le roi à l'en consoler par le commandement des » armées en Espagne [2]. » S'il y montra des talents militaires, il s'y laissa aller à des négociations avec le général Stanhope, autrefois son compagnon de débauche, qui compromirent son honneur. Il est assez probable que c'était Louis XIV lui-même qui, lorsqu'il avait cru impossible de maintenir Philippe V sur le trône d'Espagne, avait suggéré l'idée de le remplacer par le duc d'Orléans; mais il est plus probable encore que le duc, séduit par cette première espérance, se laissa aller ensuite à des négociations, à des intrigues bien rapprochées de la trahison envers celui dont il commandait les armées. La princesse des Ursins, qui suivait ses démarches avec jalousie, et qui surprit sa correspondance entre les mains de Flotte et de Renaud ses agents, n'admettait pas qu'il pût y avoir d'excuse pour un prince du sang qui avait songé à remplacer Philippe V sur le trône. La cour d'Espagne et la petite cour de Meudon s'enflammèrent de sa colère. La maison de Condé, qui avait déjà manifesté de l'inimitié contre le duc d'Orléans, et qui ne pardonnait pas à celui-ci d'avoir, comme petit-fils de France, un rang fort au-dessus de celui des princes du sang, joignit sa haine à celle de Monseigneur, et le duc d'Orléans se vit bientôt exposé à un déchaînement qui paraissait universel [3].

Le roi, ébranlé par ce concert d'accusations, songea à soumettre son neveu à un jugement solennel, et il chargea le chancelier d'examiner

[1] C'était une demoiselle de Séri, de qui il avait un fils, nommé le chevalier d'Orléans. Il acheta pour elle le comté d'Argenton, en février 1709. Dangeau, t. III, p. 97.

[2] Saint-Simon, t. VII, p. 290.

[3] *Ibid.*, p. 301.

les formes requises pour procéder à un tel jugement. Saint-Simon, consulté, à ce qu'il nous raconte, par le chancelier, lui fit observer « qu'il s'agissoit d'une conspiration, véritable ou supposée, pour » détrôner le roi d'Espagne, que ce fait est un cas le plus grief de crime » de lèse-majesté, mais qu'il regarde uniquement le roi et la couronne » d'Espagne, en rien celle de France, et que la cour de Parlement » suffisamment garnie de pairs, n'étoit point compétente pour en con» noître. » Le chancelier sans doute rapporta cette conversation au roi, qui se décida à ne point faire de procès, et à faire tomber ce bruit; il eut soin de dire, vingt-quatre heures après, « qu'il avoit vu clair dans » cette affaire, qu'il étoit surpris qu'on en eût fait autant de bruit, et » qu'il trouvoit fort étrange qu'on en tînt de si mauvais propos [1]. »

Il n'étoit plus question d'un procès criminel, mais la situation du duc d'Orléans n'était guère meilleure. Il était abandonné de tout le monde; depuis un mois le maréchal de Besons était le seul homme qui fût entré chez lui. A Marly, on le fuyait dans le salon sans détour; s'il abordait une compagnie, chacun s'écartait à l'instant, en sorte qu'il demeurait seul un moment après, et il avait encore le dégoût de voir les mêmes gens se rassembler aussitôt dans un autre coin du salon. A Meudon c'était encore pis : à peine Monseigneur y pouvait souffrir sa présence, et, contre son caractère, il ne s'en cachait pas. Chacun craignait d'être vu avec M. le duc d'Orléans, et se faisait un mérite et un devoir de lui répondre à peine [2].

Saint-Simon, qui avait été quatre mois absent de la cour, en y revenant fut frappé de la réprobation sous laquelle succombait un prince qu'il aimait. Il résolut, avec le maréchal de Besons, aussi ami du duc, de le réveiller sur ses dangers et de l'engager à donner à Louis, comme roi, comme oncle, comme père, une satisfaction qui mît un terme à cette disgrâce. Avec le culte qu'on rendait aux princes, avec le danger de blesser le duc et sa maîtresse, ou la cabale de Meudon et le roi, il fallait beaucoup de courage pour se charger du rôle que Saint-Simon prit sur lui; et le récit de sa conduite à cette occasion (c'étaient les premiers jours de l'année 1710) est un des épisodes les plus dramatiques de ses Mémoires. Il fallait oser faire avouer au duc d'Orléans toute la réprobation dont il était frappé et lui faire connaître tous ses dangers. Le goût très-réel du duc pour les sciences naturelles, pour la

[1] Saint-Simon, t. VII, p. 314-315.
[2] *Ibid.*, p. 440.

chimie entre autres, passait pour une recherche des poisons ; son irréligion, unie à la superstition qui lui avait fait consulter des sorciers, faisait croire qu'aucune loi morale ne pouvait le retenir. On disait que ces sorciers lui avaient promis une couronne, que cet espoir le soutenait dans ses coupables intrigues en Espagne, qu'il avait compté d'y épouser la reine douairière d'Espagne, pour profiter de ses partisans et de ses trésors, qu'il se serait défait dans ce but de la duchesse d'Orléans, qu'il se déferait de même de la reine Marie-Anne, pour donner enfin la couronne à sa maitresse Mme d'Argenton, à qui les mêmes arts magiques l'avaient promise. Tous ces bruits, connus du roi, passaient chez le dauphin pour des vérités incontestables ; que deviendrait donc le duc d'Orléans, quand le dauphin serait sur le trône ! Pour rompre tout ce tissu de calomnies, Saint-Simon et Besons ne voyaient qu'un seul moyen : recourir au roi pour lui demander son aide afin de briser des liens honteux, et de rentrer dans la ligne du devoir, dans le bonheur des affections domestiques, avec la duchesse d'Orléans, fille chérie de Louis XIV. Pour cela il fallait que le duc d'Orléans, sans revoir Mme d'Argenton, obtînt une lettre de cachet du roi qui l'exilât de Paris, en même temps que l'amant qui la renvoyait pourvoirait généreusement à sa fortune. Les deux amis trouvèrent le duc bien plus passionnément amoureux qu'ils ne s'y étaient attendus, bien plus difficile à ébranler ; ils ne lui épargnèrent aucune des dures vérités qu'ils devaient lui faire entendre ; enfin ils l'emportèrent : Mme d'Argenton fut exilée, mais aussi gratifiée de plus de deux millions de biens ; le duc d'Orléans fut réconcilié avec la duchesse, et le roi, content de son gendre, lui pardonna pleinement [1].

Saint-Simon mit tous ses soins à faire vivre le duc d'Orléans en bonne intelligence avec la duchesse, et celle-ci, qui tenait de sa mère toute la grâce des Mortemart, fut dès lors pour son mari un excellent conseil et un appui. Ce fut à leur adroite conduite qu'ils durent le mariage de leur fille aînée Mademoiselle, avec le duc de Berri, troisième fils du dauphin. Cette union, destinée à les réconcilier avec l'héritier présomptif de la couronne, et à effacer le souvenir des affaires d'Espagne, était infiniment désirable pour la maison d'Orléans ; mais pour y par-

[1] Saint-Simon, t. VIII, p. 1 à 60. — Dangeau, t III, p. 115 — Lettre de madame de Maintenon à la princesse des Ursins, t. III, p. 25. Sa retenue en parlant du duc est bien contraire à ce que Saint-Simon affirme de l'hostilité de ces deux dames contre le duc d'Orléans.

venir il fallait triompher de la répugnance du dauphin et des intrigues de la maison de Condé qui avait compté faire épouser Mademoiselle de Bourbon à ce jeune prince. Le roi, amené à vouloir ce mariage, n'eut pas de peine à y faire résoudre son fils : il fut célébré le 6 juillet 1710; le mari avait vingt-quatre ans, la femme quinze ; cette princesse ne tarda pas à laisser paraître l'orgueil, le mauvais cœur, le libertinage, qui ont laissé tant de taches sur sa réputation [1].

Il ne restait de princes du sang que dans les branches de Condé et de Conti, issues de Louis Ier de Condé, le chef des protestants tué à la bataille de Jarnac. Henri-Jules était le dernier qui eût porté le titre de prince de Condé, ou plutôt il n'avait été connu à la cour que sous le nom de Monsieur le Prince. « C'étoit, dit Saint-Simon, un petit » homme très-mince et très-maigre, dont le visage d'assez petite mine » ne laissoit pas d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux. Personne » n'a eu plus d'esprit, et de toute sorte d'esprit, ni rarement tant de » savoir en presque tous les genres, et pour la plupart à fond. Jamais » encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande » envie de faire, et quand il vouloit plaire, jamais tant de discerne- » ment, de grâces, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art » caché, coulant comme de source.... Jamais aussi tant de talents » inutiles, tant de génie sans usage, tant et une si continuelle et si » vive imagination, uniquement propre à le rendre son bourreau et le » fléau des autres.... Fils dénaturé, cruel père, mari terrible, maître » détestable, pernicieux voisin, il fit le malheur de tous ceux qui » eurent avec lui quelques rapports [2]. » Tous ses enfants étaient presque nains, excepté l'aînée, mariée au prince de Conti, candidat à la couronne de Pologne, qui était mort au commencement de 1709. La troisième de ses filles avait été préférée pour épouser le duc du Maine, parce que, toute petite qu'elle était, elle avait encore deux doigts de plus que la seconde, Mademoiselle de Condé, qui mourut victime des chagrins et des caprices continuels que lui faisait éprouver son père [3]. Une quatrième, cruellement laide, Mlle d'Enghien, épousa le duc de Vendôme, malgré la disproportion de leur âge et les dangers attachés à sa vie licencieuse. Son fils le duc de Bourbon, qu'on nommait toujours Monsieur le Duc, avait épousé une fille naturelle du roi,

[1] Saint-Simon, t. VIII, p. 308 et 364 ; et t. IX, p. 195. — Dangeau, t. III, p. 142.
[2] *Ibid.*, t. VII, p. 117.
[3] *Ibid.*, t. III, p. 2 et 3.

qui le tenait en respect, car Monsieur le Prince, si colère, si emporté, qui faisait tout trembler chez lui, était en même temps très-bas courtisan. Il mourut le 31 mars 1709.

Le roi voulut que son fils continuât à se faire appeler Monsieur le Duc. « C'étoit un homme très-considérablement plus petit que les plus » petits hommes, qui sans être gras étoit gros de partout, la tête » grosse à surprendre, et un visage qui faisoit peur..... Il étoit d'un » jaune livide, l'air presque toujours furieux, mais en tout temps si » fier, si audacieux, qu'on avoit peine à s'accoutumer à lui. Il avoit de » l'esprit, de la lecture, des restes d'une excellente éducation, de la » politesse et des grâces même quand il le vouloit, mais il vouloit » très-rarement. Il n'avoit ni l'injustice, ni l'avarice, ni la bassesse de » ses pères, mais il en avoit toute la valeur, et avoit montré de l'ap- » plication et de l'intelligence à la guerre... Ses mœurs perverses lui » parurent une vertu, et d'étranges vengeances qu'il exerça plus d'une » fois et dont un particulier se seroit bien mal trouvé, un apanage de » sa grandeur... Les embarras domestiques, les élans continuels de la » plus furieuse jalousie (le prince de Conti son beau-frère aimait sa » femme et en était aimé), un contraste sans relâche d'amour et de » rage conjugale, le déchirement de l'impuissance dans un homme si » fougueux et si démesuré, le désespoir de la crainte du roi, et de la » préférence de M. le prince de Conti sur lui, dans le cœur, dans » l'esprit, dans les manières mêmes de son propre père ; la fureur de » l'amour et de l'applaudissement universel pour ce même prince, » tandis qu'il n'éprouvoit que le plus grand éloignement du public, et » qu'il se sentoit le fléau de son plus intime domestique ; la rage du » rang de M. le duc d'Orléans et de celui des bâtards, quelque profit » qu'il sût en usurper, toutes ces furies le tourmentèrent sans relâ- » che, et le rendirent terrible comme ces animaux qui ne semblent nés » que pour dévorer et faire la guerre au genre humain [1]. »

Le prince de Condé avait fait en mourant un testament très-avantageux à Monsieur le Duc ; ses sœurs crurent avoir de grandes raisons de s'en plaindre. Leur mère fit ce qu'elle put pour rétablir la paix dans la famille, mais avec peu d'esprit et peu de force. Le roi y voulut bien entrer et n'eut pas plus de succès ; des compliments aux froideurs, des froideurs aux aigreurs il y eut peu d'intervalle, et chacun se disposa

[1] Saint-Simon, t. VIII, p. 131.

vigoureusement à plaider [1]. La cour se divisait déjà entre le duc de Bouillon, d'une part, et la princesse de Conti, l'aînée des sœurs, de l'autre, lorsque Monsieur le Duc, qui avait eu auparavant quelques attaques d'épilepsie, et qui, dans la nuit du lundi gras, traversait le Pont-Royal pour aller à un bal, se sentit si mal qu'il eut à peine le temps de donner l'ordre qu'on le reportât chez lui ; il y mourut peu d'heures après, le 4 mars 1710, au milieu des parures, des habits de masque, et de tout ce grand monde convié pour une fête [2]. Son fils, qu'on appela à son tour Monsieur le Duc, et qui hérita de la jalousie de sa famille contre le duc d'Orléans, n'avait alors que dix-huit ans. Il ne restait non plus qu'un prince âgé de quinze ans dans la maison de Conti [3]. Ainsi ce cortége de princes du sang, qui avait relevé l'éclat du trône et servi à mesurer la distance du roi à ses sujets, disparaissait dans les dernières années de ce règne.

Mais la mort allait bientôt s'approcher de plus près du trône. Le 9 avril, le dauphin, en s'habillant pour aller à la chasse, tomba en défaillance : il y avait alors autour de Paris une épidémie de petite-vérole très-dangereuse ; plusieurs personnages de la cour en étaient déjà morts. Monseigneur la craignait fort, et il crut en être atteint aussitôt qu'il se sentit malade. En effet, la petite-vérole ne tarda pas à se déclarer, et le roi, qui se hâta d'aller voir son fils, fit écarter ses petits-fils, qui ne l'avaient pas eue, et déclara un moment après qu'il défendait à tous ceux qui n'avaient pas eu la petite-vérole d'aller à Meudon. On se crut un moment maître de la maladie, mais bientôt une rechute fit perdre toute espérance ; le dauphin mourut le 13 avril, dans sa cinquantième année. Par une précaution bien étrange et qui pouvait devenir fatale, Fagon, le premier médecin, ne voulut dire au roi le danger de son fils qu'après qu'il eut dîné, pour ne pas troubler son repas. Il tomba presque en faiblesse sur un canapé qui se trouvait en dehors de la porte de la chambre de son fils : on ne voulut pas le laisser entrer pendant une heure que l'agonie dura encore. Le prince eut à peine expiré qu'on entraîna le roi dans sa voiture, et qu'on le fit repartir pour Marly. Il était aussi affligé qu'il pouvait l'être ; mais le chagrin ne lui faisait jamais perdre longtemps l'empire sur lui-même. « Pour » le roi, dit Saint-Simon, jamais homme si tendre aux larmes, si dif-

[1] Saint-Simon, t. VIII, p. 94.
[2] *Ibid.*, p. 128.
[3] *Ibid.*, t. X, p. 247 ; il le dit né en juin 1704, ce qui ne peut être.

» ficile à s'affliger, ni si promptement rétabli en sa situation naturelle.
» Fatigué d'une si triste nuit, il demeura fort tard au lit. Madame la
» duchesse de Bourgogne, arrivée de Versailles, attendoit son réveil
» chez Mme de Maintenon, et toutes deux l'allèrent voir dans son lit
» dès qu'il fut éveillé. Il se leva ensuite à son ordinaire. Dès qu'il fut
» dans son cabinet, il prit le duc de Beauvilliers et le chancelier dans
» une fenêtre, y versa encore quelques larmes, et convint avec eux que
» le nom, le rang et les honneurs du dauphin devoient dès ce moment
» passer à Monseigneur et à Madame la duchesse de Bourgogne. »
Saint-Simon s'est surpassé lui-même dans la peinture de la cour et de Versailles au moment de cet événement, de la douleur réelle de quelques uns, de la douleur affectée du plus grand nombre, et de la joie que ressentaient au fond du cœur et lui-même et ceux qui, comme lui, connaissaient et craignaient le dauphin [1].

Les détails qui font connaître la cour sont une partie essentielle de l'histoire des monarchies : nous ne pouvions les emprunter à un spectateur plus à portée de tout voir, plus désireux de tout dire, plus curieux, plus piquant, plus spirituel que Saint-Simon, et tout en nous défiant de la causticité de son caractère et de la violence de ses préventions, aucun autre ne nous aurait fait aussi bien que lui pénétrer dans l'intérieur des palais. Les intrigues de ces palais ne devaient pas tarder longtemps à étendre leur influence sur les destinées de la France et de l'humanité, comme justement à la même époque une intrigue de palais d'une espèce plus humble encore, une intrigue qui reposait tout entière sur les caprices d'une femme faible d'esprit et de corps, allait décider en Angleterre de la pacification de l'Europe.

Le dépit contre une favorite orgueilleuse, la duchesse de Marlborough, l'adresse d'une complaisante plus souple, Mme Masham, parente de la première et qui lui devait son introduction auprès de la reine Anne, avaient déterminé cette reine à écarter les whigs de ses conseils et à y appeler les tories. Ce changement s'accomplit successivement dans le cours de l'été de 1710 ; il n'y eut plus de doute sur l'abandon de l'ancienne politique lorsque, le 19 août, la reine Anne ôta les fonctions de grand trésorier à lord Godolphin, chef de son ministère et beau-frère de Marlborough [2]. L'Angleterre était alors au plus haut

[1] Saint-Simon, t. IX, p. 146-203. — Lettre de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, du 16 avril, t. II, p. 165. — Dangeau, t. III, p. 158.
[2] Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, p. 427.

degré de sa puissance : sa marine était triomphante sur les mers, ses soldats étaient toujours comptés parmi les plus braves dans les armées des alliés, en Flandre, en Allemagne et en Espagne. Marlborough, Peterborough, Stanhope, Cadogan, étaient mis au rang des premiers maîtres dans l'art militaire ; en sorte que la reine Anne était réellement alors l'arbitre de l'Europe. Ce fut un rare bonheur pour le genre humain que cette femme, qui avait si peu de talent et de caractère, et que les plus misérables circonstances domestiques faisaient changer de parti, se fût attachée, dans ce moment critique, à celui qui avait à cœur le rétablissement de la paix, de l'ordre et de l'équilibre européen. Si les ministres whigs de la reine Anne l'avaient couronnée de plus de lauriers que n'en remporta jamais la nation anglaise, les ministres tories qui les remplacèrent déployèrent, pour rendre la paix au monde, une intelligence de la politique universelle, une sagesse, une modération, une puissance et une adresse, qui triomphèrent en même temps des faiblesses de leur souveraine, des passions de leurs alliés, et de l'aveuglement du public anglais.

En général, le parti de la guerre était encore en Angleterre celui de la grande majorité : la nation s'était enivrée de ses victoires ; ses armements et ceux de ses alliés lui coûtaient des trésors, mais comme elle se les procurait par des emprunts, elle n'en sentait pas immédiatement le fardeau. Le commerce prospérait et s'étendait dans tout l'univers ; aucune armée étrangère n'avait mis le pied sur le sol anglais, et brûlé les récoltes ou enlevé le bétail des laboureurs. Les armées ne s'étaient recrutées que par des enrôlements volontaires : les soldats de Marlborough ou de Galloway étaient pour la plupart des Allemands que le ministère achetait de leurs petits princes, à peu près comme les planteurs achetaient des nègres pour les colonies. Le mal fait à l'humanité par les victoires britanniques était immense, mais la nation ne le voyait pas, et tandis qu'elle rivait les chaînes de l'Italie et de l'Allemagne, qu'elle voulait imposer à l'Espagne un souverain abhorré, elle se félicitait de combattre pour la liberté ; de même elle parlait encore de l'équilibre de l'Europe au moment où la continuation de la guerre ne pouvait plus avoir d'autre effet que de la courber sous le joug odieux de la maison d'Autriche. Celle-ci montrait alors même, dans l'Empire, en Hongrie, en Transylvanie, qu'elle avait autant de haine que Louis XIV pour toute liberté civile ou religieuse, mais qu'elle employait pour les détruire des moyens plus rudes et plus sauvages. Du moins sous le

monarque français, les lettres et l'esprit avaient brillé d'un vif éclat, tandis que l'Empereur ne permettait à ses sujets que l'ignorance et le silence.

Ce fut au mois de janvier 1711 qu'un abbé Gautier, qui avait été chapelain du maréchal de Tallard pendant son ambassade à Londres, et qui y était toujours demeuré depuis, se présenta chez le ministre Torcy, avec lequel il avait eu quelque correspondance, et lui dit : « Voulez-vous la paix? je viens vous apporter les moyens de la traiter, » et de conclure indépendamment des Hollandais. » — « Interroger » alors un ministre de Sa Majesté s'il souhaitoit la paix, dit Torcy, » c'étoit demander à un malade attaqué d'une longue et dangereuse » maladie s'il en veut guérir [1]. » C'était en effet le nouveau ministère anglais qui avait chargé Gautier de faire ces premières ouvertures, mais en recommandant le plus profond secret. Les tories, respectant la gloire de Marlborough, avaient été obligés de le laisser à la tête des armées, mais ils craignaient sa puissance et son ressentiment : ils ne voulaient pas manquer de foi à leurs alliés, mais ils sentaient que ceux-ci les entraînaient par leurs passions dans une fausse route. Leurs victoires dans les Pays-Bas n'avaient profité qu'à la Hollande ; leurs efforts pour la maison d'Autriche, depuis la mort de Joseph, renversaient l'équilibre de l'Europe ; les derniers événements de la guerre d'Espagne les avaient convaincus qu'enlever ce royaume à Philippe V était une tâche au-dessus de leurs forces; enfin ils commençaient à sentir la difficulté de faire face aux dépenses toujours croissantes; d'autant plus que leur parti s'appuyait surtout sur les gentilshommes campagnards qui ne fournissaient rien aux emprunts, tandis que les whigs disposaient des marchands et des capitalistes, seuls en état de prêter encore. L'intérêt de Harley (lord Oxford), de Saint-John (Bolingbroke), du duc de Shrewsbury, du comte de Jersey, chefs du nouveau ministère, était certainement de s'affermir par la paix, de se rendre populaires par les avantages qu'elle devait procurer, et de se soustraire à la domination de la faction militaire ; mais quand les hommes font des actions louables, il faut croire aussi aux motifs louables qui ont pu les diriger : il faut croire que des hommes d'État sentaient quelque horreur de continuer les tourments de l'humanité, que s'ils connaissaient la désolation à laquelle tout le continent de l'Europe était réduit, les ravages de la

[1] Mém. de Torcy, part. III, t. LXVIII, p. 18.

faim et de la maladie, non pas seulement sur le théâtre de la guerre, mais dans tous les pays qui en portaient le fardeau, la désolation des familles auxquelles on enlevait leurs enfants, l'incendie des villes et des villages, l'accroissement effrayant dans toutes les populations de la brutalité, de la cruauté, de l'ignorance et de la barbarie, ils sentaient le crime effroyable dont chargent leurs consciences des ministres qui commencent, qui continuent une guerre que la sûreté et l'honneur de leur pays ne rendent pas nécessaire.

Les premières ouvertures de l'abbé Gautier ayant été accueillies avec empressement par Torcy, cet abbé fit un voyage à Londres; il revint et obtint du ministère un Mémoire dans lequel Torcy exposait les avantages que la France et l'Espagne étaient prêtes à faire à l'Angleterre [1]. Plus tard, Prior le poëte fut renvoyé secrètement à Fontainebleau avec l'abbé Gautier. Puis la France choisit pour cette importante négociation Ménager, député pour la ville de Rouen au conseil de commerce qui fut envoyé à Londres. De part et d'autre, on apporta beaucoup de bonne foi, un vrai désir de concilier, de la cordialité même à cette négociation, et cependant elle n'avançait que lentement. Les ministres anglais craignaient un revers de fortune: ils craignaient, et non sans raison, la mort prochaine de leur reine, la succession de l'électeur de Hanovre, qui voulait avec fureur continuer la guerre, les vengeances des whigs et l'application contre eux de divers statuts du parlement, qui pouvaient les faire répondre sur leur tête des démarches qu'ils venaient de faire. Dans tout le cours de cette année, ils voulurent que la France fît seule des offres, qu'elle les précisât, qu'elle se liât envers l'Angleterre, tandis que celle-ci ne se liait absolument en rien. Cependant les bases mêmes qui étaient en discussion n'avaient plus de rapport avec les propositions insultantes de Gertruydemberg. Il ne s'agissait plus de détrôner Philippe V, bien moins encore de le faire détrôner par son aïeul.

La campagne, malgré ces négociations secrètes, commença en Flandre de bonne heure: dès la fin de mars les Français, sous les ordres du maréchal de Villars, les alliés, sous ceux de Marlborough, se mirent en mouvement, les premiers avec l'espérance de reprendre Douai, les seconds, d'assiéger Arras; les armées se trouvant presque en présence,

[1] Torcy, part. III, page 22. Ce Mémoire, en date du 22 avril, est le premier de ceux que fit imprimer le comité secret de la Chambre des communes en 1714. — Lamberty, t. VI, p. 669.

l'une et l'autre entreprise devint impossible. A en croire les Mémoires et les lettres de Villars, il cherchait sans cesse la bataille, et à plusieurs reprises il n'avait tenu qu'à Marlborough de l'attaquer ; mais le ton fanfaron, qui se retrouve à chaque page dans tout ce qu'il a écrit, empêche de lui accorder beaucoup de confiance ; et il est certain que Louis ne voulait point de bataille dans cette campagne, pour ne pas troubler les négociations avec l'Angleterre : une victoire pouvait lui être aussi désavantageuse qu'une défaite, si le peuple anglais, par le désir de se venger d'un échec, ramenait les whigs dans le cabinet de la reine Anne. Villars construisit des lignes qui s'étendaient de Montreuil sur Mer à l'Escaut, puis à la Meuse ; il les nommait le *non plus ultra* des alliés. Marlborough réussit cependant, le 6 août, à tromper sa vigilance ; il fit marcher derrière Douai quinze mille hommes qui franchirent cette ligne en passant la Sensée, et prirent position derrière les marais de Marquion. De nouveau on crut la bataille imminente, mais elle n'eut point lieu. Marlborough attaqua Bouchain le 30 août ; la ville se rendit le 12 septembre, et dès le commencement d'octobre les deux armées furent mises en quartiers d'hiver [1].

Sur le Rhin, le maréchal d'Harcourt, avec le gros de l'armée française, occupait les lignes de Weissembourg ; le maréchal de Besons s'était porté en avant et vivait, au delà du Rhin, aux dépens de l'ennemi. Il ne se fit rien sur cette frontière pendant toute cette campagne. Le prince Eugène y commandait cependant les Allemands ; mais la grande affaire, dans cette contrée, était moins la guerre que la succession de l'empereur Joseph. L'archevêque de Mayence avait convoqué la diète électorale pour le 20 août à Francfort. Il y avait appelé le nouvel électeur de Hanovre, et non ceux de Cologne et de Bavière, que Léopold avait mis au ban de l'Empire, sans égard à leurs protestations [2]. Les sept électeurs présents s'accordèrent, le 12 novembre, à déférer l'Empire à l'archiduc Charles, dernier mâle de la maison d'Autriche. Ce prince, qui ne possédait plus que quelques places fortes en Catalogne, protestait bien qu'il ne renoncerait jamais à la couronne d'Espagne ; cependant il était impatient de s'asseoir sur un trône mieux affermi. Il s'embarqua, le 20 septembre, à Barcelone, et ce fut en Lombardie qu'il reçut la nouvelle de son élection. Il fut couronné, le 22 décembre, à Francfort,

[1] Mém. de Villars, t. LXIV, p. 337-361. — La Hode, l. LXI, p. 147. — Lamberty, t. VI, p. 544. — Saint-Simon, t. X, p. 87.

[2] Ces protestations dans Lamberty, t. VI, p. 649.

après avoir juré les capitulations impériales que son père et son frère avaient si scandaleusement violées, et qu'il se préparait à ne pas mieux observer. Il se fit nommer Charles VI, et il se hâta de confirmer un traité qui avait été conclu le 29 avril avec les insurgents de Hongrie au nom de son frère, lorsque celui-ci était déjà mort. Ainsi se terminait cette guerre qui avait si longtemps miné la monarchie autrichienne, au moment où un même prince prétendait réunir à l'Empire, la Bohême, la Hongrie, les provinces héréditaires de l'Autriche, la domination de presque toute l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne et les Indes [1]. Il est vrai que les couronnes d'Espagne n'étaient déjà guère pour lui que de vains titres. La reine sa femme, qu'il avait laissée à Barcelone avec le comte de Stahremberg, n'avait point de troupes en état de tenir la campagne. Le duc de Vendôme, de son côté, qui commandait l'armée de Philippe V, était laissé par lui sans argent, sans vivres et sans munitions. Sa seule entreprise fut d'assiéger Cardona, et encore fut-il bientôt contraint à en lever le siége [2].

Du côté des Alpes enfin, Victor-Amédée, avec une armée de trente-cinq mille hommes, menaçait d'une invasion le Dauphiné et le Lyonnais; le maréchal de Berwick, avec bien moins de monde, devait défendre les passages du fort Barrault et de Briançon, et les autres entrées de la France : cependant il ne se laissa point entamer et l'armée piémontaise ne put ravager que la Savoie qu'on était déjà résolu de rendre, à la paix, à son souverain [3].

(1712.) Mais tandis que la campagne s'était passée sans désastres et que les secrètes négociations avec l'Angleterre commençaient à donner les plus heureuses espérances, de nouvelles calamités vinrent fondre sur la royale maison de France; l'épidémie de petite-vérole n'avait point cessé de ravager l'Ile de France [4]. Cette maladie, alors presque aussi redoutable que la peste, avait pris cette année un caractère plus effrayant de malignité, et elle avait contraint la cour à prolonger le séjour de Fontainebleau pour éviter la contagion de Versailles. A peine cette épidémie commençait à se calmer qu'il en éclata une de rougeole pourprée, tout aussi violente, tout aussi meurtrière, que les médecins

[1] Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. IV, ch. 80, p. 284. — Lamberty, t. VI, p. 664. — Paix des Hongrois, *ib.*, p. 611.

[2] San Felipe, Comentarios, t. II, p. 60-78. — Lord Mahon, ch. 9, p. 334.

[3] Mém. de Berwick, t. LXVI, p. 178-188. — La Hode, l. LXI, p. 157.

[4] Saint-Simon, t. IX, p. 367.

traitaient assez mal et dont ils ne reconnaissaient pas toujours les symptômes. « Je ne sais, écrivait Mme de Maintenon à la princesse des Ursins, » le 7 février 1712, comment j'aurai la force de vous écrire toutes les » horreurs qui nous environnent ; la rougeole fait de grands ravages » à Paris : un jeune homme nommé Vigno, dont le grand jeu est » connu de toute la cour, est mort assez brusquement ; le chevalier » d'Hautefort le suivit de près ; M. de Gondrin fut enterré hier au » soir ; madame sa femme a la rougeole, une fièvre continue, un enfant » mort dans le corps ; M. le duc de la Trémouille a une fluxion sur la » poitrine..... il a la rougeole ; il est logé très-près de Mme la dau» phine, mais le roi n'a pas voulu qu'on le transportât à cause de sa » fluxion sur la poitrine. Mme de la Vrillière a la rougeole, et nous » voilà tous au milieu du mauvais air, après avoir fui tout l'été pour » l'éviter..... Mme la dauphine a une fluxion qui lui fait une douleur » fixe entre l'oreille et le haut de la mâchoire ; l'espace de son mal est » si petit qu'on le couvriroit avec l'ongle : elle a des convulsions, elle » crie comme une femme qui est en travail et avec les mêmes inter» valles ; elle a été saignée deux fois depuis hier, elle a pris trois fois » de l'opium [1].... après avoir pris une quatrième dose d'opium, mâché » et fumé du tabac, elle se trouve un peu mieux. » Cependant, nous dit Saint-Simon, « cette sorte de rage de douleur dura sans relâche » jusqu'au lundi 8 ; lorsque les douleurs furent un peu calmées, la » fièvre se montra davantage... la nuit du lundi au mardi l'assoupis» sement fut grand, et toute cette journée, pendant laquelle le roi » s'approcha du lit bien des fois, la fièvre forte, les réveils courts, » avec la tête engagée, et quelques marques sur la peau qui firent » espérer que ce seroit la rougeole... » « On força le dauphin, qui ne » bougeoit de sa ruelle, de descendre dans les jardins pour prendre » l'air dont il avoit grand besoin ; mais son inquiétude le ramena » incontinent dans la chambre ;... le jeudi 11 février la princesse étoit » si mal qu'on résolut de lui parler de recevoir les sacrements. Au » lieu du père Larue son confesseur ordinaire, elle fit appeler un » récollet, le père Noël, qu'elle connoissoit à peine..... Le dauphin » avoit succombé : il avoit caché son mal tant qu'il avoit pu, pour ne

[1] Cette lettre, souvent interrompue, donnait des détails nouveaux à chaque heure de la journée. Lettres inédites, t. II, p. 264. De tout le mois mad. de Maintenon n'écrivit plus après cette lettre que des billets de quatre à cinq lignes, où l'on voit seulement son accablement.

» pas quitter le chevet du lit de la dauphine. La fièvre, trop forte pour » être plus longtemps dissimulée, l'arrêtoit; et les médecins, qui lui » vouloient épargner d'être témoin des horreurs qu'ils prévoyoient, » n'oublièrent rien, par eux-mêmes et par le roi, pour le retenir chez » lui, et l'y soutenir de moment en moment par les nouvelles factices » de l'état de son épouse. » Cette pauvre princesse était toujours plus mal, les journées se passèrent en symptômes plus fâcheux les uns que les autres ; le soir du 12 février, elle expira. Le roi sortit de sa chambre quelques moments auparavant. « Il monta en carrosse au pied du grand » escalier avec Mme de Maintenon et Mme de Cailus et s'en alla à Marly ; » ils étoient l'un et l'autre dans la plus amère douleur et n'eurent pas » la force d'entrer chez le dauphin [1]. »

Ce malheureux prince, malade et navré de la plus intime et de la plus amère douleur, fut engagé le lendemain matin à partir pour Marly : quand il y entra, le roi l'appela pour l'embrasser tendrement, longuement et à reprises ; mais en le regardant il fut effrayé de son aspect, du changement de son visage et des marques plus livides que rougeâtres qui s'y montraient, larges et en grand nombre : les médecins trouvèrent son pouls mauvais; le roi l'embrassa encore, lui recommanda fort tendrement de se conserver et lui ordonna de s'aller coucher; il obéit et ne se releva plus ; les jours suivants, il fut de plus mal en plus mal; il se sentait dévorer par un feu consumant, le pouls était enfoncé et très extraordinaire. Les marques de son visage s'étendirent sur tout le corps; ces mêmes marques s'étaient montrées sur le corps de la dauphine, ce qu'on ne sut hors de sa chambre qu'après sa mort. Les douleurs augmentèrent dans la journée du mercredi, comme d'un feu dévorant. Le jeudi matin 18 février, il avait attendu minuit avec impatience, pour ouïr la messe dans sa chambre et communier : après deux heures passées en prières, sa tête s'était embarrassée, il avait reçu l'extrême-onction et il était mort à huit heures et demie [2].

Les calamités de la maison royale n'étaient pas finies. Déjà huit jours avant la maladie de la dauphine, le duc de Berri, en tirant avec le duc de Bourbon, lui avait crevé un œil ; ce jeune prince demeurait malade à Marly, et on le jugeait alors en danger [3]. Le 7 mars, les deux

[1] Saint-Simon, t. X, p. 178-181. — *Voyez aussi* Dangeau, t. III, p. 201.

[2] *Ibid.*, p. 191-196. — *Ibid.*, t. 207.

[3] Lettre de mad. de Maintenon, t. II, p. 263. — Journal de Dangeau, 30 janvier, t. III, p. 199.

enfants qu'avait laissés le duc de Bourgogne, malade depuis quelques jours, furent très-mal, avec les marques de rougeole qui avaient paru sur leurs parents. Le 8, l'aîné, duc de Bretagne, que depuis quelques jours on nommait le petit dauphin, et qui était âgé de cinq ans et quelques mois, mourut un peu avant minuit. L'autre, le duc d'Anjou, tenait encore; désormais enfant unique, il succéda au rang et au titre de dauphin; mais on désespéra longtemps de sa vie [1]. La mortalité augmentait à Versailles et à Paris; le roi d'Angleterre fut malade de la petite-vérole à Saint-Germain : sa sœur la princesse d'Angleterre en mourut [2]. Le fils du duc du Maine avait la rougeole à Sceaux : Seignelai en était mort; sa femme, Mme de Louvois, et Mme de Mailly en étaient atteintes.

Il semble qu'on ne devait pas méconnaître, à tant de victimes, une de ces funestes épidémies qui portent la désolation dans tout un pays, sans qu'on puisse leur assigner de cause; mais le vulgaire, quand il est frappé par des calamités, veut avoir quelqu'un sur qui exercer son ressentiment, et les chagrins, en affaiblissant l'âme, rabaissent les plus forts au niveau du vulgaire. Le cri de poison se fit entendre; un médecin de la dauphine, nommé Boudin, donna le premier l'alarme. Le dauphin dit lui-même qu'il se croyait empoisonné. A l'ouverture du corps, l'état de décomposition des organes vitaux fut représenté par tous les médecins, excepté Maréchal, comme un signe de poison; la science n'arrivait point alors à retrouver le poison lui-même dans le corps ou à en préciser la nature. La croyance à une suite d'empoisonnements pour détruire la famille royale devint bientôt universelle; et Saint-Simon, qui s'élève seul pour proclamer l'innocence de celui qu'accablaient les soupçons, prend au contraire à tâche d'accréditer le fait, et de rejeter seulement l'accusation sur le duc de Noailles, sur le duc du Maine, ou sur la maison d'Autriche [3].

C'était contre le duc d'Orléans qu'éclatait un déchaînement que Saint-Simon lui seul s'efforçait de détourner. Ce prince n'avait pas persisté longtemps dans la réforme à laquelle il s'était engagé pour faire oublier sa conduite en Espagne. Peu après le mariage de la duchesse de Berri, il se jeta de nouveau dans la débauche et l'impiété, quoique sans

[1] Saint-Simon, t. X, p. 228. — Dangeau, t. III, p. 210.

[2] Lettre de mad. de Maintenon, du 24 avril, t. II, p. 286. — Dangeau, tome III, page 213.

[3] Saint-Simon, t. X, p. 161, 176, 195, 219, 237, 261.

nouvelle maîtresse en titre, ni brouillerie avec Mme la duchesse d'Orléans. Sa prédilection pour la duchesse de Berri, sa fille, avait donné lieu aux plus scandaleux soupçons que l'un et l'autre semblaient se plaire à accréditer. C'était entre le père et la fille à qui tournerait le plus en ridicule les mœurs et la religion, souvent devant le duc de Berri qui en était fort scandalisé [1], quelquefois devant le duc de Bourgogne; mais, sur les représentations de Saint-Simon, le duc d'Orléans s'en abstint ensuite devant ce dernier, pour ne pas détruire le penchant que l'héritier du trône avait pour lui. Le roi cependant était blessé, et s'éloignait toujours plus de son neveu; la conduite de la duchesse de Berri sa fille inspirait du dégoût et de l'horreur. Le public, s'étant persuadé que la France avait été privée par un crime d'un prince en qui elle mettait les plus grandes espérances, n'hésita pas à accuser de ce crime un homme qui semblait vouloir se signaler par son mépris pour toutes les lois morales, toutes les croyances religieuses. On répéta l'accusation déjà portée précédemment, que cet homme qui ne croyait pas en Dieu, avait voulu voir le diable, qu'il s'était fait prédire l'avenir sur des verres d'eau où on lui avait fait voir une couronne en perspective [2], qu'il avait appelé dans sa maison un habile chimiste, nommé Humbert, avec lequel il travaillait souvent au laboratoire; et l'on ne supposait pas qu'il pût y faire autre chose que des poisons. C'était sur ces inductions qu'on le jugeait criminel, beaucoup plus que sur l'intérêt qu'il pouvait avoir à la destruction de la famille royale; car alors même, outre le dauphin qui régna, le roi d'Espagne et ses enfants et le duc de Berri avaient droit au trône avant lui. Mais la passion ni la prévention ne raisonnent pas. Le duc d'Orléans fut insulté par la populace; il fut délaissé à la cour de la manière la plus offensante, chacun s'éloignant de lui comme d'un pestiféré. Le duc désespéré alla demander justice au roi des bruits affreux universellement répandus contre lui. Il offrit de se remettre à la Bastille, de faire arrêter Humbert, son chimiste, et tous ceux de ses gens que le roi jugerait à propos, jusqu'à ce que tout fut éclairci. « Il trouva, dit la duchesse d'Orléans à Saint-Simon, le roi » fort sérieux, fort froid, même fort sec, et silencieux sur les plaintes » qu'il lui fit et la justice qu'il lui demanda; la proposition de la Bas» tille fut repoussée, mais avec un air de dédain qui n'a pas changé [3]. »

[1] Saint-Simon, t. X, p. 40.
[2] *Ibid.*, p. 255.
[3] *Ibid.*, p. 259.

C'est dans cette position que demeura le duc d'Orléans jusqu'à la fin du règne, et plus tard encore ; un soupçon vague qu'il ne pouvait combattre s'attachait à lui. Le roi et Mme de Maintenon en étaient affectés, sans l'encourager, sans le comprimer. Saint-Simon prétend que Mme de Maintenon et le duc du Maine le propageaient avec une malice infernale ; mais l'accusation est réfutée, du moins pour la première, par sa correspondance où il règne au contraire la plus grande circonspection, l'attention la plus constante à se tenir à l'écart et des passions et des affaires. Le maréchal de Villeroi, qu'au moment de ses malheurs le roi rappela auprès de lui comme un ancien ami, comme le seul homme de la cour qui pût dissiper sa tristesse par ses souvenirs de jeunesse et par des anecdotes dont il possédait un fonds inépuisable [1], fut l'homme qui persista le plus longtemps et le plus ouvertement à faire éclater ces soupçons, et à se présenter au public comme le gardien de l'héritier du trône contre les empoisonneurs.

La perte que faisait la France dans le duc de Bourgogne était grande ; aucun prince n'était encore arrivé sur les marches du trône avec autant de vertus et autant de talents, avec une volonté si ferme de faire son devoir, et un travail si constant pour s'en instruire. L'extrait des Mémoires sur l'état de la France, dressés à sa demande par les intendants des diverses généralités, en est à ce jour un noble monument [2]. Depuis la mort du premier dauphin, le roi avait voulu qu'il travaillât avec tous les ministres, et il l'initiait avec confiance à tous les secrets de l'État. Le seul motif qu'on pût avoir de révoquer en doute la sagesse de ses vues est l'éloge sans mesure qu'en fait Saint-Simon. « Expliquer ses desseins, dit-il, seroit un ouvrage à part, mais un » ouvrage à faire mourir de regrets. L'anéantissement de la noblesse » lui étoit odieux, et son égalité entre elle insupportable. Cette der- » nière nouveauté qui ne cédoit qu'aux dignités, et qui confondoit le » noble avec le gentilhomme, et ceux-ci avec les seigneurs, lui » paroissoit de la dernière injustice, et ce défaut de gradation une » cause prochaine de ruine destructive d'un royaume tout militaire [3]. »

La mort du duc de Bourgogne ne privait pas seulement la France de l'espoir de voir un grand roi succéder à celui qui tenait alors le sceptre ; elle rendait l'ouvrage de la paix générale bien plus difficile, puisqu'elle

[1] Saint-Simon, t. X, p. 239-257. — Madame de Maintenon, t. II, p. 277.
[2] Publiés par le comte de Boulainvilliers, 3 vol. in-folio, Londres, 1727.
[3] Saint-Simon, t. X, p. 209.

montrait, dans un avenir qui semblait très-rapproché, la perspective d'une nouvelle réunion des couronnes de France et d'Espagne. Avant la fin de l'année précédente, les bases de la pacification avaient été presque arrêtées entre la France et l'Angleterre. La reine Anne ne repoussait plus la succession de Philippe V en Espagne et aux Indes, pourvu qu'il renonçât à l'Italie et aux Pays-Pas, et qu'il donnât des garanties pour empêcher en aucun temps la réunion de l'Espagne à la France. Elle demandait la démolition de Dunkerque, la cession de Gibraltar et de Port-Mahon, de grands avantages commerciaux pour les Anglais, en France, en Espagne et aux Indes; enfin, le honteux et criminel monopole de *l'Assiento*, ou le droit d'approvisionner exclusivement, pendant trente ans, les colonies espagnoles d'esclaves nègres. Quant aux autres nations, chacune de celles qui confinaient à la France devait avoir, contre elle, une barrière de places fortes. La reine Anne avait communiqué au grand pensionnaire Heinsius les conditions sous lesquelles elle espérait pouvoir conclure la paix. Elle déclarait toutefois qu'elle était prête à continuer la guerre, si ses alliés les rejetaient; mais que, dans ce cas, elle s'en tiendrait à ses engagements, qui l'obligeaient à supporter seulement le tiers des dépenses, tandis qu'elle en avait jusqu'alors porté seule presque tout le fardeau. On ne saurait se figurer avec quelle indignation les alliés reçurent la nouvelle de ces premières négociations; ils virent, dans ces efforts pour rendre la paix à l'Europe, une odieuse trahison. Lamberty, qui nous a donné en quinze volumes in-4° le recueil de toutes les pièces officielles de cette époque, dit « qu'il a voulu mettre devant les yeux du public la source d'une manœuvre qui fit de l'horreur à tout le genre humain [1]. » Le langage officiel des alliés, et celui des whigs en Angleterre ne fut guère moins violent. Cependant, comme les Hollandais eux-mêmes n'avaient pas accompli leurs engagements et qu'aucune autre des puissances alliées ne pouvait se passer des subsides de l'Angleterre, il fallut bien consentir à l'ouverture d'un congrès à Utrecht pour le 12 janvier 1712, et accorder des passe-ports au maréchal d'Uxelles, à l'abbé de Polignac et au sieur le Ménager, qui devaient y représenter la France [2].

La reine Anne profita des engagements que venait de prendre la France envers elle, pour annoncer à son parlement, dont elle avait fait l'ouverture le 18 décembre, sa détermination de travailler à rendre la

[1] Lamberty, Mém., t. VI, p. 669.

[2] La Hode, l. LXI, p. 166. — Torcy, t. LXVIII, p. 91 et suiv.

paix à l'Europe, et lui faire connaître, quoique avec discrétion, les bases sur lesquelles elle pouvait déjà compter. Le parti de la guerre l'emportait encore dans la chambre haute, celui de la paix prévalut dans la chambre des communes, malgré les intrigues des Hollandais, de Marlborough et du prince Eugène, qui se rendit à Londres au commencement de 1712, pour aider son ami de toute sa gloire militaire et de tout le crédit de l'Empereur. Marlborough en avait besoin, en effet : la reine venait de le disgracier ; elle lui avait ôté le commandement des armées et la charge de grand maître de l'artillerie ; et en même temps elle avait annoncé à la chambre des communes que c'était sur des accusations de péculat, qui n'étaient que trop fondées, qu'elle venait de prendre ce parti. Bientôt la chambre des communes s'engagea dans les plus amères récriminations sur la manière dont les alliés s'étaient dérobés à leurs engagements. Et à la même époque le congrès s'ouvrait à Utrecht le 29 janvier entre les seuls ministres de France et d'Angleterre, de Hollande et de Savoie [1].

Il n'y avait cependant aucune suspension d'armes, et le prince Eugène désirait d'en venir à une action générale, soit pour rendre la position de la France plus mauvaise s'il obtenait la victoire, soit pour profiter, en cas contraire, du ressentiment et de l'orgueil blessé des Anglais, pour ranimer chez eux le parti de la guerre. Le ministère anglais, par le même raisonnement, avait donné au duc d'Ormond, qui avait succédé à Marlborough dans le commandement, l'ordre secret de ne prendre part à aucun siége ou à aucune bataille. Le duc d'Ormond, exposé aux plaintes amères et aux accusations des alliés sur son inaction, se trouva dans une situation assez difficile jusqu'au 25 juin, que la reine Anne l'autorisa à annoncer qu'elle avoit signé avec la France une suspension d'armes, et qu'elle engageait ses alliés à l'imiter. Cette suspension fut publiée à Avesnes le 17 juillet. Dunkerque fut remis aux Anglais par la France, en gage de sa fidélité à exécuter les engagements qu'elle prenait, et le duc d'Ormond, se séparant de ses alliés, vint prendre position entre Gand et Bruges, non point avec 50,000 hommes, comme on l'avait promis aux Français en retour, mais seulement avec douze mille Anglais, quatre escadrons de Holstein,

[1] La Hode, l. LXII, p. 175-184. — Lamberty, t. VII, p. 8. — Suite de Rapin Thoyras, t. XII, l. XXVI, p. 505. — Smollet, Hist. of England, ch. 6, § 41, t. XV, page 28.

et un régiment de dragons liégeois à la solde de l'Angleterre [1].

Le prince Eugène, loin de consentir à l'armistice que lui proposait la reine Anne, avait, le 8 juin, investi le Quesnoi, et, par son influence et celle des Hollandais, il avait entraîné presque toutes les troupes allemandes qui avaient servi jusqu'alors à la solde de l'Angleterre, à demeurer sous ses drapeaux. Ces soldats mercenaires ne voulaient point d'une paix qui les aurait fait licencier ; d'ailleurs, tous les princes protestants de l'Allemagne partageaient les intérêts et les passions de l'électeur de Hanovre, et celui-ci, qui avait été appelé par l'acte du parlement comme le plus prochain héritier à la couronne, commençait à craindre que la reine Anne ne se réconciliât avec son frère et ne l'appelât à lui succéder. Le siége du Quesnoi cependant avait été poussé avec vigueur, et, le 3 juillet, la place fut contrainte à capituler [2]. Le prince Eugène vint ensuite assiéger Landrecies, comme pour annoncer au monde qu'il était en état de poursuivre ses conquêtes sans l'aide des Anglais. La place était peu forte, et sa prise aurait ouvert la Picardie et la Champagne aux incursions des alliés. L'alarme était grande à Paris : beaucoup de courtisans voulaient persuader à Louis XIV de ne point attendre les ennemis auprès d'une capitale toute ouverte, et de se retirer à Blois ou à Chambord ; mais le roi, plus ferme qu'eux tous, écrivit à Villars de chercher l'ennemi et de livrer bataille ; et s'il était vaincu, Louis, alors âgé de soixante et quatorze ans, déclarait qu'il se porterait à Péronne ou à Saint-Quentin pour y recueillir les débris de l'armée ; qu'il appellerait à lui toute la noblesse de son royaume, et qu'il vaincrait ou périrait dans un dernier combat [3].

Eugène, quoique supérieur à Villars de plus de vingt mille hommes, n'avait négligé aucune précaution pour couvrir le siége de Landrecies : il avait d'immenses magasins à Marchienne, sur la Scarpe ; il les avait liés avec son camp par une double ligne de fortifications de campagne. Mais dans toute cette guerre, des ouvrages si étendus furent toujours funestes à ceux qui les avaient construits. Villars, ou si nous devons en croire ses ennemis, le maréchal de Montesquiou, qui lui était associé, avait reconnu un endroit faible dans ces lignes, auprès de Denain. Les

[1] La Hode, l. LXII, p. 196. — Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, p. 540. — Torcy, t. LXVIII, p. 167. D'après un état donné par Bolingbroke, l'armée anglaise comptait 65 bataillons et 94 escadrons.

[2] Limiers, l. XVIII, p. 488. — Villars, p. 369.

[3] Mém. de Villars, t. LXIX, p. 362. — Siècle de Louis XIV, t. I, p. 364.

Français attirèrent sur l'autre extrémité l'attention d'Eugène par une fausse attaque d'un corps de dragons. Dès que le camp de Denain eut été affaibli pour repousser les dragons, Villars, à la tête de la meilleure partie de son armée, attaqua Denain, le 24 juillet, à deux heures après midi. Van Keppel, lord Albemarle, général hollandais, autrefois secrétaire de Guillaume III, qui avait été fait pair d'Angleterre, défendait ce poste avec dix-sept bataillons ; il fut enfoncé et fait prisonnier avec deux princes de Nassau, le prince de Holstein, le prince d'Anhalt, et un grand nombre d'officiers. De tout ce corps il ne sauva pas quatre cents hommes. Les troupes du prince Eugène arrivaient à la file pour reprendre ce poste ; mais Villars, poursuivant ses avantages, les mettait en déroute les unes après les autres.

Sur les bords de la Scarpe, il fit prisonniers les corps qui défendaient les postes de Saint-Amand, Mortagne, Anchin et Hasnon. Il avait fait, pendant l'action, masquer Marchienne par le comte de Broglie; d'abord, après la victoire, il se hâta d'assiéger ce grand dépôt de tous les magasins de l'armée des alliés. Il s'en empara le 30 juillet: il y fit quatre mille prisonniers, et il s'y rendit maître d'un superbe parc d'artillerie et d'immenses approvisionnements. Le prince Eugène se vit forcé de lever, le 2 août, le siége de Landrecies ; mais les Français avaient repris l'offensive, grâce à l'artillerie et aux munitions qu'ils venaient de lui enlever. En peu de temps ils reprirent Douai, le Quesnoi et Bouchain ; avant la fin de la campagne, le prince Eugène se trouvait affaibli de cinquante bataillons, et vingt mille de ses soldats étaient prisonniers [1].

La victoire de Denain, qui succédait à une longue période d'humiliations et de revers, et qui semblait y mettre un terme, causa en France une joie d'autant plus vive que ce fut le seul événement vraiment important de la campagne. Sur le Rhin, le duc de Wurtemberg fit une tentative pour s'emparer des lignes de Weissembourg, que défendait le maréchal d'Harcourt : mais après une canonnade de deux jours, il fut contraint à se retirer. Le duc de Savoie, qui commençait à s'apercevoir qu'il avait plus d'avantages à attendre de la protection de la reine Anne que de celle de tous les autres alliés, ne put ou ne voulut

[1] Mém. de Villars, p. 371 à 392, comparé à Saint-Simon qui cherche à ôter à Villars toute la gloire de cette action, t. X, p. 322-326. — La Hode, l. LXII, p. 201, — Siècle de Louis XIV, p. 365. — Limiers, l. XVIII, p. 495. — Lamberty, t. VII, p. 176.

pas même pénétrer en Savoie, que défendait le duc de Berwick. En Espagne, le duc de Vendôme, au lieu de harceler le comte de Stahremberg, qui, avec peu de troupes, se cachait sous le canon de Barcelone, s'arrêta dans la petite ville de Vinaros, renommée pour son excellent poisson de mer. Le duc en mangea avec tant d'intempérance, qu'il en mourut le 11 juin, à l'âge de cinquante-huit ans. Dans l'Estramadure enfin, le marquis de Bay remporta quelques avantages sur les Portugais [1].

Pendant ce temps, Henri Saint-John, que la reine Anne venait de créer vicomte de Bolingbroke, avait été envoyé à Versailles pour mettre la dernière main au traité de paix. Philippe V, qui avait été appelé à opter entre le trône d'Espagne et ses droits éventuels à celui de France, avait déclaré qu'il ne se séparerait jamais de ses fidèles Espagnols, soit qu'il fût réellement touché de leur dévouement, soit qu'il préférât une souveraineté dont il était déjà en possession à une expectative qui, par le fait, lui aurait échappé; mais Mme de Maintenon exprime à plusieurs reprises ses regrets sur cette décision. Par la crainte d'une minorité, on désirait fort peu en France la conservation du petit dauphin, et quand il parut se rétablir, Mme de Maintenon écrivait : « Il vit malgré tout le » monde. » C'était le roi et la reine d'Espagne qu'elle aurait voulu voir sur le trône de France [2]. Mais une fois qu'il se décidait à demeurer à Madrid, Bolingbroke demanda et obtint que, pour exclure plus complétement toute possibilité de réunion de l'Espagne à la France, le duc de Savoie fût substitué à Philippe V et à ses descendants, à l'exclusion de tous les princes français. Si, au contraire, Philippe voulait se réserver ses droits de prince français, la reine Anne lui faisait proposer de céder immédiatement l'Espagne et les Indes au duc de Savoie, et de recevoir en échange les États de Savoie, qui demeureraient unis à la couronne de France, lors même qu'il viendrait à en hériter. Il conserverait jusqu'alors le titre de roi de Sicile, cette île étant toujours en son pouvoir. Depuis que cette alternative fut offerte à son petit-fils, Louis XIV le pressa de l'accepter; mais Philippe demeura ferme dans son attachement à l'Espagne. Sa réponse arriva à Paris au commencement de juin [3]. Bolingbroke s'y rendit lui-même au mois d'août, et il signa à Fontainebleau, le 19 août, une suspension d'armes, non

[1] Saint-Simon, t. X, p. 314. — Berwick, p. 191. — La Hode, l. LXII, p. 206.
[2] Lettres de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, t. II, p. 274, 277, 309.
[3] Mém. de Torcy, part. III, p. 148-165.

plus seulement entre les armées, mais entre les royaumes d'Angleterre, de France et d'Espagne. Elle fut reçue avec une vive joie à Paris, à Londres et à Madrid. Elle ne s'étendait que jusqu'au 22 décembre, mais elle fut ensuite prolongée jusqu'au 12 avril de l'année suivante [1].

Une suspension d'armes fut également signée le 7 novembre avec le roi de Portugal. L'Empereur, au contraire, déclarait toujours par son ministre à La Haye, M. de Zinzendorf, qu'il ne se départirait jamais d'aucun de ses justes droits sur toute la monarchie d'Espagne; et les Hollandais, quoiqu'ils missent plus de modération dans leurs expressions, ne se relâchaient point dans leurs efforts pour empêcher la paix, et se liaient toujours plus intimement avec les ennemis domestiques de la reine Anne. Celle-ci, de son côté, montra dès lors moins de zèle pour leurs intérêts, et elle consentit à ce que Condé, Maubeuge, Valenciennes et Lille ne fussent point comprises parmi les villes frontières des Pays-Bas où la France recevrait d'eux une garnison à titre de barrière [2].

La renonciation de Philippe V se terminait par ces mots : « Je dé-
» clare que je renonce de mon plein gré, en mon nom et en celui de
» tous mes descendants, à mes droits à la couronne de France, en faveur
» de mon frère le duc de Berri et ses héritiers, et de mon oncle le duc
» d'Orléans. » Cette déclaration fut acceptée le 5 novembre par une assemblée fort irrégulière des cortès du royaume, et convertie en loi de l'État; en même temps, si la postérité de Philippe venait à manquer, la couronne serait déclarée dévolue à la maison de Savoie, comme descendue de dona Cathalina, fille de Philippe II. Les ducs de Berri et d'Orléans renoncèrent de leur côté à toute prétention sur la succession d'Espagne, sous condition toutefois que cette succession ne passerait jamais à la maison d'Autriche; et cette renonciation fut enregistrée par les parlements de France. A cette occasion, Philippe V, se montrant plus attaché aux usages de son pays qu'aux intérêts de sa famille, obligea les cortès à adopter la loi salique pour la succession de la couronne d'Espagne, encore qu'il courût risque de déshériter ainsi ses

[1] Torcy, p. 166-208. — La Hode, l. LXII, p. 213. Les négociateurs avaient commencé par répondre que toute renonciation serait nulle de fait comme contraire aux lois fondamentales de la monarchie; mais les Anglais jugèrent avec raison qu'une condition imposée par l'Europe entière serait aisément maintenue par l'Europe.

[2] La Hode, l. LXII, p. 217.

ses propres filles au profit de la maison de Savoie, qui, alors même, était toujours rangée au nombre de ses ennemis [1].

La réconciliation de l'Angleterre avec la France, qui semblait presque accomplie, et le découragement de l'armée de l'Empereur après la bataille de Denain, déterminèrent enfin les Hollandais à se réunir de bonne foi à l'Angleterre dans la suite des négociations. Ils reconnurent qu'ils auraient tout à perdre si leurs intérêts étaient absolument abandonnés par elle. En effet, ce fut par égard pour la reine Anne que Louis XIV renonça, à la fin de l'année, à leur demander la restitution de Tournai, sur laquelle il avait insisté jusqu'alors [2].

(1713.) Au commencement de l'année 1713, les états généraux envoyèrent des passe-ports aux ambassadeurs d'Espagne, de Bavière et de Cologne, qu'on n'avait point jusqu'alors voulu recevoir au congrès. Ceux de l'Empereur étaient déjà à Utrecht, mais ils prétendaient ne voir dans Philippe V qu'un duc d'Anjou, et dans les deux princes bavarois que des rebelles mis au banc de l'Empire. Toutefois Charles VI ne pouvait plus se flatter de maintenir son autorité dans aucune partie de l'Espagne. Les Anglais, lors de la signature de la trêve, avaient, au mois de septembre précédent, quitté la Catalogne pour se retirer à Port-Mahon, qui devait leur rester. Stahremberg était renfermé dans Barcelone. Si l'empereur Charles VI avait alors été capable de quelque reconnaissance pour un peuple qui s'était si généreusement dévoué à lui, il était encore à temps de le sauver. Il lui fallait, il est vrai, renoncer à une couronne décidément perdue, mais il était maître de stipuler des conditions en faveur des Catalans, pour prix de cette renonciation; il pouvait obtenir la confirmation des *fueros* qui leur étaient si chers, et qu'il avait juré de maintenir. Au lieu d'agir ainsi, il mit un sot orgueil à ne point reconnaître Philippe, à ne point traiter avec lui, à évacuer enfin l'Espagne par une convention militaire, non avec son compétiteur, mais avec la reine d'Angleterre son alliée. Cette convention, par laquelle il s'engageait à retirer ses troupes de la Catalogne et des îles de Majorque et Iviça, fut signée à Utrecht le 14 mars, en même temps qu'une autre pour maintenir jusqu'à la paix la neutralité de l'Italie [3].

Toutes les principales difficultés semblaient avoir été écartées par les négociations directes entre Paris et Londres; cependant l'œuvre de la

[1] Coxe, succession d'Espagne, t. II, ch. 20, p. 157. — Lamberty, t. VII, p. 485.
[2] Torcy, p. 218.
[3] Lamberty, t. XIII, p. 49, et seq.

paix n'avançait que lentement à Utrecht, tant il y avait d'intérêts à concilier, et tant les intrigues et l'acrimonie de l'esprit de parti se mettaient à la traverse. Les ministres anglais et français ressentaient seuls une extrême impatience de conclure. Non-seulement le maintien de deux grandes armées achevait la ruine des finances déjà soutenues depuis longtemps par les expédients les plus désastreux, et poussait au désespoir les peuples chez lesquels elles vivaient à discrétion ; mais encore deux événements qui ne pouvaient être éloignés, la mort du roi de France déjà âgé de soixante et seize ans, et celle de la reine d'Angleterre qui n'avait pas cinquante ans, mais dont la santé avait été détruite par l'abus des liqueurs spiritueuses [1], pouvaient, l'un ou l'autre, faire perdre tout le fruit de tant de négociations. Les ministres des deux royaumes convinrent enfin de fixer le 11 avril comme le jour fatal où la paix devait être signée, et la reine Anne déclara qu'après ce terme elle ne se mêlerait plus des affaires des alliés. En effet, les plénipotentiaires de France, d'Angleterre, de Portugal et de Savoie signèrent le traité dans la journée ; ceux du roi de Prusse ne le signèrent qu'à minuit, et les Hollandais une heure plus tard [2].

Par les traités d'Utrecht, formant le résumé de toutes les négociations qui depuis deux ans soutenaient l'espoir de l'Europe, la France s'engageait à reconnaître la succession à la couronne d'Angleterre dans la ligne protestante ; à raser les fortifications et combler le port de Dunkerque, à céder à l'Angleterre la baie d'Hudson, l'Acadie, l'île de Saint-Christophe et celle de Terre-Neuve ; elle confirmait la renonciation réciproque des princes français au trône d'Espagne, de Philippe V et ses enfants au trône de France [3] ; enfin Louis déclarait que « la personne qui, du vivant de Jacques II, prenoit le titre de prince » de Galles..., s'étant retirée de son propre mouvement hors de » France pour aller demeurer ailleurs, il prendroit soin que cette per» sonne ne retournât plus en France. »

La France remettait les Pays-Bas espagnols aux Hollandais, qui les conserveraient pour l'Autriche, à laquelle ils devaient être cédés à la paix générale. Elle les avait auparavant donnés à l'électeur de Bavière en compensation des États qu'il avait perdus, et le domaine utile de ce qui lui en restait devait demeurer à ce prince jusqu'à ce que l'Empereur

[1] Suite de Rapin Thoyras, l. XXVI, t. XII, p. 666.
[2] La Hode, l. LXIII, p. 228.
[3] Lamberty, t. VIII, p. 71.

lui eût rendu la Bavière ; mais des garnisons hollandaises devaient être immédiatement admises dans les trois fortes places de Luxembourg, Namur et Charleroi qui lui étaient demeurées. La France cédait de même aux Hollandais, Menin, Furnes, Furnes-Ambacht, Knock, Dixmude, Loo, Ypres et Tournai, pour que le domaine utile en revînt à la maison d'Autriche, tandis que le pouvoir militaire dans ces villes demeurait à des garnisons hollandaises pour servir de barrière à cette république ; un million de florins devait être prélevé sur le revenu le plus net des Pays-Bas espagnols pour payer ces garnisons. Les Hollandais, de leur côté, rendaient à la France, Lille, Aire, Béthune et Saint-Venant [1]. Des traités de commerce tout à l'avantage des alliés furent signés en même temps avec l'Angleterre et la Hollande.

Par son traité avec Victor-Amédée, la France lui cédait les forts d'Exiles et de Fénestrelles, et toutes les petites vallées qu'elle possédait sur le versant oriental des Alpes ; elle lui restituait la Savoie et le comté de Nice; elle reconnaissait les concessions qui lui avaient été faites, par l'Empereur, du Montferrat et de diverses parties du Milanais ; enfin elle le reconnaissait comme roi de Sicile, et comme appelé à la succession d'Espagne, en cas d'extinction de la famille de Philippe V, en conséquence du traité que celui-ci devait signer avec le nouveau roi, et de l'abandon qu'il lui faisait de cette île [2].

Le traité avec le Portugal rétablissait l'amitié entre les deux couronnes ; il n'y avait entre elles ni restitution ni cessions à faire. Par le traité avec l'électeur de Brandedourg, la France le reconnaissait comme roi de Prusse, et prince de Neufchâtel et Valengin : elle agréait la cession qui lui avait été faite par les alliés de la haute Gueldre, en échange de la principauté d'Orange qui aurait dû lui revenir par héritage, et qu'il abandonnait à la France [3].

Dès le 27 mars, les conditions fondamentales de la paix entre l'Espagne et l'Angleterre avaient été signées à Madrid [4] : l'une de ces conditions portait qu'il serait détaché des Pays-Bas, dans le duché de Limbourg, une principauté de la valeur de trente mille écus de rente qui serait érigée en souveraineté pour la princesse des Ursins. Leurs majestés catholiques consentaient sans trop de regrets au démembre-

[1] Le traité avec les Provinces-Unies est dans Lamberty, t. VIII, p. 121.
[2] *Ibid.*, p. 114.
[3] *Ibid.*, p. 105 et 109.
[4] *Ibid.*, p. 375.

ment de leur monarchie, pourvu que la grande femme de chambre (camarera-mayor) qu'ils écoutaient seule, reçût de la grande alliance cette gratification. On est étonné de l'impudence de cette femme qui osait le demander ; on conçoit à peine l'empire qu'elle exerçait, quand on lit ses lettres si plates de style et de sentiment, si dénuées d'esprit et d'agréments de tout genre. Mais les Hollandais déclarèrent qu'ils ne pouvaient amener l'Empereur, pour lequel ils recevaient en dépôt les Pays-Bas, à consentir à cette souveraineté. L'obstination de la princesse des Ursins retarda jusqu'au 13 juillet la signature de l'Espagne au traité d'Utrecht. Elle blessa profondément et Louis XIV et Torcy, et elle fut la cause principale de la disgrâce éclatante qui devait, à quelques mois de là, atteindre cette princesse [1].

Par les traités de l'Espagne avec l'Angleterre, la Hollande, la Savoie et le Portugal, Philippe V cédait aux Anglais Gibraltar, Mahon, toute l'île de Minorque, et les honteux et coupables profits de l'*assiento*, ou du commerce des nègres dans toutes ses colonies. Il cédait au duc de Savoie la Sicile, seule possession en Italie qui lui fût demeurée jusqu'alors, avec le titre de roi, et il reconnaissait son droit de succession à la couronne d'Espagne, si sa propre famille venait à s'éteindre. Il reconnaissait l'indépendance du Portugal, et renonçait à tout droit sur cette couronne ; il rendait aux Hollandais tous les avantages commerciaux dont ils avaient joui dans les États de la domination espagnole sous le règne de Charles II, et il reconnaissait leur droit de barrière dans les Pays-Bas [2].

Pendant toute la durée des négociations, comme les plénipotentiaires de l'Empereur y prenaient part, on s'était flatté qu'eux aussi signeraient la paix à Utrecht ; mais c'était une ancienne politique de la maison d'Autriche de ne pas répondre, de ne pas terminer, d'avancer les prétentions les plus exagérées, et de compter non sur ses efforts, mais sur sa force d'inertie pour en obtenir l'acceptation. Le comte de Zinzendorf, son ambassadeur, ayant quitté Utrecht, et ayant publié un Mémoire dans lequel il protestait de nouveau contre la succession de Philippe V au trône d'Espagne [3], la guerre continua en Europe sur

[1] Lettres de mad. de Maintenon à la princesse des Ursins, du 12 mai 1713, et suiv., t. II, p. 384. — Torcy, t. LXVIII, p. 224. — Lamberty, t. VIII, p. 560. — Sur les efforts de Villars à Rastadt pour la princesse des Ursins, et le refus absolu du prince Eugène, Villars, p. 427.

[2] Les divers traités sont dans Lamberty, t. VIII, p. 360, 375, 417, 572.

[3] Lamberty, t. VIII, p. 241.

deux théâtres différents : le long du Rhin où la maison d'Autriche avait concentré ses armées, et en Catalogne où les habitants de Barcelone continuaient à se défendre contre toutes les forces de l'Espagne.

Le prince Eugène commandait l'armée de l'Empereur et de l'Empire, et l'on annonçait qu'il aurait cent dix mille hommes sous ses ordres ; mais les régiments autrichiens étaient loin de se trouver au complet, et les troupes des cercles n'arrivaient que lentement. Villars, qui était opposé à Eugène, prétend que de son côté, à la fin de mai, il n'avait encore que quarante-cinq mille hommes, et sa faiblesse avait persuadé aux ennemis qu'il voulait se tenir sur la défensive, comme depuis plusieurs campagnes on le faisait sur cette frontière ; mais de toutes parts les troupes devenues inutiles dans les autres armées se dirigeaient vers lui. Après avoir attiré par une ruse toutes les forces du prince Eugène vers le Brisgau, il se jeta tout à coup dans le Palatinat, qu'il frappa de contributions, puis il entreprit le siége de Landau ; la tranchée fut ouverte dans la nuit du 24 au 25 juin. La garnison était de douze mille hommes ; quoiqu'elle se défendît bravement, elle fut enfin contrainte à se rendre le 20 août et à demeurer prisonnière de guerre [1]. L'intention de Villars était d'assiéger ensuite Fribourg ; mais il fallait pour cela tromper le prince Eugène qui était alors aux lignes d'Etlingen, et l'empêcher de venir couvrir cette ville : il y réussit par une fausse attaque. Tandis que, le 20 septembre, il forçait le passage de la montagne de Rosckopf, il poussa des partis dans la Forêt Noire jusqu'aux sources du Danube : il revint ensuite sur la ville qu'il força le 30 octobre à capituler ; les châteaux, plus redoutables que le corps de la place, résistèrent encore quelque temps. Villars les réduisit à se rendre par de barbares et injustes menaces et non par la force. Le 20 novembre enfin cette redoutable forteresse fut en entier en son pouvoir, et les troupes furent de part et d'autre mises en quartiers d'hiver [2].

Mais cette dernière campagne où le prince Eugène s'était trouvé dans une infériorité constante, et pour le nombre de troupes, et pour toutes les ressources que l'argent procure, avait enfin ouvert les yeux de l'Empereur. Il choisit ce grand général pour son plénipotentiaire ; dès le 1er septembre, Louis XIV avait aussi envoyé à Villars des pouvoirs pour traiter. Ils convinrent de se réunir dans le château de Rastadt, où tous deux arrivèrent le 26 novembre. Les deux généraux, qui

[1] Mém. de Villars, t. LXIX, p. 396-408.

[2] Villars, p. 412-424. — La Hode, l. LXIII, p. 237.

depuis longtemps étaient, malgré leur antagonisme, liés d'une véritable amitié, vécurent dès lors ensemble dans une grande cordialité, et eurent bien moins de peine à s'entendre qu'on ne l'avait supposé [1]. Ils signèrent la paix le 6 mars 1714. Charles VI accepta les conditions qui lui avaient été réservées par le traité d'Utrecht. Il aurait épargné bien des maux à l'humanité s'il les avait acceptées plus tôt. Le Rhin fut de nouveau, comme avant la guerre, la barrière entre la France et l'Empire; Louis XIV restitua Fribourg et rasa les postes fortifiés qu'il avait au delà du Rhin; il conserva au contraire Landau avec ses fortifications. Il reconnut la souveraineté de la maison d'Autriche sur les Pays-Bas, ci-devant espagnols, sur le Milanais, le royaume de Naples, celui de Sardaigne et l'État des Presidii de Toscane, qui tous avaient fait partie de la succession de Charles II; il reconnut aussi le nouvel électeur de Hanovre, tandis que ses alliés, les électeurs de Cologne et de Bavière, furent, grâce à l'appui qu'il ne cessa de leur donner, rétablis dans tous leurs États, droits et prérogatives. Le corps germanique accéda, par un nouveau traité signé le 7 juin à Baden en Suisse, aux engagements pris pour l'Empire par l'Empereur [2].

(1714.) La guerre en Catalogne dura plus longtemps encore qu'en Allemagne; mais c'était désormais une expédition tout espagnole. Par le traité pour l'évacuation de cette province, que Charles VI avait signé le 14 mars de l'année précédente, il s'était engagé à remettre aux troupes castillanes ou Tarragone ou Barcelone, à son choix : ces deux places étaient les seules qui lui fussent demeurées dans la province; à cette condition l'impératrice et sa cour, qui étaient demeurées à Barcelone, devaient s'embarquer sans être inquiétées sur des vaisseaux anglais qui vinrent les prendre le 19 mars, et les conduisirent à Gênes. Tarragone ayant été rendu, les mêmes vaisseaux devaient revenir pour prendre le comte de Stahremberg et le reste des troupes allemandes qui livreraient alors Barcelone; les ministres anglais avaient obtenu des deux rois une amnistie sans réserve pour tous ceux qui avaient combattu dans la guerre civile, mais ils avaient abandonné tous les priviléges politiques des Catalans. Par une politique plus perfide, Stahremberg encouragea ces derniers à ne pas se soumettre : il favorisa la désertion de quatre mille de ses soldats allemands, qui s'engagèrent à la solde de la députation représentant la province; il rassembla le

[1] Villars, p. 425.
[2] Lamberty, t. VIII, p. 594 et p. 620. — La Hode, l. LXIII, p. 250.

reste de ses troupes pour les embarquer tout à coup, lorsque ses hôtes s'y attendaient le moins. Ce fut avec un mouvement de rage et de désespoir que les habitants de Barcelone virent partir les Autrichiens ; mais ils n'en demeurèrent pas moins résolus à se défendre. Au lieu d'accepter, le 10 juin, l'amnistie qui leur était offerte, ils déclarèrent la guerre à la Castille et à la France : ils levèrent des troupes, ils appelèrent aux armes les miquelets, et ils commencèrent une défense désespérée, où le courage héroïque des Catalans fut soutenu par toute l'exaltation de leur fanatisme, par toutes les violences d'un régime de terreur et de supplices. Les Castillans, conduits par le duc de Popoli, firent peu de progrès contre eux pendant toute l'année 1713. Dans la suivante, Louis XIV, ne voulant pas laisser subsister plus longtemps les restes d'une guerre qui avait désolé si longtemps l'Europe, chargea le duc de Berwick de réduire Barcelone, en mettant sous ses ordres vingt mille Français. Le dernier et fatal assaut fut livré le 11 septembre; la défense fut désespérée, elle continua dans les rues longtemps encore après que la place fut prise. Le massacre fut épouvantable : le duc de Berwick eut bien de la peine à arrêter le meurtre et l'incendie, en accordant une capitulation à ce qui restait des vaillants défenseurs de Barcelone. Mais pour sauver la province, il aurait fallu fléchir Philippe V, et celui-ci n'était pas moins Espagnol que s'il était né en Espagne. Il n'écouta que la jalousie et la dureté impitoyable du conseil de Castille. Berwick avait promis la vie à ceux qui poseraient les armes. Philippe fut donc obligé de se contenter de condamner vingt des plus notables à un emprisonnement perpétuel, de faire déporter deux cents prêtres et moines en Italie, de désarmer toute la population et d'abolir tous ses priviléges [1].

Pendant les longues et cruelles guerres qui remplirent toute la dernière partie du règne de Louis XIV, les historiens semblent ne plus apercevoir l'existence de la nation. Ils nous entretiennent des faits militaires dont le bruit retentissait dans toute l'Europe ; ils parlent aussi des négociations, mais, sauf les Mémoires de Torcy, ce n'est que d'après les documents étrangers, d'après ceux qui furent publiés en Hollande ou qui furent soumis aux débats du parlement britannique. Saint-Simon, Dangeau, les Lettres de Mme de Maintenon sont inépuisables, sur tous les détails de la vie du roi, sur les nouvelles de la cour,

[1] Lord Mahon, c. 9, p. 379-391.—La Hode, l. LXIII, p. 264.—Berwick, t. LXVI, p. 203. — San Felipe, Comentarios, t. II, p. 108-116.

sur toutes les petites disputes d'étiquette. Ils ne sont pas moins abondants sur les rivalités et les vengeances des prélats, sur les persécutions des quiétistes et des jansénistes. On serait avide d'y trouver quelque chose de plus, on voudrait pouvoir suivre de près ces derniers efforts d'un grand peuple qui, pour sauver son indépendance, prodiguait tout ce qui lui restait de sang, tout ce qui lui restait de richesses, et qui, déjà réduit à un état approchant de l'agonie, se débattait encore avec ses ennemis. Mais il semble qu'en raison même de cette souffrance et de cet épuisement, la France n'avait plus assez d'activité de pensée pour s'observer elle même. Le royaume entier était comme la chambre d'un mourant, où tant de douleurs sont ensevelies dans l'obscurité et le silence, où rarement une plainte ou un mouvement marque l'intensité de la souffrance, et où les jours s'écoulent uniformes, si longs à passer, si courts dans le souvenir. Sans doute cette nullité de l'histoire tient en partie à la condition des compilateurs qui, seuls, ont essayé de faire un récit suivi du règne de Louis XIV. Voltaire les traite souvent avec dédain comme des ouvriers aux gages de quelques libraires de Hollande, ce qui n'empêche pas qu'on ne reconnaisse qu'il leur a emprunté leurs relations et tout l'enchaînement des événements, en animant son tableau par quelques anecdotes qu'il avait apprises des courtisans [1]. Il aurait dû plutôt être frappé de ce que cette période, marquée par de si héroïques efforts, par tant de malheurs et des résultats si graves pour la génération qui devait suivre, n'avait pas trouvé un Français parmi les hommes en état de la voir et de la comprendre, qui essayât d'en transmettre le détail à la postérité.

La disposition triste, morose, jalouse et despotique, du roi avait sans doute une grande part à ce silence universel; les misères de la vanité, les rivalités de rang et d'étiquette, l'importance donnée aux distinctions les plus futiles, par lesquelles il avait rapetissé l'esprit et l'âme de tous ses courtisans, y avaient plus de part encore. On n'aurait pas imprimé une libre histoire de Louis XIV pendant son règne; mais la sévérité avec laquelle Saint-Simon juge le grand roi, les flots de bile qu'il répand sur plus de la moitié des ministres, des grands, des courtisans, montrent assez que la liberté n'aurait pas manqué aux penseurs s'il y avait eu alors auprès du pouvoir une âme assez élevée pour comprendre la France, pour s'associer à ses douleurs, et pour les peindre.

[1] Siècle de Louis XIV, passim.

Nous prenons ce silence universel, cette stérilité d'événements vraiment nationaux comme le caractère même de l'époque et comme partie de l'histoire ; nous ne croyons pas cependant devoir nous attacher à reproduire en détail les misérables querelles religieuses et les persécutions dans le sein même de l'Église, qui, dans l'absence de tout autre intérêt, remplissent, presque autant que les nouvelles de cour, les Mémoires du temps.

Au moment où Louis XIV avait pris la résolution de réformer ses mœurs, sa dévotion s'était animée d'une certaine chaleur, s'était exaltée par des lectures pieuses et avait armé son zèle d'une manière cruelle sans doute, mais enthousiaste ; plus tard elle s'était refroidie avec le progrès de l'âge. Dès l'an 1695, M[me] de Maintenon le sollicitait vainement de faire avec elle quelque lecture religieuse. Elle lui disait « qu'une » telle lecture l'instruiroit et même le divertiroit, que c'étoit un devoir » domestique. Quand je pensois, disait-elle, que je l'avois vu me solliciter de lui lire des écrits de M. de Fénelon, en lire lui-même de » Saint-François de Sales, prier avec moi et être si touché qu'il vouloit » faire et fit en effet une confession générale, je m'étonnois que tout » cela fût tombé en vingt-quatre heures et que depuis il ne m'eût pas » dit un mot de piété. Il me répondit pour toute raison, *je ne suis* » *pas un homme de suite*, voulant dire qu'il ne suivoit rien par goût. » Ce n'est donc pas le père de Lachaise qui l'éloigne du commerce de » piété et de prières que je voudrois avoir avec lui et pour lequel j'ai » consenti à me donner à lui [1]. »

Vingt ans s'étaient écoulés depuis la date de cette lettre, et Louis XIV, fatigué du travail du gouvernement qu'il faisait en conscience, attristé des difficultés qu'il y rencontrait et de ses malheurs, gêné dans tous les détails de sa vie par l'étiquette à laquelle il s'était soumis lui-même en la faisant régner dans sa cour, succombait à l'ennui et n'avait pas assez de liberté d'esprit pour reprendre un train de pensées sérieuses lorsqu'il ne faisait pas partie de sa tâche journalière. Il accablait M[me] de Maintenon de cette fatigue de son existence ; il avait besoin d'elle et le jour et la nuit ; il l'interrompait dans toutes ses occupations, et pourtant comme son esprit était stérile, quoique juste et fin, il attendait la conversation sans la nourrir ; il épuisait son amie qui malgré tout son esprit sentait que sa tâche était au-dessus de ses forces, et il lui faisait

[1] Lettre de mad. de Maintenon au cardinal de Noailles, Saint-Cyr, 27 décembre 1695, t. IV, p. 40.

éprouver une fatigue du monde, du bruit, de la cour, une fatigue de la vie qui est le sentiment dominant dans toutes ses lettres. D'ailleurs il avait surtout horreur d'être conduit, comme si on pouvait éviter de l'être quand on se charge d'une tâche si disproportionnée aux forces humaines : or comme toute la cour supposait Mme de Maintenon toute puissante, c'était contre elle surtout qu'il se tenait en garde. Jamais elle n'osait ouvrir un avis, lui parler la première d'une affaire ; mais comme il lui disait tout, qu'il traitait tous ses intérêts devant elle, dès qu'il lui donnait occasion de parler, sa forte raison, sa justesse d'esprit faisaient impression ; souvent ainsi elle décidait le roi, mais elle n'insistait jamais, elle ne montrait jamais de curiosité pour en savoir davantage ; elle évitait de conduire Louis plus encore qu'il n'évitait d'être conduit, et quand elle trouvait son opinion formée, non-seulement elle s'y soumettait mais elle l'adoptait elle-même ; elle partageait ses préventions contre ceux qui tombaient en disgrâce. Ainsi, quoique nous l'ayons vue recommander à son frère l'indulgence envers les huguenots, admirer avec enthousiasme l'esprit et le haut enseignement de Fénelon, s'humilier avec un profond respect devant le cardinal de Noailles auquel elle confiait la direction de sa conscience, lorsque Louis XIV les frappa tour à tour elle se détacha d'eux, non en personne capricieuse, mais en femme soumise [1].

Le père Lachaise, qui était bien plus homme du monde que religieux, et qui répétait souvent qu'un dévot n'était bon à rien [2], avait accoutumé le roi à faire de la religion comme du gouvernement, par autorité, par ordonnance, mais sans y associer le cœur ni presque l'esprit. Louis XIV

[1] Pour juger mad. de Maintenon, il faut se tenir en garde contre le déchaînement presque universel des écrivains qui parlent d'elle. Il y avait dans l'ancienne monarchie une telle adoration pour Louis XIV, que toutes les fois qu'on avait quelque reproche à lui faire, on s'efforçait d'en faire tomber le blâme sur une autre personne. Les huguenots ont voulu voir en mad. de Maintenon leur persécutrice ; les philosophes en ont fait une bigote ; les quiétistes, les jansénistes, lui ont reproché toutes leurs souffrances, seulement pour n'en pas accuser le grand roi. Saint-Simon, dans son orgueil de duc et pair, ne peut pas pardonner à la veuve Scarron d'avoir été la femme du roi de France. Cependant à la juger du point de vue de la noblesse, la petite fille de l'ami et du compagnon d'armes de Henri IV était de meilleure naissance que le fils de l'écuyer de Louis XIII. C'est dans ses lettres que mad. de Maintenon se peint : sa modestie, son absence de prétention à toute espèce de rang, sa réserve, son aversion pour les affaires et le crédit, son impartialité, son attention soutenue à ne dire jamais de mal de personne, contrastent étrangement avec les préjugés que ses ennemis s'efforcent d'élever contre elle.

[2] Lettres de mad. de Maintenon, t. IV, p. 50.

voulait bannir de France toute hérésie, comme double révolte contre l'Église et contre lui-même. Lorsqu'il attaquait la réforme, le but qu'il se proposait était facile à définir, car les réformés professaient ouvertement une doctrine opposée à celle de l'Église. La difficulté était bien plus grande lorsqu'il voulait extirper des opinions qu'on nourrissait en croyant demeurer dans l'Église, et plus encore lorsque ces opinions se rapportaient aux mystères que l'intelligence ne peut comprendre, tels que l'union de la prescience de Dieu avec le libre arbitre de l'homme, ou la nature du culte que l'homme peut rendre à Dieu dans son cœur. Dès qu'on employait, pour exprimer ces mystères, autre chose que les paroles mêmes que l'Église avait consacrées, dès qu'on donnait un sens à sa pensée, des prélats s'élevaient aussitôt pour crier à l'hérésie. Ils montraient, et ce n'était pas difficile, qu'une explication quelconque anéantissait la prescience et la toute-puissance de Dieu, ou bien la liberté et la responsabilité de l'homme : alors, suivant un seul côté de la question avec cette subtilité disputeuse de l'école, avec cette mauvaise foi qui prête à un adversaire des conséquences de ses principes qu'il n'a point admises, avec cette haine ecclésiastique qui redouble d'acrimonie en raison de la sainteté du sujet sur lequel elle s'exerce, ils créaient en effet une doctrime monstrueuse pour la condamner. A ces haines de secte se joignaient les jalousies et les perfidies de cour, car les prélats songeaient aussi à s'avancer dans les dignités de l'Église ou à se supplanter dans la faveur du roi. Après avoir crié à l'absurde ou à l'impie, le confesseur pressait Louis XIV d'agir en roi, et celui-ci intervenait auprès de la cour de Rome pour obtenir une condamnation. Ce monarque l'encourageait en prononçant le premier sa réprobation, il la sollicitait par tous ses agents diplomatiques, il l'extorquait par ses menaces, et quand il l'avait obtenue, il se reposait en toute conscience sur l'infaillibilité du siége de Rome auquel il l'avait dictée, puis il la mettait en exécution sur les personnes, sans enquête, sans jugement, par des lettres de cachet et des châtiments arbitraires.

C'est ainsi que le grand Bossuet, évêque de Meaux, Godet, évêque de Chartres, et le cardinal de Noailles, archevêque de Paris, avaient dégradé leur caractère dans la persécution du vertueux Fénelon, archevêque de Cambrai ; c'est ainsi que le cardinal de Noailles s'était laissé entraîner à des rigueurs révoltantes pour détruire Port-Royal-des-Champs et disperser ses religieuses, comme conservant le foyer du jansénisme, quoique lui-même, par ses opinions et ses sentiments, fût plutôt rap-

proché de Port-Royal et qu'il ressentît surtout beaucoup d'aversion pour les jésuites. Dans les dernières années de la vie du roi, ce fut le cardinal de Noailles qui fut à son tour victime d'une intolérance qu'il avait trop servie. Il le dut surtout au caractère haineux et rancuneux du nouveau confesseur du roi, le père Tellier, qui, le 21 février 1709, avait succédé dans cette fonction au père Lachaise.

Le père Tellier avait pris beaucoup de part à une controverse élevée à la fin du siècle précédent entre la Sorbonne et les jésuites. Les ennemis de cette compagnie lui reprochaient d'avoir montré trop d'indulgence aux Chinois, que des missionnaires jésuites s'efforçaient alors de convertir à la religion chrétienne. Ils avaient admis dans leur culte à la Chine plusieurs cérémonies chinoises, qu'ils regardaient comme innocentes, et dont l'adoption avait contribué à leur gagner un grand nombre de prosélytes. Les jésuites, dans leurs écrits, et le père Tellier en particulier [1], avaient montré de l'indulgence, non seulement pour les cérémonies, mais pour l'ancienne religion de la Chine elle-même; ils s'étaient plu à y reconnaître la constante adoration du Dieu créateur de l'univers, une morale digne de l'Évangile, et un accord dans les points fondamentaux de la croyance, qui devait préparer les Chinois à recevoir la religion chrétienne. Ces honorables sentiments de tolérance, de charité, de libéralité, avaient eu un plein succès dans les missions, et l'église chrétienne florissait à la Chine; mais les jésuites avaient acquis trop d'influence dans le monde pour n'être pas entourés de toutes parts de rivaux et d'ennemis. Les pères des missions étrangères les dénoncèrent les premiers, la Sorbonne les attaqua à son tour, le cardinal de Noailles, qui ne les aimait pas, mit de l'aigreur à les poursuivre, et une congrégation nommée à Rome pour juger ce débat finit par les condamner en 1704, en qualifiant diverses propositions tirées de leurs écrits, de fausses, hérétiques, impies et scandaleuses [2].

Le père Tellier s'était ainsi trouvé de bonne heure en opposition avec le cardinal de Noailles; humilié par lui, il en avait conçu un ressentiment implacable, et il ne se donna point de repos qu'il ne lui eût fait boire jusqu'à la lie le calice d'amertume. Il prit occasion, pour l'attaquer, d'une version française du Nouveau Testament, par le P. Quesnel, avec des réflexions morales sur chaque verset; ouvrage de piété, qui avait

[1] Défense des nouveaux chrétiens, et des missionnaires de la Chine, du Japon et des Indes. 2 vol. in-12. 1687.

[2] La Hode, l. LIII, p. 264 et 285. — Hist. de Bossuet, t. IV, l. XII, p. 264.

été reçu d'abord avec un assentiment général, comme édifiant pour tous les fidèles. Le cardinal de Noailles, au moment de la première apparition de ce livre publié dans son diocèse, lui avait donné une approbation complète avec de magnifiques éloges. Ce fut un motif pour les jésuites, qui détestaient ce prélat, d'attaquer un livre auquel il avait mis en quelque sorte son attache. Ils réussirent à le faire condamner à Rome, le 13 juillet 1708, comme contenant d'une manière cachée tout le venin de l'hérésie janséniste. Cette condamnation ne paraissant pas assez explicite encore, le P. Tellier insista avec le zèle le plus amer, et fit agir Louis XIV auprès de la cour de Rome, pour obtenir enfin la constitution *Unigenitus*, en date du 8 septembre 1713, qui condamnait cent et une propositions extraites du livre du P. Quesnel [1]. Le cardinal de Noailles défendit d'accepter la bulle *Unigenitus*, car, disait-il, plusieurs des propositions condamnées se trouvaient textuellement dans saint Paul, et il nourrit dans son diocèse une opposition

[1] Nous croyons devoir insérer ici quelques-unes et les principales de ces propositions qualifiées fausses, impies, blasphématoires et hérétiques, par la bulle *Unigenitus*, pour donner au moins une idée des fondements de cette querelle qui se prolongea longtemps après le règne de Louis XIV. Proposition 2. « La grâce de » J. C., principe efficace de toute sorte de bonne œuvre. Sans elle, non-seulement » rien ne se fait, mais ne se peut faire.

3. » C'est en vain, Seigneur, que vous commandez, si vous ne donnez ce que » vous commandez.

18. » La semence de la parole, que la main de Dieu arrose, apporte toujours » son fruit.

49. » Comme nul péché n'est sans l'amour de nous-mêmes, aussi nulle bonne » œuvre n'est sans l'amour de Dieu.

51. » La foi justifie quand elle opère ; mais elle n'opère que par la charité.

57. » Tout manque à un pécheur quand l'espérance lui manque, et il n'y a point » d'espérance en Dieu où il n'y a point d'amour de Dieu.

61. » La crainte n'arrête que la main, mais le cœur demeure attaché au péché, » tant qu'il n'est point conduit par l'amour de la justice.

79. » Il est utile et nécessaire en tout temps, en tout lieu, et à toute sorte de per- » sonnes, d'étudier et de connoître l'esprit, la piété et les mystères de l'Écriture » sainte.

80. » La lecture de l'Écriture sainte est pour tous.

81. » L'obscurité sainte de la parole de Dieu n'est pas aux laïques une raison » pour se dispenser eux-mêmes de la lire.

82. » Les chrétiens doivent sanctifier le dimanche par des lectures de piété et » surtout de l'Écriture sainte. Il est dangereux de les en vouloir sevrer. »

Dans les volumes innombrables qu'a fait écrire la bulle *Unigenitus*, il est fort rare de trouver ces propositions sur lesquelles roulait tout le débat. En les lisant on se demande avec étonnement où donc est cette formidable hérésie contre laquelle Rome devait lancer son tonnerre? — Limiers, l. XIX, p. 553.

marquée contre les résolutions que les cours de France et de Rome avaient prises de concert. Se regardant comme personnellement attaqué par les jésuites, il les attaqua de son côté sans ménagement ; déjà, en 1711, il avait écrit au roi, pour le solliciter de retirer au père Tellier la direction de sa conscience, et il avait ôté à presque tous les jésuites dans son diocèse les pouvoirs de prêcher et de confesser [1]. « Le » cardinal de Noailles, dit M. de Bausset, avec des vertus et des qualités » infiniment estimables, avoit ce mélange d'entêtement et de foiblesse, » apanage trop ordinaire des caractères plus recommandables par la » droiture des sentiments et des intentions que par la rectitude et » l'étendue des idées. Il consuma tout son épiscopat à des discussions » où il se voyoit sans cesse obligé de reculer, pour s'être trop impru- » demment avancé, et dans lesquelles il finissoit par mécontenter éga- » lement tous les partis [2]. » Sa vie ne fut plus ensuite qu'un combat continuel : attaqué avec une violence inexprimable par Tellier, par tous les jésuites, par tous les prélats courtisans, disgracié par Louis XIV, menacé d'être déposé, abandonné par Mme de Maintenon, il contribua à répandre autant de douleur et d'inquiétude que d'amertume sur les dernières années de la vie du roi [3].

Cette vie était déjà cruellement abreuvée de tristesse. Les grandes illusions de gloire du monarque s'étaient dissipées ; il se reprochait d'avoir trop aimé la guerre, qui, après tant de victoires, n'avait eu pour résultat que l'humiliation et la perte de toutes ses conquêtes. Il connaissait à fond la ruine de ses finances, le déclin rapide de la population, la souffrance effroyable du peuple, et c'est pourquoi il avait voulu la paix ; il l'avait voulue avec des humiliations, avec des sacrifices que les frondeurs du temps ne lui pardonnaient pas. Mais il avait voulu aussi maintenir l'indépendance nationale, et lorsqu'on n'avait consenti à lui donner la paix qu'au prix de la honte et de la ruine de la France, il avait persisté à demander à son peuple des sacrifices et des efforts gigantesques, que les frondeurs lui reprochaient également. Louis imposait trop pour que ce blâme universel dont il était entouré prît jamais avec lui la forme de la discussion ; mais il le savait, il le sentait, et toutes les lettres de Mme de Maintenon sont pleines de la tristesse

[1] Saint-Simon. tome XI, page 77. — Lettres du cardinal de Noailles à mad. de Maintenon, du 11 et du 20 août 1711, t. IV, p. 338 et 344.

[2] Hist. de Fénelon, t. III, l. VI, p. 29.

[3] La Hode, l. LXI, p. 171 ; l. LXII, p. 210, et l. LXIII, p. 242-272.

qu'elle en ressentait pour lui. Ses malheurs domestiques avaient égalé ses malheurs publics. La duchesse de Bourgogne avait fait longtemps, par sa gentillesse, par des attentions constantes, par sa gaieté et sa grâce, la joie de sa vieillesse. La mort si subite de cette princesse lui avait causé la plus profonde douleur qu'il eût jamais ressentie; et comme Mme de Maintenon en était idolâtre, et que les impressions du chagrin étaient plus durables pour elle que pour lui, avec cet objet de ses affections, il perdait encore le soutien et la consolation qu'il avait jusqu'alors trouvés dans sa compagne.

Louis avait supporté avec fermeté, peut-être avec peu de sensibilité les malheurs de famille qui l'avaient frappé dans tout le cours de sa vie : il avait perdu en bas-âge deux fils et trois filles qu'il avait eus de sa femme ; il avait perdu aussi dans une jeunesse plus avancée les trois enfants qu'il avait eus de Mlle de la Vallière et quatre des enfants qu'il avait eus de Mme de Montespan : la mort de la reine, de la dauphine, de Monsieur, de Monseigneur, lui firent répandre des larmes; mais elles furent bientôt essuyées. Sa douleur fut plus profonde pour la mort du duc de Bourgogne ; car une véritable estime, une entière confiance, s'unissaient pour lui à l'affection paternelle. En même temps, des soupçons affreux contre le duc d'Orléans, son neveu et son gendre, venaient aggraver cette douleur. On avait durement reproché à Louis XIV d'avoir trop aimé, trop comblé de biens ses enfants naturels : ceux qui vivaient encore lui causaient cependant plus de tristesse que de contentement. L'aîné, le duc du Maine, qui était fort boiteux, n'avait point eu de succès à la guerre, et le roi avait été forcé de renoncer à le mettre à la tête de ses armées. La duchesse du Maine sa femme, très-petite fée, pleine d'esprit, de goût, d'intrigue, ne songeait nullement à plaire à Louis XIV. Elle tenait à Sceaux une petite cour, entourée de poëtes et de beaux-esprits, donnant chaque jour des fêtes avec un luxe si extravagant que l'immense fortune du duc du Maine en était dérangée, et que lui-même, dans sa tremblante obéissance à sa femme, en devenait ridicule. Le second fils, le comte de Toulouse, avait rempli avec honneur ses fonctions d'amiral de France. Il avait beaucoup de droiture et d'application à l'étude ; en combattant la flotte anglaise de la Méditerranée il avait montré beaucoup de valeur et de présence d'esprit : mais il y avait perdu sa santé, et il venait d'être taillé de la pierre.

Les courtisans auraient été fort mécontents, si les fêtes et le jeu de la cour avaient été longtemps suspendus à l'occasion des deuils de la famille

royale ; cependant ils n'approuvèrent pas davantage les efforts de Louis pour reprendre, après les pertes qu'il avait faites, son train accoutumé. Les voyages de Marly, le lansquenet tous les soirs, la musique chez Mme de Maintenon, étaient donnés par les esprits chagrins comme des preuves du peu de sensibilité du roi : ils oubliaient qu'à la fin de la vie la perte des objets les plus chers ne paraît plus qu'une privation passagère à laquelle on prévoit à peine une ou deux années de durée, et que l'hygiène d'un vieillard ne souffre pas de grands changements d'habitudes. Mais malgré les efforts de Louis, la place de la duchesse de Bourgogne n'était nullement remplie : il répugnait à y admettre la duchesse de Berri, qui aurait voulu la remplacer ; il ne pouvait se résoudre à la recevoir dans sa calèche à la chasse, il était mécontent de sa manière de tenir la cour ; quoiqu'elle n'eût pas moins d'esprit que sa belle-sœur, cet esprit moqueur, mordant, cynique, semblait s'exercer à blesser plutôt qu'à plaire. Elle aimait passionnément la chasse et l'exercice du cheval ; elle mettait de l'effronterie dans ses mauvaises mœurs ; elle buvait, elle fumait, elle jurait, elle affectait l'impiété: elle donnait par avance à la cour, dans les dernières années de Louis XIV, ce ton de libertinage qu'on a regardé comme le caractère de la régence. La tristesse profonde que cette perversion des mœurs donnait au roi et à Mme de Maintenon se retrouvent à chaque page dans les lettres de celle-ci [1].

Au reste, si le roi avait eu quelque relâche pendant l'année 1713 dans ses malheurs domestiques, de nouveaux coups le frappèrent dans ses affections dès le commencement de l'année 1714. Son petit-fils le roi d'Espagne perdit, le 14 février, sa femme Marie-Louise de Savoie, malade depuis longtemps d'écrouelles. Quoiqu'elle fût bien moins gentille que sa sœur la duchesse de Bourgogne, elle était aussi universellement aimée : elle était bonne et bienfaisante ; elle avait montré du courage et de l'énergie dans les revers de son mari, et on ne pouvait lui reprocher que son aveuglement pour la princesse des Ursins, et la dépendance où elle avait mis le roi et l'Espagne de cette intrigante étrangère [2]. Celle-ci n'avait garde d'abandonner l'empire qu'elle exerçait sur le roi, et pour avoir un prétexte d'être sans cesse avec lui, elle se fit nommer gouvernante de ses enfants. Aussitôt après la mort de la reine, elle s'enferma avec Philippe au palais du duc de Medina-Celi,

[1] Lettres de madame de Maintenon à la princesse des Ursins, t. II, p. 301, 305, 311, 326, etc. — Saint-Simon, passim.

[2] Saint-Simon, t. XI, p. 122.

ne laissant pénétrer absolument personne jusqu'à lui. Les trois petits-fils de Louis XIV avaient été élevés dans des principes trop sévères pour se permettre aucun amour illégitime, mais ils n'en étaient pas moins dominés par les sens ; ils aimaient passionnément leurs femmes tant qu'elles vivaient. Dès que Philippe V eut perdu la sienne, il fut impatient d'en avoir une autre. Malgré son âge, la princesse des Ursins fit quelques efforts pour remplacer Marie-Louise, mais ne pouvant y réussir elle voulut du moins marier Philippe de sa main; elle fit choix d'une princesse de Parme, Élisabeth Farnèse, nièce du duc régnant, fort pauvre, fort ignorée, et qu'elle se flatta de dominer absolument, comme elle avait fait de la précédente reine, parce qu'elle aurait seule fait sa grandeur [1]. Elle voulut dérober complétement cette négociation à Louis XIV; elle n'y réussit pas, et ce monarque, toujours si maître dans sa famille, fut violemment indigné contre l'intrigante qui, sans son consentement, osait disposer de la main de son petit-fils : il ne lui avait déjà pas pardonné son impudente prétention à une souveraineté qui avait retardé la paix de l'Europe ; il prit dès lors ses mesures pour l'en faire repentir [2].

Avant cet événement, le duc de Berri, le troisième des petits-fils du roi, mourut presque subitement, à Marly, le 4 mai 1714. Il avait fait huit jours auparavant un effort à la chasse avec le duc de Bavière ; sa poitrine avait heurté rudement contre le pommeau de sa selle, dès lors il avait eu des vomissements de sang tous les jours. La fièvre était devenue violente ; les médecins le traitèrent par des vomitifs ou des saignées, qui ne semblaient guère en rapport avec son mal, et ils recommencèrent à dire tout bas qu'il était empoisonné comme les autres. Saint-Simon, qui souffrait si cruellement pour son ami le duc d'Orléans de cette calomnie, fut le premier à croire contre toute vraisemblance que le prince était victime d'un empoisonnement [3]. C'était le plus beau et le plus accueillant des trois frères ; son naturel était ouvert, libre et gai ; mais il se moquait des précepteurs et des maîtres, et n'apprit jamais rien depuis qu'il fut délivré de la nécessité d'apprendre. On chercha à l'obliger à des études plus sérieuses, mais on ne

[1] Saint-Simon, t. XI, p. 143.

[2] La princesse fit communiquer au roi, seulement le 26 juin, le projet de ce mariage. *Ibid.*, p. 193.

[3] *Ibid.*, p. 163. — Lettre de mad. de Maintenon , t. III, p. 57. — Dangeau, t. III, p. 291.

fit ainsi qu'émousser son esprit, abattre son courage, et le rendre d'une timidité outrée. Lorsqu'on le maria, il était fort amoureux de sa femme; mais celle-ci se conduisit si mal, affecta tant de mépris pour lui, prit plaisir à le blesser de tant de manières, qu'il y eut entre eux des scènes très-violentes et redoublées ; et dans la dernière à Rambouillet, il lui donna un coup de pied, et la menaça de l'enfermer dans un couvent pour le reste de sa vie. La duchesse de Berri voulut venir à Marly voir son mari dans sa dernière maladie ; le roi lui fit conseiller de n'en rien faire [1].

Le duc de Berri ne laissait point d'enfants ; il semblait qu'un sort funeste poursuivît dans tous ses rejetons la race royale. Louis XIV, frappé de tant de calamités, manda le dimanche 29 juillet le premier président et le procureur-général à Marly ; il leur dit que « forcé de » prévoir le cas où Dieu dans sa colère voudroit enlever à la France » tout ce qui lui reste de princes légitimes de l'auguste maison de » Bourbon, son intention étoit, beaucoup plus pour l'intérêt de l'État » que pour l'utilité particulière de ses enfants légitimés, que M. le duc » du Maine et ses enfants mâles, M. le comte de Toulouse et ses » enfants mâles, et leurs descendants à perpétuité, nés en légitime » mariage, fussent déclarés capables de succéder à la couronne, dans » le cas seulement qu'il ne restât aucun prince légitime de la maison » royale. Qu'il regardoit comme un devoir indispensable envers ce » nombre innombrable de peuples qui composent ce grand royaume, » de ne les pas laisser exposés aux troubles et à l'ambition qui déchi- » reroient infailliblement les entrailles de l'État, si la succession à la » couronne ne se trouvoit pas réglée et établie. Sa Majesté ajouta que » la précaution qu'elle prenoit de faire répéter plusieurs fois dans l'édit, » *après le dernier des princes du sang*, lui avoit persuadé qu'elle ne » faisoit tort à personne ; les princes du sang seuls ayant un droit légi- » time à cette grande succession. » L'édit que le chancelier Voisin avait préparé était conforme à cette déclaration : il élevait complétement les deux princes légitimés au rang des princes du sang, et leur en attribuait tous les honneurs aussi bien que tous les droits, mais seulement après tous les autres. Il fut enregistré au parlement le 2 août, en présence du duc de Bourbon, du prince de Condé, et d'un grand nombre de ducs et pairs [2].

[1] Saint-Simon, t. XI, p. 169.
[2] Anciennes lois françaises, t. XX, p. 619.

Le duc de Saint-Simon ne parle de cet édit en faveur des bâtards qu'avec la plus violente indignation, comme d'un outrage fait au sang royal et à toute la noblesse de France. Il affirme que le fidéi-commis de la couronne venant à finir par l'extinction de la race légitime, le droit de disposer de la succession retourne à la nation de qui la race royale l'a reçu [1]. Le principe peut être vrai, mais il est inapplicable : il condamnerait nécessairement les monarchies au démembrement et à la guerre civile, lorsque viendrait à s'éteindre la race régnante. Leur condition diffère en tout de celle d'une république, où les lois ont réglé d'avance les formes à suivre pour décerner le pouvoir aux magistrats élus par le peuple ; même dans les monarchies électives, les formes de l'élection sont reconnues par la nation entière, et quoiqu'on n'y évite pas toujours les guerres civiles, on trouve du moins dans les lois des marques certaines auxquelles on peut reconnaître si le pouvoir a été transmis légitimement. Mais dans une monarchie héréditaire, lorsque le peuple a été privé pendant des siècles de tout droit d'élection, il est impossible de décider à qui le droit d'élire un roi devrait appartenir, et le sort de l'État serait remis tout entier aux chances du triomphe de la force brutale. Louis, qui pendant son long règne avait pris à tâche de détruire tout souvenir d'un pouvoir national quelconque, lorsqu'il aurait eu le courage de le rendre ou aux états généraux ou aux parlements, et de les consulter sur la race qu'il convenait d'appeler à la succession ou sur la constitution nouvelle à donner à l'État, n'aurait probablement trouvé en eux ni le courage ni la puissance d'avoir des volontés propres : l'assentiment qu'il leur aurait demandé n'aurait été qu'une vaine formalité, comme venait d'être celui des cortès de Castille aux renonciations, ou si l'assemblée avait montré quelque vie et avait entamé une délibération sur la souveraineté, elle aurait fait éclater des factions que Louis, à la fin de sa carrière, n'aurait plus eu la force de contenir. Dans la condition où était alors la France, ce que fit Louis était peut-être ce qu'il y avait de plus prudent à faire pour le bien futur des Français [2].

De même que les calamités qui avaient frappé la maison de France avertissaient Louis de la possibilité de la voir s'éteindre, le fardeau de la vieillesse et l'approche des infirmités l'avertissaient de sa mort prochaine. Louis accomplissait sa soixante-seizième année. Son arrière-

[1] Saint-Simon, t. X, p. 230.
[2] La Hode, l. LXIII, p. 255.

petit-fils, héritier de sa couronne, n'avait pas cinq ans ; il était né le 15 février 1710. Aucune loi de la monarchie, aucun usage constant ne réglait la régence du royaume ; le duc d'Orléans, neveu et gendre du roi, comme chef de la famille royale, était bien la personne vers laquelle tous les yeux se tournaient. Mais les soupçons effroyables qui pesaient sur lui, qui l'exposaient aux insultes de la populace et qui le faisaient abandonner au milieu de la cour comme un pestiféré, ne pouvaient guère permettre de lui déférer le pouvoir souverain. Il paraît que Louis XIV jugeait plus sainement son neveu que ne faisait la cour ; en parlant à son chirurgien Maréchal, il l'avait appelé *un fanfaron de crimes*, et Saint-Simon, l'ami du duc d'Orléans, ne peut s'empêcher d'applaudir à la parfaite justesse de cette définition[1]. Mais si ses mains n'étaient point criminelles, la perversion du jugement et du cœur qui lui faisait mériter une telle épithète suffisait pour faire frémir. Fénelon, toujours exilé, fut consulté par ses amis les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, sur la situation critique où se trouvait la monarchie ; en proie à de tels soupçons, il ne sut conseiller d'autre expédient que la formation d'un conseil de régence, avec lequel le roi, tant qu'il aurait vécu, aurait volontairement partagé le pouvoir ; mais un tel partage ne pouvait plaire à Louis XIV, et le Mémoire de Fénelon ne fit point de sensation [2]. Il paraît que les entours du roi, Mme de Maintenon, le duc du Maine, le maréchal de Villeroi, qui était de nouveau admis à toute sa confiance, le chancelier Voisin, pressèrent Louis de pourvoir par son testament au sort de la monarchie, et que le roi, outre la répugnance des vieillards à tracer leurs dernières volontés, était blessé de l'idée que son testament serait traité comme l'avait été celui de son père. Saint-Simon assure qu'il montra beaucoup d'humeur dans son intérieur au temps où on lui fit prendre sa résolution [3]. Il céda, cependant, et le dimanche 29 août, il appela dans son cabinet à Versailles le premier président et le procureur-général. Il leur remit un grand paquet cacheté de sept cachets, en leur disant : « Messieurs, c'est mon » testament, il n'y a qui que ce soit que moi qui sache ce qu'il contient. » Je vous le remets pour le garder au parlement, à qui je ne puis » donner un plus grand témoignage de mon estime et de ma confiance » que de l'en rendre dépositaire. » Le testament fut déposé dans une

[1] Saint-Simon, t. XI, p. 346.
[2] Hist. de Fénelon, t. III, l. VII, p. 314.
[3] Saint-Simon, t. XI, p. 245.

niche pratiquée dans la muraille d'une tour du palais, et fermée d'une porte de fer. Le duc d'Orléans, qui pensait bien que sa condition future était réglée et sans doute limitée par ce testament, se renferma dans un silence respectueux [1].

Les doutes qui pouvaient s'élever dans une succession contestée, les dangers attachés à l'interruption de l'ordre héréditaire, semblaient de toutes parts se représenter en Europe et occupaient tous les esprits. Il y avait à peine un peuple qui n'eût éprouvé pendant les douze dernières années les plus dures calamités à l'occasion de la succsseion d'Espagne. Déjà on pouvait prévoir des troubles de même nature pour la succession d'Autriche, car l'empereur Charles VI n'avait que des filles, et il s'occupait de les faire reconnaître pour aptes à succéder à la couronne de Hongrie [2]. Les deux maisons de Farnèse et de Médicis avaient déjà perdu toute espérance de se perpétuer, et les politiques commençaient à faire des projets sur ce que deviendraient à leur extinction les duchés de Parme et de Toscane ; enfin la transmission de la couronne britannique à une nouvelle race contre l'ordre de succession, par la volonté des représentants de la nation, venait de s'effectuer. La reine Anne d'Angleterre était morte le 12 août 1714, regrettant, à ce que l'on croyait, de n'avoir pu laisser sa couronne à son frère le prétendant, et s'affligeant d'avoir contribué à lui faire préférer des étrangers [3]. Cet exemple du pouvoir parlementaire, qui occupait beaucoup la cour de France, n'était pas propre à encourager Louis XIV à consulter l'autorité nationale sur sa propre succession. Le nouveau roi, George Ier, électeur de Hanovre, arriva au trône d'Angleterre avec tous les préjugés des Allemands, tout le dévouement à l'Empereur, toute la haine contre la France, qui lui avaient fait traverser de tout son pouvoir la négociation de la paix à Utrecht. Quoiqu'il n'eût pas plus de goût pour la liberté qu'aucun des Stuarts, il se jeta sans réserve entre les bras du parti whig qui lui avait procuré la couronne, et il fit commencer des poursuites contre le ministère de la dernière reine qu'il accusait d'avoir trahi l'Angleterre en sauvant la France. Quelques mois plus tôt, son arrivée au pouvoir aurait rendu la paix impossible. Tout

[1] Saint-Simon, t. XI, p. 260. — *Voyez* le testament en date de Marly, 2 août 1714, dans les Anciennes lois françaises, t. XX, p. 623.

[2] *Ibid.*, p. 339.

[3] Mém. de Berwick, page 219. Sur les négociations des ministres tories avec les amis du prétendant.

son parti ne voulait point de paix jusqu'à ce que la France eût perdu ses places fortes et ses provinces les plus belliqueuses, jusqu'à ce que Charles VI eût affermi sa domination sur l'Allemagne et les Pays-Bas, sur l'Italie, l'Espagne et les Indes. Heureusement pour l'Angleterre, les factions violentes qui éclatèrent à l'avénement de George Ier ne lui permirent point de renouveler la guerre, et d'éprouver quelle reconnaissance elle pourrait attendre de la maison d'Autriche, quand le contre-poids de la France lui serait ôté [1].

Il y avait cependant alors même une discussion assez aigre entre la France et l'Angleterre, et lord Stairs, le nouvel ambassadeur de George Ier à Versailles, l'envenimait de tout son pouvoir. Conformément au traité d'Utrecht, la France avait comblé le port et rasé les fortifications de Dunkerque; mais en ruinant cette malheureuse ville, elle ne pouvait se résoudre à ruiner aussi la province, à la priver de tout débouché pour son commerce, et à exposer les campagnes à la stérilité et aux maladies pestilentielles qu'y causeraient les inondations des canaux qui aboutissaient à l'ancien port. Louis XIV fit travailler au canal de Mardyck dans le double but de donner un écoulement aux eaux et d'ouvrir un abri au commerce. Stairs prétendit qu'il voulait s'y donner un nouveau port, plus redoutable pour l'Angleterre que n'avait été celui de Dunkerque. Des notes très-vives furent échangées entre les deux gouvernements, et la conduite de Stairs fut si arrogante que Torcy ne voulut plus traiter avec lui. « Cet ambassadeur étoit même si peu » mesuré, dit Saint-Simon, dans les audiences qu'il demandoit fré» quemment, et avec la plus grande hauteur, que le roi prit le parti » de ne le plus entendre. » Les ouvrages de Mardyck furent tour à tour suspendus et repris, mais la négociation ne fut point terminée pendant la vie du roi [2].

(1715.) L'année 1715, qui devait être la dernière de ce monarque, fut signalée à son commencement par la chute de l'orgueilleuse favorite que Louis XIV avait donnée à son petit-fils. Il avait choisi la princesse des Ursins pour entretenir une correspondance intime avec la cour de Madrid; mais elle avait régné en Espagne avec un pouvoir absolu, par l'aveuglement du roi et de la reine en sa faveur. Sans autre titre que celui de *camarera-mayor* (première femme de chambre), et avec l'esprit

[1] La Hode, l. LXIII, p. 257. — Saint-Simon, t. XI, p. 244-316.

[2] *Ibid.*, p. 268. — Lamberty, t. IX, p. 143 et suiv. — Saint-Simon, t. XII, p. 128.

de cet état, et rien au delà, elle traitait avec les ambassadeurs, faisait et défaisait les ministres et les généraux, offensait toute la nation espagnole et tenait ses maîtres dans une sorte de captivité. Le 14 janvier 1715, on la vit arriver, déportée jusqu'à la frontière française, à Saint-Jean de Luz, dans la grande toilette de cour avec laquelle elle s'était présentée la surveille de Noël à la princesse Élisabeth Farnèse qu'elle avait faite reine d'Espagne ; malgré ses prétentions à une souveraineté, et le titre d'altesse qu'elle s'était fait donner en Espagne, elle avait aussi voulu être *camarera-mayor* de cette nouvelle reine. En se présentant à elle pour la première fois à Xadraque, à sept lieues de Guadalajara, où elle avait laissé le roi, elle se croyait sûre d'être reçue avec tendresse et reconnaissance; elle fut frappée comme d'un coup de foudre, quand cette reine, l'accusant tout à coup de lui manquer de respect, se mit à crier qu'on fît sortir cette folle de sa présence et de son logis, et l'en fit mettre dehors par les épaules. En même temps, elle ordonna à un lieutenant des gardes d'arrêter Mme des Ursins, de la faire monter dans un carrosse à six chevaux avec deux ou trois valets de pied, et de ne point s'arrêter qu'il ne l'eût rendue à Bayonne. L'officier voulut faire quelque représentation ; mais la reine lui demanda fièrement s'il n'avait pas un ordre du roi d'Espagne de lui obéir en tout sans réserve et sans représentation. Il l'avait en effet: tout avait été préparé d'avance pour ce coup d'État, probablement de concert entre les deux rois, l'un fatigué de sa dépendance, l'autre offensé du manque de déférence envers lui d'une personne qu'il avait investie de sa confiance. Mais le secret profond de leur concert n'a jamais été révélé depuis, et la déportation de la princesse des Ursins est une preuve en même temps de la faiblesse de Philippe V qui lui avait si longtemps obéi, de son ingratitude et de sa dureté : car la princesse, mise à l'instant dans un carrosse qui se trouvait tout prêt, avec une seule femme de chambre, sans avoir eu le temps de changer d'habit ni de coiffure, de prendre aucune précaution contre le froid qui était extrême, d'emporter ni argent, ni linge, ni nourriture, réduite pendant plus de quinze jours de route à ne se soutenir presque qu'avec quelques œufs qu'elle trouvait dans les mauvaises hôtelleries d'Espagne, se procura seulement à Saint Jean de Luz une meilleure nourriture, un lit pour se coucher et des hardes d'emprunt pour changer ses vêtements [1].

[1] Saint-Simon, t. XII, p. 80. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. II, ch. 22, page 219. — San Felipe, Comentarios, t. II, p. 130. — Peut-être faut-il chercher

La princeese des Ursins demanda, mais n'obtint pas tout de suite la permission de revenir à Paris, puis de se présenter à Versailles où elle fut accueillie avec froideur. Le roi d'Espagne avait fait mettre en liberté Flotte et Regnault, les deux agents que le duc d'Orléans avait employés dans sa tentative de négociation avec les Anglais; il avait déclaré qu'il reconnaissait que la princesse des Ursins avait voulu noircir et perdre ce prince, auquel il avait fait des avances pour se réconcilier avec lui. Le duc d'Orléans les avait acceptées avec empressement, mais en même temps il avait obtenu que Louis XIV défendît à la princesse des Ursins de se présenter dans tout lieu où elle aurait la chance de rencontrer ou lui, ou sa mère, ou sa femme, ou sa fille [1]. La princesse était donc avertie de ce qu'elle aurait à craindre lorsque le duc d'Orléans serait à la tête du gouvernement, et dès les premiers symptômes de la maladie du roi, elle partit précipitamment pour Gênes d'abord, où elle passa quelques années, puis pour Rome où elle vécut dans une grande opulence, toute-puissante à la petite cour de Jacques III, et où elle mourut âgée de quatre-vingts ans, le 5 décembre 1722 [2].

L'événement dont la crainte avait fait fuir la princesse des Ursins, ne pouvait plus guère tarder. Depuis deux mois la cour n'ignorait plus que la santé du roi, si merveilleuse jusqu'alors, commençait à s'affaiblir; mais comme il agissait à son ordinaire, qu'à ses repas on le voyait toujours fort sobre pour toute espèce de boisson, mais très-gros mangeur, qu'il faisait ses promenades accoutumées, ses longues chasses en calèche, ses revues de troupes, sans presque se soucier ou du froid ou du chaud, qu'il ne se relâchait point dans son travail avec ses ministres, loin de le dire malade, on le croyait plus exempt qu'un autre des infirmités de l'âge. On ne data le commencement de sa maladie, qu'on nomma d'abord une sciatique, que du 11 août 1715. La veille encore

toute l'explication de la disgrâce de la princesse des Ursins dans ces phrases que Duclos rapporte de la lettre par laquelle le roi d'Espagne mandait à la reine de la chasser : « Au moins prenez garde à ne pas manquer votre coup tout d'abord; car » si elle vous voit seulement deux heures, elle vous enchaînera et nous empêchera » de coucher ensemble, comme avec la feue reine. » Philippe, qui ne croyait pas qu'il pût y avoir d'excès dans un amour légitime, perdit sa santé et même sa raison en s'abandonnant à son tempérament. Madame des Ursins, qui le voyait de près, avait engagé la première reine à lui résister quelquefois. Duclos, Mémoires secrets, t. LXXVI de la collection, p. 104.

[1] Saint-Simon, t. XII, p. 123.

[2] *Ibid.*, p. 175.

il s'était tenu debout pendant toute l'audience de congé qu'il avait donnée à un ambassadeur de Perse. Le 25 août, il se réveilla sur les sept heures du soir, avec un pouls fort mauvais, et une absence d'esprit qui effraya les médecins. Elle ne dura qu'un quart d'heure; mais lui-même y reconnut aussitôt les symptômes de la mort qui s'approchait : il agit dès lors et donna ordre à tout comme un homme qui n'a plus que peu d'heures à vivre, conservant une fermeté et une présence d'esprit inaltérables. Avant huit heures, il reçut le viatique des mains du cardinal de Rohan, grand aumônier de France; puis il ajouta de sa main un codicille à son testament. Il appela tour à tour auprès de lui et hors de portée d'être entendus par les assistants, le maréchal de Villeroi, le duc d'Orléans, le duc du Maine et le comte de Toulouse; chacun à son tour se retira de cet entretien les larmes aux yeux.

Après leur départ, les chirurgiens qui le pansèrent remarquèrent des taches de gangrène à ses jambes. Lorsqu'ils le pansèrent de nouveau, le 26 au matin, ils reconnurent que cette gangrène avait fait des progrès et qu'elle arrivait jusqu'à l'os. A midi, Louis se fit amener le dauphin dans sa chambre, par la duchesse de Ventadour, sa gouvernante. « Mon enfant, lui dit-il, vous allez être un grand roi; mais tout votre » bonheur dépendra d'être soumis à Dieu, et du soin que vous aurez de » soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux pour n'avoir » pu faire; ne m'imitez pas dans le goût que j'ai eu pour les bâtiments, » ni dans celui que j'ai eu pour la guerre : c'est la ruine des peuples; » j'ai souvent entrepris la guerre trop légèrement, et l'ai soutenue par » vanité. » Il l'embrassa et lui donna sa bénédiction. Après la messe, il fit rapprocher de son lit tous ses officiers, et leur parlant à haute voix, il les remercia de leurs services, leur recommanda de servir le dauphin avec la même affection, et d'obéir à son neveu qui allait gouverner le royaume. « J'espère, dit-il en finissant, que vous ferez tous votre de» voir, et que vous vous souviendrez quelquefois de moi. » Le reste de ses heures fut employé à des exercices de religion avec Mme de Maintenon ou avec le P. Tellier. Il s'affaiblissait cependant: la gangrène gagnait; un élixir, qu'un empirique lui avait apporté, ne lui donna qu'un soulagement momentané. Le 30 au soir, quand on leva l'appareil, on trouva que la gangrène s'était étendue sur toute la cuisse : les chairs s'étaient absolument décomposées; il tomba dans un assoupissement continuel, et n'eut presque plus de connaissance. Mme de Maintenon, qui, le 28 août, avait déjà été à Saint-Cyr, prendre quelques heures de

repos dans la prière, y retourna le 30 à cinq heures du soir. Ses amis l'éloignèrent de cette dernière lutte qui se prolonge pour le corps tandis que l'intelligence est absente. Cette lutte dura bien plus pour Louis XIV qu'on ne s'y était attendu ; pendant la journée du 31, on l'entendit encore, à dix heures du soir, joindre sa voix à celle des prêtres qui disaient sur lui les prières des agonisants ; la nuit suivante, il fut insensible, et le dimanche 1er septembre, à huit heures et un quart du matin, il rendit l'âme sans aucun effort, comme une bougie qui s'éteint. Il s'en fallait de quatre jours seulement qu'il eût accompli soixante et dix sept ans. Il en avait régné soixante et douze [1].

[1] Saint-Simon, t. XII, p. 471-493. — Archives curieuses, t. XII, p. 433-450. — Dangeau, t. III, p. 355-367. — La Hode, l. LXIII, p. 276. — Mém. secrets de Duclos, t. LXXVI, l. I, p. 153. — Mém. de Villars, t. LXIX, p. 457.

CHAPITRE XLII.

Le duc d'Orléans s'empare de la régence du royaume ; organisation du nouveau gouvernement ; crédit de l'abbé Dubois ; rapprochement entre le Régent et George Ier, roi d'Angleterre. Albéroni en Espagne ; triple alliance ; conquête de la Sardaigne par Philippe V. — 1715-1717.

Il y a quelque chose d'imposant dans la lutte d'un grand caractère avec l'adversité. Nous avons été saisis de respect en observant le calme, la résignation et l'énergie en même temps de ce vieillard, qui, demeuré soixante et douze ans sur le trône, couronné de gloire dès son enfance, redouté de tous dans sa jeunesse et son âge mûr, vit, avec le progrès des années, se dissiper tous les rêves de son ambition, tout l'espoir de sa famille, tout l'enthousiasme de ses sujets, et qui cependant soutint par sa seule énergie la monarchie défaillante. Aussi il nous aurait semblé nous rendre coupable d'une sorte d'impiété, en sondant de trop près les ulcères de son gouvernement, en faisant remarquer le contraste entre la pompe dont il s'entourait encore, les fêtes qu'il ordonnait toujours à Versailles ou à Marly, et la détresse de ses finances, la misère de son peuple, la tristesse que tous ses vieux courtisans ainsi que lui-même conservaient dans le cœur. Cependant, il faut le dire, cet effort pour continuer à voiler, par de brillantes apparences, une effroyable réalité, ne pouvait pas se soutenir plus longtemps. Toutes les ressources des financiers étaient épuisées ; il ne restait au trésor royal que sept à huit cent mille livres ; il n'y avait plus à recouvrer que trois millions sur les contributions ; la dépense courante était estimée à cent quarante-six millions. Il était dû, pour achever de solder les dépenses des années précédentes, trois cent soixante-neuf millions ; les billets de l'extraordinaire, ceux de la marine et les autres effets immédiatement exigibles, passaient trois cent soixante et dix millions. On avait consommé par anticipation plus de la moitié des revenus des années 1715, 1716 et 1717 ;

on n'avait que les notions les plus vagues sur l'ensemble des dettes, mais l'on ne courait point risque d'exagérer en les portant à trois milliards [1].

La misère du peuple était plus grande encore que celle du fisc ; les manufactures étaient exilées, une grande partie des champs demeurait en friche, le commerce était détruit. Il restait bien de la fortune entre les mains des financiers, de la vie et de l'activité à Paris, un désir forcené de plaisir dans une certaine partie de la cour ; mais les provinces étaient comme anéanties : non-seulement toute opulence, toute aisance en avaient disparu, mais on n'y rencontrait presque plus de familles qui pussent prétendre à une éducation libérale, qui étendissent leurs pensées au delà du foyer domestique. Pour la grande masse des Français, vivre, satisfaire sa faim, était le but presque unique de l'existence. Dans cette lutte dégradante contre la misère, tout orgueil national, tout amour de l'indépendance, tout souvenir des grandes actions, tout sentiment élevé s'éteignent. Il ne restait plus, chez ces hommes qui avaient tant souffert, qu'une impatience haineuse de l'ordre actuel, un ardent désir d'en voir la fin ; et l'annonce de la mort du grand roi, le 1er septembre 1715, ne produisît chez le peuple français qu'une explosion de joie.

« Paris, dit Saint-Simon, las d'une dépendance qui avoit tout assujetti, respira dans l'espoir de quelque liberté, et dans la joie de voir finir l'autorité de tant de gens qui en abusoient. Les provinces, au désespoir de leur ruine et de leur anéantissement, respirèrent et tressaillirent de joie ; et les parlements, et toute espèce de judicature anéantie par les édits et par les évocations, se flattèrent, les premiers de figurer, les autres de se trouver affranchis. Le peuple ruiné, accablé, désespéré, rendit grâces à Dieu avec un éclat scandaleux, d'une délivrance dont ses plus ardents désirs ne doutoient plus [2]. »

Un enfant, né le 15 février 1710, qui par conséquent était âgé seulement de cinq ans, six mois et trois jours, au moment où, sous le nom de Louis XV, il succédait à son bisaïeul, était désormais le seul héritier de cette puissance absolue que pendant tout son long règne Louis XIV s'était efforcé de concentrer en sa seule personne. Le grand roi avait

[1] Forbonnais, Recherches et Considérations sur les finances, t. II, p. 338 et suiv. — Lacretelle, Hist. du XVIIIe siècle, t. I, l. II, p. 136. — Lemontey, Hist. de la Régence, t. I, c. 3, p. 54.

[2] Saint-Simon, t. XIII, c. 12, p. 202.

constitué le despotisme, mais après lui il ne restait plus de despote. Il avait pris à tâche de ne laisser manifester à la nation ni vigueur, ni sentiment, ni volonté ; le roi seul devait agir et penser pour elle ; mais ce roi n'était désormais qu'un faible enfant incapable de penser et de vouloir. Bientôt on reconnut que les personnages dont il était entouré, élevés dans la crainte et l'obéissance, intimidés, énervés, étaient incapables de remplir la grande place que la mort venait de laisser vacante. Ainsi la nation s'était anéantie devant le grand roi, puis, quand la nation fut sans vie, la volonté royale s'anéantit au milieu d'elle à son tour ; c'était le vrai commencement de la révolution qui devait s'accomplir au bout du siècle : le gouvernement s'était isolé, il avait tout rapporté à lui, il s'était montré jaloux de tout ; sa puissance était encore grande, pourvu que le génie, ou tout au moins le talent se présentât pour l'exercer ; mais jusqu'à la chute de la monarchie il n'y eut plus de personnage capable de remplir un trône que décorait une faible image, en attendant un homme.

Nous avons eu occasion de le remarquer plusieurs fois, depuis le commencement de la monarchie il n'existait aucune loi, aucun usage constant, qui réglât pour le cas de minorité l'établissement d'une régence. Philippe I[er] avait été mis sous la tutelle de Baudoin comte de Flandre son beau-frère, Philippe II sous celle d'un autre comte de Flandre, le premier baron de son royaume. Louis IX commença son règne sous la régence de sa mère, mais son oncle Philippe Hurepel lui disputait l'autorité. Pendant le déplorable règne de Charles VI, trois oncles paternels et un oncle maternel avaient tour à tour exercé la régence en commun, ou se l'étaient disputée par les armes : Charles VIII avait été gouverné par sa sœur ; les derniers Valois aussi bien que Louis XIII et Louis XIV par leur mère ; mais les princes du sang avaient toujours disputé l'autorité des régentes, et à proprement parler, la brigue, la ruse ou la violence, à défaut de loi ou d'usage, avaient chaque fois déféré l'autorité [1].

Si la duchesse de Bourgogne, mère du jeune roi, n'avait pas été enlevée à Louis XIV dont elle réjouissait les vieux jours, il l'aurait sans doute nommée pour régente, et ce choix conforme, si ce n'est aux lois, du moins aux derniers exemples, n'aurait probablement été disputé

[1] Marmontel, Hist. de la Régence, t. I, c. 2, p. 61, récapitule lui-même ces exemples, et pourtant il conclut que le droit du duc d'Orléans était incontestable.

par personne. A son défaut, il fallait choisir parmi les membres de la famille royale; et Louis XIV, qui savait comment le testament de son père avait été cassé, se défiait de l'autorité qu'il exercerait après sa mort, et répugnait à l'exposer à un affront. D'ailleurs le choix présentait de graves difficultés. Ce roi, qui ne voulait tenir le sceptre que de Dieu et du droit de sa naissance, par le même principe aurait volontiers déféré la régence par un droit héréditaire. Mais le prince le plus rapproché du trône était le roi d'Espagne, oncle du jeune roi, qui prétendait en effet à la régence et qui voulait la faire exercer par un substitut [1]; or, quoique Louis ne se fît pas une juste idée du misérable caractère et de l'absolue incapacité de son petit-fils, il ne paraît point qu'il ait songé un moment à mettre la France sous la dépendance de l'Espagne, à compromettre ainsi les intérêts des deux pays, et à offenser les puissances étrangères qui avaient exigé des renonciations si formelles de Philippe V.

Après ce monarque devenu étranger, deux hommes restaient en évidence, comme pouvant prétendre à la régence, le duc d'Orléans, neveu et gendre de Louis XIV, et le duc du Maine, son fils légitimé. Philippe, duc d'Orléans, né le 2 août 1674, avait alors plus de quarante ans; il avait montré de la valeur à la guerre, quoique sa carrière militaire fut marquée par plus de revers que de succès. Il avait de la grâce et de la noblesse dans les manières, de l'esprit, des connaissances étendues, surtout dans les sciences naturelles, pour lesquelles il avait beaucoup de goût; mais on ne pouvait se figurer un caractère plus faible que le sien : on ne voyait en lui ni ressentiment ni haine; on comptait sur sa bonté, lorsqu'on ne devait savoir gré de son manque de rancune qu'à son indifférence et son oubli; aussi ne trouvait-on en lui ni franchise, ni fidélité à ses promesses. Il semblait ne vivre que pour la recherche des plaisirs des sens; bientôt il s'était accoutumé à la débauche la plus crapuleuse, et il s'y livrait sans retenue. A l'heure de son souper, il s'enfermait avec ses compagnons de libertinage qu'il nommait ses roués, parce qu'il les déclarait capables de tous les crimes alors punis par la roue; avec eux se trouvaient ses maîtresses et les leurs, et le plus souvent la duchesse de Berri sa fille. Aucune personne honnête ne pouvait dès lors plus le voir; il ne sortait jamais de table sans être ivre, et cette vie dissolue affaiblit successivement toutes ses facultés

[1] Lemontey, Hist. de la Régence, c. 1, p. 18. — San Felipe, Comentarios, t. II, p. 158.

intellectuelles, comme elle ruina sa santé [1]. Louis XIV l'avait avec justesse appelé un fanfaron de crimes; en effet, il se plaisait à déconcerter ceux avec qui il parlait par l'impiété et l'obscénité de son langage, et par le mépris qu'il professait pour tout principe de morale et de vertu. D'accord avec ce langage, et avant la mort de Louis XIV, et depuis, il n'eut jamais pour principe de conduite que son intérêt personnel. On a dit que du moins le sentiment de l'honneur lui restait; il est difficile d'en trouver des traces : sa correspondance avec les alliés dans l'espoir de succéder à Philippe V, dont il commandait les armées, était un crime d'une nature lâche et basse; il marchandait pour trahir son roi, sa famille, son pays et les soldats sous ses ordres. La voix publique l'accusait d'inceste avec sa fille : il le savait tout aussi bien que la duchesse de Berri ; et tous deux ne faisaient qu'en rire et mettre contre eux toutes les apparences. Nous l'avons dit, nous sommes convaincu que la mort du duc et de la duchesse de Bourgogne, et de leur fils, fut l'effet d'une maladie, que le crime n'y eut aucune part; nous avons attribué aussi à un accident la mort du duc de Berri; mais ceux mêmes qui n'accusaient pas le duc d'Orléans de ce dernier malheur laissaient peser des soupçons sur sa fille. Comment, avec de tels souvenirs, choisir le duc d'Orléans pour seul dépositaire de toute l'autorité royale? Louis XIV n'avait point voulu le poursuivre: il avait craint un effroyable procès qui eût rempli d'amertume ses derniers jours; il avait craint de déshonorer la race royale ; il avait jugé que son gendre n'avait ni l'ivresse de l'ambition, ni l'énergie du crime; mais attribuant sa douteuse innocence à sa faiblesse plus qu'à sa vertu, il n'avait rien fait pour le soustraire à cette réprobation que lui témoignaient et le peuple et la cour. Il n'était pas possible qu'il confiât sans garantie, entre ses mains, l'unique et frêle héritier qui le séparait du trône.

Les hommes les plus vertueux de la cour, les ducs de Chevreuse et de Beauvilliers, dont l'amitié honore la mémoire du duc de Bourgogne, avaient été troublés de cette idée; ils avaient consulté Fénelon, et celui-ci, ne pouvant sans horreur croire le crime probable, ne se tenant point non plus pour assuré de l'innocence, et repoussant l'idée de s'en éclaircir juridiquement, insistait, dans un mémoire qu'il leur envoya, et qui nous est parvenu, sur la nécessité de balancer par un conseil de régence l'autorité du duc d'Orléans; et pour qu'un tel conseil eût le pouvoir de

[1] Duclos, Mémoires secrets, t. I, p. 221. — Soulavie, Mémoires de Richelieu, t. II, ch. 3, p. 61.

résister à ce prince, il voulait qu'il fût institué, qu'il fût revêtu des prérogatives, du vivant même du roi. C'était plus qu'on ne pouvait en attendre de Louis XIV [1].

Un autre mémoire plus développé encore, et à la composition duquel Lemontey soupçonne que Torcy ne fut pas étranger, contenait une proposition plus hardie. Il établissait que la régence n'était réglée ni par les droits du sang ni par la volonté des lois ; il montrait par des exemples qu'on ne pouvait prendre aucune confiance dans la garantie du parlement ; « on sait par expérience, disait-il, combien le parche- » min de ces messieurs est souple, quand on ne touche pas à leurs » gages. » Il concluait qu'il fallait dès à présent faire nommer un régent par les états généraux. « Il est hors de doute, disait l'auteur de » ce mémoire, qu'une telle assemblée, convoquée pour ce seul objet, » opérera sans trouble, se séparera sans résistance, et fixera sur la tête » la plus agréable au roi une qualité au-dessus de toute atteinte. » Le duc du Maine était évidemment le choix promis par ce mémoire à la tendresse de Louis XIV. Si au contraire on réservait au duc d'Orléans les honneurs de la régence, on proposait d'ériger le conseil de régence en une sorte de cour nationale, où seraient admis un député de chaque parlement, et un autre des états de chaque province. Le chevalier de Liliers, que le chancelier envoya sonder sur ces différents points l'opinion des cours étrangères, a laissé dans ses lettres des traces de ce projet extraordinaire. On crut même qu'il était dépositaire d'un testament rédigé dans cet esprit, qui appelait le roi d'Espagne comme tuteur honoraire pour retenir le duc d'Orléans sous le frein [2].

Louis XIV, jusqu'à la fin de sa vie, était trop jaloux de son autorité pour élever en face du trône un pouvoir populaire, qui fît ce qu'il reconnaissait ne pouvoir faire lui-même, et, en effet, dans l'état de fermentation où se trouvaient les esprits, avec les souffrances du peuple, il était impossible de prévoir où s'arrêteraient les états généraux une fois assemblés. Louis s'en tint à régler la régence par son testament : malgré sa répugnance pour son gendre, sa prédilection pour son fils naturel, il conserva au duc d'Orléans le titre de régent, par respect pour les droits de sa naissance ; mais il se flatta de le contenir dans le devoir, soit par un conseil de régence, soit par l'autorité qu'il con-

[1] Bausset, Vie de Fénelon, t. III, l. VII. Pièces justificatives, p. 469.

[2] Lemontey, Histoire de la Régence, t. I, ch. 1, p. 15. Le manuscrit est au dépôt des affaires étrangères.

férait au duc du Maine, sur le caractère et les talents duquel il se faisait illusion.

Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine, né le 31 mars 1670, était de quatre ans plus âgé que le duc d'Orléans. C'était le fils chéri du roi, qu'il réjouissait par son esprit piquant, qu'il caressait par une aimable flatterie et par une conformité constante de goûts et de pensées. Il était l'élève favori de Mme de Maintenon, qui retrouvait en lui son talent de conversation, sa flexibilité, sa raison et sa piété. L'exemple du premier don Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, et du second prince du même nom, fils naturel de Philippe IV, pouvait préparer à voir dans un bâtard le soutien du prince légitime, et à lui accorder d'autant plus de confiance qu'il avait moins de chances de succession. Mais le duc du Maine, atteint d'un vice scrofuleux, qui l'avait laissé fort boiteux, était d'une santé délicate et d'un caractère dépourvu de toute vigueur. Il s'était conduit si mollement à la guerre, il s'était souvenu si mal à propos de faire ses dévotions lorsqu'il devait combattre, qu'on avait répandu les soupçons les plus injurieux sur son courage, et que son père n'avait plus osé l'envoyer aux armées; il s'était marié à une princesse de Condé, très-petite femme, très-vaniteuse, très-intrigante, et il s'était laissé tellement subjuguer par elle qu'il en était devenu ridicule. Son frère, le comte de Toulouse, avait montré du courage, mais son goût pour la vie commune et presque matérielle était invincible. Bon et sincère, sans vices et sans talents, il n'aspirait qu'à un bonheur obscur sur la route duquel on ne rencontre pas d'émules [1].

Au moment de sa mort, le roi assura le duc d'Orléans qu'il ne trouverait rien dans son testament dont il ne dût être content; puis il lui recommanda l'État et la personne du roi futur. Saint-Simon dénonce ces paroles comme étant presque un sacrilége, au moment où le mourant venait de recevoir la communion et lorsqu'il savait à quel point il avait limité l'autorité du régent futur : beaucoup d'autres après lui ont répété cette accusation [2]. Cependant Louis XIV pouvait croire qu'il avait beaucoup fait pour un neveu et un gendre qui avait tant démérité de sa part et qui était toujours chargé de soupçons si effroyables, lorsque sans faire aucune allusion à ses torts il le nommait chef du conseil de régence. Il lui adjoignait, il est vrai, dans ce conseil qua-

[1] Lemontey, Hist. de la Régence, ch. 1, p. 30.

[2] Saint-Simon, t. XII, ch. 29, p. 477.

torze personnes, qui devaient décider de tout avec lui à la majorité des suffrages, et l'avis du duc d'Orléans ne devait l'emporter sur les autres qu'en cas de partage. Les autres membres du conseil devaient être le duc de Bourbon, mais seulement lorsqu'il aurait vingt-quatre ans accomplis; le duc du Maine et le comte de Toulouse; le chancelier; les cinq maréchaux de France, de Villeroi, de Villars, d'Uxelles, de Tallard et d'Harcourt; les quatre secrétaires d'État et le contrôleur général. La tutelle et la garde du roi étaient aussi confiées au conseil de régence; mais sous son autorité, le duc du Maine était particulièrement chargé de veiller *à la sûreté*, *conservation et éducation* du roi. En conséquence, tous les officiers de la maison du roi étaient tenus de reconnaître le duc du Maine et de lui obéir pour tout ce qui aurait rapport à la garde de la personne du roi et à sa sûreté. Le maréchal de Villeroi était en même temps nommé gouverneur du roi, et par un codicille du 13 août, il était chargé, au moment de la mort du roi, de prendre le commandement de sa maison, de conduire le jeune roi au parlement, pour y faire l'ouverture du testament; puis à Vincennes, où il devait résider tant que le conseil de régence le trouverait à propos. L'abbé de Fleury, ancien évêque de Fréjus, était nommé par un autre codicille pour précepteur du roi, et le père Tellier pour son confesseur [1].

Ainsi le monarque absolu par excellence ne prenait plus confiance dans la volonté et la sagesse d'une seule tête, dès que ce n'était pas la sienne : pour suppléer à sa propre prudence, il fondait, sous le nom de régence, un gouvernement républicain, qui devait se décider à la majorité des suffrages, qui ne pouvait délibérer sans qu'il y eût cinq membres présents, qui devait tenir quatre ou cinq séances par semaine, qui devait remplacer au scrutin les membres qui viendraient à mourir. Mais le pouvoir absolu n'est point propre à fonder une république : il ne peut point lui donner force de vie. Au moment où Louis XIV choisit son neveu pour président du conseil de régence, il avertit les ambitieux que tout le pouvoir du gouvernement ne tarderait pas à lui être dévolu, que c'était à lui qu'il fallait plaire, lui qu'il fallait servir, suivant leur pratique constante d'accourir au secours du plus fort. Ainsi Catherine de Médicis, Marie de Médicis et Anne d'Autriche, dont aucune n'avait inspiré de confiance à leurs époux, avaient été assistées, pour devenir

[1] *Voyez* le testament et les deux codicilles. Œuvres de Louis XIV, tome II, p. 477, seqq.

absolues, par ceux mêmes qui avaient été destinés à balancer leur pouvoir. Déjà du vivant de Louis XIV, sa confiance avait été trahie par ceux qui lui devaient le plus de reconnaissance. Le maréchal de Villeroi et le chancelier Voisin, les premiers, dévoilèrent au duc d'Orléans le secret du testament, et stipulèrent leurs intérêts. Le duc de Noailles, qui tenait de si près à Mme de Maintenon, embrassa contre elle et contre son fils d'adoption le parti du duc d'Orléans, moyennant la promesse du ministère des finances; le duc de Guiche, son beau-frère, lui vendit pour cinq cent mille francs sa foi, et son régiment des gardes françaises; Reynolds y joignit les gardes suisses; Villars se livra pour la présidence du conseil de guerre. D'autre part, l'intolérance de Louis XIV avait rallié à son neveu, qu'on supposait ne pouvoir tomber sous le joug des prêtres, quelques jansénistes persécutés parmi les chefs du parlement, et quelques débris du quiétisme; à ces titres, ou par un principe de dévouement à l'autorité royale qui lui faisait craindre de la voir limitée même dans une régence, d'Aguesseau, alors procureur général, était entré dans les conseils les plus secrets du duc d'Orléans, avec Joly de Fleury, avocat général. Leur éloquence, leur vertu, leur capacité pour la législation, donnaient du relief à une faction qui ne se distinguait pas par une haute probité; d'Aguesseau, dans tout le cours de sa vie, devait faire voir que la force du caractère n'égalait point en lui la science ou la raison [1].

Dès le lendemain de la mort du roi, le 2 septembre, le duc d'Orléans, les princes légitimes et les princes légitimés, les grands officiers de la couronne et les pairs se présentèrent au parlement, sans le jeune roi, pour retirer de la cachette où il était déposé le testament de Louis XIV et en faire la lecture publique. Un conseiller nommé Dreux fit cette lecture d'une voix basse et rapide, et personne ne daigna l'écouter. Aussitôt les jeunes gens des enquêtes, sans permettre qu'on recueillît les voix dans la forme accoutumée, nommèrent, par une impétueuse acclamation, le duc d'Orléans régent en vertu de sa naissance et des lois du royaume. Le duc s'était préparé pour ce qu'il aurait à faire; d'ailleurs il était naturellement éloquent : il se sentait appuyé par le corps auquel il s'adressait, à la réserve du seul premier président de Mesmes son ennemi; il l'était par le régiment des gardes qui occupait secrètement toutes les avenues, par des officiers et des soldats dis-

[1] Lemontey, Hist. de la Régence, ch. 1, p. 27. — Saint-Simon, t. XII, p. 488.

persés dans l'intérieur du palais ; de plus, il se tenait pour assuré au besoin du secours de l'Angleterre. Le duc de Noailles, Canillac et l'abbé Dubois, avaient représenté à lord Stairs, l'ambassadeur de George Ier, qu'il y avait la plus grande analogie dans la position des maisons de Hanovre et d'Orléans, vis-à-vis des rois légitimes dont elles occupaient le trône, qu'elles devaient se soutenir l'une l'autre, et ils avaient invité Stairs à se placer dans une des lanternes [1].

Le duc, disons-nous, « prit la parole, et passant les yeux sur toute » la séance, se découvrit, se recouvrit, et dit un mot de louange et de » regret du feu roi. Élevant après la voix davantage, il déclara qu'il » n'avait qu'à approuver tout ce qui regardoit l'éducation du roi quant » aux personnes, et ce qui se trouvoit sur un établissement aussi beau » et aussi utile que celui de Saint-Cyr, dans les dispositions qu'on » venoit d'entendre : qu'à l'égard de celles qui regardoient le gouver- » nement de l'État, il avoit peine à les concilier avec ce que le roi lui » avoit dit dans les derniers jours de sa vie et avec les assurances qu'il » lui avoit données publiquement : qu'il ne trouveroit rien dans ces » dispositions dont il pût n'être pas content..... ; qu'il falloit qu'il » n'eût pas compris la force de ce qu'on lui avoit fait faire (regardant » du côté du duc du Maine), puisque le conseil de régence se trouvoit » choisi, et son autorité tellement établie par le testament qu'il ne lui » en demeuroit plus aucune à lui ; que ce préjudice fait au droit de sa » naissance, à son attachement pour la personne du roi, à son amour » et à sa fidélité pour l'État, étoit de nature à ne pouvoir être souffert » avec la conservation de son honneur, et qu'il espéroit assez de l'estime » de tout ce qui étoit là présent pour se persuader que sa régence » seroit déclarée telle qu'elle devoit l'être, c'est-à-dire entière, indé- » pendante, et le choix du conseil de régence à sa disposition, parce » qu'il ne pouvoit discuter les affaires qu'avec des personnes qui étant » approuvées du public pussent aussi avoir sa confiance [2]. »

Le duc du Maine voulut à son tour prendre la parole, mais comme il se découvrait, le duc d'Orléans lui dit d'un ton sec: « Monsieur, vous parlerez à votre tour. » Cette autorité qu'il s'arrogeait, et la soumission du duc du Maine, décidèrent en un instant tous ces magistrats à se ranger du côté du pouvoir. Un nouveau maître s'était montré. Le plus habile était celui qui se hâterait le plus à lui faire la cour. Le pouvoir

[1] Saint-Simon, t. XIII, p. 216. — Mémoires secrets de Duclos, t. I, p. 217.
[2] *Ibid.*, p. 218.

du conseil de régence et sa composition tombèrent. Le choix d'un nouveau conseil de régence fut attribué au duc d'Orléans, déclaré régent du royaume ; toutes les grâces et les punitions demeurèrent en sa main seule ; l'acclamation fut telle que le duc du Maine n'osa dire une parole. Après un moment de silence, le duc d'Orléans, encouragé par sa victoire, attaqua les dispositions du codicille : « par elles, disait-il, ceux qui les avoient suggérées demeuroient les maîtres de la personne du roi, de la sienne à lui, de la cour et de Paris ; la régence, dit-il, étoit impossible à exercer à de telles conditions. » Un morne silence dans l'assemblée, tandis qu'il parlait, indiquait qu'elle n'avait point oublié les motifs du grand roi pour prendre de telles précautions. Le duc du Maine put alors parler à son tour : il rappela la confiance si entière que le feu roi avait en lui, et d'après laquelle, puisqu'il mettait entre ses mains l'éducation du jeune roi et sa personne, il avait bien fallu qu'il lui donnât aussi l'entière autorité civile et militaire sur sa maison. Le duc d'Orléans l'interrompit, et dit qu'il serait étrange que la première et la plus entière confiance fût pour un autre que lui : la dispute s'échauffait, se morcelait par phrases entrecoupées de l'un à l'autre. Le duc du Maine s'affermissait, le duc d'Orléans mollissait ; pas un mot n'avait été dit encore du grand soupçon qui était au fond de toutes les âmes, mais il pouvait jaillir d'un moment à l'autre, et l'on frémissait de l'effet qu'il pourrait produire. Les amis du duc d'Orléans, les ducs de la Force, de Saint-Simon, pour rompre cette altercation, engagèrent les deux princes, d'abord à passer dans une autre chambre, la quatrième des enquêtes, puis à renvoyer la séance à l'après-dînée. En congédiant l'assemblée, le duc d'Orléans annonça qu'il croyait convenable que M. le Duc entrât au conseil de régence, comme chef de ce conseil, sans attendre qu'il eût l'âge, et que pour profiter des lumières et de la sagesse de la compagnie, il lui rendait, dès maintenant, l'ancienne liberté des remontrances [1].

L'applaudissement éclatant et général qui suivit cette déclaration montra combien le parlement était peu propre à décerner l'autorité ; avec quelle impudeur il se laissait acheter par l'un des deux princes qui plaidaient devant lui, au moyen d'une grâce que celui qui la faisait n'était point encore en droit d'accorder. L'intervalle de midi à quatre heures entre les deux séances fut employé, de concert avec

[1] Saint-Simon, t. XIII, ch. 14, p. 218-224.

d'Aguesseau et Joly de Fleury, à faire parler aux pairs dont on pourrait douter, et à ceux qu'on nommait les chefs de meute parmi les magistrats. Lorsqu'on rentra en séance à quatre heures, le duc d'Orléans demanda l'abrogation du codicille comme il avait demandé et obtenu celle du testament, et elle fut prononcée par acclamation d'une manière tout aussi tumultueuse. Si le duc du Maine avait fait une allusion directe aux bruits si universellement répandus contre celui à la garde duquel on allait confier le jeune roi, peut-être ces magistrats auraient frémi de la responsabilité qu'ils prenaient sur eux-mêmes; mais peut-être aussi, par un mouvement d'indignation vraie ou simulée, les amis du régent qui l'entouraient, tous armés sous leurs habits, auraient tué l'accusateur sur la place. Avec plus de mesure, mais avec fermeté cependant, il dit seulement, « que s'il étoit dépouillé de l'autorité qui » lui étoit donnée par le codicille, il demandoit à être déchargé de la » garde du roi, ou à ne plus répondre de sa personne, et conserver seu- » lement la surintendance de son éducation. M. le duc d'Orléans ré- » pondit : — Très-volontiers, Monsieur, il n'en faut pas davantage. » Et en effet, la révolution était accomplie : la volonté du plus puissant des rois de France était déclarée de nulle valeur, par une assemblée qui n'avait aucune autorité sur cette matière ; toutes les précautions qu'il avait prises pour balancer le pouvoir absolu étaient anéanties, et ce pouvoir était dévolu à un homme, à une faction, à une opinion, à un système politique que ce grand roi avait constamment réprouvés [1]. Le parlement, qui prétendait être en même temps le dépositaire des libertés nationales et le protecteur de l'héritier du trône, en remettait la garde à l'homme même qui devait hériter du roi s'il venait à mourir, et jetait le pouvoir absolu à la tête d'un prince qui n'avait inspiré d'estime à personne.

Mais la nation entière avait souffert sous le précédent gouvernement ; elle était fatiguée de la sévère majesté du vieux monarque, de son intolérance religieuse, du respect qu'il exigeait pour toutes les formes, plus encore que pour les mœurs, de l'autorité toute livrée aux vieillards ; après un règne si long, et qui semblait ne pouvoir jamais finir, elle attendait avec impatience un changement, et elle était disposée à se jeter entre les bras du duc d'Orléans avec autant d'étourderie que

[1] Saint-Simon, t. XIII, p. 226. — Lacretelle, t. I, l. I, p. 109. — Lemontey, Hist. de la Régence, ch. 1, p. 36. — Mémoires secrets de Duclos, t. I, p. 204. — Marmontel, Hist. de la Régence, ch. 2, p. 88.

venait d'en montrer le parlement. Pour justifier un enthousiasme si nouveau en faveur d'un prince que tout récemment encore on avait eu peine à dérober à ses outrages, elle croyait découvrir en lui les qualités les plus brillantes, elle croyait sincères toutes ses promesses, et jamais homme n'en fut plus prodigue; elle prenait sa faiblesse et son insouciance pour des preuves de bonté, et elle applaudissait à toutes ses actions. Au reste, non-seulement le duc d'Orléans voulait plaire, mais il arrivait au pouvoir avec de bonnes intentions, et tous ses premiers actes furent louables. La pénurie du trésor lui imposait la plus stricte économie. Aussi dès le 5 septembre, ordonna-t-il de grandes réformes dans la maison du roi ; les bâtiments et les équipages de chasse furent réduits sur le pied où ils étaient sous Louis XIII. Le lendemain, les entrailles du feu roi furent portées sans cérémonie à Notre-Dame, et son cœur aux Grands-Jésuites. On remarqua qu'il ne s'y trouva pas six personnes de la cour [1]. Le même jour, le duc d'Orléans fit visite à Mme de Maintenon à Saint-Cyr. Il lui promit toute sa protection pour cette maison, et l'assura que sa pension serait régulièrement payée. Le 9, il conduisit le jeune roi à Vincennes, où il devait, d'après les ordres de son aïeul, fixer sa résidence, et où il demeura en effet jusqu'au commencement de l'année suivante, tandis que dans le même temps le corps de Louis XIV était porté à Saint-Denis. Le régent se sentait gêné à Versailles, et ce déplacement de la cour lui permettait d'habiter le Palais-Royal, où il se trouvait au centre de Paris, et à portée de tous ses plaisirs.

Le régent se fit ensuite apporter, par les quatre secrétaires d'État, la liste de toutes les lettres de cachet de leurs bureaux : on fut effrayé de leur nombre, et l'on reconnut alors quelle avait été la rigueur d'un gouvernement qui, interdisant la plainte et frappant en silence, n'avait point encore été accusé par la voix publique de tout le mal qu'il faisait. La plupart des prisonniers avaient été arrêtés comme jansénistes, et comme repoussant la bulle *Unigenitus*; mais il y avait aussi un grand nombre et d'exilés et de prisonniers qui avaient été frappés pour des raisons connues du roi seul : plusieurs autres avaient été oubliés dans les changements de ministère, et l'on ne savait comment s'expliquer leur captivité. A l'exception d'un très-petit nombre qui avaient été arrêtés pour crimes d'État, tous les prisonniers furent remis en liberté, et la

[1] Saint-Simon, t. XIII, ch. 15, p. 250. — Mémoires du duc de Noailles, t. III, page 121.

société fut surtout épouvantée du récit de ce que les jansénistes avaient souffert dans leurs cachots [1].

On applaudit encore au régent lorsqu'il annonça qu'il voulait remplacer les ministères par des conseils institués pour chaque département. C'était, disait-il, un projet déjà adopté par le duc de Bourgogne, et comme il se rapprochait des formes républicaines, il était très-possible qu'il lui eût été suggéré par Fénelon ; à cette époque même, un homme d'un excellent cœur et toujours occupé de bien public, l'abbé de Saint-Pierre, le prônait sous le nom de polysynodie, comme le meilleur système de gouvernement [2]. Les hommes d'État n'avaient point encore assez d'expérience pour avoir appris qu'en multipliant les hommes appelés à s'accorder pour prendre une résolution, on diminue pour chacun la responsabilité, et souvent l'attention, l'étude et la force de volonté ; que plus de têtes ne donnent pas plus de lumières, mais plutôt une moyenne entre leurs diverses intelligences, et que surtout lorsqu'il s'agit d'exécuter, les conseils substitués aux personnes ralentissent et entravent l'action. Le régent était moins occupé de ces considérations que du désir d'avoir un plus grand nombre de places à distribuer, pour attacher plus de monde à son gouvernement. Il flattait Saint-Simon de l'espoir d'exclure ainsi la roture et la robe des places de l'administration, et il les réservait aux gens de qualité; il tenait à d'autres un langage opposé ; en même temps, il se donna un mois pour faire ses choix, afin de pouvoir gagner plus de partisans par des promesses qu'il ne comptait point remplir [3].

Le régent n'aurait pu sans scandale exclure du conseil de régence, duquel tout devait dépendre et où tout devait se rapporter, plusieurs des personnages importants que Louis XIV y avait appelés, encore que le régent les regardât comme ses ennemis. Il devait y conserver d'abord le duc du Maine, son cousin, son beau-frère, mais le chef du parti opposé au sien ; il l'humilia du moins en plaçant au-dessus de lui le duc de Bourbon, qu'il déclara président du conseil, comme premier prince du sang. Le comte de Toulouse, qu'il craignait peu, y trouva aussi place, ainsi que les maréchaux de Villeroi et d'Harcourt et le

[1] Saint-Simon, t. XIII, p. 235. — Lemontey, t. I, p. 44. — Mémoires secrets de Duclos, t. I, p. 207.

[2] Biographie universelle, article Saint-Pierre, t. XL, p. 44.

[3] Lemontey, ch. 2, p. 45. — Saint-Simon, t. XIII, p. 242. — Duclos, t. I, p. 208. — Marmontel, ch. 3, p. 95. — Noailles, t. III, p. 123. — Villars, t. II, p. 460.

chancelier Voisin. Villeroi et Voisin, quoiqu'ils eussent trahi au régent le secret de Louis XIV, avaient bientôt senti qu'ils n'acquerraient point sa confiance, en sorte qu'ils avaient repris toute leur hostilité contre lui. Pour neutraliser leur influence, le Régent fit entrer dans ce conseil le duc de Saint-Simon, le maréchal de Besons, l'ancien évêque de Troyes et Torcy ; la Vrillière et Pontchartrain en étaient les secrétaires.

La composition des divers conseils qui devaient remplacer les ministères donna, en effet, au régent l'occasion de distribuer un grand nombre de places: leur présidence excitait surtout l'ambition; il donna au duc de Noailles celle du conseil des finances; au cardinal de Noailles celle du conseil de conscience, annonçant ainsi que la persécution des jansénistes était finie. Déjà il avait renvoyé le père Tellier à la Flèche, avec une pension de six mille livres, quoique le codicille de Louis XIV appelât ce moine odieux à être confesseur du jeune roi. Le maréchal d'Uxelles présida le conseil des affaires étrangères, Villars le conseil de la guerre, le comte de Toulouse et d'Estrées le conseil de la marine, le duc d'Antin le conseil des dépêches ou de l'intérieur.

Le caractère facile et voluptueux du régent le réduisait à chercher un maître. Il fallait une tête au-dessus des soixante et dix ministres que la constitution des conseils lui avait donnés. L'abbé Dubois, son ancien précepteur, était le plus habile de ceux qui l'entouraient, mais le duc avait promis à sa mère de ne point l'employer, car elle le nommait le plus grand coquin qu'il y eût au monde. Il est vrai que les paroles que donnaient le régent ne le gênaient jamais longtemps. Parmi les roués qui l'entouraient, les plus ambitieux s'étaient distribués dans les conseils, les insouciants restaient attachés à sa personne ; les courtisans avaient réellement peu de crédit, car il n'était jamais arrivé à ce prince, si léger dans ses sentiments et si intempérant dans ses paroles, de compromettre ses secrets par la moindre indiscrétion, même au milieu des fumées du vin et de l'ivresse des amours. « La cour, » dit Lemontey, lui offroit donc des complaisants, des compagnons, » peut-être des amis, mais pas un guide. Le duc de Saint-Simon l'eût » été, s'il avoit pu être quelque chose. Le courage, la probité, l'amour » du travail, des mœurs pures et une vieille amitié pour le duc d'Orléans et pour sa maison, se réunissoient sans fruit dans l'âme de » l'honnête homme le plus propre à perdre un royaume. La banqueroute et les états généraux étoient des jeux pour son esprit entre-

» prenant. A l'exemple des maniaques qu'une seule idée possède, il ne » voyoit dans l'univers que les prérogatives de la pairie, véritable fan- » tôme, qui, ne ressemblant à rien de ce que son nom rappelle, devenoit » un perpétuel sujet de discorde. C'étoit d'ailleurs un caractère inso- » ciable, l'orgueil, la haine, la jalousie universelle, l'indignation » vivante. Le duc de Saint-Simon, outrant toujours ses vertus et ses » défauts, représentoit parfaitement, au milieu des orgies de la ré- » gence, ces philosophes de l'antiquité, hargneux et inutiles, qui » rôdoient, sans être invités, autour des tables de la débauche, pre- » noient une sobre part du banquet et insultoient les convives [1]. »

Le duc d'Orléans gardait ses secrets, mais c'était le seul respect pour l'ordre dont il fût capable [2] : malgré la détresse des finances, il commença bientôt à prodiguer de toutes mains soit de l'argent, soit les survivances des grandes charges, que Louis XIV s'était fait la règle de refuser, pour ne pas engager l'avenir. Déjà la mort seule du roi donnait lieu à des profusions scandaleuses ; chacun des grands officiers de la couronne prétendait à une part de ses dépouilles comme étant un des bénéfices de sa charge. Le duc de la Rochefoucault réclama les dépouilles de sa garde-robe, c'étaient les habits et étoffes du feu roi ; le régent y ajouta toutes les pierreries qui n'étaient pas de la couronne. Le duc de Tresmes, premier gentilhomme de la chambre, se fit livrer tout l'ameublement de l'appartement dans lequel le roi était mort ; M. le Grand voulait avoir toute la dépouille de la grande écurie ; M. de Beringhen, premier écuyer, toute celle de la petite écurie, et à ce titre tous les carrosses et atelages du roi. Venaient ensuite les gratifications : quatre cent mille livres au chancelier, cinq cent mille au duc de Guiche. Torcy, pour prix de sa démission du ministère des affaires étrangères, eut huit cent mille livres, en y comprenant son brevet de retenue ; Desmarets, trois cent cinquante mille pour celle du ministère des finances; M[me] de Ventadour, gouvernante du jeune roi, eut cinquante-cinq mille écus ; le duc d'Aumont, le grand écuyer, Saint-Simon lui-même, obtinrent la survivance pour leurs fils de leurs charges et de leurs gouvernements ; en sorte qu'il ne restait au nouveau roi qu'un trésor vide, un palais dépouillé et des charges aliénées pour deux générations [3].

[1] Lemontey, ch. 2, p. 50.

[2] Il ne disait point ses secrets, mais il laissait traîner dans ses poches, et finissait par perdre ses papiers les plus importants. Lemontey, ch. 4, p. 109.

[3] Saint-Simon, t. XIII, p. 251 à 296.

Mais le Régent n'avait pas seulement le laisser-aller de la faiblesse, il en avait aussi les petites ruses : il voulait diviser pour régner. Les ducs et pairs étaient déjà mal avec le parlement pour la futile et ridicule querelle du *bonnet*, ou du salut qu'ils exigeaient du premier président avant de donner leur suffrage. Le duc envenima davantage encore cette querelle en promettant d'avance son appui à tous deux, et en se refusant ensuite à décider. Une autre querelle éclata en même temps entre les ducs et pairs et la noblesse ; celle-ci contestait aux premiers les prérogatives qu'ils voulaient s'attribuer. Saint-Simon fit éclater son amertume et ses haines passionnées dans l'une et l'autre querelle; et le duc d'Orléans, se plaisant à brouiller, permit à la noblesse de faire des assemblées, d'entretenir des correspondances avec la province, de mettre enfin le royaume en fermentation pour une dispute qu'il dépendait de lui de terminer [1].

Dans sa politique vis-à-vis de l'étranger, le duc d'Orléans ne tarda pas à montrer la même faiblesse et la même fausseté. Sans se soucier des intérêts non plus que de la dignité de la France, il ne voulait voir que ce qui se rapportait à lui seul, à sa défiance du roi d'Espagne, et à la querelle qui ne pourrait manquer d'éclater entre eux, au moment où Louis XV mourrait ; car c'était une idée enracinée dans tous les esprits, que ce faible enfant n'avait pas pour longtemps à vivre. Lord Stairs, ambassadeur de George Ier, lui avait dit ouvertement « que » deux usurpateurs (c'étaient ses propres termes), et aussi voisins, se » devoient soutenir mutuellement envers et contre tous, puisque tous » deux étoient dans le même cas, George à l'égard du prétendant, » M. le duc d'Orléans, au foible titre des renonciations à l'égard du roi » d'Espagne, si un enfant tout tendre, et aussi jeune qu'étoit le suc- » cesseur de Louis XIV, venoit à manquer [2]. » L'abbé Dubois, qui de sous-précepteur du duc d'Orléans s'était fait le confident et le ministre de ses débauches, et qui se sentait d'autant plus propre à l'intrigue qu'il avait moins de principes ou de morale ou d'honneur, avait le premier travaillé à ce rapprochement, de concert avec Canillac, un des plus habiles entre les roués, avec Nocé, et un subalterne nommé Remond. Ils s'étaient liés avec lord Stairs dans des parties de débauche. Il n'y avait de la part de celui-ci rien que de légitime à cette alliance ; mais de la part du Régent c'était presque trahir la France, que de préparer

[1] Saint-Simon, t. XIII, p. 344 et 351.
[2] *Ibid.*, p. 394.

déjà une ligue avec ses ennemis, contre cette branche des Bourbons qu'au prix de tant de sang et d'argent elle venait à peine d'établir sur le trône d'Espagne.

Louis XIV, dans les dernières années de sa vie, voulait conserver une paix qu'il avait eu tant de peine à obtenir ; mais au fond de son cœur tous ses vœux étaient pour les Stuarts, toute sa répugnance pour la maison de Hanovre, qui de son côté venait de lui témoigner sa haine en accusant de haute trahison Bolingbroke, Oxford, Ormond, pour avoir signé la paix avec la France, et qui les avait forcés à émigrer [1]. Ceux-ci s'étaient mis aussitôt en rapport avec le prétendant, alors résidant en Lorraine. Déjà celui-ci, sur la nouvelle de la mort de sa sœur, était accouru à Paris; mais M. de Torcy avait exigé, quoique avec courtoisie, qu'il sortît de nouveau du territoire français : d'autre part Louis XIV, tant qu'il vécut, et le roi d'Espagne, avaient continué à lui faire passer secrètement de l'argent ; un petit armement, sous un nom supposé, avait été préparé au Havre ; à cette époque le comte de Mar avait levé en Écosse l'étendard de la révolte. Sir George Byng s'était présenté devant le Havre avec une escadre, demandant que ces vaisseaux lui fussent livrés ; on s'était contenté de les décharger, et de transporter aux arsenaux de la marine les armes et les munitions qu'ils portaient. Louis venait de mourir. Tout à coup, le 28 octobre, le prétendant disparut de Commercy où il résidait, et entreprit de traverser la France incognito. Lord Stairs, qui en fut aussitôt averti, obtint du régent un ordre de l'arrêter en route ; mais Contades, chargé de cet ordre, était bien résolu à ne pas trouver celui qu'il cherchait ; aussi Stairs, qui ne s'y fiait guère, avait chargé en même temps un Écossais nommé Douglas d'enlever, ou, comme on le prétendit, d'assassiner Jacques III au passage. Le coup ne fut manqué que par l'adresse et la générosité de la maîtresse de poste de Nonancourt, qui devina les projets des émissaires écossais et la qualité de son hôte. Elle enivra l'un des satellites de Douglas, elle enferma l'autre dans sa chambre, et elle tira le prétendant de leurs mains. Il parvint à Saint-Malo, mais ce port était déjà bloqué par les Anglais ; de là il courut à Dunkerque, et au milieu de décembre il s'y embarqua pour l'Écosse, avec six officiers seulement [2].

[1] Lord Mahon, History of England from the peace of Utrecht, t. I, ch. 4, p. 178.
[2] Saint-Simon, t. XIII, p. 401. — Lemontey, ch. 4, p. 94. — Lord Mahon, ch. 5, p. 206 et 270. — Duclos, t. I, p. 217. — Villars, t. II, p. 475.

La rébellion des jacobites avait eu pendant quelque temps l'aspect le plus effrayant: elle avait éclaté en même temps en Écosse et dans le nord de l'Angleterre; mais le comte de Mar, qui devait la diriger, était dépourvu de tout talent militaire; et cet homme, qui avait hardiment risqué sa tête dans une entreprise si hasardeuse, manquait de résolution comme d'activité au moment du danger. Tandis que personne ne peut refuser aux Anglais le mérite de devenir d'excellents soldats par la discipline, l'histoire de la rébellion de 1715 et celle de toutes les invasions dans celle île prouvent qu'en aucun pays la population n'est moins préparée aux habitudes militaires; le désordre, l'insubordination, l'inhabileté et les terreurs paniques, qui compromirent les deux partis dans cette campagne, en donnent une si misérable idée, qu'il faut en laisser le détail aux historiens nationaux : un étranger serait accusé de prévention injuste s'il les répétait [1]. Dans le Cumberland, les jacobites commandés par Forster furent défaits à Preston le 12 novembre, et se rendirent prisonniers, sans presque avoir combattu. Le lendemain 13 novembre une autre bataille fut livrée en Écosse, à Sheriffmuir, entre le comte de Mar à la tête des braves highlanders, qui, eux du moins, avaient l'habitude des armes s'ils ne connaissaient pas la discipline, et le duc d'Argyle, qui avait sous ses ordres des troupes de ligne. La bataille fut soutenue avec l'acharnement qu'on n'avait point montré à Preston; chaque armée était victorieuse à son aile droite, vaincue à son aile gauche, et le comte de Mar quitta le champ de bataille quand un peu plus d'audace et d'obstination auraient rendu sa victoire complète [2].

Pour un moment, l'arrivée de Jacques III, ou du chevalier de Saint-George, comme il se faisait appeler, à Peterhead, le 22 décembre, avait ranimé l'enthousiasme des Écossais; ils accoururent auprès de lui, et quoiqu'il arrivât seul, sans armes, sans argent, sans secours, cette explosion de loyauté ne s'arrêtait point encore. Il n'y avait que l'étude même de son caractère qui pût l'abattre de nouveau. Faible, lent, taciturne, loin d'inspirer des espérances à ses partisans, il semblait incapable de s'associer avec les leurs. Bientôt on ressentit dans sa petite armée un découragement universel. Le 30 janvier 1716, il abandonna Perth pour se retirer vers le nord, du côté de Dundee, tandis que lord Cadogan, l'habile compagnon d'armes de Marlborough, était venu prendre

[1] Lord Mahon, History of Engl., ch. 5, p. 200-260.
[2] *Ibid.*, ch. 5, p. 261.

le commandement de l'armée du duc d'Argyle, renforcée de six mille Hollandais, et malgré la rigueur du climat et de la saison et la profondeur des neiges, il se portait en avant. Le prétendant n'osa point l'attendre ; parvenu jusqu'à Montrose, il déserta de son armée, et s'embarqua secrètement le 4 février : huit jours après, il était arrivé en sûreté à Gravelines. Les malheureux insurgents écossais, de même que les jacobites anglais faits prisonniers à Preston, périrent sur les échafauds [1].

(1716). Pendant la tentative de Jacques III sur l'Écosse, et pendant toute la durée de l'insurrection des jacobites qui, dans ses commencements, parut assez formidable pour menacer le trône de George Ier, on ne saurait dire quelle fut la politique du Régent, ou de quel côté se portaient ses désirs. Il est impossible de le reconnaître dans le récit embrouillé que donne Saint-Simon de ses défiances, de ses négociations et de ses petites malices à l'égard des Espagnols, des Anglais et des Hollandais [2]. Sans doute, il croyait convenable d'attendre les événements, et de ne pas contracter d'alliance étroite avec un pouvoir qui pouvait d'un jour à l'autre être anéanti. D'ailleurs les affaires de l'intérieur réclamaient de sa part bien plus d'attention qu'il n'était disposé à leur en donner.

En prenant les rênes du gouvernement, le régent avait trouvé les finances dans un état si désastreux, que les plus grands retranchements avaient été jugés nécessaires ; les lettres de Mme de Maintenon, durant sa retraite à Saint-Cyr, sont remplies de détails sur la détresse qu'occasionnait à tous ses amis la suppression d'un nombre infini de pensions et de traitements ; les services les plus pressants étaient en souffrance, et plusieurs agents diplomatiques étaient demeurés si longtemps sans recevoir aucune remise, que l'argent leur manquait pour retirer leurs lettres à la poste. Ce désordre était augmenté par la négligence et la prodigalité du régent qui sacrifiait pour ses plaisirs et ceux de sa fille, pour se gagner des partisans parmi ses ennemis, ou pour ne pas renvoyer des favoris avec un visage mécontent, les sommes dont le service public avait le plus pressant besoin. Saint-Simon, qui avait un profond mépris pour tous les nouveaux enrichis, et qui comprenait dans cette classe les financiers avec tous les créanciers de l'État, avait proposé la banqueroute. Le mot fit peur : on repoussa unanimement

[1] Lord Mahon, ch. 6, p. 267-286. — Lemontey, ch. 4, p. 91-98.

[2] Saint-Simon, t. XIII, ch. 27, p. 409.

cette proposition par honneur ; mais on y revint d'une manière détournée, et toute l'occupation du conseil des finances fut de faire trouver au roi le moyen de ne pas payer ses dettes [1].

Trois expédients se présentaient, une falsification des monnaies, une poursuite contre les financiers qu'on accuserait de s'être enrichis aux dépens du trésor; enfin une révision des titres de tous les créanciers de l'État pour en supprimer une partie, et réduire les autres, sous prétexte de profits usuraires. On eut recours à tous les trois ; deux édits du mois de décembre obligèrent, l'un, tous les porteurs de billets sur l'État, à les rapporter pour en faire la vérification ; l'autre, tous les détenteurs d'espèces monnayées à les échanger contre de nouvelles espèces, auxquelles on donnait une valeur plus élevée. Un troisième édit, du mois de mars 1716, porta établissement d'une chambre de justice, pour la poursuite des officiers comptables et des munitionnaires qu'on accusait de péculat [2].

Les louis d'or anciens, qui passaient pour quatorze livres, furent reçus à la Monnaie pour seize, puis après avoir été refrappés au même poids et au même titre, furent rendus pour vingt livres; c'était une banqueroute de vingt pour cent sur toutes les dettes du trésor royal, mais en même temps c'était autoriser tous les débiteurs à faire perdre à leurs créanciers une partie de leurs dettes dans la même proportion. La vérification des billets fut confiée sous le nom d'opération du *visa* aux quatre frères Pâris. C'étaient des intrigants, nés dans un cabaret des Alpes dauphinoises, doués d'une grande sagacité, dont les talents avaient été reconnus par le contrôleur-général Desmarets, qui les avait favorisés comme munitionnaires. Les Pâris, en effet, apportèrent dans ce travail des vues ingénieuses et une rare célérité. Six cents millions furent présentés au visa ; une loi ordonna qu'ils seraient réduits le plus équitablement qu'il se pourrait à 250 millions de billets d'État, portant un intérêt de quatre pour cent. Toutefois, par une infidélité qui demeura longtemps cachée, on ne délivra aux propriétaires des effets visés que 195 millions, et les 55 millions restant furent détournés à

[1] Saint-Simon, t. XIII, p. 310, 432 et suiv. — Noailles, t. III, p. 129. — Lemontey, ch. 3, p. 57. — Duclos, t. I, p. 239.

[2] Anciennes lois françaises, t. XXI, p. 67, 73 et 80. — Saint-Simon, t. XIII, p. 432, et t. XIV, p. 30. — Noailles, t. III, p. 131. L'ordonnance du visa se trouve aux Mémoires de la Régence, 3 vol. in-12, 1742; compilation sans mérite, mais où sont recueillies les publications officielles. *Voyez*, pour le visa, t. I, p. 61; pour la chambre de justice, t. I, p. 88.

d'autres usages. Il semble qu'une aussi prodigieuse spoliation devait causer des clameurs universelles. Mais les créanciers de l'État ne jouissaient point de la faveur publique; la noblesse les méprisait, et les contribuables voyaient en eux des sangsues avides de leur sang. Ceux qui avaient perdu les deux tiers de leurs créances osèrent à peine se plaindre, de peur qu'on ne leur enlevât encore le tiers restant [1].

Les traitants, qui furent traduits devant la chambre ardente instituée pour les juger, devaient attendre encore moins de sympathie de la part du public, moins d'équité de la part de leurs juges. Le régent annonça qu'il évaluait à 160 millions ce qu'il nommait le montant de leurs voleries, qu'il voulait recouvrer de leurs mains ; il parlait d'envoyer à l'échafaud ceux qui seraient convaincus d'avoir commis le plus de malversations. Les financiers savaient bien qu'ils n'avaient rien à espérer de juges nommés avec la mission expresse de les condamner et de confisquer leurs biens : ils se résignaient déjà à payer les contributions énormes qu'on exigeait d'eux, lorsqu'ils s'aperçurent que le régent était disposé à écouter les sollicitations que lui adresseraient en leur faveur, ou des roués, ou des maîtresses ; aussitôt ils commencèrent à acheter la protection des uns ou des autres. Le duc d'Orléans trouvait plaisant d'enrichir ses favoris aux dépens des traitants, sans bourse délier ; tout passa entre leurs mains, à la réserve de quinze millions tout au plus, qui entrèrent au trésor par ces taxes arbitraires [2].

Les mois s'écoulaient cependant, et l'on voyait se renouveler ce phénomène toujours surprenant de la prospérité publique qui renaît au milieu de tant de désastres particuliers. Les gens ruinés avaient peur : ils se taisaient, ils se cachaient, ils quittaient Paris pour s'enterrer dans quelque province; les manufactures se ranimaient pour subvenir aux besoins du luxe, le commerce reprenait une activité nouvelle ; l'armée et la marine avaient été réduites sur le pied de paix ; la cour elle-même, malgré la prodigalité du régent et de sa fille, était moins coûteuse que celle de Louis XIV, en sorte que les finances publiques commençaient lentement à se remettre. A cette époque, un Écossais nommé Law, qui était arrivé en France sur la fin du règne de Louis XIV , et qui s'était lié avec Desmarets, commençait à faire percer ses idées sur la puissance du crédit [3]. Les notions sur les capitaux, et sur le rôle

[1] Lemontey, ch. 3, p. 62.

[2] Saint-Simon , t. XIV, p. 30 et 375. — Lemontey , ch. 3, p. 64. — Lacretelle, t. I, p. 145.

[3] Saint-Simon, t XIV, p. 118.

qu'ils jouent dans l'industrie, non-seulement étaient alors fort confuses, mais elles le sont encore aujourd'hui. La circulation des billets d'État avait accoutumé à croire qu'un papier sans valeur intrinsèque peut remplacer presque absolument le numéraire. De nouveau, on voyait beaucoup de familles opulentes n'avoir pour tout patrimoine que des rentes constituées sur l'hôtel de ville. On en concluait que l'hôtel de ville, en créant des rentes, produisait une richesse immatérielle, un capital qui s'ajoutait aux autres capitaux de la nation, et qui pouvait comme eux animer l'industrie. On commençait donc à parler du pouvoir créateur du crédit. Il paraît que ce fut là l'erreur de Law. Il crut qu'il dépendait de la seule opinion publique, dirigée et secondée par le gouvernement, de créer par la seule confiance de nouvelles richesses, avec un pouvoir sans limites. Il proposait en conséquence que le gouvernement et la nation fissent usage de leur crédit pour soulager les finances publiques, et pour donner de l'activité au commerce et à toutes les industries utiles. Il ne savait pas, mais il semble qu'aujourd'hui même la plupart des hommes ne savent pas non plus, que le crédit ne crée rien, qu'il déplace seulement des richesses préexistantes; qu'il met en jeu les valeurs qu'il emprunte. Ainsi la nation, qui se donne un papier-monnaie, emprunte seulement la valeur d'une certaine portion du numéraire déjà circulant, qu'elle remplace par des promesses de le restituer en nature à la première réquisition. Ainsi encore la nation, qui constitue des rentes perpétuelles, s'engage seulement à les payer avec une partie du revenu des contribuables. Le crédit paraît, il est vrai, créer un capital immatériel, correspondant à cette rente au taux courant de l'intérêt; mais il ne fait ainsi autre chose que grever tous les biens et l'industrie future des contribuables d'un capital égal à celui qui représente cette rente, et qu'en général l'État a emprunté. Aussi le crédit donne des facilités pour les opérations de finances, mais il n'enrichit point une nation; car la quantité positive de richesses qu'il met à sa disposition est toujours compensée par la quantité négative qu'il met à sa charge.

Il en résulte que le crédit peut être utile, mais qu'il y a des limites certaines qu'il faut se garder de dépasser. Law ne connaissait point ces limites : il croyait avoir donné naissance au crédit s'il éblouissait l'imagination, s'il donnait au peuple de la confiance dans cette création magique de richesses dont il croyait disposer; et quand il offrait à un gouvernement prodigue, désordonné, indifférent sur l'avenir et se

jouant de ses promesses, le moyen de le faire nager dans l'abondance, il était sûr d'être écouté. Law eut cependant la sagesse de vouloir marcher par degrés : la banque qu'il avait proposée fut établie au mois de mai 1716, avec un capital nominal de six millions; et aussi longtemps qu'elle se borna à subsituer ses billets à une portion si limitée du numéraire de la capitale, et à les payer à présentation, elle prospéra, et rendit de vrais services à l'État [1].

La diminution de la gêne dans les finances publiques pouvait permettre à la France de mieux maintenir sa dignité dans les affaires étrangères. En même temps, la destruction du parti du prétendant avait renouvelé le désir du régent de s'unir à l'Angleterre, lorsque du moins, dans l'intervalle entre ses plaisirs, il donnait quelque attention aux affaires publiques. Il ne complotait point contre la vie du jeune roi ; Saint-Simon proteste même solennellement qu'il ne désirait point sa mort ; mais sans projets, sans action, il se complaisait toutefois à rêver au temps où il serait appelé au trône : il savait qu'alors Philippe V lui disputerait ses droits, et il regardait en conséquence le roi d'Espagne avec jalousie, comme le plus dangereux de ses ennemis. Ce fut dans cette disposition d'esprit qu'il prêta de nouveau l'oreille à Dubois, malgré les promesses qu'il avait faites à sa mère, et qu'il lui donna une mission secrète à laquelle il attachait la plus haute importance, celle de renouer d'une manière plus intime les relations qu'il avait commencé à former avec l'Angleterre. Déjà il venait de donner à Dubois une place de conseiller d'État, au grand scandale de la noblesse, à cause de son origine, plutôt que de ses mœurs [2].

« Dubois, dit Lemontey, né d'un père apothicaire, dans une petite
» ville du Limousin (Brives la Gaillarde), ne se montroit que sous un
» extérieur grêle, une chevelure blonde, et la figure fine et effrontée
» d'un renard. Il étoit arrivé à soixante ans, avec une santé ruinée,
» une fortune médiocre, et une réputation telle que l'envie n'auroit pu
» y rien ajouter. Le duc d'Orléans, qui l'avoit toujours vu à ses côtés,
» dans ses études, dans ses débauches, et jusque sur les champs de
» bataille, aimoit dans ce rare précepteur un esprit disposé aux
» sciences, et plein de saillies originales, une vaste littérature, et peut-

[1] Lettres-patentes du 20 mai 1716. Anciennes lois françaises, t. XXI, p. 106. — Saint-Simon, t. XIV, p. 122. — Lemontey, ch. 3, p. 70. — Lacretelle, t. I, p. 285. — Noailles. t. III, p. 139.

[2] Saint-Simon, t. XIV, p. 7.

» être aussi, disoit-on, de honteuses complaisances. Quoi qu'il en soit, » Dubois, inférieur aux grands par son origine, et leur égal par ses » mœurs, déploya une constance de vues et une force de jugement » qu'aucun d'eux ne possédoit. Par une marche opposée aux fortunes » ordinaires, les vices le soutinrent dans les rangs moyens, et les » talents le portèrent aux plus élevés [1]. » Dubois qui avait accompagné le maréchal Tallard à Londres, dans son ambassade, y avait formé des relations assez intimes avec Stanhope, alors secrétaire d'État : averti que ce ministre devait accompagner le roi George dans son voyage sur le continent, il vint l'attendre à La Haye, prétextant comme but de son voyage quelques achats de livres et de tableaux [2].

La cour d'Espagne, contre laquelle le régent voulait se précautionner par une alliance avec les puissances maritimes, était, il est vrai, aussi hostile pour lui qu'elle pouvait l'être. Philippe V, qui avait été élevé dans la crainte et dans la nullité, était paresseux, indécis, taciturne, insensible aux services, perdu d'ennuis, de vapeurs et de bigoterie. Son courage à la guerre et ses goûts en galanterie ne passèrent pas les bornes de l'instinct ; complétement subjugué par ses deux femmes, il avait cédé par force à la supériorité de la première, qui le sauva en le méprisant, et il restait attaché au joug de la seconde par le moins noble des liens [3]; incapable d'attention ou d'étude, il ne s'instruisait ni par la lecture ni par la conversation; il ne voyait presque personne, il se livrait avec une sorte de fureur à la chasse, il y passait presque toutes ses journées pendant neuf mois de l'année. Il s'abandonnait à l'amour conjugal avec un entraînement plus immodéré encore. Dans l'épuisement qui suivait ses excès, il tombait dans une mélancolie qui n'était pas bien éloignée de la folie. Saint-Simon, qui le vit cinq ans plus tard, en 1721, ne retrouvait en lui nul vestige du duc d'Anjou qu'il avait connu. « Il m'en » fallut chercher les souvenirs, dit-il, dans son visage fort allongé, » changé, et qui disoit encore beaucoup moins que lorsqu'il étoit parti » de France ; il étoit fort courbé, rapetissé, le menton en avant, fort » éloigné de sa poitrine ; les pieds tout droits, qui se touchoient, et » qui se coupoient en marchant, quoiqu'il marchât vite, et les genoux » à plus d'un pied l'un de l'autre. » (Lorsque Saint-Simon en faisait ce portrait, ce roi n'avait que trente-neuf ans.) « Ce qu'il me fit l'hon-

[1] Lemontey. c. 4, p. 100. — Lord Mahon. c 7. p. 328.
[2] Flassan, de la Diplomatie française, t. IV, p. 418.—Lord Mahon, c. 7, p. 331.
[3] Lemontey, c. 5, p. 121.

» neur de me dire étoit bien dit, mais si l'un après l'autre, les paroles
» si traînées, l'air si niais que j'en fus confondu. Un justaucorps sans
» aucune sorte de dorure, d'une manière de bure brune, à cause de la
» chasse où il devoit aller, ne relevoit pas sa mine ni son maintien[1]. »
Au moment où il avait appris la mort de son aïeul, il avait été sur le point de partir pour Paris, afin de réclamer la régence, comme petit-fils de France, et de s'assurer la succession de l'enfant roi, au moment où il viendrait à mourir, car personne ne croyait qu'il dût vivre. Ce fut à grand'peine que ses ministres l'arrêtèrent par la crainte de soulever l'Europe en révélant trop tôt ses prétentions. Pour lui, il ne mesurait jamais ses projets avec ses moyens ; il croyait montrer de la grandeur d'âme en ne redoutant jamais la guerre ; c'était à ses yeux la seule route ouverte aux rois pour arriver à la gloire, et il ne songeait pas même qu'il pût avoir envers les peuples aucun devoir de leur en épargner les calamités[2].

Élisabeth Farnèse, sa seconde femme, était née le 25 octobre 1692, en sorte qu'elle n'avait alors que vingt-quatre ans ; elle avait beaucoup plus de connaissances, de talent et d'esprit qu'on ne lui en avait supposé au moment de son mariage. Son visage était marqué, couturé, défiguré à l'excès par la petite vérole ; d'ailleurs elle était faite au tour, la taille dégagée, bien prise, un peu plus élevée que la médiocre ; avec un léger accent italien, elle parlait très-bien français, en bons termes, choisis, et sans hésiter ; la voix et la prononciation fort agréables ; elle joignait un air de bonté, même de politesse, avec justesse et mesure, souvent d'une aimable familiarité, à un air de grandeur et à une majesté qui ne la quittaient point[3] : fière et impérieuse par caractère, elle savait se maîtriser, et en fait de réserve et de dissimulation on pouvait la citer pour modèle. Elle mettait en œuvre toutes ces qualités pour gouverner en despote le plus débonnaire des époux. Sa première règle de conduite avait été de ne pas le quitter d'un instant, ni jour ni nuit ; au travail, aux audiences, aux amusements, aux dévotions, elle ne le perdait pas de vue ; il lui avait fallu s'accoutumer à la chasse, bientôt elle avait paru aussi passionnée que lui pour cet exercice ; elle flattait son amour-propre, en vantant les agréments de sa personne ; elle ne le contredisait jamais, elle évitait de paraître le conduire, elle s'intéressait

[1] Saint-Simon, t. XIX. p. 42.
[2] W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. II, c. 23, p. 234.
[3] Saint-Simon, t. XIX, p. 43.

à sa gloire, mais en même temps elle ne perdait jamais de vue son ambition personnelle. Depuis qu'elle avait eu un fils, don Carlos, né le 20 janvier 1716, elle voulait lui assurer un trône, et elle se flattait de le placer sur celui de France si Louis XV venait à mourir, tandis que celui d'Espagne demeurerait aux enfants de la première femme. En même temps, elle voulait faire valoir ses prétentions sur deux souverainetés d'Italie, dont les dynasties étaient près de s'éteindre, celle des Farnèse à Parme, dont elle était issue, et celle des Médicis en Toscane, d'où était sortie son arrière-grand'mère. Son droit sur l'une et sur l'autre était tout à fait illusoire, car tous les duchés d'Italie étaient des fiefs masculins qui ne pouvaient passer aux femmes. Cependant elle les convoitait, soit comme une retraite pour elle-même, si elle venait à survivre à son mari, soit comme un établissement pour ses enfants nés ou à naître. Cette ambition, qu'elle poursuivit avec une constance inébranlable, fut pendant trente ans la cause principale des convulsions qu'éprouva l'Europe. Elle s'unissait à une haine innée contre la maison d'Autriche, qui n'avait cessé d'opprimer tous les ducs italiens, et qui travaillait à réduire la Péninsule à une entière dépendance; elle nourrissait dans son mari cette même haine qui avait empêché Charles VI et Philippe V de se réconcilier par les traités d'Utrecht. Ils ne pouvaient plus s'atteindre, mais ils étaient toujours ennemis. La cour de Vienne ne donnait à Philippe V que le titre de duc d'Anjou, celle de Madrid ne désignait Charles VI que comme l'archiduc [1].

Élisabeth Farnèse, séparée, dès son arrivée en Espagne, de tous les Italiens qui l'avaient accompagnée jusqu'à la frontière, s'était empressée d'accorder son affection et sa confiance à son compatriote, l'abbé Jules Alberoni, résident du duc de Parme à Madrid, qu'elle regardait comme ayant fait son mariage, et qui d'ailleurs donnait des preuves de sa haute habileté par le chemin qu'il avait déjà fait. Cet homme, fils d'un jardinier, était né près de Plaisance le 21 mai 1664. Ce n'était qu'à l'âge de douze ans qu'il avait pris le petit collet, et qu'il avait appris à lire; entré ensuite à l'école des jésuites, il y avait déployé beaucoup d'ardeur à s'instruire et de capacité. Ses connaissances étaient étendues: à un esprit vif, ardent, entreprenant, il joignait beaucoup de souplesse, des manières insinuantes, et un talent remarquable pour tirer parti de ses connaissances. Protégé par le vice-légat de Ravenne, il accompagna

[1] W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. II, c. 3, p. 241-245.

son fils à Rome, et c'est là qu'il apprit le français. La connaissance de cette langue contribua bientôt à son avancement, parce que pendant la guerre de la succession il servit d'interprète au gouvernement de Parme, et entra ainsi en rapports avec le maréchal de Vendôme qui commandait les Français dans ce duché. Il gagna ses bonnes grâces par des traits plaisants et des saillies heureuses qui ne tarissaient pas, mais qu'il entremêlait des plus basses flagorneries et des propos les plus licencieux. Sa personne n'était pas moins burlesque que sa conversation. Une stature courte et ronde, une tête énorme et un visage d'une largeur démesurée, lui donnaient au premier aspect quelque chose de grotesque ; mais, dès que cette masse grossière venait à s'animer, on n'était plus frappé que de la noblesse de son regard, de l'éclat de son élocution, et du son enchanteur de sa voix. Le même contraste se retrouvait entre ses inclinations naturelles et le rôle étrange auquel l'ambition l'avait conduit. Né pour les voluptés et l'indolence, il s'était accoutumé à travailler dix-huit heures par jour, à en dormir trois, et à ne faire qu'un seul repas d'une frugalité de cénobite. Alberoni avait suivi Vendôme en France, il avait été présenté par lui à Louis XIV, et lorsque ce général mourut entre ses bras à Vinaros, Alberoni revint de nouveau à Versailles, pour rendre compte au roi de l'état de l'armée et des plans de son général. Ce fut aussi Louis XIV qui le renvoya à Madrid, où il se lia avec la princesse des Ursins, et contribua à décider son choix en faveur d'Élisabeth Farnèse [1].

Alberoni était trop adroit, trop prévoyant, pour chercher à s'élever plus rapidement encore ; assuré de son crédit sur la reine, il gouverna par elle les Espagnes sans rechercher d'autre caractère public que celui de résident du duc de Parme. D'ailleurs avant d'entrer dans le ministère, il voulait parvenir au sacré collége, pour couvrir l'obscurité de sa naissance, comme aussi pour amortir sa chute s'il venait à être disgrâcié, car il pouvait déjà observer combien était violente la jalousie des Espagnols contre un ministère italien. Le cardinal del Giudice, Napolitain, que la princesse des Ursins avait poursuivi de sa haine, était alors premier ministre, et son neveu le prince de Cellamare était ambassadeur d'Espagne à Paris. Giudice croyait le salut de l'Espagne attaché à une étroite alliance avec la France. Il est vrai qu'il comptait retrouver

[1] Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. II, c. 23, p. 246. — Lemontey, c. 5, p. 127. — Saint-Simon, t. V, p. 40 ; t. VI, p. 327, t. XI, p. 146. — Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XXXVII, p. 42.

en France les traditions de Louis XIV ; il cherchait des amis parmi les restes de la vieille cour, et il ne songeait pas que la France du régent était l'alliée des ennemis de Louis XIV [1].

Alberoni était disposé à entrer bien davantage dans les ressentiments de Philippe V, et à servir l'ambition d'Isabelle ; mais quoiqu'il partageât l'illusion que se faisaient les Italiens sur les ressources de l'Espagne, qu'il crût qu'une bonne administration pouvait lui rendre ces trésors, ces armées dont Charles-Quint s'était servi pour subjuguer l'Europe, il rconnaissait du moins qu'il lui fallait du temps pour s'y préparer. « Si Votre Majesté consent, disoit-il au roi, à maintenir son » royaume en paix pendant cinq ans, je prends sur moi d'en faire la » monarchie la plus puissante de l'Europe [2]. » La tâche était plus difficile encore qu'il ne le croyait. Philippe V n'aimait pas les Espagnols, et n'en avait admis aucun à sa confidence, et pour cette raison même il trouvait de leur part une résistance invincible à toutes les réformes qu'il aurait désiré introduire, pour se donner une flotte, une armée, des finances, une administration rapprochée de la française. Aucun progrès ne pouvait s'effectuer en Espagne qu'en déracinant des abus, et chaque abus était défendu par l'intérêt personnel de quelque grand, de quelque corporation ou de quelque ville.

Alberoni n'avait pas encore commencé à lutter avec ces difficultés, et quoiqu'il ne s'en rendit pas bien compte, il mettait plutôt son espoir dans les négociations. Il connaissait bien l'Europe, il se formait un jugement assez juste des intérêts de chaque puissance; mais il ne tenait pas assez compte de leurs passions, de leurs préjugés, et il croyait qu'elles se décideraient toujours par un calcul raisonné de leurs avantages. Obligé de se mettre en garde également contre la France et contre l'Autriche, il croyait que son seul recours devait être dans les puissances maritimes, et il se figurait qu'en ouvrant l'Amérique espagnole aux Anglais et aux Hollandais, il pouvait se tenir pour assuré de leur alliance. L'Empereur s'était plaint d'avoir été abandonné, pendant les négociations d'Utrecht, par les puissances maritimes ; il en était résulté une grande froideur entre elles et lui, et malgré la rentrée des whigs dans le gouvernement anglais, cette froideur n'était point entièrement dissipée. D'ailleurs l'Empereur était alors engagé dans une guerre avec les Turcs qui semblait mettre en danger sa monarchie.

[1] Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 24, p. 262.

[2] Apologie d'Alberoni ap. Coxe, c. 25, p. 255.

L'envoyé anglais Dodington, qui fut depuis lord Melcombe, et le ministre hollandais, baron de Riperda, accueillirent avec empressement les ouvertures que leur fit Alberoni. Dès le 14 décembre 1715, celui-ci leur avait offert un traité de commerce qui rendait aux Anglais tous les avantages dont ils avaient joui pendant le règne de Charles II [1]. Ce projet fut signé entre eux et approuvé par le roi ; les promesses d'assistance que Philippe V avait données au prétendant furent retirées, et Philippe V déclara au cardinal del Giudice qu'il regardait le roi d'Angleterre comme son frère, et qu'il ne voulait plus entendre parler de rien qui pût lui être contraire [2].

Ainsi, au moment même où le régent faisait des avances à George I[er] pour se lier plus intimement avec lui, le roi d'Espagne cherchait de son côté à contracter avec l'Angleterre l'alliance la plus étroite ; il lui offrait des avantages commerciaux dont les Anglais n'avaient jamais osé se flatter ; en même temps il lui faisait insinuer qu'il était prêt à unir tous ses intérêts à ceux de la maison de Hanovre, à entrer dans la garantie de la succession protestante, et dans celle du traité de barrière avec les Hollandais : en retour il demandait, il est vrai, que l'Angleterre soutînt par quelques vaisseaux de guerre la garantie qu'elle avait donnée à la neutralité de l'Italie, neutralité que l'Empereur venait de violer par une attaque contre la république de Gênes à Novi [3], et qu'elle favorisât plus tard les prétentions de la reine de Naples aux duchés italiens auxquels elle disait avoir des droits. « Par cette marche, écrivoit » Dodington, nous pouvons brouiller la France et l'Espagne, plus » qu'une guerre de quinze ans n'auroit pu faire, et substituer une » alliance durable entre l'Espagne et l'Angleterre, au moment où les » revenus de Philippe V excèdent d'un tiers ceux de ses prédécesseurs; » et les dépenses ne vont pas jusqu'à la moitié : aussi avec un peu » d'ordre il deviendra un allié utile [4]. »

Mais le roi auquel les deux plus puissantes monarchies de l'Occident faisaient la cour, et dont elles sollicitaient l'amitié, était beaucoup moins occupé des intérêts du trône sur lequel il venait de monter que

[1] Papiers de Melcombe possédés par H. P. Wyndham.—Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. II, c. 24, p. 262.

[2] Dépêche de Dodington, du 27 avril 1716, dans Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 24, p. 266.

[3] San Felipe, t. II, p. 141 et 147.

[4] Coxe, l'Espagne, etc., c. 24, p. 271.

de ceux de sa petite principauté d'Allemagne. George I[er] qui ne savait point l'anglais, qui ne comprenait rien à la constitution du pays où il régnait, qui par ses mœurs grossières ne pouvait plaire au peuple qui l'avait appelé, était encore troublé de la rébellion qui avait été sur le point de lui enlever la couronne, et du manque de zèle, du manque de confiance, et surtout d'obéissance de ceux mêmes parmi les Anglais qui se déclaraient de son parti. Il était persuadé qu'il serait bientôt renvoyé dans son duché de Hanovre, où il cherchait seulement à s'affermir et à s'étendre. Pendant que le roi de Suède, Charles XII, était demeuré à Bender, avec une obstination insensée, de 1709 à 1714, George I[er] s'était emparé des duchés de Brême et de Verden qui appartenaient à ce roi, et depuis qu'il était revenu dans ses États, le roi d'Angleterre avait tout à craindre de sa colère : d'autre part, George s'était brouillé avec le czar de Russie, Pierre I[er]. Menacé en même temps par les deux rivaux qui avaient si longtemps ensanglanté le Nord, il tenait beaucoup plus à former des alliances qui pussent le protéger dans la Baltique, qu'à se tourner vers la Méditerranée, et il refusa le traité de commerce que Dodington était si fier d'avoir obtenu [1].

Dubois, qui avait pris un autre nom, vint loger à La Haye dans la la maison même de Stanhope, avec lequel il eut plusieurs conférences; il persuada bientôt lord Townshend et Stanhope de l'avantage d'une union intime entre la France et l'Angleterre ; le roi George montra plus d'ardeur encore pour ce traité. Dubois revint à Paris prendre des instructions plus précises ; il était de retour à La Haye le 19 août, et c'est alors qu'il entama sérieusement les négociations qui devaient produire la triple alliance ; car dès le commencement, les deux négociateurs étaient convenus de faire entrer la Hollande en tiers dans leurs arrangements. Le but principal du duc d'Orléans, pour conclure, était de faire confirmer les renonciations du roi d'Espagne, pour s'assurer que dans le cas de la mort de Louis XV, Philippe V serait écarté du trône de France ; mais le régent répugnait à exprimer formellement cette condition dans le traité, et à paraître si occupé de l'héritage de son souverain ; il demandait donc au gouvernement anglais de garantir formellement le traité d'Utrecht. Les ministres whigs qui avaient protesté avec tant de véhémence contre ce traité, se refusaient à donner cette garantie. Enfin Dubois proposa de garantir seulement quatre

[1] Lord Mahon, c. 7, p. 320. — Voltaire, Histoire de Charles XII, l. VII, p. 359. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 24, p. 272.

articles de ce traité, dont deux se rapportaient à la succession d'Angleterre, et deux autres à celle de France [1]. Le point important étant ainsi réglé en sauvant tout ce qui pouvait déplaire dans les termes, le reste ne fut pas difficile à conclure ; Dubois ne se refusait à aucune concession.

Jusqu'alors les Français avaient maintenu leur droit de creuser le canal de Mardyck pour remplacer le port de Dunkerque, mais le régent consentit à abaisser la digue, et à laisser écouler les eaux de telle sorte que ni vaisseaux de guerre, ni corsaires, ni aucun navire tirant plus de dix pieds d'eau ne pût entrer dans ce port. Le prétendant, alors à Avignon, dut être renvoyé au delà des Alpes, et la France s'engagea à ne donner ni aide ni asile à aucun des rebelles d'Angleterre : la Hollande fut affranchie de l'impôt de quatre sous pour livre prélevé jusqu'alors à l'importation de ses marchandises ; le titre de Hautes-Puissances que la diplomatie française avait jusqu'alors refusé aux états généraux leur fut accordé : Dubois essaya en retour d'engager le monarque anglais à renoncer au titre de roi de France ; non-seulement il n'y réussit pas, mais les Anglais ne voulurent pas consentir à le donner à Louis XV, qui ne reçut d'autre titre que celui de roi très-chrétien. Au prix de ces humiliations, les préliminaires du traité de la triple alliance furent signés à Hanovre le 6 octobre, le traité lui-même le 28 novembre, et les Hollandais y donnèrent leur adhésion seulement le 4 janvier 1717, en raison des lenteurs de leurs formes fédératives [2].

Alberoni fut piqué et humilié du peu de cas que l'Angleterre faisait de ses avances. Il ne soupçonnait point encore l'intention de George I[er] de contracter une alliance intime avec la France ; mais il avait appris avec douleur que le 25 mai 1716, un nouveau traité d'alliance avait été conclu entre le roi d'Angleterre et l'Empereur, et que les parties contractantes y avaient inséré la clause bien insolite de se garantir non-seulement leurs territoires respectifs, mais encore les acquisitions que l'un ou l'autre pourrait faire d'un commun accord. Alberoni fit sentir au ministre anglais qu'aucune acquisition ne pouvait être faite

[1] Les articles 4, 5 et 6 du traité de la France avec l'Angleterre, et l'article 31 du traité avec la Hollande.

[2] Lord Mahon, c. 7, p. 331, 335, 344, 348. — Flassan, Diplomatie franç., t. IV, p. 431. — Lemontey, c. 4, p. 104-108. — Lamberty, t. IX, p. 560, et t. X, p. 1. — Saint-Simon, t. XIV, p. 295.

par l'Autriche sans que ce fût au préjudice de l'Espagne. « Jamais, dit-il, je n'ai vu le roi si vivement affecté, jamais il ne m'a traité si mal; il me regarde comme la cause de cet affront inattendu, inouï, parce que je lui ai conseillé de rompre avec le régent et de se lier avec l'Angleterre. — Désormais, dit-il, je ne puis compter sur un seul ami. » Cependant le cardinal del Giudice avait été éloigné le 17 juillet 1716 de toute fonction ministérielle, et peu après il était parti pour Rome, abandonnant aussi ses fonctions de grand inquisiteur. Alberoni ne voulant point encore paraître à la tête du gouvernement, ce fut le marquis Grimaldo qui fut chargé de son portefeuille [1].

Alberoni dirigeait cependant la monarchie espagnole, comme s'il eût été premier ministre. Pour diminuer les dépenses, et ne croyant pas avoir à craindre d'attaque sur les frontières de terre, il avait fait réduire l'armée à cinquante mille hommes; mais il travaillait avec ardeur à donner à l'Espagne une puissante marine, et il se flattait d'avoir, avant trois ans, une flotte de quarante vaisseaux de ligne. Il voulait préparer d'avance les Italiens à la voir paraître dans la Méditerranée. A cette époque la république de Venise était accablée par les musulmans qui faisaient le siége de Corfou avec une armée formidable, et le pape tremblait pour l'existence des États de l'Église qui étaient sans défense. Alberoni promit à Clément XI qu'il enverrait huit mille Espagnols dans le golfe Adriatique, pour la défense de la chrétienté contre les Turcs; il les fit partir en effet, mais il en profita pour le presser de lui accorder le chapeau qu'il désirait si ardemment; en même temps, il s'attachait à faire regretter aux Anglais le traité si avantageux qu'il leur avait offert, en faisant éprouver à leur commerce toute sorte de vexations. Sur ces entrefaites le marquis de Louville fut envoyé par le régent à Madrid, chargé, à ce qu'assure Saint-Simon, d'offrir au nom de l'Angleterre la restitution de Gibraltar à l'Espagne, sous condition que les entraves mises à son commerce fussent écartées. Louville avait été admis autrefois à l'intimité de Philippe V, et le régent s'était flatté qu'en revenant auprès de lui il retrouverait son ancienne influence. Mais Alberoni ne pouvait voir sans jalousie un ancien favori, envoyé tout exprès en Espagne pour le supplanter. La manière dont le régent prétendait protéger auprès de lui les intérêts de l'Angleterre lui inspirait plus de défiance encore; enfin les négo-

[1] Lord Mahon, p. 323. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 25, p. 275-293

ciations de la triple alliance parvinrent aussi à sa connaissance, et il s'y joignit une circonstance plus offensante encore, savoir, que par un article secret, la France s'était engagée de s'unir à l'Angleterre, pour contraindre la cour de Turin à céder à l'Empereur la Sicile en échange de la Sardaigne. George Ier, toujours plein de respect pour le chef de l'Empire, ne savait rien refuser à ses désirs; et le régent, voulant à tout prix contenter le roi anglais, avait consenti à ce nouveau sacrifice. Il était cependant bien contraire aux intérêts de la France d'affermir la domination de la maison d'Autriche sur l'Italie, en réunissant pour elle les Deux-Siciles : c'était une infraction manifeste au traité d'Utrecht ; mais c'était surtout une offense pour la cour d'Espagne, soit parce que tous les projets de la reine tendaient à rendre à l'Italie son indépendance, en y ménageant des principautés à ses enfants, soit parce que la Sicile devait, selon les traités, retourner à la couronne d'Espagne, dans le cas où la descendance de Victor-Amédée viendrait à s'éteindre. Alberoni, pour déjouer ces intrigues autant qu'il dépendait de lui, se hâta de faire repartir assez brusquement Louville, sans lui permettre de voir le roi d'Espagne [1]. Les négociations se croisaient en tout sens ; le régent, d'accord avec le roi d'Angleterre, pressait le roi d'Espagne d'accorder au commerce anglais les avantages que le traité de l'année précédente lui avait fait espérer ; les deux cours se montraient disposées à garantir à la reine d'Espagne la réversion des deux duchés italiens auxquels elle prétendait, mais c'était sous la condition qu'elle consentirait à l'échange de la Sicile contre la Sardaigne, et qu'elle riverait ainsi les fers de l'Italie. Sans refuser absolument, Alberoni demandait à George l'autorisation de lever trois mille hommes de troupes irlandaises, pour maintenir l'autorité royale dans Madrid. « Le » mécontentement est à son comble parmi le peuple, écrivoit Dodington » au ministère anglais, ils ont besoin de troupes étrangères pour le » contenir ; ils ont tellement abreuvé de dégoûts les gardes wallonnes, » qu'ils ne peuvent plus compter sur elles. » Peut-être cette levée d'étrangers se liait-elle déjà à un projet de recourir aux armes. Cependant Alberoni s'efforçait de persuader à Philippe qu'il devait différer une rupture ouverte, jusqu'à ce qu'il eût une escadre et une armée pour

[1] Saint-Simon, t. XIV, p. 222. — Lemontey, c. 5, p. 125. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 25, p. 299-313. — Duclos, t. I, p. 244. — Noailles, t. III, p. 176.

appuyer ses prétentions. Un outrage inattendu de l'Empereur précipita ses résolutions [1].

Don Joseph Molinès, ambassadeur d'Espagne à Rome, avait été nommé grand-inquisiteur, à la place du cardinal del Giudice : comme il était infirme et d'un âge très-avancé, il n'avait pas voulu faire le trajet par mer ; il traversait donc l'Italie muni d'un sauf-conduit du pape, et rassuré par la promesse verbale que lui avait donnée le ministre impérial à Rome que ce sauf-conduit serait respecté. Dans la campagne précédente, huit mille Espagnols étaient arrivés devant Corfou pour seconder les Vénitiens dans leur résistance contre les Turcs. Ils avaient fait ainsi une puissante diversion en faveur des Autrichiens, et contribué, quoique indirectement, à la grande victoire que le prince Eugène remporta sur les Turcs à Peter-Waradin, le 5 août 1716. Cette victoire, suivie de la prise de Temeswar, devait amener en 1717 la prise de Belgrade, et en 1718 la paix de Passarowitz [2].

L'Espagne croyait donc avoir droit à des égards de la part de l'Autriche, indépendamment des traités qui garantissaient la neutralité de l'Italie. Cependant vers la fin de mai, Molinès fut arrêté sur les confins du Milanais ; ses papiers furent saisis et envoyés à Vienne, et sa personne enfermée dans la citadelle de Milan, où il mourut deux ans après. L'historien marquis de San Felipe, alors résident d'Espagne à Gênes, écrivit à sa cour avec une vive indignation pour qu'elle demandât réparation de cette offense. Philippe était alors dans un de ces moments de noire mélancolie où il se mêlait fort peu des affaires ; mais il lui restait toujours, ce qu'il nommait le soin de sa gloire, une irritabilité extrême sur ce qui touchait au point d'honneur, et un empressement à chercher vengeance et à vouloir la guerre vers laquelle il se précipitait sans calculer quelles en seraient les suites. Il montra clairement son intention au duc de Popoli, le premier des ministres à opiner sur cet outrage de l'Autriche ; et Popoli, qui n'avait d'autre conscience que celle d'un courtisan, vota immédiatement pour la guerre. Alberoni repoussa de toutes ses forces cette imprudence ; il donna même un mémoire au roi pour prouver combien, dans les circonstances actuelles, elle était téméraire et impolitique. Néanmoins les nobles Castillans, avec le même orgueil qu'ils avaient montré sous Charles II dans une circonstance

[1] Lettre du 7 juin au secrétaire d'État Methuen. Coxe. l'Espagne sous les Bourbons, c. 26, p. 325.

[2] Coxe. Histoire de la maison d'Autriche, t. IV, c. 83, p. 318.

semblable, opinèrent tous au conseil d'État pour la guerre, ce qui ne les empêcha point, quand les revers commencèrent, d'affirmer qu'Alberoni avait été seul à la vouloir [1].

Quelque opposé qu'Alberoni fût à la guerre, dès qu'il la vit décidée, il se prépara à la faire avec vigueur : tous les autres avantages étant contre lui, il voulut du moins se réserver le seul qui fût à sa portée, c'était celui de la surprise et du secret ; il avait même, pour cacher avec le plus grand soin ses vues hostiles, un motif qui lui était personnel ; il sollicitait alors auprès du pape Clément XI le chapeau de cardinal, et ce pape, qui avait été excessivement effrayé l'année précédente de l'attaque des Turcs, sans aimer l'Empereur, aurait regardé comme une trahison envers la chrétienté et l'Italie toute diversion qui aurait pu embarrasser l'armée impériale. Alberoni eut l'art de persuader au pape que l'armement qu'on lui voyait faire à Barcelone était destiné à seconder les Vénitiens contre les Turcs ; et pour cette expédition, il avait obtenu du saint-siége la levée d'un subside de quinze cent mille piastres sur le clergé des Indes, et de cinq cent mille sur celui de la Péninsule. Mais le moment de jeter le masque était venu : il fit suspendre la marche du nouveau nonce Aldrovandi, comme il était déjà arrivé à Perpignan, et il fit déclarer au pape que sa flotte ne partirait pas, si cette promotion si longtemps attendue n'était pas résolue. Clément XI n'hésita plus en effet, et, le 10 juillet 1717, il fit partir de Rome un messager pour lui porter la nouvelle de sa nomination [2].

Le chapeau si impatiemment attendu était à peine arrivé, que don Joseph Patino, l'ami et le confident d'Alberoni, se rendit à Barcelone pour faire partir l'expédition. Elle se composait de douze vaisseaux de guerre portant neuf mille hommes de troupes commandées par le marquis de Leyde. Elle marchait en deux divisions, dont la première, retardée par des accidents de mer, n'arriva que plusieurs jours après la seconde, le 20 août, dans la baie de Cagliari. Ce délai donna le temps au marquis de Rubbi, qui commandait pour l'Autriche en Sardaigne, d'obtenir quelques renforts de Milan, et de faire une plus longue résistance. Toutefois, la plupart des habitants s'étant déclarés pour l'Espagne dont ils préféraient la mollesse et le laisser-aller à la dureté et à la cupidité autrichienne, les forteresses de l'île tombèrent

[1] San Felipe, Comentarios, t. II. p. 151. — Lemontey, c. 3, p. 135. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 26, p. 326-335.

[2] *Ibid.*, p. 153. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 27, p. 339.

les unes après les autres ; Cagliari le 30 septembre, Alaguer le 28 octobre, et Castel-Aragonès au commencement de novembre. L'île entière était conquise, mais l'armée espagnole était ruinée par les maladies que multiplie pendant l'automne l'air pestilentiel de la Sardaigne. Le marquis de Leyde, après y avoir laissé cinq mille hommes dans les diverses garnisons, ramena sa flotte en fort mauvais état à Barcelone [1].

Le pape, qui se regardait comme joué par Philippe V et par Alberoni, publia, dès le 25 août, un bref dans lequel il exprimait la plus vive indignation : mais le reste de l'Europe ne parut guère moins surpris ou irrité, et le marquis Grimaldo, ministre des affaires étrangères à Madrid, augmenta encore cet étonnement par la circulaire qu'il adressa aux diverses cours. Il y affirmait qu'il n'avait point lui-même connu d'avance la résolution qu'avait prise le roi son maître de tirer raison par les armes des insultes de l'archiduc (l'empereur Charles VI). La France, en apprenant cette agression, se sentit violemment arrachée au sommeil auquel elle se livrait. Il n'y avait que deux ans que Louis XIV était mort : l'imagination des peuples était encore frappée des guerres effroyables qui avaient rempli toutes les dernières années de son règne ; on était toujours accablé sous le fardeau des dettes qu'il avait contractées ; la France n'avait pu rétablir ni ses flottes, ni ses armées ; la misère des provinces était toujours excessive ; et déjà son petit-fils, que les Français avaient maintenu sur le trône d'Espagne par de si douloureux sacrifices, recommençait, sans qu'on en vît de cause suffisante, une guerre qui menaçait de devenir générale, et dans laquelle on prévoyait déjà que ces mêmes soldats français qui avaient tant versé de sang pour le défendre, allaient être employés contre lui [2].

[1] San Felipe, t. II, p. 162. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 27, p. 345. — Lord Mahon, c. 8, p. 429.

[2] Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 27, p. 348, 355. — Lemontey, c. 6, p. 135.

CHAPITRE XLIII.

Le régent se montre irréligieux sans être tolérant. Dubois prend à tâche de renverser Alberoni. Quadruple alliance. Alberoni, pour se défendre, veut exciter partout des révolutions. Coup d'État du régent ; conspiration de Cellamare ; guerre avec l'Espagne ; chute d'Alberoni, suivie de la paix. — 1717-1720.

Lorsque Louis XIV mourut, la crainte qu'il avait inspirée, l'impatience qu'avait excitée un si long règne, l'ennui et la tristesse qui s'attachaient à la dévotion et à l'hypocrisie de la vieille cour, firent accueillir par la France, avec une sorte de transport, les prémices d'un nouveau règne, qui s'annonçait par le relâchement simultané de tous les antiques liens. Dès lors la cour et le peuple de la capitale continuèrent à se livrer, sous la régence, à la folle joie et à l'ivresse d'un carnaval. L'exemple de tous les vices était donné avec effronterie par les plus hautes classes, il était imité avec affectation par les hommes qui voulaient parvenir et qui auraient craint d'être mal vus à la cour s'ils ne se jetaient pas dans quelque désordre. Le duc de Noailles, qui avait fait le dévot jusqu'à la mort du roi, crut devoir cet égard au régent d'entretenir publiquement une fille de l'Opéra [1]. L'obscénité dans le langage et l'impiété étaient devenus des symboles auxquels se reconnaissaient ceux qui prétendaient former la bonne compagnie. La duchesse de Berri, qui s'était établie au Luxembourg, qui s'y était fait donner un train de reine, mais qui se montrait aussi basse et tremblante avec ses amants qu'orgueilleuse envers les autres hommes, renchérissait encore sur le dévergondage de son père, et ces bacchanales de la cour semblaient étouffer à la fois et la vertu et le talent, parmi ceux qui étaient appelés à servir l'État.

La direction que suivait alors l'esprit français semblait bien éloignée

[1] Saint-Simon, t. XIII, p. 289.

de celle que s'était efforcé de lui donner Louis XIV; cependant on aurait pu avec justice reprocher à celui-ci d'être la cause immédiate de ce débordement d'immoralité et d'impiété. C'était déjà un tort, sans doute, d'avoir trop voulu forcer la nature et d'avoir causé ainsi une réaction contre l'hypocrisie; mais il avait eu un tort bien plus grave, c'était d'avoir interdit de tout son pouvoir tout exercice de l'esprit ayant pour objet les opinions religieuses, par les efforts mêmes qu'il avait faits pour établir et pour maintenir pendant son long règne l'unité de la foi et la soumission à l'Église. Par son extrême rigueur, il avait fait, aux hommes capables de penser avec indépendance, peur de toute spéculation sur des matières de dogme; car l'expérience leur apprenait qu'elle les aurait immanquablement fait tomber dans quelque hérésie. Il y avait bien moins de danger, vis-à-vis de son active inquisition, à nier l'existence de Dieu ou l'immortalité de l'âme qu'à chercher à expliquer ou l'amour que le fidèle doit ressentir pour son créateur ou la liberté dont il jouit sous sa providence. Les prisons étaient remplies de ceux qui étaient censés s'être égarés sur l'un ou l'autre de ces sujets, tandis qu'il n'y avait pas d'exemple d'une lettre de cachet expédiée contre un esprit fort. Au fait, l'exercice de l'intelligence était interdit à quiconque aurait voulu le consacrer à la religion.

L'école des mystiques paraissait interrompue : la soumission de Fénelon avait fermé la bouche à tous ses disciples, à tous ceux qui cherchaient leur conviction dans les mouvements seuls de leur cœur. Les jansénistes étaient toujours debout; mais la persécution exercée contre eux sans relâche n'avait pas seulement fermé leurs écoles et fait taire leurs docteurs, elle avait encore circonscrit pour eux la controverse dans des limites toujours plus étroites; car comme ils ne voulaient point se séparer de l'Église, ils admettaient toutes les bulles qui décidaient contre eux l'une après l'autre des questions de doctrine, et ce n'était que par des subtilités et des disputes de mots qu'ils échappaient encore à leur condamnation; aussi la controverse sur la bulle *Unigenitus*, quoique soutenue avec une honorable constance, au risque de l'exil et de la prison, ne développait plus de talents. Le succès de la persécution, pour déraciner de chez les huguenots tout haut enseignement, toute éloquence, toute littérature, avait été plus complet encore. Toutes les écoles, toutes les académies leur avaient été fermées, tout enseignement oral leur avait été interdit, presque tous leurs livres avaient été saisis et brûlés, et la vigilance la plus soupçonneuse sur le commerce

de la librairie arrêtait à la frontière tous ceux qu'on imprimait à l'étranger pour leur service. Ainsi, les trois grandes écoles des quiétistes, des jansénistes, des huguenots, étaient devenues muettes, et par un contre-coup inévitable, celle des orthodoxes elle-même était réduite au silence, car la controverse ne présentait plus d'attrait aux docteurs catholiques, dès qu'on ne leur répondait plus, dès qu'il n'y avait plus de lutte.

Cependant cette tyrannie civile et religieuse qui apparaissait de toutes parts, prête pour emmailloter la pensée dès sa naissance, avait fini par éveiller une profonde indignation dans tous les cœurs généreux : l'horreur des condamnations contrastait d'une manière révoltante avec la futilité presque insaisissable des dernières questions agitées contre les jansénistes. On avait vu les ministres de la religion seconder, servir, exciter le pouvoir persécuteur, avec haine, avec perfidie, avec une dureté impitoyable, et leurs torts avaient réagi contre la religion elle-même. C'était elle qu'on accusait d'avoir rempli les prisons et les galères, d'avoir multiplié les supplices, d'avoir porté la désolation dans toutes les familles; c'était elle qu'on signalait comme le fléau dont la France souffrait le plus. Un homme qui, pendant tout le siècle, devait diriger et encourager cette réaction, Voltaire, né en 1694, commençait à vingt ans à faire parler de lui. Il fut mis à la Bastille en 1716 pour des vers qui n'étaient pas de lui, mais qui lui furent attribués parce qu'ils exprimaient l'indignation contre les persécutions religieuses [1]. Présenté dès sa première jeunesse par l'abbé de Châteauneuf, son parrain, à Ninon de Lenclos, puis introduit dans la société du prince de Condé, du maréchal et du grand prieur de Vendôme, du duc de Sully, de Chaulieu, de la Fare, il en adopta le ton établi de dérision pour la religion, de mépris pour les mœurs, de flatterie pour les vices qu'affichaient les princes autour desquels se groupait cette société ; mais il y joignit un sentiment plus généreux, par lequel il se laissait pourtant aveugler, l'indignation contre cette église persécutrice, dont il voyait sans cesse les rigueurs, et dont il chercha toute sa vie à briser le joug [2].

Le régent, qui faisait profession d'impiété, plus ouvertement encore qu'aucun des membres de cette société, n'avait aucun motif pour continuer la persécution qu'il trouvait établie dans tout le royaume, et ses

[1] Les *j'ai vu*, t. I, p. 513, de l'édition de Beaudoin, 1828. Ces vers sont évidemment écrits par un janséniste.

[2] Condorcet, Vie de Voltaire, t. I, p. 5.

premiers mouvements le portèrent à laisser chacun libre de suivre sa croyance, tandis que lui-même n'en admettait aucune. Mais il était trop léger, trop insouciant, trop indifférent au bonheur ou à la liberté de ceux qu'atteignait la persécution, pour persister longtemps dans la volonté de les y dérober. Il y avait eu quelque liaison entre lui et Fénelon, et il avait paru sentir du respect pour le caractère de cet homme éminent ; mais lorsqu'il parvint au pouvoir, tout le petit troupeau des mystiques avait été ravagé par la mort. L'abbé de Langeron avait succombé le premier, le 10 novembre 1710 ; le duc de Chevreuse l'avait suivi, le 5 novembre 1712, puis le duc de Beauvilliers, le 31 août 1714, et Fénelon enfin était mort le dernier, le 7 janvier 1715. Il n'y avait plus lieu à s'occuper de ses opinions, toute controverse était terminée à leur égard. Du moins, le régent rendit un hommage à sa mémoire, en permettant qu'il se fît en France une première édition du *Télémaque ;* c'était le livre qui avait si vivement irrité Louis XIV contre son auteur [1].

Les jansénistes, qui jusqu'au jour de la mort du grand roi s'étaient vus en butte aux rigueurs les plus excessives, avaient applaudi avec enthousiasme à l'avénement du régent ; leurs chefs parmi la magistrature, d'Aguesseau, Fleury, avaient contribué avec zèle à le délivrer du contrôle d'un conseil de régence tout dévoué au maintien de la bulle, et déjà ils en avaient été récompensés. D'Aguesseau avait été nommé chancelier le 2 février 1717, à la place de Voisin, mort la veille d'apoplexie, et Fleury lui avait succédé comme procureur général [2]. Le cardinal de Noailles, qui avait couru le danger d'être déposé comme protecteur des jansénistes, avait été nommé chef du conseil de conscience ; les pères Tellier et Doucin avaient été exilés ; les jésuites avaient été interdits dans les diocèses de Metz et de Verdun [3]. Mais cette réaction ne dura pas longtemps ; tous les membres ambitieux du clergé voulaient plaire à Rome qui insistait sur le maintien de la bulle, et le régent ne savait point leur refuser cette occasion de faire leur cour à leur supérieur ecclésiastique.

Ce n'est pas que le pape Clément XI, toujours prêt à promettre, nier ses promesses, et à vouloir les effacer par des larmes [4], eût donné par

[1] Bausset, Hist. de Fénelon, t. III, l. VIII, p. 425.

[2] Saint-Simon, t. XIV, p. 332. [3] *Ibid.*, t. XIII, p. 420.

[4] Promittis, promissa negas, deflesque negata.
Te, tribus his junctis, quis neget esse Petrum ?
distique contre lui affiché à Rome par les impériaux. Lemontey, ch. 5, p. 137.

conviction la bulle *Unigenitus*. Il se plaignait amèrement d'avoir été trompé par le père Tellier, qui l'avait assuré que le roi était tellement absolu en France, que sa bulle serait reçue de tous unanimement et sans difficulté, et qui, pour se justifier de la condamnation bizarre de cent et une propositions, disait à M. Ancelot : « Que vouliez-vous que » je fisse : le père Tellier avoit dit au roi qu'il y avoit dans ce livre » plus de cent propositions censurables, il n'a pas voulu passer pour » menteur, et l'on m'a tenu le pied sur la gorge pour en mettre plus » de cent ; je n'en ai mis qu'une de plus [1]. » Mais la bulle une fois publiée, l'existence même du pouvoir pontifical et la croyance à son infaillibilité tenaient au maintien de cette décision. Autant il avait fallu faire violence au pape pour l'obtenir, autant le pape était résolu à faire violence à la France pour la faire respecter.

Le régent avait envoyé à Rome le duc de la Feuillade, pour obtenir du pape des explications conciliatrices ; de longues et fréquentes conférences s'ouvrirent aussi au Palais-Royal entre les chefs des deux partis : le duc d'Orléans, tout indifférent qu'il fût sur le fond des questions, trouvait dans ces disputes une nourriture pour son esprit subtil et indécis, et ne manquait jamais d'y assister ; des circulaires furent adressées aux évêques pour leur recommander la paix et le silence ; ils y répondirent par des mandements, par des écrits turbulents que le parlement faisait brûler par le bourreau. Les jansénistes, rentrés en force dans la Sorbonne, firent révoquer par cette faculté l'acceptation de la bulle ; et une procession de deux cents docteurs, en soutane et en long manteau, traversa Paris pour rassurer dans son palais l'archevêque incertain. En effet, le cardinal de Noailles, d'un esprit borné et d'un caractère faible, n'avait pour la secte qu'une opiniâtreté d'emprunt. Le 5 mars 1717, quatre évêques, accompagnés d'un notaire, vinrent déposer en Sorbonne l'acte par lequel ils appelaient de la bulle au futur concile. Malgré le mécontentement du régent, le cardinal de Noailles, à son tour, publia son appel, puis d'autres évêques, la plupart des universités, et un grand nombre de curés et de monastères en firent autant.

Le pape était alors représenté à Paris par le nonce Cornelio Bentivoglio, ancien soldat autrichien, d'une pétulance offensante et de mœurs scandaleuses, qui encourageait le parti moliniste. Le pape, pour forcer l'église de France à la soumission, fit suspendre les expéditions de la

[1] Saint-Simon, t. XIII, p. 294. *Voyez* aussi Lemontey, ch. 5, p. 77.

daterie. Douze siéges étaient vacants à la fois; parmi les sujets nommés pour les remplir on distinguait les neveux de Bossuet et de Fénelon, et l'éloquent Massillon. Ces choix honoraient le régent et l'église de France, et le refus que faisait le pape de les instituer tournait contre lui l'indignation générale; le conseil de régence nomma une commission pour déterminer la forme selon laquelle on se passerait de l'institution canonique. Bientôt on apprit que quelques-uns des plus savants parmi les docteurs de Sorbonne étaient entrés en correspondance avec l'archevêque de Cantorbéry. Le pape, tremblant de voir l'église de France suivre l'exemple de l'église anglicane, expédia en toute hâte un courrier qui portait non-seulement les douze bulles épiscopales, mais toutes les autres grâces en instance qui avaient été oubliées dans la poudre des greffes. Il est vrai que, d'autre part, l'inquisition condamna les appelants comme hérétiques et schismatiques, et que le pape fulmina l'excommunication contre les rebelles [1].

Jusque-là le régent avait paru fidèle à ses idées de tolérance, et désireux de maintenir la liberté de l'église gallicane; mais, tout en se moquant des molinistes et des jansénistes, il ne résista pas plus longtemps à l'obsession de ceux qui l'entouraient : tout ce qui tenait à la vieille cour, Villeroi, d'Effiat, Besons, tous les amis du duc du Maine, se piquaient d'être fidèles à la constitution, comme à une création du feu roi; les cardinaux de Rohan et de Bissy, intrigants ambitieux, triomphaient d'être reconnus pour les chefs du parti de Rome et de l'orthodoxie. « Force prélats, ajoute Saint-Simon, qui se faisoient une » douce chimère d'arriver au chapeau, et une réalité, en attendant, de » briller, et se faire compter et craindre, et se mêler d'obtenir des » grâces, et le malheureux évêque de Troyes, que le retour au monde » avoit gangrené jusque dans ses entrailles, sans objet, sans raison, et » contre toutes les lumières qu'il avoit eues et soutenues toute sa vie » jusqu'à son entrée dans le conseil de régence, » se joignaient au parti qui voulait renouveler la persécution des jansénistes [2]. Enfin ce parti devint tout à fait prépondérant lorsque l'abbé Dubois, après avoir réussi dans ses premières intrigues diplomatiques, commença à aspirer au chapeau de cardinal. La servilité envers Rome était le plus sûr moyen de l'obtenir, et ce prêtre, sans foi et sans pudeur, trouva moyen de

[1] Par la bulle Pastoralis officii du 28 août 1718. Lemontey, ch. 6, p. 158-166.— Duclos, Mémoires secrets, t. LXXVI de la Collection, p. 260 et 305.

[2] Saint-Simon, t. XIV, p. 425.

faire de nouveau tourmenter pour leur croyance, par un prince sans religion, des hommes qui n'auraient voulu à aucun prix se séparer de l'Église.

Le régent eut aussi une courte velléité de tolérance en faveur des huguenots. Déjà peu de jours avant la mort de Louis XIV, ceux-ci, avec une généreuse constance, avaient commencé leurs efforts pour réorganiser leurs églises, pour leur rendre des pasteurs, pour remplacer par un culte régulier, non point dans des cités et des temples, mais dans des lieux écartés qu'ils nommaient emphatiquement *le désert*, les prédications souvent fanatiques des laïcs, des femmes, des petits prophètes, qui avaient donné un caractère si sauvage au soulèvement des camisards. Le pasteur Antoine Court, père du célèbre Court de Gébelin, fut, dans le midi, le réorganisateur des églises protestantes. Dès l'âge de dix-sept ans, s'étant consacré au service de l'église de Nîmes, il entreprit d'instruire le peuple dans des assemblées religieuses, de le retirer du fanatisme, de rétablir la discipline par le renouvellement des consistoires, des anciens, des colloques et des synodes, enfin, de former des jeunes prédicateurs, et d'en appeler des pays étrangers, quoique la seule récompense qu'il pût leur offrir fût la probabilité de la couronne du martyre [1].

Au moment où l'institution de la régence rendit aux huguenots l'espoir de trouver plus d'équité dans le gouvernement, ils adressèrent, des provinces du midi au duc d'Orléans, des pétitions où ils lui représentaient que, pour obéir aux préceptes de l'Évangile, qui ordonne aux chrétiens de prier ensemble, ils se rendaient de jour, avec leurs femmes, leurs vieillards, leurs enfants, dans les grottes et les déserts qui servaient à ces réunions. Le régent, faible, irrésolu, craignant les dévots, craignant le conseil de conscience, et surtout le concert presque unanime du clergé de France, écrivit aux commandants de province de faire entendre aux calvinistes « qu'il maintiendroit les édits contre les » religionnaires, mais qu'il espéroit trouver dans leur bonne conduite » l'occasion d'user des ménagements conformes à sa clémence [2]. »

Il fallut donc que les huguenots continuassent à se cacher, à lutter contre l'inquisition de leurs vigilants ennemis: comme le clergé mettait son dogme sous la protection des édits les plus dénaturés, beaucoup de réformés pensèrent qu'il était légitime d'opposer la dissimulation à la

[1] Coquerel, Hist. des Églises du désert, ch. 1, p. 25.

[2] Lemontey, t. II, ch. 16, p. 144. — Mém. de la Régence (anonymes), t. I, p. 126.

tyrannie. « Une adhésion simulée au rite des persécuteurs, quoique » sévèrement condamnée par la discipline, ne déshonoroit point les » fidèles, dit M. Coquerel, parce qu'elle étoit toujours suivie d'un » repentir public et véritable. On vit souvent dans les montagnes du » Vivarais, des groupes de religionnaires qui s'étoient laissé intimider » un instant, s'adresser les plus véhéments reproches, avant de fléchir » le genou tous ensemble, en poussant des gémissements vers le ciel. » Ces rétractations ajoutoient même à la ferveur de la foi populaire. » La vie extérieure et hardie de ce peuple des montagnes lui faisoit » goûter quelques charmes dans les hasards mêmes de ces réunions » proscrites. La foi se présentoit à lui sous la forme d'un danger mys- » térieux ; la simplicité de la croyance, qui dispense le culte réformé » de toute pompe et de tout symbole, s'accordoit bien avec ces réunions » nocturnes qui, une fois dispersées, ne laissoient aucune trace de leur » culte. Leurs chants et leurs prières s'accordoient sans peine avec les » lieux sauvages où ils cherchoient un asile. C'étoit sous la voûte du » ciel, et au travers des rangs d'une assemblée, que la présence de ses » dangers rendoit plus fervente, que l'on portoit avec peine, après les » chances d'une longue course, le jeune enfant, pour l'initier par l'eau » du baptême aux rites d'une église où peut-être de cruelles épreuves » l'attendoient ; c'étoit là que se réhabilitoient, après une confession » de repentir, ces mariages catholiques que le fanatisme des prêtres » imposoit aux époux ; tandis que d'autres familles demandoient à leur » foi le noble et triste courage de ravir les restes de leurs proches aux » insultes du fanatisme, en les déposant, au milieu des ténèbres, dans » les caves de leurs propres maisons. Les ministres étoient rares et » en général peu lettrés, mais leur parole grave et fervente venoit » suppléer au poli de la forme, dont les paysans des Cévennes igno- » roient le raffinement. Leurs livres religieux avoient été saisis ou dé- » truits, mais tous savoient les psaumes par cœur ; la lecture assidue » de la Bible en avoit gravé les passages et les traits dans leur mé- » moire. Il faut ajouter à tous ces avantages le souvenir et la présence » des martyrs, et surtout l'exaltation profonde que le fanatisme des » camisards avoit allumée dans les âmes [1]. »

Le duc d'Orléans avait promis d'user de clémence, mais il avait laissé dans les provinces les commandants choisis par Louis XIV ; leur pou-

[1] Coquerel, Hist. des Églises du désert, ch. 3, p. 110.

voir était sans bornes contre l'hérésie, et la différence de leur caractère modifiait seule la sévérité de leurs mesures. En Dauphiné, le comte de Médavi, renouvelant le système des dragonnades, et jetant des soldats dans les lieux suspects, réussit à prévenir les assemblées; en Languedoc, le duc de Roquelaure poussa ses troupes avec vivacité sur les rives du Rhône, et réussit, en peu de semaines, à supprimer ces réunions. Berwick contint la Guienne par un régime encore plus dur; il proposait au régent de faire massacrer par ses troupes les tranquilles assemblées du désert. Le régent lui ordonna de renvoyer les prisonniers au parlement de Bordeaux; mais cette compagnie, non moins cruelle que les soldats, les condamna tous aux galères: le duc d'Orléans se hâta pourtant de les arracher à la chaîne. Dans la Saintonge et l'Angoumois, le comte de Chamilly, bien ou mal informé du nom des habitants qui fréquentaient le prêche, allait à la tête de ses troupes brûler leurs maisons. Le régent prit le parti d'abandonner à Chamilly le sort des ministres, et de lui interdire toute poursuite contre les autres dissidents. Depuis lors Chamilly n'annonça aucune capture sans gémir sur celles que lui faisait manquer une restriction trop humaine [1]. Dans les provinces du nord, les religionnaires trop peu nombreux et trop effrayés n'osèrent pas se montrer.

Les assemblées du désert n'étaient pas les seules difficultés résultantes de l'état de proscription des protestants; la fiction de la loi qui considérait tous les huguenots comme de nouveaux convertis, faisait naître chaque jour des difficultés devant les tribunaux pour leurs mariages, leurs testaments, tous les actes de leur état civil. Les curés s'étaient arrogé une police redoutable; on les voyait porter la désolation dans les familles et chasser comme des concubinaires ceux qui s'étaient mariés devant les ministres: Mignot, curé du diocèse de Mendes, fit de sa seule autorité battre de verges, par des soldats, une fille qui lui parut trop zélée calviniste; elle mourut de ce supplice au bout de quinze jours. Dans plusieurs lieux, à la mort d'un protestant, la populace demandait en hurlant le cadavre de l'hérétique, les juges le livraient au bourreau, et quelques magistrats eurent l'indignité de solliciter pour eux-mêmes la confiscation de ses biens. Sous les moindres prétextes, le conseil du dedans, qui cherchait à réprimer ces horreurs, faisait lui-même enlever les enfants des nouveaux convertis. Quelques hommes

[1] Lemontey, ch. 16, t. II, p. 144.

d'État qui déploraient les suites de la révocation de l'édit de Nantes, et qui savaient que l'amour de la patrie vivait encore dans l'âme des réfugiés, proposèrent au duc d'Orléans des projets qui, sans heurter de front les ordonnances du feu roi, devaient rendre à l'État une foule de manufacturiers et de sujets précieux. Il s'agissait de fonder dans la ville de Douai une colonie qui aurait joui de la liberté de conscience. Le duc de Saint-Simon s'attribue le funeste succès d'avoir fait renoncer le régent à ce sage projet, en lui faisant le tableau de toutes les guerres religieuses du XVIe siècle. Cette demi-tolérance fut rejetée à deux reprises par le conseil de conscience; les bons mouvements du duc d'Orléans n'étaient jamais durables, et il n'en reparla plus [1].

Tandis que le régent passait des orgies du Palais-Royal et du Luxembourg, aux conférences religieuses sur la querelle du jansénisme, ou au conseil de conscience, où il discutait le sort des huguenots, il fut contrarié de voir arriver un souverain plus qu'à demi-barbare, et qui cependant avait eu la puissance de civiliser un grand empire, qu'il avait violemment fait passer des mœurs asiatiques aux mœurs européennes. Le czar Pierre Ier, alors âgé de quarante-cinq ans, et déjà illustré par de grands succès, de grandes actions et de grands crimes, voulut voir la France, qui n'appréciait point encore ce génie brut mais colossal, et qui fut plus frappée de sa bizarrerie que de sa grandeur. Il entra en France le 30 avril 1717 par Calais, il en ressortit le 21 juin, entouré d'égards et de politesses, défrayé avec magnificence, mais ne réussissant point à conclure avec la France le traité de subsides qu'il avait proposé, et laissant deviner qu'il regardait la nation qu'il visitait comme énervée par le luxe, tandis que celle-ci le contemplait avec un étonnement qui ne la faisait point sortir de l'indifférence [2].

A l'époque même où le czar était en France, des négociations compliquées, des intrigues ténébreuses, une agitation sourde qui embrassait toute l'Europe, faisaient craindre un embrasement nouveau, et redouter aux intrigants la présence d'un habile observateur. Il n'y avait proprement alors qu'une seule guerre allumée en Europe, celle des Turcs. Le sultan Achmet III avait, en 1715, rompu la trêve de Carlowitz avec les Vénitiens, et conquis sur eux, en un mois, toute la Morée;

[1] Saint-Simon, t. XIV, p. 153. — Coquerel, ch. 4, p. 122. — Lemontey, ch. 16, page 148.

[2] Lemontey, ch. 4, p. 110. — Saint-Simon, t. XV, p. 80. — Duclos, Mémoires secrets, p. 267.

l'année suivante, il avait attaqué Corfou avec une redoutable armée, et les musulmans annonçaient hautement que cette île devait être leur place d'armes pour la conquête de l'Italie à laquelle ils se préparaient. Aussi l'empereur Charles VI, maître alors du royaume de Naples, avait senti qu'il était le premier exposé, et il avait conclu, le 25 mai 1716, une ligue offensive et défensive avec les Vénitiens. Il avait déclaré la guerre aux Turcs, et le prince Eugène, son général, avait remporté sur le grand vizir, le 5 août 1716, une victoire éclatante à Peter-Waradin. La nouvelle de cette victoire avait déterminé les Turcs à lever le siége de Corfou. Le prince Eugène remporta encore, le 16 août 1717, devant Belgrade, une victoire non moins éclatante sur les musulmans. Toutefois il s'était vu quelque temps dans un grand danger. Les Turcs avaient sur les impériaux la supériorité du nombre, et cette lutte était assez formidable pour que l'Empereur commençât à désirer sérieusement de ne pas la compliquer avec une guerre contre l'Espagne, surtout si, comme il pouvait le craindre, celle-ci était assistée par la France [1].

Alberoni avait en effet donné à entendre que son expédition contre la Sardaigne était concertée avec la France, et que les deux puissantes branches de la maison de Bourbon agiraient toujours de concert. Il n'était ni dans l'intérêt de la France, ni dans celui du régent de précipiter de nouveau l'Europe dans la guerre ; mais il était bien vrai que l'intérêt de la France était de maintenir cette alliance étroite et perpétuelle avec l'Espagne que Louis XIV avait acquise au prix de tant de sang, de mettre pour jamais cette frontière du midi à couvert de toute attaque, et de maintenir, de concert avec Philippe V, l'indépendance de l'Italie et de l'Allemagne contre l'Empereur, de manière à trouver, dans le cas d'une guerre, des alliés dans l'une et l'autre contrée. Tout ce qui fortifiait la domination de l'Autriche en Italie, était contraire en même temps à la justice, aux droits de l'humanité et aux intérêts de la France. La Sicile et la Sardaigne ne pouvaient être, entre les mains de l'Autriche, que des postes avancés pour enchaîner l'Italie, pour menacer l'Espagne et pour enlever à la France sa juste influence sur la Méditerranée [2].

[1] Muratori. Annali ad. ann., tome XVI, p. 146-152. — Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XXXVII p. 4. — Coxe, Histoire de la maison d'Autriche, t. IV, ch. 83, page 316.

[2] Le maréchal de Villars présenta dans cet esprit un fort bon mémoire au conseil de régence. Villars, t. LXX de la Collection, p. 2-9.

Mais ce n'était pas ainsi que raisonnait le duc d'Orléans ; au lieu de s'identifier avec la France, il ne considérait jamais que son intérêt personnel, ses amitiés, ses antipathies, et puis, plus que tout, son goût pour l'intrigue qui plaisait à son esprit et donnait de l'exercice à son habileté : toutefois il était trop nonchalant, trop dominé par ses plaisirs pour mettre de la suite à aucun de ses projets ; il s'abandonnait donc sans contrôle à l'abbé Dubois, qui, plus déhonté encore que lui, était prêt à sacrifier son maître à son intérêt propre tout comme son maître sacrifiait la France à ce qui ne touchait que lui. Le régent regardait comme son ennemi personnel le roi d'Espagne, qui montrait beaucoup d'affection au duc du Maine, à tous les restes de la vieille cour, à tous les bigots, et à tous ceux qui croyaient se faire un parti en ranimant le fanatisme. Toutefois son premier intérêt était de conserver la paix, et sur la nouvelle de l'expédition de Sardaigne, il dépêcha Dubois à Londres, pour conférer avec Stanhope, concilier les intérêts de l'Espagne et de l'Empereur, et sauver Philippe V des suites de sa propre imprudence [1].

Ce monarque continuait à étonner et à ébranler l'Europe par les mouvements désordonnés de ses passions. Il avait hérité de tout l'orgueil de Louis XIV, de toute l'impétuosité de sa volonté, sans avoir rien de son intelligence des affaires, de sa capacité pour le travail, de sa juste appréciation de ses propres forces. Il haïssait l'Empereur, ou plutôt l'archiduc comme il l'appelait : il voyait en lui le rival qui depuis dix-sept ans lui disputait le trône d'Espagne, et qui continuait à lui refuser un titre reconnu désormais par le reste de l'Europe. Il croyait avoir reçu de lui un affront, et sans calculer ni les forces respectives ni les circonstances, il voulait lui faire la guerre. Il ne haïssait guère moins le régent, qu'il regardait comme l'ayant supplanté dans le gouvernement de la France. Il détestait ses mœurs et ses principes, et il avait toujours au fond du cœur une disposition à le croire capable de tous les crimes qui lui avaient été imputés. Au lieu donc de prendre aucune confiance dans ses offres de médiation et dans ses services, il l'aurait volontiers attaqué pour le renverser en même temps que l'Empereur. Quelque déraisonnable que fût cette politique, elle était assez conforme à celle de la nation espagnole. Celle-ci n'était ni moins orgueilleuse, ni moins confiante dans ses forces, ni moins résolue à mettre le

[1] Saint-Simon, t. XV, p. 187. — Lemontey, ch. 5, p. 129.

point d'honneur et la haine de tous les étrangers à la place de tous les calculs de la politique. Au reste, Philippe V était absolu et ne consultait personne. Il avait peu de volontés, parce qu'il ne connaissait pas les détails et ne s'en mêlait pas; mais quand il en avait une, elle était inébranlable: ni sa femme, ni son ministre ne se seraient hasardés à la contrarier.

Élisabeth Farnèse avait plus de raison que son mari, et plus d'intelligence de la situation de la monarchie. Il ne fallait pourtant pas demander à une femme de vingt-cinq ans de hautes conceptions politiques; mais elle suivait avec persévérance une idée et un sentiment qui avait quelque chose de légitime. Elle croyait avoir des droits à l'héritage de sa famille en Italie, et elle voulait les assurer à ses enfants; elle était d'ailleurs nourrie dans la haine des Autrichiens qui avaient exercé des vexations si cruelles sur son pays, et dans le respect pour la grandeur et la puissance de l'Espagne, que les Italiens se représentaient toujours telle qu'elle était au temps de Charles Quint et de Philippe II.

Dans cette cour, le seul cardinal Alberoni avait une grande idée, c'était celle de l'indépendance de l'Italie. De siècle en siècle il était reçu parmi ses compatriotes que la Péninsule ne pouvait être libre tant que les Allemands posséderaient la Lombardie et les Deux-Siciles; aussi voulait-il rendre la première au duc de Savoie, souverain italien, et faire passer les secondes à une branche cadette de la maison qui régnait en Espagne. Mais pour faire de si grandes choses il était contraint d'adopter les passions d'autrui et de les faire servir à ses fins, lui qui se sentait un obscur parvenu, sans ami, sans appui, étranger, et, à ce titre, en butte à la haine de tous les Espagnols, qui ne lui pardonnaient pas de les vouloir arracher à leur paresse. La reine seule, qui conduisait le roi, pouvait le protéger, pourvu qu'il adoptât les volontés de l'un et de l'autre, leurs passions, et qu'il se jetât après eux tête baissée dans des entreprises qu'il n'approuvait pas. Réduit ainsi à déployer ses prodigieux talents, sa connaissance de tous les intérêts de l'univers, son activité, ses ruses, pour faire réussir des projets qu'il n'avait point médités, il se trouvait précipité sur une mer orageuse, et il ne voyait de salut que dans la chance d'étendre la tempête sur tous les autres pays à la fois [1].

[1] Alberoni, accusé pour toutes les fautes qu'on l'avait contraint de faire, a été calomnié également par les Espagnols, par les Français et par les Italiens. Il paraît peint avec plus de justice dans la correspondance ministérielle de Dodington.

Dans cette situation déjà si périlleuse, Alberoni vit tout à coup lui échapper le seul lien par lequel il tenait au pouvoir. Philippe, qui ne croyait pas qu'il y eût jamais d'excès dans un amour légitime, fut réduit tout à coup, au mois d'octobre 1717, à un tel excès d'affaissement, de faiblesse de corps et d'incapacité d'esprit, qu'on crut qu'il n'en réchapperait pas, et que pendant plusieurs semaines il ne put prendre aucune part à la décision des plus importantes affaires [1].

Jusqu'à ce moment, l'énergie du ministre avait donné une impulsion nouvelle à tous les ressorts de la machine de l'État. Il continuait à percevoir les contributions ecclésiastiques, au mépris des prohibitions du pape ; il punissait par la prison ou l'exil les prêtres réfractaires qui défendaient les priviléges de leur état ; il avait eu recours à des emprunts, à des augmentations de droits et de taxes sur les riches, et à la vente des emplois lucratifs. L'enthousiasme des Espagnols avait été excité par la conquête de la Sardaigne, et il était venu au secours du gouvernement par des dons volontaires. Alberoni faisait acheter des vaisseaux et des munitions navales partout où il pouvait se les procurer; il faisait saisir les navires neutres pour les employer comme transports; il s'était procuré du métal en Hollande pour alimenter les fonderies d'artillerie qu'il avait établies à Pampelune ; il faisait travailler avec une activité jusqu'alors inconnue dans les fabriques d'armes de la Biscaye, et la fabrication des divers articles d'équipement militaire et maritime qu'on avait jusqu'alors importés de l'étranger, était poussée, sur différents points de l'Espagne, dans des établissements tout nationaux. Il avait levé seize régiments d'infanterie et huit de cavalerie ; il avait réussi à tirer parti de ces hommes mêmes que Philippe V avait jusqu'alors regardés avec le plus de défiance : il avait formé six régiments des miquelets de l'Aragon, levés parmi les partisans les plus zélés de Charles III, et deux régiments des contrebandiers de la Sierra Morena [2].

Mais dès que la maladie de Philippe V fut connue, ce mouvement patriotique se calma tout à coup. A sa place on vit éclater la haine et

Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. II, ch. 27 et 28. — Lord John Russel paraît adopter un jugement également favorable d'Alberoni, dans son History of the principal States of Europe from the peace of Utrecht, t. II, p. 112.

[1] Lettre de MM. Stanhope et Dodington à lord Stanhope, du 1er novembre 1717, dans Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 27, page 575. — Duclos, Mémoires secrets, t. LXXVI de la Collection. p. 251.

[2] Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. II, ch. 27, p. 562. — Lord Mahon, Hist. of England, t. I, ch. 8. p. 437. — San Felipe, Comentarios, t. II, p. 167.

la jalousie des Espagnols contre tout ce qui est étranger. Il s'adressèrent au duc de Saint-Aignan, ambassadeur français à Madrid, pour qu'il sollicitât le régent de les aider à se délivrer de la tyrannie des étrangers ; c'est ainsi qu'ils désignaient l'autorité de la reine et d'Alberoni. Le duc d'Orléans se prêta sans hésiter à ces intrigues ; il chargea, le 8 octobre, son ambassadeur, « d'assurer les Espagnols bien intentionnés (c'est-à-dire les conspirateurs), qu'en cas de malheur ils peuvent » attendre de lui la protection la plus forte, pour leur rendre le gou- » vernement de leur monarchie... Il ajoute, qu'il procurera volontiers » à la reine d'Espagne, autant que la chose dépendra de lui, les avan- » tages qu'elle peut raisonnablement espérer, sommes d'argent, éta- » blissements convenables en Italie, pour elle et pour ses enfants ; mais » que les Espagnols doivent être les maîtres du gouvernement, et que » la régence ne conviendroit nullement à cette princesse, la couronne » devant appartenir à des princes dont elle n'étoit que la belle-mère. » En un mot, il veut qu'on l'exclue de la régence à quelque prix que ce » soit. Dans sa lettre du 15 novembre, il ordonne à l'ambassadeur de » faire en sorte qu'on réclame hautement sa protection si le cas arrive. » Il désigne les seigneurs qu'il importe surtout de gagner, Aguilar, » Veraguas et las Torres ; il souhaite qu'on s'assure du corrégidor et de » la Roche, secrétaire du cabinet, et dépositaire de l'estampille [1]. » Les menées secrètes continuèrent tout l'hiver. On répandit le bruit que la reine et Alberoni voulaient empoisonner le prince des Asturies, pour faire monter sur le trône le fils de l'Italienne. Lorsque Philippe V commença à se rétablir, au commencement de l'année 1718, le duc de Veraguas, qui paraît avoir été le plus actif dans la conspiration, fit passer au régent un mémoire, dans lequel il disait : « De deux choses » l'une : ou notre roi n'est plus capable de s'occuper à l'avenir des soins » de l'administration, ou il est sous la direction du cardinal Alberoni » et des Italiens. Dans ce dernier cas, il faut l'affranchir de son escla- » vage ; dans le premier, il faut mettre les affaires de la monarchie » entre les mains de ceux qui ont le droit de tenir le gouvernail de » l'État, quand le roi ne peut gouverner. » Ainsi, il ne s'agissait de rien moins que d'enlever de vive force au roi, sa femme et son ministre. Le régent, qui avait déjà fait marcher du côté de la frontière trente

[1] Mém. du duc de Noailles, t. III, p. 163. Le duc de Saint-Aignan était Beauvilliers ; Flassan le dit frère du gouverneur du duc de Bourgogne, t. IV, p. 468. Je suppose qu'il était son neveu.

bataillons et cinquante escadrons, à portée d'entrer en Espagne à la moindre réquisition des Espagnols, en tel nombre qu'ils jugeraient à propos [1], s'alarma cependant d'une rébellion si caractérisée. Il écrivit le 14 mars à l'ambassadeur, « que la tête du roi d'Espagne pourroit » fort bien n'être pas assez libre pour s'appliquer au gouvernement, » mais non pour l'empêcher de punir et de ranger à leur devoir ceux » de ses sujets qui voudroient entreprendre quelque chose contre son » autorité... qu'ils ne sauroient mêler trop de flegme et de sagesse à » leur vivacité, pour ne pas faire échouer leur dessein en se précipitant » hors de saison. » Il finissait cependant par les laisser faire, en leur disant : « J'avoue, néanmoins, qu'ils en peuvent mieux juger que je » ne le puis faire de si loin [2]. » Le comte d'Aguilar avait formé le projet de s'assurer de la personne du prince des Asturies et de gouverner en son nom, après avoir fait déclarer Philippe incapable du gouvernement. » Prenez garde, disait le régent à l'ambassadeur, de vous embarrasser » dans cette intrigue, de peur d'être découvert vous-même. » D'après les lettres de cet ambassadeur, du 19 avril et du 10 mai, ces projets n'étaient point abandonnés quoique Philippe fût alors aussi bien rétabli de santé qu'il pouvait l'être.

(1718.) Dubois poursuivait pendant le même temps, à Londres, une négociation plus honorable, puisqu'elle avait pour but le maintien de la paix en Europe; mais il n'y apportait pas beaucoup plus de loyauté. Il avait réussi à plaire à George I[er], qu'il amusait par des contes fort libres, et il voulait profiter de l'influence de ce roi sur l'Empereur, pour obtenir par lui sa nomination au cardinalat. Il ne négligeait pas aussi ses avantages pécuniaires, et il obtint de l'Angleterre une pension secrète de 40,000 livres sterling. Déterminé par ces motifs, il sacrifia les intérêts de la France et de l'Espagne, afin de plaire à l'Angleterre et à l'Empereur [3]. Quatre articles formant les préliminaires d'une alliance dans laquelle l'Empereur devait entrer, furent arrêtés dans une convention particulière. L'Empereur devait renoncer à ses prétentions sur l'Espagne et les Indes, et abandonner la Sardaigne au duc de Savoie, en échange de la Sicile qui lui était rendue pour être réunie au royaume

[1] Lettre du régent au duc de Saint-Aignan, du 29 novembre 1717. Noailles, t. III, p. 164.

[2] Noailles, t. III, p. 148. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 27, p. 377.

[3] Saint-Simon, t. XVI, p. 390. — Lord Mahon, c. 8, p. 432. — Flassan, Diplomatie, t. IV, p. 462. — Lemontey, c. 6, p. 159. — Noailles, t. III, p. 167.

de Naples. Le duché de Parme et le grand-duché de Toscane étaient déclarés fiefs impériaux, et seulement sous cette condition dépendante, devaient passer, après la mort de leurs possesseurs, aux enfants de la reine d'Espagne ; des garnisons suisses devaient les occuper jusqu'alors. On laissait à la Hollande et à la Savoie la liberté d'accéder à ce traité, et si l'Espagne refusait de l'accepter, les alliés s'engageaient, dans un délai déterminé, à l'y contraindre par les armes.

Dans cet arrangement, tous les sacrifices étaient pour le roi d'Espagne, tous les profits pour l'Empereur. Le premier devait évacuer la Sardaigne qu'il avait conquise, et renoncer à la réversion de la Sicile ; l'indépendance de l'Italie était absolument sacrifiée ; la suzeraineté du duché de Parme était ravie à l'Église ; la Toscane était déchue de l'état de souveraineté à celui de fief ; le duc de Savoie changeait un royaume riche et populeux contre une île pauvre, malsaine et à moitié déserte ; tandis que l'Autriche tenait dans ses chaînes toute la Péninsule par la possession du Milanais, du Mantouan, des Deux-Siciles et l'allégeance de Parme et de Florence. Les Anglais n'avaient aucun intérêt à cet asservissement de l'Italie ; mais ils ne s'étaient pas donné la peine de comprendre qu'il s'agissait de son existence : l'intérêt et l'honneur de la France l'appelaient à s'y opposer, à ne pas permettre qu'un roi Bourbon qu'elle avait mis sur le trône d'Espagne, au prix de si grands sacrifices, fût affaibli et humilié ; que le duc de Savoie, auquel elle ne devait aucune reconnaissance, il est vrai, mais qu'il lui importait de rendre puissant pour balancer l'Autriche, fût privé du royaume qu'elle lui avait reconnu, et ne reçût qu'une compensation dérisoire. Ces motifs furent appréciés par plusieurs membres du conseil de régence ; le duc du Maine soutint que le traité serait aussi funeste à l'État qu'au régent, le duc de Bourbon refusa de s'expliquer, d'Effiat s'absenta sous un vain prétexte, le Pelletier et Villeroi demandèrent un ajournement, le maréchal d'Uxelles déclara d'abord qu'il ne signerait point ; mais quelques caresses du régent désarmèrent les plus difficiles : d'Uxelles, le garde des sceaux d'Argenson, et surtout le marquis de Torcy parlèrent en faveur des quatre articles, et le 18 juillet 1718, d'Uxelles, Stanhope, Cheverny et Stairs, signèrent à Paris la convention préparatoire. Puis Dubois signa, le 2 août suivant, à Londres, le traité définitif qui renversait l'ancien système fédératif de la France [1].

[1] Lemontey, c. 5, p. 140. — San Felipe, Comentarios, t. II, p. 175. — Saint-Simon, t. XIV, p. 345. — Villars, t. LXX, p. 10. — Duclos, l, III, p. 256.

Mais Dubois, avec sa pétulance ordinaire, avait signé le traité avant que l'Empereur eût donné sa renonciation au trône d'Espagne. Pendant ce temps, le roi George, qui se regardait toujours comme le premier vassal de l'Empereur, avait travaillé avec zèle à délivrer celui-ci de l'inquiétude que lui causait la guerre des Turcs. Par sa médiation et l'habileté de l'ambassadeur d'Angleterre, un traité, signé le 27 juin 1718 à Passarowitz, mit fin à la guerre de Turquie : c'était une trêve de vingt-quatre ans entre la Turquie, l'Empire et la république de Venise; par cette trêve l'Autriche acquérait le Bannat-Temeswar, avec une partie de la Valachie, de la Servie et de la Bosnie. La république de Venise, au contraire, perdait la Morée, et ce nouvel échec éprouvé par l'État jusqu'alors le plus belliqueux de l'Italie, rivait davantage encore les chaînes de la Péninsule. Le cabinet de Vienne n'eut pas plutôt obtenu la paix, en sacrifiant son alliée, qu'avec sa mauvaise foi ordinaire il revint en arrière des concessions qu'il avait faites pour la quadruple alliance ; il se refusa à garantir la Toscane aux enfants d'Élisabeth Farnèse, et il apporta de telles modifications aux renonciations, qu'elles étaient inacceptables, non-seulement par l'Espagne, mais même par la France [1].

Tandis que Dubois s'agitait à Londres pour ramener l'Empereur aux conditions qu'il avait précédemment acceptées, et qu'il signait même avec lord Stanhope, le 20 novembre 1718, une convention secrète destinée à retenir l'Empereur dans les bornes de ce traité, le marquis de Nancré avait été envoyé à Madrid avec le colonel Stanhope, cousin du ministre, pour communiquer les articles préliminaires convenus à la cour d'Espagne. Alberoni, qui n'avait épargné aucun effort pour gagner l'amitié de l'Angleterre, qui lui avait offert tous les avantages commerciaux qu'elle pouvait désirer, qui tout au moins s'était flatté de sa neutralité, fut vivement irrité quand il lui vit faire à l'Empereur des conditions si avantageuses, contre son propre intérêt et contre celui de l'équilibre de l'Europe. Il écrivait à Dodington le 16 avril : « Je ne » peux pas croire qu'un peuple si sage remette le royaume de Sicile » entre les mains de l'archiduc pour le rendre formidable à l'Europe. » Je vous demande pardon, monsieur, mais je ne puis m'empêcher de » dire que les cabinets de l'Europe ont perdu la raison ; qu'on a mis à

[1] Lemontey, c. 5, p. 144. — Coxe, Maison d'Autriche, t. IV, c. 83, p. 324. — *Ibid.*, Maison de Bourbon, t. II, c. 28, p. 419.—Muratori, Annali ad ann., t. XVI, p. 161.

» la place de la politique le caprice de quelques individus, qui sans
» rime ni raison, peut-être par des motifs particuliers, coupent et
» rognent des États et des royaumes, comme s'ils étoient des fro-
» mages de Hollande [1]. »

Mais Alberoni ne s'en tint pas à des paroles seulement : attaqué de toutes parts, il attaqua tout le monde à son tour. Le rétablissement de la santé de Philippe V lui avait rendu tout son pouvoir. Il avait fait preuve jusqu'alors d'un grand désintéressement, et il ne paraît pas qu'il ait jamais eu de traitement comme ministre d'Espagne ; mais un des derniers actes de Philippe, avant sa maladie, avait été de lui accorder le rang de grand d'Espagne, avec une pension de vingt mille ducats, et la nomination à l'évêché de Malaga. L'archevêché de Séville étant ensuite venu à vaquer, la reine l'y promut ; mais à la sollicitation du ministre autrichien, le pape accepta la démission que pour cette promotion Alberoni offrait de l'évêché de Malaga, et refusa de le préconiser archevêque de Séville [2]. Aussi le ressentiment d'Alberoni contre l'Empereur prenait presque le caractère d'une querelle personnelle. Il avait eu quelque soupçon des intrigues du duc de Saint-Aignan, ambassadeur ordinaire de France, avec tous les mécontents espagnols ; il savait qu'ils avaient surtout laissé percer le désir de chasser d'Espagne tous les Italiens ; à son tour, il donna commission au prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne à Paris, de resserrer les liaisons qu'il avait déjà formées avec le duc du Maine et tout le parti de la vieille cour, pour entraver, ou, s'il était possible, faire destituer le régent. Il sut que le roi d'Angleterre avait demandé à son parlement des subsides pour équiper une escadre qui croiserait dans la Méditerranée et protégerait les côtes d'Italie ; il chargea le duc de Monteleone, ambassadeur d'Espagne à Londres, de présenter une note très-énergique contre cet armement maritime fait en temps de paix ; il ne pouvait, disait-il, qu'alarmer le roi son maître et altérer la bonne harmonie qui régnait entre les deux cours. Dès lors aussi, il commença à se rapprocher du prétendant, et plus l'Angleterre paraissait lui devenir hostile, plus il s'efforça de l'obliger à s'occuper de sa propre défense en y réveillant le parti des Stuarts.

Il existait déjà un projet d'invasion pour ramener en Angleterre

[1] Coxe, Maison de Bourbon, t. II, c. 28, p. 411.
[2] Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 27, p. 378 et 401 ; c. 28, p. 412. Alberoni resta en effet toujours privé de ces deux siéges épiscopaux.

Jacques III, auquel il suffisait de fournir des fonds pour le rendre redoutable. Charles XII, toujours entraîné par un orgueil insensé et par la colère, croyait devoir à son caractère royal de se faire le champion de la légitimité. Il avait donc annoncé qu'il emploierait volontiers sa redoutable épée à rétablir les Stuarts sur leur trône. Ses ambassadeurs, qu'il laissait presque toujours sans argent, paraissaient disposés à spéculer sur la terreur qu'inspirait toujours son nom, et dès l'an 1716, le baron de Gortz à La Haye, le comte de Gyllemberg à Londres et le baron de Sparr à Paris, étaient entrés dans une intime correspondance avec Jacques III. Ils lui promettaient que, pourvu qu'on trouvât de l'argent, Charles XII débarquerait en Angleterre avec douze mille Suédois, pour le replacer sur son trône. Toutefois Gyllemberg et Gortz avaient tous deux été arrêtés en 1717, et ce n'était qu'après de longues négociations qu'ils avaient été remis en liberté : leur irritation contre le roi George avait redoublé [1] ; Alberoni leur fit passer un million de livres ; tout son espoir, disait il, était dans les orages qui grondaient au nord. Une négociation secrète s'était entamée dans l'île d'Aland, entre Charles XII et Pierre Ier ; ils s'étaient promis de travailler en commun à la restauration des Stuarts ; Charles XII devait débarquer en Écosse, à la tête de trente mille hommes ; le czar promettait d'entrer en Allemagne, avec cent cinquante mille Russes ; la flotte espagnole devait transporter le prétendant en Angleterre avec des troupes de débarquement. Tous ces projets avortèrent parce que leur principale exécution était confiée à un monarque insensé. Charles XII, qui s'était obstiné au siége de Frederickshall en Norwége, malgré les rigueurs de l'hiver, y fut tué le 11 décembre 1718. Le joug qu'il avait imposé à son peuple, et qu'il avait rendu insupportable, fut brisé : sa sœur Ulrique-Éléonore fut proclamée reine, mais avec un pouvoir si limité, que, pendant les soixante années qui suivirent, la Suède fut bien plutôt une république aristocratique qu'une monarchie; et le ministre principal de Charles XII, le correspondant d'Alberoni et du prétendant, le comte de Gortz, périt sur un échafaud le 2 mars 1719 [2].

Tous les alliés sur lesquels Alberoni avait compté lui manquaient l'un après l'autre, mais il ne se rebutait point encore. Pendant tout

[1] Lord Mahon, Hist. of England, t. I, c. 8, p. 385-392. — Saint-Simon, t XIV, p. 296.

[2] Lord Mahon, c. 9, p. 479. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 29, p. 439. — Saint-Simon, t. XV, p 308. — San Felipe, t. II, p. 173.

l'hiver, il avait fait travailler avec ardeur à l'équipement d'une puissante flotte : elle était composée de vingt-deux vaisseaux de ligne, et de trois cents bâtiments de transport ; et il y fit embarquer environ trente mille hommes, avec un grand train d'artillerie [1]. Le plus profond secret était observé sur le but de cette expédition, et peut-être n'avait-il pas toujours été bien arrêté dans l'esprit d'Alberoni. Il avait cherché de bonne heure à alarmer Victor-Amédée sur les dispositions de l'Empereur à son égard. Il avait cherché à l'engager dans une alliance avec l'Espagne, dont la condition devait être qu'il ferait la conquête du Milanais et du Mantouan, tandis que les Espagnols entreprendraient celle du royaume de Naples. Après l'avoir achevée, ils devaient marcher vers l'Italie septentrionale pour seconder les Piémontais. Alberoni offrait à Victor-Amédée un million d'écus pour commencer la guerre, après laquelle la Sicile serait cédée aux Espagnols pour être réunie au royaume de Naples. Victor-Amédée crut d'abord, comme il était assez probable, que la France était entrée dans ce projet, et il semblait disposé à y donner les mains ; il demandait seulement plus d'argent, et un corps auxiliaire de douze mille Espagnols, dès le commencement de la guerre, qui serait renforcé par vingt mille autres, après la conquête de Naples. Mais en même temps, il négociait avec l'Autriche ; et lorsqu'il s'aperçut que l'Espagne était seule, il se montra beaucoup moins disposé à conclure [2].

La flotte espagnole mit enfin à la voile de Barcelone, le 18 juin 1718, et après avoir touché à Cagliari, elle vint débarquer le 1er juillet à quatre lieues de Palerme. Les Espagnols entreprenaient la conquête de la Sicile, sans prétendre pour cela se brouiller avec la maison de Savoie qui la possédait depuis le traité d'Utrecht ; ils annonçaient toujours les dédommagements qu'ils lui assuraient en Lombardie, et qui, faisant corps avec les États de Savoie, lui seraient bien plus avantageux que cette possession éloignée. Victor-Amédée n'avait que sept mille hommes de troupes piémontaises dans toute l'île ; il en avait offensé le peuple par son administration cupide et rigoureuse ; il avait en même temps mis tout le clergé contre lui par une querelle sur les franchises des ecclésiastiques, et les moines ayant osé frapper d'excommunication ses officiers, il les avait tous fait enlever de leurs couvents en une nuit, et les avait fait déposer, sans vivres, sans viatique, sur les rivages de l'État

[1] San Felipe, Comentarios, t. II, p. 180.

[2] Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XXXVII, p. 47. — San Felipe, t. II, p. 171.

de l'Église, en sorte que le pape était aussi irrité que ses propres sujets contre lui. En conséquence les Espagnols furent accueillis par les habitants de la Sicile, comme des libérateurs. Palerme leur ouvrit ses portes le 13 juillet; presque toutes les autres villes suivirent cet exemple. Messine seule fit résistance. La garnison piémontaise s'était retirée dans la citadelle, et le marquis de Leyde en avait commencé le siége, lorsque l'amiral Gastaneta fut averti qu'une escadre anglaise de vingt vaisseaux de guerre, sous les ordres de l'amiral Byng, avait paru sur les côtes de Sicile [1].

L'Espagne était alors en pleine paix avec l'Angleterre; le premier ministre d'Angleterre, le comte de Stanhope, venait même d'arriver à Madrid, et quoiqu'il eût eu des explications assez vives avec Alberoni, elles étaient loin d'autoriser des hostilités. Gastaneta fut averti que Byng venait de prendre sur ses vaisseaux, à Naples, trois mille soldats autrichiens, avec l'intention de les introduire à Messine; il fit demander des explications à l'amiral anglais, qui répondit qu'on ne devait point voir un acte d'hostilité dans ce service rendu à un allié [2]. L'Espagnol cependant, considérant que la flotte anglaise, quoique comptant deux vaisseaux de moins, portait plus de canons que la sienne et de plus gros calibre, que les vaisseaux anglais étaient d'ailleurs de bien meilleure construction, et fort supérieurs pour la discipline et l'équipement, qu'enfin les Anglais avaient plus d'une fois donné à connaître leur jalousie de toute marine naissante, et leur intention de l'anéantir avant qu'elle pût entrer en rivalité avec eux, se détermina à lever le siége de Messine et à se diriger vers le midi. Bientôt parvenu dans les eaux de Syracuse, il fut averti que la flotte anglaise le suivait. Son intention avait été de se mettre en sûreté ou à Malte ou à Cagliari; mais il ne voulait pas donner à sa retraite l'apparence d'une fuite, ou avouer qu'il regardait les Anglais comme ennemis. Il ordonna donc de mettre à la cape, et de laisser passer la flotte anglaise avec une pleine confiance : Byng, au contraire, se préparant pour le combat, avait renvoyé à Reggio les soldats autrichiens qu'il amenait, et se dirigeant à pleines voiles sur les Espagnols, coupa leur escadre en deux, avant aucune explication. C'était le 11 août au matin. Les Anglais affirment qu'alors les Espagnols, dont quelques vaisseaux avaient déjà été forcés par eux de s'échouer, commencèrent le feu : quoique surpris et séparés les uns des

[1] San Felipe, Comentarios, t. II, p. 181.
[2] *Ibid.*, t. II, p. 190. — Coxe, L'Espagne sous les Bourbons, c. 28, p. 426.

autres, ils continuèrent à combattre en désespérés ; mais ils n'avaient aucune chance ; leurs vaisseaux échoués brûlaient sur le rivage. Toute l'escadre espagnole fut prise ou détruite dans ce malheureux combat, à l'exception de quatre vaisseaux et de six frégates [1].

Quelque meurtrière qu'eût été la bataille de Syracuse, les Anglais prétendaient qu'elle ne devait point rompre la paix, et ils pressaient toujours l'Espagne d'accéder à la quadruple alliance. Celle-ci, après le revers effroyable qu'elle venait d'éprouver, n'était pas empressée de commencer les hostilités. Aussi Alberoni continua les négociations avec lord Stanhope, mais il éprouvait la plus cruelle humiliation de voir anéantir en si peu de jours cette marine espagnole qu'il avait créée par tant d'efforts, tant de sacrifices, et à laquelle il attachait sa gloire. Quant à Philippe, il retrouvait dans son cœur la même obstination qui l'avait soutenu dans ses précédents revers, et la même résolution de continuer la guerre, encore qu'il ne sût point de quelles forces il pourrait disposer.

Le duc d'Orléans aurait dû, autant que lui, s'affliger de ce désastre. Il avait contracté une alliance personnelle avec George I[er] ; mais il n'y avait aucune bienveillance, aucune confiance, aucun intérêt commun entre la France et l'Angleterre : au contraire, les Anglais voyaient toujours dans les Français des rivaux en politique, des rivaux pour le commerce et l'industrie, qu'ils désiraient humilier ; tandis qu'il y avait entre la France et l'Espagne une alliance naturelle et de situation, un besoin commun de relever leur marine, et le sentiment profond qu'ils ne pourraient tenir la mer contre les Anglais qu'autant qu'ils seraient réunis. Mais le régent était trop léger, trop insouciant, trop indifférent à l'avenir de la France pour y songer. Il riait, et c'était aussi le ton de sa cour, de l'humiliation de Philippe qu'il regardait comme son ennemi personnel, ou de l'abaissement du renard savoyard, Victor-Amédée, qu'il disait s'être pris dans ses propres filets. La France entière ne voulait voir dans Alberoni qu'un intrigant sorti de bas lieu, élevé par ses bouffonneries, sans mœurs et sans bonne foi : elle ne le croyait occupé qu'à bouleverser l'Europe ; elle le condamnait comme imprudent et présomptueux à cause de ses revers, sans lui tenir compte des prodiges qu'il avait accomplis ; elle le comparait enfin à Dubois, et en

[1] San Felipe, t. II, p. 291. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. II, c. 28, p. 423-428. — Lord Mahon, Hist. of Engl., c. 9, p. 456-469. — Lemontey, c. 5, p. 149.

se moquant de l'humiliation du fils du jardinier, elle se plaisait à prévoir celle du fils de l'apothicaire. Leur fortune était assez semblable, leur habileté pouvait être égale aussi. Mais il y avait dans Alberoni une noble pensée, et le désir de faire faire de grandes choses par la nation dont il réglait les destinées ; il n'y avait dans Dubois que le mépris de tout sentiment élevé, le sacrifice des principes comme des hommes à son intérêt personnel, et l'indifférence la plus absolue à l'honneur de la nation, qui s'étonnait de se voir gouvernée par lui. Au reste Dubois fut de tous les témoins de cette catastrophe celui qui jouit le moins des revers de son rival. Il en éprouvait un lui-même qui compromettait sa réputation d'habileté : il avait été pris pour dupe par le cabinet de Vienne. L'accession de l'Empereur au traité qu'on avait, par avance, nommé de la quadruple alliance, était arrivée : elle n'était point conforme aux conventions ; Charles VI continuait à refuser au roi d'Espagne le titre des possessions qu'il lui abandonnait. D'autre part, Victor-Amédée, prêt à perdre la Sicile, préféra accepter le dédommagement, tout insuffisant qu'il était, que lui promettaient les alliés, plutôt que d'attendre celui que le roi d'Espagne ne serait jamais en état de lui donner en Lombardie. Il adhéra, le 8 novembre 1718, aux conventions de Londres. Ce fut seulement le 16 février suivant que les Hollandais y accédèrent à leur tour, et que la ligue fut ainsi, de fait comme de nom, une quadruple alliance [1].

Il y avait eu quelque grandeur dans les événements qui venaient d'ébranler l'Europe ; mais en France, où l'on paraissait s'agiter, et où chaque année fournit à l'inépuisable et amusante loquacité de Saint-Simon plus d'un volume de détails, quand on cherche à s'en rendre compte, on n'y trouve, sous les formes piquantes qu'il a su leur donner, qu'une rebutante futilité. La querelle, longtemps comprimée, des ducs et pairs avec le parlement, sur la manière dont le premier président devait les saluer en leur demandant leur suffrage, faisait enfin explosion. Un parlementaire irrité (on croyait que c'était le président de Novion), avait fait circuler un écrit anonyme, où il dévoilait l'origine de la plupart des maisons ducales, et où il flétrissait la création des nouveaux pairs pendant les derniers règnes, en rapportant les scandales,

[1] Botta, Storia d'Italia, t. VIII, c. 37, p. 61. — Sur les prodigieux travaux d'Alberoni, voyez lord Mahon, c. 9, p. 436. — Coxe, c. 28, p. 433. — Flassan, Diplomatie française, t. IV, p. 466.

les motifs si souvent honteux qui s'y rattachaient [1]. Le régent, effrayé de la colère des pairs, et de la résolution qu'il sut qu'ils avaient formée de se rendre au parlement et d'arracher de vive force les distinctions honorifiques auxquelles ils prétendaient, consacra, par un arrêt du conseil, toutes leurs prétentions. Mais sa condescendance ne fit que déplacer la tempête et redoubler sa fureur. L'explosion fut terrible dans l'assemblée des chambres, et la résolution d'en venir aux dernières extrémités parut si ferme, que le régent, suivant sa coutume, céda au danger le plus prochain, et anéantit sa décision avec la même promptitude et la même faiblesse qu'il l'avait portée [2].

Une autre querelle brouillait alors bien plus profondément la cour. Le duc de Bourbon, jeune homme farouche, d'une intelligence bornée, d'un aspect hideux depuis qu'il avait perdu un œil, et brutal dans ses haines comme dans ses amours, poursuivait la dégradation des princes légitimés, moins peut-être par orgueil que par suite de l'antipathie qu'il avait conçue contre sa propre tante, la duchesse du Maine; il avait engagé le comte de Charolais son frère, et le prince de Conti à s'associer à lui dans cette poursuite. La duchesse du Maine, sœur de son père, se croyait, en raison de son extrême petitesse, un être tout aérien : sa taille était celle d'un enfant de dix ans; elle avait établi à Sceaux sa petite cour composée de poëtes, de gens de lettres, qui l'enivraient de flatteries ; elle y vivait dans un luxe extravagant, au milieu de fêtes continuelles et de la mollesse; elle ruinait son mari qu'elle méprisait; mais comme elle pétillait d'esprit, elle se croyait propre à tout, et fut tout à coup séduite par la fantaisie de jouer un rôle politique. C'était le 22 août 1716 que M. le Duc avait présenté au régent une requête signée de lui, du comte de Charolais et du prince de Conti, contre les princes légitimés; aussitôt les ducs et pairs présentèrent de leur côté leur requête. Ils s'étaient soumis à céder le pas aux princes légitimés, tant que ceux-ci avaient rang de princes du sang; mais ils ne voulaient point reconnaître entre eux et ces princes de rang intermédiaire, et si MM. du Maine et de Toulouse cessaient d'être princes du sang, ils demandaient qu'ils ne prissent rang que de l'érection de leurs pairies [3]. La duchesse du Maine se jeta de tout son cœur dans

[1] L'extrait de cette pièce et la réponse des pairs se trouvent aux Mémoires de Richelieu, par Soulavie, t. II, p. 347.

[2] Lemontey, c. 6, p. 168. — Saint-Simon, t. XIV, p. 178.

[3] Saint-Simon, t. XIV, p. 188, 277 et 369.

cette querelle : dès ce moment les poëtes et les comédiens firent place dans son palais aux jurisconsultes et aux érudits : « on vit la princesse » elle-même, cachée dans son lit sous des amas d'in-folio, compulser de » poudreuses chroniques, et mettre en ordre les innombrables citations » dont les jésuites lui envoyoient le tribut. Ce qui peut frapper au- » jourd'hui dans les volumineux écrits que les deux partis mirent au » jour, c'est la nouveauté du langage dans lequel, pour capter la fa- » veur publique, ils s'exprimoient sur la puissance souveraine. L'auto- » rité royale y étoit représentée comme un dépôt et un mandat, la » monarchie comme un simple contrat civil, et la nation comme la » maîtresse et l'arbitre de ses droits [1]. »

Pour se faire un parti, la duchesse du Maine travailla à remuer la noblesse qui se sentait offensée de ce qu'un ordre nouveau, né des faveurs et des intrigues de cour, recruté des mignons de Henri III et des maîtresses de Henri IV, se plaçait entre le trône et elle. Quelques grandes familles qui n'étaient pas décorées de la pairie donnèrent l'exemple : celles-ci convoquèrent des assemblées de la noblesse, d'abord dans Paris, ensuite dans les provinces, pour protester contre la distinction à laquelle prétendaient les ducs et pairs, et pour rappeler l'égalité entre gentilshommes, dont le roi lui-même n'était que le premier. Les pairs, de leur côté, les repoussèrent avec le plus profond dédain. « Tel fut ce groupe, dit Saint-Simon, qui, depuis les Châtil- » lon, les Rieux, jusqu'aux Bonnetôt et autres fils de secrétaires du » roi et de fermiers, osèrent se produire comme un corps, sous l'auguste » nom du second des trois états du royaume [2]. » Le régent, alarmé de voir la noblesse se constituer de sa seule autorité en corps délibérant, réprimanda les six députés qui lui présentèrent son mémoire, et un arrêt du conseil de régence défendit aux nobles de s'assembler de nouveau. Les chevaliers de Malte obéirent, quoique le grand-prieur les eût convoqués au Temple ; mais la plupart des gentilshommes se rassemblèrent chez M. de Châtillon, et y dressèrent une protestation où ils soutenaient que le jugement des princes n'appartenait qu'au roi majeur, ou aux états généraux [3]. Malgré cet appel à une autorité dont le nom était toujours redoutable, ou plutôt peut être en raison même de cet

[1] Lemontey, c. 6, p. 171. — Mad. de Staal, Collection, t. LXXVII, p. 337.
[2] Saint-Simon, t. XIV, p. 463.
[3] Lemontey, c. 6, p. 172. — Saint-Simon, t. XIV, p. 511. — Duclos, t. LXXVI, p. 264.

appel, un conseil extraordinaire de régence, le 1er juillet 1717, dépouilla les princes légitimés du droit que leur avait attribué le feu roi, de succéder au trône, et de la qualité de princes du sang, en leur conservant toutefois pour la vie ce qu'on nommait les honneurs du parlement [1].

Rien n'était terminé par cette décision : encore que le régent, qui, selon l'expression de Lemontey, méprisait les dangers, et redoutait les embarras, se fût attaché à trouver un *mezzo termine*, et à ménager dans le duc du Maine et le comte de Toulouse les frères de sa femme, il les avait profondément offensés. La duchesse du Maine avait dit, assure-t-on, « que quand on avoit une fois été déclarés habiles à succéder » à la couronne, il falloit, plutôt que se laisser arracher ce droit, » mettre le feu au milieu et aux quatre coins du royaume [2]. » Les pairs se déchaînaient contre les princes légitimés et la noblesse contre les pairs. Le parlement, indépendamment de ces querelles, entrait en lutte avec le régent à l'occasion des finances. Le système de Law, sur lequel nous reviendrons, avait pris des développements menaçants; le parlement le repoussait par instinct, et sans y rien comprendre; d'Aguesseau avait paru au régent l'homme qui contribuait le plus à entretenir dans le parlement cet esprit d'opposition, ou du moins l'homme qui, par sa réputation de savoir et de vertu, la rendait le plus redoutable; il lui fit redemander les sceaux par M. de la Vrillière, le 28 janvier 1718, en lui conseillant en même temps de s'en aller à sa terre de Fresnes jusqu'à nouvel ordre. D'Argenson, alors lieutenant de police, fut nommé garde des sceaux. Le duc de Noailles, arrivé au Palais-Royal, dit alors au régent : « Monseigneur, je vois bien que la » cabale l'emporte, et puisqu'on attaque un aussi honnête homme que » M. le chancelier, et mon meilleur ami, je vois bien qu'on m'attaque » aussi, » et il rendit sa commission de président au conseil des finances; elle fut également donnée à d'Argenson [3]. La qualité de Law, comme étranger de nation et de religion, faisait plus contre lui que toutes les déceptions du crédit : les remontrances prenaient un caractère toujours plus âpre ; elles ne tendaient pas à moins qu'à faire intervenir l'autorité du parlement en toute chose, et à ne laisser au régent qu'une

[1] Saint-Simon, t. XIV, p. 513.
[2] *Ibid.*, t. XIV, p. 461.
[3] Mémoires de Dangeau, t. IV, p. 45. — Noailles, t. LXXIII, p. 176.

vaine et légère apparence de pouvoir [1]. Un édit du 1er juin 1718, qui autorisait une nouvelle jonglerie sur les espèces, par laquelle la valeur du marc d'argent était portée de quarante à soixante livres, ajoutait à l'irritation du public, et rendait plus honorable l'opposition du parlement. A toutes ces causes de mécontentement se joignaient le dégoût et l'indignation que causaient les récits qui circulaient sur les scandaleuses débauches du régent et de sa fille, comme aussi les bruits qui se renouvelaient sur le danger que courait le jeune roi entre les mains d'un tel gardien [2]. La reine d'Espagne avait contribué à les répandre: elle les exprimait avec sa fougue ordinaire; les dévots, la vieille cour, et les habitués de Sceaux en étaient à Paris les échos; le maréchal de Villeroi les accréditait par malice, autant que par vaine gloire, en affectant d'étaler, autour de l'enfant royal, des précautions absurdes et outrageantes, sur tout ce qui était destiné à son service. Un obscur ennemi, nommé la Grange-Chancel, auteur froid et dur de quelques mauvaises tragédies, qui était reçu et fêté à Sceaux, écrivit vers ce temps-là, sous le titre de Philippiques, une ode où toutes les abominations qui circulaient sur le duc d'Orléans étaient répétées. Le régent, en ayant entendu parler, exigea du duc de Saint-Simon qu'il lui apportât cette pièce. « En la lisant, il s'arrêtoit de fois à autre pour m'en » parler, sans en paroître fort ému. Mais tout d'un coup je le vis » changer de visage, et se tourner vers moi les larmes aux yeux, et » près de se trouver mal. — Ah ! me dit-il, c'en est trop: cette horreur » est plus forte que moi. — C'est qu'il en étoit à l'endroit où le scé-

[1] Saint-Simon, t. XV, p. 381. La publication des Mémoires du cardinal de Retz, à cette époque, avait excité dans le public une fermentation qui avait gagné surtout la chambre des enquêtes. Non-seulement tous les propos des salons indiquaient le renouvellement d'un esprit de liberté qu'on avait cru étouffé par un long despotisme, on sentait aussi un désir puéril de répéter ces scènes de la fronde pour lesquelles Gondi avait su éveiller tant d'intérêt. Mais quelque frivoles qu'eussent paru les adversaires du cardinal Mazarin, ils étaient fort supérieurs en talent et en caractère aux contemporains du régent. Le premier président de Mesmes, qui voulait imiter Matthieu Molé, quoique dévoué au duc du Maine, l'était plus encore à l'argent et au plaisir, et le duc d'Orléans avait payé avec prodigalité, plus d'une fois, son acquiescement; et quant à la tourbe des jeunes conseillers des enquêtes, leur opposition s'exhalait en chansons et non en décrets courageux. Duclos, Mémoires secrets, p. 308.

[2] *Voyez*, dans Saint-Simon, la terreur de Fontanieu, lorsque ce duc lui demanda si le régent pouvait compter entièrement sur lui. Il ne douta pas qu'on ne vînt lui proposer un attentat contre la vie du roi. Mém., t. XVI, p. 447.

» lérat montre M. le duc d'Orléans dans le dessein d'empoisonner le » roi, et tout prêt d'exécuter son crime [1]. »

Sans l'arrivée de Dubois, qui, le 20 août, revint à Paris, tout fier d'apporter le traité de la quadruple alliance, on ne saurait dire jusqu'où les irrésolutions du régent auraient laissé le parlement et l'opinion publique se corrompre mutuellement. Il sentait la nécessité de casser les derniers édits du parlement, dans un lit de justice ; mais Villeroi et tout son parti n'auraient pas manqué de dire que c'était vouloir tuer le jeune roi, que de le conduire au palais en pompe, au milieu d'une immense cohue, pour une longue cérémonie, par les chaleurs étouffantes qu'il faisait alors. Saint-Simon proposa de tenir le lit de justice aux Tuileries ; et il promit de s'entendre avec Fontanieu, chargé du garde-meuble, pour que les salles fussent préparées avec le plus profond secret. Le duc de Bourbon, pendant ce temps, pressait le régent, puisqu'il était dans la nécessité de faire un coup d'État, de n'en pas faire à deux fois ; d'humilier le parlement et de lui ôter le droit de remontrances ; mais en même temps de perdre sans retour les princes légitimés, de leur ôter, avec les droits, toutes les distinctions honorifiques des princes du sang, de les dépouiller en même temps de leurs gouvernements et de leurs charges, et d'ôter en particulier la surintendance de l'éducation du roi au duc du Maine. Cette violence de caractère du duc de Bourbon se peignit tout entière dans des conférences qu'il rechercha avec le duc de Saint-Simon. Ce dernier, quoique ennemi acharné des princes légitimés, croyait imprudent de les attaquer en même temps que le parlement, et redoutait de précipiter ainsi l'État dans une guerre civile. « Plein de son idée, raconte Saint-Simon, » M. le Duc revint à ce que je lui avois avoué qu'il étoit utile d'ôter » le roi des mains de M. du Maine ; que cela posé, il falloit voir s'il y » avoit espérance certaine de le faire dans un autre temps, et de le » faire alors avec moins de danger. Que plus on laisseroit le duc du » Maine auprès du roi, plus le roi s'accoutumeroit à lui, et qu'on trou» veroit dans le roi un obstacle qui, par son âge, n'existoit pas en» core ; que plus M. du Maine avoit gagné de terrain depuis la ré» gence, par la seule considération de l'éducation, qui le faisoit regarder

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 297. —Duclos, p. 347. La Grange fut arrêté et envoyé aux îles Sainte-Marguerite, d'où il sortit pendant la régence même, et se montra librement dans Paris, sans doute le régent voulait, en le relâchant, détruire l'opinion où l'on était qu'il l'avait fait assassiner.

» comme le maître de l'État à la majorité, plus il en gagneroit de » nouveau, à mesure que le roi avanceroit en âge, plus il seroit difficile et dangereux de l'attaquer... Que le régent étoit perdu si M. du » Maine demeuroit auprès du roi jusqu'à la majorité ; que les princes » du sang, et lui nommément, ne l'étoient pas moins ; qu'il y demeureroit certainement, si à l'occasion présente l'éducation ne lui » étoit pas ôtée... Ajustez cela, dit-il, comme il vous plaira, mais voilà » le fait : car de me fier à ce que M. le duc d'Orléans me promettra, » c'est un panneau où je ne donnerai plus, et de me jouer à être perdu » dans quatre ans, c'est ce que je ne ferai jamais.—Mais la guerre civile! » lui repartis-je. — La guerre civile, me répliqua-t-il, voici ce que » j'en crois : M. du Maine sera sage ou ne le sera pas. De cela on s'en » apercevra bientôt en le suivant de près. S'il est sage, comme je le » crois, point de troubles ; s'il ne l'est pas, plus de difficulté à le dépouiller. — Mais son frère, interrompis-je, dont le gouvernement » est demi-soulevé ! s'il s'y jette? — Non, me dit-il, il est trop honnête homme, il n'en fera rien, mais il le faudra observer, et l'empêcher d'y aller. — En l'arrêtant donc, ajoutai-je? — Bien entendu, » me dit-il, et alors il n'y a pas d'autre moyen, et il le méritera, car » il faut commencer par le lui défendre » [1].

« Après quelques courts propos là-dessus, je lui demandai comment » il l'entendoit pour l'éducation. — La demander, me répondit-il, » avec vivacité.—J'entends bien, lui repartis-je, mais vous souciez-vous » de l'avoir ? — Moi, non, me dit-il : vous jugez bien qu'à mon âge, » je n'ai pas envie de me faire prisonnier; mais je ne vois point » d'autre moyen de l'ôter à M. du Maine, que de me la donner... Je » ne m'en soucie point du tout ; mais il ne me convient pas de la demander et de ne pas l'avoir. Il faut que je la demande et par conséquent que je l'aie [2]. »

Personne ne songeait aux funestes conséquences de confier l'éducation d'un roi à un jeune prince de mœurs détestables et d'un caractère odieux ; mais Saint-Simon ne jugeait pas sans danger pour le régent, d'agrandir un prince du sang, et la seconde personne de l'État, en lui confiant l'éducation du roi ; le duc d'Orléans, par pure faiblesse, était cependant assez disposé à la lui donner, seulement parce que le duc de

[1] Saint-Simon, t. XVI, p. 452-58. — Duclos ne fait presque que copier Saint-Simon, Mémoires secrets, p. 316.

[2] Saint-Simon, *ibid.*, p. 460.

Bourbon la demandait impérieusement. Les difficultés cependant se multipliaient et la faiblesse du duc d'Orléans était telle que ses confidents tremblaient de lui voir tout ajourner plutôt que de les résoudre. Mais Dubois avait autant d'audace que d'adresse : méprisant l'esprit et les talents de M. le Duc, il ne craignit point de lui donner sur le roi une influence dont probablement il ne saurait pas profiter. Il résolut et fit résoudre au régent de frapper tous ses ennemis à la fois, et de rendre le coup d'État complet.

Un conseil de régence fut convoqué pour le vendredi 26 août 1718, à huit heures du matin, dans le cabinet du roi, et un lit de justice à dix heures, dans la chambre du dais. Le secret avait été bien gardé, et les convocations furent faites le jour même à six heures du matin. Des corps armés occupèrent dès la pointe du jour les issues du palais. Les deux princes légitimés s'étant présentés, le régent leur laissa entendre qu'ils feraient mieux de ne pas demeurer présents à ces deux réunions, où il pourrait se passer des choses qui leur seraient désagréables ; et l'un avait si peu de courage, l'autre si peu d'ambition, qu'ils se retirèrent aussitôt. Le seul duc d'Antin, qui, comme eux, était beau-frère de la duchesse d'Orléans et fils de Mme de Montespan, demeura dans le cabinet du roi. Le régent ne le craignait point, car c'était, disait-il, un parfait courtisan, sans honneur et sans humeur [1].

Le régent commença la séance au conseil de régence, en y faisant lire les lettres de provision du nouveau garde des sceaux d'Argenson, qui remplaçait le chancelier d'Aguesseau, exilé à sa terre de Fresnes. Il énonça ensuite, en peu de mots, les raisons qui avaient fait résoudre de casser les arrêts du parlement, et de le faire par un arrêt du conseil de régence ; que, pour éviter une désobéissance formelle du parlement qui aurait refusé de l'enregistrer, il avait résolu de le faire en un lit de justice et de le tenir fort secret. Il donna ensuite la parole au garde des sceaux. D'Argenson, comme lieutenant de police, avait éprouvé plusieurs affronts du parlement, et saisissait avec plaisir l'occasion de se venger. Il expliqua, mais dans l'intérêt du pouvoir absolu, ce que c'était que l'usage des remontrances, d'où il venait, ses utilités, ses inconvénients, ses bornes, la grâce qu'avait faite le régent de les avoir rendues, l'abus qui en était fait, la distinction de la puissance royale

[1] Lemontey, c. 6, p. 187. — Saint-Simon, t. XVII, p. 87-95. — Dangeau, plus parfait courtisan encore, raconte ce coup d'État qui abattait ses anciens amis avec autant d'indifférence que de platitude, t. IV, p. 69-73.—Villars, t. LXX, p. 17-20.

d'avec l'autorité du parlement émané du roi, l'incompétence des tribunaux en matière d'État et de finances, et la nécessité de la réprimer par une manière de code qui fût à l'avenir la règle invariable du fond et de la forme de leurs remontrances. Il donna ensuite lecture de l'arrêt, tel qu'il est conservé au Recueil des Ordonnances, dans lequel, après un préambule très-sévère pour le parlement, il remettait en vigueur toutes les restrictions au droit de remontrances que le feu roi y avait apportées en 1667 [1].

Le duc d'Orléans reprit ensuite la parole d'un ton plus ferme et plus maître que de coutume. Il dit qu'après avoir jugé le procès qui s'était élevé entre les princes du sang et les légitimés, il n'était pas moins obligé de faire justice aux pairs de France qui l'avaient demandée en même temps au roi par une requête en corps; que la faveur de quelques princes, et encore bien nouvellement, avait interverti le rang des pairs; que ce préjudice fait à cette dignité n'avait duré qu'autant que l'autorité qui avait forcé les lois; qu'ainsi les ducs de Joyeuse et d'Épernon ainsi que MM. de Vendôme avaient été remis en règle et en leur rang d'ancienneté parmi les pairs, aussitôt après la mort de Henri III et de Henri IV. Il avait en conséquence fait dresser une autre déclaration qu'il fit lire par le garde des sceaux. Toutes les prérogatives successivement accordées par Louis XIV à ses enfants naturels y étaient révoquées, le duc du Maine et le comte de Toulouse étaient déclarés n'avoir rang et séance que du jour de l'érection de leurs pairies et ne devoir jouir d'autres honneurs et droits que de ceux attachés à leurs pairies [2]. Après que les deux princes du sang, duc de Bourbon et prince de Conti, eurent approuvé, Saint-Simon remercia, au nom des pairs, de la justice qui leur était rendue, et déclara qu'il ne leur appartenait point de voter. Cependant il savait bien que les autres membres du conseil de régence et surtout les maréchaux de Villeroi, de Villars, de Tallard, d'Uxelles, de Besons, d'Estrées, étaient favorables au duc du Maine : ils se laissèrent intimider, et ils votèrent d'un mouvement de tête seulement la déclaration proposée. Une autre déclaration, qui rendait, par grâce, au comte de Toulouse, et comme une exception personnelle qui finirait avec lui, les honneurs dont il jouissait alors, passa de même en silence. Puis M. le Duc, s'adressant au régent, lui dit : « Puisque vous faites justice à MM. les ducs, je

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 104-107.—Anciennes Lois françaises, t. XXI, p. 159.
[2] *Ibid.*, p. 209. — *Ibid.*, p. 165.

» crois être en droit de vous la demander pour moi-même. Le feu roi » a donné l'éducation de Sa Majesté à M. le duc du Maine: j'étois mi- » neur, et dans l'idée du feu roi M. du Maine étoit prince du sang et » habile à succéder à la couronne. Présentement je suis majeur, et » non-seulement M. du Maine n'est plus prince du sang, mais il est » réduit à son rang de pairie; M. le maréchal de Villeroi est aujour- » d'hui son ancien et le précède partout, il ne peut donc plus demeurer » gouverneur du roi sous la surintendance de M. du Maine. Je vous » demande cette place que je ne crois pas qui puisse être refusée à » mon âge, à ma qualité, ni à mon attachement pour la personne du » roi et pour l'État; j'espère, ajouta-t-il en se tournant vers sa gauche, » que je profiterai des leçons de M. le maréchal de Villeroi pour m'en » bien acquitter et mériter son amitié. » Le duc d'Orléans répondit que la demande de M. le Duc était juste, et qu'il ne croyait pas qu'elle pût être refusée. Après les opinions prises en s'inclinant simplement, le maréchal de Villeroi pâle et agité murmurait tout seul. Enfin, comme un homme qui prend son parti, il se tourna vers le régent, la tête basse, les yeux mourants, la voix faible : « Je ne dirai » que ces deux mots-là, dit-il: voilà toutes les dispositions du roi ren- » versées; je ne le puis voir sans douleur. M. du Maine est bien mal- » heureux! — Monsieur, répondit le régent d'un ton vif et haut, » M. du Maine est mon beau-frère, mais j'aime mieux un ennemi » découvert que caché [1]. »

Pour sanctionner tout ce qui venait d'être fait, il fallait encore l'enregistrement de toutes ces déclarations par le parlement; et comme ce corps n'arrivait point, le bruit commença à se répandre au conseil de régence, qu'il avait refusé de se rendre aux Tuileries pour le lit de justice. Le garde des sceaux témoigna qu'il ne pouvait croire que le parlement se portât à cette désobéissance, mais qu'il serait trop pernicieux de laisser l'autorité du roi en avoir le démenti, et que dans ce cas il faudrait prononcer l'interdiction du parlement sur-le-champ. Quoiqu'il fût évident que le régent n'avait point pour lui la majorité dans le conseil de régence, telle était la puissance des habitudes des courtisans et la faiblesse de caractère de tous ces vieux maréchaux qui lui étaient opposés, qu'ils se prononcèrent tous pour l'interdiction si le parlement n'obéissait pas.

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 118. — Mad. de Staal, p. 355.

Mais on s'était alarmé sans raison sur l'obéissance du parlement. Il arrivait à pied, sur deux files. Cent soixante-dix magistrats, en robes rouges, avaient voulu traverser Paris en procession, pour réveiller l'affection du peuple et l'intéresser à leur défense. Le peuple demeura froid et indifférent. Les parlementaires s'étaient montrés mutins et chicaneurs, sans manifester ni l'intelligence des affaires, qui obtient du crédit, ni l'élévation du caractère, qui conserve la force. Le garde des sceaux expliqua dans son discours les diverses résolutions qui venaient d'obtenir la sanction du conseil de régence. Il faut laisser Saint-Simon peindre cette scène. « Un silence extrême annonçoit éloquem-
» ment la crainte, l'attention, le trouble, la curiosité de toutes les
» diverses attentes. Ce parlement, qui sous le feu roi même avoit
» souvent mandé ce même d'Argenson, et lui avoit, comme lieutenant
» de police, donné des ordres debout et découvert à la barre; ce par-
» lement, qui depuis la régence avoit déployé sa mauvaise volonté
» contre lui, jusqu'à donner tout à penser, et qui retenoit encore des
» prisonniers et des papiers pour lui donner de l'inquiétude; ce
» premier président si supérieur à lui, si orgueilleux, si fier de son
» duc du Maine, si fort en espérance des sceaux; ce Lamoignon qui
» s'étoit vanté de le faire pendre à sa chambre de justice, où lui-même
» s'étoit si complétement déshonoré, ils le virent revêtu des ornements
» de la première place de la robe, les présider, les effacer, et, entrant
» en fonctions, les remettre en leur devoir et leur en faire leçon
» publique et forte, dès la première fois qu'il se trouvoit à leur tête.
» On voyoit ces vains présidents détourner leurs regards de dessus un
» homme qui imposoit si fort à leur morgue et qui anéantissoit leur
» arrogance dans le lieu même d'où ils la tiroient... Pendant le dis-
» cours du garde des sceaux, une consternation générale se répandit
» sur tous leurs visages. Presque aucun de tant de membres n'osa
» parler à son voisin... Une douleur amère, et qu'on voyoit pleine de
» dépit, obscurcit le visage du premier président. La honte et la con-
» fusion s'y peignirent. Ce que le jargon du palais appelle le grand
» banc, pour encenser les mortiers qui l'occupent, baissa la tête à la
» fois comme par un signal... Ce fut bien pis à la lecture de la dé-
» claration; chaque période sembloit redoubler à la fois l'attention et
» la désolation de tous les officiers du parlement... Après les opinions,
» je vis ce prétendu grand banc s'émouvoir : c'étoit le premier prési-
» dent qui vouloit parler et faire la remontrance, qui a paru pleine de

» la malice la plus raffinée, d'imprudence à l'égard du régent et d'insolence pour le roi. Le scélérat trembloit toutefois en la prononçant. » Sa voix entrecoupée, la contrainte de ses yeux, le saisissement et le » trouble visible de toute sa personne démentoient ce reste de venin, » dont il ne put refuser la libation à lui-même et à sa compagnie. Ce » fut là où je savourai avec toutes les délices qu'on ne peut exprimer » le spectacle de ces fiers légistes, qui osent nous refuser le salut, » prosternés à genoux, et rendant à nos pieds un hommage au trône, » tandis que nous étions assis et couverts sur les hauts siéges, aux côtés » du même trône... Mes yeux fichés, collés, sur ces bourgeois » superbes, parcouroient tout ce grand banc à genoux ou debout... » vil petit gris qui voudroit contrefaire l'hermine, et ces têtes découvertes et humiliées à la hauteur de nos pieds. La remontrance finie, » le garde des sceaux monta au roi, puis, sans reprendre aucun avis, » se remit en place, jeta les yeux sur le premier président et prononça : » *Le roi veut être obéi et obéi sur le-champ*... Ce grand mot fut un » coup de foudre qui attéra présidents et conseillers de la façon la » plus marquée. Tous baissèrent la tête, et la plupart furent longtemps » sans la relever. Le reste des spectateurs, excepté les maréchaux de » France, parurent peu sensibles à cette désolation[1]. » Nous ne suivrons pas l'orgueilleux et haineux duc et pair dans le récit de la suite de cette séance, et de son triomphe sur le premier président. » L'insulte, dit-il, le mépris, le dédain, le triomphe, lui furent lancés » de mes yeux jusqu'en ses moëlles. Souvent il baissoit la vue quand il » attrapoit mes regards ; une fois ou deux il fixa les siens sur moi, et » je me plus à l'outrager par des sourires dérobés, mais noirs, qui » achevèrent de le confondre[2]. »

Le parlement ne songeait point à résister ; cependant pour lui faire mieux sentir sa dépendance, Dubois jugea convenable d'atteindre par des lettres de cachet ceux des magistrats qui avaient parlé avec le plus de force contre la dernière falsification des monnaies. Dans la nuit du 28 au 29 août, les présidents Blamont et Feydeau, et le conseiller Saint-Martin, furent enlevés dans leurs maisons, et envoyés, sans leur donner un moment pour se reconnaître, aux prisons des îles d'Hières, de Belle-Isle et d'Oléron. Aucun tumulte, aucun murmure n'indiqua la sympathie du peuple ; le régent n'eut aucun égard aux députations

[1] Saint Simon, t. XVII, p. 137-141.
[2] *Ibid.*, p. 148.

ni aux supplications de leurs collègues en leur faveur ; mais il se lassa d'une rigueur sans résultat, et au bout d'un certain temps il leur rendit la liberté [1].

Pour compléter le coup d'État du régent, qui en abattant le parlement et les princes légitimés ramenait tout au pouvoir absolu, Dubois jugea convenable de congédier tous ces conseils qui avaient presque une apparence républicaine : il avait éprouvé leurs lenteurs, leur indécision, leur manque de volonté et de suite ; il trouvait fatigant de rassembler soixante et dix ministres au lieu de six ou huit ; mais surtout il persuada au régent, qu'il ne convenait pas que le roi se familiarisât avec les grands qui entraient dans ces conseils, au risque de les écouter peut être de préférence à lui ; tandis qu'il serait toujours facile de tenir cet enfant à grande distance des gens de robes, qui les remplaceraient. Ces divers conseils furent cassés le 24 septembre. En même temps, l'abbé Dubois fut nommé secrétaire d'État aux affaires étrangères, et le Blanc, secrétaire d'État à la guerre. Le cardinal de Noailles avait donné sa démission du conseil de conscience, qui fut supprimé. Canillac obtint d'entrer au conseil de régence. Le duc de Noailles avait déjà été écarté de l'administration des finances à cause des obstacles qu'il mettait aux projets de Law, et û'Aguesseau exilé à sa terre de Fresnes [2].

Dubois avait des vues toutes personnelles lorsqu'il cherchait ainsi à concentrer l'administration ; il voulait obtenir le chapeau de cardinal, et il s'était aperçu que son maître voyait en lui cette ambition de mauvais œil. Il se proposait donc d'y réussir par l'appui de l'Empereur, et, pour le gagner, son moyen était de faire toutes les volontés de George Ier, qui lui était dévoué. L'Empereur, le roi d'Angleterre, tous les membres de la grande alliance qui avaient fait la guerre à Louis XIV, désiraient ardemment que l'aigreur qui se manifestait entre les cours de Madrid et de Paris, dégénérât en une guerre ouverte. C'eût été enlever à la France tout le fruit de cette succession d'Espagne pour laquelle elle avait fait de si prodigieux sacrifices, se venger des traités d'Utrecht, auxquels les alliés s'étaient soumis de si mauvaise grâce, et en même temps dépouiller la France de son dernier allié ; car l'accord entre George Ier et le régent ne réconciliait point les deux nations. La Suède était comme anéantie depuis la mort de Charles XII ; la Hollande était

[1] Lemontey, c. 6, p. 190. — Saint-Simon, t. XVII, p. 176.

[2] Saint-Simon, t. XVII, p. 196.—Lemontey, c. 6, p. 193.—Noailles, t. LXXIII, p. 176. — Villars, t. LXX, p. 23.

subjuguée par l'Angleterre; l'Italie était asservie à la maison d'Autriche, et Louis XIV avait aliéné lui-même tous les anciens alliés de la France en Allemagne. Si l'on pouvait engager le régent dans une politique si désastreuse, les Anglais comptaient encore en profiter pour anéantir les arsenaux qu'Alberoni avait fondés en Espagne, finir d'écraser la marine espagnole, et empêcher que la France ne trouvât en elle aucune ressource, lorsqu'elle reviendrait à ses vrais intérêts. Il semblait difficile d'amener à une si grande faute un ministre français et surtout un homme habile; mais Dubois voulait gagner les quarante mille livres sterling de pension que lui payait l'Angleterre; sur toute chose, il voulait être cardinal, et il s'indignait qu'Alberoni l'eût devancé dans le sacré collége. Avant de quitter Londres, il avait pris l'engagement de décider le régent à déclarer la guerre à l'Espagne. Déjà il l'avait déterminé à promettre de faire passer un subside secret aux Autrichiens pour les aider à reconquérir la Sicile. Saint-Simon prédit au régent qu'un secret semblable ne serait point gardé, puisqu'il convenait aux Autrichiens et aux Anglais de le laisser percer, pour achever de brouiller la France avec l'Espagne : il fit sentir vivement au duc d'Orléans le danger, le crime, la honte de cette guerre de famille ; il obtint sa parole qu'il ne s'y laisserait point entraîner ; mais les paroles ne liaient jamais ce faible prince ; Dubois lui pouvait faire signer tout ce qu'il voulait dans les premières heures de la matinée, lorsqu'il avait encore l'esprit offusqué par les fumées du vin et l'épuisement des débauches de la veille ; et au mois de décembre, quand il se décida enfin à la guerre, il ferma pendant huit jours sa porte au duc de Saint-Simon pour éviter de lui en parler [1].

Pour décider le régent à la guerre et pour entraîner le conseil de régence, l'abbé Dubois comptait sur les petites et puériles intrigues de la duchesse du Maine, et sur ses relations avec l'Espagne qu'il se plut à nommer la conspiration de Cellamare. Même avant le lit de justice du 26 août, la duchesse du Maine était profondément irritée contre le régent : elle avait vu son mari humilié au moment de l'institution de la régence, le testament de Louis XIV n'avait point été respecté, la part dans le gouvernement, le commandement militaire, l'habileté à succéder au trône et le titre de prince du sang lui avaient été successivement enlevés par un homme que les partisans du duc du Maine croyaient

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 214-223.

capable de tous les crimes. Dès lors, la petite cour de Sceaux n'avait parlé du duc d'Orléans qu'avec mépris et avec haine; c'était un foyer d'où l'on voyait se répandre toutes les calomnies semées contre lui dans les propos, dans les feuilles à la main, dans les vers et les épigrammes. Ce même esprit dominait à l'hôtel de l'ambassade d'Espagne et à la nonciature de Rome. Philippe V et la fougueuse Élisabeth n'avaient pas cessé de haïr le duc d'Orléans, et de lui imputer tous les crimes dont l'avait déjà accusé le grand dauphin père de Philippe. Alberoni, qui avait rencontré l'inimitié persévérante de la France là où il avait cru pouvoir se flatter de son appui, qui avait vu ses projets déjoués, la flotte et l'armée qu'il avait créées, l'une incendiée, l'autre gravement compromise en Sicile, se serait réjoui d'une révolution en France qui aurait écarté du pouvoir un prince si constant à lui nuire. Mais l'ambassadeur espagnol à Madrid, le prince de Cellamare, n'était guère propre à servir des haines si passionnées. C'était un vieillard napolitain, lent, doux et grave, qui, pour servir sa cour, ne savait guère faire autre chose que lui envoyer les libelles qui circulaient à Paris contre le duc d'Orléans. Les passions qui animaient le nonce Bentivoglio sont moins faciles à expliquer : dans la lutte entre Dubois et Alberoni, il semblait jusqu'alors que le pape favorisât Dubois. C'était cependant son envoyé qui avait ou écrit lui-même ou fait circuler le plus sanglant, peut-être, de ces libelles. C'était un songe allégorique dirigé contre le régent comme empoisonneur, et méditant le meurtre du roi. L'auteur se supposait transporté dans une galerie de tableaux dont chacun représentait quelque prince qui avait tué son pupille pour monter sur le trône. Gaillande, docteur de Sorbonne, avait fourni tous ces traits historiques à Bentivoglio, à cause de la profonde ignorance de celui-ci [1]. Gaillande fut exilé, et le régent demanda au pape de rappeler son nonce.

La duchesse du Maine fit proposer au prince de Cellamare d'unir leurs ressentiments. Il accepta, et il fut conduit quelquefois de nuit chez la duchesse, à l'Arsenal, par le comte de Laval déguisé en cocher. Celui-ci était un gentilhomme ruiné, défiguré par une blessure, bilieux, haineux et farouche, que la duchesse avait employé à ameuter la noblesse de province contre les pairs. Quelques autres intrigants s'étaient également mis à son service. Le baron de Walef lui avait été

[1] Lemontey, c. 7, p, 209.

recommandé par le jésuite Tournemine pour entamer des relations avec la cour d'Espagne. Deux hommes de lettres tenaient le premier rang dans cette réunion, le cardinal de Polignac, l'un des négociateurs du traité d'Utrecht, connu plus tard par le poëme de l'Anti-Lucrèce, et Malezieux, qui avait été précepteur du duc du Maine, puis attaché au duc de Bourgogne, et enfin le directeur des divertissements, le poëte, le traducteur et le bel esprit de la duchesse. Il fut employé par elle à écrire un mémoire contre le duc d'Orléans; car, dans ces réunions mystérieuses, on se bornait seulement à vouloir remuer la France par des écrits qu'on ferait circuler de mains en mains [1].

Après la publication de la quadruple alliance, et plus encore après le lit de justice qui avait si cruellement humilié le duc du Maine, les mécontents de la cour de Sceaux et de l'ambassade d'Espagne redoublèrent de colère, d'activité et de désir de vengeance. Ils s'étaient divisés pour la composition de leurs écrits incendiaires en deux comités, qui échangeaient et revisaient mutuellement leur travail; l'abbé Brigault, Laval et Pompadour formaient l'un, la duchesse du Maine avec Polignac et Malezieux formaient l'autre, et chacun de ces comités avait un profond mépris pour les ouvrages de l'autre. L'abbé Dubois avait des espions au milieu d'eux: il s'amusait à les faire tomber dans des piéges; il les laissait agir cependant, se réservant de les surprendre au moment où il lui conviendrait de faire un éclat. Cellamare, en transmettant plusieurs de ces écrits au cardinal Alberoni, lui exposait, le 30 juillet, l'embarras où se trouvaient les prétendus conspirateurs, pour décider entre les mains de qui on pourrait remettre la régence, si l'on réussissait à l'enlever au duc d'Orléans. « Le roi d'Espagne, disait-il, est
» trop éloigné, le duc de Bourbon et le prince de Conti sont trop
» méprisés; l'opinion repousse les bâtards : Cellamare penche pour
» un conseil des princes et des grands qui gouverneroient sous la pro-
» tection de Philippe V, tel qu'il paroît, dans la correspondance du
» comte de Lilliers, que Louis XIV l'avoit conçu. Il examine ensuite
» les moyens des conjurés, et il est convaincu de leur insuffisance s'ils
» ne sont soutenus par une armée espagnole. Enfin il ne voit d'autre
» parti à prendre que de nourrir sans éclat le feu sous la cendre, et
» d'amuser ceux qui se sont ouverts à lui sans réserve [2]. »

Pour déposer le régent, la duchesse du Maine comptait sur les états

[1] Lemontey, c. 7, p. 201. — Mad. de Staal, p. 341.
[2] Lemontey, c. 7, p. 211.

généraux ; elle voulait que les mécontents en demandassent la convocation, et que le roi d'Espagne la fît de sa propre autorité comme le plus prochain agnat du jeune roi. Philippe se prêta à écrire de sa main une lettre à Louis XV, une autre à tous les parlements de France, d'après le modèle qu'on lui avait envoyé. Mais Alberoni demandait les noms de ces hommes considérables qui signeraient la requête à Philippe pour l'engager à convoquer les états généraux ; il ne s'en présentait aucun. Il demandait quels corps d'armée se déclareraient pour l'Espagne ; on ne pouvait lui nommer qu'un petit nombre d'officiers à demi-solde, qui cherchaient du service sans avoir aucune vue politique : la destruction de la flotte espagnole par les Anglais, et le lit de justice, avaient porté l'effroi dans tout le parti.

Alberoni mieux averti voulait différer toute explosion jusqu'au printemps suivant. Mais le moment était venu où le cardinal Dubois jugea convenable de faire éclater la conspiration : il n'était pas sans inquiétude sur celle que, l'hiver précédent, le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France, avait ourdie à Madrid, pendant la maladie de Philippe V, contre ce qu'il nommait le parti italien, c'est-à-dire la reine et le cardinal ; la guérison du roi empêchait de lui donner aucune suite, mais si elle venait à être découverte, elle lui ferait perdre l'avantage de se dire offensé : il donna donc à Saint-Aignan l'ordre de revenir, tandis qu'il sut, par un de ses espions employé par la duchesse du Maine comme copiste, que trois voyageurs espagnols, qui venaient de partir de Paris, étaient porteurs d'un paquet important de Cellamare. Il les fit arrêter à Poitiers le 5 décembre. C'étaient des hommes considérables; un abbé Portocarrero, un Monteleon, fils de l'ambassadeur espagnol en Angleterre, et un riche banquier qui venait de faire faillite à Londres [1]. Dubois voulait en effet que leur arrestation fît grand bruit, qu'on crût y voir la découverte inattendue d'un effroyable complot. Les papiers très-volumineux qu'on leur enlevait, et dont ils ne soupçonnaient point eux-mêmes le contenu, avaient cependant fort peu d'importance ; c'étaient des mémoires mis au net, des projets de manifeste, un catalogue des officiers français qui demandaient du service en Espagne, des preuves enfin d'une intrigue coupable, mais qui démontraient en même temps sa futilité [2]. L'hôtel de Cellamare fut investi

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 226. — San Felipe, t. II, p. 206. — Mad. de Staal, p. 359.

[2] Lemontey en a donné le catalogue et l'extrait, c. 7, p. 219.

pendant que cet ambassadeur était chez le secrétaire d'État le Blanc: tous ses papiers, toute sa correspondance furent saisis et apportés au Louvre; et lui-même fut envoyé à Blois, le 13 décembre, pour y attendre, sous sûre garde, les ordres de la cour. Tout le corps diplomatique fut averti que la découverte d'une conspiration criminelle forçait la cour de France à violer les franchises ordinaires des ambassadeurs; mais l'Espagne n'avait d'alliée que la France, et aucun ambassadeur ne réclama [1].

Le jour même de l'arrestation de Cellamare, le duc d'Orléans tint aux Tuileries, à quatre heures, un conseil de régence. « Il avoit, dit » Saint-Simon, mieux qu'homme que j'aie connu, le talent de la parole, » et sans avoir besoin d'aucune préparation, il disoit ce qu'il vouloit, ni » plus ni moins; les termes étoient justes et précis, une grâce naturelle » les accompagnoit avec l'air de ce qu'il étoit, toujours mêlé d'un air de » politesse. Il ouvrit le conseil par un discours sur les personnes et les » papiers arrêtés à Poitiers qui avoient découvert une conspiration fort » dangereuse contre l'État, prête à éclater, dont l'ambassadeur d'Es- » pagne étoit le principal promoteur. » Il justifia ces arrestations et la saisie de ces papiers d'après les principes du droit des gens [2]. L'abbé Dubois, qui parlait beaucoup moins bien, qui même bégayait un peu, mais par affectation et pour se donner un instant pour la réflexion, lut deux des lettres surprises qui ne laissaient aucun doute sur l'existence du complot; il feignit ensuite de vouloir lire la liste des conjurés; mais le duc d'Orléans se hâta de l'interrompre, s'attirant ainsi de grands éloges pour sa clémence et sa modération, tandis qu'il savait bien que cette liste que Dubois allait lire était celle des intrigants obscurs qui demandaient du service à l'Espagne, et qu'elle couvrirait de ridicule la découverte dont on voulait faire du bruit.

Pompadour, dont la fille avait épousé le fils de Dangeau, Saint-Geniès, et quelques autres des amis du duc du Maine et des protégés de Mme de Maintenon, furent arrêtés dès le 10 décembre. Ce fut seulement le 25 que le régent annonça à Saint-Simon et au duc de Bourbon que le duc et la duchesse du Maine étaient au fond du complot: il comptait avec raison être secondé par leur haine, et qu'ils lui donneraient eux-mêmes le conseil de faire arrêter le fils chéri de Louis XIV,

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 234. — Dangeau, t. IV, p. 84. — Villars, t. LXX, p. 25. — Flassan, t. IV, p. 473.

[2] *Ibid.*, p. 236.

le beau-frère du régent et la tante de M. le Duc. Pour impliquer davantage celui-ci dans cette mesure odieuse, il fut convenu que la duchesse du Maine serait la captive de son propre neveu, et détenue par lui dans le château de Dijon : les Bourbons, de père en fils, étaient gouverneurs de Bourgogne. Les deux époux furent arrêtés le 29 décembre ; le duc du Maine fut conduit à Dourlens, la duchesse à Dijon ; plusieurs de leurs commensaux furent arrêtés en même temps, et entre autres sa spirituelle femme de chambre Mlle de Launay, qui fut depuis Mme de Staal ; celle-ci fut mise à la Bastille, et y resta plus longtemps que les autres [1].

(1719.) Le succès de Dubois fut au reste complet. La terreur gagna tout le parti. Le duc de Saint-Aignan, qui, s'il avait été arrêté en Espagne et ses papiers saisis, aurait eu à répondre d'une conspiration bien autrement grave, en sortit à temps. Il eut son audience de congé le 13 décembre. En voyage, il rencontra le courrier du régent qui lui annonça l'arrestation de Cellamare ; il comprit le danger qu'il courait ; mais c'était un homme de trente ans, actif, ambitieux, résolu. Il laissa dans ses grands équipages deux domestiques qui représentaient le duc et la duchesse, et qui, à peu d'heures de là, ne manquèrent pas d'être arrêtés ; pendant ce temps il gagnait chemin avec sa femme, à cheval, par des voies détournées, et il parvint à Saint-Jean Pied de Port, tandis qu'on annonçait à Alberoni qu'on tenait l'ambassadeur [2].

Pendant tout le voyage du duc du Maine depuis Sceaux jusqu'à Dourlens, « il ne lui échappa, dit Saint-Simon, ni plaintes, ni discours, » ni questions, mais force soupirs. Il ne parla point du tout les pre- » mières cinq ou six heures, et fort peu le reste du voyage... A chaque » église devant laquelle on passoit, il joignoit les mains, s'inclinoit » profondément et faisoit force signes de croix, et par-ci par-là mar- » mottoit tout bas des prières. Jamais il ne nomma personne, ni Mme la » duchesse du Maine, ni ses enfants, ni pas un de ses domestiques. » De la duchesse du Maine au contraire. « On eût dit pendant la route » que c'étoit une fille de France qu'une haine sans cause et sans droit » traitoit avec la dernière indignité ; l'héroïne de roman, farcie des » pièces de théâtre qu'elle jouoit elle-même à Sceaux depuis plus de » vingt ans, ne parloit que leur langage, où les plus fortes épithètes

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 244. — Mém. de mad. de Staal, Coll., t. LXXVII, p. 368. — Duclos, Mém. secrets, p. 241.

[2] Lemontey, c. 7, p. 239-243. — Saint-Simon, t. XVII, p. 255. — Noailles, . LXXIII, p. 175.

» ne suffisoient pas à son gré à la prétendue justice de ses plaintes. » Elles redoublèrent en éclats les plus violents quand, à la troisième » journée, elle apprit enfin qu'on la conduisoit à Dijon... Elle vomit » contre M. le Duc tout ce que la rage soutenue d'esprit peut imaginer » de plus injurieux. Elle oublia qu'elle étoit sœur de monsieur son » père; elle n'épargna pas leur origine commune, et triompha de bien » dire sur l'enfant de treize mois [1]. » « Le comte de Toulouse enfin, » aussitôt l'arrêt du duc et de la duchesse du Maine, vint trouver M. le » duc d'Orléans: il lui dit nettement qu'il regardoit le roi, le régent » et l'État, comme une seule et même chose; qu'il l'assuroit, sans » crainte et sans détour, qu'on ne le trouveroit jamais en rien de contraire » au service et à la fidélité qu'il leur devoit, ni en cabale ni en in» trigue; qu'il étoit bien fâché de ce qui arrivoit à son frère, mais » duquel, il ajouta tout de suite, il ne répondoit pas. » La guerre contre l'Espagne fut résolue à l'unanimité dans le conseil de régence; et Villeroi, qui s'effrayait à présent « de l'affectation si follement et si » publiquement marquée par ses précautions éclatantes contre le » poison, par son air de tout craindre et sans cesse pour la vie du roi [2], » Villeroi, qui ne savait jamais s'arrêter entre l'arrogance et l'abjection, écrivit au régent une lettre pour lui répéter son suffrage en faveur de la guerre [3].

La déclaration de guerre contre l'Espagne, promise par Dubois aux autres membres de la quadruple alliance, fut publiée le 9 ou le 10 janvier 1719; celle de l'Angleterre était du 27 décembre précédent. Il n'était point question, dans ces manifestes, de l'assistance offerte par l'Espagne au duc du Maine en France, au prétendant en Angleterre. « Mais l'Espagne, y était-il dit, en violant les traités d'Utrecht et de » Bade, avoit fait craindre le retour d'une guerre aussi sanglante et » aussi opiniâtre que celle que les derniers traités avoient terminée. » Sa Majesté, de concert avec le roi de la Grande-Bretagne, n'a rien » négligé pour arrêter le feu que l'Espagne allumoit; elle a employé » tous ses offices pour ménager entre l'Empereur et le roi d'Espagne

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 272. *Voyez* aussi *ibid.*, p. 250. Il ne faut pas oublier que Saint-Simon poursuivait de sa haine même ses ennemis tombés.

[2] *Ibid.*, p. 233. Sur ces précautions outrageantes, *voyez* aussi Duclos, p. 298.

[3] Lemontey. c. 7, p. 227. Dangeau redouble encore de platitude dans le récit de cette affaire qui, par sa belle-fille de Courcillon, le touchait de si près. Mém., t. IV, p. 91-95. Villars, t. LXX, p. 27.

» un accommodement aussi avantageux qu'honorable au roi catho-
» lique... Mais comme on ne pouvoit s'assurer que le ministre du roi
» d'Espagne modérât l'ambition de ses projets, et qu'il n'étoit pas juste
» que le repos de l'Europe dépendît de son opiniâtreté ou de ses vues
» secrètes, Sa Majesté et le roi de la Grande-Bretagne n'ont pu refuser
» aux instances qui leur ont été faites de convenir, suivant l'usage
» fréquemment pratiqué dans les occasions importantes, que si quel-
» qu'un des princes intéressés refusoit de consentir à la paix, ils réu-
» niroient leurs forces pour l'y obliger [1]. »

Philippe V, de son côté, avait publié une déclaration de guerre, et une invitation aux troupes françaises de reconnaître en lui le petit-fils de Louis XIV, le protecteur de leur jeune roi, celui à qui la régence appartenait par sa naissance, et qui seul avait le droit de convoquer les états généraux pour le rétablissement de l'ordre, encore que pour le bien de la paix il eût renoncé à la couronne. Le 26 avril il partit de Madrid pour se mettre à la tête de son armée. Nourri dans les maximes de Louis XIV, il ne se faisait aucune idée des changements survenus dans l'opinion, et il était fermement persuadé que s'il se présentait aux Français, il les verrait tous accourir à lui comme au premier des princes du sang. Il savait que Villars avait refusé de commander contre lui une armée dans une guerre qu'il regardait comme injuste et impolitique [2]. C'était, il est vrai, sur les Français eux-mêmes bien plus que sur les Espagnols qu'il comptait : sa meilleure armée était enfermée en Sicile ; elle s'y défendait avec peine, dans les déserts de l'Etna où elle s'était retirée, contre l'armée impériale, nourrie par la flotte anglaise et payée par la France. Chaque jour de nouveaux bataillons allemands que la trêve de Passarowitz laissait disponibles, arrivaient aux impériaux [3]. Six mille Espagnols avaient, d'autre part, été donnés au prétendant et au duc d'Ormond à Cadix, pour tenter une descente en Angleterre, qui n'avait plus de chance de succès depuis que la mort de Charles XII, survenue peu de semaines auparavant, lui ôtait l'appui du redoutable guerrier du Nord [4]. C'était avec bien de la peine que

[1] Ordonnance du 9 janvier portant déclaration de guerre, Anciennes Lois françaises, t. XXI, p. 171. — Lord Mahon, c. 9, p. 487. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 29, p. 452. Ce manifeste fut composé par Fontenelle dont Dubois empruntait souvent la plume. Duclos, p. 345. — Flassan, t. IV, p. 481.

[2] Coxe, *ibid*, p. 449-458. — San Felipe, t. II, p. 208.

[3] Lemontey, c. 8, p. 275.

[4] Lord Mahon, c. 10, p. 97. — San Felipe, Comentarios, t. II, p. 214.

Philippe avait rassemblé environ quinze mille hommes, avec lesquels il s'avançait dans la Navarre.

L'armée française était tout autrement puissante : on l'évaluait à quarante mille hommes, et le maréchal duc de Berwick en avait accepté le commandement ; on voyait avec surprise le fils naturel de Jacques II attaquer les Espagnols, au moment où ceux-ci s'efforçaient de rétablir son frère le prétendant sur le trône. Berwick avait combattu pour Philippe V dans la guerre de la Succession ; il avait reçu plusieurs faveurs de ce roi ; il avait placé à son service son second fils, qui avait été fait grand d'Espagne et duc de Liria. Mais Berwick, exilé depuis trente ans de son pays, se regardait presque comme un soldat *condottiere*, prêt à combattre pour toutes les querelles [1]. Le régent, qui savait combien la guerre d'Espagne était impopulaire en France, avait désiré mettre à la tête de l'armée un général qui eût assez de réputation pour contenir les soldats. Par le même motif, il désirait qu'un prince du sang se montrât à cette armée qui attaquait le chef de toute la maison royale. Il s'adressa au prince de Conti, alors âgé de vingt-quatre ans, qui ne s'était guère fait connaître que par ses mauvaises mœurs et ses étroites liaisons avec le grand prieur de Vendôme ; il le fit lieutenant général et le chargea de commander la cavalerie. Pour décider Conti, il fallut lui donner 150,000 livres de gratification, et beaucoup de vaisselle d'argent en présent. « Il s'y montra, dit Saint-Simon,
» étrangement dissemblable à monsieur son père et au sang de Bour-
» bon, jusque là que toutes les troupes, jusqu'aux soldats, n'en purent
» retenir leur scandale [2]. »

Il était vrai que l'armée ne ressentait aucune affection pour le régent, qu'elle entrait peu volontiers en Espagne, que beaucoup d'officiers et d'hommes de condition hésitaient, et se demandaient si leur devoir ne les appelait pas à se ranger autour du petit-fils de Louis XIV ; mais l'armée française avançait cependant, elle ne rencontrait nulle part de résistance efficace, et elle s'attachait à son entreprise par le succès. Avant l'arrivée de Berwick, M. de Silly, qui commandait l'armée française, avait passé la Bidassoa au mois de mars, s'était rendu maître du

[1] Berwick avait été nommé en 1716, par le régent, commandant en Guienne, et il dit dans ses Mémoires qu'étant sur les frontières d'Espagne, c'était pour lui un devoir indispensable d'exécuter les ordres qu'il avait d'attaquer ce royaume. Berwick, t. LXVI de la Collection, p. 272.

[2] Saint-Simon, t. XVII, p. 282. — Lemontey, c. 8, p. 262.

port du Passage, et y avait trouvé six magnifiques vaisseaux sur le chantier et presque achevés, que le colonel William Stanhope, chargé d'une mission à l'armée française, se hâta de faire brûler [1]. Berwick vint ensuite mettre le siége devant Fontarabie, et il ouvrit la tranchée le 27 mai. Philippe était résolu à marcher à la délivrance de cette place, quoiqu'il eût moitié moins de monde que les assiégeants. Il comptait sur l'effet que produirait sur les Français le petit-fils de Louis XIV arborant contre eux les fleurs de lys, et dût-il être seul, il était déterminé à se présenter à eux. Berwick avait reçu en effet les ordres les plus précis du ministre de la guerre, d'éviter sur toute chose de le faire prisonnier, et de faciliter sa retraite s'il arrivait qu'il s'engageât dans un mauvais pas. Alberoni, qui n'avait point si grande confiance dans les ménagements de Berwick, ou dans l'impression que produirait sur les soldats la vue de Philippe, fut réduit à faire égarer le roi dans les montagnes, de sorte qu'il n'arriva à deux milles de distance de Fontarabie que lorsque la ville s'était déjà rendue le 18 juin [2].

Stanhope avait obtenu en même temps que Berwick lui prêtât un corps de troupes françaises, qu'il fit monter sur trois vaisseaux anglais, et avec lequel il attaqua Santogna ; c'était un autre de ces beaux établissements du cardinal Alberoni, où ils brûlèrent sur le chantier trois vaisseaux de guerre en construction, et les bois qui étaient préparés pour en construire sept autres. Berwick, de son côté, avait attaqué San-Sébastien, qui se rendit le 2 août : la province de Guipuscoa se soumit aux Français, en demandant seulement qu'ils lui garantissent ses priviléges. Au lieu de poursuivre ses conquêtes de ce côté et d'attaquer Pampelune, Berwick ramena son armée de l'autre côté des Pyrénées, pour rentrer en Espagne par le Roussillon. Il paraît que les Anglais se proposaient de lui faire brûler également les vaisseaux en construction sur la côte de Catalogne, et d'achever ainsi de détruire la marine espagnole; mais les transports qui devaient lui fournir des vivres de France périrent presque tous dans une grande tempête, en sorte qu'il ne put point, selon son intention, commencer le siége de Rosas, et qu'il dut se contenter de prendre de petits châteaux, autour de la Seu d'Urgel. De son côté Philippe, accablé de mélancolie, ne se

[1] Lord Mahon, c. 10, p. 509. — Saint-Simon, t. XVII, p. 354.

[2] San Felipe, t. II, p. 231. — Lemontey, c. 8, p. 265. — Lord Mahon, c. 10, p. 509. — Coxe, c. 28, p. 459. — Villars, t. LXX, p. 37. — Berwick, p. 276.

montrait plus à l'armée, et bientôt il reprit avec la reine et son ministre le chemin de Madrid, pour s'y dérober à tous les yeux [1].

Tous les efforts d'Alberoni pour exciter une diversion dans les États des ennemis de l'Espagne avaient échoué, quoique plusieurs fussent bien combinés, et montrassent qu'avec sa tête ardente il connaissait à fond l'Europe. Il avait essayé de ranimer le courage du prince transylvain Ragotzi, qui en 1717 avait quitté la retraite que lui avait accordée Louis XIV pour retourner chez les Turcs. Les cours de Vienne et de Rome lui reprochèrent, comme une trahison envers toute la chrétienté, cet effort pour raviver la guerre de Hongrie, qui cependant n'eut aucune suite [2]. L'escadre espagnole, confiée au duc d'Ormond pour attaquer l'Angleterre, avait été dispersée dans le golfe de Biscaye par une horrible tempête qui dura douze jours, et qui força les vaisseaux qu'elle n'avait pas engloutis à rentrer dans les ports d'Espagne. Il y en eut deux cependant qui échappèrent et purent continuer leur voyage jusqu'au nord de l'Écosse; ils portaient trois nobles jacobites, les lords Maréchal, Seaforth et Tullibardine, avec environ trois cents soldats espagnols. Une insurrection sans espoir, qu'ils excitèrent en Écosse, se termina par la captivité des Espagnols, l'incendie de tout le comté de Seaforth, et la fuite des trois seigneurs, dont l'un fut, longtemps plus tard, le protecteur de J.-J. Rousseau [3]. Alberoni se hâta de faire réparer les vaisseaux qui avaient souffert dans le golfe de Biscaye, pour les envoyer au secours des mécontents de Bretagne, qu'il se flattait d'avoir excités à prendre les armes contre le régent; mais cette tentative de guerre civile n'eut pas plus de succès que toutes les autres.

La Bretagne avait conservé ses priviléges; mais comme il arrive souvent aux provinces mal réunies, sous ce nom elle maintenait plus d'abus que de vraie liberté. Le défaut de commerce et de communications, la différence de langue, la pauvreté du sol, la rigueur du climat, et l'état arriéré de l'agriculture, en faisaient toujours un pays sauvage et à moitié désert, dont environ six mille gentilshommes étaient les vrais souverains. Presque tout le clergé, presque tout le parlement de Rennes était tiré de leur corps; ils avaient individuellement droit de suffrage aux états de la province, et ils y portaient souvent les passions, l'enté-

[1] San Felipe, p. 232. — Lemontey, c. 8, p. 270. — Coxe, c. 29. p. 459. — Lord Mahon, c. 10, p. 511. — Berwick, p. 283.

[2] Saint-Simon, t. XV, p. 182.—San Felipe, t. II, p. 168.

[3] Lord Mahon, t. I, c. 10, p. 502.

tement, les caprices d'une démocratie tumultueuse. Le maréchal de Montesquiou, envoyé en 1717 pour tenir à Dinan les états de Bretagne, avait manqué d'égards pour cette noblesse. Au lieu de se mettre à cheval à la tête de cinq ou six cents gentilshommes, qui étaient venus au-devant de lui, il les avait salués de la portière de son carrosse, et avait continué son chemin. De là un ressentiment qui ne devait s'éteindre que par les supplices [1].

Les états refusèrent le don gratuit ; le régent fit marcher des troupes, et bientôt il fallut congédier l'assemblée. L'année suivante les états votèrent le don gratuit, mais tout à coup ils éclatèrent pour un arrêt du conseil relatif à des droits d'entrée ; la noblesse protesta, le parlement enregistra son protêt, et l'assemblée fut de nouveau cassée au milieu du tumulte et des lettres de cachet ; mais la noblesse et le parlement firent circuler dans Paris contre le régent les écrits les plus hardis [2].

Cette fermentation de la Bretagne avait paru à la duchesse du Maine un élément dont elle devait s'emparer pour commencer contre le régent la guerre civile. De son côté, Alberoni, accablé par le concert de toute l'Europe, avait cru voir dans les insurrections de Bretagne une étincelle qui pourrait embraser la France. Il fit écrire par Philippe V, le 22 juin 1719, une lettre aux confédérés bretons, dans laquelle il leur donnait l'assurance de l'intérêt qu'il prenait à eux, et de son appui prochain. Mais il est également difficile de savoir ce que voulaient ces têtes ardentes et ignorantes, et par quels moyens elles comptaient l'obtenir. Les gentilshommes, qui n'étaient guère moins sauvages que leurs vassaux, prirent les armes, se retirèrent dans les bois, et entrèrent en correspondance avec l'Espagne. Quelques commissions furent délivrées au nom de Philippe V, roi d'Espagne et régent de France, et l'on s'en autorisa pour forcer les caisses publiques ; mais les paysans ne voulurent point prendre les armes avec leurs seigneurs ; les petites bandes de gentilshommes qui s'étaient retirées dans les bois perdirent courage; elles n'osèrent point livrer de combats, et quelques petits détachements, sortis des places de guerre, suffirent pour arrêter les chefs. Un petit nombre d'entre eux seulement trouvèrent un refuge sur les vaisseaux espagnols, qui, si longtemps attendus, parurent enfin sur les côtes de

[1] Saint-Simon, t. XV, p. 278 et 372. — Duclos, Mém. secrets, p. 311.

[2] Lemontey, c. 7, p. 245. — Saint-Simon, t. XV, p. 372. — Lettre de mad. de Maintenon, du 24 janvier 1718.

Bretagne au mois de novembre. Quatre gentilshommes bretons payèrent de leur tête ces projets d'insurrection ; les autres, après avoir été traduits devant une chambre royale instituée à Nantes, et plus tard devant une autre commission, également illégale et arbitraire, qui siégait à l'Arsenal, furent enfin remis en liberté, après un temps plus ou moins long [1].

Philippe V fut profondément affecté du supplice des quatre nobles bretons, et de la misère de ceux qui s'étaient réfugiés auprès de lui ; c'était sa dernière espérance qui lui échappait, le dernier de tous ces projets de conspiration dont il s'était bercé, et qu'il voyait anéanti. Il avait voulu la guerre par orgueil, par emportement, sans chercher à connaître quels moyens il avait pour la faire ; il s'y était acharné avec cet entêtement que les petits esprits prennent souvent pour de la force et du caractère. Bientôt il retomba dans une profonde mélancolie, en voyant que rien ne lui réussissait, et dès ce moment il conçut le projet, qu'il exécuta plus tard, d'abdiquer la couronne. Mais en même temps il s'irrita contre le ministre qui ne lui avait que trop obéi, et qui avait fait des prodiges pour accomplir ses projets insensés. La défaveur avait commencé lorsqu'il s'était opposé au projet chevaleresque de Philippe d'aller se montrer seul aux armées françaises. Alberoni avait profité de la nouvelle d'un avantage remporté en Sicile à Francavilla, à la fin de juin, par les Espagnols sur les Allemands, pour faire des propositions de paix ; mais les deux ministres de France et d'Angleterre, Dubois et lord Stanhope, étaient convenus de ne consentir à aucune paix, si Alberoni n'était pas renvoyé des conseils de son roi [2]. Tous les efforts des puissants, toutes les intrigues des subalternes, se réunirent contre lui. La nation espagnole tout entière s'indignait de voir un étranger à la tête de ses conseils. Le pape croyait avoir été dupé par lui et le dénonçait comme un mécréant. Le père Daubenton, confesseur de Philippe, sachant qu'Alberoni songeait à le remplacer par un Italien, employa tout son crédit pour le ruiner dans l'esprit de son pénitent [3]. Lord Peterborough, qui, dans son activité inquiète, se jetait vers les intrigues quand la voie des armes lui était fermée, persuada au duc de Parme de se déclarer contre son puissant sujet. La nourrice

[1] Lemontey, c. 7, p. 250-255. — Duclos, Mém. secrets, p. 364.

[2] Lord Mahon, c. 10, p. 518. — Coxe, c. 30, p. 471.

[3] Le régent n'avait cessé de recommander à son ambassadeur de brouiller Daubenton avec Alberoni ; mais il les détestait et les craignait tous deux, et il voulait les perdre l'un par l'autre. Noailles, Collection, t. LXXIII, p. 156.

de la reine enfin vint appuyer tous les ennemis du cardinal par ses absurdes défiances. Lui ayant vu, par hasard, porter la main sur du linge préparé pour le monarque, elle le jeta au feu à l'instant. Dans cette cour où le despotisme était au service de la déraison, il ne faut point chercher d'enchaînement dans les idées. Philippe V était malheureux, c'en était assez pour que son ministre dût tomber.

Le 5 décembre 1719, Philippe V signa un décret qui lui ordonnait de quitter Madrid dans huit jours et l'Espagne dans trois semaines. Les Espagnols, toujours aveugles dans leur haine contre les étrangers, célébrèrent son départ comme une délivrance. On lui accorda un passeport pour se rendre en Italie, en traversant les provinces méridionales de la France. Il fut accompagné jusqu'à Antibes par le chevalier de Marcien, qui avait ordre de ne pas le perdre de vue, et qui a recueilli sur ce personnage si remarquable des particularités bien curieuses. Il se retira d'abord à Sestri di Levante, où on le garda quelque temps prisonnier. Il s'en échappa ensuite et se cacha dans les montagnes, jusqu'à la mort de Clément XI. Il regagna plus tard son crédit à la cour pontificale, où il mourut seulement en 1752. Il reste de lui, près de Plaisance, un noble monument ; c'est un hospice qu'il a doté de la plus grande partie de sa fortune, pour y élever cinquante-six de ses compatriotes, qui y sont entretenus gratuitement pendant neuf ans [1].

Philippe V crut qu'en chassant Alberoni, il avait rejeté sur lui la responsabilité de toutes les fautes qu'il l'avait chargé de commettre. Il annonça que désormais il désirait la paix; mais ses premières propositions furent aussi orgueilleuses que s'il avait remporté quelque grande victoire. Il demandait la restitution de Gilbraltar et de Port-Mahon, la conservation de la Sardaigne, la réversion de la Sicile, et le sacrifice de l'abbé Dubois, en compensation de celui d'Alberoni. Mais lorsqu'on lui répondit qu'il fallait accepter la quadruple alliance, sans rien changer aux conditions qu'elle avait tracées pour lui d'avance, ou continuer la guerre, son orgueil tomba tout à coup, et son ambassadeur, le marquis Beretti Landi, signa enfin à La Haye, le 17 février 1720, le traité que l'Empire, la France, l'Angleterre, la Hollande et la maison de Savoie étaient convenus d'avance de lui imposer [2].

[1] Lemontey, c. 8, p. 282. — Lord Mahon, c. 10, p. 520. — Coxe, c. 30, p. 475. — San Felipe, t. II, p. 242. — Duclos, p. 385.

[2] *Ibid.*, p. 286. — *Ibid.*, p. 526. — *Ibid.*, p. 481, et t. III, c. 31, p. 1. — p. 241. — Saint-Simon, t. XVIII, p. 66.

CHAPITRE XLIV.

Brillantes illusions sur le crédit. Système de Law et sa chute. Peste de Marseille. Sacrifices imposés à la France, pour faire nommer Dubois cardinal. Philippe V réconcilié au duc d'Orléans par le mariage de ses enfants. Ministère du cardinal Dubois. Sa mort, et celle du duc d'Orléans. — 1719-1723.

On pouvait à peine dire que la courte campagne contre l'Espagne eût interrompu la paix dont jouissait la France. Ses troupes avaient fait seulement, au delà des Pyrénées, une promenade militaire presque sans danger : c'était un exercice qui les tenait en haleine, sans imposer l'obligation de nouvelles levées : les meilleurs Français s'étaient affligés de ce qu'après cinq ans de paix les soldats français attaquaient ce même prince qu'ils avaient eu tant de peine à élever, à maintenir sur le trône qu'il occupait ; de ce qu'à la suggestion des ennemis de la France, ils ruinaient ces forteresses, ces chantiers, ces arsenaux qu'ils avaient compté voir employés pour leur défense; de ce que, d'après les ordres du chef d'une branche cadette de la maison royale, ils combattaient le propre oncle de leur roi, et le prince qu'ils devaient croire son protecteur. Mais ces considérations, si puissantes avant qu'on prît une résolution, étaient oubliées dans le fracas des armes. On s'était empressé de confondre les succès avec la gloire : on se complaisait à croire de nouveau les armées françaises irrésistibles, comme au temps du grand roi, et les avantages obtenus plaisaient d'autant plus qu'ils n'avaient coûté aux peuples ni efforts, ni sacrifices.

Au lieu de s'inquiéter, la France semblait s'amuser presque de se voir gouvernée par un prince sans principes et sans projets, jouant avec le présent, indifférent à l'avenir, repoussant les difficultés, comprenant tout, ne décidant rien, et paraissant le plus souvent flotter à l'aventure. Ce prince enivré de plaisirs, qui pour les plus pressantes affaires ne voulait pas ajourner ou interrompre une fois de licencieux festins, séduisait encore par sa grâce, son esprit, son éloquence, surtout par sa

bonté et l'absence de toute rancune. D'ailleurs, il propageait alors une illusion qu'il partageait lui-même ; il se figurait nager dans l'opulence, et tout son peuple se croyait comme lui en pleine jouissance de richesses qui n'étaient qu'imaginaires. C'était le moment où il multipliait, sans mesure comme sans scrupule, un papier auquel il se figurait donner la valeur de l'or. Le régent avait tenu de nuit, dans un lieu retiré du Palais-Royal, le 4 décembre 1718, un conseil auquel il avait appelé seulement le duc d'Antin, le duc de Bourbon, et le garde des sceaux d'Argenson, pour y prendre connaissance d'un édit préparé par le banquier écossais Law, qui devait être présenté le lendemain au parlement, et fonder ce qu'on nomma le système : d'Argenson pâlit en voyant un projet si important préparé sans son concours ; il sentit, comme il était vrai, que sa destitution aurait suivi immédiatement ses premières objections ; d'Antin n'était que courtisan ; l'esprit borné et violent de Bourbon n'était accessible qu'à l'appât du gain qui lui était offert ; le duc d'Orléans seul était en état de comprendre la théorie subtile de Law [1].

Cet Écossais, qui était parfaitement au fait du mécanisme de la banque d'Écosse, telle qu'elle avait été établie à Édimbourg, par acte du parlement, dès l'année 1695 [2], était en même temps un homme de beaucoup d'esprit, et un homme désireux du bien-être de l'humanité. Par des méditations profondes, par des observations qui ne manquaient point de justesse, il était arrivé à croire avec une parfaite bonne foi ce qu'il annonçait comme sa découverte, c'est que les métaux précieux n'avaient qu'une valeur de convention, et que si l'on pouvait engager les hommes à faire une convention nouvelle, qui transmettrait cette valeur au papier, on serait maître d'augmenter presque sans mesure la richesse nationale. Cette richesse, il voulait l'appliquer au soulagement du peuple, il voulait qu'elle abondât, pour exciter et récompenser le travail ; c'était à ses yeux le seul emploi utile qu'elle pût avoir, et il redoutait l'usage qu'un gouvernement désordonné et despotique pouvait faire des capitaux nationaux qu'il allait mettre entre ses mains. Aussi désirait-il lui imposer quelques restrictions.

Le système de Law reposait sans doute sur de très-grandes erreurs, de très-grandes déceptions ; mais parmi ceux qui le combattirent à son établissement, personne ne paraissait les avoir démêlées, personne

[1] Lemontey, c. 9, p. 301. — Lacretelle, t. I, l. III, p. 283.
[2] Smith, Wealth of Nations, b. II, c. 11 ; t. I, p. 442.

même parmi les historiens, qui ont déploré les malheurs qu'il a causés, ne semble en avoir dévoilé les causes. Law établissait 1° que toutes les matières qui ont des qualités propres au monnayage, c'est-à-dire à la représentation et à la numération des valeurs, peuvent être converties en espèces ; 2° que l'abondance des espèces est le principe du travail, de la culture et de la population ; 3° que le papier était plus propre que les métaux à ce qu'on en fît des espèces [1]. Ces trois propositions sont fausses, encore qu'elles aient quelque chose d'assez spécieux pour qu'on s'y soit trompé à plusieurs reprises, et qu'on s'y trompe encore quelquefois aujourd'hui. 1° Il n'y a de bon numéraire que celui qui est en même temps le signe et le gage des valeurs échangeables, qui non-seulement sert bien à les compter et à les représenter, mais qui les vaut. Or la valeur se compose toujours de deux éléments, le travail qu'une chose a coûté pour la produire, et le besoin ou le désir qu'on en a. Quelque travail qu'ait coûté une chose, si elle n'est pas désirée, elle perd sa valeur ; quelque désirée que soit une chose, si on peut la produire presque sans travail, elle n'a pas de valeur non plus. Aucune substance n'est donc propre au monnayage que quand elle coûte à produire à peu près ce qu'elle vaut, et que quand le désir qu'on en a équivaut au travail qu'il faudra pour en produire davantage. 2° Quoique le numéraire, en facilitant les échanges, favorise l'accroissement du travail, de la culture et de la population, il n'en est point le principe. Ces trois choses peuvent exister sans lui, et, d'autre part, il peut être abondant sans les produire. 3° Enfin le papier peut être un signe, mais non point un gage des valeurs. Ce qui fait qu'il ne peut jamais être un bon numéraire, à l'égal des métaux précieux, c'est justement cette facilité qui séduit, cette facilité de le multiplier presque sans travail et sans frais.

Par l'ordonnance que Jean Law fit agréer le 4 décembre 1718 au duc d'Orléans, à Monsieur le Duc, au duc d'Antin et au garde des sceaux, le régent annonçait simplement, qu'ayant reconnu les heureux effets produits pour le commerce, par la banque générale que le sieur Law avait été autorisé à établir par lettres patentes des 2 et 20 mai 1716, il avait cru devoir adopter le projet présenté dès le commencement par ledit sieur Law, convertir sa banque générale en banque royale, administrée sous le nom et l'autorité du roi ; racheter

[1] Forbonnais, Recherches sur les finances de la France, t. II, p. 584.

et rembourser en deniers effectifs les douze cents actions de mille écus chacune de cette banque, et en devenir ainsi seul propriétaire [1].

L'intention de Law n'était qu'imparfaitement expliquée par cette ordonnance. Il voulait que toutes les transactions monétaires de la France se fissent désormais en papier-monnaie, que les billets de la banque royale fussent payés en espèces à présentation, non-seulement à Paris, mais chez tous les caissiers et receveurs des provinces. D'autre part il voulait que ce payement ne fût presque jamais demandé, et pour cela que la valeur des billets s'élevât au-dessus de celle du numéraire. Il employa donc toute son habileté à rehausser aux yeux du public la valeur du billet comparée à celle du numéraire : il commença par des moyens loyaux ; mais entraîné par le succès tour à tour et par les difficultés, croyant faire le bien du pays, et plus tard croyant retarder ou détourner une catastrophe terrible, il eut recours d'abord à tous les artifices qui pouvaient séduire l'imagination populaire, ensuite aux mesures les plus vexatoires et les plus despotiques pour maintenir ce qu'il avait commencé. Comme les billets étaient reçus sans hésitation dans toutes les caisses, tandis qu'en raison du grand nombre d'espèces falsifiées, on éprouvait presque toujours des difficultés dans les payements en or ou en argent, les billets gagnèrent immédiatement un agio : pour augmenter cette différence, Law interdit à sa banque de donner jamais en échange des billets contre or ou contre argent sans un bénéfice : bientôt il s'efforça de rendre ce bénéfice toujours plus considérable, en attachant au billet des avantages et des chances de profits, et en tourmentant au contraire les monnaies d'or et d'argent par les lois les plus vexatoires.

Mais il s'en fallait de beaucoup qu'à la présentation du nouvel édit, le parlement comprît ce que Law entreprenait, ou prévît ce qu'il serait entraîné à faire. Le mémoire qu'avait donné le duc de Noailles sur l'état où il laissait les finances en se retirant, contenait des vues très-sages sur les dangers des emprunts et du crédit, mais il n'abordait point ces matières toutes nouvelles [2]. Le parlement repoussait Law comme étranger et comme protestant ; il se défiait de toutes les inventions nouvelles ; il s'inquiétait d'une banque qui, en aidant le gouvernement à faire face aux besoins du moment, devait le soustraire aux refus d'enregistrement et aux remontrances dans lesquelles consistait sa force ;

[1] Anciennes Lois françaises, t. XXI, p. 167.

[2] Mémoires du duc de Noailles, t. LXXIII de la Collection, p. 177.

enfin, il protestait contre l'indignité de ce qu'on y faisait paraître le roi comme un banquier. Il repoussa l'édit de Law avec une majorité de quatre-vingt-quatre voix contre vingt-trois ; mais c'était un des articles les plus humiliants pour lui de la loi portée dans le lit de justice du 26 août, « Que dans la huitaine du jour que les édits lui auront été » présentés, ils soient tenus pour enregistrés. » En sorte que le régent ne tint aucun compte de l'opposition du parlement, et la banque royale fut tenue dès lors pour instituée [1]. Quatre jours avant le lit de justice, lorsque le parlement avait encore tout son orgueil, il avait compté sur des moyens plus violents et plus expéditifs de se délivrer de la jalousie que Law lui inspirait déjà. Le parlement avait ordonné aux gens du roi, le 22 août 1718, d'informer sur ce qu'étaient devenus les billets d'État qui avaient passé à la chambre de justice, ceux des loteries tirées tous les mois, et ceux de la compagnie d'Occident. Comme le parlement se défiait du procureur général, il nomma d'autres commissaires en son lieu pour informer d'office; on instrumentait très-secrètement, mais il y avait déjà beaucoup de témoins entendus. Le 12 août précédent, le parlement avait rendu un arrêt non encore publié, par lequel il arrêtait toutes les opérations de la banque, et faisait défense à tous étrangers, même naturalisés, de s'immiscer dans l'administration des deniers royaux. C'était la base de la procédure, et le parlement se proposait de faire arrêter Law par ses huissiers, de terminer son procès en trois heures de temps, de le faire pendre dans la cour du Palais les portes fermées, et de les ouvrir ensuite pour donner au public le spectacle du cadavre [2].

Law, averti de ce guet-apens, fut fort effrayé ; il n'eut pour lors de moyen de s'en mettre à couvert qu'en venant coucher au Palais-Royal, d'où il ne sortit pas jusqu'après le lit de justice. Il en conçut avec raison un profond ressentiment contre le parlement, et le projet d'engager le régent, dès que la banque serait bien à flot, à racheter toutes les charges de magistrats, et abolir ainsi un corps qui entravait si souvent l'action du gouvernement, et qui respectait si peu la liberté ou la justice. Il poursuivit avec zèle ses efforts pour attribuer au papier de la banque royale une supériorité incontestable sur les espèces métalliques, et le premier expédient auquel il eut recours, fut de soumettre celles-ci

[1] Ordonnance du 26 août, art. 2. Lois franç., t. XXI, p. 160. — Lémontey, c. 9, p. 301.

[2] Saint-Simon, t. XVI, p. 434. — Duclos, Mém. secrets, t. I, p. 313.

à des variations capricieuses et continuelles, de sorte que ceux qui pourraient être tentés de garder des écus dans leur coffre-fort ne sussent jamais sur quoi ils pouvaient compter. Dans le cours de l'année, la valeur des monnaies en cours subit près de cinquante altérations, exemple inouï dans les annales du despotisme; en outre il fut défendu aux messageries de transporter des espèces; les créanciers furent autorisés à les refuser en payement, puis, comme par grâce, on fixa à cinq pour cent la perte de l'argent contre le papier, et l'on fit si bien en effet, que tous ceux qui n'avaient que des espèces métalliques s'empressèrent de les déposer à la banque, se figurant trouver dans ses billets plus de stabilité [1]. Le fonds de la banque avait été fixé à cent millions par l'édit de sa création; il fut rempli, dès le 16 juillet, tant en billets de l'État qu'en souscriptions.

Toutefois les avantages du papier, comme étant d'un transport et d'une garde plus facile, n'auraient pas suffi pour faire longtemps illusion. Law imagina, pour assurer plus de crédit à ses billets, d'engager le public à les employer au commerce ou au jeu sur les actions de la compagnie d'Occident, qui avait été établie par lettres-patentes du mois d'août 1717, avec le privilége exclusif de commercer à la Louisiane. La France se trouvait en possession, d'après le traité d'Utrecht, d'une immense région, presque déserte, de l'Amérique, dont la fertilité, grâce aux inondations du Mississipi et des autres fleuves qui se jettent dans le golfe du Mexique, était représentée comme prodigieuse.

On eut soin d'annoncer au public que sur les riches terres d'alluvion du Mississipi, avec l'avantage d'un beau climat, la facilité du commerce, et les trésors illimités de la banque, il ne fallait que des bras pour créer une richesse infinie; mais les trésors de la banque devaient suffire pour faire arriver les bras qui manquaient, et on annonçait qu'en peu de temps la compagnie d'Occident donnerait à ses actionnaires le plus opulent revenu. De telles espérances étaient bien illusoires : la création des colonies est une œuvre fort lente, et la génération qui les a fondées ne doit guère se flatter de leur voir atteindre l'époque de leur prospérité; aussi on parut plutôt s'occuper d'exciter à l'occasion du Mississipi l'imagination populaire, que d'assurer le succès de l'entreprise. On

[1] Lemontey, c. 9, p. 303. — Mémoires de la Régence, t. II, p. 110. — Saint-Simon, t. XVII, p. 353 et 452. Cet homme, si prolixe sur les questions d'étiquette, se contente, pour ce bouleversement du commerce, d'une seule phrase : « On diminua les espèces par arrêt du conseil. » De même Dangeau, t. IV, p. 129.

essaya d'enrôler des paysans pour l'émigration, et comme les embaucheurs avaient peu de succès, on eut bientôt recours aux moyens les plus violents pour y transporter des hommes. La nation tout entière s'était enivrée de l'espoir de partager les trésors du Mississipi : outre les bénéfices de la culture, on annonçait la découverte dans la Louisiane de mines d'or d'une extrême abondance ; la cupidité étouffait toute autre idée, tout autre sentiment, et un système de déportation auquel on sacrifiait toute notion de justice et de liberté, n'excitait ni clameur, ni réprobation, pourvu qu'il peuplât plus vite la colonie. On commença par donner une activité nouvelle à la traite des nègres ; puis tous les tribunaux eurent ordre de condamner les coupables à la déportation, au lieu de toute autre peine ; puis on soumit aux mêmes châtiments les religionnaires : bientôt des agents de la police se répandirent dans les rues, pour enlever ce qu'on nommait les vagabonds ; mais comme ils étaient seuls juges de la condition de ceux qu'ils attaquaient, un nombre infini d'honnêtes bourgeois furent saisis et enfermés dans leurs dépôts, plus pour les forcer à se racheter que dans l'intention réelle de les déporter. On vida en même temps toutes les maisons de correction, tous les mauvais lieux, pour procurer des femmes à la colonie : trois convois arrivèrent successivement à la Louisiane, chargés de prostituées, et de malheureuses flétries par la justice ; quatre-vingts faux-sauniers, débarqués à trente lieues au-dessus de l'embouchure du Mississipi, y fondèrent la Nouvelle-Orléans. Le régent avait divisé, sur la carte, cet immense territoire en duchés et en marquisats qu'il avait distribués à tous les personnages considérables par leurs places ou leurs richesses, et le despotisme se chargeait de les peupler. Law avait fait un marché avec l'électeur palatin et d'autres princes d'Allemagne, qui devaient lui fournir douze mille de leurs sujets pour coloniser la concession qui lui avait été faite, et il eut le temps d'en faire transporter quatre mille en Amérique. Mais on n'avait mis aucun ordre, aucune prévoyance dans cette immense entreprise. Ces malheureux, déposés sur un vaste continent désert et inondé chaque année, sans habitations, sans approvisionnements suffisants, périrent presque tous dans les tourments d'une horrible misère. A peine quelques-uns réussirent à se maintenir par les produits de la chasse, et par leur association avec les Indiens [1].

[1] Lemontey, c. 9, p. 322.—Mémoires de la Régence, t. II, p. 289, 325. — Saint-Simon, t. XVIII, p. 121. — Dangeau, avril 1720, t. IV, p. 147. — Duclos, Mém. secrets, p. 415. — Lacretelle, t. I, l. III, p. 291.

Mais on ne voyait en France que le départ de tous ces malheureux: on se réjouissait, on s'enivrait d'espérances ; on répétait, on exagérait la nouvelle de l'arrivée de quelques misérables cargaisons de tabac, qu'on représentait comme les prémices des immenses retours qu'on attendait de cette terre de promission, et, en les attendant, on élevait déjà des fortunes considérables. La compagnie d'Occident était composée d'actionnaires ; il y avait eu de fondation deux cent mille actions de 500 livres chacune. Mais bientôt le nombre en fut augmenté sous des dénominations diverses, parce que la compagnie entreprit un grand nombre d'autres spéculations, qui devaient, disait-on, donner des retours ou plus prompts ou plus riches. Ainsi elle se rendit adjudicataire de la ferme du tabac ; elle acheta, d'une compagnie déjà existante, la concession du Sénégal ; elle se chargea de l'entreprise des fermes générales ; enfin elle se réunit à la compagnie des Indes Orientales et de la Chine. Pour chacune de ces opérations, elle créait de nouvelles actions. Toutes ces actions s'achetaient et se revendaient à des prix et sous des noms différents, et le marché de ces actions, la Bourse, s'établit dans la petite rue Quincampoix, entre les rues Saint-Denis et Saint-Martin ; c'est un obscur défilé de quatre cent cinquante pas de long sur cinq de large, fermé aux deux extrémités par une grille qu'on ouvrait au son de la cloche à six heures du matin, et qu'on fermait à neuf heures du soir. Le cours des actions qui changeait sans cesse, d'après le taux des dernières ventes, fut pendant longtemps toujours ascendant. Ceux qui venaient d'acheter au prix courant, en revendant un quart d'heure après, avaient souvent fait une fortune considérable, et ces gains si rapides tournaient la tête à tout le monde : quoique chaque parcelle d'habitation se fût changée en petit comptoir, les plus vives négociations se faisaient surtout dans la rue. Cet attroupement bizarre confondait les rangs, les âges et les sexes : jansénistes, molinistes, seigneurs, femmes titrées, magistrats, filous, laquais, courtisanes, se heurtaient et se parlaient sans étonnement ; l'avidité, la crainte, l'espérance, la terreur, la fourberie, remuaient sans relâche cette foule intarissable. Une heure élevait des fortunes que renversait l'heure suivante. Comme, par la hausse même des effets, la spéculation s'étendait sur des sommes toujours plus considérables, chacun portait des valeurs immenses, et souvent toute sa fortune dans son portefeuille. Aussi ce commerce extravagant avait fort augmenté l'empressement à se procurer des billets de banque ; il maintenait leur supériorité sur les espèces

d'or et d'argent. C'est pourquoi le papier de la banque, quoique infiniment supérieur en valeur nominale à la masse du numéraire préexistant, n'encombrait point la circulation, et ne tombait point de prix, comme il aurait fait nécessairement, si cet immense commerce de capitaux imaginaires ne l'avait pas retenu dans les portefeuilles des spéculateurs [1].

Au reste cette folie n'avait pas saisi la France seulement. Au commencement de l'année 1720, le parlement d'Angleterre passa le bill de la compagnie du Sud, qui livrait à cette corporation le commerce interlope que les Anglais comptaient faire avec les colonies espagnoles de l'Amérique méridionale : des rêves non moins extravagants sur des profits imaginaires tournèrent la tête du public anglais ; la frénésie de l'agiotage dans *Change alley* fut portée aussi loin que dans la rue Quincampoix ; des fortunes aussi rapides, aussi surprenantes, furent élevées et renversées en peu d'instants. En même temps un grand nombre de compagnies d'actionnaires furent fondées en Angleterre et en Hollande, pour des spéculations souvent parfaitement ridicules, ce qui ne les empêcha point d'avoir des succès non moins extravagants, bientôt suivis de catastrophes ruineuses. Les Anglais ont donné à ces spéculations un nom parfaitement approprié, *bubbles*, bulles de savon ; toutes ces fortunes du Mississipi naissaient en effet d'un souffle, se gonflaient, brillaient, excitaient l'admiration et l'envie, puis tout à coup crevaient, et se dissipaient dans l'air, sans rien laisser après elles [2].

Pendant que l'illusion était complète, que toutes les têtes étaient dans l'ivresse, et que les actions, orginairement de 500 livres, étaient montées jusqu'à 18,000 livres, la nation et le régent, se repaissant d'une richesse imaginaire, y trouvèrent presque autant d'avantage que si elle eût été réelle. Presque toutes les espèces auparavant circulant dans le royaume avaient été déposées dans les coffres de la banque, qui se trouvaient comblés. Le duc d'Orléans, qui même auparavant, par faiblesse, par insouciance, avait donné de toutes mains sans savoir refuser à ses ennemis mieux qu'à ses amis, s'abandonna sans réserve à sa prodigalité, lorsqu'il n'eut plus qu'à puiser dans un portefeuille sans fond pour en tirer des billets de banque ou des actions de ses compagnies [3]. Tout de-

[1] Lemontey, c. 9, p. 309. — Savary. Dictionnaire du Commerce, t. IV, p. 1102. — Mémoires de la Régence, t. II, p. 321. [2] Lord Mahon, t. II, c. 11, p 4.

[3] Sur les présents de billets et d'actions que fait le régent, *Voyez* Dangeau, p. 122, 124, 126, 127.

venait facile au gouvernement : les troupes étaient bien payées, les courtisans comblés de faveur, les mécontents cherchaient à faire leur paix, pour se rapprocher de la source des bienfaits. Une nouvelle émission d'actions était pour le gouvernement équivalente à une distribution de grâces; le principal but des concurrents était de recevoir à leur source des papiers si productifs; les plus grands seigneurs de France, les plus grandes dames employaient tous leurs moyens de crédit pour en obtenir, et personne alors ne se serait hasardé à donner le moindre mécontentement au régent. Dès qu'une distribution nouvelle commençait, l'hôtel de la compagnie regorgeait d'une foule acharnée. On voyait ces âpres solliciteurs étroitement serrés, s'observer entre eux d'un œil farouche, et gémir sans plier sous le poids de l'or et des portefeuilles. Leur phalange s'avançait durant plusieurs jours et plusieurs nuits vers le bureau d'échange, comme une colonne compacte que ni le sommeil, ni la faim, ni la soif ne pouvaient rompre; mais au cri fatal qui annonçait la délivrance de la dernière souscription, tout s'éclipsait à la fois [1].

Le régent qui distribuait tant de grâces fit aussi quelques actes de bienfaisance plus durables. Il supprima presque tous les impôts sur les comestibles; il fit creuser le canal de Montargis, construire le pont de Blois et l'église de Saint-Roch à Paris; il fit ouvrir des routes magnifiques, il établit sur un pied plus imposant les compagnies de maréchaussée, il se chargea de la paye des professeurs, pour que l'enseignement dans l'université de Paris fût gratuit ; dans les relations extérieures de la politique, il porta cette même générosité, cette même prodigalité.

Campredon, son ambassadeur, débarqua en Suède, le 5 septembre 1719, avec huit millions en lingots d'or, pour acheter la paix en faveur de cette ancienne alliée de la France auprès de tous ses ennemis. La reine Ulrique de Suède préféra acheter avec cet or les suffrages de son sénat pour fixer la couronne sur la tête du landgrave de Hesse, son frivole et voluptueux mari. Il fallut en conséquence faire de plus grands sacrifices territoriaux : le roi d'Angleterre acquit les duchés de Brême et de Verden ; la Prusse, la ville de Stettin ; la Russie arracha à la Suède les provinces de Livonie, d'Estonie, d'Ingrie et de Carélie; et la Suède s'estima encore heureuse, par ces énormes sacrifices, de désarmer le czar Pierre, qui faisait la guerre en barbare, détruisant le

[1] Lemontey, c. 9, p. 307.

pays, emmenant les habitants en esclavage, et se vantant qu'en six semaines il avait brûlé aux Suédois huit villes, cent quarante et un châteaux et mille trois cent soixante et un villages [1]. Si le régent ne s'était pas cru possesseur d'une richesse fabuleuse il ne serait peut-être pas venu au secours de la Suède avec autant de générosité; mais sa conduite fut belle et méritait la reconnaissance.

La richesse imaginaire des particuliers avait aussi des effets plus réels que leur cause. Les propriétaires, qui voyaient passer par leurs mains tout le capital qui représentait leur fortune, payaient les dettes hypothécaires dont leurs fonds étaient grevés depuis longtemps; plusieurs entreprenaient des travaux utiles d'amélioration, tous augmentaient leurs dépenses, et recherchaient dans leurs équipages, dans leurs ameublements, une magnificence inaccoutumée. Leurs emplettes donnaient une impulsion nouvelle aux manufactures et à tous les arts; le commerce trouvait facilement des capitaux pour de plus vastes entreprises. Cette richesse universelle n'était qu'un rêve ; mais jusqu'au réveil, le mouvement qu'elle imprimait à toute la nation n'était pas moins actif que celui qu'aurait donné une somme d'or ou d'argent égale à tout ce papier.

Au milieu des décevantes illusions auxquelles la nation française était livrée, tandis que toutes les imaginations étaient occupées des millions qu'on pouvait gagner, que la cupidité semblait avoir étouffé toutes les autres passions, à peine la mort d'une personne qui avait tenu entre ses mains la destinée de la France fut-elle remarquée. Mme de Maintenon mourut à Saint-Cyr, le 15 avril 1719. Depuis la mort du roi, elle y avait toujours vécu dans une extrême retraite qu'interrompait seulement le duc du Maine, pour qui elle avait conservé la plus tendre affection, ou bien le cardinal de Rohan, le maréchal de Villeroi, et un petit nombre d'autres personnages de la vieille cour. Elle continuait à gouverner sa maison de Saint-Cyr, et jamais abbesse fille de France n'a été si absolue, si ponctuellement obéie, si crainte et si respectée. « La chute du duc du Maine au lit de justice des Tuileries, lui » donna le premier coup de mort; mais quand elle le vit arrêté, elle » succomba ; la fièvre continue la prit, et elle mourut à quatre-vingt-» trois ans, avec toute sa tête et tout son esprit [2]. »

Une autre mort vint frapper de plus près le duc d'Orléans ; la du-

[1] Lemontey, c. 8, p. 290. — Flassan, t. IV, p. 486.
[2] Saint-Simon, t. XVII, p. 341-347. — Lacretelle, t. I, p. 254.

chesse de Berri, sa fille longtemps préférée, mais qui commençait à le fatiguer par ses extravagances, succomba enfin à vingt-quatre ans, le 21 juillet 1719, aux maux qu'elle avait provoqués. « Née, dit Saint-
» Simon, avec un esprit supérieur, et quand elle le vouloit également
» agréable et aimable, et une figure qui imposoit, et qui arrêtoit les
» yeux avec plaisir, mais que sur la fin, le trop d'embonpoint gâta
» un peu, elle parloit avec une grâce singulière, une éloquence natu-
» relle qui lui étoit particulière, et qui couloit avec aisance et de
» source, enfin avec une justesse d'expressions qui surprenoit et char-
» moit. Que n'eût-elle point fait de ces talents... si les vices du cœur,
» de l'esprit et de l'âme, et le plus violent tempérament n'avoient
» tourné tant de belles choses en poison le plus dangereux. L'orgueil
» le plus démesuré et la fausseté la plus continuelle, elle les prit pour
» des vertus, dont elle se piqua toujours, et l'irréligion dont elle
» croyait parer son esprit, mit le comble à tout le reste. » Saint-Simon avait conté ailleurs, « le peu d'égards qu'elle avoit pour le roi et pour
» Mme de Maintenon, sa haine déclarée pour tous ceux qui avoient con-
» tribué à son mariage, parce que, disoit-elle, il lui étoit insuppor-
» table d'avoir obligation à quelqu'un, ses grossières tromperies et
» ses hauteurs, enfin jusqu'à la honte de l'ivrognerie complète et de
» tout ce qui accompagne la plus basse crapule, en convives, en ordures
» et en impiétés [1]. » Mais cette femme si effrontée craignait le diable, et craignait aussi les jugements du public. « Elle avait pris un appar-
» tement aux Carmélites, où elle alloit toujours coucher aux bonnes
» fêtes, et souvent elle y demeuroit plusieurs jours de suite; elle
» mangeoit avec ses dames de ce que le couvent lui apprêtoit, alloit
» au chœur ou dans une tribune à tous les offices du jour et fort sou-
» vent de la nuit; et outre les offices, elle y demeuroit quelquefois en
» prières, et y jeûnoit très-exactement les jours d'obligation [2]. » Devenue enceinte de Riom, son amant, mais qui était aussi l'amant de Mme de Mouchy, sa confidente, elle croyait que c'était le privilége de son rang, que personne n'oserait parler d'elle; mais lorsqu'elle s'aperçut qu'elle devenait la fable de la cour, elle voulut cacher sa grossesse, puis ses couches, et provoqua ainsi une maladie qui, au commencement d'avril, la mit aux portes du tombeau. Alors on parla de la faire confesser et communier. Mais le curé de Saint-Sulpice et le

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 381. — Lacretelle, t. I, p. 257.
[2] *Ibid.*, t. XIV, p. 37.

cardinal de Noailles lui refusèrent les sacrements, à moins que Mme de Mouchy et Riom ne fussent chassés de la maison ; et le duc d'Orléans, craignant les prêtres et craignant sa fille, se laissait bafouer par les uns et les autres. Le curé fit la garde à la porte pendant deux jours et deux nuits, tandis que la duchesse fut à l'extrémité, pour empêcher qu'un autre lui portât les sacrements : la duchesse, de son côté, s'emportait en injures contre les cafards qui l'obsédaient. Elle accoucha cependant et parut se remettre ; et comme si elle avait voulu suppléer à un acte religieux par un accès de superstition, elle se voua au blanc pour six mois ; mais pendant ce temps, elle recommença ses excès et ses imprudences, et elle eut une rechute plus violente que la première. Cette fois Riom était absent, le régent l'avait fait partir pour son régiment en Espagne. Mme de Mouchy avait été renvoyée aussi pour avoir voulu s'approprier un baguier de sa maîtresse de 200,000 écus. Les prêtres ne firent plus de difficulté, la duchesse de son côté reçut les sacrements avec décence, peut-être avec componction, et, par un sentiment de décence aussi, on ne lui fit point faire d'oraison funèbre [1].

Ce fut encore un scandale dans cette cour corrompue que la conversion du banquier Law. A la fin de l'année 1719, le système était à son plus haut terme de prospérité. On regardait Law comme ayant comblé la France de trésors sans mesure; et le régent, et Dubois et lui-même nageaient dans l'abondance ; il leur semblait qu'à eux seuls ils devaient faire tout le gouvernement; mais le banquier prestigiateur, étranger, protestant, ne pouvait rien être en France. Le régent et son confident étant convenus de le faire contrôleur général des finances, il fallait commencer par le convertir, puis le naturaliser. Dubois fit choix pour être son catéchiste d'un abbé de Tencin, frère d'une religieuse sortie de son couvent, dont il avait fait sa maîtresse. Mme de Tencin et son frère étaient remplis d'esprit, de grâce, de souplesse, d'habileté pour toute sorte d'intrigue, et n'étaient gênés par aucune espèce de scrupules. On ne sait point quel sujet remplit les conférences de Law avec l'abbé de Tencin, mais leur résultat fut une profusion d'actions du Mississipi et de billets de banque dont le frère et la sœur furent comblés, et qui les mirent dans l'abondance pour le reste de leur vie ; quant à Law, il fit abjuration à Melun vers la fin de décembre ; il fit enregistrer à la chambre des comptes ses lettres de na-

[1] Saint-Simon, t. XVII, p. 382. — Duclos, Mém. secrets, Collection, t. LXXVI, p. 330-360. — Lacretelle, t. I, p. 263.

turalité; il rendit aussi foi et hommage au roi pour quatorze terres magnifiques qu'il avait achetées. Peu de jours après, il prit séance à l'Académie des Sciences, en qualité d'académicien ; il acheta la bibliothèque de l'abbé Bignon, le petit Rambouillet, un vaste terrain pour y bâtir un palais hors la porte Saint-Honoré. Il avait aussi acheté l'hôtel Mazarin pour y établir sa banque. Enfin, le 5 janvier 1720, il fut nommé contrôleur général des finances, d'Argenson qui lui céda cette place demeurant garde des sceaux [1].

Cependant, ce fut à peu près vers cette époque que la prospérité merveilleuse du système et l'infatuation du public commencèrent à décroître. Longtemps Law avait maintenu le prestige en révélant chaque jour à ses dupes de nouveaux projets et de nouvelles espérances. Tant que les papiers augmentaient journellement de valeur, les porteurs s'enrichissaient en les gardant en portefeuille, ou s'ils les échangeaient, c'était avec des spéculateurs, qui, de leur côté, comptaient les garder. Mais cette marche ascendante était nécessairement limitée. Après un temps donné, les actions de Law devaient arriver au niveau des plus folles espérances; dès qu'elles atteignirent ce niveau, dès que les plus avisés commencèrent à se défier du système et à vouloir mettre en sûreté une partie de leurs bénéfices, le nombre des vendeurs dut s'accroître, celui des acheteurs diminuer, et la chute de tout l'échafaudage devint inévitable.

La cupidité déhontée des courtisans, mais surtout des princes du sang, devait l'accélérer. « La place de contrôleur général, dit Saint-
» Simon, que Law occupoit si nouvellement, ne le mit pas à l'abri du
» pistolet sur la gorge de M. le prince de Conti, plus avide que pas
» un des siens ; et que n'est-ce point dire? Il avoit tiré des monts
» d'or de la facilité de M. le duc d'Orléans, et d'autres encore de Law
» en particulier. Non content encore, il voulut continuer. M. le duc
» d'Orléans s'en lassa ; il n'étoit pas content de lui. Le parlement com-
» mençoit sourdement ses menées; elles commençoient même à se
» montrer, et le prince de Conti s'intriguoit à tâcher d'y faire un per-
» sonnage, indécent à sa naissance, peu convenable à son âge, honteux
» après les monstrueuses grâces dont il étoit sans cesse comblé. Rebuté
» par le régent, il espéra mieux de Law. Il fut trompé en son attente:
» les prières, les souplesses, les bassesses, car rien ne lui coûtoit pour

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 1-51, et p. 92. — Mémoires de la Régence, t. II, p. 347 et 358. — Lacretelle, t. I, l. III, p. 310.

» de l'argent, n'ayant rien opéré, il essaya la vive force, et n'épargna » à Law ni les injures ni les menaces. Ne pouvant lui pis faire pour » renverser sa banque, il y fut avec trois fourgons qu'il ramena pleins » d'argent pour la valeur du papier qu'il avoit [1]. »

Rien ne pouvait en effet être plus funeste pour une banque, que cet exemple public de défiance donné par un prince du sang. Le régent se mit en colère, il lava la tête au prince de Conti, mais le coup était porté. Law, qui n'était point un imposteur, qui croyait de bonne foi à la puissance créatrice du crédit, qui s'était affermi dans son illusion par les merveilles qu'il avait opérées, par celles qu'il voyait opérer en Angleterre et en Hollande, n'avait point prévu l'effet mécanique et inévitable de la surabondance de son papier. A quelque prospérité que sa colonie du Mississipi eût pu s'élever, il n'y avait qu'un nombre limité de ses actions qui pussent se classer, ou demeurer à des capitalistes qui voulaient en attendre le résultat sans les vendre ; toutes celles que possédaient les spéculateurs devaient bientôt refluer sur le marché, dès qu'il n'y aurait plus de hausse à attendre. De même quant aux billets de banque, tout ce qu'il y en avait au delà de ce que la circulation ordinaire pouvait employer, devait encombrer le marché. Law crut y remédier par une ordonnance du 5 mars, qui fixait la valeur des actions à 9,000 livres, et qui ouvrait un bureau à la banque, pour convertir, à la volonté des porteurs, les actions de la compagnie des Indes en billets de banque, et les billets de banque en actions de ladite compagnie [2]. Ce fut une faute ; l'espoir des actionnaires fut dissipé, le commerce des actions ralenti, et une masse de billets de banque bien plus considérable demeura inutile. Le discrédit augmenta. Law prit la contagion de la peur pour un complot de la malveillance, et il usa sans réserve de toutes les ressources que lui offrit le despotisme, pour soutenir son système défaillant. Il interdit l'usage des espèces d'or et d'argent; il déclara que les conserver dans sa maison, que les cacher et ne pas les apporter à la banque, était un crime punissable par la confiscation des biens. Les dénonciateurs furent récompensés, et ils inspiraient tant de terreur qu'en un mois on apporta pour 40 millions d'espèces à la banque. Mais la violence qui prohibait l'or ne rendait pas la confiance au papier : on se hâtait de le convertir en une valeur plus réelle; on préféra d'abord les joyaux ; Law fit suspendre les tra-

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 96.

[2] *Voyez* l'arrêt du conseil, aux Mémoires de la Régence, t. II, p. 376.

vaux de l'orfévre, il proscrivit l'usage des diamants et des perles. On voulut acheter des meubles, des denrées, des marchandises; et tout ce qui pouvait s'acheter et se vendre doubla et quadrupla de prix. Le duc de la Force, qui avait été des amis et des partisans de Law, et qui ne fut pas des derniers à vouloir réaliser la masse des billets qu'il possédait, acheta tant de marchandises que le premier président, poussé par le prince de Conti, le fit poursuivre comme ayant voulu faire monopole de drogueries [1].

(1720.) Au désordre causé par le discrédit du papier, la gêne du commerce, la violence des lois fiscales, vint encore se joindre la terreur des voleurs et des assassins. Tous ceux qui prenaient part à l'agiotage de la rue Quincampoix étaient forcés de porter sur eux d'immenses capitaux en portefeuille. Law et Dubois représentèrent au régent combien il était nécessaire qu'une police sévère veillât à la sûreté des agioteurs. Mais si les brigands ordinaires étaient contenus, on ne se tenait pas en garde contre les brigands titrés. Il était arrivé à Paris depuis deux mois un comte de Horn, âgé de vingt-deux ans, cadet d'une illustre maison alliée à toutes les familles princières et au duc d'Orléans lui-même. Il était si mauvais sujet qu'il n'avait pu s'élever au-dessus du rang de capitaine, en Autriche. En vivant dans les tripots et les mauvais lieux, il s'associa avec un Piémontais nommé Mille, et un autre libertin dont le nom est resté inconnu. Ils convinrent de s'annoncer comme voulant acheter pour cent mille écus d'actions, et le vendredi de la Passion, 22 mars, ils donnèrent rendez-vous à un courtier, dans un petit cabaret de la rue Quincampoix. Ayant reconnu les actions que le courtier apportait dans son portefeuille, ils s'élancèrent sur lui avec leurs poignards et le tuèrent. Ils comptaient faire peur à la troupe timide des agioteurs qui remplissait la rue. Mais comme ils sortaient du cabaret avec leur proie, le comte de Horn et Mille furent arrêtés aux cris du cabaretier ; le troisième s'échappa : toute la noblesse de France, des Pays-Bas, d'Allemagne, qui se trouvait à Paris, s'émut pour dérober le jeune comte au supplice. Surtout on voulait lui sauver l'ignominie de la roue. Le régent promit cette dernière grâce : sa mort devait en effet satisfaire la justice, et les douleurs atroces du supplicié non plus que la honte de la famille n'étaient désirables pour personne ; mais Dubois et Law ne songeaient qu'à ras-

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 130, 236 et 342. — Dangeau, t. IV, p. 132. — Villars, t. LXX, p. 69.

surer les agioteurs, et le régent, qui ne vivait plus que pour les plaisirs des sens, qui repoussait loin de lui la fatigue de penser et de vouloir, qui chaque jour manquait à quelqu'une des promesses qu'il avait faites la veille, après s'être engagé à sauver au comte de Horn ces dernières horreurs, le laissa le 26 mars périr sur la roue avec son complice [1].

Pendant cette décadence du système, tandis que la nation tout entière semblait entraînée dans une maison de jeu, où chacun voyait sa fortune doubler ou disparaître en un instant, et se passionnait si fort pour l'intérêt du moment qu'il en oubliait le passé, l'avenir, et tout autre intérêt que le sien propre, tandis aussi que le régent n'avait plus que de courts intervalles de raison et d'attention dans une ivresse continuelle, et qu'il laissait tomber le pouvoir sans partage à l'homme le plus foncièrement corrompu, Dubois, qui se fût encore élevé sur la scène du monde, les scandales se multipliaient, et il ne restait pas en France assez d'énergie pour s'en indigner : le public se contentait d'en rire.

Le cardinal de la Trémouille, alors archevêque de Cambrai, venait de mourir à Rome. L'abbé Dubois, qui n'était que tonsuré, convoita cet archevêché de 150,000 livres de rentes, l'un des plus grands emplois de l'Église. Ce ne fut qu'en bégayant, en racontant qu'il avait fait un plaisant rêve, le rêve qu'il était archevêque de Cambrai, qu'il osa le demander au régent. « Qui, toi, archevêque de Cambrai ! » s'écria le régent, en lui faisant sentir sa bassesse, et plus encore le débordement et le scandale de sa vie. Dubois cita des exemples de choix qu'il prétendit n'être pas moins honteux. « Mais tu es un sacre, et qui est » l'autre sacre qui voudra te sacrer ? — Ah ! s'il ne tient qu'à cela, » reprit vivement l'abbé, l'affaire est faite ; je sais bien qui me sacrera : » il n'est pas loin d'ici. — Et qui diable est celui-là, répondit le ré- » gent, qui osera te sacrer ? — Voulez-vous le savoir ? répliqua l'abbé,

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 164. — Dangeau, t. IV, p. 141. Il nomme le troisième complice d'Estampe, et Duclos d'Étampes, p. 409. Le greffier avait communiqué le procès à Duclos. Marmontel, t. II, p. 155.—Lacretelle, t. I, l. III, p. 324. Dans un ouvrage pseudonyme, composé dans le but d'accréditer des calomnies contre ceux que hait l'auteur, et surtout contre la maison d'Orléans, le comte de Horn est représenté comme victime de la jalousie du régent. Souvenirs de la marquise de Créquy, t. II, c. 3, p. 29. Il faut se garder d'ajouter aucune foi à cet ouvrage, où la vérité elle-même n'est employée que comme moyen de répandre le mensonge.

» votre premier aumônier qui est là dehors. Il ne demandera pas mieux, » je m'en vais le lui dire. » Il embrasse les jambes du duc d'Orléans qui demeure court et reste pris, sans avoir la force du refus; il sort, tire l'évêque de Nantes à part, lui dit qu'il a Cambrai, le prie de le sacrer, se le fait promettre à l'instant, rentre, caracole, le dit à M. le duc d'Orléans, remercie, loue, admire, scelle de plus en plus son affaire en la comptant faite, et en persuadant le duc d'Orléans qui n'osa jamais dire que non. C'est ainsi qu'une chaire que le grand nom de Fénelon remplissait encore fut donnée au plus méprisable abbé que comptât le clergé de France [1]. Le cardinal de Noailles, pour ne point participer à ce scandale, refusa le dimissoire à Dubois pour avoir les ordres; mais l'abbé se le fit donner par l'archevêque de Rouen. La nomination et cette ordination se firent dans la fin de février. Au commencement de mai, il eut ses bulles, et il fut sacré le 9 juin avec une magnificence sans égale. Le cardinal de Rohan qui s'était fait le chef des molinistes, l'évêque de Nantes, Tressan, qui devait bientôt se distinguer en renouvelant la persécution contre les huguenots, et l'éloquent Massillon qui, sans crédit, sans appui extérieur, n'osa pas refuser de prendre part à une fonction qui lui était imposée, accomplirent le sacre au monastère du Val de Grâce [2].

Dubois ne regardait déjà plus l'archevêché de Cambrai que comme un échelon pour s'élever au sacré collége. A ses yeux, toute la politique de la France devait être dirigée vers ce seul but et lui faire avoir le chapeau. Aussi à peine avait-il obtenu la promesse de l'archevêché que redoublant de servilité pour George Ier, qui lui répondait de l'Empereur, par lequel il faisait mouvoir le pape, il chassa de France tous les jacobites, et sous ce nom tous les membres du cabinet de la reine Anne qui avaient sauvé la France en consentant, au risque de leur tête, à signer la paix d'Utrecht. Si le public avait pu s'occuper alors d'autre chose que d'actions du Mississipi et de billets de banque, il n'aurait pas vu sans honte et sans indignation cette persécution exercée contre des hommes auxquels il devait son salut [3].

Les embarras de finances croissaient cependant tous les jours. Le régent continuait ses prodigalités, comme s'il avait toujours nagé dans

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 139. — Duclos, Mémoires secrets, p. 397. — Lacretelle, t. I, l. IV, p. 342.
[2] *Ibid.*, p. 149. — *Ibid.*, p. 402.
[3] *Ibid.*, p. 153.

l'abondance, et en même temps les difficultés du trésor, le discrédit du papier étaient si grands qu'il ne pouvait y pourvoir que par des coups d'État journaliers. Il rendit le 17 avril un arrêt pour réduire les rentes de 5 à 2 pour 100. Le parlement lui adressa des remontrances sur cette banqueroute qui condamnait les créanciers de l'État à la misère: elles ne furent pas écoutées [1]. Un autre arrêt du conseil, le 22 mai, annonçant que le commerce souffrait de la trop grande abondance des effets royaux, soumettait tant les actions que les billets à une diminution de valeur de mois en mois qui devait à la fin de l'année les réduire à la moitié de leur valeur actuelle. Les papiers tombaient en effet et devaient tomber; mais le public fut indigné de ce que c'était le gouvernement lui-même qui les dépréciait. Dès lors tout crédit fut perdu pour eux, leur chute finale fut reconnue pour inévitable, la plus violente fermentation éclata. Le régent rapporta son arrêt; mais il ne pouvait détruire l'impression qu'il avait produite [2]. Il essaya de changer l'administration: il ôta la charge de contrôleur à Law, il exila les quatre frères Pâris, il retira les sceaux à d'Argenson; il rappela de son exil d'Aguesseau, qui perdit son crédit auprès du public en se montrant, comme chancelier, souple et servile. Il destitua brutalement Trudaine, prévôt des marchands de Paris, qui, chargé de brûler publiquement les billets retirés de la circulation, laissa voir qu'il s'apercevait qu'un même numéro lui avait été présenté plusieurs fois, et avait été brûlé à plusieurs reprises. Enfin, le 17 juillet, la banque eut ordre de suspendre tout payement de ses billets en espèces. On est confondu de voir que tant de violences, qui portaient le désordre, l'inquiétude, souvent le désespoir dans toutes les familles, ne firent point éclater de révolution [3].

Le mépris, la haine que chacun ressentait pour le régent avaient rendu le courage au parlement : il recommençait à faire de l'opposition, il répondait par des remontrances aux arrêts capricieux qui lui étaient adressés, il refusait de les enregistrer. Le régent voulait avoir quelqu'un à qui s'en prendre de la résistance qu'il éprouvait : le 21 juillet, il exila le parlement à Pontoise; mais, avec sa faiblesse accoutumée, il crut qu'il convenait de regagner ces magistrats par des libéralités secrètes. Il donna plus de cent mille écus au premier président de

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 180.

[2] *Ibid.*, p. 211. — Dangeau, t. IV, p. 151. — Mémoires de Villars, Collection, t. LXX, p. 42.

[3] *Ibid.*, p. 241. — *Ibid.*, p. 153. — Duclos, p. 408.

Mesmes, pour tenir table ouverte, dans ce lieu d'exil, en faveur de ses collègues. Tout le temps de l'exil à Pontoise fut consommé en festins et en divertissements; les pauvres plaideurs furent seuls sacrifiés, et le régent devint d'autant plus méprisable qu'il ne savait pas mieux punir que gouverner [1].

Après l'assassinat commis par le comte de Horn, le gouvernement ne voulut pas que le marché des effets publics continuât plus longtemps dans la rue Quincampoix, qui ne paraissait point assez sûre; il le transporta sur la place Vendôme, qu'on appela le *camp de Condé*, parce que M. le Duc, chef de la maison de Condé, s'y faisait remarquer comme le plus riche, le plus avide et le moins scrupuleux des agioteurs. La foule s'y portait toujours avec fureur; elle n'abandonnait point encore ses espérances, elle croyait faire de bons marchés en achetant au rabais des effets qui, si récemment encore, avaient eu une grande valeur; mais les plus habiles s'enrichissaient de leur décadence même, en jouant à la baisse, par des ventes à livrer. Le prince de Carignan, non moins avide que le duc de Bourbon, obtint ensuite que le marché des fonds serait transporté de la place Vendôme à ses jardins de l'hôtel de Soissons, où il fit construire plus de six cents petites loges en bois, qui lui rapportaient 500,000 livres par mois. C'est là que le papier perdit la qualité de monnaie, et que, dès le mois de septembre, on put acheter, pour un marc d'or, 18,000 livres en billets, ou neuf actions qui, dix mois auparavant, se seraient vendues pour 160,000 livres en argent. Le funeste agiotage qui consistait surtout à vendre, à un prix inférieur à celui des marchés, des actions que l'on n'avait point, mais que l'on comptait se procurer à un plus grand rabais encore avant l'époque où l'on s'engageait à les livrer, fut connu sous le nom de *Mississipi renversé*. La fermentation publique et l'indignation croissaient cependant. Le moment approchait où l'on voudrait voir clair dans les comptes : le duc d'Orléans, qui avait fait mettre en circulation, pour ses extravagantes prodigalités, 600 millions de plus en billets que ne le savait la compagnie des Indes, voulait pouvoir en rejeter la faute sur Law, qui, accusé par la nation des calamités publiques et détesté par le parlement, n'aurait point évité le supplice s'il avait été arrêté. Le régent lui conseilla de se retirer, le 14 décembre, à sa terre de Germande en Brie. Il n'y aurait pas été longtemps en sûreté. Cinq

[1] Saint-Simon. t. XVIII, p. 246. — Dangeau, t. IV, p. 163. — Villars, t. LXX, p. 44. — Duclos, Mém. secrets, p. 423.

jours après, il partit avec des passe-ports que le régent lui fit remettre par le duc de Bourbon ; il passa d'abord à Bruxelles ; il se retira ensuite à Venise; on lui avait laissé peu de chose de son immense fortune. Il y mourut, en 1729, dans une étroite médiocrité [1].

Pendant la décadence du système, tandis que le régent, qui avait abusé si étrangement de ses richesses imaginaires, luttait déjà avec le discrédit et le besoin, une effroyable calamité, la peste de Marseille, vint accabler le midi de la France, et ajouter aux embarras du gouvernement. Un vaisseau parti de Seyde le 31 janvier 1720, avec patente nette, et arrivé le 25 mai en vue du château d'If, fut supposé avoir apporté la peste ; du moins il fut reconnu qu'il avait perdu six hommes de son équipage, et que quelques employés qui avaient désinfecté les marchandises étaient morts ensuite, quoique les médecins eussent déclaré qu'ils ne reconnaissaient dans les malades aucun signe pestilentiel. La maladie circula lentement dans la ville : les échevins s'en inquiétèrent; mais les médecins continuaient à déclarer qu'ils ne voyaient autre chose dans les malades que des fièvres vermineuses causées par la misère et les mauvais aliments. Des précautions rigoureuses furent prises cependant ; tous les habitants des maisons infectées furent transportés aux infirmeries et ces maisons furent murées : toutes ces expéditions se faisaient de nuit, avec un profond secret, pour ne pas alarmer la population ; mais parmi les gens aisés, la peur commençait à éloigner de la ville tous ceux qui, par leurs lumières, leurs richesses, leurs professions et leurs emplois publics y eussent été le plus nécessaires. Tout à coup le lazaret se trouva sans intendant, les hospices sans économes, les tribunaux sans juges, l'impôt sans percepteurs. La cité n'eut plus ni pourvoyeurs, ni officiers de police, ni notaires, ni sages-femmes, ni aucun des ouvriers indispensables. L'émigration ne se ralentit que le 31 juillet, lorsque le parlement eut tracé la ligne qui enfermait Marseille et son territoire, et prononcé la peine de mort contre ceux qui la franchiraient. Le viguier et les quatre échevins restèrent seuls, avec 1100 livres dans la caisse municipale, au sein d'une société dont tous les éléments étaient confondus, et à la tête d'une immense populace, sans travail, sans frein et sans subsistance [2].

[1] Lemontey, c. 10, t. I, p. 342-345.—Saint-Simon, t. XVIII, p. 291.—Dangeau, t. IV, p. 159. — Duclos, p. 434. — Lacretelle, t. I, l. III, p. 321.

[2] *Ibid.*, c. 11, p. 365.—Marmontel, c. 8, sect. 2, t. II, p. 363.—Lacretelle, t. I, l. III, p. 326.

Le parlement et le commandant de la province avaient pris la fuite, sans renoncer à leurs petites jalousies et leurs rivalités : aussi faisaient-ils paraître, du lieu de leur retraite, des ordonnances et des arrêtés contradictoires, qui entravaient l'autorité municipale; celle ci, toutefois, surtout les deux échevins, Estelle et Moustier, avec le chevalier Rose qui se joignit à eux, développèrent pour le salut de leur cité un courage héroïque [1]. Ils combattirent sans relâche, au milieu des dangers les plus effrayants, les désordres que renouvelaient sans cesse, dans cette ville abandonnée au désespoir, la faim, la terreur, les violences des malades que la douleur rendait souvent forcenés, l'encombrement des places et des rues où venaient s'entasser les morts et les mourants, et l'impossibilité presque absolue de pourvoir à la sépulture de tant de cadavres. L'évêque de Marseille, Belzunce, fils d'une sœur du duc de Lauzun, s'y couvrit aussi de gloire : ce saint prêtre avait été longtemps jésuite ; il était borné, ignorant, et il poussait le fanatisme pour la bulle *Unigenitus* jusqu'à la plus outrageante intolérance et à la folie [2]. Sa taille colossale, son éclatante piété, sa charité noble et austère imposaient à la multitude. Il se mêlait sans cesse avec un courage héroïque aux morts et aux mourants; il engagea, il vendit tout ce qu'il possédait pour secourir les pauvres: mais son jugement n'égalait point sa vertu, et tout occupé de disposer son troupeau à la repentance, en l'effrayant sur les jugements du ciel dont il éprouvait la rigueur, il ajouta aux terreurs de la population, et la rendit ainsi plus susceptible de la contagion, en même temps qu'il la rassemblait imprudemment en vastes attroupements pour des prières communes [3].

Belzunce fut noblement secondé, dans les consolations qu'il portait aux mourants, par tous les ordres religieux qui avaient des maisons à Marseille, si l'on excepte l'égoïste couvent de Saint-Victor, qui coupa toute communication avec la ville. Il périt à Marseille vingt-six récollets, dix-huit jésuites, quarante-trois capucins: les prêtres de l'Oratoire qu'on repoussa du confessionnal, parce qu'on les soupçonnait de jansénisme, ne s'en dévouèrent pas moins au service des malades avec une héroïque humilité ; presque tous périrent avec leur supérieur. Mais si

[1] Marmontel, t. II, p. 375.

[2] Saint-Simon, t. VII, p. 116. A la première apparition de la peste, Belzunce publia un mandement dans lequel il annonçait que Dieu avait envoyé ce fléau pour punir les appelants contre la constitution. Mém. de la Régence, t. III, p. 17.

[3] Lemontey, c. 11, p. 404. — Lacretelle, t. I, l. III, p. 331.

cette grande calamité mit en évidence chez quelques-uns un sublime dévouement, elle fut pour le plus grand nombre l'occasion de crimes honteux. Les rues étaient remplies d'un nombre infini de malades abandonnés, auxquels on refusait tout asile ; les maisons étaient pillées par les forçats, par les malfaiteurs, qu'on enrôlait à grand prix, pour y aller chercher les cadavres. Aucune des mesures sanitaires auxquelles on recourut pour arrêter la contagion n'eut de succès, et tous ceux qu'on entassa dans les infirmeries y périrent. La dureté avec laquelle on les arrachait à leur famille, aggravait leur souffrance sans sauver leurs commensaux. Marseille, Arles, Aix et Toulon perdirent ensemble quatre-vingt mille habitants, le reste de la Provence environ huit mille ; on compta soixante-trois villes, bourgs ou villages, où la maladie avait pénétré. Elle durait environ cinq mois dans chaque lieu, sans que l'expérience apprît par quel traitement on pouvait le mieux la combattre. Dès que le fléau s'était retiré, on ne pouvait observer sans une espèce d'effroi l'ivresse de joie où tombaient ceux qui, ayant survécu, recueillaient de tous côtés des héritages, et se voyaient comblés d'une opulence inattendue. Les villes qui avaient été le plus désolées, ne se faisaient plus remarquer que par leur dissipation et leurs plaisirs tumultueux [1].

Quoique cette calamité fût venue frapper la France au moment où la chute du système et le discrédit de tous les papiers de l'État jetaient les finances dans un extrême embarras, augmenté encore par la terreur de l'Europe et l'interdiction qui repoussait de tous ses ports le commerce français, le régent, dès qu'il fut averti, vint généreusement au secours de Marseille : il y envoya vingt-deux mille marcs en argent, car le papier monnaie y devenait inutile ; on avait remarqué que plus qu'aucune autre substance il transmettait la contagion. Le régent fit passer en Provence par le Rhône une quantité immense de blé, il y envoya aussi des médecins, des troupes et un commandant extraordinaire, M. de Langeron, dont l'autorité ne fut plus entravée par les limites qui avaient arrêté celles des échevins [2]. Toutes les fois qu'on pouvait fixer l'attention du duc d'Orléans, ses impulsions étaient bonnes, son cœur était humain et généreux, et l'on voyait reparaître en lui avec éclat ces qualités brillantes dont il avait été doué, et qu'il laissait si souvent étouffer par l'ivrognerie et le libertinage. Plus au contraire

[1] Lemontey, ch. 11, p. 407. — Villars, t. LXX, p. 89.

[2] *Ibid.*, p. 394. — Marmontel, t. II, p. 398.

l'abbé Dubois se montrait dans ses couleurs natives, plus il paraissait vicieux et haïssable. A l'occasion de la peste de Marseille, Clément XI, après avoir accordé des grâces spirituelles à cette ville, lui envoya encore trois mille charges de blé. Dubois, supposant que cette offrande avait pour but d'humilier la France et de dénigrer son gouvernement, chargea Lafitau, évêque de Sisteron et son chargé d'affaires à Rome, de retenir les trois vaisseaux porteurs de ce présent, dans les ports d'Italie. Ils partirent malgré lui ; ils furent pris par un barbaresque et relâchés aussitôt, dès que le musulman connut leur pieuse destination : Belzunce les fit vendre au profit des pauvres [1].

Au milieu des calamités de la banqueroute et de la peste, Dubois ne pensait qu'à lui-même, et ne regardait le pouvoir qu'il exerçait sur la France que comme un moyen d'atteindre à ses fins privées. Il voulait du pouvoir, de l'argent et des honneurs ; il lui fallait, pour s'assurer le premier, maintenir le duc d'Orléans à la tête du gouvernement par delà l'époque légale de la majorité du roi ; pour avoir de l'argent il s'était vendu à l'Angleterre ; pour les honneurs, il était prêt à sacrifier la paix et les libertés religieuses de la France à la cour de Rome, afin d'obtenir d'elle le chapeau. Le cardinalat lui semblait la seule dignité qui pût relever sa bassesse, et la seule garantie qui pût sauver sa personne et sa fortune, s'il venait à perdre son protecteur. Dubois avait persuadé à George Ier qu'il était en France l'unique appui de l'alliance britannique, et il avait obtenu de lui qu'il écrivît de sa main au régent, le 14 novembre 1719, pour l'engager à demander la pourpre romaine en faveur de son ministre. Quoique le duc d'Orléans alors, et longtemps encore depuis, eût dit au duc de Saint-Simon, que, si ce coquin de Dubois songeait seulement à se faire faire cardinal, il le ferait mettre dans une basse fosse, il n'en écrivit pas moins trois fois au pape, cette année et les deux suivantes, pour demander cette faveur [2].

Dubois savait bien que le plus sûr moyen de plaire à la cour de Rome, c'était de lui faire remporter la victoire trop longtemps disputée sur sa bulle *Unigenitus*. Quel que fût le degré d'importance qu'elle attachât aux doctrines condamnées par cette bulle, elle tenait bien davantage encore à ce que l'église de France ne contestât pas son autorité. En répandant à Rome l'argent à pleines mains, Dubois avait jusqu'alors

[1] Lemontey, ch. 11, p. 397. — Marmontel, t. II, p. 406.
[2] *Ibid.*, ch. 13, t. II, p. 1.

réussi à assoupir l'affaire de la bulle, mais il ne pouvait obtenir la grâce qu'il sollicitait pour lui-même que par un triomphe plus complet. Il fallait, pour plaire au pape, que la bulle devînt loi de l'État. Dubois y employa toute sa souplesse et son habileté; le grand art pour s'accorder sur ces matières, c'est de se servir de mots auxquels chacun donne un sens différent; on peut ainsi parvenir enfin à tenir un même langage en conservant chacun son opinion. On travailla donc à tourner des phrases assez amphibologiques pour que le cardinal de Noailles d'une part, le cardinal de Bissy de l'autre pussent être contents; ensuite le chancelier d'Aguesseau qui voulait la soumission, et l'éloquent et doux Massillon qui voulait la paix, exercèrent leur influence sur le cardinal de Noailles, qui accepta enfin la bulle, le 17 novembre, dans les termes convenus avec lui. En même temps il fallait la faire enregistrer par les cours souveraines. Le parlement était toujours exilé à Pontoise. Dubois demanda l'enregistrement au grand conseil, cour souveraine presque sans fonctions, élevée pour faire rivalité au parlement, accoutumée à une obéissance servile, et qui fournissait des membres aux commissions extraordinaires, toutes les fois que le despotisme voulait obtenir quelque condamnation que la justice ordinaire aurait refusée. Le grand conseil lui-même cependant n'enregistra la bulle, le 23 septembre 1720, que parce que le régent s'y rendit en pompe avec les princes du sang, les autres pairs et les maréchaux de France, qui votèrent tous, comme s'ils étaient magistrats, et qui formèrent la majorité [1]. Le parlement, qui commençait à s'ennuyer de son exil, qui voyait la bulle acceptée par le cardinal archevêque de Paris, et par une cour souveraine qu'on travaillait à grandir à ses dépens, céda à son tour; il enregistra la bulle le 4 décembre. Il fut rappelé à cette condition et fit sa rentrée à Paris le 16 [2]. Ainsi Dubois réussit à faire, pour son intérêt particulier, ce que le grand roi avec toute sa puissance, tout son zèle religieux et tout le développement de sa sévérité n'avait pu accomplir.

Mais Dubois n'avait point encore atteint son but; le chapeau n'arrivait pas. Il avait envoyé à Rome le père Lafitau qu'il avait fait évêque de Sisteron, pour presser le pape, et pour séduire tout son entourage par les présents les plus somptueux. Une promesse de 300,000 livres fut faite au cardinal Albani, pour qu'il hâtât la grâce qu'on deman-

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 253. — Lemontey, t. II, p. 30, ch. 13. — Anciennes lois françaises, t. XXI, p. 187. — Villars, t. LXX, p. 53. — Duclos, p. 427.

[2] *Ibid.*, t. XVIII, p. 283.

dait à son oncle. Le prétendant Jacques III, qui, dans sa pénurie, était prêt à servir pour de l'argent son plus grand ennemi, accepta un présent de cinquante mille écus sous la condition qu'à la nomination des couronnes, il présenterait un neveu du pape, après s'être assuré qu'en échange le pape nommerait Dubois comme de son propre mouvement[1]. On était alors au commencement de 1720, et l'argent abondait encore; mais Clément XI, vieillard fin et orgueilleux, voulait bien profiter de l'ardent désir et de la prodigalité de Dubois pour faire pleuvoir sur ses courtisans les grâces pécuniaires, tandis qu'au fond du cœur il était résolu à ne point contenter l'ambitieux ministre. Comme il ne devait y avoir de longtemps une promotion des couronnes, le pape déclara qu'il ne pouvait décorer Dubois qu'autant que les cours de Vienne et de Madrid renonceraient à faire en même temps leur présentation. Stanhope et le roi George se chargèrent d'obtenir le consentement de l'Empereur, et le honteux traité de Madrid fut le prix de leur complaisance; l'Empereur donna son consentement le 21 décembre 1720; l'assentiment de Philippe V fut obtenu vers le même temps, par des espérances habilement offertes au duc de Parme et au roi d'Espagne: toutes les affections du dernier étaient françaises, comme toutes celles de sa femme étaient italiennes. Déjà l'archevêché de Cambrai avait été donné à Dubois comme préparation naturelle au cardinalat, et le roi d'Angleterre avait écrit au régent pour le déterminer à insister de son côté[2].

Dubois sollicitait donc le pape sous la mitre de Fénelon, et appuyé par le suffrage des trois grandes puissances catholiques. Mais à ce moment le système de Law s'écroulait: on ne croyait plus que la France pût gorger d'or tous les avides courtisans romains; et le pape éludait ses promesses. Pour le presser plus vivement, Dubois nomma pour l'ambassade de Rome le cardinal de Rohan, qu'on croyait fils de Louis XIV et de la belle princesse de Soubise, et qui, non moins beau que sa mère, avait dû à la tendresse du grand roi les dignités de cardinal, d'évêque de Strasbourg, et de grand aumônier de France. Ce prélat efféminé avait obtenu une réputation à la cour par la délicatesse de sa table; on y célébrait les soupers de la *belle éminence*. Mais bientôt il avait voulu y joindre la réputation de zèle pour l'orthodoxie. Il

[1] Lettres de Dubois à Lafitau, du 7 février 1720, ap. Lemontey, t. II, p. 9.
[2] *Ibid.*, ch. 13, p. 16.

s'était fait le chef ostensible des *constitutionnaires*, ou défenseurs de la bulle *Unigenitus.*

(1721.) Lafitau, jaloux de se voir donner un collègue ou un supérieur qui s'attribuerait tout l'honneur de ses négociations, redoubla d'efforts pour obtenir du pape une promesse positive. Le 14 janvier 1721, au moment où les cloches de Rome mises en branle annonçaient la naissance de Charles-Édouard, le prince de Galles catholique, son père Jacques III, Lafitau, le cardinal Gualtieri, et deux neveux du pape, entouraient ce vieillard languissant dans son fauteuil, et le conjuraient de faire leur bonheur à tous, d'assurer l'appui de la France à un malheureux enfant donné par le ciel pour venger un jour l'église romaine, en un mot de consommer la nomination de Dubois, ou de lui promettre au moins par écrit le premier chapeau vacant. Clément XI eut l'air de s'attendrir, prit une plume, et traça tout de suite la promesse désirée dont il avait dès longtemps bien médité tous les termes. Lafitau, ébloui de sa conquête, envoya aussitôt par un courrier la promesse du pape, sans en bien peser les termes. Qu'on se figure la colère et la surprise de Dubois, à la lecture de cet écrit, qui accordait à la sollicitation de Jacques III, prétendant à la couronne d'Angleterre, ce qui avait été demandé par le régent de France, pour plaire à George Ier, le roi reconnu par lui. « En vérité, répondit-il à l'évêque de Sisteron, » c'est un chef-d'œuvre de dextérité que l'engagement que vous avez » tiré du pape : la discorde l'auroit fabriqué elle-même, qu'elle n'au- » roit rien pu imaginer de pire. M. le régent est outragé, le préten- » dant compromis, et je suis couvert aux yeux de l'Europe de ridicule » et de preuves de trahison. Je n'ai plus qu'à souhaiter que cet » écrit ne soit vu de personne, et qu'il tombe éternellement dans » l'oubli [1]. »

Clément XI survécut peu à cette supercherie, il mourut le 19 mars 1721, à soixante et douze ans. Tout l'échafaudage dressé à grands frais par Dubois pendant deux années était renversé. Les cardinaux français furent envoyés à Rome pour une nouvelle élection. Lafitau proposa hardiment d'acheter le conclave, et de donner la tiare à qui donnerait le chapeau. Dubois en chargea le cardinal de Rohan qui n'était point encore parti, mais il lui attacha un agent propre aux corruptions subalternes, et à l'intimité de la correspondance secrète. L'abbé de Tencin,

[1] Lemontey, ch. 13, p. 23, et Pièces justificatives, p. 460, t. II.

catéchiste de Law, avait les qualités de ce rôle. Au moment de partir, il fut accusé de simonie par l'abbé de Vessières. En pleine séance du parlement, lorsque le prince de Conti et plusieurs pairs étaient présents, l'avocat adverse paraissant faiblir, Tencin crut qu'il manquait de preuves, et offrit de se purger par serment. « Ce n'est pas la peine, » reprit l'avocat, voilà une pièce entièrement décisive dont je demande » la lecture. » C'était le marché original du prieuré, signé de l'abbé de Tencin, qui prouvait la simonie et la friponnerie à n'avoir pas à répliquer. Tencin voulut s'enfuir devant la huée et la risée publique; mais on lui barra la porte : il dut rester exposé à tous les yeux, tandis que le premier président l'admonesta cruellement, et le condamna à l'amende et à l'aumône que l'on considérait comme une flétrissure et une peine infamante. Dubois ne se découragea point de cet échec arrivé à l'agent sur lequel il comptait. Ce n'était ni du mérite ni de la vertu qu'il attendait le cardinalat. Il força en quelque sorte le cardinal de Bissy à accepter Tencin pour son conclaviste ; et cet homme, qui s'était montré si empressé à s'offrir au parjure, partit pour Rome pour y faire un pape [1].

Tencin se montra en effet tout propre à seconder le cardinal de Rohan, dans cette simonie qu'il venait d'exercer pour son propre compte. Rohan arrivait au conclave les mains garnies. Il n'eut pas de peine à gagner le cardinal Albani qui se sentait menacé d'une poursuite infamante, pour avoir dissipé pendant la vie de son oncle des deniers publics dont il avait l'administration. Avec Albani votaient presque tous les cardinaux que cet oncle, Clément XI, avait créés durant un pontificat de vingt ans; les cardinaux de la maison de Bourbon lui obéissaient; les Allemands étaient faibles et sans projets. Tencin rédigea en langue française l'écrit par lequel le pape à élire promettait de faire cardinal l'abbé Dubois; il fut revu par les cardinaux de Rohan et Gualtieri, et communiqué aux cardinaux impériaux, Caraccioli et Conti. C'est sur ce dernier qu'on avait jeté les yeux pour la tiare, parce que sa profonde nullité ne devait pas lui susciter d'opposition. Il était vieux, d'une corpulence énorme, et plongé dans un assoupissement presque habituel, effet d'une adhésion du crâne à la dure-mère. Conti, qu'on nommait vulgairement *le dormeur*, et dont la vie s'écoulait comme un rêve plus ou moins lucide, signa sans beau-

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 6-9. — Lemontey, ch. 13, p. 37. — Duclos, Mémoires secrets, t. LXXVI, p. 372.

coup de difficulté, et fut élu dès le lendemain 8 mai, en sortant de sa cellule [1]. Il prit le nom d'Innocent XIII. L'argent fut scrupuleusement payé par les agents de la France : 30,000 écus au cardinal Albani, une pension de 24,000 écus romains au roi Jacques III. Toutefois, les agents français furent frappés comme d'un coup de foudre lorsque le nouveau pape nomma son frère cardinal, sans parler de Dubois. Il fallut recommencer à négocier, à prodiguer l'argent, et, dans ce moment de ruine universelle, il était bien difficile d'en tirer de France. On en offrit au secrétaire du pape, à une courtisane en faveur, au duc de Poli. Tencin écrivait le 10 juin à Dubois : « Faites vos efforts pour nous » envoyer de nouveaux fonds; au moins 10,000 pistoles, on ne fait » rien ici sans argent. » Et Dubois répondit le 23 juillet. « La rage, » la noirceur et l'infidélité de ceux qui nous traversent, me mettent » en fureur, et ce qui m'auroit touché le moins en toute autre occasion, » qui est l'argent, dans celle-ci est mon bourreau. Impossibilité de » tirer rien du trésor royal, c'est-à-dire de la monnoie. Le prêt des » troupes a manqué net. Cependant, dès qu'il s'agit d'engagement pris » par M. le cardinal de Rohan, je voudrois pouvoir me vendre moi-» même, fussé-je acheté pour les galères. Pour envoyer à Rome 10,000 » pistoles, il faudroit en trouver 30,000 à Paris, dans le temps que » le plus accrédité n'y en trouveroit pas 50. Cependant j'envoie à » M. de Rohan une lettre de change de 10,000 pistoles, et je me suis » engagé en mon propre et privé nom pour 280,000 livres [2]. » Cependant, lorsqu'il écrivait cette lettre, Dubois était déjà nommé, quoiqu'il ne pût le savoir. Il fut proclamé par Innocent XIII le 16 juillet 1721. A la nouvelle de sa promotion il montra une décence et une gravité qui étonnèrent ses ennemis ; mais aussi il adopta la politique et les passions de la cour de Rome, comme s'il n'était pas seulement sénateur et coadjuteur du pape, il se crut être devenu une partie de sa substance.

[1] « Mas conocido à su genio apacible y ajustado, y lo que le impedia el trabajar, » que eran sus grandes y habituales infermedades, que era lo que mas estimaban » los Cardenales. » San Felipe, t. II, p. 276.

[2] Lemontey, ch. 13, p. 45, avec les extraits de toutes ces lettres. En compulsant divers registres, il estime que le chapeau du cardinal Dubois a coûté huit millions à la France. — Saint-Simon, t. XVIII, p. 353. Mais l'écrit du pape n'était point un engagement si positif que Saint-Simon le suppose. Il était fait sous la forme d'une consultation ambiguë et tortueuse, énonçant un avis plutôt qu'une promesse. — Duclos, l. V, p. 446.

Les plaintes que Dubois exprimait dans ses lettres sur l'effroyable embarras des finances, sur la difficulté de trouver de l'argent à aucun prix, n'étaient que trop fondées. Avec la fin de l'année précédente, avec le départ de Law, le système avait absolument croulé ; six milliards de papier couvraient alors la France; Law avait agi comme un homme à système, aveuglé par une fausse théorie, ou si l'on veut comme un insensé ; mais ceux qui l'avaient poussé, ceux qui avaient profité de son illusion et de celle du public, le régent, le duc de Bourbon, la duchesse sa mère, le prince de Conti, avaient agi comme des faussaires. A l'insu de la compagnie, ils avaient créé par centaines de millions, par milliards, des billets de banque et des actions qu'ils s'étaient appropriés ou qu'ils avaient distribués. Aux conseils de régence du 24 janvier 1721 le duc de Bourbon, avec sa grossière impétuosité, reprocha au régent d'avoir laissé sortir Law de France, puisqu'il l'accusait d'avoir émis sans ordre pour 600 millions de billets ; il savait bien cependant que ces billets, et une valeur en actions plus considérable encore, n'étaient point demeurés au contrôleur, mais qu'il avait eu lui-même la plus grande part à ces profusions ; la scène fut scandaleuse, mais n'éclaircit rien. Tout le conseil de régence fut étonné de la brutalité et de l'effronterie de M. le duc, De la faiblesse et de la dissimulation du régent, de son désir de rejeter sur d'autres une responsabilité qui pesait tout entière sur lui [1]. Mais en même temps personne ne se faisait plus d'illusions : la banqueroute était la seule issue possible à un état si désordonné ; et tout le monde reconnaissait si bien la déception dont chacun avait été dupe, tout le monde avait si complétement perdu confiance dans un papier qu'on voyait déchoir rapidement, que quelque violentes et arbitraires que fussent les mesures par lesquelles on mit fin au système, elles excitèrent peu de plaintes : ce furent de nouveau les frères Pâris, qui, comme en 1716, furent chargés du visa, ou de la réduction proportionnelle des effets en cours. On les établit au Louvre dans l'appartement même d'Anne d'Autriche ; on leur donna une armée de commis, dont plusieurs étaient des spadassins, qu'on payait moins pour leur plume que pour leur épée, et dont la présence devait imposer aux mutins qui répugnaient à leur spoliation. « J'avoue, dit » Lemontey, que l'équité et le plus rare talent présidèrent au plan » tracé par les frères Pâris, et à ce mécanisme où tous les effets du

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 295. — Villars, t. LXX, p. 67. — Duclos, l. V, page 441.

» système devoient être triturés avec des pertes proportionnelles, depuis un sixième jusqu'à dix-neuf vingtièmes [1]. » « Plus de cinq cent » onze mille chefs de famille firent leur déclaration et déposèrent deux » milliards deux cent vingt-deux millions de papiers, dont environ » un tiers fut annulé, et le reste converti en rentes d'un taux désavan- » tageux ; le hasard, la faveur ou la vengeance dictèrent bien des » décisions. On ne présenta au visa que cent vingt-cinq mille vingt- » quatre actions, au lieu de cent quatre-vingt-quatorze mille qui » étoient émises, parce que précédemment la compagnie en avoit elle- » même supprimé une sur trois, et retiré plusieurs sous le nom de » dépôt des mains des actionnaires trop crédules. Suivant les décla- » rations ces 125,024 actions avoient coûté 900 millions. Le visa les » réduisoit au nombre de 55,481, dont le prix moyen fut de huit » cents livres. C'étoit moins de quarante-cinq millions, ou à peine » cinq pour cent du capital primitif. »

La plus grande perte tomba sur des aventuriers qui, pendant quelques mois, étaient devenus millionnaires, et qui retombèrent dans l'obscurité dont ils étaient sortis. Le public moqueur et égoïste ne parut sentir aucune compassion pour eux. On en eut moins encore pour les joueurs, qui, voyant approcher l'orage, avaient réalisé leurs bénéfices. Le conseil arrêta clandestinement, sans les entendre, et sans les flétrir, un rôle de cent quatre-vingts de ces nouveaux enrichis, dont on tira près de deux cents millions [2]. Quand on songe à quel point la nation était avancée en civilisation et en intelligence, et que l'on compare la protection à laquelle elle avait droit, avec le régime brutal, absurde, arbitraire auquel elle était soumise, on ne s'étonne plus qu'elle ait pris son gouvernement en haine et en mépris, et qu'elle l'ait attaqué pendant le reste du siècle, avec les armes du ridicule, jusqu'au moment où elle se sentit assez forte pour le renverser.

Ces opérations violentes, et ce désordre dans les finances qu'avait occasionnés le bouleversement du système se prolongèrent plus que la vie de Dubois et du duc d'Orléans: la banqueroute, qui ruinait les créanciers de l'État, ne suffisait point pour libérer la fortune publique;

[1] Lemontey, ch. 10, t. I, p. 349. — Villars, p. 96.

[2] *Ibid.*, p. 353. Les divers arrêts relatifs au visa se trouvent aux Mém. de la Régence, t. III, p. 128 seqq.

car en 1723, l'État se trouva endetté de 685 millions de plus qu'à la mort de Louis XIV.

C'était pour les finances que se présentaient toutes les difficultés du gouvernement, car sous d'autres rapports sa tâche semblait être devenue plus facile. Depuis la conjuration de Cellamare, le lit de justice, et l'arrestation des princes, les mécontents avaient perdu courage ; on les vit se soumettre les uns après les autres. Le comte de Charolais, frère de M. le Duc, avait fait la campagne de Hongrie, et n'était point rentré en France à la paix de Passarowitz. On fit courir le bruit que les conspirateurs réfugiés en Espagne l'attendaient, et que Philippe V lui destinait la vice-royauté de Catalogne ; c'était un calcul de M. le Duc, pour faire naître des inquiétudes, et en demander le prix. Le régent eut la faiblesse de payer par de grands sacrifices le rappel d'un enfant de dix-huit ans, dont l'esprit rebelle à toute culture, et le cœur plein d'atroces dispositions devaient plutôt faire acheter l'éternelle absence [1]. Le duc de Richelieu, jeune extravagant, qui ne devait sa réputation qu'à des duels fameux, à un jeu effréné, et à des galanteries scandaleuses, avait été arrêté le 29 mars 1719, convaincu d'avoir voulu livrer à l'Espagne la place de Bayonne, où il commandait un régiment. Il fut relâché au bout de cinq mois, grâce aux vives instances des femmes dont il était aimé, et surtout d'une fille du régent, Mlle de Valois, qui en fit la condition de son mariage avec le duc de Modène, qu'elle avait d'abord refusé [2]. A l'égard des autres personnes engagées dans la conspiration de Cellamare, le régent ne mit d'autre condition à leur grâce entière qu'une confession franche et volontaire de leur conduite. Brigault s'empressa de donner l'exemple, Pompadour demanda humblement aumône et pardon, Malezieu renonça aux défenses captieuses dont il avait coloré les projets de sa maîtresse ; on n'exigea rien du duc du Maine, parce que son innocence passive était démontrée ; après quelques combats d'amour-propre, la duchesse écrivit des lettres soumises, et une longue exposition de ses torts, généralement fort sincère. Les pièces, publiées pour la première fois par Lemontey, prouvent que le régent avait accusé avec justice, et absous avec indulgence. Il les fit lire au conseil, et ce fut sa seule vengeance [3].

[1] Lemontey, ch. 7, p. 230.

[2] Saint-Simon, t. XVII, p. 331 et 406. — Lemontey, ch. 7, p. 233. — Duclos, Mémoires secrets, p. 366. — Lacretelle, t. I, p. 232 et 245.

[3] Lemontey, ch. 7, p. 235, et Pièces justificatives, t. II, p. 399-438. Le duc et la

Philippe V, en perdant courage et disgraciant Alberoni, avait signé la paix et accédé à la quadruple alliance ; mais au fond de son cœur il était toujours également ulcéré contre le régent : il croyait toujours voir en lui un empoisonneur et un traître au sang de Louis XIV, dont il se croyait lui-même le vrai représentant. Il appelait toujours à Madrid avec la même faveur tous les émigrés de France ; il comblait de bienfaits ceux qui avaient eu quelque part à la conjuration de Cellamare ; il recevait avec distinction à sa cour la Grange-Chancel, en raison même de son odieuse satire des Philippiques ; il admettait à sa familiarité le marquis de Maulevrier, nouvel ambassadeur de France, parce que celui-ci enchérissait volontiers sur la malignité du roi et de la reine, en parlant du régent et de Dubois. Ce dernier, qui voulait se délivrer d'une inimitié si acharnée, employa pour y réussir le père Daubenton, jésuite, confesseur du roi d'Espagne. Une seule chose pouvait séduire ce père, c'était le triomphe de sa compagnie. Il entrait dans le plan de Dubois, pour réussir à Rome, de faire recevoir la bulle *Unigenitus*, mais Dubois sut en même temps s'en faire un leurre auprès du confesseur du roi d'Espagne. Il lui promit d'humilier les jansénistes, de rendre aux jésuites le confessionnal de Louis XV, et il réussit ainsi à dominer le père Daubenton, et par lui à ramener Philippe V [1].

Dubois régla d'abord secrètement, par un traité signé le 27 mars 1721, la restitution des places prises pendant la guerre, et l'appui que la France promettait de donner à l'Espagne dans le congrès qu'on se proposait d'assembler à Cambrai, pour vider les questions encore contestées entre les puissances de l'Europe.

Ce traité fut bientôt suivi par un autre, signé le 13 juin 1721, entre la France, l'Espagne et la Grande-Bretagne : ce dernier avait été envoyé tout rédigé de Londres, car Dubois voulait gagner la pension que lui payait George I[er] et il sacrifiait sans hésitation aux Anglais le commerce de la France. Il stipulait donc en leur faveur l'établissement de plusieurs comptoirs dans l'Amérique espagnole, le renouvellement du honteux contrat de l'*assiento*, ou de la fourniture des nègres par

duchesse du Maine recouvrèrent leur liberté dès la fin de décembre 1719. — Dangeau. t. IV, p. 125.

[1] Lemontey, c. 12, t. I, p. 422-436. Sur la correspondance de Dubois avec le P. Daubenton, *voyez* aussi les notes d'un Espagnol à Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 32, p. 49.

les Anglais, enfin l'admission annuelle d'un vaisseau de cinq cents tonneaux chargé de marchandises anglaises ; mais comme le chargement de ce bâtiment était sans cesse renouvelé par d'autres vaisseaux qui arrivaient en fraude, il s'écoulait toujours et ne s'épuisait jamais [1].

Après avoir regagné ainsi quelque crédit à la cour d'Espagne, Dubois arriva enfin au but qu'il s'était proposé, et qu'il n'avait pu espérer d'atteindre que par une hardiesse qu'on aurait volontiers taxé d'effronterie. Il fit agréer à l'Espagne le mariage de Louis XV, alors âgé de douze ans, avec l'infante, dès qu'elle serait nubile ; elle n'avait que trois ans, car elle était née le 30 mars 1718. Philippe V, qui avait conservé un cœur entièrement français, ne se posséda pas de joie à l'idée de faire asseoir sa fille sur le trône de France : ce fut l'appât qui le détermina à accepter aussi la condition que Dubois attachait à ce mariage, savoir celui du prince des Asturies, alors âgé de quatorze ans, avec Mlle de Montpensier, quatrième fille du régent, qui n'en avait pas douze [2].

La réunion des trois branches de la maison de Bourbon qui devait être consolidée par ces mariages était conforme à la plus saine politique et à l'intérêt national ; ce n'était cependant pas cet intérêt qui décidait le cardinal Dubois. Un mariage dont les fruits devaient être si tardifs laissait pour longtemps au régent l'espoir de succéder à la couronne, et Dubois le dominait tellement, qu'il serait en quelque sorte monté avec lui sur le trône. De même en Espagne, le prince des Asturies, fils d'un père valétudinaire, semblait destiné à être comme lui dominé par sa femme, et Dubois croyait déjà voir le duc d'Orléans commander en Espagne par sa fille, comme en France par son crédit sur le roi. Un troisième mariage fut accordé quelques mois plus tard : Mlle de Beaujolais, cinquième fille du régent, devait épouser don Carlos, né, comme l'infante, du second mariage de Philippe V, et pour lequel sa mère songeait déjà à réclamer l'héritage de sa famille en Italie. Le duc de Saint-Simon obtint du régent d'être chargé de l'ambassade solennelle qui devait demander l'infante. Dubois, qui haïssait et redoutait le duc, ne pouvant empêcher le régent de lui accorder cette faveur, qui devait

[1] Lemontey. c. 12, p. 425. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 31, p. 10.

[2] Saint-Simon, t. XVIII, p. 374. — W. Coxe, t. III, c. 32, p. 30. — San Felipe, t. II, p. 281. — Duclos, t. V, p. 460.

procurer la grandesse d'Espagne à son second fils, voulut du moins la rendre ruineuse pour lui, en l'obligeant à une pompe extravagante. Lorsque le double mariage fut annoncé au conseil de régence, il n'y eut pas un de ses membres qui n'applaudît à une réconciliation si désirée ; cependant la disproportion d'âge entre le roi et l'épouse qui lui était destinée causait d'autant plus d'inquiétude qu'on ressentait plus d'impatience et de défiance du gouvernement du régent. Au lieu de voir naître un successeur à la couronne dans six ou sept ans, il faudrait désormais l'attendre douze ou quinze ans, et pendant tout ce temps avoir la succession du duc d'Orléans en perspective ; aussi tout ce qu'on nommait le parti de la vieille cour, qui jusqu'alors avait témoigné tant d'attachement pour l'Espagne, montrait, chaque jour davantage, de la répugnance pour ces mariages [1].

Cette inquiétude redoubla, lorsque, le dernier de juillet, le roi se réveilla avec mal à la tête et à la gorge : ces douleurs allèrent croissant tout le jour avec de la fièvre ; la nuit fut mauvaise ; le lendemain, il eut un redoublement assez fort ; le duc de Saint-Simon s'étant approché pour le voir, la duchesse de la Ferté qui, par la duchesse de Ventadour, sa sœur, avait toutes ses entrées comme marraine du roi, se tourna vers lui, et tout aussitôt lui dit, entre haut et bas : « Il est empoisonné, il est empoisonné. — Taisez-vous donc, madame, lui répondit-il, cela est horrible. » Elle redoubla, et si bien et si haut, qu'on put craindre que le roi ne l'entendît [2]. La maladie fut courte. Mais le maréchal de Villeroi, qui ne perdait pas une occasion de faire croire qu'il était le seul gardien, le seul défenseur du roi, et que sans lui cet enfant aurait depuis longtemps été empoisonné, mit la plus grande affectation à faire remarquer et son inquiétude, et sa joie pour la délivrance de l'enfant qui lui était confié. Il voulut que le roi allât remercier Dieu à Notre-Dame, et que le soir de la Saint-Louis il se montrât aux fenêtres des Tuileries, tandis que la place du Carrousel était pleine de monde ; car l'alarme avait été très-vive dans Paris, et le peuple manifestait déjà une affection passionnée pour Louis XV qui était presque autant l'expression de sa haine et de sa défiance contre le duc d'Orléans. « Cette affluence importunoit le roi qui se cachoit » dans des coins à tout moment. Le maréchal de Villeroi l'en tiroit par » le bras, et le menoit tantôt aux fenêtres d'où il voyoit la cour et la

[1] Villars, t. LXX, p. 100. — Saint-Simon, t. XVIII, p. 375.
[2] Saint-Simon, t. XVIII, p. 393. — Lacretelle, t. I, l. IV, p. 355.

» place du Carrousel toute pleine et tous les toits jonchés de monde,
» tantôt à celles qui donnoient sur le jardin, et sur cette innombrable
» foule qui attendoit la fête. Tout cela crioit *Vive le roi*, à mesure
» qu'il étoit aperçu, et le maréchal, retenant le roi qui se vouloit tou-
» jours aller cacher. — Voyez donc, mon maître, tout ce monde et tout
» ce peuple : tout cela est à vous, tout cela vous appartient, vous en êtes
» le maître ; regardez-les donc un peu pour les contenter, car ils sont
» tous à vous. — Belle leçon pour un gouverneur qu'il ne se lassait
» point de lui inculquer à chaque fois qu'il le menoit aux fenêtres, tant
» il avoit peur qu'il l'oubliât ! Aussi l'a-t-il très-pleinement retenue [1]. »

Ce jeune roi, dont il fallait bien commencer à étudier le caractère, ne se faisait encore remarquer que par sa sauvagerie et sa taciturnité. Ce fut une grande difficulté que d'obtenir son consentement à son mariage. Quand le duc d'Orléans lui en parla, il se mit à pleurer sans vouloir répondre un mot. M. le Duc, l'évêque de Fréjus et Villeroi le pressaient tour à tour ; celui-ci répétait souvent : « Allons, mon maître, » il faut faire la chose de bonne grâce. » Ils eurent une peine infinie à tirer de lui un *oui* tout sec. On trouva en lui la même résistance lorsqu'on le pressa de venir au conseil de régence pour communiquer son mariage, et, après une lutte assez longue, il fallut enfin se contenter du même monosyllabe [2].

(1722.) L'échange des princesses, futures épouses du roi et du prince des Asturies, se fit le 9 janvier 1722, dans l'île des Faisans, au milieu de la rivière de Bidassoa, lieu fameux par les conférences de Mazarin et de don Louis de Haro, qui y conclurent la paix des Pyrénées. L'infante d'Espagne, qui n'avait que trois ans, fut accompagnée en France de sa seule gouvernante. Mlle de Montpensier, qui en avait douze, n'eut pas la permission d'amener une seule personne française avec elle, ni dame ni domestique [3]. Cette séclusion absolue ne suffit point cependant pour dompter le caractère impérieux et insociable de cette jeune personne ; elle était profondément corrompue dès son bas âge, comme toutes les filles du duc d'Orléans, et elle ne tarda pas à donner à la cour de Madrid des preuves de son indocilité, de son désir de déplaire et de sa grossièreté [4]. Au reste, l'éducation qui l'attendait en

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 393-395. — Villars, t. LXX, p. 94.
[2] *Ibid.*, p. 432. — Lacretelle, t. I, l. IV, p. 361.
[3] *Ibid.*, t. XX, p. 10.
[4] *Ibid.*, p. 41, 92, 193.

Espagne ne pouvait ajouter que la férocité et la superstition à ses autres vices. L'inquisition ne manquait jamais d'initier les princesses françaises qui se mariaient en Espagne, à la religion farouche du pays, par le spectacle d'un auto-da-fé. Philippe V avait adopté dans toute sa férocité l'esprit de l'inquisition. D'après les lettres de Maulevrier, on voit que de 1720 à 1724, ce farouche tribunal, dans sept villes d'Espagne seulement, donna onze fois le spectacle de ces sacrifices humains, avec quinze à vingt victimes chaque fois. Dans la seule Espagne d'Europe, durant le règne de Philippe V, sur quatorze mille soixante et seize malheureux condamnés par l'inquisition à diverses peines, il y en eut deux mille trois cent quarante-six qui périrent par les flammes des bûchers [1].

Le moment était arrivé cependant où il fallait compter dans le gouvernement le roi Louis XV pour quelque chose ; mais jamais enfant n'était monté sur le trône avec un caractère et des goûts moins propres à la royauté. Il semblait n'aimer que les détails les plus humbles de la vie privée : il faisait lui-même son potage, il piochait dans son jardin, il soignait une petite vache et suivait les opérations de la laiterie au parc de la Muette, qu'on lui avait fait acheter, après la mort de la duchesse de Berri [2] ; ou bien il se plaisait à faire dépecer des moineaux sous ses yeux par des oiseaux de fauconnerie. Ses études étaient molles et presque mécaniques; l'évêque de Fréjus, son précepteur, songeait bien moins à l'instruire qu'à s'attacher l'enfant par ses caresses et une indulgence excessive ; il n'appelait que sa mémoire et jamais sa raison à l'étude de la religion et de la morale, et nourrissant sa timidité et sa réserve avec tout le monde, il obtenait seul de lui une confiance puérile. Avec tous les autres, l'enfant était muet et boudeur ; il ne s'attachait point, il ne sentait rien, et les transports de joie qu'excita sa convalescence n'allèrent point jusqu'à son cœur. Le seul plaisir auquel il parût sensible était celui du jeu ; il connaissait tous les jeux de cartes, et il y hasardait de fortes sommes avec une affligeante âpreté [3].

Comme sa faible constitution avait accoutumé à croire qu'il n'atteindrait point à sa majorité, Dubois avait jugé l'alliance d'Angleterre une garantie pour la succession du duc d'Orléans ; mais depuis qu'il

[1] Lemontey, c. 12, t. I, p. 430.—Llorente, Hist. critique de l'Inquisition, t. IV, c. 40, p. 28. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 31, p. 6.

[2] Mémoires de Dangeau, t. IV, p. 120.

[3] Lemontey, c. 14, t. II, p. 54. — Villars, t. LXX, p. 111.

semblait se fortifier, Dubois songeait plutôt à conserver le pouvoir à son patron, et par conséquent à lui-même, sous un autre titre. Dans ce but il écartait avec une extrême jalousie les grands seigneurs de toute familiarité avec le jeune monarque. Il mit beaucoup d'adresse à profiter de leur vanité pour leur faire abandonner le conseil de régence. Il n'avait jusqu'alors pas voulu y siéger lui-même depuis qu'il était cardinal, pour ne pas avoir, dans sa propre cause, à demander la préséance sur les ducs et pairs, mais il y appela le cardinal de Rohan à son retour de Rome, et il lui fit prendre séance, le 8 février 1722, immédiatement après les princes du sang ; aussitôt le chancelier et tous les ducs et pairs déclarèrent qu'ils ne reconnaissaient point la préséance des princes de l'Église, et qu'ils ne remettraient pas les pieds au conseil tant que ceux-ci y prendraient le premier rang. C'était ce que voulait Dubois, qui à son tour vint se placer à côté du cardinal de Rohan. Depuis deux ans, le roi assistait régulièrement à ce conseil ; mais il n'y ouvrait jamais la bouche, il semblait ne donner aucune attention à ce qui s'y faisait, et il passait son temps à jouer avec un jeune chat qu'il y apportait [1].

Le duc d'Orléans s'était fatigué de ses vices, sans avoir le courage de rompre ses habitudes, ou de reprendre à la vertu. Il disait lui-même à Saint-Simon, qu'il ne se souciait plus des femmes, et que le vin le dégoûtait : il était capable de montrer encore, par éclairs, la même intelligence, le même esprit, la même éloquence qu'autrefois [2], mais rien ne le fixait, rien ne l'intéressait ; l'ennui, la tristesse, le découragement l'avaient gagné, et loin de désirer le trône, il était accablé de ses fonctions de régent. Il se soumit à éloigner de lui Mme de Brégy d'Averne, qui avait succédé, dans ses amours, à la marquise de Parabère ; à ramener la cour à Versailles, le 15 juin 1722 [3], et à renoncer à ses orgies de chaque soir, dont il ne fallait pas donner le spectacle au jeune roi ; mais quoique le vice n'eût plus d'attrait pour lui, une vie rangée lui paraissait d'une monotonie insupportable, et il ne se prêtait qu'avec une impatience mal déguisée à exercer en apparence ses

[1] Lemontey, c. 14, t. II, p. 63. — Mém. de Noailles, Collection, t. LXXIII, p. 189. — Villars, t. LXX, p. 114. — Duclos, l. V, p. 487.

[2] Saint-Simon, t. XX, p. 279. — Duclos, p. 492.

[3] Villars, t. LXX, p. 124. Le retour de la cour à Versailles avait pour but d'isoler le roi. Beaucoup de logements accordés à des seigneurs par Louis XIV, ne leur furent point rendus. Louis XV dès lors ne revint plus à Paris que pour tenir quelques lits de justice. — Duclos, l. V, p. 491.

fonctions de régent. En réalité, c'était Dubois qui les remplissait seul, Dubois qui était l'unique maître de l'État : toutes les affaires de l'intérieur, toutes les affaires étrangères lui étaient renvoyées, et personne ne se serait hasardé à s'adresser au régent sans avoir prévenu le cardinal, ou à persister s'il l'avait trouvé contraire. Dubois avait de nouveau exilé le chancelier d'Aguesseau à sa terre de Fresnes, et confié les sceaux à Fleuriau d'Armenonville, secrétaire d'État. Il exila encore le maréchal de Noailles, qui, parmi les seigneurs de la cour, paraissait le plus propre aux affaires, et le marquis de Nocé, un des auteurs de sa fortune [1]. Il accordait surtout sa confiance à le Blanc, secrétaire de la guerre, et au comte de Bellisle, petit-fils du surintendant Fouquet, homme ambitieux, avantageux, et qui avait un talent signalé pour l'intrigue. Mais il restait toujours un homme dont il pouvait craindre le crédit sur le roi, à l'époque de sa majorité, qui s'approchait : c'était le maréchal de Villeroi, l'ami de Louis XIV, nommé par lui gouverneur de son arrière-petit-fils, qui ne le perdait pas un instant de vue, qui avait persuadé à Louis XV que c'était à lui qu'il devait la vie, que sans lui il aurait dès longtemps succombé au poison, et qui pouvait tout à coup, au moment de la majorité du roi, se trouver son seul confident, son seul directeur.

Le maréchal de Villeroi n'était pas moins insupportable au régent lui-même qu'au cardinal Dubois, et le duc d'Orléans avait donné une grande preuve de patience et d'empire sur lui-même en le tolérant si longtemps. « Il portoit sur lui, dit Saint-Simon, la clef d'une armoire » où il faisoit mettre le pain et le beurre de la Muette, dont le roi » mangeoit, avec le même soin et bien plus d'apparat que le garde des » sceaux celle de la cassette qui les renferme ; il fit un jour une sortie » d'éclat, parce que le roi en avoit mangé d'autres, comme si tous les » vivres dont il usoit nécessairement tous les jours, la viande, le pois- » son, les assaisonnements, les légumes, tout ce qui sert aux fruits, » l'eau, le vin, n'eussent pas été susceptibles des mêmes soupçons. Il » fit une autre fois le même vacarme pour les mouchoirs du roi, qu'il » gardoit aussi, comme si ses chemises, ses draps, en un mot tous ses » vêtements, ses gants n'eussent pas été aussi dangereux, que néan- » moins il ne pouvoit avoir sous clef et les distribuer lui-même. C'étoit » ainsi des superfluités, d'impudentes précautions vides de sens,

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 226. — Villars, t. LXX, p. 130. — Duclos, p. 490.

» pleines de vues les plus intéressées et les plus noires, qui indignoient » les honnêtes gens, qui faisoient rire les autres, mais qui frappoient » le peuple et les sots, et qui avoient ce double effet de renouveler » sans cesse les dits horribles qu'on entretenoit soigneusement contre » M. le duc d'Orléans, et que c'étoit aux soins et à la vigilance d'un » gouverneur si fidèle et si attaché qu'on étoit redevable de la conser- » vation du roi et de sa vie. C'est ce qu'il vouloit bien établir dans » l'opinion du parlement et du peuple, et peu à peu dans l'esprit du » roi... C'est ce qui lui attachoit tellement ce peuple qu'ayant eu » tout nouvellement une violente attaque de goutte, le peuple en fut » en émoi, et les halles lui députèrent les harangères, qui voulurent le » voir [1]. »

Villeroi avait soixante et dix-neuf ans; malgré son vernis de cour, il était dépourvu de toute espèce de talent: tout fanfaron qu'il était, au fond il n'avait que le cœur d'un plat courtisan, et l'indignation du régent pouvait suffire à le faire trembler; aussi celui-ci, qui craignait les propos qu'exciterait une disgrâce, avait pris patience, et voulait attendre la fin de la carrière de ce vieillard incommode. Le cardinal Dubois ne savait ce que c'était que la patience; il voulut se réconcilier avec Villeroi, et il chargea le cardinal de Bissy de la négociation. Celui-ci réussit; Villeroi se montra même si empressé qu'il se rendit avec Bissy chez Dubois, un mardi, comme il donnait successivement audience à tous les ambassadeurs. Dubois, en le voyant, courut à lui, rendit mille hommages publics au maréchal, et le pria avec Bissy de passer dans son cabinet. « D'abord force compliments réciproques et » propos du cardinal de Bissy, convenables au sujet. De là protestations » du cardinal Dubois, et réponses du maréchal. Mais à force de réponses, » il s'empêtra dans le musical de ses phrases, bientôt se piqua de » franchise et de dire des vérités, puis peu à peu, s'échauffant dans » son harnois, des vérités dures et qui sentoient l'injure. Dubois, bien » étonné, ne fit pas semblant de sentir la force de ces propos; mais » comme elle s'augmentoit de moment à autre, Bissy, avec raison, » voulut mettre le holà, interrompre, expliquer en bien les choses, » persuader le maréchal quelle étoit son intention. Mais la marée, » qui montoit toujours, tourna tout à fait la tête au maréchal, et le voilà » aux injures et aux plus sanglants reproches.... Las d'injures, il se

[1] Saint-Simon, t. XVIII, p. 235.

» mit sur les menaces et les dérisions ; il dit à Dubois que, mainte-
» nant qu'il s'étoit montré à découvert, ils n'étoient plus en termes
» de se pardonner l'un à l'autre... Vous êtes tout-puissant, ajouta-
» t-il, croyez-moi, vous n'avez qu'une seule chose à faire, faites-moi
» arrêter, si vous l'osez... En ce moment, il étoit très sincèrement
» persuadé qu'entre escalader les cieux et l'arrêter il n'y avoit point
» de différence [1]. »

Mais la rage de Dubois pour de si mortelles insultes triompha de l'indolence et de la procrastination du régent. Il donna dix jours à Villeroi pour se calmer, pour s'affermir dans son triomphe et se persuader qu'il n'avait rien à craindre de la scène qu'il venait de faire, puis il lui tendit un piége, où le présomptueux maréchal ne manqua pas de donner. Le 12 août le régent, après avoir fait au roi sa visite d'usage, lui proposa de passer dans un arrière-cabinet, où il voulait l'entretenir d'affaires secrètes. Le maréchal de Villeroi s'y opposa à l'instant. M. le duc d'Orléans lui représenta avec politesse que le roi entrait dans un âge si voisin de celui où il gouvernerait par lui-même, qu'il était temps que celui qui, en attendant, était dépositaire de toute son autorité, lui rendît compte des choses qu'il pouvait maintenant entendre et qui ne pouvaient être expliquées qu'à lui seul. Le maréchal s'échauffant, et secouant sa perruque, répondit « qu'il savoit le
» respect qu'il lui devoit, et pour le moins autant ce qu'il devoit au
» roi et à sa place, qui le chargeoit de sa personne et l'en rendoit res-
» ponsable, et protesta qu'il ne souffriroit pas que Son Altesse Royale
» parlât au roi en particulier, parce qu'il devoit savoir tout ce qui lui
» étoit dit, beaucoup moins tête à tête, dans un cabinet, hors de sa
» vue, parce que son devoir étoit de ne le perdre pas de vue un seul
» moment, et dans tous de répondre de sa personne. Sur ce propos,
» M. le duc d'Orléans le regarda fixement, et lui dit avec un ton de
» maître, qu'il se méprenoit et s'oublioit ; qu'il devoit songer à qui il
» parloit, et à la force de ses paroles, qu'il vouloit bien croire qu'il
» n'entendoit pas ; que le respect et la présence du roi, l'empêchoit de
» lui répondre comme il le méritoit et de pousser plus loin cette con-
» versation ; et tout de suite, il fit au roi une profonde révérence, et
» s'en alla [2]. »

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 238. — Villars, t. LXX, p. 131.—Duclos, l. V, p. 499. — Lacretelle, t. I, l. IV, p. 365.
[2] *Ibid.*, t. XX, p. 254. — Duclos, l. V, p. 504.

On se doutait bien qu'après cette explosion d'impertinence, Villeroi, honteux et effrayé de ce qu'il avait fait, viendrait dès le lendemain chez le duc d'Orléans pour lui faire accepter son apologie; tout fut préparé en conséquence. « Sur le midi, arriva le maréchal de Villeroi » avec son fracas accoutumé, mais seul, sa chaise et ses gens restés au » loin hors de la salle des gardes. Il entre en comédien dans l'avant- » cabinet du duc d'Orléans, s'arrête, regarde, fait quelques pas. Sous » prétexte de civilité, on s'attroupe auprès de lui, on l'environne. Il » demande d'un ton d'autorité ce que fait M. le duc d'Orléans; on » lui répond qu'il est enfermé et qu'il travaille. Le maréchal élève le » ton, dit qu'il faut pourtant qu'il le voie, qu'il va entrer, et dans cet » instant qu'il s'avance, la Fare, capitaine des gardes de M. le duc » d'Orléans, se présente vis-à-vis de lui, l'arrête et lui demande son » épée. Le maréchal entre en furie, et toute l'assistance en émoi. En » ce même instant le Blanc se présente. Sa chaise à porteurs, qu'on » avoit tenue cachée, se plante devant le maréchal. Il s'écrie, il est mal » sur ses jambes, il est jeté dans la chaise qu'on ferme sur lui, et em- » porté dans le même clin d'œil par une des fenêtres latérales dans le » jardin; la Fare et Artagnan chacun d'un côté de la chaise, les che- » vau-légers et mousquetaires après. La marche se presse, on descend » l'escalier de l'Orangerie du côté des bosquets; on trouve la grande » grille ouverte, et un carrosse à six chevaux devant. On y pose la » chaise; le maréchal a beau tempêter, on le jette dans le carrosse; » Artagnan y monte à côté de lui, un officier des mousquetaires sur le » devant, et du Libois, un des gentilshommes ordinaires du roi, à » côté de l'officier; vingt mousquetaires avec des officiers à cheval » autour du carrosse, et touche cocher. » Ce fut à Villeroi qu'on le transporta, et quelques jours après il fut conduit à son gouvernement de Lyon [1].

Le duc d'Orléans se chargea d'annoncer cette nouvelle au roi. Il l'avait toujours traité avec un respect et une élégance de manières qui gagnaient le cœur de l'enfant. Villeroi, au contraire, avec toute sa servilité, le fatiguait par ses airs de comédien; mais il avait réussi à lui persuader que seul il préservait sa vie sans cesse menacée; aussi, au premier mot du duc d'Orléans, « le roi rougit, ses yeux se mouillèrent, » il se mit le visage contre le dos d'un fauteuil, sans dire une parole,

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 256.—Lemontey, c. 14, t. II, p. 70.—Villars, t. LXX, p. 135.

» ne voulut ni sortir, ni jouer, à peine mangea-t-il quelques bouchées » à souper, pleura et ne dormit point de toute la nuit; la matinée et » le dîner du lendemain 14 ne se passèrent guère mieux. » Le désespoir du roi et l'embarras du régent et de Dubois augmentèrent quand on s'aperçut que M. de Fréjus, le précepteur du roi, avait disparu. Il avait promis à Villeroi, qui avait été son protecteur, mais dont le joug lui était devenu insupportable, qu'ils se maintiendraient ou tomberaient ensemble. Il crut donc devoir jouer cette petite comédie; mais il eut soin de ne pas se cacher loin, de ne pas se faire presser pour revenir, et dans la joie qu'eut le roi de son retour, il oublia le maréchal, et parut agréer le duc de Charost qui le remplaça comme gouverneur [1].

Le cardinal Dubois était tout-puissant; le duc d'Orléans, fatigué de tout, ennuyé de tout, le laissait seul maître des affaires; lors même que son avis était opposé à celui de son ministre, par faiblesse, par nonchalance il lui cédait toujours. Mais Dubois était ébloui de sa grandeur; plus il était monté, plus il voulait monter encore; son impatience s'était accrue avec l'âge, et il mettait à l'accomplissement de ses volontés une impétuosité à laquelle rien ne résistait. Il voulait être déclaré premier ministre, comme l'avaient été Richelieu et Mazarin. En vain Saint-Simon représentait au duc d'Orléans qu'il y avait quelque chose de honteux pour lui, qui était encore dans la force de l'âge et du talent, de transmettre ostensiblement à un autre l'autorité qu'il ne tenait lui-même que d'un emprunt. Le duc écoutait, approuvait, ajoutait de nouvelles raisons, méditait la tête basse, puis concluait qu'il fallait le faire sur-le-champ pour terminer cette lutte pénible. Dubois fut déclaré ministre *principal*, le 23 août, dans les mêmes termes où l'avait été le cardinal de Richelieu [2].

Mais le cardinal Dubois était jaloux aussi bien qu'ambitieux : il ne voulait pas qu'aucune personne de talent ou de crédit approchât son maître, soit qu'il craignît d'être supplanté par eux, ou qu'il se réservât de supplanter auprès du roi, à sa majorité, le duc d'Orléans lui-même. Il était venu à bout de chasser Noailles, Canillac et Nocé, les trois premiers et principaux amis du régent, puis Broglie l'aîné; il avait voulu envoyer Berwick, ambassadeur en Espagne; il était jaloux de Saint-Simon, l'ami et le confident du régent; mais il le craignait peu, parce

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 261. — Duclos, l. V, p. 308.
[2] *Ibid.*, p. 267 et 301. — Villars, t. LXX, p. 136. — Duclos, p. 494.

que Saint-Simon ne voulait rien être ; il s'inquiétait davantage de le Blanc, ministre secrétaire de la guerre, et de Bellisle, quoique tous deux ses créatures, ses plus secrets confidents, et ceux par lesquels il s'était fait servir jusqu'alors. Bellisle et le Blanc, quoique intimement unis, étaient tous deux amants de la belle Mme Pleinœuf, femme d'un financier immensément riche, dont la fille, non moins belle que sa mère, avait épousé le marquis de Prye ; une rivalité de galanterie entre la mère et la fille avait bientôt dégénéré en une haine violente. Mme de Prye s'était laissé afficher comme la maîtresse de M. le Duc, homme dont la figure était aussi repoussante que le caractère ou l'esprit. L'ambition seule avait pu la séduire, et le premier usage qu'elle voulait faire de cette liaison, était de perdre les amants de sa mère. Dubois résolut d'en profiter, pour se débarrasser de deux de ses amis, de ses confidents, qu'il commençait à juger trop habiles. La Jonchère, trésorier de l'extraordinaire des guerres, s'étant trouvé mal dans ses affaires, Dubois poussa M. le Duc à attaquer à son occasion le Blanc, dont il était l'homme de confiance ; M. le Duc fit grand bruit, ne garda plus aucune mesure sur le Blanc et sur Bellisle, les accusant d'avoir causé la faillite énorme de la Jonchère, par les avances qu'ils l'avaient forcé à leur faire [1].

Cette intrigue, qui devait avoir de longues suites, fut suspendue par le sacre du roi, qui se fit à Reims le 22 octobre 1722. Il était né le 15 février 1710 ; il s'en fallait donc de quatre mois qu'il eût atteint cette majorité légale, après laquelle il ne devait pas moins qu'auparavant demeurer incapable de se conduire [2]. Toutefois, on commença vers ce temps-là l'instruction politique du monarque, dans des conférences dont on devait l'idée au cardinal Dubois. Les leçons se donnaient avec une sorte d'apparat, plus conforme à l'importance du sujet qu'aux inclinations de l'élève. Le roi sur un fauteuil, devant une petite table, avait le régent à sa droite, et le duc de Bourbon à sa gauche ; vis-à-vis, étaient assis sur des pliants, le cardinal Dubois en avant, et plus loin le duc de Charost et l'évêque de Fréjus. Trois cours différents, composés par trois employés supérieurs dans les divers ministères, comprenaient la politique, la guerre et les finances. Ils exposaient brièvement, clairement, ce que l'on regardait alors comme la perfection du gouvernement absolu, rapportant tout au roi, sans chercher même à colorer

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 305 et 312. — Duclos, t. LXXVII, p. 5.
[2] *Ibid.*, p. 316. — Villars, t. LXX, p. 140. — Duclos, l. V, p. 512.

son intérêt de celui du bien public. Le cardinal lisait l'instruction, de temps en temps le régent prenait la parole, pour la développer avec sa grâce accoutumée. Quelques séances furent consacrées à faire connaître à Louis XV le personnel de l'administration. Le duc d'Orléans en prit occasion pour faire au roi, avec les couleurs les plus chargées, le portrait de son ancien gouverneur. Il y mit un acharnement qu'on ne rencontrait guère dans son caractère. Mais le duc d'Orléans ne voulait pas qu'au moment où il déposerait la régence, le duc de Villeroi revînt prendre sur son élève un pouvoir dont il avait fait un si fâcheux usage. Aussi le régent termina cette accusation véhémente en déclarant qu'il ne saurait à l'avenir habiter en même lieu que M. de Villeroi. Louis XV ne répondit rien, et ses traits immobiles ne donnèrent pas même à connaître de quel côté était son penchant [1].

(1723.) Le 19 février 1723, le roi reçut à Versailles les respects de M. le duc d'Orléans et de toute sa cour sur sa majorité ; le lendemain il vint en pompe à Paris, et le 22 il alla au parlement tenir son lit de justice pour la déclaration de cette majorité. Le conseil de régence prit fin ; le conseil d'État ne fut composé que du duc d'Orléans, du duc de Chartres son fils, de M. le Duc, du cardinal Dubois, et de Morville, secrétaire d'État aux affaires étrangères ; l'organisation des ministères fut à peu près telle qu'au temps du feu roi [2]. Les princes légitimés furent aussi peu à peu rappelés aux honneurs de cour dont ils jouissaient sous Louis XIV. Bientôt après le cardinal obtint une distinction dont il se montra très-flatté, mais qui faisait peu d'honneur au premier corps du royaume. Le clergé tint à Paris son assemblée périodique et le nomma son président. Cependant Paris retentissait alors même d'histoires scandaleuses sur ses emportements, sa grossièreté, et les gros mots dont il faisait usage. On s'indignait aussi de lui voir mettre à la Bastille la Jonchère, destituer le Blanc et l'exiler, décréter Bellisle et son frère d'ajournement personnel, et montrer ainsi qu'il gardait plus de rancune encore des services rendus que des injures. Le Blanc fut remplacé au ministère de la guerre par Breteuil, intendant de Limoges, et l'on sut ensuite qu'un avancement si rapide était le prix d'un service personnel immense qu'il avait rendu à Dubois : il avait fait disparaître

[1] Lemontey, c. 14, t. II, p. 75. — Villars, t. LXX, p. 145.
[2] Saint-Simon, t. XX, p. 351. — Villars, t. LXX, p. 148. — Duclos, t. LXXVII de la Collection, l. V, p. 1.

toutes les traces d'un mariage que Dubois avait contracté dans sa jeunesse avec une personne encore vivante, mais très obscure [1].

Dubois presque septuagénaire était, depuis 1716, atteint d'une maladie chirurgicale, qui dès lors l'avait obligé à une vie fort chaste et fort sobre. Il n'avait plus d'excès à se reprocher que ceux du travail et de l'ambition; mais l'amour des grandeurs l'avait enivré : cardinal, archevêque et premier ministre, il n'en avait point encore assez ; il s'empara de la feuille des bénéfices, il dépouilla Torcy de la surintendance des postes, il présida l'assemblée du clergé, il se fit élire de l'Académie française, il avait déjà sept riches abbayes, et il en prétendait davantage ; il projetait de destituer D'Aguesseau pour se faire élire chancelier à sa place, il songeait à renouveler les prérogatives des anciens archevêques de Cambrai, souverains de cette ville ; mais la maladie de vessie qu'il avait longtemps dissimulée, aigrie par une cavalcade qu'il voulut faire pour la revue du roi, éclata tout à coup le 7 août avec tant de violence que les chirurgiens lui déclarèrent l'absolue nécessité de se soumettre à une opération. Dubois s'emporta, menaça, jura contre les chirurgiens, cependant il consentit à faire venir un récollet de Versailles, pour se confesser, ce qui dura à peine un quart d'heure, mais il évita la communion, sous prétexte qu'il ne savait pas bien quel en était le cérémonial pour un cardinal. L'opération se fit le lundi 9 août sur les cinq heures, en cinq minutes. Le cardinal cria et tempêta étrangement. Le duc d'Orléans rentra dans la chambre aussitôt après ; la faculté ne lui dissimula pas que la nature de la plaie laissait peu d'espérances, et en effet vingt-quatre heures après Dubois était mort [2].

Dès qu'il fut mort, le duc d'Orléans retourna au roi, pour lui en apprendre la nouvelle à Meudon. Le roi le pria aussitôt de se charger de toute la conduite des affaires, le déclara premier ministre, et en reçut son serment le lendemain. L'évêque de Fréjus, qui seul suggérait au roi toutes ses volontés, se pressa de faire cette nomination pour empêcher qu'aucun particulier ne devînt premier ministre. Il ne se sentait point encore assez affermi pour oser y prétendre pour lui-même [3].

On raconte diversement l'impression que reçut le duc d'Orléans de la mort de son ancien précepteur ; les uns parlent de ses larmes,

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 364. — Duclos, t. LXX, p. 7 — Villars, p. 161.
[2] *Ibid.*, p. 393.—Lemontey, c. 14, t. II, p. 86. — Villars, t. LXX, p. 162. — Duclos, t. LXXVII, p. 10.
[3] *Ibid.*, p. 408.

d'autres de ses railleries [1]. Mais la vie du régent était déjà si usée qu'il n'était plus capable de regrets ni pour les autres ni pour lui-même. Saint-Simon, qui, dégoûté de tout ce qu'il voyait à la cour, y venait plus rarement, fut effrayé de son changement. Il était entré à son lever : « Je vis un homme, dit-il, la tête basse, d'un rouge pourpre, » avec un air hébété, qui ne me vit seulement pas approcher. Ses » gens le lui dirent. Il tourna la tête lentement vers moi, sans presque » la lever, et me demanda, d'une langue épaisse, ce qui m'amenoit. » Je pris Simiane, premier gentilhomme de sa chambre, dans » une fenêtre, à qui je témoignai ma surprise et ma crainte de l'état » où je voyois M. le duc d'Orléans ; Simiane me répondit qu'il étoit » depuis fort longtemps ainsi les matins ; qu'il n'y avoit ce jour-là » rien d'extraordinaire en lui, et que je n'en étois surpris que parce » que je ne le voyois jamais à ces heures-là [2]. » C'était le fruit de ses soupers. Chirac, son médecin, lui avait déclaré nettement que la continuation habituelle de ces débauches le conduirait à une prompte apoplexie ou à une hydropisie de poitrine. Il s'était récrié contre ce dernier mal, « parce qu'il étoit lent, suffocant, contraignant tout, » montrant la mort. » Il avait en quelque sorte choisi l'apoplexie, qui surprenait et qui tuait tout d'un coup sans qu'on eût le temps d'y penser, et il avait fait dès lors tout ce qu'il avait pu pour la provoquer [3].

Saint-Simon, toujours plus frappé de l'état du duc d'Orléans, alla chercher l'évêque de Fréjus ; il lui prédit que la perte subite de ce prince ne pouvait être longtemps différée, et lui conseilla de prendre avec le roi ses arrangements, sans perdre un moment, pour remplir lui-même sa place. Mais Fréjus, très-reconnaissant en apparence de cet avis, très-modeste, très mesuré, répondit qu'il trouvait la place au-dessus de son état et de sa portée, « qu'il y avoit bien pensé, et qu'il » ne voyoit qu'un prince du sang qui pût être déclaré premier mi- » nistre, sans envie, sans jalousie, et sans faire crier le public ; qu'il » ne voyoit que M. le Duc à l'être. Je me récriai sur le danger d'un » prince du sang, qui fouleroit tout aux pieds, à qui personne ne

[1] On dit qu'il y eut un orage le jour de l'opération, et qu'aux premiers coups de tonnerre le prince ne put s'empêcher de dire : « J'espère que ce temps-là fera partir mon drôle. » — Duclos, p. 17. — Lacretelle, t. I, l. IV, p. 377.

[2] Saint-Simon, t. XX, p. 419. — Lemontey, c. 14, t. II, p. 89.

[3] Duclos, p. 18.

» pourroit résister, et dont les entours mettroient tout au pillage...
» J'ajoutai qu'il avoit eu loisir, depuis la mort du roi, de voir avec
» quelle avidité les princes du sang avoient pillé les finances... avec
» quelle audace ils s'étoient en tout accrus ; que de là il pouvoit juger
» de ce que seroit la gestion d'un prince du sang premier ministre,
» et de M. le Duc en particulier, qui joignoit à ce que je venois de lui
» représenter une bêtise presque stupide, une opiniâtreté indomp-
» table, un intérêt insatiable et des entours aussi intéressés que
» lui... Fréjus écouta ces réflexions avec une paix profonde, et les
» paya de l'aménité d'un sourire tranquille et doux. Il ne me répondit
» pas à une des objections que je venois de lui faire, que pour me
» dire qu'il y avoit du vrai dans ce que je venois de lui exposer, mais
» que M. le Duc avoit du bon, de la probité, de l'honneur, de l'amitié
» pour lui... qu'au fond, de M. le duc d'Orléans à un particulier la
» chute étoit trop grande; qu'elle écraseroit les épaules de tout par-
» ticulier qui lui succéderoit, qui ne résisteroit jamais à l'envie géné-
» rale, et à tout ce que lui susciteroit l'envie de chacun. » Le parti du précepteur du roi était pris. Il était satisfait de trouver inepte de tous points le seul des princes du sang qui, par son âge, pût y être mis. Il crut qu'il ferait de lui le représentant et le plastron du premier ministre, tandis que lui-même, seul maître de l'esprit et du cœur du roi, conserverait sous lui tout le pouvoir [1].

L'événement, si bien prévu d'avance, ne tarda pas à arriver. Le 2 décembre, le duc d'Orléans était seul dans son cabinet avec la duchesse de Falari, jeune et belle personne, dauphinoise, mariée au fils d'un financier, George d'Entraigues, auquel Clément XI avait donné le titre de duc dans les États Romains [2]. Tout à coup il laissa tomber sa tête sur les genoux de cette femme. Elle appela, elle poussa des cris d'effroi : il n'y avait personne dans l'antichambre ; il lui fallut aller chercher elle-même du secours ; parmi la foule qui accourut, il ne se trouva pas un seul homme de l'art, et ce fut un laquais qui ouvrit inutilement les veines du cadavre [3]... La Vrillière, un des premiers instruits de l'événement auquel il s'attendait, en informa aussitôt l'évêque de Fréjus et M. le Duc. Les seigneurs qui se trouvèrent à Versailles se rendirent

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 421. — Lemontey, c. 14, p. 90.

[2] Duclos, p. 19.

[3] Au moment de sa mort, le duc d'Orléans était âgé seulement de quarante-neuf ans et quelques mois.

dans le cabinet du roi. Ce jeune prince avait l'air triste et les yeux humides ; il avait été touché des manières respectueuses, mais avec un mélange de grâce et d'affection, dont le régent ne s'était jamais départi avec lui. Il conserva toute sa vie de l'attachement pour sa mémoire. Lorsque le duc de Bourbon entra dans le cabinet, « Fréjus dit tout » haut au roi que dans la grande perte qu'il faisoit de M. le duc d'Or- » léans dont l'éloge ne fut que de deux mots, Sa Majesté ne pouvoit » mieux faire que de prier M. le Duc, là présent, de vouloir bien se » charger du poids de toutes les affaires, et d'accepter la place de pre- » mier ministre comme l'avoit M. le duc d'Orléans. Le roi, sans dire » un mot, regarda Fréjus, et consentit d'un signe de tête, et tout aus- » sitôt M. le Duc fit son remerciement. La Vrillière, transporté d'aise » de sa prompte politique, avoit en poche le serment de premier » ministre copié sur celui de M. le duc d'Orléans, et proposa tout haut » à Fréjus de le faire prêter sur-le-champ. Fréjus le dit au roi, comme » une chose convenable, et à l'instant M. le Duc le prêta. Peu après, » M. le Duc sortit, tout ce qui étoit dans le cabinet le suivit ; la foule » des pièces voisines augmenta sa suite, et dans un moment il ne fut » plus parlé que de M. le Duc. » En effet, la révolution était faite, le pouvoir suprême avait passé du chef de la maison d'Orléans au chef de la maison de Condé [1].

[1] Saint-Simon, t. XX, p. 460. — C'est à cet événement que Saint-Simon termine ses Mémoires si piquants, si originaux, si pittoresques, et que rien ne remplace pour nous jusqu'à la fin de cette histoire. Ils forment tout le fond des deux récits de Duclos et de Marmontel. — Lemontey, c. 14, t. II, p. 95. — Duclos, p. 20. — Lacretelle, t. I, l. IV, p. 382. — Villars, t. LXX, p. 171.

CHAPITRE XLV.

Ministère de M. le Duc ; il est gouverné par Mme de Prye et par Pâris Duverney ; sa haine contre le duc d'Orléans ; il renvoie l'infante d'Espagne, et marie le roi à une princesse polonaise. Législation brutale de Duverney ; traité de Hanovre ; disgrâce et exil de M. le Duc. — 1723-1726.

Quelque impatience que la France eût manifestée à l'époque de la mort de Louis XIV ; de quelques erreurs de jugement, de quelque dureté, de quelques crimes même qu'elle eût accusé sa mémoire, elle n'avait point tardé longtemps à sentir que depuis la mort du grand roi elle avait éprouvé une prodigieuse décadence ; que le régent ne pouvait soutenir avec lui aucune comparaison ; bientôt elle dut apprendre encore que M. le Duc ne pouvait pas mieux se comparer au régent. Les dernières années de Louis XIV avaient été horriblement calamiteuses ; il avait alors éprouvé les funestes conséquences de cette haine de l'Europe qu'il avait provoquée dans ce qu'on nommait ses belles années ; mais ce monarque, même dans sa dernière vieillesse, même sous le poids du malheur, avait conservé la grandeur de son caractère. Il ne cessait point d'exercer ces deux facultés royales, savoir et vouloir. Il connaissait toujours l'ensemble de sa position, et il ne renonçait jamais à coordonner dans sa pensée ce qui était avec ce qui devait être. Toujours digne, toujours ferme, toujours respecté, il avait jusqu'à la fin tenu seul d'une main assurée les rênes de l'État. Après lui elles flottèrent au hasard ; quelquefois une main rude les saisissait avec violence autant qu'avec caprice, mais elle les abandonnait presque aussitôt, faisant ainsi sentir les saccades d'un mors incommode, non le soutien et la direction d'un habile et ferme conducteur.

Le duc d'Orléans avait cependant apporté des talents au gouvernement, tandis qu'après lui le duc de Bourbon n'y apporta que de la grossièreté et des vices. Le premier avait quelque chose de la beauté de figure de son oncle, de sa noblesse et de son élégance de manières.

Dans les armées, il s'était fait remarquer par une valeur brillante, par la science et par le coup d'œil du général ; dans les conseils il était éminent par la lucidité et la rapidité de sa conception, par l'élégance de son langage et au besoin par son éloquence : au milieu des savants et des gens de lettres, il pouvait tenir une place distinguée par ses connaissances et par son goût. Mais il lui manquait deux choses que rien ne remplace, le sentiment du devoir et l'énergie de la volonté. Louis XIV s'était souvent trompé sur la règle qu'il devait suivre, mais toujours il avait voulu faire son métier de roi. Le duc d'Orléans n'avait voulu que jouir : tout entier au présent, il repoussait les résolutions, les projets, les vues d'avenir qui pouvaient le troubler. Tout ce qu'il avait de bon était d'instinct, ce qu'il avait de mauvais était de principe. Il ne croyait pas à la vertu, il regardait la probité comme un calcul ou comme un masque, tandis que l'effronterie et la déloyauté dans les autres piquait sa curiosité ou l'amusait comme chose nouvelle : pour lui-même, il avait quelquefois de bons mouvements, mais il ne faisait d'efforts pour pratiquer aucun devoir. Ayant eu le malheur de s'abandonner dès sa première jeunesse au libertinage, pour secouer les chaînes d'un mariage contracté contre son gré, il n'avait pas essayé une fois de se dominer lui-même et de s'affranchir de ses honteuses habitudes. Sans énergie pour se dompter, il n'en eut pas davantage pour gouverner les affaires. Il voyait toutes les faces de chaque question, mais il demeurait irrésolu, autant par insouciance que par embarras à se décider ; rien ne lui révélait ce qui était bien, mais quand il l'aurait su, il n'avait pas la force de le vouloir. Brancas disait de lui : « Nous avons un régent qui gouverne en espiègle. » En effet, soupçonneux, défiant, prompt à deviner autrui, il se plaisait à déjouer les volontés, les projets qu'il avait reconnus, il se faisait une occupation de semer la défiance et la division entre ceux qu'il paraissait s'associer, il se croyait habile quand il brouillait ceux qui auraient pu lui faire ombrage, et quand même il n'en aurait point eu le dessein, son manque de respect pour sa parole, ses promesses si multipliées et si constamment oubliées suffisaient pour mettre tout le monde aux prises autour de lui.

L'insouciance du duc d'Orléans aurait bientôt amené dans le gouvernement une anarchie épouvantable, s'il n'avait trouvé dans Dubois la volonté qui lui manquait à lui-même. Il s'était attaché à Dubois par habitude, et aussi par l'espèce de curiosité qu'excitait en lui l'étude d'un homme qui ne se mettait pas moins au-dessus de toutes les lois

de la morale que de celles de la religion. Du reste, leur caractère et leurs habitudes avaient peu de rapport. Dubois avait conservé dans sa figure et dans toutes ses manières l'empreinte de la bassesse ; son regard était faux, son léger bégaiement était aussi une précaution de la fausseté ; il était flatteur et obséquieux jusqu'à inspirer le dégoût, mais en même temps impatient, et, lorsque son pouvoir fut reconnu, emporté jusqu'à la dernière brutalité, ou jusqu'à des excès qui tenaient de la folie, comme de s'élancer sur les chaises et les tables de son appartement, ainsi qu'un chat rendu furieux. Peu d'hommes étaient capables de plus de travail que lui, et sa volumineuse correspondance prouve aussi combien il y apportait de suite, d'habileté et de finesse. Toutefois, attirant tout à lui, ambitieux de tout voir, de tout faire par lui-même, il s'était enfin chargé d'un fardeau qui dépassait toutes les forces humaines ; les affaires, dont il s'emparait ainsi, ne se terminaient plus, les lettres s'accumulaient sur son bureau, non répondues, non ouvertes ; on l'a vu quelquefois, dit-on, jeter au feu un monceau de lettres toutes cachetées, pour se remettre, disait-il, au courant. D'autre part, la qualité qui manquait au duc d'Orléans, il l'avait lui-même à un haut degré : il savait vouloir, avec énergie, avec constance, et c'est à cette puissance de volonté qu'il dut tous ses succès ; c'est ainsi qu'il atteignit tout ce qu'il se proposa d'atteindre, hors la considération [1].

Malgré la politique inconséquente du régent, malgré l'ignoble despotisme de Dubois, la France, quoique frappée de trois grandes calamités en sept années, savoir, la banqueroute du premier visa, la banqueroute du système et la peste, commençait déjà à se relever de sa ruine ; elle recouvrait déjà quelque aisance, grâce à l'activité de l'industrie et de l'agriculture ; il y avait eu une immense demande de travail, dès le moment de la paix, pour créer de nouveau toutes les richesses mobilières, qu'on avait laissé dépérir pendant la ruineuse guerre de la Succession. Tout ce travail avait dû être fait par des bras d'hommes ; car toutes ces ingénieuses machines à l'aide desquelles de nos jours le travail est accompli, presque sans ouvriers, n'avaient point encore été inventées. Tout ce que l'industrie humaine pouvait créer, se vendait rapidement et à des prix avantageux ; car on ne savait pas encore ce que c'était que l'engorgement des marchés, et lorsque les hommes qui n'ont que leurs bras pour richesse sont toujours sûrs de trouver un ample salaire, les dilapidations du fisc et les désastres de la guerre sont bientôt réparés.

[1] Duclos, t. LXXVII de la Collection, l. V, p. 14. — Lemontey, c. 14, p. 97.

Mais, si la France commençait à se relever des pertes énormes qu'elle avait faites dans ses richesses, elle ne réparait point ses pertes morales : elle se dégradait toujours plus, en se façonnant aux exemples du vice, de l'égoïsme et de l'improbité; aucune pudeur n'enseignait plus à respecter, au moins extérieurement, les lois de la morale; aucun mobile ne semblait plus diriger les actions, que la soif des richesses ou la soif du plaisir. Les orgies du libertinage et celles du jeu sur les fonds publics avaient mêlé toutes les classes, et fait pénétrer la corruption des grands dans les rangs inférieurs de la nation ; non que les grands seigneurs n'eussent conservé toute leur insolence vis-à-vis de leurs subalternes, mais ils avaient été mis en contact avec eux ; ils avaient été mieux appréciés, et l'on ne pouvait presque plus apercevoir de différence entre eux et les nouveaux enrichis, les agioteurs et les financiers millionnaires, qui leur disputaient l'attention du public par le même faste et les mêmes vices.

Les premiers rangs de la société avaient perdu toute importance politique. Dans cette France qui, pendant les guerres de religion, avait vu s'élever tant de chefs de parti, dans chaque province, dans chaque ville, où Henri IV avait été obligé d'acheter ou de se concilier tant d'hommes qui pouvaient compter avec le trône, comme grands barons, comme meneurs des huguenots ou des ligueurs; qui de nouveau, durant les désordres de la fronde, avait produit tant de personnages que le pouvoir était réduit à ménager pour qu'ils ne courussent pas aux armes, on ne voyait plus, hors de Paris ou de Versailles, un seul homme qui eût une grande existence. Ce n'était qu'à la cour qu'on trouvait des seigneurs; et ceux-là pouvaient avec leur fortune se procurer du luxe ou des plaisirs, mais il leur était impossible de les convertir en puissance. Au lieu de pouvoir offrir leur appui à personne, autant que les derniers des citoyens ils dépendaient du ministre ; aussi ne prenaient-ils plus aucun intérêt à la chose publique, et ne jouant aucun rôle, ils n'eurent aucun souvenir à garder de leur existence. Alors tous les grands seigneurs renoncèrent à écrire des mémoires ; ce désir de briller aux yeux du public en racontant ce qu'on avait fait, cette petite vanité de s'attribuer la plus grande part dans les événements, cessèrent absolument. Il reste de cette époque, des mémoires de gens de lettres, qui peignent le mouvement de l'esprit et des mœurs, des mémoires de femmes, remplis des intrigues de la galanterie, de volumineuses correspondances; mais à peine y trouve-t-on quelques allusions aux événements publics, jamais de récits : l'histoire actuelle de la France, pour les

contemporains, n'était plus qu'un sujet de tristesse et de dégoût; le pouvoir ne voulait pas qu'on en parlât d'aucune manière, et il ne restait dans les écrivains aucun sentiment assez vif pour qu'ils songeassent à le braver ou à se dérober à sa censure. Dans toute l'histoire de France, on trouverait à peine une période où les narrateurs des événements contemporains aient plus complétement manqué, que durant le règne de Louis XV.

Le duc d'Orléans et le cardinal Dubois avaient pris à tâche d'isoler le jeune roi, pour qu'aucun homme n'acquît sur lui une influence qui pût rivaliser avec la leur; et ils avaient été bien secondés par son caractère silencieux, boudeur, sauvage, par sa santé toujours chancelante, qui fixait toute son attention sur lui-même et l'empêchait de s'attacher à rien. La figure et les manières basses de Dubois lui déplaisaient, la jactance de Villeroi le fatiguait, la figure sinistre de Bourbon lui inspirait une sorte d'effroi : depuis que les conseils avaient été congédiés, que les ducs et pairs avaient déserté même le conseil de régence, les grands avaient fort peu d'occasion de s'approcher de lui; il ne se familiarisait nullement avec les ministres, qui apportaient leur travail devant lui sans qu'il les écoutât, ou avec les magistrats, qui, de temps en temps, arrivaient en députation auprès de lui, pour lui faire des harangues ennuyeuses. On avait eu soin aussi de l'empêcher d'accorder aucune confiance à son confesseur. Celui-ci avait été d'abord l'abbé Fleury, sous-précepteur des enfants de France, auteur de l'*Histoire de l'Église*, et qui n'était point parent de son homonyme l'évêque de Fréjus; il mourut en 1723, à quatre-vingt-trois ans; mais dès l'année précédente, il avait été remplacé par le père Linières, jésuite. C'était un appât qui avait été offert au père Daubenton, confesseur du roi d'Espagne, que de rendre à son ordre le confessionnal du roi [1]; mais il avait été la dupe de cette offre de Dubois, faite à l'insu de Saint-Simon. Le père Linières était un vieux bonhomme, très-faible et très-incapable de servir son ordre. Il se soumit à la règle qu'établit l'évêque de Fréjus. Le roi écrivait sa confession de sa main, et lorsqu'elle avait été revue par l'évêque de Fréjus, il la remettait au confesseur; celui-ci prononçait quelques mots d'exhortation, et le renvoyait aussitôt, sans oser lui adresser une question [2].

Ainsi toute la politique du duc d'Orléans et de Dubois, en isolant Louis XV, n'avait eu d'autre résultat que de le livrer sans partage à l'autre abbé Fleury, son précepteur. Celui-ci, homme souple et insi-

[1] Saint-Simon, t. XIX, p. 117 et t. XX, p. 218. — W. Coxe, Bourbons d'Espagne, t. III, p. 30.

[2] Lemontey, c. 14, p. 57.

nuant, avait dû son premier avancement à sa belle figure qui, dès l'abord, avait intéressé pour lui. Il avait été promu en 1698 à l'évêché de Fréjus, qu'il avait ensuite résigné en 1715, pour être précepteur du dauphin; il avait refusé en 1721 l'archevêché de Reims, que le régent lui avait fait offrir par son élève. Il ne voulait pas laisser un prétexte pour l'éloigner de celui-ci. Dans toute sa vie, il donna des preuves qu'il ne désirait point de richesses pour lui-même; mais il était plus accessible à l'ambition, et comme seul il avait pris un ascendant prodigieux sur le roi, comme seul il avait le pouvoir de tirer de lui des monosyllabes qui étaient reçus comme des ordres absolus, il n'avait garde de s'éloigner d'un poste où il régnait véritablement; car la monarchie était alors réduite à la forme la plus simple du despotisme: il n'y avait dans l'État de puissance que celle du roi; et ce roi de treize ans n'avait point de volonté; bien plus, sans son précepteur, il ne trouvait point de parole. Fréjus, qui connaissait la parfaite incapacité du duc de Bourbon, n'avait pas douté, en le faisant nommer premier ministre, qu'il ne demeurât seul maître de tout.

Mais Fréjus s'était trompé dans le caractère de M. le Duc. Il est vrai que ce prince était très-borné, opiniâtre, dur, féroce, et, quoique prince, glorieux comme un homme nouveau; il était en même temps jaloux avec fureur de son pouvoir, et cette jalousie excitait en lui des haines passionnées et inattendues. D'ailleurs il était asservi à une femme qui ne pouvait tarder à mettre ses volontés à la place de celles de l'évêque de Fréjus. « La marquise de Prye, dit Duclos, avoit plus » que de la beauté; toute sa personne étoit séduisante. Avec autant » de grâce dans l'esprit que dans la figure, elle cachoit, sous un voile » de naïveté, la fausseté la plus dangereuse. Sans la moindre idée de » la vertu, qui étoit à son égard un mot vide de sens, elle étoit simple » dans le vice, violente sous un air de douceur, libertine par tempé- » rament. Elle trompoit avec impunité son amant, qui croyoit ce » qu'elle lui disoit contre ce qu'il voyoit lui-même [1]. » Elle s'attacha surtout à isoler le prince qu'elle avait aveuglé; auprès d'elle il resta sans amis, mais la nouvelle régente eut ses roués. Rohan, Matignon et Richelieu, furent les chefs de cette seconde dynastie de corrupteurs [2]. En même temps, elle s'était attaché un homme habile à qui elle accordait la plus grande confiance: c'était Duverney, le troisième des quatre

[1] Mémoires secrets, t. LXXVII, p. 5.—Mémoires de Richelieu, t. IV, c. 1, p. 19.
[2] Lemontey, c. 15, p. 101.

frères Pâris, qui s'était fait connaître par les deux visa, après la mort de Louis XIV et après le système, qui s'était élevé à une immense fortune, comme munitionnaire des armées, puis comme fermier général, et qui en effet avait de la probité, de rares talents pour les finances, mais une imagination trop vive et trop hardie, et des habitudes despotiques avec lesquelles il brisait tous les obstacles, et arrivait à ce qu'il croyait le bien public sans calculer les résistances, et sans se soucier des souffrances individuelles qu'il occasionnait [1].

Le premier objet de l'ingratitude, de la jalousie et de la haine de M. le Duc, ne fut pas l'évêque de Fréjus, mais le nouveau duc d'Orléans [2], qui n'avait encore que vingt ans ; son père l'avait fait colonel général de l'infanterie, quoiqu'il n'eût point trouvé en lui des talents qui pussent flatter son amour-propre ; cependant si le roi mourait, il était, d'après les renonciations du roi d'Espagne, héritier de la couronne. Cette pensée parut frapper d'une sorte de terreur le duc de Bourbon, et quoiqu'il n'eût jamais eu lieu de se plaindre du régent, qu'il eût vécu avec lui jusqu'à sa mort dans une union apparente, le nouveau chef du gouvernement regarda l'héritier présomptif comme son successeur à lui-même, et par conséquent comme son ennemi personnel ; aussi son premier intérêt fut dès lors de l'humilier et de le traverser en toute chose. Aucun homme cependant, moins que le duc de Chartres, ne semblait fait pour exciter la jalousie. « Il étoit, dit Saint-Simon, à
» Paris, débauché alors fort gauche, chez une fille de l'Opéra qu'il
» entretenoit. Il y reçut le courrier qui lui apprit l'apoplexie, et, en
» chemin, un autre qui lui apprit la mort de son père. Il ne trouva à
» la descente de son carrosse nulle foule, mais les seuls ducs de Noailles
» et de Guiche, qui lui offrirent très-apertement leurs services, et tout
» ce qui pouvoit dépendre d'eux. Il les reçut comme des imposteurs
» dont il avait hâte de se défaire, se pressa de monter chez madame
» sa mère, où il dit qu'il avoit rencontré deux hommes qui lui avoient
» voulu tendre un bon panneau, mais qu'il n'avoit pas donné dedans, et
» qu'il avoit bien su s'en défaire. Ce grand trait d'esprit, de jugement
» et de politique promit d'abord tout ce que ce prince a tenu depuis [3]. »

[1] Lemontey, ch. 15, p. 101. — Biographie universelle, t. XXXII, p. 572.

[2] Louis, duc de Chartres, né le 4 août 1703. Ce prince ne prétendait pas au pouvoir, mais il se réservait toutes les distinctions de premier prince du sang, par lesquelles il humiliait M. le Duc. Mémoires de Richelieu, t. IV, c. 2, p. 24. — Mémoires de Villars, t. LXX, p. 174.

[3] Saint-Simon, t. XX, p. 463.

Il fut au reste si frappé de la mort subite de son père, qu'il se jeta dès lors dans une dévotion monacale où il a persévéré jusqu'à sa mort. On ne le rencontra plus guère que dans les maisons des mourants, qu'il allait exhorter et consoler avec plus de zèle que de jugement. Il est connu dans l'histoire comme le duc d'Orléans le dévot.

Pour écarter ce prince du trône, le premier parti qui se présenta au duc de Bourbon, fut de faire revivre les droits du roi d'Espagne Philippe V, et de renouveler en quelque sorte le complot de Cellamare et de la duchesse du Maine, qu'il avait cependant contribué lui-même à punir avec sa brutalité ordinaire. Il rappela, des Camaldules où il s'était retiré, le vieux maréchal de Tessé, qui dans la guerre de la Succession avait gagné l'amitié du roi d'Espagne, et il le lui envoya [1]. Mais à cette époque même la cour d'Espagne subissait une révolution inattendue, et qui peut-être se liait au même projet. Le 10 janvier 1724, Philippe V communiqua au conseil de Castille un message dans lequel il annonçait « qu'il avoit pris le parti de se retirer entièrement des affaires » du gouvernement, abdiquant la possession de tous ses États, royaumes » et seigneuries, en faveur de son fils don Louis, pour mener à Saint- » Ildephonse une vie privée avec la reine, qui s'étoit offerte de son » plein gré à l'y accompagner, afin de pouvoir, débarrassé de tout » autre soin, se livrer au service de Dieu, méditer sur l'autre vie, et » travailler à l'ouvrage important de son salut [2]. »

Il est probable que les motifs religieux allégués dans ce message, et dans l'acte d'abdication qui l'accompagnait, eurent la principale part à la résolution de Philippe V : il portait la dévotion à l'extrême ; elle s'unissait en lui à une profonde et constante mélancolie. Il était sans cesse troublé par l'idée des peines de l'enfer, auxquelles il lui semblait presque impossible qu'un homme pût échapper. Parmi ses scrupules, on assure qu'il élevait des doutes sur la validité de son titre à la couronne d'Espagne, à cause de la renonciation de son aïeule. Mais dans cette tête mal organisée, des motifs tout à fait contradictoires se combinaient. On avait si souvent annoncé que Louis XV ne pouvait pas vivre, que presque à chaque courrier il s'attendait à recevoir la nouvelle de sa mort. Or en même temps qu'il était fatigué, dégoûté du trône d'Espagne, qu'il avait pris en horreur ses devoirs de roi dans cette contrée

[1] Mémoires de Tessé, c. 14, p. 107.

[2] L'Espagne sous les Bourbons, Coxe, t. III, c. 33, p. 64. — San Felipe, Comentarios, t. II, p. 303.

étrangère, son amour pour la France s'était accru au point de devenir une sorte de nostalgie. Il désirait passionnément, non pas seulement revenir à Versailles, mais monter sur le trône de son aïeul. Il estimait qu'en renonçant à la couronne d'Espagne, il annulait les renonciations des traités d'Utrecht, et rentrait dans tous ses droits. Il se figurait que le retour de la santé et du bonheur l'attendait dans son pays natal ; et en effet, quoiqu'il n'eût encore que trente-neuf ans, il était tellement usé par les excès et les chagrins qu'on l'aurait pris pour un homme décrépit. Sa femme, qui n'était point, comme lui, atteinte d'une sorte de folie, mais qui détestait l'Espagne et les Espagnols, et qui en était abhorrée à son tour, au point qu'elle paraissait rarement dans les rues sans y entendre des cris en l'honneur de la première femme de son mari [1], avait probablement accepté avec plus d'ardeur que Philippe V l'espoir qu'on lui avait donné de la mort de Louis XV, et de son élévation au trône de France. L'effort de toute sa vie fut dirigé à se faire une retraite hors de l'Espagne, pour pouvoir quitter ce pays si elle survivait à son mari. C'était dans ce but qu'elle s'occupait dès lors d'actives négociations, afin d'obtenir pour ses enfants un établissement en Italie ; mais la couronne de France la séduisait bien davantage, et si elle se prêta à suivre son mari dans la retraite de Balsain, près de Saint-Ildephonse, c'était pour s'y trouver plus prête à passer avec lui en France au moment favorable. Elle avait conduit avec eux dans leur retraite le marquis de Grimaldo, Biscayen, homme de talent, qui depuis la retraite d'Alberoni agissait comme premier ministre ; elle avait aussi dirigé le choix des membres du nouveau ministère que Philippe donnait à son fils Louis, et elle croyait avoir réussi à n'y mettre pas un homme de talent, pas un homme capable d'une volonté indépendante ; aussi le nouveau roi, qui n'avait pas dix-sept ans, ne devait agir que d'après les inspirations qu'il recevrait de Saint-Ildephonse. Quant à Philippe V, il semblait se détacher entièrement de la royauté : il réduisit sa maison à soixante domestiques, il renonça à la chasse, jusqu'alors sa seule passion ; il fit la déclaration solennelle qu'il ne reprendrait jamais le sceptre : toutefois il se réserva une pension de 480,000 piastres, fort disproportionnée avec la modestie du train qu'il gardait, et plus encore avec la détresse où il laissait le trésor royal ; il le chargea de plus d'une pension de quatre-vingt mille piastres pour chacun

[1] *Viva et rey y la Savoiana.*

des infants, de quarante mille pour chacune des infantes, et de l'obligation de continuer toutes les constructions de Saint-Ildephonse, où il avait déjà dépensé vingt-quatre millions de piastres [1].

Mais quelques projets ambitieux que nourrît la reine d'Espagne, elle s'aperçut bientôt que le nouveau roi ne resterait pas dans sa dépendance. Sa figure était étrange, il était aussi difficile de lui arracher quelques paroles qu'à son cousin le roi de France ; mais les Espagnols l'aimaient, parce qu'il était né en Espagne, parce qu'il n'était pas fils de la reine, parce qu'il détestait les Italiens, les Français, et toutes les autres nations, s'étant imbu uniquement des préjugés espagnols [2].

Cette haine des étrangers était tellement le sentiment dominant de la cour et de la nation, qu'elle mit le nouveau ministère en opposition avec l'ancien. Le roi Louis désirait continuer à obéir à son père, mais ceux qui l'entouraient l'éloignaient de tout leur pouvoir des instructions que leur transmettait Grimaldo. Ils se défiaient de ce que Philippe, avant son abdication, avait retiré du trésor 400,000 piastres qui s'y trouvaient, de ce qu'il annonçait un voyage de santé qu'il voulait faire en France. Au nom des embarras du trésor public, ils parlaient déjà de diminuer sa pension : c'était là ce que Tessé, d'après ses habitudes de la guerre de Succession, appelait l'esprit autrichien qui régnait à Madrid [3].

(1724.) Ce voyage de Philippe V en France n'aurait point convenu à M. le Duc ; aussi déclara-t-il qu'il s'y opposerait ; il travaillait toutefois à faire annuler les renonciations, et une courte maladie de Louis XV, en février 1724, en jetant l'alarme à la cour, le fit résoudre plus que jamais à empêcher que le duc d'Orléans montât sur le trône. Benoît XIII de la maison Orsini venait de recevoir la tiare (29 mai 1724) ; il accordait beaucoup de confiance au cardinal Alberoni, et les deux cardinaux français, Polignac et Rohan, proposaient déjà à l'ancien ministre de reprendre la direction des affaires d'Espagne, pour que « un cas arri-
» vant (la mort de Louis XV), M. le Duc puisse avoir de l'Espagne le
» prince qu'il estimera être le plus convenable à la France, chose qui
» ne sauroit être empêchée quand les deux cours seront bien unies [4]. »

[1] Will. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 33, p. 61-69. — San Felipe, t. II, p. 311.

[2] Lemontey, c. 15, p. 112.

[3] W. Coxe, c. 33, p. 72. — Lemontey, c. 15, p. 112.

[4] Lettre du cardinal de Polignac, 30 octobre 1724, rapportée par Lemontey, c. 15, p. 118.

Mais Alberoni, quoique flatté de ces avances, répondit qu'il désespérait du concours des Castillans. « L'Espagne est un cadavre, dit-il, que » j'avois animé, mais à mon départ il s'est recouché dans sa tombe. »

L'aversion de la nouvelle cour pour les étrangers atteignit à son tour la jeune reine; mais comme c'était la sœur du duc d'Orléans, ni l'ambassadeur Tessé, ni le duc de Bourbon ne songèrent à lui sauver des mortifications, qu'au reste elle avait bien méritées. « Je voudrais » bien que vous ne sussiez rien des nouvelles d'Espagne, écrivait Voltaire à une amie, le 20 juillet : j'aurais le plaisir de vous apprendre » que le roi d'Espagne vient de faire enfermer madame son épouse, » fille de feu M. le duc d'Orléans, laquelle, malgré son nez pointu et » son visage long, ne laissait pas de suivre les grands exemples de » mesdames ses sœurs. On m'a assuré qu'elle prenait quelquefois le » divertissement de se mettre toute nue, avec ses filles d'honneur les » plus jolies, et en cet équipage de faire entrer chez elle les gentils- » hommes les mieux faits du royaume[1]. » On arrêta sa voiture comme elle rentrait de sa promenade du soir : on la conduisit à l'alcazar, où on l'enferma, avec quelques personnes choisies parmi les gens de son service; on lui donna une forte garde; son arrestation et sa reclusion furent aussitôt communiquées aux ministres étrangers par une circulaire [2].

La reclusion de la jeune reine, qui n'avait guère plus de quatorze ans, ne fut pas longue; Louis, après avoir congédié dix-sept de ses femmes, la reçut de nouveau au Buen-Retiro : on dit cependant qu'il songeait à un divorce; il n'en eut pas le temps; le 19 août, il fut attaqué d'une petite vérole très-maligne ; la reine, malgré son étourderie, le servit avec affection, et gagna de lui la maladie contagieuse qu'elle n'avait point eue. Le jeune roi en mourut le 31 août, après avoir signé un acte où il nommait héritier son père, et le pressait de reprendre la couronne[3]. Suivant l'acte d'abdication, l'infant Ferdinand, âgé seulement de dix ans, et fils, comme Louis, de la princesse de Savoie, était appelé de préférence à son père, et le conseil de régence était nommé d'avance pour ce cas-là. Toute la cour du jeune roi, qui sentait bien qu'elle avait offensé Philippe, redoutait de lui voir reprendre la couronne : la nation, persistant dans sa haine pour les

[1] Lettre à mad. la présidente de Bernières, n° 59, t. I, Corresp. gén. p. 103.
[2] W. Coxe, c. 34, p. 79. — Lemontey, c. 15, p. 113. — San Felipe, t. II, p. 318.
[3] W. Coxe, c. 34, p. 102.

étrangers et pour la faction italienne, préférait une nouvelle minorité. Le jésuite Bermudez, confesseur du roi, cédant peut-être, comme les autres, à cette haine, peut-être par un scrupule réel, persistait à dire que l'abdication, pour se consacrer au service de Dieu, était un vœu qui liait Philippe envers le ciel. Pendant cinq jours Philippe fut ballotté entre les scrupules des casuistes et les instances de sa femme, qui désirait remonter sur le trône. Comme il avait une terreur extrême de la petite vérole, il fuyait tous ceux qui avaient approché de son fils ; il ne voulait point de gardes et se cachait dans les détours de son palais. Enfin les efforts du maréchal de Tessé et du nonce Aldobrandini l'emportèrent sur les vœux et les intrigues du conseil de Castille : quatre théologiens décidèrent que Philippe devait reprendre le sceptre, sous peine de péché mortel ; et en effet le 5 septembre, à minuit, il signa une ordonnance, par laquelle il se déclarait de nouveau souverain des Espagnes [1].

M. le Duc avait vu avec inquiétude Philippe V abdiquer la couronne, et il fut charmé de le savoir remonté sur le trône ; toutefois il était souvent fatigué des instances de la reine d'Espagne, qui reprenait avec une nouvelle ardeur son projet d'assurer à l'infant don Carlos, l'aîné de ses fils, la succession des maisons Farnèse et Médicis, toutes deux prêtes à s'éteindre. Le pape réclamait contre les prétentions de la reine sur Parme et Plaisance, fiefs de l'Église qui devaient retourner à la chambre apostolique, à l'extinction de la ligne masculine. Jean Gaston de Médicis, qui avait succédé, le 31 octobre 1723, à son père Cosme III, s'indignait de son côté de ce que des puissances étrangères disposaient de son héritage en faveur d'une famille qui n'y avait aucun droit. L'Empereur, en même temps, faisait naître des difficultés, et M. le Duc, au lieu de rechercher ce qui convenait à la France ou à l'intérêt de l'Europe, s'en tenait aux conseils que lui donnait l'Angleterre. Il y a tout lieu de croire que le ministre anglais, sir Robert Walpole, avait gagné Mme de Prye, en lui faisant passer la pension dont avait joui le cardinal Dubois ; et son frère, Horace Walpole, qui vint s'établir à Paris, fit son affaire de maintenir toujours le ministère français dans la dépendance de l'Angleterre [2].

L'établissement du système et sa chute avaient jeté l'administration intérieure dans un extrême désordre ; le duc de Bourbon était peu

[1] W. Coxe, c. 34, p. 103. — San Felipe, t. II, p. 322.—Lemontey, c. 15, p. 122.
[2] Lemontey, c. 16, p. 132.

capable d'y remédier ; mais Mme de Prye avait accordé une confiance entière à Pâris Duverney : et celui-ci, homme à système, entreprit la réforme de l'État avec la brutalité d'un munitionnaire qui se sent pressé d'accomplir en peu de jours le service qu'il a entrepris, et non avec la mesure d'un magistrat. La multiplication du papier-monnaie avait porté le prix des denrées et de la main-d'œuvre au delà des proportions naturelles ; ces prix n'étaient pas redescendus lors de la suppression des billets de banque. Duverney entreprit de rétablir par la force ce qu'il jugeait un juste équilibre. Il diminua successivement de plus de moitié la valeur légale des monnaies ; il réduisit l'intérêt de l'argent au denier trente, il ordonna aux marchands d'abaisser leurs prix au niveau de la valeur qu'il avait cru donner aux monnaies, et, dans quelques intendances, il soumit à un tarif l'universalité des objets du commerce [1]. Mais la résistance de tous les intérêts à des mesures aussi arbitraires se reproduisit en tous lieux et à tous les instants ; les marchands fermèrent leurs boutiques, les ouvriers résistèrent au tarif qui fixait leur salaire ; il fallut faire marcher des troupes contre eux : les attroupements dissipés étaient suivis d'autres attroupements, le sang coulait dans les rues, les prisons se remplissaient, et le duc de Bourbon soutenait avec l'entêtement de l'ignorance une lutte commencée avec l'entêtement de l'esprit systématique ; elle se prolongea près de deux ans, pendant lesquels la confusion fut universelle ; enfin le ministère reconnut que la résistance des intérêts de tous était invincible, et ce fut lui qui dut céder.

Un édit, rendu le 18 juillet 1724 pour abolir la mendicité [2], ne fut pas moins acerbe dans les mesures qu'il ordonnait, pas moins vain dans ses résultats. Toutes les lois rendues sous ce ministère offrent le même caractère de brusquerie et d'imprévoyance. Duverney avait résolu d'adjoindre à chacun des hôpitaux du royaume un asile volontaire pour les indigents, une prison pour les mendiants, et des ateliers pour les uns ou pour les autres ; mais les fonds nécessaires manquèrent à ces établissements, l'opinion publique les repoussa, et les administrateurs des hôpitaux laissèrent dépérir les métiers, ou favorisèrent l'évasion des captifs. Les troupes de ligne et les maréchaussées se firent un point d'honneur de n'arrêter aucun mendiant. Le gouvernement voulut former un corps d'archers pour les pourchasser : mais les soldats de la

[1] Lemontey, ch. 16, p. 132.
[2] Anciennes lois françaises, XXI, p. 271.

ligne attaquèrent partout à coups de sabre ces hommes qui osaient les remplacer. On ordonna de marquer au bras les mendiants, tantôt avec un caustique, tantôt avec un fer chaud ; on les traita avec une dureté extraordinaire, on les fit coucher sur la paille, on les nourrit au pain et à l'eau, et l'on n'obtint d'autre résultat que de rendre l'autorité toujours plus odieuse [1].

Vers le même temps, le garde des sceaux rédigea une déclaration sur le vol, qui augmentait la sévérité de tous les châtiments, et qui prononçait la peine de mort pour tout vol domestique, quelle que fût la valeur de l'objet dérobé : l'opinion publique se révolta contre l'établissement d'une peine d'autant plus sévère que la tentation était plus fréquente, et l'on regardait comme un homme odieux un maître qui l'invoquait contre un valet infidèle. Mais les juges ne s'accoutument que trop tôt à accepter une loi comme un principe, et un châtiment qu'ils peuvent infliger comme un patrimoine qui leur est acquis. Les parlements, malgré la répugnance de l'opinion publique, s'obstinèrent à maintenir cette loi [2].

Ce fut encore à la même époque, au mois de mars 1724, que parut l'odieux Code noir, destiné à prévenir, par un redoublement de sévérité, les crimes que pourraient commettre les nègres dans les colonies, comme si le premier des crimes n'était pas celui dont ils étaient victimes, qui les avait transportés si loin de leur pays, qui les privait du fruit de leurs travaux, de la propriété de leurs membres et de leur vie [3].

Enfin ce fut à cette même époque de violence et de dureté que parut, le 14 mai 1724, la déclaration désastreuse contre les calvinistes qui donna une vigueur nouvelle aux persécutions, et qui enchérit sur les lois atroces de Louis XIV. Lavergne de Tressan, cet aumônier du duc d'Orléans que Dubois lui avait désigné comme étant un sacre aussi décrié que lui, et tout propre par conséquent à le sacrer, avait, malgré ses mauvaises mœurs et son irréligion, l'ambition des dignités ecclésiastiques : par la faveur du régent et de ses roués, il avait, assure-t-on, accumulé soixante et seize bénéfices ; il avait été fait évêque de Nantes, et plus tard archevêque de Rouen ; c'était au chapeau

[1] Lemontey, c. 7, p. 135.
[2] *Ibid.*, c. 16, p. 173. — Déclaration du 4 mars 1724. Lois françaises, t. XXI, p. 260.
[3] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, c. 5, p. 165.

de cardinal qu'il prétendait désormais, et il croyait ne pouvoir mériter les faveurs de Rome qu'en la servant contre ses ennemis ; l'exemple du cardinal de Bissy, qui avait conquis la pourpre par sa croisade contre le jansénisme, lui indiquait la route qu'il devait suivre. « Il s'y porta, dit » Lemontey, sans ordre, sans piété, sans passion, avec le calme d'un » entrepreneur qui reprend les travaux d'une mine délaissée. » Il se contenta de compiler les lois les plus sévères de Louis XIV, pour que le roi, à l'occasion de sa majorité, en renouvelât les dispositions et enjoignât à tous ses officiers de les faire observer avec la dernière exactitude. Se défiant de son expérience dans cette matière, il s'adressa au ci-devant intendant de Languedoc, M. de Bâville, qui avait si longtemps dirigé avec férocité la persécution, pour apprendre de lui à envelopper tous les sectaires dans le filet qu'il leur tendait. Le vieillard expirait, mais il retrouva des forces pour un travail si conforme aux passions de sa vie entière. L'instruction secrète qu'il dressa pour les intendants fut un chef-d'œuvre de ruse et d'oppression. Bâville mourut avant d'avoir vu renouveler la persécution qu'il préparait [1].

Lavergne de Tressan n'avait pas douté que son ami le cardinal Dubois ne secondât son ambition, et ne voulût lui-même se faire une bonne note, auprès de Rome, aux dépens de quelques misérables sectaires ; mais Dubois repoussa son plan avec ce brusque mépris dont il payait tous les novateurs. Après la mort de Dubois, Tressan s'adressa au duc d'Orléans qui repoussa également le rôle de persécuteur. Toutefois le prélat ne se rebutait point, et quand M. le Duc fut appelé au ministère, il revint encore à la charge, bien sûr que ni la pitié ni la prudence n'empêcheraient ce prince de promulguer une législation rigoureuse. Il présenta de nouveau son édit, sans mémoire, sans examen, comme un hommage au feu roi, et une simple mesure d'exécution.

On vit avec étonnement dans ce siècle incrédule, lorsque le pouvoir était aux mains d'un prince sans foi et sans probité et d'une courtisane sans pudeur, renouveler une persécution que la foi rigide de Louis XIV pouvait à peine faire comprendre. Le clergé, les intendants, les tribunaux, ne l'avaient ni demandée ni prévue ; cependant ils l'acceptèrent, ils se mirent à l'œuvre sans pitié, et ce furent seulement les contradictions de la loi, les résistances de l'opinion, l'impossibilité enfin

[1] Lemontey, c. 16, p. 153. — Lois françaises, t. XXI, p. 261. — Coquerel, Histoire des églises du désert, t. I, p. 146.

contre laquelle leurs efforts vinrent se briser, qui, après beaucoup de souffrances individuelles, arrêtèrent de nouveau la persécution.

Voici comme M. Coquerel résume le caractère général de la législation de 1724 en ce qui concernait les églises. « Dans l'état civil, les » mariages célébrés au désert, et non par les curés, étoient réputés illé» gitimes, les enfants étoient bâtards et inhabiles à hériter. Par un » odieux raffinement, les réformés ne pouvoient, sous peine des » galères, consentir au mariage de leurs enfants à l'étranger ; mais les » enfants, pourvu qu'ils se mariassent à l'intérieur devant l'église, » étoient dispensés de leur demander permission, et dépendoient d'un » conseil de collatéraux catholiques. Pour leur état religieux, le code » de Louis XIV restoit en entier : les ministres punis de mort ; les » hommes coupables d'avoir assisté aux assemblées envoyés aux galères » à perpétuité, et les femmes à la détention sans fin. Les mêmes peines » frappoient ceux qui donneroient asile à des pasteurs, ou qui n'iroient » point les dénoncer pour le supplice : le tout appuyé de confiscations » et d'amendes, comme sanction de l'observation des cérémonies » catholiques [1]. » Quelques-uns des articles de cette ordonnance aggravaient la condition des protestants, comme le premier, qui, punissant des galères perpétuelles et de la confiscation des biens tout exercice de la religion protestante et toute assemblée, en aucun lieu et sous quelque prétexte que ce pût être, livrait le culte privé et domestique aux rigueurs d'une justice fanatique ; le second, qui condamnait à mort tout ministre ayant fait aucune fonction, et aux galères tout fidèle qui n'irait pas le dénoncer (et cet article sanguinaire fut plusieurs fois appliqué par les parlements) ; le huitième, qui obligeait les médecins à dénoncer leurs malades, pour que les curés les obligeassent à recevoir les sacrements. Ils s'y refusèrent presque tous ; mais le curé, averti par le bruit public d'une agonie qui allait lui échapper, venait s'asseoir, malgré toute une famille en pleurs, au chevet d'un mourant qui le repoussait. Il pouvait même exiger d'y demeurer sans témoins, et de scandaleux reproches furent adressés à des curés, pour s'être procuré ainsi des entretiens secrets avec des jeunes filles qui n'étaient rien moins que mourantes. L'article onze, enfin, punissait des galères et de la confiscation les exhortations et les consolations dernières dont les familles protestantes entouraient le lit de mort

[1] Coquerel, Hist. des églises du désert, t. I, p. 167.

de leurs proches, disposition empreinte d'un si sauvage fanatisme, que l'on peut douter si le code d'aucun peuple en a jamais approché, si jamais on a frappé de peines infamantes les épanchements sacrés de la piété filiale [1].

Le clergé, qui n'avait pas osé demander cette loi intempestive, la reçut avec transport : il crut voir dans cette faveur d'un règne naissant le gage d'une longue intolérance; il en outra les maximes. Ce qui n'était parmi les chefs qu'esprit de corps, devint fanatisme dans les rangs inférieurs de l'Église. Les curés se plurent à désespérer par des épreuves sacriléges les protestants qui recouraient à leur ministère pour la bénédiction des mariages, ou pour d'autres actes d'une foi apparente. Ils exigeaient d'eux *qu'ils maudissent leurs parents décédés*, *et jurassent qu'ils croyaient à leur damnation éternelle* [2]. Cette forme de persécution était, il est vrai, combattue avec persistance par les parlements, et en particulier par le chancelier d'Aguesseau, et le procureur général Joly de Fleury, qui tenaient à établir comme un principe favorable aux jansénistes, « Que les demandes de » baptême, de mariage et d'enterrement, faites par les nouveaux con- » vertis réputés anciens catholiques par la loi, sont des faits auxquels » le clergé ne peut refuser son concours, et que ce sont des actes du for » intérieur, que le clergé n'a nullement le droit de scruter [3]. » Cette dissidence sur la manière d'exercer l'intolérance, qui provenait surtout de l'antique et constante jalousie de la magistrature contre le clergé, eut plus de part à faire tomber la loi en désuétude, que tous les sentiments de justice ou d'humanité qui semblaient devenir dominants.

Il y eut, il est vrai, quelques tribunaux qui n'exécutèrent point la nouvelle loi, et les évêques s'en plaignirent avec amertume; mais d'autres cours de justice suivaient plus aveuglément l'impulsion des prélats, et les religionnaires de leur ressort durent fuir en foule hors du royaume. C'était la sixième émigration des réformés : la Suède dépeuplée les appelait à elle par une proclamation. Après la disgrâce de M. le Duc, le conseil du roi, informé des suites fâcheuses de la déclaration, hésita entre le regret de la surprise qu'on lui avait faite, et la honte de revenir

[1] La Déclaration concernant la religion, au t. XXI, Lois françaises, p. 261-270. — Coquerel, t. I, p. 170.

[2] Lemontey, d'après les correspondances des Intendants, surtout du Dauphiné, t. II, c. 16, p. 157.

[3] Coquerel, t. I, p. 160.

sur ses pas. Il défendit secrètement toute procédure contre les relaps ; mais Tressan qui ignorait cet adoucissement, donna encore, le 31 janvier 1730, un mémoire au cardinal de Fleury, pour se plaindre de ce qu'on ne pouvait obtenir aucun jugement contre eux, et demander de nouvelles rigueurs. Au reste ces lois cruelles, lors même que l'exécution en était suspendue, demeuraient dans l'arsenal confié aux gens de robe ; et ceux ci, toujours avides d'exercer leur pouvoir et idolâtres des subtilités, renouvelèrent, soit en 1734, soit en 1751, la persécution, avec autant de férocité que jamais [1].

M. le Duc avait à peine accordé quelques moments d'attention aux lois odieuses qui venaient d'être rendues en son nom. Tout occupé de sa haine contre le duc d'Orléans, de sa terreur de le voir succéder à Louis XV, il songeait seulement à fortifier la santé du jeune roi, et à avancer l'époque où il pourrait devenir père, afin de fermer le chemin du trône à une race contre laquelle il ressentait une si furieuse jalousie. Les médecins avaient annoncé que le meilleur moyen de fortifier la santé de Louis XV, toujours valétudinaire, serait de lui faire goûter les plaisirs de la chasse. M. le Duc en fit son affaire ; il l'invita à se livrer à cet exercice dans les forêts de Chantilly, et s'attacha à lui en faire prendre le goût, autant pour détourner son esprit des études sérieuses, que pour fortifier son corps. La même stérilité d'âme qui avait livré Louis XV à la passion du jeu, lui fit saisir avec empressement les distractions de la chasse ; il s'y livra avec si peu de ménagement que le premier ministre put craindre d'avoir trop bien réussi ; toutefois ce fut dès cette époque qu'on vit la faiblesse habituelle du jeune homme se dissiper, pour faire place à une complexion vigoureuse [2].

Mais encore que le roi fût entré dans l'adolescence, son engagement avec l'infante d'Espagne qui n'avait que six ans, reculait au moins de dix ans tout espoir de lui voir naître un héritier ; aussi, tandis que M. le Duc annonçait à la cour d'Espagne qu'il ferait célébrer les fiançailles aussitôt que cette princesse aurait sept ans accomplis, il cherchait secrètement à se dérober à cet engagement, et il avait chargé ses agents de recueillir pour lui des renseignements sur toutes les princesses à marier qui existaient en Europe. Il ne s'en trouvait pas moins de quatre-vingt-dix-neuf dont vingt-cinq seulement étaient catholiques. Parmi celles-ci était sa propre sœur, Mlle de Vermandois, princesse douée d'une rare

[1] Lemontey, c. 16, p. 158

[2] *Ibib.*, c. 17, p. 171. — Journal de Villars, t. LXX, p. 189.

beauté, mais de cinq ans plus âgée que le roi. Mme de Prye et Duverney, qui ne voulaient point de guerre, et qui prévoyaient à quel point la cour de Madrid serait offensée du renvoi de l'infante, jugèrent que le ressentiment en serait plus vif encore si le duc de Bourbon lui faisait cet affront pour l'avantage de sa propre sœur. On dit aussi que Mme de Prye avait vu la princesse à son couvent sous un nom supposé, avait réussi à amener la conversation sur elle-même, et que la jeune personne l'avait interrompue vivement, et s'était expliquée sur la maîtresse de son frère avec l'horreur qu'inspire le vice à une jeune femme fière et religieuse. Mme de Prye avait eu peine à se contenir, et en prenant congé de la princesse, elle avait dit en soi-même : Va, tu ne seras jamais reine [1].

(1725.) Les cours de France et d'Espagne étaient alors dans la persuasion que la puissance de l'Angleterre était irrésistible ; la marquise de Prye, qui voyait qu'on ne pouvait éviter d'offenser la cour de Madrid, voulait du moins s'assurer de l'appui de l'Angleterre, persuadée que la seule crainte des forces britanniques romprait le courroux de Philippe V. Dans ce but elle conçut l'idée bizarre de marier le roi à une fille du prince de Galles. Tandis que M. le Duc écrivit, le 19 janvier 1725, au comte de Broglie, ambassadeur à Londres, pour le charger d'entamer cette négociation, la marquise de Prye, par un petit artifice de femme, fit annoncer dans les gazettes ce mariage comme déjà conclu. Mais les ministres anglais, dès les premières ouvertures qui leur furent faites, firent sentir au négociateur combien il était impossible de demander une abjuration à la petite-fille d'un roi qui n'avait été appelé au trône qu'au titre de défenseur de la religion protestante. D'ailleurs la nation anglaise ne consentirait jamais à marier à un roi de France une princesse qui pouvait être appelée à porter un jour la couronne britannique [2].

Bientôt après une offre fut faite au duc de Bourbon, qui aurait pu lui paraître avantageuse. L'impératrice de Russie, Catherine Ire, se sentait mal affermie sur un trône où elle venait de demeurer seule, par la mort de Pierre Ier son époux, survenue le 8 février 1725 ; elle sentait que l'alliance de la France pouvait la fortifier, et elle fit offrir pour épouse à

[1] Lemontey, c. 17, p. 174. — Lacretelle, l. V, t. II, p. 27. — Mlle de Vermandois, née en 1703, mourut religieuse. Mlle de Sens, que nomme Lemontey, née en 1715, était trop jeune pour les desseins du duc de Bourbon. — Duclos, Mém. secrets, p. 35. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, c. 6, p. 48.

[2] Lemontey, c. 17, p. 178. — Lord Mahon, t. II, c. 13, p. 118.

Louis XV sa seconde fille Élisabeth, à qui elle ferait embrasser la religion catholique, tandis qu'une étroite alliance ouvrirait la Moscovie au commerce des Français et mettrait à leurs dispositions les forces de ce vaste empire. On se faisait en France une idée encore trop imparfaite de la puissance des Russes, pour estimer leur alliance tout ce qu'elle valait; toutefois on répondit à Catherine avec de grands égards, en s'excusant d'avoir porté ailleurs le choix du roi, par la crainte que l'abjuration d'Élisabeth ne parût aux Français qu'une vaine cérémonie, ou, au contraire, si elle était bien réelle, qu'elle ne fît tort à sa mère dans l'esprit de ses sujets [1].

A cette époque même, une nouvelle alarme était venue presser les résolutions du duc de Bourbon et de la marquise de Prye. Le 20 février 1725, le roi fut atteint d'une maladie foudroyante, qui, pendant quarante huit heures, parut mettre ses jours dans un imminent danger. Déjà les partisans du duc d'Orléans se rassemblaient la nuit chez la duchesse sa mère; le duc de Bourbon se voyait abandonné, le pouvoir allait passer à l'homme qu'il regardait comme son ennemi. Tant que la crise dura, il erra dans le palais comme un maniaque, assiégeant le lit du roi, et les résolutions les plus violentes naissaient et se détruisaient dans le tumulte de ses pensées. A peine échappé à cette épreuve, et pâle encore d'effroi, il jura d'assurer sans délai sa tranquillité. Il porta au conseil l'avis de renvoyer l'infante, et le conseil l'accepta à l'unanimité. Le comte de Morville, ministre des affaires étrangères, s'écria même : « Sans doute, il faut renvoyer l'infante, et par le coche, » pour que ce soit plus tôt fait. » M. le Duc, en effet, préférait un éclat brusque et sans retour, à une négociation plus décente, mais embarrassée des lenteurs et des intrigues castillanes [2].

Il semblait qu'au moment où M. le Duc, dans des vues toutes personnelles, voulait affronter le ressentiment de l'Espagne, il aurait dû chercher à compenser son inimitié par l'acquisition de quelque nouvel allié, et procurer à Louis XV une épouse apparentée avec les plus puissantes maisons régnantes. Une politique toute contraire parut avoir dicté son choix. Mme de Prye voulait une reine qui lui dût sa grandeur, qui lui vouât de la reconnaissance, qui ne voulût point voir en elle la courtisane effrontée et de naissance bourgeoise, qu'une cour orgueil-

[1] Rulhières, Hist. de l'anarchie de Pologne, l. III, t. I, p. 150. — Lemontey, t. II. c. 17, p. 187.

[2] Lemontey, c. 17, p. 179. — Journal de Villars, t. LXX, p. 205.

leuse aurait repoussée. Elle n'eut pas de peine à faire entrer dans ses vues le duc de Bourbon : ce ministre ombrageux se figura que toutes les familles souveraines avaient quelque rapport ou d'alliance ou d'affection avec le duc d'Orléans. Il lui fallait une princesse assez abandonnée de toute protection humaine pour ne lui inspirer aucune jalousie. Cette triste recommandation ne pouvait se trouver dans aucune fille de roi à un plus haut degré que dans Marie Leczinska, fille de ce palatin de Posnanie qu'un caprice de Charles XII avait fait, pendant quelque temps, roi de Pologne sous le nom de Stanislas. Celui-ci était tombé avec son protecteur. Il avait d'abord cherché un refuge dans le duché de Deux-Ponts; puis exclu de cet asile par le crédit de la cour de Saxe, il avait enfin obtenu du duc d'Orléans la permission de venir s'établir dans la commanderie de Weissembourg, en Alsace. Il y vivait presque dans la pauvreté, d'une modique pension que lui faisait la France, toujours menacé par les complots de quelques intrigants, qui croyaient pouvoir obtenir une récompense des mains de son heureux rival, s'ils parvenaient à se défaire de lui. Ce fut là que les agents de M. le Duc vinrent chercher une femme pour Louis XV. La cour fugitive de Stanislas fut transportée de joie d'une demande si inattendue ; comme on ne voulait pas que cette alliance pût compromettre la paix publique, on fit prendre au palatin de Posnanie, le 20 avril 1725, l'engagement de ne jamais réclamer de secours de la France, pour remonter sur le trône de Pologne. Le duc d'Antin et le marquis de Beauveau furent envoyés en pompe, le 28 juillet, faire la demande de la nouvelle reine; la princesse Marie désarma, par une douceur modeste, les préventions élevées contre elle. « Je conviens qu'elle est laide, écrivoit le premier, » mais elle me plaît au delà de tout ce que je peux vous exprimer. » Le mariage fut célébré le 2 septembre dans la cathédrale de Strasbourg, et ce fut le duc d'Orléans qui y représenta le roi [1].

Pendant ce temps M. le Duc brusquait la rupture avec la cour de Madrid. Il lui avait bien déjà donné quelques avertissements des dangers qui lui paraissaient attachés à un mariage disproportionné pour l'âge ; il avait voulu alarmer la conscience de Philippe sur ses résultats pour les mœurs du jeune roi ; il avait proposé un échange de princesses avec la maison royale de Portugal : mais le roi ni la reine d'Espagne ne voulaient rien entendre. Bourbon rappela, avec précipitation de

[1] Lemontey, c. 17, p. 201. — Duclos, Mém. secrets, t. II, p. 88. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, c. 6, p. 54. — Journal de Villars, p. 210.

Madrid, à la fin de février, le maréchal de Tessé, dont il connaissait l'attachement pour le roi et la reine d'Espagne. Il y fit passer de Lisbonne l'abbé de Livry, chargé de porter la lettre fatale, par laquelle le mariage devait être rompu. Livry la présenta à genoux et les yeux baignés de larmes, au couple royal, qui refusa de l'ouvrir. Le roi et la reine se continrent dans ce premier jour : ils ne voulaient pas donner au public le spectacle de leur indignation ; mais dès le lendemain, elle éclata par les scènes les plus violentes. La reine, qui n'épargnait pas les gros mots quand elle était en colère, ôta un portrait de Louis XV qu'elle avait à son bracelet, et le foula aux pieds en s'écriant : Les Bourbons sont une race de... excepté Votre Majesté, dit-elle, en s'arrêtant tout à coup et se tournant vers le roi. Philippe et la reine firent venir sur-le-champ l'ambassadeur anglais M. Stanhope. Vous voyez comme on nous traite, lui dirent-ils ; et la reine interrompant son mari : Ce coquin, ce vilain borgne, s'écria-t-elle, mais en faisant usage d'expressions plus énergiques, a renvoyé ma fille, parce que le roi n'a pas voulu créer grand d'Espagne le mari de sa concubine. Le roi reprit : Je suis décidé à me séparer pour toujours de la France, ce qui fortifiera les liens d'amitié qui unissent l'Espagne à l'Angleterre, loin de les affaiblir. Je placerai toute mon amitié et ma confiance dans votre souverain. Mais ce n'est que par des flots de sang qu'on peut laver une telle offense. L'abbé de Livry et tous les consuls français eurent ordre de sortir immédiatement d'Espagne. Mlle de Beaujolais, promise à don Carlos, et la veuve du roi Louis furent renvoyées en même temps. Elles furent échangées au commencement de mai, contre l'infante, sur la Bidassoa, avec des sentiments bien différents de ceux qui animaient les deux parties, lorsque le premier échange s'en était fait trois ans auparavant [1].

La cour d'Espagne avait cependant peu de droit à se livrer à tant de colère, car elle était alors même engagée dans des négociations secrètes qui ne devaient pas moins offenser la France qu'elle se disait offensée par elle. Le congrès annoncé comme devant terminer les différends entre l'Espagne et l'Empereur, s'était ouvert à Cambrai au commencement d'avril 1724. Mais de part et d'autre on n'y avait apporté d'abord que de la mauvaise foi. Charles VI avait épuisé tout l'art de la chicane

[1] Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 35. p. 142. — Lemontey, c. 17, p. 184. — Lacretelle, l. V, p. 35.—Flassan, t. V, p. 25.—San Felipe, t. II, p. 329. — Mém. de l'abbé de Montgon, t. I, p. 12.

pour éluder les obligations qu'il avait prises par le traité de la quadruple alliance, pour constituer une principauté à don Carlos en Italie. Philippe V, de son côté, exigeait que l'Empereur renonçât au titre de roi d'Espagne, à la grande maîtrise de la toison d'or, et qu'il restituât à leurs souverains légitimes les États de Mantoue, de la Mirandole et de Sabionetta. Ces deux souverains paraissaient plus aigris que jamais l'un contre l'autre, lorsqu'un aventurier entreprit secrètement, dans ce siècle si favorable aux intrigants, non-seulement de les réconcilier, mais de les unir dans une étroite alliance contre la France et l'Angleterre, et il y réussit.

Cet aventurier était un baron de Riperda, né en 1665, dans la seigneurie de Groningue, mais d'origine espagnole : il s'était fait connaître dans la guerre de la Succession comme bon militaire; il avait en même temps étudié les finances de la Hollande, le commerce et les manufactures; il passait pour remarquablement habile dans tout ce qu'on savait alors d'économie politique, mais c'était un homme à projets, à chimères, abandonné à son imagination; il était surtout propre à séduire, par ses rêves sur la prospérité publique, le roi et la reine d'Espagne, qui dans leur orgueil et leur ignorance croyaient tout possible à leur grandeur. Il était arrivé à Madrid en 1715, chargé d'une mission de Hollande; il y revint en 1718, pour se faire Espagnol et catholique; il gagna la confiance d'Alberoni, il le seconda avec habileté dans les efforts que faisait ce ministre pour relever la marine et les manufactures; il s'avança dans la faveur du roi et de la reine par les promesses qu'il leur faisait de rendre à l'Espagne sa puissance et sa richesse. Il leur proposa enfin de se charger de négocier une union intime avec cette cour de Vienne que celle de Madrid regardait comme sa première ennemie. Il leur représenta que l'Empereur venait d'offenser l'Angleterre et la Hollande par la création dans le port d'Ostende d'une compagnie des Indes Orientales, avec le projet de nuire au commerce des puissances maritimes, contre l'esprit et la lettre du traité de barrière. Il assura que ce souverain était trop bon catholique pour ne pas désirer la ruine de ces hérétiques, encore qu'il fût allié avec eux, trop fier pour ne pas mépriser ces gouvernements de marchands ; et ces mêmes sentiments animaient sans doute Leurs Majestés catholiques, en sorte que les vrais alliés de la cour de Madrid devaient se trouver à Vienne. Il paraît qu'indépendamment de ces considérations politiques, il avait à cœur de conserver une pension secrète qu'il recevait du cabinet de

Vienne; car peu d'hommes publics ont poussé la vénalité et l'improbité plus loin que Riperda, qui touchait aussi une pension d'Angleterre. Il fit adopter ses vues, et après un voyage secret et rapide, il arriva sous un nom supposé à Vienne, au mois de novembre 1724. Il y eut pendant trois mois, la nuit, des conférences secrètes avec le comte de Zinzendorf, chancelier autrichien, et il faisait reposer la réconciliation des deux familles sur un double mariage entre les deux fils de la reine d'Espagne, don Carlos et don Philippe, et les deux filles de l'Empereur : l'aînée de celles-ci, Marie-Thérèse, destinée plus tard à tant de célébrité, devait remplacer Mlle de Beaujolais, fille du régent, déjà fiancée à don Carlos [1].

La négociation traînait encore; l'impératrice et plusieurs des grands seigneurs de Vienne voyaient d'un mauvais œil cette union entre l'Autriche et l'Espagne, lorsque Riperda reçut la nouvelle du renvoi de l'infante et de la colère des souverains espagnols, avec un ordre de conclure, d'accepter les propositions qui lui étaient faites, de faciliter même la négociation, en répandant à pleines mains l'argent parmi les seigneurs autrichiens. En effet, six semaines après le renvoi de l'infante, le 30 avril 1725, l'alliance entre l'Empereur et le roi d'Espagne fut conclue. Le traité signé ce jour-là confirmait les articles de la quadruple alliance: Charles VI renonçait à toute prétention à la couronne d'Espagne; mais ses droits sur les Pays-Bas, sur le duché de Milan et sur les royaumes de Naples et de Sicile étaient reconnus par Philippe V. Ce dernier garantissait aussi la pragmatique sanction, ou la loi qui transmettait l'héritage intégral de la maison d'Autriche à la fille aînée de l'Empereur. Les deux souverains convinrent de conserver les titres qu'ils avaient, et de confirmer les honneurs qu'ils avaient conférés à leurs sujets respectifs. Ce traité seul fut rendu public, mais deux autres, signés le lendemain, furent soigneusement cachés aux autres cabinets: l'un était un traité de commerce qui ouvrait les ports de l'Espagne aux sujets de l'Empereur, qui confirmait l'établissement de la compagnie d'Ostende, et qui accordait aux villes anséatiques les priviléges dont jouissaient les négociants anglais et hollandais; l'autre était une alliance définitive entre les deux monarques, qui fixait les contingents que devait fournir chacune des parties contractantes, et par des

[1] Will. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 35, p. 122 à 137. — Le même, Histoire de la maison d'Autriche, t. IV, c. 87, p. 378. — Biogr. univ., t. XXXVIII, p. 125. — San Felipe, p. 327. — Journal de Villars, p. 213. — Mém. de l'abbé de Montgon, t. I, p. 154.

articles secrets joints au traité, on était convenu d'unir les deux archiduchesses à don Carlos et à don Philippe, de recouvrer de vive force Gibraltar, et de rétablir le prétendant sur le trône de la Grande-Bretagne, si George Ier refusait son adhésion [1].

Le secret de ces conventions perça par quelques rodomontades de Riperda, mais surtout par la joie et les prétentions impérieuses de la cour de Madrid. Tandis que le marquis de Grimaldo demandait au ministre anglais la restitution immédiate de Gibraltar, il sommait le duc de Bourbon de venir à Madrid en personne faire les réparations convenables. Bourbon ne voulait point de guerre, et il prodiguait à la cour d'Espagne les soumissions pour la fléchir. Il voulut d'abord charger le comte de Charolais, son frère, de la mission délicate et pénible d'aller faire des excuses à la cour de Madrid; mais tous ses conseillers furent épouvantés de ce choix, tant le comte de Charolais avait fait craindre son caractère emporté et son naturel féroce [2]. M. le Duc offrit ensuite l'envoi d'un cardinal: il eut recours à l'entremise du pape; il entama une intrigue avec le chanoine Guerra, confesseur d'Élisabeth, et le jésuite Bermudez, confesseur de Philippe V, qui, soumis aux ordres du général des jésuites, ne s'occupèrent plus qu'à réconcilier les deux couronnes [3]. Mais rien n'apaisait le ressentiment de Philippe V ; il redoublait d'activité dans ses négociations, pour susciter des ennemis à la France. Il rechercha entre autres Jean V, roi de Portugal, dont il fit épouser une fille à son fils Ferdinand, prince des Asturies; tandis que l'infante, répudiée par la France, épousa le prince du Brésil [4]. En même temps, il voulut faire voir par des fêtes qu'il ne se sentait point humilié, et il rendit à l'Espagne les courses de taureaux qu'il avait interdites dès le commencement de son règne. Ses féroces sujets eurent plus de joie du renouvellement de ces spectacles cruels, qu'ils n'en auraient ressenti de la restitution de leurs libertés.

La France avait aussi ses fêtes ; mais là aussi elles n'étaient point un signe de contentement ou de sécurité ; en effet, ce fut entre la famine et la discorde que la nouvelle reine vint de Strasbourg à Fontainebleau chercher son époux. Une magnificence outrée et des réjouissances extraor-

[1] Coxe, Maison d'Autriche, c. 87, p. 387. — De l'Espagne sous les Bourbons, c. 36, p. 148. — Flassan, t. V, p. 19.

[2] Lacretelle, l. V, p. 37.

[3] Lemontey, c. 18, p. 222.

[4] Journal de Villars, p. 214.

dinaires voilèrent sur son passage la misère et le mécontentement. Moins le mariage avait eu l'approbation publique, plus il importait à la cour d'en simuler les apparences, et ce vaste mensonge coûta cher au trésor royal. Le jeune roi reçut la compagne de son trône avec les émotions passagères de son âge, qui n'allèrent ni jusqu'à la passion ni jusqu'à la confiance [1] : comme il s'était montré sans amitié, il paraissait devoir se montrer sans amour.

La tristesse et le mécontentement, dont on voulait cacher les apparences à la reine, étaient les conséquences inévitables de l'imprévoyance, de la rudesse, de la brutalité du gouvernement de M. le Duc. Son principal guide était Pâris Duverney, homme intègre, il est vrai, et occupé de rétablir l'ordre dans la comptabilité, mais brusque, inconsidéré, présomptueux, qui entreprenait des choses inexécutables, et qui s'exposait ensuite à tout briser pour les accomplir. Comme il arrive dans tous les gouvernements despotiques, la population refluait des provinces vers la capitale, où chacun se flattait d'échapper aux regards dans la foule, et où l'on n'avait pas à supporter, outre la tyrannie des ministres, celle de tous leurs subdélégués. Les campagnards ruinés par de mauvaises récoltes, par les tailles et par les corvées, venaient chercher un refuge à Paris, où ils se flattaient de trouver de quoi vivre par le travail de leurs bras. On prétendait que la population de Paris s'était élevée jusqu'à quatorze cent mille âmes, chiffre sans doute fort exagéré, mais qui donnait beaucoup d'inquiétude à M. le Duc. Par sa déclaration du 18 juillet 1724, le ministre se flatta de faire retourner la population de la ville dans la campagne. « Nous estimons, disait-il,
» qu'au point de grandeur où la ville est parvenue, on ne sauroit y
» souffrir de nouvel accroissement, sans l'exposer à sa ruine... Après
» avoir fait soigneusement examiner les moyens les plus sûrs pour pré-
» venir un si grand mal, il ne nous en a pas paru de plus convenable
» que de distinguer l'enceinte de la ville de celle des faubourgs, et en
» resserrant la ville dans de justes bornes, quoique fort étendues, d'y
» laisser la liberté entière aux particuliers sur la forme et la grandeur
» des édifices qu'ils voudroient faire construire, sans pouvoir cependant
» y percer de nouvelles rues ; de borner les faubourgs à la longueur
» des rues ouvertes jusqu'à présent, et à la dernière maison bâtie dans
» chaque rue, sans qu'il soit permis d'y percer de nouvelles rues, et

[1] Lemontey, c. 18, p. 220. — La jeune reine avait près de 22 ans, le roi 15 ans et demi — Journal de Villars, p. 215.

» d'y bâtir sur d'autre terrain que sur celui qui a face sur une rue » ouverte, et qui est enclavé dans des maisons déjà bâties, et en dé- » fendant d'y construire de grandes maisons, à l'exception de celles » qui sont actuellement commencées [1]. » Ainsi, le gouvernement, au lieu de s'occuper à soigner l'hygiène publique, par la ventilation des quartiers ou la propreté des rues, au lieu de songer à la commodité des habitants ou à l'élégance de la capitale, semblait prendre à tâche de parquer les Parisiens dans des habitations chétives et malsaines, où l'espace et l'air leur manqueraient, de leur refuser les communications, les issues dont ils sentiraient le besoin, de conserver enfin le vieux Paris, avec ses défilés obscurs et ses rues infectes. Et cependant le pouvoir sentait déjà un certain respect pour l'opinion publique, et dans le préambule de ses édits les plus vexatoires il avait l'art d'arranger ses phrases de manière à paraître ne s'être proposé que le bien de tous [2].

M. le Duc, tout en redoutant l'opinion publique, n'avait pas craint de la provoquer pour satisfaire une odieuse passion de Mme de Prye. Nous avons vu quelle haine, d'abord allumée par des rivalités de galanterie, existait entre celle-ci et sa mère, Mme Berthelot de Pleminuf. L'un des amants de la mère, qui était resté son ami intime, était M. le Blanc, secrétaire d'État de la guerre pendant la régence, ministre brillant et prodigue. Mme de Prye exigea qu'il fût recherché pour sa comptabilité, et poursuivi devant le parlement. Elle demanda aussi à ses roués, la Feuillade, Brancas, Richelieu, qu'ils allassent, comme ducs et pairs, y prendre séance, afin de le condamner. Mais plus il y avait de bassesse dans leur conduite, plus l'opinion publique en parut révoltée. Le parlement acquitta le Blanc avec autant de passion que ses ennemis en mettaient à le persécuter [3].

Dubois avait réussi, par une inflexible économie, à faire face aux besoins publics ; mais M. le Duc, entraîné par l'amour du faste et par l'obsession d'une cour avide, avait recommencé les profusions du régent en les outrant encore. Duverney n'hésita point à recourir à de nouveaux impôts, pour faire face à ces besoins croissants. La misère du peuple ramenait bientôt tous les financiers également au désir de taxer les

[1] Anciennes Lois françaises, t. XXI, p. 274-275.
[2] Lemontey, c. 18, p. 205.
[3] *Ibid.*, p. 208. — Mém. de Richelieu, t. IV, c. 4, p. 32. — Villars, toujours bas courtisan, approuve le procès de le Blanc. Journal de Villars, t. LXX, p. 185 et 203.

classes privilégiées, qui, seules riches, étaient seules exemptes du fardeau commun. C'était l'unique idée vraiment utile qui fût cachée sous le projet d'une dîme royale proposée par Boisguilbert et par Vauban. Duverney se l'appropria : par une déclaration du 5 juin 1725, dans le préambule de laquelle il récapitulait l'histoire des finances depuis le commencement du règne, et des expédients divers auxquels on avait eu recours, il établit « une imposition annuelle et générale sur tous » les ordres de l'État, pendant le cours de douze années, d'un cinquan» tième à percevoir en nature sur tous les fruits de la terre, et généra» lement sur tous les revenus, dont le produit sera uniquement em» ployé au remboursement des rentes perpétuelles assises ou sur la » ville ou sur les tailles [1]. » Mais une perception à faire en nature présentait des difficultés presque insurmontables pour transporter, pour emmagasiner, pour débiter les denrées. Duverney, avec la présomption qui lui était propre, n'accorda que six semaines à son établissement. Cette grossière ébauche d'une organisation d'impôt si nouvelle et si compliquée fut approuvée dans un conseil où l'astucieux évêque de Fréjus ne prononça pas une parole. Le roi se rendit ensuite au parlement, le 8 juin, pour y faire enregistrer cet édit, sans permettre aucune délibération. D'autres édits furent enregistrés par ordre en même temps. Un autre, qui suivit de près, ôtait aux membres du parlement le droit de délibérer sur les affaires publiques avant d'avoir accompli dix ans d'exercice [2]. Il fallait du temps avant qu'on pût toucher aux produits du cinquantième ; mais en attendant, une autre perception vexatoire rapporta 24 millions au trésor royal : ce fut le produit du tribut féodal de joyeux avénement. C'était une taxe de confirmation sur tous les actes précédemment émanés du sceau royal. L'officier de justice et de finances, l'anobli, l'engagiste, la ville pour ses octrois, le manufacturier pour sa prise d'eau, l'artisan pour sa maîtrise, le cabaretier pour son débit, étaient taxés d'après un tarif arbitraire. Pour s'épargner la honte d'une perception si litigieuse, l'État l'avait vendue à des traitants, auxquels elle rapporta 48 millions au lieu de 24 qu'ils en avaient payés [3].

[1] Lois françaises, t. XXI, p. 289. — Soulavie affirme que le ministre, pour couvrir les profusions de mad. de Prye, annonçait un déficit qui n'existait pas. Mém. de Richelieu, t. IV, c. 8, p. 71. — Journal de Villars, p. 216.

[2] *Ibid.*, p. 296. — Du 23 décembre 1725; il avait cependant été porté au lit de justice du 8 juin. — Journal de Villars, p. 218.

[3] Lemontey, c. 18, t. II, p. 210-212.

Le lit de justice avait soustrait l'établissement du cinquantième aux délibérations du parlement, et le joyeux avénement était représenté comme un droit héréditaire de la couronne qui n'avait pas besoin d'une sanction nouvelle; mais, à cette époque même, le clergé de France était réuni en assemblée générale depuis huit jours, et il apprit avec surprise que tous ses biens, jusqu'alors exempts de charge, allaient être soumis, sans son aveu, à une contribution du cinquantième de leur produit brut [1]. Les prêtres s'enflammèrent de colère contre un ministère qui ne respectait pas leurs immunités; mais trop habiles pour commencer une querelle à l'occasion de leurs intérêts temporels, ils prirent feu sur les affaires de la bulle. Le pape Benoît XIII avait fait quelques démarches pour rétablir la paix de l'Église. En confirmant tous les anathèmes de la bulle *Unigenitus*, il avait déclaré que ceux qui professaient la doctrine de saint Thomas ne les avaient pas encourus. Par cette distinction conforme à l'éducation que lui-même avait reçue chez les dominicains, il ouvrait aux opposants une voie pour se réconcilier à l'Église; mais cette approche vers une réconciliation fit frémir les constitutionnaires. Les cardinaux de Bissy et de Rohan s'associèrent le cauteleux évêque de Fréjus. Tencin, qui était devenu archevêque d'Embrun, se constitua l'agent du triumvirat. Les trois prélats ne rougirent point d'écrire au pape pour le dissuader de toute réconciliation. La Sorbonne et les corps religieux recommencèrent à torturer les consciences, et une foule de jansénistes alla chercher dans un pays protestant, en Hollande, la liberté qu'on lui refusait au sein de l'église romaine. Les jansénistes en appelèrent aussi aux miracles par lesquels ils attestaient la vérité de leur doctrine. La femme d'un artisan de la rue Saint-Antoine, atteinte d'une maladie invétérée, se déclara guérie par eux au passage d'une procession, et l'officialité constata le miracle par l'interrogatoire d'une foule de témoins, au nombre desquels se trouvait Voltaire, déjà célèbre par le succès de plusieurs tragédies. « Ne croyez pas, écrivait-il lui-même à la présidente de » Bernières, que je me borne dans Paris à faire jouer des tragédies et » des comédies. Je sers Dieu et le diable tout à la fois assez passable- » ment. J'ai dans le monde un petit vernis de dévotion que le miracle » du faubourg Saint-Antoine m'a donné. La femme au miracle est » venue ce matin dans ma chambre. Voyez-vous quel honneur je fais

[1] Remontrances du clergé contre le cinquantième dans Soulavie. — Mém. de Richelieu, t. IV, c. 9, p. 99. — Journal de Villars, p. 221.

» à votre maison et en quelle odeur de sainteté nous allons être? M. le
» cardinal de Noailles a fait un beau mandement à l'occasion du mi-
» racle, et pour comble ou d'honneur ou de ridicule je suis cité dans
» ce mandement. On m'a invité en cérémonie à assister au *Te Deum*
» qui sera chanté à Notre-Dame en actions de grâces de la guérison de
» madame Lafosse [1]. »

Le clergé passa bientôt des clameurs aux hostilités contre le gouvernement. Il demanda l'assemblée de conciles provinciaux, qui eussent été autant de foyers de discorde et de chambres d'inquisition. Chaque jussion du gouvernement fut bravée par un excès nouveau ; enfin, après quatre mois de tourmente, un ordre du roi ferma l'assemblée, et un secrétaire d'État alla le lendemain arracher de ses archives le procès-verbal où elle avait déposé ses protestations [2].

A cette époque même, une disette à laquelle une administration plus prudente se serait mieux préparée, ajouta aux embarras du gouvernement. Une extrême sécheresse avait compromis la récolte de 1724, et en 1725 des pluies continuelles avaient empêché les blés de mûrir. Le prix du pain s'éleva dans Paris jusqu'à neuf sous la livre; des soulèvements populaires interrompirent la circulation des blés, et le gouvernement, qui n'avait su prendre d'avance aucune précaution, ne rétablit l'apparence de l'ordre que par le déploiement de forces imposantes, et par les supplices [3].

Au milieu de ces difficultés toujours croissantes, qu'accumulait sur son chemin un gouvernement à la fois violent et inhabile, un seul événement donna quelque satisfaction à M. le Duc, ce fut la signature du traité de Hanovre, conclu, le 3 septembre 1725, entre la France, l'Angleterre et la Prusse. Le ressentiment de la cour d'Espagne ne s'apaisait point, quelque effort qu'eût fait le ministère français pour l'adoucir. M. le Duc, qui sentait combien son gouvernement était impopulaire, redoutait une guerre qui ajouterait à ses difficultés, à ses dépenses et à ses dangers : il craignait et de conduire le jeune roi à l'armée, et de s'y rendre lui-même en le laissant à Versailles sous d'autres influences que les siennes. Cependant ce qu'il connaissait du traité de Vienne lui donnait de l'inquiétude, et il soupçonnait l'alliance

[1] Lettre de Voltaire du 20 août 1725. Correspondance générale, t. LXII, p. 139.
[2] Lemontey, c. 18, t. II, p. 216. — Lacretelle, l. V, p. 40. — Journal de Villars, p. 236.
[3] *Ibid.*, p. 218.— *Ibid.*, p. 41. — *Ibid.*, p. 222.

plus intime que les cabinets de Vienne et de Madrid continuaient à démentir. Pour s'éclairer, il avait envoyé à Vienne le duc de Richelieu, un des courtisans de Mme de Prye, qui ne s'était encore illustré que par ses duels et ses galanteries. Riperda, qui, depuis la signature du traité de Vienne, avait déployé son caractère d'ambassadeur d'Espagne à cette cour, s'était vanté, disait on, qu'il prendrait le pas sur l'ambassadeur de France, et que l'épée ou le bâton déciderait par ses mains cette question de cérémonial. Le jeune duc était l'homme de France le plus propre à vider cette querelle en spadassin ; il imposa en effet au baron de Riperda, qui regagna promptement Madrid [1]. Richelieu mit aussi à profit ses habitudes d'intrigue et de corruption pour atteindre le but qu'il s'était proposé, de connaître les secrets du traité de Vienne. Il paraît, par la note de ses dépenses secrètes, envoyée au ministère des affaires étrangères, qu'il prodigua l'argent à pleines mains, qu'il pensionna et corrompit des gens de tout état, et qu'il recueillit ainsi, sur les négociations de Riperda, des renseignements que la présomption de celui-ci ne pouvait manquer de laisser échapper [2].

L'alliance de Vienne était plus menaçante encore pour l'Angleterre que pour la France ; elle l'était pour l'équilibre de l'Europe tout entière, puisque le mariage de don Carlos avec Marie-Thérèse pouvait réunir dans les mêmes mains les monarchies d'Espagne et d'Autriche, et réédifier l'empire redoutable de Charles-Quint. George Ier, qui était arrivé à Hanovre, accompagné par le comte de Broglie, ambassadeur de France, et qui avait eu déjà une conférence avec son gendre le roi de Prusse, obtint une connaissance précise du traité, non point par ses ministres anglais, ni par ceux de la France, non point aussi par la correspondance du duc de Richelieu ; mais la communication secrète était si positive, l'alliance parut si alarmante, que le traité entre l'Angleterre, la France et la Prusse fut signé immédiatement. Par ce traité, les puissances contractantes convenaient des secours en soldats, en vaisseaux, en argent, qu'elles se donneraient réciproquement si l'une d'elles était attaquée. Mais par des articles secrets, les puissances contractantes qui s'étaient proposé de contre-balancer le traité de Vienne, étaient convenues de contraindre l'Empereur à abolir sa compagnie

[1] Lemontey, c. 18, p. 231. — Journal de Villars, p. 225. — Riperda partit de Vienne le lendemain de l'arrivée de Richelieu dans cette ville. Mém. de l'abbé de Montgon, t. I, p. 205.

[2] Flassan, t. V, p. 23.

d'Ostende, et de résister en commun aux tentatives que les alliés de Vienne pourraient faire en faveur du Prétendant[1].

(1726.) La France n'était désormais plus isolée ; elle n'avait plus autant à craindre de se voir attaquée en même temps par l'Autriche et l'Espagne. L'Europe était partagée en deux ligues, celle de Vienne et celle du Hanovre, qui pouvaient se considérer comme égales en forces; de part et d'autre elles déployaient une grande activité pour obtenir l'adhésion de la Hollande, de la Suède, du Danemarck et de la Russie. Il ne semblait guère possible d'éviter entre ces deux ligues un choc final qui ensanglanterait toute l'Europe, et déjà M. le Duc cherchait à s'y préparer par un établissement utile et national qui fut dû à Pâris Duverney : ce fut l'institution de la milice, créée par une ordonnance du 27 février 1726. Jusqu'alors l'armée, qui comptait environ cent trente-cinq mille hommes, avait été recrutée en temps de paix par des enrôlements volontaires qui lui amenaient entre dix-huit et vingt mille recrues annuellement ; mais en temps de guerre il fallait recourir à des moyens violents et irréguliers qu'on désavouait ensuite. L'ordonnance nouvelle donna à la France une armée secondaire de soixante mille hommes, formée de cent bataillons de milices qui avaient leurs officiers, leur organisation complète, mais qui n'étaient tenus qu'à un service réglé et temporaire, durant la paix, de manière à pouvoir unir l'habitude des armes aux travaux de l'agriculture. Le tirage de la milice, qui appelait au service moins de quinze mille hommes par année, ne tombait guère que sur un individu entre vingt reconnus propres à porter les armes[2].

Mais M. le Duc n'était pas destiné à conduire jusqu'à leur issue les mesures diplomatiques et guerrières qu'il se voyait appelé à prendre malgré lui. C'était à l'évêque de Fréjus qu'il devait la place qu'il occupait. Ce précepteur du roi avait seul pu arracher à son élève le regard ou le monosyllabe qui fondait tout le pouvoir du premier ministre. C'était lui encore qui seul déterminait son assentiment aux mesures proposées. Ce pouvoir, que M. le Duc ne pouvait méconnaître, n'excitait de sa part que de la haine et de la jalousie. Dès son arrivée aux affaires, un des premiers soins du ministre fut de détourner secrètement le pape d'accorder à l'évêque de Fréjus le chapeau de cardinal que

[1] Lord Mahon, c. 13, t. II, p. 123. — Lemontey, c. 19, t. II, p. 238. — Journal de Villars, p. 231.

[2] Lemontey, t. II, c. 19, p. 251.

le duc d'Orléans avait demandé en sa faveur[1]. Dès lors, quoique l'évêque de Fréjus eût abandonné à M. le Duc tous les soins du gouvernement, il était toujours demeuré présent au travail du roi, ne fût-ce que parce qu'il semblait seul avoir le privilége de tirer de lui l'expression d'une volonté. Cette présence importunait le ministre et la favorite. La jeune reine leur était absolument livrée : Duverney était secrétaire de ses commandements, et la marquise de Prye l'une des dames de sa maison. Ils l'engagèrent un jour à retenir le roi auprès d'elle à l'heure du conseil, et tandis que l'évêque de Fréjus attendait vainement dans le cabinet du monarque, le duc de Bourbon arriva chez la reine avec le portefeuille, et y fit sous les yeux du roi le travail de la journée. Dès que Fréjus fut instruit, il jugea à l'instant le motif et les conséquences de cette nouveauté : il prit congé du roi par une lettre respectueuse, et il se réfugia au village d'Issy, dans la maison des Sulpiciens, où il s'était ménagé une retraite. Ce moyen lui avait réussi lors du renvoi de Villeroi ; mais il n'était pas sans inquiétude sur une seconde épreuve qui allait décider du degré de force de l'affection du monarque, lorsque l'habitude, la nonchalance et l'influence de la reine s'unissaient contre lui. Cette affection, selon le caractère de Louis XV, ne se manifesta que par une bouderie silencieuse. Le chevalier de Pezé écrivait à l'évêque de Fréjus le 19 décembre 1726 : « La reine a fait inviter le roi, par M. de Nangis, à passer chez elle ; » mais il n'y est resté que trois minutes ; de là il est revenu se mettre » sur sa chaise, tout seul, où il est depuis plus de trois quarts d'heure, » sans avoir proféré une seule parole. » Heureusement pour Fleury, le duc de Mortemart, gentilhomme de service, impatienté de la situation pénible où il voyait son maître, lui conseilla hardiment de faire revenir l'évêque, et il offrit d'aller lui-même en intimer l'ordre au duc de Bourbon. Il le fit avec assez de sécheresse, et M. le Duc, sans audace et sans prévoyance, subit l'humiliation de rappeler lui-même son rival. Dès lors chacun put juger que sa chute était prochaine et immanquable[2].

Le désordre croissant dans tout le royaume devait d'ailleurs précipiter cet événement. Les fermiers du joyeux avénement, et d'une

[1] Lemontey, c. 15, p. 104.

[2] *Ibid.*, ch. 18, t. II, p. 252. — Saint-Simon, t. XVI, p. 308. — Lacretelle, l. V, t. II, p. 42. — Duclos, Mémoires secrets, p. 78. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, ch. 11, p. 117. — Journal de Villars, p. 239.

autre taxe féodale, la ceinture de la reine, que M. le Duc avait aussi essayé de faire revivre, rencontraient une résistance universelle. La plupart des parlements avaient refusé d'enregistrer l'impôt du cinquantième, et le soulèvement des sujets avait suivi la résistance des cours. Des bandes armées parcouraient les provinces, menaçant de brûler les maisons de quiconque percevrait ou payerait la nouvelle imposition; quoiqu'on fût en pleine paix, un déficit considérable était déjà reconnu : que serait-ce quand la guerre, qui paraissait imminente, aurait commencé? La misère du peuple était croissante : la disette se maintenait dès l'année précédente, et semblait toujours plus menaçante; l'imagination des habitants de la capitale était troublée par une violente épidémie de petite vérole, qui faisait de nombreuses victimes. Les courtisans s'éloignaient du duc de Bourbon, et ils assiégeaient l'évêque de Fréjus, en le conjurant de mettre un terme aux malheurs de l'État. Mais ce vieillard, déjà âgé de soixante et treize ans, prétendait sentir de la répugnance à se charger d'un fardeau si lourd pour ses épaules. Il pressa, dit-on, plusieurs fois M. le Duc de calmer la tempête, en éloignant les deux personnages, la favorite et Pâris Duverney, contre lesquels se déchaînait l'opinion publique. Il porta même cette prière à la reine; mais celle-ci, qui croyait leur devoir une grande reconnaissance, ne suivait que leurs avis, avec une implicite docilité. Enfin, Fréjus prit son parti. Le 11 juin 1726, le roi, partant pour Rambouillet, dit à M. le Duc, avec un sourire plus gracieux qu'à l'ordinaire : « Mon cousin, ne me faites pas attendre pour souper. » C'était le premier fruit des leçons qu'on avait données, dans l'art de tromper, à ce prince si avare de ses paroles. Comme M. le Duc se préparait en effet à partir, le duc de Charost lui remit une lettre du roi qui contenait seulement ces paroles : « Je vous ordonne, sous peine de désobéissance, de vous rendre à Chantilly, et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre. » Le prince obéit à l'instant, sans parler à personne, et un lieutenant des gardes le suivit jusqu'au lieu de son exil [1].

Lorsque la chute du premier ministre fut annoncée dans Paris, elle y excita des transports de joie inexprimables. La police eut beaucoup de peine à empêcher les illuminations et les feux de réjouissance. La reine, que Fleury accusait d'avoir servi l'intrigue de ses ennemis, à laquelle il avait failli succomber, reçut une lettre de son époux, qui

[1] Lemontey, ch. 19, t. II, p. 259. — Duclos, Mémoires secrets, p. 81. — Lacretelle, l. V, p. 47. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, ch. 13, p. 142.

n'était guère moins impérieuse ou moins cruelle. « Je vous prie, Ma-
» dame, et s'il le faut, je vous l'ordonne, de faire tout ce que l'évêque
» de Fréjus vous dira de ma part, comme si c'étoit moi-même. *Signé*
» Louis. » Elle fondit en larmes, elle obéit, mais elle ne put jamais désarmer entièrement le ressentiment de Fleury. Le Blanc fut fait de nouveau secrétaire d'État de la guerre. Pelletier Desforts remplaça Dodun au contrôle général ; les frères Pâris furent renvoyés, et le plus jeune, Duverney, fut mis à la Bastille. Une lettre de cachet ensevelit la marquise de Prye dans sa terre de Normandie, où elle mourut au bout de peu de mois. Le duc de Bourbon rentra pour toujours dans l'obscurité. Il mourut seulement le 27 janvier 1740 [1].

[1] Lemontey, ch. 19, t. II, p. 260. — Duclos, Mémoires secrets, p. 82. — Lacretelle, l. VI, p. 51.

CHAPITRE XLVI.

Sept ans d'un gouvernement pacifique sous le cardinal de Fleury. Il recommence à persécuter le jansénisme. Miracles au tombeau du diacre Pâris. Union avec l'Angleterre. Négociations sur le sort de l'Italie. Stanislas rappelé au trône de Pologne. — 1726-1733.

C'est un phénomène vraiment étrange que celui que nous offre l'histoire des Français dans le XVIIIe siècle. A mesure que nous avançons, les événements nous paraissent plus vagues et plus indistincts, les personnages plus insignifiants, la nation plus étrangère à ce qui se passe. Nos ressources historiques diminuent jusqu'à un point de stérilité que nous n'avions point rencontré dans aucun des siècles précédents. Nous ne connaissons que deux historiens français qui aient entrepris de raconter cette époque, Voltaire et Lacretelle ; mais leur récit est d'une extrême brièveté, et cependant tous deux, de même que Duclos, dans le fragment de ses Mémoires secrets qui embrasse une petite partie de ce règne, semblent empressés de sortir de l'histoire des faits et des personnages politiques, ou pour faire des excursions dans l'histoire des pays étrangers, ou pour se jeter dans celle de l'esprit humain, de la littérature, des arts et des sciences. La période est plus pauvre encore en auteurs de mémoires. Pour les six premières des huit années comprises dans ce chapitre, nous avons, il est vrai, huit gros volumes de l'abbé de Montgon ; mais dans sa fatigante prolixité, uniquement occupé de lui-même, il ne met sous nos yeux qu'une très-petite partie des négociations, ou plutôt des intrigues dont il s'était volontairement chargé [1]. On a aussi pour cette époque la fin des mémoires de Villars, mais rédigés par Anquetil ; celle des mémoires de Noailles, mais ré-

[1] Mém de M. l'abbé de Montgon, publiés par lui-même, sur les négociations dont il a été chargé dans les cours de France, d'Espagne et de Portugal. Lausanne, 1748, 8 vol. in-12.

digés par l'abbé Millot; quelques notes du maréchal de Berwick, et une compilation qui porte le nom de Richelieu, quoique rédigée par Soulavie, sur laquelle nous reviendrons dans une autre occasion. Quant aux autres de ces prétendus mémoires, ils sont plus faits pour tromper que pour éclairer : l'homme de lettres qui s'est chargé de les écrire croit avoir des devoirs plus étroits à remplir envers la famille qui lui confie des papiers qu'envers le public; ses récits ne sont pas moins partiaux que si le même homme avait été en même temps son héros et son historien, tandis qu'on n'y trouve point ces touches originales qui feraient reconnaître la vérité au travers des déceptions de l'amour-propre. Enfin il reste dans les archives du gouvernement un grand nombre de documents officiels, une correspondance diplomatique très-étendue, dont Lemontey avait pris connaissance pour son histoire de la régence, et dont un historien spécial du règne de Louis XV devrait faire une étude approfondie. Nous ne pouvons cependant nous empêcher de faire observer que l'histoire politique d'une nation ne se trouve point dans des écrits ignorés du public. Pour la comprendre, pour la juger, c'est sa vie ostensible, et non les ressorts cachés de la diplomatie et de la police qu'il nous importe de connaître ; ce sont les faits patents auxquels elle s'est associée par ses émotions, par ses sentiments, tandis que le plus souvent elle a été trompée elle-même sur les mystères de la politique; et que plus souvent encore les documents qui nous en restent étaient destinés à tromper les autres.

Après l'administration déhontée du cardinal Dubois, après les violences de Duverney, les scandales de Mme de Prye, et la stupidité de M. le Duc, l'arrivée au pouvoir de l'évêque de Fréjus, bientôt cardinal de Fleury, fut saluée avec plaisir par le peuple français, comme un retour vers la moralité, l'ordre et la décence [1]. Le roi, né le 15 février 1710, n'avait

[1] On ne trouve point l'expression de ces sentiments dans Voltaire; il s'accommodait assez bien des vices et de la sottise des gens en place quand ils le protégeaient. « La reine, écrivait-il le 13 novembre, vient de me donner sur sa cassette une » pension de 1500 livres que je ne demandais pas. Je suis très-bien avec le second » premier ministre, M. Duverney. Je compte sur l'amitié de Mme de Prye : je ne » me plains plus de la vie de la cour. » Correspond. gén., t. LXII, lett. 87, p. 149. Mais presque au moment de la révolution ministérielle, un événement fatal vint troubler sa vie. « Il avoit répondu par des paroles piquantes au mépris que lui » avoit témoigné un homme de la cour, le chevalier de Rohan, qui s'en vengea en » le faisant insulter par ses gens, sans compromettre sa sûreté personnelle. Ce fut » à la porte de l'hôtel de Sully où il dînoit, qu'il reçut cet outrage dont le duc de » Sully ne daigna témoigner aucun ressentiment; les lois furent muettes; le par-

que seize ans et 4 mois, le jour (11 juin 1726) où M. le Duc fut disgracié et exilé. Retardé dans son développement physique et moral, timide quoique hautain, silencieux, ignorant, étranger à toutes les affaires, et presque à toutes les personnes qui étaient admises à le voir, il paraissait incapable d'affection. Il avait traité sa femme avec une dureté blessante, sans autre motif que parce qu'elle conservait de la reconnaissance pour deux personnes qui l'avaient mise sur le trône. Louis XV était plus incapable qu'aucun enfant de son âge, et pour longtemps encore, de commencer réellement à régner. Fleury, évêque de Fréjus, son précepteur, était le seul homme qui pût obtenir de l'enfant royal des réponses, qui pût lui suggérer les mots qu'il devait dire, mots reçus ensuite par toute la France comme l'expression d'une volonté souveraine. Aussi Fleury était déjà, et sans qu'il fût besoin d'une révolution ministérielle, le vrai monarque, du moment où il voudrait l'être. Mais ce prêtre, né à Lodève le 22 juin 1653, était déjà âgé de soixante-treize ans. Même dans la vigueur de l'âge, il avait eu peu d'ambition et moins encore d'activité; il avait repoussé toutes les fonctions fatigantes; il n'avait aucune idée des finances, aucune des affaires d'État ou de la diplomatie. Ses qualités étaient celles de l'homme du monde, et ses goûts étaient purement mondains. Doué d'une belle figure, bienveillante et spirituelle, ses manières étaient nobles, son esprit cultivé, sa conversation facile, et celle des femmes lui plaisait plus qu'aucune autre. Aussi avait-il eu une répugnance réelle à se charger du fardeau du gouvernement, qui lui paraissait trop fatigant pour ses habitudes et pour son âge. Quand il l'eut accepté une fois, il ne voulut plus s'en décharger; il suppléa aux connaissances qui lui manquaient, par une sévère économie dans les finances, par un esprit de douceur, de conciliation et de concessions pour toutes les affaires étrangères, par une attention constante à éviter tout ce qui pourrait

» lement de Paris, qui a puni ou fait punir de moindres outrages, lorsqu'ils ont
» eu pour objet quelqu'un de ses subalternes, crut ne rien devoir à un simple
» citoyen qui n'étoit que le premier homme de lettres de la nation, et garda le
» silence. » Condorcet, Vie de Voltaire, p. 18. Voltaire voulut prendre les moyens de venger son honneur outragé; la Bastille, et, au bout de six mois, l'ordre de quitter Paris, furent la punition de ses premières démarches. Il y revint en secret. « Mais, dit-il, je ne cherchais qu'un seul homme, que l'instinct de sa poltronnerie
» a caché de moi, comme s'il avait deviné que je fusse à sa piste. » Lettre du 12 août 1726, nº 88, t. LXII, p. 151. Dès lors il passa plusieurs années en Angleterre, et sa correspondance ne jette plus de lumière sur les événements.

éveiller l'attention publique ou exciter les passions à l'intérieur. Cette politique de ménagements, de silence et de paix, qui a fort contribué à rendre l'histoire de son temps absolument stérile, était probablement celle qui convenait le mieux pour fermer les plaies de la France [1].

Fleury ne prit point le titre de premier ministre; il engagea même Louis XV à déclarer, comme l'avait fait Louis XIV à la mort de Mazarin, qu'il allait désormais régner par lui-même, phrase assez ridicule dans la bouche d'un enfant de seize ans, timide et indolent. Malgré la douceur et la modération qu'on attendait de Fleury, il se plut à humilier tout ce qui avait partagé la faveur du duc de Bourbon, et il fit éprouver longtemps à la reine le ressentiment qu'il gardait contre elle pour avoir permis qu'un conseil se tînt sans lui dans son appartement. Il combla d'honneurs le marquis de Belle-Isle, petit-fils de Fouquet; il laissa à d'Armenonville les sceaux, et à Maurepas la marine, et jusqu'au mois d'août 1727 il ne rappela pas le chancelier d'Aguesseau de son exil.

Fleury était aisément dupe des hommages, des avances, des louanges et des fausses protestations des étrangers et des souverains. C'est de cette manière qu'il fut captivé par Horace Walpole, ambassadeur anglais à Paris; et la liaison intime qu'il contracta avec lui eut une grande influence pour décider de la politique de la France. « Quand je le
» pressois, dit Saint-Simon, sur ce que les plus envenimés ennemis de
» la France, qui régnoient en Angleterre, gouvernoient la France à
» leur plaisir : Vous n'y êtes pas, me répondoit-il avec un sourire de
» complaisance : Horace Walpole est mon ami personnel; il est le
» seul qui ait osé me venir voir à Issy, lorsque j'y étois prêt à partir
» pour me retirer dans mes abbayes; il a toute confiance en moi;
» croiriez-vous qu'il me montre les lettres qu'il reçoit d'Angleterre et
» toutes celles qu'il y écrit, que je les corrige, et que souvent je les
» dicte. Je sais bien ce que je fais. Son frère a la même confiance. Il
» faut laisser dire que je m'abandonne à eux, et moi je vous dis que je
» les gouverne, et que je fais de l'Angleterre tout ce que je veux. —
» Jamais il n'a pu se mettre dans l'esprit qu'un ministre d'Angleterre
» ne risquoit rien de l'aller voir à Issy. S'il étoit chassé, c'étoit un
» coup d'épée dans l'eau qui ne mettoit Walpole en nulle prise de
» M. le Duc, sous la coupe duquel il ne pouvoit être en aucune sorte;

[1] Mém. secrets de Duclos, t. LXVII de la collection, p. 33 — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, ch. 4, p. 193.

» et si le cardinal étoit rappelé, comme il arriva, c'étoit s'être fait un » mérite auprès de lui, sans le moindre risque, et à très-grand » marché [1]. »

L'amitié de l'Angleterre était, au reste, une garantie importante de la tranquillité publique dans le moment critique où Fleury prenait les rênes du gouvernement. Nous avons vu que l'Europe s'était partagée en deux ligues, celle de l'alliance de Vienne et celle de l'alliance de Hanovre, et qu'à la fin du ministère de M. le Duc, on ne croyait plus possible d'éviter la guerre entre elles. Mais dans les mois qui venaient de s'écouler, l'aventurier qui avait réussi à changer tout le système de l'Europe, le baron de Riperda, venait de briller sur le grand théâtre le plus propre aux aventuriers, la cour de Madrid, avec un éclat rapide et fugitif; il y était arrivé le 11 décembre, et dès le 14 mai il était déjà tombé dans la disgrâce.

Riperda avait eu la tête absolument tournée par ses succès, et jamais vanité n'avait éclaté d'une manière plus ridicule que la sienne. En débarquant à Barcelone, où il prit pour la première fois le titre de duc que lui avait accordé sa cour, il fut complimenté par les officiers de la garnison, et il se hâta de leur rendre compte de sa mission et de son heureux résultat. L'Empereur, leur dit-il, avait une armée de cent cinquante mille hommes prête à entrer en campagne, et avant six mois, s'il était nécessaire, il mettrait encore autant de troupes au service de l'Espagne. Si les alliés de Hanovre, disait-il, osaient s'opposer aux desseins de l'Empereur et de l'Espagne, et refuser la restitution de Gibraltar, *le grand grenadier* (le roi de Prusse) serait détrôné, George Ier perdrait ses États dans une seule campagne, et le trône d'Angleterre serait occupé par Jacques III. De Barcelone, Riperda se rendit à Madrid en courrier : jugeant que l'étiquette de la cour n'était pas faite pour un homme comme lui, il entra au château en habit de voyage ; il jeta sur Grimaldo, le premier ministre, un regard méprisant, et en effet, dès le lendemain, il se fit élever à sa place : les affaires étrangères, la guerre, la marine, les finances, les Indes, tout lui fut également soumis, et même la révision et la surintendance des cours de justice [2].

[1] Saint-Simon, t. XVI, p. 404.

[2] W. Coxe, d'après les dépêches de Stanhope, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, ch. 36, p. 156. — Lord Mahon, History of Engl., t. II, ch. 14, p. 142. — Mém. de l'abbé de Montgon, t. I, p. 205. — Don Joseph del Campo Raso, Memorias politicas y militares, para servir de continuacion a los Comentarios de san Felipe, t. I, p. 7.

L'arrogance et la présomption de Riperda s'accrurent outre mesure avec ces nouveaux honneurs : on ne reconnaissait plus en lui l'homme qui avait montré des talents si distingués, lorsqu'il agissait sous la direction d'Alberoni, et qui donnait alors de l'activité au commerce et aux manufactures de l'Espagne ; ses rodomontades le décriaient ; ses promesses, qu'il ne pouvait réaliser, excitaient la défiance, son insolence aigrissait toute la cour et réunissait tous les Espagnols contre lui ; les subsides qu'il voulait envoyer à l'Empereur épuisaient le trésor et faisaient manquer tous les autres services, et comme cependant ils n'égalaient pas à beaucoup près ce qu'il avait promis, il eut plusieurs querelles avec le comte de Konigseck, ministre impérial, et il trouva bientôt en lui un ennemi acharné. Cependant ses imprudentes menaces avaient fait mettre la France et l'Angleterre sur leurs gardes. Il avait dirigé des troupes en Galice ; la France put aisément en rassembler de bien plus considérables, de l'autre côté des Pyrénées. Il négociait avec les ducs d'Osmond et de Wharton, pour transporter le prétendant avec une armée espagnole en Angleterre ; mais les Anglais ne tardèrent pas à mettre en mer des flottes bien supérieures à celles de l'Espagne. Il lui fallut revenir en arrière de toutes ces démarches hostiles, demander aux rois de France et d'Angleterre un désaveu de tout projet d'attaque contre l'Espagne, désaveu qu'on lui accorda sans difficulté, puisqu'on n'y songeait pas, et il se hâta de désarmer. Cependant Riperda n'avait gagné la faveur de la reine que parce qu'il lui avait donné comme certain le mariage de son fils chéri, don Carlos, avec l'archiduchesse Marie-Thérèse, et par conséquent la succession à toute la monarchie autrichienne. En même temps, la cour de Vienne ne s'était prêtée à nourrir cette espérance que pour tirer de l'argent d'Espagne, et après avoir touché d'énormes subsides, elle n'avait plus aucun dessein de conclure. Riperda le savait; il était alarmé des passions impétueuses de la reine, qui ne voulait point renoncer à une espérance qu'il avait nourrie lui-même, et qui ne lui pardonnerait pas de l'avoir jouée. Il essaya de se rapprocher des ambassadeurs des puissances maritimes, et il leur fit confidence des articles secrets des traités de Vienne. Il essaya aussi de se rapprocher de la France : il croyait que celle-ci verrait avec plaisir un prince Bourbon succéder à tout l'héritage d'Autriche. Mais son but principal était d'exciter la jalousie entre la France et l'Angleterre, et de rompre l'alliance de Hanovre. Un homme si présomptueux, si bavard, si imprudent, n'était pas propre à conduire à la fois tant d'intrigues contra-

dictoires. Il voulait tromper tout le monde, tous les partis se réunirent contre lui, et le 14 mai 1726, en sortant de l'appartement de la reine, il reçut ordre de se démettre de tous ses emplois [1].

Riperda, qui dans d'autres occasions s'était montré et se montra de nouveau courageux et homme de tête, fut renversé à cette nouvelle; comme un ballon gonflé, qui crève tout à coup, il rampa anéanti sur la terre qu'il avait couverte de son ombre. Au lieu d'accepter la pension de 3,000 pistoles qui lui était offerte par le roi, il s'enfuit chez l'ambassadeur de Hollande, de là chez celui d'Angleterre. Au milieu de ses supplications de le protéger et de le sauver, au milieu de ses pleurs et de toutes les marques de la plus violente terreur, il révéla tous les projets secrets de son cabinet, tous les traités, toutes les intrigues qui pouvaient donner le plus de jalousie à l'Angleterre; il exagéra encore le zèle que Philippe V et Charles VI lui avaient manifesté pour l'extirpation de la religion protestante. Avant même d'être instruite de ses révélations, la cour d'Espagne considéra la retraite de son premier ministre chez un ambassadeur étranger comme un acte de trahison. Elle somma Stanhope de le livrer, et comme il s'y refusait, elle le fit enlever de l'hôtel de l'ambassade, par un alcade de cour, à la tête d'une compagnie des gardes. Riperda fut enfermé dans la tour de Ségovie; cependant, au bout de quinze mois, cet homme extraordinaire réussit à s'en échapper, à l'aide et en compagnie d'une jeune et belle personne à qui il avait inspiré de l'amour. Il fit de nouveau profession du protestantisme en Hollande; il eut en Angleterre plusieurs conférences avec les ministres, qui le traitèrent avec distinction; mais un renégat qui s'était élevé au service de Muley-Abdallah, empereur de Maroc, lui persuada de passer à cette cour; il y embrassa l'islamisme; il obtint un crédit prodigieux sur l'empereur et surtout sur sa mère. Il fut chargé du commandement de ses armées, auxquelles il assura des succès. Il se maintint avec éclat dans cet empire, même après une révolution qui mit un nouveau souverain sur le trône, et il mourut à Tétuan le 17 octobre 1737, entouré de plus de considération chez les musulmans, que sa carrière aventureuse n'en avait mérité [2].

[1] Don Joseph de Campo Raso, Comentarios, t. I, p. 14-33. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 37, p. 178. — Lord Mahon, ch. 14, p. 145. — Mém. de l'abbé de Montgon, t. I, p. 282-318.

[2] Note du traducteur de W. Coxe, à la suite du ch. 37, p. 185.—Lemontey, Hist. de la Régence, ch. 19, p. 256.

Le duc de Bourbon avait eu tout juste le temps de recevoir, avant sa propre disgrâce, la nouvelle de la chute de Riperda, et de s'en réjouir, car il croyait y voir une garantie du maintien de la paix ; son renvoi des affaires à lui-même semblait aussi devoir être une mesure pacifique. C'était lui personnellement qui avait offensé la cour de Madrid, par le renvoi de l'infante, et Fleury se hâta d'annoncer à Philippe V qu'il n'y avait eu aucune part, que les rois catholiques ne devaient en conserver contre lui aucun ressentiment ; mais les intentions les plus pacifiques et l'absence de sujets de querelles ne suffisaient point pour garantir le maintien de la paix. Élisabeth Farnèse, violente, impétueuse, orgueilleuse, ne manquant point d'esprit, mais n'ayant ni instruction, ni éducation, ne se laissait point facilement détourner des projets qu'elle avait conçus. Depuis que Riperda avait éveillé dans son cœur l'espérance de marier son fils à l'héritière de la maison d'Autriche, elle n'avait plus d'autre pensée : en sacrifiant Riperda, elle s'était livrée tout entière à Konigseck, le ministre autrichien ; elle avait exigé du nouveau ministère qu'il redoublât d'efforts pour faire passer des subsides à l'Autriche; elle avait fait disgracier successivement le marquis de Grimaldo, favori particulier de son mari, et les deux abbés siciliens, Platania et Caraccioli, qui depuis longtemps avaient la plus grande part à sa confidence. Le confesseur du roi avait aussi été disgracié, pour faire place à un jésuite irlandais, zélé jacobite ; les frères Patino avaient été mis à la tête du ministère, et l'attaque de Gibraltar, la guerre contre les Anglais et contre la France, semblaient le but unique des efforts de la reine [1].

Ce n'était pas, au reste, seulement en Espagne que le gouvernement était abandonné à des têtes désordonnées. Dans ce dix-huitième siècle, qui s'annonçait comme celui où la philosophie devait triompher sur les vieux abus et les vieux préjugés, où des pensées de bien public occupaient toutes les meilleures têtes, où les documents officiels respiraient un respect pour l'humanité, pour les droits des hommes, qui devait faire attendre de meilleures choses, tous les trônes de l'Europe étaient occupés par des êtres bien au-dessous de la médiocrité, si on les juge d'après leurs talents, par des êtres qui faisaient exception au contraire dans l'espèce humaine, si on ne considère que leurs vices et leurs passions brutales. Les libertés politiques du moyen âge avaient succombé

[1] W. Coxe, ch. 38, p. 195.—Comentarios de la guerra de Espana por don Joseph de Campo Raso, t. I, p. 67.

presque partout ; le jugement des peuples ne veillait plus sur les rois, et l'opinion publique ne s'exprimait plus que dans les cours, où elle déguisait les vices avec élégance, ou bien où elle se contentait de rire quand ils se montraient dans leur nudité. Cette crainte, ces ménagements des courtisans, ce vernis du beau langage qui couvre le mal, n'ont laissé subsister que peu de traces d'un dévergondage qui était cependant général et connu de tous. Il n'est point sans importance de le signaler, puisque c'est à cette corruption universelle qu'on doit à bon droit attribuer le bouleversement effroyable de l'ordre social, par lequel ce même siècle se termina.

Tandis que l'Espagne était gouvernée par un roi vaporeux et sujet à des accès de folie, et par une reine ambitieuse, violente, emportée, toujours prête à se précipiter dans les résolutions les plus hasardeuses, le royaume voisin de Portugal obéissait à Jean V, monté sur le trône à seize ans, en 1705; il avait été ardent ennemi des Bourbons d'Espagne jusqu'en 1715. C'était avec lui toutefois que la cour de Madrid se liait étroitement par un double mariage. Ses sujets lui savaient gré d'avoir diminué ses dépenses, en supprimant presque absolument son état militaire, d'avoir encouragé les lettres et les arts, et fondé l'Académie royale d'Histoire. Mais il gouvernait avec une verge de fer, et l'on peut juger de ses autres violences par l'habitude qu'il avait d'accompagner de coups de canne ses réprimandes à ses ministres. A ce despotisme s'unissaient une vanité extrême, une dévotion pusillanime, et une soif de débauche effrénée. Un couvent d'Olivelas, peuplé de trois cents religieuses, était le théâtre de ses plaisirs ; le moine Fray Gaspard, son favori, élevait les enfants qui naissaient dans ce harem catholique. Trois d'entr'eux, reconnus par leur père, ont, sous le règne suivant, rempli de leurs intrigues la cour de Portugal. Plus ses désordres étaient grands, plus le superstitieux monarque y mêlait de pieuses compensations. Tremblant également pour son corps et pour son âme, Jean V se rendait au couvent d'Olivelas, toujours accompagné de son médecin et de son confesseur. Il n'entrait dans la cellule du jour qu'après que le médecin lui avait tâté le pouls, et il n'en sortait que pour se jeter avec effroi aux pieds du confesseur qui lui donnait l'absolution. Cette sacrilége bouffonnerie recommençait presque tous les jours. Il résolut, dans un accès de remords, de donner à sa chapelle une magnificence inconnue aux autres cours de l'Europe. Il voulut que ses prêtres y eussent les droits des évêques et la couleur des cardinaux, et il fit solliciter à

Rome le privilége de ce luxe innocent. Louis XIV mit obstacle à ses poursuites, et Jean V ne pardonna jamais à la France cette puérile contrariété [1].

Les cours d'Italie n'étaient pas moins désordonnées; mais l'infâme conduite de Jean Gaston de Médicis, ou celle de la duchesse de Modène, fille du duc d'Orléans, se produisaient sur un plus petit théâtre, et étaient unies à moins de pouvoir politique. Les cours d'Allemagne étaient également corrompues; les princesses pas plus que les princes ne songeaient plus à cacher des vices dont tous les officiers de leurs cours ne parlaient qu'avec respect. Entre tous les princes allemands se distinguait cependant par l'éclat de son libertinage, Frédéric-Auguste II, électeur de Saxe, nommé à vingt-sept ans roi de Pologne en 1697. La princesse Wilhelmine de Prusse a compté trois cent cinquante-quatre enfants naturels de ce monarque. On suppose que la politique se mêlait à ses excès, et que ne pouvant introduire dans sa république de Pologne des soldats saxons, il y apportait des vices, pour amollir au moins ceux qu'il ne lui était pas donné d'enchaîner. Ses gardes amenaient de force aux bals de sa cour les personnes des deux sexes qui se récréaient dans les cercles de la ville, et le lendemain des carrosses les reportaient chez elles, accablées de la fatigue des plaisirs et des vapeurs de l'ivresse [2].

La Prusse tremblait sous le despotisme du *grand grenadier*, comme l'appelait Riperda, du roi Frédéric-Guillaume, brutal jusqu'à la cruauté, dévot jusqu'au piétisme, intempérant jusqu'à la crapule. « C'était, dit » Voltaire, un véritable vandale, qui, dans tout son règne, n'avait » songé qu'à amasser de l'argent, et à entretenir à moins de frais qu'il » se pouvait les plus belles troupes de l'Europe. Jamais sujets ne » furent plus pauvres que les siens, et jamais roi ne fut plus riche. » Il avait acheté à vil prix une grande partie des terres de sa noblesse, » laquelle avait mangé bien vite le peu d'argent qu'elle en avait tiré. » Chaque faute commise par ses sujets lui donnait occasion de lever sur eux une amende exorbitante. « C'est par ces moyens qu'il parvint, en » vingt-huit ans de règne, à entasser dans les caves de son palais de » Berlin environ vingt millions d'écus, bien enfermés dans des tonneaux garnis de cercles de fer... Il sortait à pied de ce palais, vêtu

[1] Lemontey, Hist. de la Régence, t. II, ch. 18, p. 225, d'après les manuscrits du comte de Baschi, ambassadeur à Lisbonne.

[2] *Ibid.*, ch. 19, p. 256.

» d'un méchant habit de drap bleu, à boutons de cuivre, qui lui venait
» à la moitié des cuisses, et, quand il achetait un habit neuf, il faisait
» servir ses vieux boutons. C'est dans cet équipage que Sa Majesté,
» armée d'une grosse canne de sergent, faisait tous les jours la revue
» de son régiment de géants. Ce régiment était son goût favori et sa
» plus grande dépense. Le premier rang de sa compagnie était com-
» posé d'hommes dont le plus petit avait sept pieds de haut. Il les
» faisait acheter aux bouts de l'Europe et de l'Asie [1]. »

Le beau-père de ce prince, George Ier, électeur de Hanovre et roi d'Angleterre, soudard allemand, qui n'apprit jamais l'anglais, n'était guère moins brutal que son gendre. Sa malheureuse femme, accusée de quelque galanterie avec le comte de Konigsmark, était depuis trente-deux ans enfermée dans un château fort, tandis que deux maîtresses avouées occupaient l'une après l'autre sa place à la cour; et son fils, qui dès l'année suivante monta sur le trône sous le nom de George II, fut toute sa vie l'objet de la haine et de la défiance du roi, qui ne voulait pas croire qu'il fût à lui [2].

Mais la plus désordonnée de toutes ces cours était encore celle de Russie. Catherine avait succédé à son mari Pierre Ier, mort le 28 janvier 1725, et elle régna à peine vingt-sept mois, passant tour à tour dans les bras de plusieurs amants, avec autant d'impudeur que son mari changeait de maîtresses. L'Europe, encore effrayée des détails qui lui arrivaient successivement sur les atrocités commises par ce barbare, sur le massacre des Strélitz, où il avait lui-même manié avec toute sa noblesse la hache des bourreaux, sur le supplice de son fils Alexis, qu'il avait voulu lui-même interroger à la torture, attribua sa mort à un complot de Catherine avec Menzikoff. Puis bientôt après, le 17 mai 1727, la mort de Catherine fut attribuée à ce même Menzikoff, qui mit sur le trône à sa place, Pierre II, fils du malheureux Alexis, en lui faisant épouser sa fille [3]. Les crimes les plus épouvantables continuèrent tellement, pendant longtemps encore, à être les mœurs habituelles de la race impériale en Russie, que la morale publique du reste de l'Europe en fut ébranlée, et qu'on s'y accoutuma presque à croire qu'il n'y avait point de forfaits que l'éclat d'une couronne ne dût faire disparaître.

[1] Mém. pour servir à la vie de Voltaire, écrits par lui-même, t. I, p. 221. — Journal du maréchal de Villars, t. LXX, p. 296.

[2] Lord Mahon, t. II, ch. 14, p. 164.

[3] Duclos, Mém. secrets, t. LXXVII, p. 44-77.

Tandis que tous les gouvernements contemporains inspiraient si peu de respect ou d'estime; tandis que le souvenir des dernières années de Louis XIV était si empreint de souffrances et d'humiliations, celui de la régence et du ministère de M. le Duc, si odieux par les scandales, l'ineptie et la brutalité des ducs d'Orléans et de Bourbon, de Dubois, de Pâris-Duverney et de Mme de Prye: la France ne semblait désirer que de s'endormir sous l'administration molle et languissante de Fleury, et de perdre tout souvenir des affaires publiques. La première promotion de cardinaux qui devait se faire était celle des couronnes, et Fleury s'était fait donner par le roi sa nomination; mais il était pressé de jouir, et cette promotion n'était pas prochaine. Il fallait donc se faire nommer hors de rang, par anticipation. Pour obtenir l'agrément de l'Empereur et du roi d'Espagne, le roi leur déclara qu'il ne demandait que d'anticiper de peu de temps la nomination de la France, qui se trouverait remplie lors de la promotion des couronnes. L'ancien évêque de Fréjus fut donc nommé cardinal le 11 septembre 1726, et la promotion des couronnes se fit seulement en novembre 1727 [1]. Pour faire participer en quelque sorte le clergé à son contentement, le cardinal de Fleury, par une ordonnance du 8 octobre 1726, rétablit toutes les immunités des biens de l'Église, déclara qu'ils ne devaient point être compris dans l'impôt du cinquantième, que de même aucun des biens du clergé ne devait être soumis à aucune taxe de confirmation telle qu'avait été celle de joyeux avénement, affirmant que ce n'avait jamais été l'intention du roi que l'une ou l'autre fût demandée aux églises [2].

La haine et la jalousie que les ducs d'Orléans et de Bourbon avaient ressenties contre les princes légitimés ne s'étaient point communiquées au cardinal de Fleury. Il avait plutôt pour eux une vieille affection; aussi les vit-on revenir à la cour. Le duc du Maine, doux et timide par caractère, se tenait à l'écart; il eut peine à se réconcilier avec sa femme qui l'avait doublement compromis, en se jetant dans la conspiration de Cellamare, et en déclarant ensuite pour le disculper, « qu'il étoit trop » timide pour qu'elle lui eût jamais confié un dessein dont il auroit » été effrayé, et qu'il auroit sûrement dénoncé. » Il finit toutefois par revenir à Sceaux auprès d'elle; et bientôt elle lui prodigua les soins les plus touchants, lorsqu'il fut atteint d'un cancer au visage, dont il mourut enfin après de cruelles douleurs le 14 mai 1736. Sa femme,

1 Duclos, Mém. secrets, p. 86.

2 Lois françaises, t. XXI, p. 301.

qui avait renoncé aux intrigues politiques, continuait à réunir à Sceaux une petite cour, composée d'hommes célèbres par leurs connaissances et les agréments de leur esprit : elle brillait au milieu d'eux comme une femme vive et spirituelle ; mais en même temps elle les fatiguait souvent par ses caprices et son égoïsme ; on retrouvait toujours en elle le vieil enfant gâté par les louanges de sa petite cour. Louis XV, timide et silencieux, s'impatientait de l'effort continuel pour briller, pour pétiller d'esprit, qu'excitait la duchesse du Maine, et il évitait sa société [1]. Il recherchait au contraire celle de la comtesse de Toulouse, sœur du duc de Noailles, veuve du marquis de Gondrin, que le prince légitimé avait épousée secrètement le 22 février 1723 ; il avait ensuite déclaré son mariage, avec la permission du roi, le 4 septembre de la même année. La petite cour du comte de Toulouse était établie à Rambouillet : une gaîté piquante et de l'esprit sans affectation en animaient la société. C'était là que Louis XV se plaisait le plus ; son goût pour la comtesse de Toulouse, alors âgée de vingt-sept ans, était mêlé de quelques nuances de galanterie, mais ne fut jamais calomnié. Les deux époux étaient renommés pour leurs vertus et leur bienfaisance. Le comte de Toulouse, taillé pour la seconde fois de la pierre, le 1er décembre 1737, mourut des suites de l'opération ; sa veuve lui survécut jusqu'en 1766, et leur fils, le duc de Penthièvre, fut l'héritier de l'amour et de l'estime qu'on leur portait, et qu'il mérita comme eux [2].

[1] La duchesse du Maine mourut en 1753, à l'âge de soixante et dix-sept ans ; elle avait eu deux fils, le prince de Dombes et le comte d'Eu. Biogr. univ., t. XXVI, p. 260. Nous ferons pour l'histoire de ce règne un usage assez fréquent de la Biographie universelle des frères Michaud, 1811 et années suivantes. Parmi les premiers collaborateurs à cet ouvrage et les plus distingués, il y en avait plusieurs qui avaient vécu sous le règne de Louis XV, plusieurs qui se trouvaient en possession de papiers de famille et de documents relatifs à cette époque, inconnus jusqu'alors du public ; quelques-uns n'avaient consenti à coopérer à ce grand ouvrage que pour avoir l'occasion de justifier la mémoire de leurs proches ou de leurs amis. Ces articles ont alors tout le mérite de Mémoires originaux ; comme eux, il est vrai, ils sont quelquefois partiaux, quelquefois même écrits avec l'intention de donner des impressions fausses, ou de déguiser la vérité. Mais c'est ainsi presque toujours que les matériaux de l'histoire se présentent à l'historien ; celui-ci est un juge qui s'estime heureux quand il peut traduire à son tribunal des témoins originaux, sa tâche à lui est ensuite de démêler la vérité au travers du langage des intérêts, des affections, des passions, et quelquefois à l'aide même des mensonges de ceux qui rendent témoignage.

[2] Biogr. universelle, t. XLVI, p. 331. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, p. 161-189.

(1727.) Par des lettres-patentes du 16 avril 1727, le roi rendit aux princes légitimés toutes leurs prérogatives, hormis le droit de succéder au trône. Villeroi revint aussi à la cour; mais il reçut du roi un accueil si glacé qu'il ne tarda guère à retourner dans son gouvernement de Lyon, où il mourut en 1730. De tous les traits du caractère de Louis XV, celui qui le signalait le plus était l'insensibilité.

Le duc de Bourbon, exilé parce qu'on voulait lui retirer le pouvoir, mais qui n'avait donné au roi aucun motif de ressentiment personnel, voulut profiter d'une petite maladie qu'eut le roi, pour obtenir de venir lui faire sa cour, à l'occasion de sa convalescence. Il en fit demander la permission par la duchesse de Bourbon, sa mère, femme hautaine, absolue, et qui avait peu d'amis. Louis XV répondit sèchement *point*. « Mais sire, répliqua-t-elle, vous m'accablez de la plus vive douleur; » voulez-vous mettre mon fils et moi au désespoir? qu'il ait la conso» lation de vous voir un seul moment. » Il répondit encore *non*, et tourna le dos [1]. Dans cette même famille, l'un des frères du duc de Bourbon, le comte de Charolais, ne se signalait que par des mœurs féroces : dès son enfance on racontait de lui des traits de cruauté qui faisaient frémir. Le troisième frère, l'abbé et comte de Clermont, n'avait ni ses goûts dépravés, ni son caractère brutal, mais l'on ne parlait à Paris que du sérail qu'il s'était formé, jusqu'au temps où, appelé à commander une armée, il manifesta son peu de talent. Ses quatre sœurs, qui toutes avaient de la beauté, amusèrent la cour par leurs intrigues galantes : l'aînée, Mlle de Charolais, avait l'esprit piquant et caustique; elle ne pouvait souffrir sa mère, et pour se soustraire à sa tutelle, elle s'était attachée à la petite cour de Rambouillet, dont elle faisait les délices par sa vivacité, sa finesse, les vers et les chansons qu'elle faisait avec grâce : elle avait alors vingt-deux ans, et elle adressa au roi beaucoup d'agaceries; mais la timidité de ce jeune prince était pour sa femme une garantie de sa fidélité [2].

Le chevalier et le comte de Belle-Isle, la Jonchère et Séchelles, étaient revenus à la suite de le Blanc auquel Fleury avait rendu son ministère. Le Pelletier-Desforts, au ministère des finances, commençait à se trouver plus à l'aise, grâce au bénéfice considérable que le gouvernement avait obtenu, en renouvelant le bail des fermes et celui des recettes générales :

[1] Lacretelle, l. VI, t. II, p. 56.
[2] Lacretelle, t. II, l. VI, p. 60. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, p. 188.

le premier avait été porté de 55 millions à 80, le second avait été élevé jusqu'à 60 millions. L'augmentation des produits de ces contributions indirectes semblait indiquer un progrès dans la prospérité publique. Fleury lui donna le temps de s'affermir, en ne touchant plus aux monnaies, pendant toute la durée de son ministère. En même temps, il portait une sévère et scrupuleuse économie sur toutes les dépenses de l'État ; il donnait lui-même dans sa maison l'exemple d'une modestie, d'une épargne poussée jusqu'à l'excès, et dont il faisait volontiers l'objet de ses plaisanteries ; mais grâce à l'ordre qu'il avait établi, il put abolir entièrement le droit du cinquantième, accorder une diminution sur les tailles, et décharger les contribuables de 10 millions par année [1].

Au moment de la liquidation du système, les frères Pâris avaient hypothéqué aux actionnaires de la banque et de la compagnie des Indes, des rentes sur les tailles, à raison de 4 pour 100 du capital : le cardinal Dubois et M. le Duc les avaient ensuite multipliées ; elles n'avaient point été payées exactement, aussi s'étaient-elles souvent vendues à vil prix ; il était dû à cette époque deux années d'arrérages. Le Pelletier-Desforts proposa de les supprimer : C'était, disait-il, un reste du système, et personne ne ressentait d'intérêt pour des agioteurs déjà réduits si bas, qu'ils ne pourraient faire entendre leur voix. Entre les deux années arriérées et l'année courante, il promettait au trésor un profit de 40 millions. Fleury consentit, sans bien se rendre compte de l'opération, qui n'était autre chose qu'un vol fait à des gens qu'on croyait trop malheureux et trop faibles pour se plaindre. On s'était trompé : l'alarme au contraire se répandit chez tous les rentiers ; tous se regardèrent comme menacés dans ceux qu'ils voyaient atteints, et un coup funeste fut porté au crédit. Fleury fut contraint de revenir en arrière : au commencement de l'année 1728, il rétablit une partie des rentes qu'il avait supprimées. Ce fut cependant la seule grande faute qu'il laissa commettre dans l'administration des finances. Il continua ses retranchements, mais en faisant sentir désormais son économie aux courtisans plutôt qu'aux malheureux [2].

Mais toute l'économie du cardinal de Fleury reposait sur le système de paix auquel il avait réduit les flottes et les armées, et le maintien de la paix ne semblait rien moins qu'assuré. L'Espagne et l'Autriche vou-

[1] Lacretelle, l. VI, t. II, p. 65. — Déclaration du 7 juillet 1727. Lois françaises, page 386.

[2] *Ibid.*, p. 68.

laient toujours la guerre. Tout l'argent qui arrivait d'Amérique, tout celui que la cour de Madrid pouvait obtenir par des emprunts contractés à un taux exorbitant, était envoyé à Vienne, et employé par la cour impériale à séduire les princes allemands, surtout les catholiques, pour les attacher à son alliance. Les électeurs de Bavière et de Cologne étaient gagnés. L'impératrice de Russie avait promis son puissant secours. L'électeur de Saxe, roi de Pologne, héritier catholique d'une maison protestante, s'unissait à une ligue qui s'annonçait comme voulant allumer de nouveau une guerre de religion pour replacer le prétendant sur le trône d'Angleterre. Il venait de permettre qu'une atroce persécution commençât dans ses États à l'occasion d'une querelle survenue à Thorn, le 17 juillet 1724, entre les écoliers d'un gymnase luthérien et ceux d'un collége de jésuites. Vingt bourgeois de Thorn, parmi lesquels on comptait les principaux magistrats de la ville, périrent sur l'échafaud, et quelques-uns par des supplices épouvantables, pour s'être, à ce qu'on assurait, montrés partiaux en faveur des luthériens [1]. L'Allemagne protestante parut d'abord soulevée d'indignation à la nouvelle de cette tragédie. La cour d'Angleterre, et même la cour de France, adressèrent des représentations à la république de Pologne. Mais cette intervention se borna à de vaines paroles: le zèle pour l'humanité se refroidit; bientôt le roi de Prusse, qui prétendait être le protecteur des intérêts protestants en Allemagne, se détacha de la ligue de Hanovre, pour se rapprocher de l'Autriche et de l'Espagne, et il ne fut qu'imparfaitement remplacé par la Hollande, la Suède et le Danemarck, qui acceptèrent l'alliance de la France et de l'Angleterre [2].

Au milieu de ces négociations, aucune démarche hostile n'avait encore été faite dans le nord; mais au midi, la bouillante Élisabeth Farnèse était impatiente de commencer la guerre. Elle donna ordre de saisir à la Vera-Cruz le vaisseau de la compagnie de la mer du Sud, *le Prince Frédéric*, à bord duquel se trouvait une riche cargaison de marchandises; elle menaça les îles Britanniques d'une invasion, et elle rassembla une armée de vingt-cinq mille hommes en Andalousie pour faire le siége de Gibraltar. En vain le vieux et habile guerrier marquis de Villa-d'Arias lui représenta l'impossibilité de réussir tant que les Anglais seraient maîtres de la mer: elle le força de donner sa démission, et le

[1] Lemontey, t. II, ch. 19, p. 239. — Rulhières, Hist. de l'anarchie de Pologne, t. I, l. III, p. 163.

[2] *Ibid.*, p. 243.

remplaça par le marquis de las Torres, qui entreprit le siége le 11 février 1727, et qui promit qu'en six semaines il se rendrait maître de cette redoutable forteresse [1]. Il est vrai qu'à cette époque la reine d'Espagne se flattait encore de détacher la France de l'Angleterre. Bien plus, une maladie de Louis XV avait renouvelé son espérance de pouvoir s'asseoir avec son mari sur le trône de France, et elle avait envoyé l'abbé de Montgon à Paris, en apparence pour offrir au cardinal de Fleury une pleine réconciliation s'il voulait renoncer à l'alliance de Hanovre, en réalité pour rassembler les partisans de l'Espagne et les réunir contre ceux de la maison d'Orléans. Dans l'instruction que Philippe V avait donnée à Montgon, en date du 24 décembre 1726, il lui disait « qu'il l'avoit choisi pour être chargé de la plus importante de » toutes les affaires, du secret de laquelle dépend l'heureuse issue de la » négociation. C'est que si, ce qu'à Dieu ne plaise, le roi mon neveu » venoit à mourir sans héritiers mâles, étant comme je le suis le plus » proche parent, et mes descendants après moi, je dois et veux succéder » à la couronne de mes ancêtres [2]. » Ainsi Philippe, dont la dévotion était si extrême, et qui passait sa vie tourmenté par les scrupules, et toujours sur le point d'en perdre la raison, ne tenait aucun compte des renonciations qu'il avait signées, des engagements si solennels qu'il avait pris, et il préparait la guerre civile en France, la guerre universelle en Europe, pour s'emparer d'une couronne que, par un libre choix, il avait abandonnée à une autre branche de sa famille, tandis qu'il reconnaissait chaque jour qu'il n'était pas en état de porter celle qu'il avait reçue en échange. « Je vous donne, disoit-il, dans cette instruction, » une lettre de créance de ma main, pour le parlement, pour la pré» senter à l'instant de la mort du roi mon neveu, dans laquelle j'or» donne qu'à l'instant que ce cas arrivera on me proclame roi. » Mais le cas n'arriva point : la santé de Louis XV se fortifiait au contraire, et, d'autre part, l'abbé de Montgon, homme vain et présomptueux, était trop fier de la mission dont il était chargé pour ne pas la laisser pénétrer aux yeux perçants de Fleury ; de là, la défiance qu'il excitait, et qu'il s'efforce, dans ses interminables bavardages, à représenter comme une cruelle injustice.

De son côté, la cour de Vienne, à laquelle celle de Madrid était dis-

[1] W. Coxe, Maison de Bourbon, ch. 38, p. 216.

[2] Mém. de l'abbé de Montgon, t. III, p. 70. — Campo Raso, Comentarios de la guerra, t. I, p. 60.

posée à faire les plus grands sacrifices, après avoir touché l'argent apporté par les galions, ne se montrait plus si disposée à la guerre. Fleury, accoutumé à gouverner de grands enfants, ne s'étonnait pas de leurs caprices, ne s'irritait pas de leurs petites trahisons : il redoublait d'efforts pour apaiser le courroux de la reine d'Espagne ; il employait avec elle le langage le plus humble et le plus affectueux, mais en même temps il persistait dans sa politique toute pacifique, dans sa confiance dans l'Angleterre, et dans sa résolution de demeurer fidèle au traité de Hanovre. Soupçonnant peut-être l'Empereur d'avoir beaucoup moins de fermeté qu'il n'en affichait, ce fut à lui qu'il fit entendre ses premières menaces. Un projet de conciliation en six articles, qu'il lui avait présenté, ayant été rejeté, il dit au baron de Fonseca, son ambassadeur : » Que l'esprit d'équité et de modération dont sa M. T. C. avoit donné » l'exemple ne lui feroit point perdre de vue ce qu'elle devoit à sa » gloire et à ses alliés : qu'elle étoit dans la ferme résolution de prendre » les mesures les plus promptes et les plus efficaces pour soutenir les » droits et les intérêts communs de l'alliance de Hanovre, et que l'on » pouvoit juger par les préparatifs de guerre que l'on avoit déjà faits » en France, en Angleterre et en Hollande, qu'on ne différeroit pas » plus longtemps à prendre une résolution sérieuse. » En effet, Fleury avait fait former des magasins en Flandre et sur le Rhin ; il avait fait filer beaucoup de troupes vers les places frontières, et les milices avaient reçu ordre de se rendre dans les places de guerre, pour relever les régiments destinés à composer les armées [1].

L'Autriche qui, en réalité, ne voulait point de guerre, se prêta alors, dans des conférences ouvertes à Paris entre le comte de Morville, le chevalier Horace Walpole, le baron de Fonseca, et Borel, ministre de Hollande, aux arrangements qu'elle avait jusqu'alors repoussés. Le 31 mai, de nouveaux articles préliminaires furent signés. Un congrès devait, dans quatre mois, être assemblé à Aix-la-Chapelle pour préparer un traité définitif, et, en attendant, la compagnie d'Ostende pour le commerce des Pays-Bas avec les Indes était suspendue pendant sept ans ; toute hostilité était interdite pendant aussi longtemps ; en conséquence le siége de Gibraltar devait être levé, le vaisseau *le Prince Frédéric* devait être restitué à la compagnie de la Mer du Sud, et les marchandises qu'apportait la flotte espagnole d'Amérique, pour le compte

[1] Flassan, Hist. de la Diplomatie française, t. V, p. 36.

de marchands anglais ou hollandais, devaient être livrées à leurs consignataires. L'Espagne à son tour accepta ces articles par son ambassadeur à Vienne, le 13 juin [1].

Le cardinal de Fleury croyait la négociation en bon train. Frappé de la puissance que l'Angleterre avait développée depuis sa révolution; grâce à sa richesse et à son crédit, il était résolu à se maintenir dans son alliance pour garantir la paix du monde ; mais il mettait d'autre part un haut prix à l'amitié de l'Espagne, qui avait été l'objet de toute la politique de Louis XIV, et qui était chère à la nation française. Il ne voulait pas qu'aucune vanité, aucun orgueil mît obstacle à la réconciliation qu'il désirait, et il croyait que le jeune roi, par respect filial pour son oncle, et lui-même comme ministre de paix et homme d'église, pouvaient se permettre de faire de grandes avances. La reine d'Espagne venait d'avoir un fils, le 25 juillet 1725, l'infant Louis-Antoine, depuis archevêque de Tolède. Comme petit-fils de France, il devait recevoir l'ordre du Saint-Esprit dès sa naissance; et Louis XV, ayant adressé les lettres les plus affectueuses à son oncle et à sa tante, pour demander une pleine réconciliation, avait obtenu leur consentement à ce qu'il envoyât à Madrid le comte de Rottembourg en ambassade extraordinaire pour porter l'ordre, et complimenter la reine [2].

Mais il n'était pas facile de traiter avec cette femme violente, présomptueuse, et qui se souciait fort peu de ses engagements ou de sa parole. Le roi George Ier d'Angleterre était mort d'apoplexie, le 3 juin 1727, durant un voyage qu'il faisait en Hanovre [3]. La reine Élisabeth se persuada que cet événement amènerait une révolution en Angleterre en faveur des jacobites, qui commençaient en effet à se remuer, ou tout au moins un changement de ministère, et un ébranlement de toutes les alliances, et elle se refusa à l'exécution des préliminaires. Le siége de Gibraltar fut levé, mais converti en blocus ; le vaisseau *le Prince Frédéric* ne fut point rendu ; les marchandises anglaises et hollandaises de la flotte d'Amérique furent mises sous séquestre, et la reine traita le comte de Rottembourg, à sa présentation, avec la hauteur la plus dédaigneuse. On prétend que celui-ci se jeta à genoux, à son entrée dans la salle d'audience, pour lui demander

[1] Flassan, p. 38. — W. Coxe, ch. 38, p. 217. — Campo Raso, t. I, p 90.

[2] Instructions du comte de Rottembourg, du 16 septembre 1727. — Coxe, Maison de Bourbon, t. III, ch. 39, p. 237.

[3] Lord Mahon, ch. 14, p. 165.

pardon du renvoi de l'infante, et qu'elle ne daigna pas le regarder. Les yeux fixés sur un métier de broderie, elle ne fit pas semblant de s'apercevoir qu'il était là; mais Philippe V, dont l'amour pour la France et les regrets du pays natal se réveillèrent vivement dès qu'il entendit l'accent français, accueillit l'ambassadeur avec bienveillance, le présenta à la reine, et lui demanda pour son neveu et pour son pays l'estime et la considération qui leur étaient dues. La reine hésita un moment, puis comme pour exhaler sa colère, elle s'emporta contre l'Angleterre. « Vous vous êtes livrés vous-mêmes aux Anglais, dit-elle vingt fois; » leur souverain règne sur vous en maître. » Rottembourg avait à peine repassé le seuil de la porte, qu'il entendit de l'antichambre une querelle assez vive entre le roi et la reine. Celle-ci disait. « Votre » Majesté peut-elle se fier encore à sa famille, après en avoir si sou» vent été dupe [1] ! »

Dans les audiences subséquentes, la reine se familiarisa cependant avec Rottembourg; elle le traita avec plus d'obligeance, mais elle discuta avec beaucoup de vivacité les divers points des préliminaires dont il demandait l'accomplissement. Il n'y avait pas de subterfuge qu'elle n'employât pour en éviter l'exécution, pas de demande offensante pour l'Angleterre qu'elle ne présentât à son tour, avec son impétuosité ordinaire. Le ministre d'Autriche Konigseck était son conseiller habituel; on aurait pu dire qu'il avait remplacé tout le ministère d'Espagne. Aucun Espagnol, en effet, n'osait exprimer une opinion contraire à la sienne. La reine croyait déjà l'emporter, et avoir décidé la France à abandonner les intérêts de l'Angleterre. Elle avait obtenu que le comte de Morville fût renvoyé des affaires étrangères, le 19 août 1727, pour le punir de la part qu'il avait eue au renvoi de l'infante; son père, le garde des sceaux Armenonville, partagea sa disgrâce. M. de Chauvelin, président au parlement de Paris, les remplaça, et réunit les sceaux aux affaires étrangères. Mais Fleury, qui cédait volontiers sur tout ce qui ne lui paraissait n'être que de forme, s'obstinait sur le fond. Il ne voulait abandonner aucune des prétentions des Anglais, qui, de leur côté, faisaient de vigoureux préparatifs de guerre pour les soutenir. L'Empereur, qui commençait à sentir que le poids principal de la guerre tomberait sur lui, donna ordre à Konigseck de ne plus exciter le ressentiment de la reine, mais de s'unir au contraire avec les autres puis-

1 Dépêche de l'ambassadeur anglais M. Veere, ap. W. Coxe, ch. 39, p. 240.

sances pour demander l'acceptation immédiate des conditions proposées. Ce changement subit de conduite enflamma le ressentiment de cette princesse : elle tourna son indignation contre l'Empereur, et dit publiquement à Konigseck, qu'il était devenu l'avocat de l'Angleterre[1].

A la même époque, un autre motif vint toutefois triompher de son opiniâtreté. Philippe V, dont la mélancolie prenait si souvent le caractère de la démence, retomba dans une de ses noires vapeurs : « Sans » aucune incommodité apparente, il étoit quelquefois six mois sans » vouloir quitter le lit, se faire raser, couper les ongles ni changer de » linge ; et lorsque sa chemise tomboit de pourriture, il n'en prenoit » point que la reine n'eût portée, de peur, disoit-il, qu'on ne l'empoi- » sonnât dans une autre... avec ses ongles longs, tranchants et durs, » il se déchiroit en dormant, et prétendoit ensuite qu'on avoit profité » de son sommeil pour le blesser... dans des moments il se croyoit » mort, et demandoit pourquoi on ne l'enterroit pas. Il gardoit pen- » dant plusieurs jours un morne silence, et sortoit souvent de cette » tristesse par des fureurs, frappant, égratignant la reine, son confes- » seur, son médecin, et ceux qui se trouvoient auprès de lui, se mor- » dant les bras avec des cris effrayants. On lui demandoit ce qu'il » sentoit : rien, disoit-il, et un moment après il chantoit ou retom- » boit dans la rêverie[2]. »

(1728.) Il fallut soustraire le roi d'Espagne aux regards du public. La reine le conduisit au Pardo; elle admit d'abord le prince des Asturies dans le conseil, et obtint enfin la signature d'un décret qui la nommait régente du royaume. Mais elle commençait à craindre sérieusement que la mort de son mari ne fît évanouir son projet favori d'un établissement pour ses fils en Italie, et ne la réduisît à l'état fâcheux qui attend les reines d'Espagne dans leur veuvage : elle employa donc le pouvoir dont elle était revêtue à hâter l'accommodement, et le 5 mars 1728, elle fit signer par le marquis de la Paz l'acte du Pardo, par lequel Philippe V acceptait d'une manière absolue et sans détours les préliminaires modifiés selon les conditions de la Grande-Bretagne, sous la garantie du roi de France. Les plénipotentiaires de France,

[1] W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, ch. 39, p. 266.

[2] Duclos, Mém. secrets, t. II, p. 95. — Journal du maréchal de Villars, t. LXX, p. 347. — Le cynique Soulavie donne plus de détails sur les moyens par lesquels Élisabeth avait excité les fureurs de son mari pour le gouverner; mais il est aisé de voir que tous les autres historiens connaissaient ces scandales. Mém. de Richelieu, t. V, ch. 34, p. 261.

d'Angleterre et de Hollande à Madrid, et le comte de Konigseck de la part de l'Empereur, acceptèrent cet acte. La réunion projetée d'un congrès fut fixée à Soissons, au lieu d'Aix-la-Chapelle, pour la commodité du cardinal de Fleury, qu'on regardait comme l'homme qui pourrait mieux qu'un autre diriger cette négociation [1].

Le congrès de Soissons s'ouvrit le 14 juin 1728 ; mais les mêmes jalousies, les mêmes querelles vaniteuses, la même détermination à n'abandonner aucune prétention une fois énoncée, quelque futile, quelque injuste qu'elle fût, qui avaient déjà rendu stérile le congrès de Cambrai, condamnèrent celui-ci à la même impuissance : on s'y fatigua, on s'y aigrit les uns contre les autres, on s'y donna des preuves de mauvaise foi mutuelle. Les plénipotentiaires se séparèrent à plus d'une reprise, et le congrès demeura suspendu pendant des mois. Il durait cependant toujours sans avoir rien fait, lorsque le traité de Séville, du 9 novembre 1729, donna une direction nouvelle à la politique.

Pendant ce temps, la France s'apercevait à peine qu'elle avait un gouvernement : personne ne songeait aux affaires publiques ; il n'y avait point de factions, très-peu d'intrigues, et les décisions les plus importantes étaient prises entre Fleury et son vieux confesseur l'abbé Polet, vicaire de paroisse, ou son vieux valet de chambre Barjac, tous deux approchant comme lui de quatre-vingts ans, tous deux honnêtes et intègres, ne voulant point sortir de leur état, ne cherchant point à s'enrichir, mais jouissant toutefois de leur influence avec une importance souvent comique, et parlant de ce qu'avait fait leur maître comme s'ils l'avaient fait eux-mêmes [2].

Mais Polet était sulpicien, et cet ordre n'était pas moins que celui des jésuites opposé aux jansénistes. Le cardinal de Fleury, de son côté, quoique peu susceptible de fanatisme, se regardait comme lié au triomphe de la bulle *Unigenitus*. Encore que cette bulle eût été arrachée à la cour de Rome par des menaces, elle en avait fait désormais son affaire. Cette cour a adopté pour principe de sa politique de ne jamais retourner en arrière, pour ne pas compromettre le dogme fondamental de son infaillibilité. Aussi ne se prononce-t-elle en général qu'avec répugnance; mais une fois qu'elle l'a fait, elle rassemble invariablement toutes ses forces pour faire respecter sa décision, et elle

[1] W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 39, p. 287. — Campo Raso, Comentarios, t. I, p. 119.

[2] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, ch. 6, p. 213.

ne reconnaît pas de service supérieur à celui qu'on lui rend en donnant force de loi à ce qu'elle a résolu. Ce n'était plus la cour de France, ce n'étaient plus les jésuites qui regardaient comme la grande affaire du siècle l'acceptation de la bulle *Unigenitus:* c'était désormais le pape et le sacré consistoire. On assure que Fleury, pour obtenir le chapeau, avait promis de se dévouer à l'œuvre de la destruction du jansénisme. Cette promesse même n'était pas nécessaire : en entrant dans le sacré collége, il avait dû adopter son esprit [1]. Un saint prélat octogénaire, nommé Soanen, évêque de Senez, avait fait, en 1726, une instruction pastorale dans laquelle on prétendait retrouver des opinions analogues à quelques-unes des cent et une propositions condamnées; l'intrigant et scandaleux Tencin, archevêque d'Embrun, qui avait été l'ami et l'agent de Dubois, et qui voulait comme lui parvenir à la pourpre, assembla un concile provincial de quatorze évêques, au mois d'août 1727, et il y obtint la condamnation du vieux prélat, qui fut interdit de toutes ses fonctions, et exilé dans les montagnes de l'Auvergne, où il ne tarda pas à mourir. Le vieil archevêque de Paris, le cardinal de Noailles, appela de ce jugement à un futur concile général, et douze évêques se joignirent à lui; mais le roi, à la suggestion du cardinal de Fleury, ayant condamné cette démarche, Noailles se troubla; il rétracta ses opinions, et publia un mandement dans lequel il acceptait la bulle sans modification. Bientôt le triomphe de ses ennemis avança sa fin : il mourut au mois de mai 1729, humilié de ce qu'il avait fait, et incertain de ce qu'il devait faire [2].

(1729.) Pour achever la victoire de Rome, ce n'était pas tout que de soumettre à la bulle la partie du clergé qui l'avait rejetée; il fallait encore faire plier les parlements qui la regardaient comme une atteinte portée à l'autorité royale. Ce fut en partie dans le but d'assurer ce triomphe que Fleury retira les sceaux à d'Armenonville, qu'il regardait comme trop faible, et qu'il les confia à Chauvelin, homme résolu à ne lui refuser aucun service d'aucun genre. Peu après il rappela de son exil le chancelier d'Aguesseau, à qui l'art de bien dire a procuré une haute réputation, mais qui semble en toute occasion avoir fait fléchir ses principes devant l'autorité. Le parlement de Paris signala son opposition à la cour de Rome en condamnant une légende de

[1] Lacretelle, Hist. du XVIII[e] siècle, t. II, l. VI, p. 73.
[2] *Ibid.*, t II, l. VI, p. 78. — Journal du maréchal de Villars, t. LXX, p. 391.

Gregoire VII que le pape Benoît XIII venait de canoniser. La magistrature regardait comme d'un fâcheux exemple d'accorder de tels honneurs à un pontife qui s'était signalé par la plus violente attaque contre le pouvoir séculier. Les parlements de Metz, de Rennes et de Bordeaux suivirent cet exemple, et quelques évêques défendirent à leurs diocésains de se servir de cette légende.

(1729-1732.) Le cardinal de Fleury n'insista point sur la canonisation de Grégoire VII; mais il prit sa revanche sur le parlement, en conduisant le roi à un lit de justice, le 3 avril 1730, pour y faire enregistrer sans aucune modification la constitution *Unigenitus*, ainsi que toutes les bulles des papes rendues contre le jansénisme. Comme le parlement avait coutume de faire des protestations le lendemain de ces enregistrements forcés, le roi lui fit défense de délibérer ; le parlement désobéit. Ce corps était dirigé par un homme habile et courageux, qui, depuis les temps de Louis XIV, avait pris part à toutes les guerres du jansénisme. C'était l'abbé Pucelle, neveu du maréchal Catinat, né à Paris, en 1655, et conseiller clerc, ennemi acharné des jésuites, qui dans un âge avancé conservait tout le feu de la jeunesse et une éloquence austère et mordante. Les jeunes magistrats des enquêtes se ralliaient autour de ce vétéran du jansénisme; les vieillards de la grand-chambre suivaient les inspirations de l'abbé Mengui, qui réunissait les artifices des plus subtils molinistes à ceux des plus fins courtisans. D'Aguesseau abandonnait tous les jours davantage le parti des libertés gallicanes ; mais son ami Joly de Fleury, procureur général, s'y montrait encore fidèle, quoique avec moins de vigueur qu'autrefois. Le lendemain du lit de justice, l'abbé Pucelle proposa une noble et judicieuse protestation, pour mettre l'autorité royale à l'abri des atteintes que lui portait la cour de Rome. Le cardinal fit casser cet arrêté par un arrêt du conseil. Quoique la dispute fût devenue chaque année plus étrangère aux intérêts populaires, il suffisait que, sur un sujet quelconque, il y eût discussion et résistance à l'autorité, pour que le public se rangeât du côté de ceux qui faisaient opposition au ministère. Deux classes puissantes dans la capitale, les avocats et les curés, avaient embrassé avec ardeur les opinions que professait le parlement.

A la rentrée du parlement, en 1731, le comte de Maurepas fut chargé d'apporter à cette compagnie une lettre close du roi qui lui interdisait toute délibération sur les matières ecclésiastiques, sous peine d'encourir son indignation. Les chambres, qui prévoyaient à peu

près quel en serait le contenu, refusèrent de l'ouvrir. Des ministres faibles, disaient-elles, sacrifiaient l'autorité du roi aux intrigues de la cour de Rome; c'était cette autorité que les magistrats prétendaient défendre. Le ministre intima au parlement l'ordre d'ouvrir les lettres sous peine d'être traité en rebelle. « Allons nous plaindre au roi, répondit l'abbé Pucelle, de la manière dont on exécute ses ordres. — Mais il est à présent à Marly. — Eh bien! faisons tous le voyage de Marly, s'écrièrent les conseillers des enquêtes. Les cris *à Marly*, *à Marly*, imposèrent silence aux vieux conseillers. Le parlement partit en corps, et arriva, sans être attendu, dans un lieu consacré aux plaisirs et aux fêtes. Le ministre fut confondu d'étonnement de tant de hardiesse. Les magistrats en robe avoient été laissés se morfondre dans les corridors; les courtisans lançoient sur eux en passant des regards railleurs : enfin Fleury arriva, les traita comme des étourdis, leur déclara que le roi refusoit de les voir, leur ordonnoit de repartir sur-le-champ, et leur défendoit toute réplique. Ils revinrent à Paris, confus, humiliés, et sentant bien qu'ils n'avoient pas échappé au ridicule [1]. »

Le parlement recourut alors à sa dernière arme; il menaça de cesser ses fonctions. La suspension de tous les procès soit civils, soit criminels, jetait en effet une perturbation dans toute la société qu'un gouvernement faible et ami du silence devait craindre. Fleury fut alarmé de cette menace, d'autant plus qu'il voyait déjà la multitude agitée par les prétendus miracles qui s'opéraient au tombeau du diacre Pâris. Il chargea d'Aguesseau de négocier avec le parlement. D'Aguesseau, en voulant être conciliateur, se montra toujours plus faible. Le roi manda le parlement en corps, en 1732, pour lui réitérer la défense de délibérer sur les affaires ecclésiastiques. Chacun des conseillers avait été prévenu d'avance que toute réplique serait punie comme un crime d'État. Quand le roi eut parlé comme un maître qui veut bien pardonner, mais qui attend une soumission absolue, le premier président parut vouloir commencer un discours. *Taisez vous*, lui dit le roi. L'abbé Pucelle se jeta alors à ses pieds, et y déposa un arrêté du parlement. Le comte de Maurepas prit aussitôt l'arrêté, et le déchira. Dans la nuit qui suivit, l'abbé Pucelle fut arrêté par deux gardes qui le conduisirent à son abbaye de Corbigny; le conseiller Titon fut en même temps exilé. Le parlement les réclama; mais loin de les rendre, le

[1] Lacretelle, t. II, l. VI, p. 87.

ministère frappa de la même peine quatre de leurs collègues. La plupart des conseillers envoyèrent alors leur démission. Les avocats, les curés, les docteurs de Sorbonne, soutenaient leur résistance, et le peuple couvrait de ses huées ceux qui venaient encore siéger aux audiences. D'Aguesseau fut chargé de nouveau de rétablir la paix ; il obtint que les conseillers retirassent leurs démissions, à condition qu'on leur permît de faire de nouvelles remontrances ; mais ces remontrances offensèrent plus que jamais le pouvoir. Quarante magistrats furent alors exilés. « L'année 1733, dit Voltaire, se passe en mandements d'évêques, en » arrêts du parlement et en convulsions... le bruit que fesaient toutes » ces sottises fut étouffé par la guerre de 1733, et cet objet fit dispa- » raître tous les autres [1]. »

A nos yeux, la circonstance la plus remarquable de cette lutte, c'est l'appel aux miracles, par lesquels les jansénistes prétendirent établir que la protection divine leur était accordée. Ces miracles, en effet, s'opéraient, disait-on, au tombeau du diacre Pâris, en plein jour, en face de l'autorité jalouse, sous les yeux de la ville la plus instruite, la plus moqueuse et la plus incrédule de l'Europe. Le diacre Pâris, issu d'une famille assez distinguée dans le parlement, était mort le 1er mai 1727, à peine âgé de trente-sept ans. Il avait toute sa vie été fidèle aux maximes du Père Quesnel ; il était plein d'horreur pour les jésuites ; il avait été appelant (au futur concile) et réappelant : mais en même temps il prodiguait son bien aux pauvres, et il se croyait doué de ces révélations particulières qui troublent l'esprit d'un sectaire exalté. Il fut enterré dans le cimetière de Saint-Médard, et la foule des pauvres qu'il avait assistés se portait sur sa fosse et lui demandait des miracles qui ne se firent pas longtemps attendre. Les dévots étaient saisis de spasmes convulsifs, auxquels on attribuait la guérison des maladies, la vision intuitive, le don des prophéties et d'autres effets merveilleux ; on voyait les adeptes convulsionnaires se placer avec empressement sous les coups de barre de fer, d'énormes bûches, de pieux aigus, c'est ce qu'ils nommaient *les secours meurtriers*, et ils en éprouvaient, disaient-ils, *les plus douces consolations*. Tant d'hommes graves et vertueux ont attesté cet état de crise et de convulsions dans lequel on vit tomber jusqu'à sept et huit cents personnes, qui pour la plupart étaient des femmes, aussi bien que leur insensibilité

[1] Voltaire, Histoire du parlement de Paris, t. XXXIV, ch. 64, p. 357-365. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 91. — Mém. du maréchal de Villars, t. LXXI, p. 70.

pendant leur syncope, pour les coups et les blessures, et leur vigueur extraordinaire, que le fait lui-même ne peut plus être mis en doute. Après avoir fait la plus large part à la crédulité d'un public passionné, encore sommes-nous obligés de l'expliquer par une déviation des lois ordinaires de la nature, par l'effet de l'imagination et de l'exemple sur le système nerveux des convulsionnaires, par quelque chose d'analogue enfin aux phénomènes qu'on attribue de nos jours au magnétisme animal et au somnambulisme.

Mais ces récits suggèrent à un historien d'autres réflexions encore : appelé sans cesse à peser des témoignages contradictoires, à rejeter ou admettre des faits qu'il trouve présentés par les contemporains sous des points de vue si différents, il est forcément ramené à examiner les bornes du possible et du probable, à se rendre compte en particulier du degré de foi que méritent les récits d'événements miraculeux.

Avant d'avoir étudié les lois de la nature, les hommes prennent tous ses phénomènes pour l'action immédiate de la Divinité. Toutes les forces inconnues sont pour eux la force de Dieu. C'est Dieu qui vente et qui tonne, qui pousse les marées et qui soulève les tempêtes, qui fait lever son soleil et qui conduit toute l'armée des cieux. Dans cet ordre d'idées, il n'y a point de miracles, car tout est également miraculeux; et comme disait Mme de Sévigné, le canon qui a tué Turenne était chargé de toute éternité. Cette croyance en une action de la Providence, immédiate, libre et indépendante de toutes les lois de la matière, règne toujours au fond des cœurs qui se nourrissent de la prière. Quand ils demandent à Dieu de détourner les événements ou de les leur rendre favorables, ils ne se confessent pas à eux-mêmes que c'est un miracle qu'ils attendent, et cependant aucun de leurs vœux ne pourrait être accompli sans miracle. Seulement l'étude de la nature nous a accoutumés à reconnaître l'une après l'autre les lois par lesquelles la Divinité la régit, et à nous apprendre qu'elle ne les suspend guère. Les exceptions, qui nous frappaient d'abord, s'expliquent l'une après l'autre par ces mêmes lois. Chaque progrès de la science, tout en nous donnant une plus haute idée de la puissance de Dieu, l'éloigne toutefois de nous, et nous montre entre lui et nous une loi qu'il a préordonnée. En même temps chaque lumière nouvelle que nous acquérons restreint nos prières dans un cercle plus étroit ; nous ne demandons à la Providence d'agir pour nous qu'aux dépens des lois qui nous sont inconnues. Ainsi, nous ne prions jamais pour que Dieu fasse re-

monter les rivières vers leur source, mais bien pour qu'il fasse circuler les humeurs dans notre corps contrairement à leur impulsion naturelle, ce qui pourtant est une même chose ; nous n'espérons jamais que nos prières ressuscitent un mort, mais bien qu'elles empêchent un vivant de mourir ; ce qui n'est pas un moindre acte de la toute puissance de Dieu, ni une moindre dérogation à ses lois générales.

Lorsque les hommes essaient ensuite de se rendre compte des preuves sur lesquelles les miracles qui leur sont rapportés sont établis, ils confondent toujours ces deux ordres d'idées. S'ils ont foi en la prière, ils se répètent sans cesse, et avec raison, que tout est possible à Dieu ; s'ils se sont habitués aux observations philosophiques, ils ont remarqué que l'action de Dieu est toujours soumise à des règles invariables. Pour les premiers il n'y a point de miracles, car tout événement est l'effet immédiat de la volonté de Dieu, mais aussi il n'y a jamais de difficulté à croire les faits qu'on nomme les plus prodigieux. Il n'y a chez eux aucune résistance de l'esprit, aucune hésitation, s'ils voient dans le fait qui leur est rapporté une manifestation de la Divinité en faveur de leurs opinions et de leurs sentiments. Les seconds seuls apportent de l'incrédulité, du doute et un examen philosophique, aux faits qui leur paraissent s'écarter des lois de la nature; mais ceux-là se rencontrent bien rarement parmi les témoins des miracles, et nous devons nous garder de prêter leur saine critique à la masse du peuple, ou aux témoins qui nous rapportent des faits merveilleux.

Les temps où l'étude des sciences, la logique, la raison, la saine philosophie, brillèrent en France du plus vif éclat, les temps de Louis XIV et de Louis XV sont remplis du récit de miracles attestés de la manière la plus authentique. Non-seulement dans les provinces où dominait le fanatisme, il y avait peu d'églises en crédit, peu d'images de la Vierge ou d'un saint populaire, qui ne fussent enrichies d'*ex-voto*, attestant la croyance et la vive reconnaissance de ceux qui se figuraient avoir échappé à quelque danger par une protection personnelle ; mais même à la cour du grand roi, des hommes pieux, les plus éclairés de leur siècle, des hommes parfaitement sincères, attestaient ces actes immédiats de la puissance divine dont ils se disaient les témoins. La vie de M[me] Guyon, aux yeux des quiétistes et des mystiques, était toute composée de miracles ; la vie des solitaires de Port-Royal, aux yeux des jansénistes, n'en était pas moins remplie. Le grand Arnaud et la mère Angélique leur paraissaient une manifestation continuelle de la puis-

sance de la Divinité, intervertissant les lois de la nature [1]. Dans la secte protestante également, les petits prophètes des camisards passaient pour inspirés, les pasteurs conduits au martyre opéraient et attendaient des miracles ; le sage Basnage raconte l'intervention miraculeuse de la Divinité qui sauva la Hollande par une tempête en écartant la flotte anglaise, et par une inondation en arrêtant les armées de France. Au cimetière de Saint-Médard, des miracles journaliers, faits en présence d'un public nombreux, et en dépit de l'autorité, sont attestés par des hommes du plus grand poids, parmi lesquels on distingue l'abbé Pucelle, Carré de Montgeron, conseiller au parlement, le sage Rollin et le chevalier Folard, le traducteur de Polybe, et le grand maître dans l'art de la guerre [2].

Les philosophes incrédules de l'école de Voltaire, et aussi les membres de toutes les sectes en faveur desquelles les miracles n'étaient point faits, n'ont pas épargné aux narrateurs de tous ces faits merveilleux les accusations de superstition, de fanatisme, d'ignorance grossière et souvent d'imposture : leur injustice est extrême. Ces faits attestés sont dans un ordre d'idées parfaitement rationnel, et qui n'est à cette heure ni condamné ni abandonné par le plus grand nombre des chrétiens, celui d'une action constante de la Providence qui suspend chaque jour, en chaque lieu, les lois de la nature, dans l'intérêt ou des sociétés humaines ou des individus. Non-seulement un miracle n'étonnait pas ceux qui nous les rapportent, ne leur répugnait pas à croire, ils auraient été étonnés au contraire qu'il ne fût pas intervenu, pour la vérité, pour la protection, pour la justification de ceux qu'ils regardaient comme des saints ; ils le croyaient avant de l'avoir vu, ils l'admettaient sur les plus légères apparences ; ils le racontaient de bonne foi, et dans la sincérité de leurs cœurs, ajoutant toutefois à l'illusion qu'ils

[1] Il serait impossible de se figurer un miracle attesté par de plus hautes autorités que celui de la sainte épine qui, le 24 mars 1656, guérit subitement d'une fistule lacrymale Mlle Perrier, nièce de Blaise Pascal. Ce miracle est attesté par Pascal, par le grand Arnaud et par le Maître qui en furent les témoins ; le premier, le plus grand génie, le second, l'érudit le plus profond, le troisième, le plus habile avocat du grand siècle. — Histoire de Port-Royal, t. I, l. V, p. 364.

[2] *La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Pâris, démontrée par M. de Montgeron, conseiller au parlement.* Utrecht, 1737, 1 vol. in-4°, avec gravures. Les neuf guérisons miraculeuses rapportées dans ce gros volume sont si prodigieuses, et les pièces justificatives dont chaque miracle est accompagné sont si claires et si authentiques, que, tout en ne pouvant les croire, je ne connais point de faits historiques mieux attestés que ceux-là.

éprouvaient eux-mêmes, et c'est ce que chacun fait à son tour, quand un récit frappe son imagination. Il faut donc respecter de tels témoins, souvent les admirer, mais ne point prendre leur parole pour une preuve; car l'homme de tous les temps, de tous les pays, a un ardent amour pour le surnaturel, et il croit ce qui est incroyable, sur des données qui ne lui suffiraient pas pour admettre le moindre événement historique [1].

La lutte pour l'extirpation du jansénisme ne se renfermait point dans les combats que nous avons indiqués entre le ministère et le parlement, elle envahissait, elle tourmentait l'Église tout entière; et le cardinal de Fleury, entraîné par des prélats qui voulaient plaire à Rome, s'engageait dans la persécution beaucoup plus avant que ses inclinations ne l'y auraient porté. Ceux qui lui forçaient la main étaient surtout le cardinal de Rohan, prélat vaniteux, ambitieux, voluptueux, qui, à ce qu'on assurait, loin de croire à la bulle, ne croyait pas même en Dieu; le cardinal de Bissy, auquel on reconnaissait des mœurs austères, de la bonne foi, mais une humeur inquiète et turbulente, et l'âpre dureté d'un théologien; l'agent de Dubois, le simoniaque Tencin, archevêque d'Embrun, qui ne cessait d'intriguer pour obtenir le chapeau; l'abbé de Vauréal, évêque de Rennes, en 1732, et fameux par ses mauvaises mœurs, mais aussi par son zèle pour la bulle; enfin Vintimille, qui avait succédé au cardinal de Noailles dans l'archevêché de Paris, homme si épais et si corpulent de tête et de corps, qu'il en était presque monstrueux. Vintimille ne cessait de faire la guerre aux jansénistes, pour devenir cardinal : tantôt ses curés étaient inquiétés dans leurs fonctions, tantôt de pauvres religieuses. Il allait négocier chez l'abbesse de Chelles et chez M[me] de Bourbon-Condé, abbesse de Saint-Antoine, pour gagner ces deux princesses qui se moquaient de lui; enfin il faisait des mandements, des bréviaires, et il demandait des lettres de cachet [2]. Les commis de Saint-Florentin, ministre chargé d'expédier les lettres de

[1] Les miracles du diacre Pâris sont le sujet d'une dissertation de Mosheim (Helmstadt, 5 juin 1740), dans laquelle, pour réfuter Montgeron, il attaque le caractère même du diacre, et il l'accuse de suicide pour avoir détruit sa santé et enfin sa vie, par une excessive austérité. Ainsi nous voyons que pour le judicieux Mosheim, les miracles ne prouvent pas la doctrine, mais qu'il les admet ou les argue de fausseté d'après l'estime qu'il fait de la doctrine et de son auteur. Mosheim nous apprend de plus que ces miracles commençaient à être crus très-généralement par les protestants de son temps.

[2] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. IV, ch. 10, p. 295-306 et p. 318.

cachet, assuraient que pendant la durée du ministère de Fleury, les jésuites et la cabale d'Issy avaient fait exiler ou emprisonner plus de jansénistes qu'il n'avait été exilé ou emprisonné de Français sous le règne dur, long et persécuteur de Louis XIV.

Les huguenots furent moins persécutés que les jansénistes par le cardinal de Fleury ; il n'y en avait plus un seul qui approchât de la cour ; ils n'avaient plus de part aux intrigues, ils ne formaient aucun parti, ils n'excitaient aucune crainte ; aussi Fleury ne demandait pas mieux que de les oublier : mais il les abandonnait aux autorités locales, et, selon qu'elles étaient bien ou mal disposées, la persécution s'arrêtait ou se renouvelait avec vivacité. Les efforts du pasteur Antoine Court pour ramener les fidèles à l'exercice public du culte, dans les assemblées du désert, pour les pourvoir de prédicateurs, pour fonder à Lausanne un séminaire d'où sortaient des ministres jeunes et hardis qui venaient parcourir les provinces de France, au risque d'y rencontrer chaque jour le martyre, avaient réveillé le zèle de cette secte persécutée. Plus d'une fois ces assemblées du désert furent assaillies par les troupes ; on jeta dans les cachots de la tour de Constance un grand nombre de femmes surprises en 1727 et 1729 dans le diocèse d'Alais, comme elles s'étaient rassemblées pour prier Dieu [1]. Les parlements étaient souvent plus redoutables que les commandants de province : gardiens du dépôt terrible des édits de Louis XIV, ils auraient cru laisser dépérir entre leurs mains le pouvoir des lois, s'ils n'avaient pas sévi contre l'hérésie ; d'ailleurs, plus ils montraient un esprit gallican et opposé aux empiétements ultramontains, plus ils se croyaient obligés à se mettre à l'abri du soupçon de défaut de zèle religieux, en sévissant contre les religionnaires. Le 30 novembre 1728, un jeune pasteur d'Aulas, nommé Alexandre Roussel, ministre d'Uzès, fut pendu à Montpellier ; un autre, Barthélemi Claris, arrêté à Foissac près d'Uzès, le 24 août 1732, allait subir le même sort ; car, dans son interrogatoire qui nous a été conservé, il avouait courageusement être ministre et avoir prêché, offense toujours punie de mort, tandis qu'il ne laissait pas échapper un seul mot qui pût compromettre un seul des fidèles : mais les protestants d'Alais trouvèrent moyen de lui faire parvenir un ciseau de fer, de onze pouces de longueur, avec lequel il brisa les fers qui enchaînaient ses pieds, força les barreaux de sa prison, et réussit à s'enfuir [2].

[1] Coquerel, Hist. des églises du désert, t. I, ch. 6, p. 272.
[2] *Ibid.*, p. 227 et 237.

Mais les parlements, si cruels quelquefois contre les personnes des religionnaires, montraient une conscience beaucoup plus timorée lorsqu'il s'agissait de leurs biens. Quand il fallut déclarer nuls des mariages depuis longtemps existants et tenus pour valides ; quand il fallut, en les cassant, détruire des possessions d'état évidemment légitimes en équité ; bien mieux encore, quand il fallut accueillir l'intervention du collatéral impitoyable, qui cherchait à se mettre à l'abri des lois, dans le but évident de dépouiller une partie adverse de sa légitime, les parlements ne voulurent point se rendre complices d'une telle fraude. D'après les édits de Louis XIV et la déclaration de 1724, un collatéral cupide, violant à la fois les règles de l'une et l'autre religion, pouvait attaquer en justice la validité d'un mariage auquel il avait lui-même souscrit ; il lui était loisible de révoquer en doute la légitimité d'un enfant, dont il espérait prendre l'héritage. Il fallut que les magistrats fussent plus humains et plus sensés que les lois, ou plutôt qu'ils les violassent ouvertement pour ne pas couronner de succès cette conduite vile et captieuse [1].

Nous avons rassemblé en un petit nombre de pages les traits les plus marquants de l'administration du cardinal de Fleury, pendant les sept premières et les plus heureuses années de son ministère, époque durant laquelle il conserva la paix au dehors, et permit à la France de recouvrer sa population et ses richesses. Il régnait alors bien plus en souverain qu'en ministre. Louis XV, qui grandissait, et qui était parvenu de seize à vingt-trois ans, lui prêtait quelquefois son appui, avec ses formes hautaines, sa volonté sèche et impitoyable ; mais les affaires publiques n'excitaient en lui ni curiosité ni intérêt, il se reposait aveuglément sur son ministre; et, plus encore par paresse que par affection, il se troublait à la seule idée que Fleury pourrait songer à la retraite, et rejeter sur lui le fardeau d'un gouvernement dont il redoutait la fatigue. Aussi n'hésita-t-il point à lui sacrifier de jeunes seigneurs à peu près de son âge, qui se permettaient souvent de railler avec lui son vieux précepteur, d'accuser son économie, et de lui représenter son régime comme trop sévère et trop monotone. Les ducs de Gèvres et d'Épernon, enhardis par la manière dont Louis les écoutait, osèrent enfin lui présenter un Mémoire qui était la censure la plus amère de l'administration de Fleury : le ton en était vif et pressant; on crut que

[1] Coquerel, t. I, ch. 6, p. 217-223.

le cardinal de Polignac le leur avait envoyé de Rome. Les jeunes ducs, redoutant le ressentiment du ministre, demandèrent au roi sa parole royale qu'il ne les nommerait point. Ils obtinrent même de lui qu'il leur rendît le manuscrit après l'avoir copié tout entier de sa main. Le cardinal, auquel un secrétaire infidèle fit voir ce Mémoire copié de la main du roi, se crut perdu: le roi, avec sa dissimulation habituelle, lui montrait toujours la même docilité, mais aussi aux ducs de Gèvres et d'Épernon la même confiance. Le vieux précepteur, après avoir fait des plaintes à Louis des diffamations dont il était l'objet, déclara qu'il ne pouvait y échapper qu'en rentrant à Issy dans sa retraite. A cette menace, Louis, oubliant l'amitié, la loyauté, et la parole d'honneur qu'il avait donnée, alla chercher le Mémoire dans son bureau pour le remettre au cardinal, en lui en nommant les auteurs, et consentit à ce qu'il les exilât chez leurs parents. On nomma cette intrigue *la Conjuration des marmouzets;* elle avait éclaté au mois de septembre 1730, et l'exil des deux jeunes gens ne dura pas plus de deux ans [1].

(1729.) Il convient à présent de reprendre l'histoire de la politique étrangère et des négociations par lesquelles Fleury et Walpole s'efforçaient de maintenir la paix de l'Europe. Ils étaient et voulaient rester unis; l'alliance inattendue de l'Autriche et de l'Espagne les avait surpris et alarmés tous deux. Ils voulaient la rompre; mais Fleury se proposait de renouer une alliance intime entre la France et l'Espagne, Walpole de retrouver dans l'Autriche l'ancienne alliée de l'Angleterre, en sorte que, quoique agissant de concert, ils semblaient se préparer d'avance pour le jour où ils seraient ennemis.

Tous les mouvements qui pouvaient troubler l'Europe prenaient toujours leur origine en Espagne. C'était Élisabeth Farnèse qui, avec sa tête bouillante et impétueuse, son orgueil, sa confiance dans la grandeur de l'Espagne, voulait arriver à son but, sans se soucier du sang qu'elle pouvait faire couler. Or, ce but avait toujours été d'assurer à ses propres fils une souveraineté, soit pour les établir d'une manière indépendante des rois d'Espagne, soit pour pouvoir, à la mort de son mari, se retirer auprès d'eux, et éviter la désolante captivité à laquelle sont condamnées les reines veuves en Espagne. Tout récemment encore, elle

[1] Lacretelle, t. II, l. VI, p. 100. — Mém. secrets de Duclos, t. II, p. 87. — Journal du maréchal de Villars, t. LXX, p. 421. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, ch. 30, p. 199. Les fragments de ce Mémoire, et les autres écrits anonymes contre Fleury que rapporte Soulavie, sont d'une extrême platitude.

s'était flattée que la mort de Louis XV ouvrirait à son mari la route du trône de France, que l'Espagne resterait alors à Ferdinand, fils de la Savoyarde, et que don Carlos régnerait sur les Français. Mais après la naissance de trois filles de France, dont deux jumelles, Marie Leczinska venait enfin de donner un fils à Louis XV, le dauphin Louis, né le 4 septembre 1729, en sorte que la succession était assurée, et que les espérances des prétendants au trône s'évanouissaient [1]. Élisabeth, en conséquence, dirigeait de nouveau toute son ambition sur l'Italie, et elle insistait avec plus de vivacité que jamais pour que le grand-duché de Florence et les duchés de Parme et de Plaisance fussent assurés à ses enfants par des garnisons espagnoles qui seraient mises en possession de leurs forteresses.

La France, sous Fleury, ne demandait rien pour elle-même; l'Angleterre ne songeait qu'à son commerce, et toutes deux s'accordèrent, sans difficultés, à sacrifier l'Italie pour satisfaire en même temps l'ambition de la reine d'Espagne et de l'Empereur, sans égards aux droits des Italiens ou à l'indépendance de leur pays.

Le duc de Parme, Antonio Farnèse, que son embonpoint étouffait, le grand-duc de Toscane, Gian Gastone de Médicis, qui cherchait à s'étourdir, par de honteux plaisirs, sur l'extinction inévitable de sa race, protestaient contre la violence qu'on leur faisait en leur donnant un héritier étranger, contre l'injustice qu'on commettait envers leurs peuples en les soumettant aux liens d'une féodalité qui détruirait leur ancienne indépendance; et ils refusaient les garnisons qu'on voulait mettre dans leurs forteresses. Le pape protestait contre la spoliation dont on menaçait l'Église. Celle-ci se disait souveraine de Parme et Plaisance, mais n'avait jamais rien fait pour aggraver son joug sur ces provinces. L'Italie entière s'affligeait et s'indignait de voir river ses chaînes; elle sentait bien qu'elle allait être sacrifiée sans retour à la maison d'Autriche. Mais Walpole n'écoutait rien, il ne redoutait point d'accroître la puissance de l'Autriche, et les offenses mêmes qu'il avait reçues de la cour d'Espagne ne le détournaient point de ses projets [2].

Toutefois l'union entre l'Espagne et l'Autriche était ébranlée. Élisabeth Farnèse qui s'était livrée avec tant d'ardeur à l'espérance de marier ses deux fils, nés en 1716 et 1720, aux deux filles de l'empereur Charles VI, nées en 1717 et 1718, commençait à s'apercevoir qu'elle

[1] Journal du maréchal de Villars, t. LXX, p. 408.
[2] Carlo Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XXXVIII, p. 94.

avait été jouée, que Charles VI, après avoir tiré d'elle immensément d'argent, revenait à son ancien projet de marier ses deux filles aux deux princes de la maison de Lorraine, et que loin de favoriser l'acceptation des garnisons espagnoles en Italie, il y mettait secrètement obstacle, et encourageait Jean Gaston, et Antoine Farnèse dans leur résistance. Ce fut en conséquence de cette mauvaise foi qu'Élisabeth, qui avait transporté la cour à Séville pour mieux dérober aux yeux des Espagnols l'état déplorable où était tombé son mari, invita les ambassadeurs de France, d'Angleterre et des Provinces-Unies à se réunir chez son ministre des affaires étrangères le marquis de la Paz. Pendant que le comte de Konigseck, ministre impérial, attendait encore des instructions, elle donna ordre à son ministre de signer le traité de Séville, du 9 novembre 1729, qui terminait les négociations commencées à Soissons, et remettait toutes choses, entre les puissances contractantes, sur le pied où elles se trouvaient avant l'année 1725. L'article 9 de ce traité portait que six mille hommes de troupes espagnoles seraient reçues en garnison dans les places de Livourne, Porto-Ferrajo, Parme et Plaisance, pour les assurer à l'infant don Carlos, fils de Philippe V [1]. Par ce traité, la bonne intelligence fut rétablie entre les deux branches d'Espagne et de France de la maison de Bourbon. La cour de Vienne fit au contraire retentir ses plaintes dans toute l'Europe contre le traité de Séville, qui subtituait des troupes espagnoles à des troupes neutres, pour les garnisons des places d'Italie.

(1730.) Avant que cette convention pût être exécutée, un événement inattendu, dans cette même Italie, frappa le monde d'étonnement. Victor-Amédée II, le plus habile, le plus belliqueux, le plus ambitieux des rois qui occupaient alors un trône en Europe, annonça, le 3 septembre 1730, à sa famille, à ses ministres et à sa cour, qu'il avait assemblés dans son château de Rivoli, sa détermination de renoncer à la couronne. Il la transmettait à son fils Charles-Emmanuel III, alors âgé de vingt-neuf ans, prince dont la figure était peu avantageuse, et qui n'avait attiré les regards de son père qu'après la mort de son aîné, doué de qualités bien plus brillantes. Quoiqu'il le fît travailler avec lui, et qu'il prît grand soin de l'exercer aux affaires, il le traitait toujours

[1] Flassan, Diplomatie française, t. V, p. 60. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 112. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, ch. 40, p. 290. — Botta, Storia d'Italia, l. XXXVIII, p. 95. — Lord Mahon, Hist. of Engl., t. II, ch. 15, p. 203. — Campo Raso, Comentarios de la guerra de Espana, t. I, p. 154.

assez durement. Le vieux roi, qui avait soixante-cinq ans, avait pris goût pour l'esprit et les manières de la marquise de Saint-Sébastien, qui en avait quarante-cinq, qui n'avait jamais été sa maîtresse, et qui était alors dame d'honneur de la princesse de Piémont, sa belle-fille. Il l'avait épousée en secret le 12 août sans la prévenir de son projet d'abdication, qu'il déclara le 3 septembre en même temps que son mariage. Il se réservait seulement une pension de cinquante mille écus, avec laquelle il se figurait qu'il allait jouir du bonheur dans la retraite. Il dotait sa nouvelle épouse du marquisat de Spigna, qu'il acheta au prix de cent mille écus, et le lendemain 4 septembre il partit pour Chambéry.

On a prétendu que Victor-Amédée, prévoyant une prochaine brouillerie entre la France et l'Autriche, se retirait de la scène du monde pour échapper aux engagements contradictoires qu'il avait pris avec l'une et avec l'autre. Mais Victor-Amédée ne s'alarmait pas de ce genre de difficulté; il se souciait peu de la réputation de mauvaise foi qu'on lui avait faite, et qu'il regardait comme une preuve de son habileté. Il semble plutôt que, succombant à la fatigue, aux inquiétudes, il se fît illusion sur le bonheur qu'il trouverait dans le repos ; mais il ne tarda pas à éprouver que, pour un caractère aussi actif que le sien, l'ennui était plus redoutable que la fatigue.

(1731.) Il avait mis son fils en quelque sorte sous la direction de ses anciens ministres, le marquis de Saint-Thomas, le maréchal Rebender, et le marquis d'Ormea; on lui envoyait tous les jours un bulletin qui renfermait la note de tout ce que les différents bureaux avaient fait, et dans les affaires importantes son fils ne paraissait se décider que d'après lui. Mais dans l'hiver qui suivit son abdication, le roi Victor eut une attaque d'apoplexie dont il resta défiguré. Il est probable qu'elle augmenta en même temps son inquiétude et l'irritabilité de son humeur. Pendant sa maladie, le bulletin fut interrompu, et on ne le lui envoya plus depuis sa convalescence. Le marquis d'Ormea, homme ambitieux qui sentait s'accroître son crédit sur Charles-Emmanuel, ne voulut pas avoir plus longtemps à ménager deux maîtres, et il fit éclater une rupture entre eux; la chose n'était pas difficile avec l'impatience de Victor-Amédée, accoutumé à traiter son fils aussi rudement. Les deux rois se virent à Chambéry, dans l'été de 1731, lorsque le jeune roi vint en Savoie prendre les eaux d'Évian. Charles-Emmanuel pria son père de revenir en Piémont pour y trouver un climat plus doux.

Mais le roi Victor, dans des audiences qu'il avait données au marquis d'Orméa, avait laissé éclater son dépit et sa haine contre le nouveau ministère. Tout à coup, au commencement de septembre, Victor-Amédée repassa le Mont-Cenis avec sa femme, et vint descendre au château de Rivoli, d'où il passa à celui de Montcalieri. Aussitôt Charles-Emmanuel partit à cheval par le petit Saint-Bernard, et rentra à Turin, comme son père arrivait en Piémont. La première entrevue entre le père et le fils fut très-violente, et les menaces du père contre les ministres redoublèrent. Ormea vit qu'il n'avait plus à choisir qu'entre sa perte et celle du roi Victor. D'après quelques mots qui lui étaient échappés, il conclut qu'il avait dessein de reprendre le sceptre; mais le jeune roi ne pouvait se résoudre à s'en dessaisir. On dit même que Victor demanda au ministre Del Borgo, de lui rapporter l'acte de son abdication. Dans la nuit du 25 septembre, Charles-Emmanuel assembla son conseil au château de Turin; outre ses trois ministres il y appela Gattinara, archevêque de Turin, le grand chancelier, le président du sénat et de la chambre des comptes, et quelques grands de son royaume. Aucun conseiller laïque n'osait prendre sur lui d'encourager un fils à résister à son père; l'archevêque de Turin s'arrogea ce rôle comme directeur de la conscience du roi. Il prétendit que Victor-Amédée n'agissait point de son propre mouvement, mais par les suggestions de sa femme; qu'en remontant sur le trône, il jetterait le gouvernement dans l'anarchie, alarmerait les autres souverains de l'Europe, et entraînerait le Piémont dans la guerre. Il obtint ainsi de lui qu'il signât, dans la nuit du 27 au 28 septembre, un ordre pour l'arrestation de son père.

Cet ordre fut exécuté avec la dernière brutalité. Des grenadiers, les uns armés de baïonnettes, les autres portant des flambeaux, forcèrent l'entrée de la chambre où était couché Victor-Amédée auprès de sa femme. Celle-ci, éveillée par le bruit, poussa un cri, et s'élança du lit à moitié nue; mais, saisie à l'instant par les grenadiers, elle fut entraînée dans un carrosse qui la transporta dans un couvent de religieuses à Carignan. Le roi, dont le sommeil était presque léthargique, ne s'était point encore réveillé; secoué par le comte de la Perosa, qui commandait les grenadiers, il put à peine croire l'ordre de son arrestation qu'on lui signifiait au nom de son fils; il fit de vains efforts pour se défendre, il refusa de s'habiller, et fut enfin enlevé dans les couvertures de son lit. Transporté avec menaces à travers des soldats qui lui étaient attachés,

et qui frémissaient de rage, il fut enfermé au château de Rivoli, qu'on avait converti pour lui en prison. Là, s'il essayait de parler aux gardes, aux domestiques, aux officiers, on ne lui répondait que par une révérence : on ne laissait parvenir jusqu'à lui aucun papier, aucune communication du dehors. L'effet d'un tel traitement était immanquable sur un homme déjà frappé une première fois d'apoplexie. Longtemps il parut comme hors de lui de fureur ; enfin après plusieurs semaines de captivité, deux religieux qui lui avaient été envoyés par son fils réussirent à le calmer. Tous ceux qui lui étaient plus spécialement dévoués, et qu'on soupçonnait de l'avoir encouragé à remonter sur le trône étaient arrêtés ; aucun mouvement, ni dans ses États, ni dans le reste de l'Europe, ne pouvait faire naître en lui la moindre espérance. Il se résigna, et alors la dureté de son fils se relâcha à son égard : on lui rendit sa femme, ses serviteurs, ses livres ; on lui permit de se faire transporter de nouveau à Montcalieri, mais toujours sous une sûre garde. Au reste, son esprit et son corps étaient également affaiblis ; sa décadence fut rapide, et il mourut à Montcalieri, le 31 octobre 1732. Ni le roi de France, fils de sa fille la duchesse de Bourgogne, ni le roi d'Espagne qui avait épousé son autre fille, et qui la regrettait toujours, ne tentèrent aucun effort en sa faveur. Le marquis d'Ormea avait annoncé dans des circulaires que le prisonnier depuis deux ans avait donné des signes de dérangement d'esprit, et les cours de l'Europe auxquelles il les adressa, le crurent, ou feignirent de le croire [1].

(1732.) Il ne faut point regarder cet événement comme étranger à la France : tout ce qui ébranlait le pouvoir royal, tout ce qui accoutumait à regarder avec des sentiments de mépris ou d'indignation ceux qui en étaient investis, ou à croire que leurs personnes pouvaient être précipitées du trône et exposées à la captivité et à la mort, détruisait ce prestige, ce culte, cette idolâtrie, sur lesquels, plus que sur les baïonnettes, se fondait le pouvoir des rois. Ce n'étaient encore ni la philosophie, ni les spéculations politiques, ni l'espoir de liberté qui les attaquaient, c'étaient eux-mêmes qui, du milieu de leurs palais, donnaient le signal à l'opinion qui devait les décréditer.

Des révolutions plus scandaleuses encore ébranlaient alors le nord de

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XXXVIII, p. 128-148. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 3, avec une note fort longue de Condorcet, pages 47-53. — Muratori. Annal. ad ann. 1730, p. 221 ; 1731, p. 229 ; 1732, p. 238. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 114. — Campo Raso, Comentarios de la guerra de Espana, t. I, p. 190.

l'Europe, et c'était dans un de ses plus puissants empires qu'on s'accoutumait au régicide. Nous avons dit que Pierre Ier, empereur de Russie, était mort le 8 février 1725, et qu'on soupçonnait sa femme, Catherine Ire, d'avoir avancé sa fin. Catherine, à son tour, après un règne de vingt-sept mois, mourut le 17 mai 1727, et l'on crut que Menzikoff, d'abord son favori, mais qui avait dû céder ensuite la place à plusieurs amants, l'avait empoisonnée. Menzikoff éleva sur le trône de Russie, à sa place, un enfant de treize ans, Pierre II, fils du czarowitz Alexis, que son père avait fait mourir, et d'une sœur de l'impératrice d'Allemagne. Il retira de prison Eudoxie, aïeule du nouveau czar, femme divorcée de Pierre Ier ; avec son consentement, il maria Pierre II à sa propre fille, et il se croyait assuré d'un long ministère ; mais bientôt le souverain enfant se choisit un jeune favori, Dolgorouki, avec lequel il s'échappa du palais par une fenêtre. Les Dolgorouki, saisissant le pouvoir en son nom, envoyèrent Menzikoff en Sibérie. Il était à peine arrivé au lieu de son exil, que Pierre II mourut de la petite vérole le 29 janvier 1730. Les Dolgorouki qui étaient encore les maîtres de l'empire donnèrent le trône à Anne, duchesse douairière de Courlande, fille du czar Ivan V, frère aîné de Pierre Ier; mais auparavant, ils lui firent signer un acte qui restreignait l'autorité absolue, et accordait à la noblesse russe des prérogatives analogues à celles dont jouissait la noblesse de Suède et de Pologne. Anne toutefois ne fut pas plutôt sur le trône, qu'elle s'aperçut que l'opinion des Russes, auxquels toute idée de liberté était encore inintelligible, l'y rendait toute-puissante, et le premier exercice qu'elle fit de sa souveraineté fut d'écraser ses bienfaiteurs. Les Dolgorouki, père, mère et enfants, furent exilés en Sibérie, traités avec la même sévérité que Menzikoff, et ils eurent la douleur de voir rappeler le fils et la fille de celui-ci qui survivaient seuls, et qui leur cédèrent leur habitation et leurs meubles. Anne, secondée par deux habiles étrangers, Munich et Biren, ne mourut que le 27 octobre 1740, après avoir régné dix ans avec une grande puissance, mais ayant aussi donné l'exemple honteux des désordres d'une femme que ne retient aucune opinion publique ni aucune pudeur. Ainsi les races royales se rendaient toujours plus méprisables, et si l'indignation publique n'éclatait pas contre elles, le décri universel qui s'attachait à leurs mœurs montrait qu'il n'y avait pas de vices que l'on n'attendît d'elles [1].

[1] Duclos, Mém. secrets, t. II, p. 69-73. — Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne, t. I, l. III, p. 155. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 125.

Pendant que l'impératrice Anne, qui était veuve depuis l'année 1711, montait sur le trône de Russie, la Courlande, où elle avait régné, et qui devait, après la mort du successeur de son mari, être réunie à la république de Pologne, repoussait cette réunion, offrait sa couronne ducale à Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste II, roi de Pologne; et la noblesse du pays, sous la conduite de ce guerrier valeureux, qui devait bientôt s'élever en France à une si haute réputation, combattait tour à tour contre Menzikoff, qui voulait usurper ce duché, et contre les Polonais qui voulaient le réunir à leur république. Au milieu de ces combats, le père de Maurice, le roi Auguste II de Pologne, mourut le 1er février 1733. Cet événement, qui ne semblait pas devoir exercer d'influence sur l'Europe méridionale, fut cependant celui qui y alluma une guerre nouvelle. Près de vingt ans s'étaient écoulés depuis que les traités d'Utrecht avaient rendu la paix à l'Europe. Les jeunes gens qui n'avaient point vu les calamités sous lesquelles la France avait été si près de succomber, ne croyaient pas qu'il y eût d'autre carrière ouverte pour la gloire que celle des combats. Ils songeaient peu à la souffrance des peuples ; ils étaient impatients d'effacer le souvenir des dernières défaites, et de rendre de nouveau la France arbitre de l'Europe comme aux jours glorieux de Louis XIV. Plusieurs rêvaient seulement qu'ils obtiendraient de l'avancement, des grades et des décorations, quelques-uns songeaient aux contributions à lever dans le pays conquis, à la licence des camps; d'autres voulaient profiter de l'occasion pour secouer le joug d'un vieillard qui leur paraissait tenir d'une main trop faible les rênes de l'État. Enfin il s'était formé en France un parti qui voulait la guerre, quel qu'en pût être l'objet ou le prétexte. Les vieux maréchaux de Villars et de Berwick, qui s'ennuyaient dans le repos, étaient à la tête de ce parti, où l'on voyait encore l'ambitieux Belle-Isle, impatient de montrer qu'il possédait d'autres talents que ceux de l'intrigue, le duc de Noailles, qui languissait dans le désœuvrement depuis qu'il n'avait plus ni commandement ni ministère, et le duc de Richelieu, qui, enorgueilli de ses duels et de ses aventures galantes, se croyait fait pour être un héros [1].

(1733.) La mort d'Auguste II parut à ce parti une occasion favorable de faire jouer un rôle à la France. Il voulut persuader à Louis XV de rétablir sur le trône de Pologne son beau-père Stanislas Leczinski.

[1] Journal du maréchal de Villars, t. LXXI, p. 55.

Le moment était venu, disait-il, d'élever dans le nord une digue pour arrêter les envahissements de deux empires aussi ambitieux que l'Autriche et la Russie. Le cardinal Fleury, il est vrai, n'aimait point la reine Marie ; il ne lui avait jamais pardonné son attachement au duc de Bourbon, et l'éloignement qu'il lui montrait aurait dégénéré en inimitié, sans la déférence de la douce Marie, qui ne se plaignait jamais, et qui faisait des efforts constants pour le regagner. Bientôt les partisans de Stanislas lui écrivirent que les Polonais s'étaient engagés par serment à déférer la couronne à un Piast ou gentilhomme polonais ; c'était donner l'exclusion à Frédéric-Auguste III, électeur de Saxe, et fils du dernier roi, qu'on disait être assuré de la faveur des cours impériales de Pétersbourg et de Vienne. Fleury se laissa persuader avec peine d'accorder à Stanislas Leczinski, partant pour la Pologne, un subside de trois millions, et une escorte, plutôt qu'une division de quinze cents hommes. La nation, lui disait-on, était unanime ; et dès que le beau-père du roi de France paraîtrait sur le territoire de la république, les forces des Polonais suffiraient pour l'affermir sur le trône où ils voulaient le replacer. Stanislas, dont l'ambition s'était rallumée depuis que sa fille portait une couronne, se laissa persuader de retourner dans sa patrie. Il quitta le château de Chambord, où, depuis 1725, son gendre lui avait accordé une retraite. Il arriva à Varsovie le 8 septembre 1733, et, le 12 du même mois, il y fut proclamé roi de Pologne par une diète qui n'était composée que de ses seuls partisans[1].

[1] Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne, t. I, l. III, p. 168. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 140. — Voltaire. Siècle de Louis XV, ch. 4, p. 54. — Flassan, Diplomatie française, t. V, p. 62. — Art de vérifier les dates, t. VIII, p. 140.

CHAPITRE XLVII.

Guerre de l'élection de Pologne. Stanislas, abandonné par la France, est expulsé de ce royaume. Alliance entre la France, l'Espagne et la Sardaigne. Batailles de Bitonto, de Parme et de Guastalla. Conquête du Milanais et des Deux-Siciles. Préliminaires de paix signés à Vienne. Échange de la Lorraine contre la Toscane.— 1733-1735.

Le dix-huitième siècle a été célébré comme l'époque des progrès de la civilisation ; pendant sa durée on vit toutes les pensées se diriger vers la philanthropie, le désir des améliorations, et l'application de la philosophie aux sciences sociales; mais ce siècle fut en général, pour les familles qui occupaient les divers trônes de l'Europe, un temps de langueur, de faiblesse, d'incapacité et de vices. Comme on l'avait vu dans les races régnantes, chez les conquérants barbares qui avaient renversé l'empire romain, comme on le voyait et qu'on le voit encore chez les Turcs, les Persans, les Mogols, les souverains de l'Inde et tous les Orientaux, le premier effet du pouvoir absolu et d'une richesse sans bornes avait été de porter les princes à s'abandonner avec excès à tous les plaisirs des sens; presque tous s'y étaient livrés avec la brutalité la plus ignoble. Parmi eux toutefois, quelques êtres assez fortement constitués pour résister aux funestes effets de l'intempérance, conservaient seuls, au milieu de ces excès, leur raison et leur santé; ceux-là pouvaient s'élever parfois à une vraie grandeur, non point en raison de leurs vices, mais en raison de la vigueur extraordinaire de constitution qui les avait portés à la débauche. Louis XIV était un brillant exemple de ces exceptions; malgré son goût pour la table, malgré le scandale qu'il avait donné par ses mœurs, il ne s'était jamais laissé subjuguer par ses sens; son esprit et son caractère s'étaient relevés au-dessus des plaisirs qui l'avaient séduit. Victor-Amédée de Savoie, dont la vie privée n'avait pas été moins déréglée, n'avait pas montré moins d'éner-

gie, ou moins de talents, quoique ceux-ci, entachés de plus de fraudes, n'eussent pas le même caractère de grandeur.

Mais la génération qui vint ensuite, mais le frère, le fils, le neveu et les petits-enfants de Louis XIV, ne montrèrent tous qu'une âme énervée, une raison affaiblie par les excès des plaisirs des sens; Philippe V son petit-fils, qui croyait ne s'y abandonner qu'en sûreté de conscience, s'était ainsi précipité lui-même dans un état de vapeurs, de langueurs, de tristesses, que, s'il n'eût été roi, on n'aurait pas hésité à nommer folie. La maison qui l'avait précédé sur le trône d'Espagne s'était éteinte par l'abus qu'elle avait fait des plaisirs des sens. Les enfants de Philippe IV avaient été victimes des déréglements de leur père, et c'était ce funeste héritage qui avait fait languir trente-quatre années Charles II entre la vie et la mort. Les monstrueuses débauches de Jean V, malgré le soin qu'il prenait de s'y faire toujours accompagner par son confesseur et son médecin [1], ont empreint sur la figure de ses descendants les marques d'un mauvais sang, et dans leur cerveau des germes toujours renaissants de folie. La maison Farnèse à Parme venait de s'éteindre, étouffée par l'obésité; la maison de Médicis était près de finir à Florence, et son dernier représentant, Jean Gaston de Médicis, ne quittait plus le lit, où il était retenu par les conséquences des débauches les plus infâmes. Sur le nouveau trône de Russie, les souverains semblaient ne pouvoir pas résister plus de deux ou trois ans à l'ivresse des plaisirs; et ce qui ajoutait encore à leur turpitude, c'étaient des femmes, des impératrices, qui affichaient ainsi leurs déréglements. Auguste II, roi de Pologne et électeur de Saxe, avait étonné l'Europe par un faste de débauche inouï; ce prince, mettant à l'enchère toutes les dignités de la république, rapace avec ses sujets qu'il accablait d'impôts, cruel et perfide au besoin, prodigue avec plus de profusion que de goût dans les monuments dont il ornait Dresde, ne s'était cependant fait un nom que par le nombre de ses maîtresses et de ses enfants naturels [2]. Il n'avait laissé à son fils, Auguste III, qu'un sang dégénéré, avec tous les vices de la faiblesse et de la fausseté. Les vices du roi de Prusse étaient ceux d'un soldat sauvage et brutal, l'ivrognerie, la violence, la dureté. Son fils, à qui il avait déjà fait éprouver son emportement et ses fureurs, prenait autant qu'il pouvait le contre-

[1] Mémoires du baron de Besenval, t. I, p. 99.
[2] Rulhière, Histoire de l'anarchie de Pologne, t. I, l. III, p. 168.

pied d'un caractère dont il avait eu tant à souffrir; il se vouait aux arts, aux lettres, à la poésie française; ses principes ne le prémunissaient point contre les vices, mais dès qu'il fut monté sur le trône, l'ambition et la guerre ne lui laissèrent pas le temps de s'y livrer. La maison d'Autriche enfin, qui sur le trône d'Allemagne avait donné moins de scandales, ne produisait plus cependant que des princes sans talents, sans élévation, doués tout au plus d'une bravoure passive, lorsque, ce qui arrivait rarement, ils se montraient aux armées, et qui mettaient dans l'obstination toute leur énergie. Charles IV, le dernier de cette race, n'avait que deux filles pour recueillir un héritage que les lois réservaient exclusivement aux mâles. Aussi sa politique n'avait-elle plus qu'un seul but, celui de faire reconnaître par tous les souverains de l'Europe la *Pragmatique sanction*, ou l'ordonnance qu'en vertu de sa toute-puissance il avait rendue le 19 avril 1713, pour changer la loi fondamentale de succession dans ses États.

L'extinction simultanée de tant de familles souveraines, l'occasion qui s'offrait à la politique de disposer de tant d'héritages, que les lois nationales ne garantissaient plus depuis que, dans presque tous les États, le pouvoir absolu avait aboli les institutions antiques destinées à faire respecter les vœux du peuple, devaient presque nécessairement replonger l'Europe dans des guerres universelles; la sagesse de sir Robert Walpole ou la modération du cardinal de Fleury ne pouvaient pas les détourner plus longtemps. La mort d'Auguste II, suivie d'une élection contestée au trône de Pologne, ne produisit, il est vrai, qu'une courte explosion, comprimée au bout de peu d'années; mais le levain de nouvelles révolutions se trouvait partout, et il devait bientôt exciter des guerres plus longues et plus cruelles.

Stanislas Leczinski avait eu soin de faire embarquer sur la flotte qui lui apportait les subsides de France, avec un petit nombre de soldats dévoués, un homme qui lui ressemblait de taille et d'apparence (le commandeur de Thianges), que tout le monde prit pour lui. On l'attendait donc par mer, tandis qu'ayant rapidement traversé inconnu le continent de l'Europe, il se présenta le 12 septembre sur le champ électoral de Varsovie, où soixante mille Polonais étaient rassemblés à cheval. La France avait depuis longtemps fort négligé ses relations diplomatiques en Pologne; mais les agents français qui s'y rendirent avec empressement pour seconder la nomination de Stanislas, agirent avec tant d'activité et d'intelligence, distribuant judicieusement l'argent

dont ils étaient porteurs, et prodiguant les promesses de subsides, de secours d'hommes, dont Louis XV ne laisserait jamais manquer son beau-père, qu'ils avaient formé un puissant parti pour lui. Le dégoût qu'avait inspiré Auguste II les secondait bien mieux encore : toute la noblesse s'était engagée à porter sur le trône un Polonais, et les soixante mille gentilshommes réunis au champ électoral proclamèrent Stanislas. Un seul osa s'avancer au milieu d'eux tous, et déclarer qu'il opposait son veto et arrêtait la délibération ; mais il se laissa fléchir aux prières générales, et sa rétractation même fut un témoignage de la liberté qui avait régné dans cette élection [1].

Mais le fils du dernier souverain, Auguste III, électeur de Saxe, prétendait au trône ; et quoiqu'il n'eût pas un partisan en Pologne, il était redoutable : son père lui avait laissé en Saxe une belle armée de trente-trois mille hommes, tandis qu'il s'était attaché à ruiner celles de la république, qui réunies ne formaient pas ensemble quinze mille hommes. Auguste s'était de plus assuré de l'assistance des deux grands empires voisins : la maison d'Autriche, par la possession du duché de Silésie, bordait tout l'occident de la Pologne, et Charles VI avait trouvé dans l'électeur de Saxe un garant empressé de la pragmatique sanction ; l'empire russe s'étendait sur les frontières de l'orient et du nord, et Auguste avait gagné la protection des habiles aventuriers étrangers qui gouvernaient la Russie sous l'impératrice Anne. Pour prix de la couronne de Pologne, il avait promis à Biren l'investiture de la couronne ducale de Courlande, qu'on regardait déjà en quelque sorte comme un apanage réservé aux amants des impératrices. Les deux autres, Munich et Ostermann, qui gouvernaient la Russie en foulant les Russes sous leurs pieds, devaient être récompensés à l'aide des meilleures starosties de la république. La France était trop éloignée pour porter à temps des secours efficaces au beau-père de Louis XV. Elle avait essayé de venir à son aide par des négociations, soit en Suède, soit en Turquie ; mais la Suède, gouvernée presque en république, était déchirée par les factions et désorganisée ; à Constantinople, Achmet III avait été déposé : son successeur n'avait ni talents ni vertus ; et la Pologne fut abandonnée par ses alliés.

Les trois armées étrangères envahirent en même temps le territoire

[1] Rulhière, Anarchie de Pologne, l. III, p. 170. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, ch. 37, p. 300.

de la république. Elles n'avaient pas l'ombre d'un droit à alléguer pour justifier cette coupable violence, mais elles comptaient avec raison qu'elles feraient taire l'opposition par la terreur. Les Russes faisaient la guerre en barbares ; ils avançaient brûlant les châteaux et les villages. La noblesse, qui avait commencé par monter à cheval, ne tarda pas à se disperser, chacun voulant défendre ses possessions ou mettre en sûreté sa famille. Plusieurs de ces troupes de gentilshommes se signalèrent par une grande bravoure dans des escarmouches contre les Russes, mais toutes finissaient à leur désavantage, tant est grande la supériorité des troupes disciplinées, sur le nombre et même sur le courage. Elles arrêtèrent cependant les Russes au passage de la Vistule, assez longtemps pour qu'ils ne pussent arriver au champ de l'élection avant l'expiration du terme fixé par les lois. Ils parvinrent dans une forêt voisine de Varsovie le jour même où ce terme expirait, et là une élection faite dans une auberge, sur une route, au milieu des bois, par un petit nombre de gentilshommes, dont quelques-uns y furent conduits enchaînés, devint le titre que le nouvel électeur de Saxe eut à faire valoir contre l'élection unanime de son concurrent [1].

Stanislas, n'ayant aucun moyen de résister aux armées étrangères, alla chercher un refuge à Dantzig, ville qui se gouvernait en république sous la protection de la Pologne, et qui s'était munie à ses frais de bonnes fortifications. Les Dantzickois avaient embrassé avec zèle la cause de Stanislas ; plusieurs des Polonais les plus braves et les plus compromis s'étaient retirés avec lui dans cette ville. Ils s'y défendirent pendant cinq mois avec une grande vaillance, et les Russes perdirent immensément de monde à ce siége. Stanislas ne cessait de promettre aux assiégés que son gendre Louis XV ne l'abandonnerait point, et que bientôt on verrait apparaître une puissante escadre française. Enfin les quinze cents Français que le cardinal Fleury avait destinés à accompagner le nouveau roi de Pologne parurent sur une petite flotte à l'entrée de Wechsel-Munde ; mais le vieil officier qui les commandait, nommé Lamotte, jugea impossible de forcer des passages déjà garnis par les Russes, et il ramena sa petite escadre à Copenhague pour y attendre des renforts ou de nouveaux ordres. Le comte de Plélo, colonel d'un régiment français de son nom, et ambassadeur français en Danemarck, s'indigna d'une retraite qu'il jugea humiliante, et voulut per-

[1] Rulhière, Anarchie de Pologne, l. III, p. 176.

suader aux chefs de retourner, « propos d'homme qui est en sûreté dans son cabinet, » dit un officier. Plélo piqué répondit qu'il conduirait lui-même les troupes. Mais en s'embarquant, il écrivit au ministre des affaires étrangères Chauvelin : « Je suis sûr que je n'en reviendrai pas ; » je vous recommande ma femme et mes enfants. » Arrivé à la rade de Dantzig, il débarqua le 27 de mai 1734, forma sa troupe, marcha aux retranchements des Russes, reçut quinze coups de fusil, et tomba mort tout ruisselant de sang. Les Français, accablés par le nombre, furent forcés de se rendre aux Russes [1].

Les Français, à qui leur histoire contemporaine présentait alors peu d'actes d'héroïsme, applaudirent avec enthousiasme à la conduite du comte de Plélo : elle aurait été brillante chez un capitaine de grenadiers, elle était condamnable chez un diplomate ; il sacrifiait pour une bravade, dont il n'attendait lui-même aucun résultat utile, des hommes qu'il n'était point appelé à commander, et il compromettait son caractère d'ambassadeur. En effet le marquis de Monti, envoyé extraordinaire de France en Pologne, ayant été arrêté peu après, le 28 juin 1734, lors de la capitulation de Dantzig, fut retenu prisonnier dix-huit mois par les Russes, avec son secrétaire d'ambassade, comme appartenant à un gouvernement qui permettait à ses ambassadeurs de faire la guerre. Le premier article que le terrible Munich exigeait pour accorder une capitulation à Dantzig, c'était que Stanislas lui fût livré. Au dernier moment, ce roi s'évada, déguisé en paysan, avec le général Steinflicht, déguisé comme lui, et trois guides ; ils s'embarquèrent dans une nacelle, voguant au travers de la campagne inondée, et cherchant la Vistule, dont ils étaient toujours contraints de s'éloigner, à la vue des partis russes qui la gardaient. Pendant cette triste navigation, ils entendirent le canon qui annonçait la prise de la ville ; ils se cachèrent tour à tour derrière des haies, dans des marais, dans des greniers, où un souffle pouvait les trahir, contraints à se fier à des inconnus, tandis que Munich menaçait de la roue quiconque aurait favorisé l'évasion du roi fugitif. Enfin ils purent gagner la ville prussienne de Marienwerder, où s'étaient déjà réfugiés beaucoup de Polonais partisans de Stanislas qui l'accompagnèrent à son retour en France [2].

[1] Flassan, Diplomatie française, t. V, p. 70. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, ch. 30, p. 327.

[2] Lacretelle, Hist. du XVIIIe siècle, t. II, l. VI, p. 146. — Rulhière, l. III, p. 177. Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 4, p. 55.

Le cardinal de Fleury avait abandonné le beau-père du roi à son mauvais sort en Pologne, sans se soucier de compromettre ainsi la réputation de la France; mais dans le même temps, il s'était préparé à porter la guerre d'une manière plus efficace dans des contrées rapprochées où il pouvait obtenir des succès plus durables. D'accord avec la cour d'Espagne, il voulait que la guerre qui allait s'allumer assurât en Italie un établissement aux fils d'Élisabeth Farnèse, de manière à soustraire cette contrée au joug de la maison d'Autriche, et à la replacer dans une sorte d'indépendance à l'égard des trois grandes puissances qui l'entourent. Pour atteindre ce but, la France devait faire agir contre la maison d'Autriche deux grandes armées, l'une en Allemagne, l'autre en Italie; elles furent commandées par deux vieux maréchaux de Louis XIV, Berwick et Villars.

Le duc Antoine Farnèse était mort le 20 janvier 1731, par suite des excès auxquels il s'abandonnait à table; sa femme, Henriette d'Este, prétendait être grosse, et lui-même laissait par testament l'hérédité des États de Parme et Plaisance au fils posthume auquel elle donnerait le jour. Le comte Daun, gouverneur de Milan, sur la nouvelle de la mort du duc, vint aussitôt prendre possession de ces deux duchés, au nom de l'infant d'Espagne don Carlos, auquel, d'après les deux traités de Vienne et de Séville, ils étaient dévolus. En même temps, le cardinal-légat de Bologne voulut faire prendre possession des mêmes États par les troupes pontificales, comme dévolus au saint-siége par l'extinction de la ligne masculine. Ainsi trois prétendants annonçaient simultanément leurs droits, et les malheureux habitants du pays étaient foulés par tous les trois. Élisabeth Farnèse, qui commençait à être fort peu satisfaite de la cour de Vienne, voyait de mauvais œil des soldats autrichiens occuper son héritage paternel, au nom de son fils il est vrai, mais avec la morgue et la rapacité allemandes. Elle voulait que son fils se rendît dans ses États d'Italie, mais qu'il y arrivât sous la protection de troupes espagnoles; c'était en Toscane que ces troupes rassemblées à Barcelone devaient débarquer. D'autre part, Jean Gaston de Médicis continuait à protester contre la violence qu'on lui faisait en lui donnant un héritier malgré lui, et contre l'injustice qu'éprouvaient les Toscans, qu'on déclarait feudataires de l'Empire. Enfin par une convention signée à Florence le 28 juillet 1731, Jean Gaston donna son assentiment à l'introduction des garnisons espagnoles dans ses États; l'Angleterre s'était occupée activement à réconcilier la cour de

Madrid avec celle de Vienne. Le 26 octobre 1731, une puissante flotte, composée de vaisseaux anglais et espagnols, parut devant Livourne, et y débarqua les six mille Espagnols que commandait le comte de Charny; ils devaient tenir garnison, partie à Livourne, partie à Porto-Ferrajo, et le 27 décembre, la même flotte, avec un appareil de fête, conduisit à Livourne l'infant don Carlos, qui, né le 20 janvier 1716, n'avait pas encore seize ans. Il fut présenté au grand-duc qu'il appela son père: le grand-duc le nomma son fils. L'un ne pouvait cependant avoir appris à respecter un vieux pécheur, objet du mépris universel, tout comme l'autre ne pouvait aimer un successeur qu'on le forçait d'accueillir, quoiqu'il lui fût absolument étranger [1].

D'autre part, au mois de septembre, il avait été reconnu que la duchesse de Parme n'était point grosse. Le 29 décembre, la possession des duchés de Parme et Plaisance fut donnée à des députés de Jean Gaston de Médicis, qui agissait comme tuteur de l'infant don Carlos. Les troupes autrichiennes se retirèrent, les milices nationales prirent leur place, et, vers la fin de l'année 1732 seulement, don Carlos se rendit dans les États de sa mère dont le pape lui disputait cependant toujours la souveraineté. Mais déjà l'aigreur avait recommencé entre les cours de Madrid et de Vienne, et l'accueil même que les peuples d'Italie avaient fait à don Carlos, avait causé une vive jalousie au cabinet autrichien.

Ce fut dans ces circonstances qu'un traité d'alliance entre la France, l'Espagne et Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, fut négocié, et signé à Turin le 26 septembre 1733, avec tant de secret, que le ministre impérial à cette cour n'eut aucun soupçon des négociations qui se préparaient. Par ce traité, il était convenu que le fils aîné d'Élisabeth Farnèse, don Carlos, renoncerait en faveur de son frère puîné don Philippe, à la souveraineté de Parme et de Plaisance, et à la succession éventuelle de Toscane, pour entreprendre la conquête des Deux-Siciles, qui seraient érigées en sa faveur en royaume indépendant; que le roi de Sardaigne entreprendrait la conquête du Milanais, objet constant de l'ambition de sa maison, et que cette riche province serait réunie aux États de Savoie; qu'il serait nommé généralissime de l'armée des trois couronnes en Italie; qu'il joindrait dix-huit mille Piémontais aux quarante mille Français qui devaient passer les Alpes;

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XXXVIII, p. 94-107.

enfin que la France lui fournirait un subside annuel de 3,600,000 liv. pour le mettre en état de tenir la campagne [1].

Le traité de Turin fut regardé comme l'ouvrage de M. de Chauvelin, ministre des affaires étrangères, dont on disait qu'il avait escamoté la guerre au cardinal, comme deux ans plus tard le cardinal lui escamota la paix. Il avait, dit Flassan, des vues étendues et un génie propre à les remplir; il possédait l'art des combinaisons, et était habile en expédients. Les ministres étrangers étaient « charmés des rapports qu'ils » avoient avec lui, à cause de la solidité de ses discours; toutefois les » ambassadeurs d'Angleterre et de Hollande l'accusoient d'avoir adopté » la détestable maxime de Richelieu et de Mazarin : *Qu'un premier* » *ministre, pour se soutenir contre ses envieux, devoit faire naître des* » *guerres et les prolonger* [2]. » Un ministre encourt sans doute une grave responsabilité quand il détermine sa nation à commencer la guerre, non pour repousser un tort ou une offense, mais pour faire prévaloir un système politique qu'il croit meilleur. Toutefois le but que se proposait la France par le traité de Turin, était sans contredit équitable et avantageux à l'Europe. L'asservissement de l'Italie à l'Autriche était non-seulement une grande calamité pour la nation italienne à laquelle l'Europe est redevable de ses premiers progrès dans la civilisation; c'était de plus une honte pour la France qui pouvait se reprocher de l'avoir précipitée dans cette servitude; c'était aussi un danger, car la possession de l'Italie donnait à la plus constante ennemie de la France tout ce qui lui manquait, des richesses agricoles, industrielles, des ports, tous les éléments d'une marine, et ce qui valait mieux peut-être encore, des hommes comme l'Autriche en produit rarement, pour l'intelligence et le génie.

L'union du Milanais au Piémont devait former dans la Haute-Italie une souveraineté riche et belliqueuse, assez puissante pour garder les Alpes que la nature semble avoir fortifiées pour elle, et point assez redoutable pour donner de l'inquiétude à ses voisins, ou se montrer empressée à allumer de nouvelles guerres. L'Italie centrale, les duchés de Parme, de Modène, de Toscane, les républiques de Venise, Gênes et Lucques, et l'État de l'Église, étaient moins disposés encore à troubler

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XL, p. 270. — Muratori, Annali d'Italia, ad ann.. t. XVI, p. 245. — Campo Raso. Comentarios, t. II, p. 36. — W. Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, ch. 41, p. 317-329.

[2] Flassan, Hist. de la diplomatie française, t. V, p. 77.

l'Europe, mais ils pouvaient contribuer à défendre l'indépendance du pays. Une nouvelle monarchie enfin renaissait dans l'Italie méridionale, qui, pendant plus de deux siècles, avait été opprimée par des souverains étrangers régnant à une grande distance, et le plus beau pays de la terre voyait de nouveau luire pour lui quelque espérance de félicité. Les Allemands étaient chassés de l'Italie sans qu'on y introduisît les Français à leur place. Les deux princes Bourbons qui y arrivaient avec quelques troupes espagnoles ne pouvaient tarder à devenir Italiens. Dans cet arrangement, Élisabeth Farnèse n'avait eu en vue que l'avantage de ses enfants; probablement aussi Charles-Emmanuel ne songeait qu'à l'ambition vulgaire de s'agrandir : mais il est permis de supposer que Chauvelin avait des vues plus élevées, justement parce qu'il ne stipulait rien en faveur de la France, et qu'il comprenait que l'équilibre et la paix de l'Europe, tout comme le respect pour la justice, demandaient le rétablissement et l'indépendance de l'Italie. Il eut l'habileté en même temps d'isoler la maison d'Autriche de tous ses alliés; l'impératrice russe, après avoir obtenu en Pologne l'objet qu'elle s'était proposé, retira ses troupes et ne se mêla plus de la guerre. L'empereur Charles VI recourut aux puissances maritimes, mais il s'était récemment conduit à leur égard avec si peu de loyauté, qu'elles ne se montrèrent point empressées à le défendre. Le ministère anglais était vivement attaqué par l'opposition; il n'était point disposé à se jeter volontairement dans de nouveaux embarras, et il se contenta de la déclaration que la France respecterait la neutralité des Pays-Bas autrichiens, qui étaient garantis par le traité de barrière, et défendus par les garnisons hollandaises dans les forteresses de la frontière [1].

Les manifestes des puissances alliées ne faisaient aucune allusion au rétablissement de l'indépendance de l'Italie, qui était devenu cependant l'objet réel de la guerre ; ils s'étendaient seulement sur l'injustice que les puissances du nord avaient commise envers la Pologne. La France, en effet, pouvait se croire offensée, et la Russie et l'Autriche avaient scandaleusement violé le droit des gens envers les Polonais, par haine ou par défiance d'un prince beau-père du roi de France. Mais Charles VI comptait si fort sur le caractère pacifique ou la timidité de Fleury qu'il ne s'attendait nullement à la guerre. Il se croyait plus assuré encore du roi de Sardaigne auquel il était lié par des traités, au point que lorsque

[1] Lord Mahon, Hist. of England, t. II, ch. 16, p. 258.

les troupes françaises commencèrent à descendre les Alpes, le comte Daun, gouverneur du Milanais, fournit encore des blés aux magasins militaires du Piémont, qui n'étaient pas suffisamment approvisionnés. Une attaque de l'Espagne lui paraissait enfin plus éloignée de toute vraisemblance, et il attribuait les préparatifs militaires qu'il lui voyait faire à la guerre dans laquelle elle était alors engagée contre les Maures de Maroc.

La déclaration de guerre de la France était datée du 10 octobre 1733, et dès le 12 le maréchal de Berwick chargea le comte Maurice de Saxe de passer le Rhin en bateau, avec environ quatre mille hommes pour investir le fort de Kehl. Maurice de Saxe, fils naturel d'Auguste II et de la comtesse de Konigsmark, était né le 19 octobre 1696 ; c'était lui qui avait en vain combattu contre les Russes pour la souveraineté de la Courlande. Il s'attacha au service de France au moment de la mort de son père, justement lorsque Louis XV voulait empêcher son frère Auguste III de monter sur le trône de Pologne [1]. Le maréchal de Berwick, sous les ordres duquel il allait servir, avait vécu dans la retraite depuis le commencement du ministère du duc de Bourbon, qui lui avait ôté son gouvernement de Guienne. Il avait passé presque tout son temps à Fitz-James, avec sa famille et un petit nombre d'amis, occupé surtout de ses jardins qu'il avait plantés lui-même. Toutes ses heures y étaient réglées et remplies ; la lecture et la promenade faisaient ses principales occupations ; il jouait peu, préférant la conversation, qu'il avait douce, aimable et variée. Il fut tiré de cette retraite, après huit ans d'une vie paisible et heureuse, pour commander l'armée qu'on rassemblait sur le Rhin. Il était arrivé à Strasbourg au commencement de septembre ; mais les préparatifs pour entrer en campagne, qu'on lui avait annoncés comme faits, étaient à peine commencés. En attaquant l'Empereur, on craignait de s'attirer une guerre avec l'Empire ; cependant Kehl et Philisbourg, par lesquels on voulait s'assurer le passage du Rhin, étaient des villes appartenant à l'Empire. En même temps que le comte de Saxe, par l'ordre de Berwick, investissait Kehl, le roi faisait déclarer à Ratisbonne « que son intention étoit de bien vivre » avec tous les princes du corps germanique qui ne prendroient point » d'engagement contre ses intérêts ; que la nécessité seule le forçoit de » s'emparer du fort de Kehl, pour s'assurer un passage sur le Rhin,

[1] d'Espagnac, Hist. de Maurice de Saxe, t. I, p. 1, et t. III, p. 100.

» autant dans la vue d'offrir plus efficacement son secours à l'Empire » contre l'oppression de son chef, que d'attaquer l'Empereur son » ennemi [1]. » La tranchée devant Kehl fut ouverte dans la nuit du 19 au 20; les impériaux ne s'attendaient pas à être attaqués, ils ne purent d'abord se servir de leur artillerie : toutefois dans la nuit du 21 au 22 leur feu fut très-vif; mais ils n'attendirent pas l'assaut, qui était ordonné pour la nuit du 28 au 29, et ils arborèrent le drapeau blanc. L'armée s'avança ensuite jusque vis-à-vis du fort Louis et jusqu'à Stollhoffen, tandis qu'une petite division allait rétablir le pont d'Huningue. Mais dès le 11 novembre, les pluies qui survinrent la déterminèrent à repasser le Rhin, et à entrer dans ses quartiers d'hiver [2].

(1734.) Le maréchal de Berwick s'était proposé d'ouvrir de fort bonne heure la campagne suivante par le siége de Philisbourg. C'était sur les deux passages assurés sur le Rhin, à Philipsbourg et à Kehl, qu'il voulait baser ses opérations. Il lui fallait pour cela forcer les lignes d'Eslingen que les ennemis avaient construites pendant l'hiver au-dessus de Philipsbourg; il lui fallait surtout presser ses opérations avant les inondations que déterminent toujours les grandes chaleurs par la fonte des neiges. Il arriva dans ce but à Strasbourg le 30 mars, mais il n'y trouva rien de prêt. Un homme qui semblait se plaire à contrarier le maréchal de Berwick avait réussi, par son enthousiasme et son ton d'assurance, à séduire le cardinal de Fleury, et les gens de robe qui le secondaient dans l'administration de la guerre : c'était le comte de Belle-Isle, depuis maréchal de France. Sans avoir encore eu aucun commandement important, il avait réussi à persuader à la cour qu'il avait le génie de la grande guerre, et il ne parlait de rien moins que de traverser toute l'Allemagne pour porter l'armée française jusqu'en Saxe et en Bohême. Berwick eut peine à faire rejeter des projets si dangereux, mais il ne put empêcher que Belle-Isle, nommé lieutenant général, ne fût chargé du siége de Traerbach, qu'il n'obtînt d'avoir à sa disposition pour cette entreprise les moyens d'abord mis en réserve pour le siége de Philipsbourg, et que celui-ci ne fût retardé jusqu'au 1er juin [3].

Le maréchal de Berwick simula une attaque contre les lignes d'Eslingen, mais sitôt que le duc de Bevern, qui commandait environ

[1] Mém. du maréchal de Berwick, t. LXVI de la collection, p. 298-300.

[2] D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, l. III, p. 102. — Lacretelle, tome II, l. VI, p. 154.

[3] Mém. de Berwick, p. 306.

trente mille impériaux, s'y fut enfermé pour les garnir, Asfeld, qui avait sous ses ordres environ vingt mille hommes auprès de Spire, passa le Rhin au-dessous de Philipsbourg, et détermina ainsi les Allemands, qui se croyaient pris à revers, à abandonner Eslingen et se retirer sur Heilbronn : ce fut là que le prince Eugène les rejoignit avec les troupes qu'il amenait de Bohême. Il avait cependant tout au plus soixante mille hommes, et les Français près de cent mille; et Berwick était résolu à poursuivre le siége de Philipsbourg sous les yeux de ce grand capitaine, comptant sur les fortes lignes de circonvallation dont il s'était couvert. La tranchée avait été ouverte seulement le 3 juin. Berwick ne manquait point de s'y rendre tous les jours de grand matin : il se faisait d'abord rendre compte du travail de la nuit. Il se portait ensuite à la tête de la sape, pour juger par ses propres yeux de l'état des choses ; puis il réglait avec l'ingénieur en chef les travaux de la nuit suivante. Le 12 juin, il se rendit comme à l'ordinaire à la tranchée, alla visiter les sapes, et monta sur la banquette suivant son usage pour tout observer. Cette banquette était entre la batterie française et celle des ennemis. Une sentinelle avait été placée tout auprès, pour empêcher que personne ne s'arrêtât dans cet endroit ou ne montât sur la banquette ; Berwick ne voulut pas l'écouter: les deux batteries tirèrent toutes deux à la fois; un boulet emporta la tête du maréchal, sans que l'on ait jamais bien su de quel côté il était parti. Cette mort répandit la consternation, d'abord dans l'armée, puis dans la cour et la nation entière. De toutes les gloires militaires qui restaient du siècle de Louis XIV, celle de Berwick était la plus pure et la plus entière. Il emportait avec lui le secret de ses projets, on savait seulement qu'il en avait de vastes. La situation de l'armée qu'il avait commandée paraissait critique, dès qu'il n'était plus là pour la conduire: elle se trouvait renfermée dans des lignes, autour d'une forte place au secours de laquelle le prince Eugène marchait en grande hâte, à la tête d'une armée formidable. Ce prince ne tarda pas à reconnaître cependant que Berwick avait bien calculé, et que la position des Français était inattaquable. Le marquis d'Asfeld, qui, comme le plus ancien lieutenant général, prit aussitôt le commandement de l'armée, resta constamment dans ses lignes, vis-à-vis du prince Eugène. Il continua les opérations du siége, malgré ce général et malgré les inondations du Rhin, et se rendit maître de Philipsbourg le 18 juillet. La campagne se borna à cette conquête [1].

[1] Mém. de Berwick, t. LXVI, p. 308-316. — Baron d'Espagnac, Hist. du maré-

Avec des armées moins considérables, la guerre eut en Italie des résultats plus importants. Vers le milieu d'octobre 1733, l'armée française, rassemblée en Dauphiné, descendit en Piémont par tous les passages des Alpes; le vieux maréchal de Villars, déjà âgé de quatre-vingt et un ans, la commandait; mais il était subordonné à Charles-Emmanuel, roi de Sardaigne, auquel il se croyait bien supérieur en talents et en intelligence de la guerre. Déjà à la cour de Louis XIV, l'éclat des victoires qu'il avait remportées, de celle de Denain surtout qui avait sauvé la monarchie, pouvait à peine faire supporter ses manières de matamore. Dès lors sa jactance avait toujours été en augmentant. En montant dans sa chaise de poste, après avoir dîné chez le cardinal ministre, il lui dit devant toute sa cour : « Dites au roi qu'il n'a qu'à disposer de « l'Italie, je m'en vais la lui conquérir. » La reine de France lui mit une cocarde à son chapeau, la reine d'Espagne lui en envoya une à Lyon, et celle de Sardaigne lui en attacha une elle-même à Turin. Il dit à cette dernière : « Voilà mon chapeau orné d'un vol de reines qui « me rendra heureux dans mes entreprises pour les trois couronnes[1]. » On pardonnait à sa suffisance parce qu'on supposait que c'était le ton des guerriers de l'ancienne école, et que c'était ainsi qu'ils inspiraient leur ardeur aux soldats; mais elle ne tarda pas à devenir insupportable au roi de Sardaigne avec lequel il devait partager le commandement.

(1733.) Les Français, conduits par le marquis de Coigny et le duc d'Harcourt, étaient descendus en Piémont, par le mont Cenis, le mont Genièvre et la vallée de Barcelonnette; ils étaient au nombre de quarante mille. Ils se réunirent bientôt, près de Vercelli et de Mortara, aux dix-huit mille Piémontais qui les attendaient, sous les ordres du maréchal de Rebender. Ensuite, Charles-Emmanuel vint joindre l'armée

chal de Saxe, l. III, p. 106-116. — Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe, t. I, p. 1-15. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 161. — Mém. de Noailles, t. LXXIII de la collection, p. 210. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, ch. 42, p. 343.

[1] Anquetil, Mém. de Villars, t. LXXI, p 138. On retrouve un retentissement de l'enthousiasme qu'inspirait ce vieux guerrier, dans le poëme de Voltaire sur la campagne d'Italie, 1734, t. XV, p. 141.

Villars couvert de tout l'éclat
Dont brilla jadis sa carrière
Voit encor les dangers et franchit la barrière :
Eugène est au conseil, et Villars au combat ;
Sous d'éternels lauriers blanchit sa tête altière,
Et son triomphe illimité
Met au rang des vaincus l'âge qu'il a dompté.

avec ses deux ministres, Ormea et Bozino; Villars y arriva le dernier, et les alliés se mirent immédiatement en mouvement. Le 24 octobre, ils entrèrent dans le Milanais, et entreprirent le siége de Vigevano. Le maréchal Daun n'avait pas plus de douze mille hommes sous ses ordres pour défendre la Lombardie autrichienne; ne pouvant avec si peu de soldats tenir la campagne, ne voulant pas les trop éparpiller, il ne mit de garnisons que dans un petit nombre de places fortes, et il abandonna à leurs propres milices toutes les autres, qui ne tardèrent pas à capituler. Dès le 27 octobre, on apporta au roi Charles-Emmanuel les clefs de Vigevano, et le 31 celles de Pavie. Aussitôt que l'armée alliée eut passé les ponts du Tesin, les Milanais envoyèrent au-devant d'elle pour lui faire leur soumission. Tous leurs souverains ont reconnu, dirent-ils, que le Tesin, l'Adda et le Pô sont les seules fortifications de cette grande ville, et que, dès qu'une armée ennemie a passé l'une ou l'autre de ces rivières, ils ne sont pas appelés à faire une plus longue résistance. Mais une garnison allemande de quinze cents hommes occupait toujours le château de Milan. Cependant Charles-Emmanuel entra dans Milan dès la nuit du 3 novembre, avec une partie de ses troupes, et alla loger au palais ducal; il prit immédiatement le titre de duc de Milan, et prétendit être reconnu comme le souverain légitime du pays [1].

Le maréchal de Villars pressait le roi de Sardaigne de ne donner aucun repos aux Allemands, de les poursuivre jusqu'aux gorges du Tyrol, et de s'assurer des Alpes, le vrai rempart de l'Italie; il lui conseillait en même temps de bloquer seulement les forteresses, qui, mal approvisionnées et avec de faibles garnisons, ne pouvaient tarder à se rendre. Mais Charles-Emmanuel, fidèle à la politique de sa maison, commençait déjà à se défier de ses alliés et à songer au traité qu'il pourrait faire avec ses ennemis. Si les Autrichiens étaient entièrement exclus d'Italie, il lui sembla qu'il demeurerait trop à la merci des Français; il s'obstina donc à vouloir faire en règle le siége du château de Milan et celui de Pizzighittone. Dès le 7 novembre les alliés se présentèrent devant cette dernière place; ils s'attachèrent surtout à l'attaque du fort de Gera, qui n'est qu'une tête de pont sur la droite de l'Adda, tandis que Pizzighittone est sur la gauche. L'empereur Charles VI avait fait faire d'immenses travaux autour de cette espèce de faubourg, oubliant que, plus il serait fort, plus, lorsqu'il serait pris, il donnerait

[1] C. Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XL, p. 275. — Muratori ad ann. 1733, t. XVI, p. 246. — Campo Raso, Comentarios, t. II, p. 80.

de facilités pour l'attaque de la forteresse principale. C'est ce qui arriva. Gera ayant capitulé le 28 novembre, Pizzighittone dut à son tour ouvrir ses portes le 8 décembre. Toute l'artillerie des deux rois fut ensuite dirigée contre le château de Milan. Au milieu de décembre, un feu terrible fut ouvert sur cette forteresse; dès le 31, elle dut capituler, et le 2 janvier 1734, la garnison en sortit pour se retirer à Mantoue [1].

(1734.) Pendant que les forteresses de Lombardie, Crémone et son château, Novare, Tortone, Lecco, Trezzo, Arona et le fort de Fuentès, ouvraient successivement leurs portes, Mantoue seule résistait toujours. Son commandant attendait que le comte de Mercy, qui était arrivé au Tyrol pour prendre le commandement de l'armée autrichienne, fût assez fort pour s'avancer et le secourir. En même temps, les forces du troisième des souverains alliés entraient aussi en Italie. Dès le mois de novembre une puissante flotte espagnole avait débarqué douze mille hommes à Livourne, dont le comte de Montemar avait reçu le commandement. Il avait pris ses quartiers d'hiver en Toscane, malgré les plaintes de Jean Gaston et la détresse où la cherté des vivres jetait tout le pays. Un détachement espagnol s'était avancé dans la Lunigiane, et avait chassé les Autrichiens du fort d'Aulla; c'était leur premier acte d'hostilité [2]. De nouvelles troupes ne tardèrent pas à arriver, et l'armée espagnole fut enfin portée à trente mille hommes.

La reine Élisabeth n'avait donné qu'à grande peine son consentement à ce que le Milanais fût cédé à la maison de Savoie. Elle voulait recouvrer en Italie tout ce qui avait appartenu autrefois à la monarchie de Philippe IV; et, avec la même présomption qui caractérisa la cour d'Espagne pendant tout le règne de Philippe V, elle voulait que ses alliés, sans en retirer aucun profit pour eux-mêmes, supportassent le plus fort des dépenses et des dangers de la guerre, pour l'avantage de la seule Espagne. Aussi, c'était avec bien de la peine que le cardinal de Fleury avait réussi à la faire consentir au traité de Turin, quelque avantageux qu'il fût pour elle [3].

D'autre part, malgré l'incapacité et le désordre qui se perpétuaient

[1] Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XL, p. 281. — Muratori ad ann., t. XVI, p. 249. — Campo Raso, Comentarios, t. II, p. 55. — Mém. du maréchal de Villars, t. LXXI, p. 139. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 165.

[2] Galuzzi, Hist. du grand-duché de Toscane, t. IX, c. 8, p. 374.

[3] Botta, l. XL, p. 288. — Coxe, l'Espagne sous les Bourb., t. III, c. 41, p. 328.

dans les conseils de Madrid, une longue paix avait rendu à cette monarchie quelque vigueur. Les deux frères Patino, créatures de la reine, qu'elle avait avancés au ministère, avaient été longtemps contraints par elle de laisser souffrir tous les services, pour faire passer à l'Autriche des subsides plus considérables. Depuis qu'ils étaient soulagés de ce fardeau, ils avaient réussi à mettre sur un pied respectable l'armée et la flotte espagnole ; le comte de Montemar, chargé de l'expédition d'Italie, montrait de la vigueur et de l'activité. Mais les Espagnols ne furent pas plutôt débarqués en Italie qu'ils semblèrent vouloir prouver que ce qu'ils avaient le mieux conservé de l'esprit des vieilles bandes qui s'étaient rendues si redoutables sous Philippe II, c'était la soif de l'or, la brutalité et une cruauté impitoyable. Montemar s'ouvrit une communication par la Lunigiane, avec l'État de Parme, où l'infant don Carlos, alors âgé de dix-huit ans, se déclara lui-même majeur, retira la tutelle à la duchesse Dorothée, douairière de Parme, déclara vouloir régner par lui-même, et fut en même temps proclamé généralissime de l'armée espagnole [1]. Le maréchal de Villars, le comte de Montemar et le duc de Liria se réunirent à sa petite cour, à la fin de décembre, et pendant qu'ils délibéraient sur leurs opérations futures, les Espagnols mettaient à feu et à sang le petit État de la Mirandole. Ils en chassèrent les impériaux, et ils annoncèrent vouloir le rendre à l'héritier légitime, le prince Pic, qui servait dans leur armée. D'autres, demeurés en Toscane, traitaient avec la même cruauté la principauté de Piombino, et le duché de Massa-Carrara ; on aurait dit qu'ils s'acharnaient d'autant plus contre un État qu'il était plus faible, et qu'il les avait moins pu offenser [2].

Pendant ce temps, le gros de l'armée espagnole s'était dirigé vers Sienne, et y passa le mois de janvier. Dès le 5 février, l'infant don Carlos partit de Parme pour aller le rejoindre, dépouillant à son départ les palais de Farnèse de tout ce qu'ils contenaient de plus précieux, pour transporter à sa nouvelle destination les richesses et les chefs-d'œuvre des arts qu'il s'appropriait. Le duc de Liria vint le trouver à Sienne, avec la division espagnole qui était à la Mirandole ; et tous ensemble, à la fin de février, sous la direction du comte de Montemar, ils s'acheminèrent vers le royaume de Naples, à travers les États de

[1] Sa déclaration du 24 décembre 1733, dans Galuzzi, l. IX, c. 8, p. 376.
[2] Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XL, p. 289. — Muratori ad ann., p. 250-262.

l'Église. Des commissaires pontificaux avaient eu soin de faire trouver aux étapes convenues les vivres et tout ce qui semblait nécessaire aux soldats espagnols. Mais ces soldats, en qui les sujets de l'Église avaient cru devoir prendre confiance, comme en de zélés catholiques, ne tardèrent pas à montrer qu'ils méritaient toujours le nom de *bisogni* sous lequel ils étaient connu dans les anciennes guerres ; ils avaient besoin de tout, et ils arrachaient tout par la menace des tourments.

Ce fut à Civita-Castellana que don Carlos publia le manifeste qu'il adressait aux habitants du royaume de Naples. Il leur disait que son père, encore reconnaissant de l'affection qu'ils lui avaient montrée trente ans auparavant, avait résolu de les délivrer du joug de l'Autriche sous lequel ils gémissaient ; qu'il pardonnait et ensevelissait dans l'oubli tout ce qui s'était fait contre lui ; qu'il les déchargeait de toutes les impositions dont la cupidité allemande les avait accablés ; qu'il confirmait tous leurs anciens priviléges, même ceux que les allemands auraient pu leur accorder. Don Carlos entra ensuite dans le royaume par la route de Frosinone. La haine naturelle aux Italiens pour le joug allemand, l'impatience qu'avaient excitée leur dureté et leur insolence, disposaient tous les esprits à la révolte, et l'Empereur, qui ne songeait qu'à tirer de l'argent de cette possession éloignée, n'avait rien fait pour sa défense. Selon le général Colletta, il y avait cependant vingt-cinq mille Allemands entre les Deux-Siciles, tandis que Botta en compte à peine la moitié [1].

Le comte Giulio Visconti était vice-roi de Naples. Il avait sous ses ordres deux généraux, le comte de Traun, Allemand, et Caraffa, Napolitain. Le premier voulait répartir ses troupes dans les forteresses, et fatiguer l'armée d'invasion par des siéges ; le second proposait de diminuer les garnisons de Pescara, Gaeta, Capua et Sant-Elmo, de rappeler toutes les autres, et avec une armée imposante de tenir la campagne, mais en évitant les batailles, à moins du plus évident avantage, jusqu'à l'arrivée des secours qu'on attendait d'Allemagne. L'avis de Traun l'emporta, et, suivant Colletta, cette première faute fut suivie de plusieurs autres ; la position que Traun avait prise derrière les tranchées de Mignano, avec cinq mille Allemands, fut tournée. Une flotte espagnole de l'amiral Clavijo s'empara des îles de Procida et d'Ischia, et menaça Naples, où elle semait en même temps les proclamations de

[1] Storia del reame di Napoli, del generale Pietro Colletta, t. I, l. 1, cap. 2, § 21, p. 69. — Botta, l. XL, p. 292.

l'infant. Le peuple commençait à se soulever, et le vice-roi, craignant de devenir victime d'un mouvement populaire, sortit de la capitale le soir du 3 avril, avec ses soldats et ses employés, prenant en fugitif la route de la Pouille. Les autorités municipales maintinrent l'ordre dans la ville, et le 9 avril elles envoyèrent jusqu'à Maddaloni leurs députés, pour présenter les clefs à l'infant don Carlos. Celui-ci ne voulut point entrer encore dans Naples, et il s'établit à Averse jusqu'à ce que les forteresses eussent capitulé [1].

Les nombreux châteaux qui commandent la capitale, utiles dans l'ancien système de guerre, ne servent plus aujourd'hui qu'à diviser les forces destinées à la défense. Ils furent bientôt forcés de se rendre ; le fort de Baia capitula le 23 avril, Sant-Elmo le 25, le château de l'OEuf le 2 mai, le Château-Neuf le 6 ; beaucoup de prisonniers, d'artillerie et de munitions, demeurèrent aux mains du vainqueur. L'infant fit alors son entrée dans la ville avec grande pompe, distribuant à la foule quantité de monnaies d'or et d'argent pour faire croire au peuple que les Espagnols allaient lui apporter tous les trésors du Mexique. Le 15 mai, il publia le décret par lequel son père le déclarait roi des Deux-Siciles. Ainsi un arrière-petit-fils de Louis XIV recommençait en Italie, sous le nom de Charles IV, une nouvelle dynastie indépendante. Il réalisait les espérances du grand roi, lorsqu'il avait accepté l'héritage d'Espagne, mais d'une manière plus avantageuse pour les peuples et pour l'équilibre de l'Europe. Doué d'une belle figure, d'un bon cœur, d'un jugement supérieur à son âge, de politesse dans ses discours, de tempérance, d'amour et de pitié pour ses nouveaux sujets, il rappelait sous plus d'un rapport les espérances de grandeur qu'avait données son aïeul. Il conduisait aussi avec lui un homme fait pour les réaliser en partie, Bernardo Tanucci, né à Stia dans le Casentin, et professeur de droit à Pise, qui, devenu son principal ministre, rétablit les finances, la sécurité, le règne des lois ; toutefois on ne savait pas encore quelle confiance on devait avoir dans un jeune roi de dix-sept ans, qu'on voyait passer les premiers jours de son règne à abattre à coups de fusil les pigeons sauvages qui avaient fait leur nid dans le palais royal. Jusqu'à la fin de sa vie, en effet, il préféra toujours les plaisirs de la chasse à ses devoirs les plus importants [2].

[1] Gen. Colletta, l. I, c. 2, §§ 22 et 23, p. 71-73. — Botta, l. XL, p. 293. — Campo Raso, Comentarios, t. II, p. 68.
[2] Gen. Colletta, l. I, c. 2, § 23, p. 74.

Pendant ce temps Montemar, après avoir pourvu au blocus des forteresses de Capoue et de Gaeta, avait suivi, avec une armée de douze mille hommes environ, les Allemands retirés dans la Pouille; le vice-roi Visconti s'était embarqué, emmenant avec lui le général Caraffa, qu'il rendait responsable des revers éprouvés, encore qu'il n'eût pas suivi ses conseils. Il avait laissé au prince de Belmont le commandement de l'armée allemande, qui se trouvait réduite à huit mille soldats. Ce général, qui se tenait campé près de Bitonto, ne profita point des avantages de sa position, et ne tira point parti des lignes de fossés et de murs qui traversaient la campagne: attaqué le matin du 25 mai par Montemar, il tarda peu à prendre la fuite avec toute sa cavalerie; l'infanterie résista plus longtemps, peut-être parce qu'elle n'avait plus de chef qui pût lui ordonner de se rendre. Environ mille Allemands furent tués ou blessés à la bataille de Bitonto: tout le reste demeura prisonnier, avec les drapeaux, les armes et les équipages; et presque tous ces prisonniers s'engagèrent dans les troupes de Charles IV. Montemar dut moins à sa valeur qu'aux fautes de son ennemi la gloire attachée à son nom, d'avoir conquis un royaume[1]. Toutes les forteresses de ce royaume ne tardèrent pas à se rendre; Pescara le 29 juillet, Gaeta le 6 août, Capoue, où le comte de Traun s'était retiré, seulement le 22 octobre. Montemar n'attendit point la capitulation de cette dernière forteresse pour attaquer la Sicile. Dès le 23 août, il fit voile pour cette île avec une puissante flotte espagnole. Les Autrichiens n'avaient pas pris de meilleures précautions pour la défense de la Sicile que pour celle de Naples, et le peuple, depuis plus longtemps attaché à l'Espagne, y était aussi plus enclin à la rébellion contre les Allemands, qui n'avaient pas six mille soldats dans toute l'île. Dès que la flotte espagnole qui ne portait que treize mille soldats parut devant Palerme, le vice-roi, marquis de Rubbi, s'enfuit à Malte; dans toutes les villes, dans toutes les campagnes, le peuple se déclarait pour Charles IV; le seul prince Lobkowitz, qui commandait les Allemands à Messine, voyant cette ville se soulever aussi contre lui, abandonna deux de ses forteresses, pour s'enfermer avec de plus fortes garnisons dans les deux autres, et là il se défendit du moins avec une obstination mémorable. Il capitula seulement le 25 mars 1735. Dès ce jour, la domination des Bourbons fut complète dans les Deux-Siciles:

[1] Gen. Colletta, t. I, l. I c. 2, § 25, p. 80.

il n'y restait plus ni un lieu fort ni un soldat qui leur refusât obéissance [1].

La conquête du Milanais avait été également accomplie dès l'année précédente ; mais Charles-Emmanuel s'était refusé avec obstination à faire la seule chose qui pût lui en garantir la possession, à repousser les Allemands jusqu'aux Alpes, pour leur en fermer les passages. Il avait persisté à employer l'armée combinée à faire le siége des diverses forteresses de Lombardie, contre l'avis, non-seulement de Villars, mais du vieux général Rebender, qui avait consacré toute sa vie au service de la maison de Savoie, et qui fut disgracié pour avoir combattu l'opinion de son souverain. Charles-Emmanuel était loin d'avoir les talents militaires de son père, mais il montrait au feu une bravoure opiniâtre qui prévenait les Français en sa faveur. Un jour qu'il allait reconnaître, avec Villars, la position des ennemis, suivi seulement de quatre-vingts grenadiers et de ses gardes, ils se trouvèrent tout à coup en tête quatre cents hommes qui firent feu sur eux. « C'est le moment de payer » d'audace, dit Villars, car la retraite nous perdroit ; » en effet ils chargèrent avec tant d'ardeur qu'ils ébranlèrent les ennemis et les forcèrent à leur laisser le champ libre. « M. le maréchal, lui dit le roi, » après l'action, je n'ai pas été surpris de votre valeur, mais de votre » vigueur et de votre activité. — Sire, répondit-il, ce sont les der» nières étincelles de ma vie ; car je crois que c'est ici la dernière » opération de guerre où je me trouverai, et c'est ainsi qu'en partant » je lui fais mes adieux. » Villars en effet avait quatre-vingt-deux ans. il était blessé de ce que ses conseils n'avaient pas été mieux suivis ; il était irritable, inquiet, manquant de suite et de mémoire, faible avec les soldats, auxquels il permettait le pillage, fatigant pour les officiers ; le bruit commençait à répandre parmi eux qu'il radotait. On lui persuada de quitter l'armée pour soigner sa santé. Comme il prenait congé du roi, en lui exprimant son regret de n'avoir pas conservé ses bonnes grâces, au lieu de répondre quelques mots obligeants au compliment d'un vieillard si digne d'égards, le roi se contenta de lui dire : « M. le » maréchal, je vous souhaite un bon voyage. » Il partit du camp de Bozzolo, le 27 mai, le cœur blessé, et déjà frappé de la maladie qui l'arrêta à Turin. Il était à la dernière extrémité, lorsqu'il apprit que

[1] Colletta, l. I, c. 2, § 28, p. 87. — Botta, l. XL, p. 290-305. — Muratori ad annum, p. 263-268. — Campo Raso, t. II, p. 110-114. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, c. 41, p. 331. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 163.

le maréchal de Berwick avait été tué devant Philipsbourg, le 12 juin, d'un coup de canon. « Cet homme, s'écria-t-il, a toujours été heureux. » Il tarda bien peu à le suivre, car il mourut le 17 juin, à Turin, dans la même chambre, à ce que l'on prétend, où il était né, lorsque son père y était ambassadeur [1].

Le roi de Sardaigne ne demeura pas longtemps à l'armée après le départ du maréchal. Il fut rappelé à Turin par la maladie de la reine sa femme. Il avait déjà eu le temps d'exciter de vifs mécontentements chez les Milanais, qu'il voulait contraindre à se reconnaître pour ses sujets, avant que le sort des armes eût décidé à qui ils devaient rester. Il menaçait de confisquer leurs biens et de les traiter comme rebelles, s'ils hésitaient à voir en lui leur roi. Cependant il laissait les Allemands maîtres, non-seulement du Mantouan, mais du Véronais et du Bressan, où l'on apprenait qu'ils arrivaient en forces; les postes des Français et des Savoyards s'étendaient seulement sur les bords de l'Oglio. A peine le roi de Sardaigne avait-il quitté son armée, que le feld-maréchal Mercy, qui commandait les Autrichiens, se mit en mouvement pour exécuter le projet qu'il avait conçu, de passer le Pô à San-Benedetto, de transporter la guerre dans le Parmesan, d'en chasser les Français, et, en remontant sur la droite de cette rivière, jusqu'à Tortone ou Alexandrie, de déterminer ainsi les alliés à évacuer le Milanais.

Les Autrichiens n'avaient jamais été commandés par un général plus actif et plus entreprenant que Mercy, quoiqu'il eût, durant cette campagne même, été frappé, coup sur coup, de deux attaques d'apoplexie. Les Français étaient sous les ordres du maréchal duc de Coigny, alors âgé de soixante-quatre ans, que secondait le maréchal duc de Broglie; ils venaient l'un et l'autre de recevoir le bâton de maréchal de France. Mercy, ayant passé le Pô, et étant entré dans le Parmesan, au commencement de mai, après plusieurs petits faits d'armes dans ce duché, passa au midi de la ville de Parme, et en faisant le tour, parut le 29 juin, au matin, à demi-mille des murs de cette ville, sur la gauche du grand chemin qui conduit de Parme à Plaisance. Les Français étaient sur la droite de ce même chemin, qui de part et d'autre est bordé par des canaux pleins d'eau, larges et profonds, destinés à faire tourner des moulins. Coigny avait eu le temps de fortifier sa position, et de l'ap-

[1] Mém. de Villars, t. LXXI de la collect., p. 140. — Botta, l. XL, p. 287. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 152. — Muratori ad ann., p. 257. — Biographie universelle, t. XLVIII, p. 524.

puyer par de l'artillerie. Il avait aussi logé des grenadiers dans des maisons sur le bord du canal. Cependant l'attaque des Allemands fut si vive et si obstinée, qu'à plus d'une reprise il vit sa ligne à peu près coupée. L'intention de Mercy était de le séparer de Parme, dont il n'était qu'à demi-mille, et de le rejeter contre le Pô, dans un espace étroit, marécageux et entrecoupé de canaux, d'où il aurait eu peine à se tirer. Les Français étaient aux bords d'un canal, mais ses eaux étaient saumâtres et corrompues, en sorte qu'enveloppés par une poussière étouffante ils souffraient de la soif; à plusieurs reprises la poudre leur manqua : ce ne fut que par des efforts d'héroïque valeur qu'ils recouvrèrent les postes d'où ils avaient été chassés, et qu'ils rétablirent leur ligne. Le carnage était effroyable des deux côtés ; mais les Allemands, qui étaient les assaillants, avaient perdu plus de monde que les Français. Tout à coup Mercy, à la tête d'une colonne autrichienne, réussit à tourner les alliés par leur droite, et commença de les attaquer en flanc; dans ce moment il fut blessé mortellement d'un coup de fauconneau. Il appela auprès de lui le prince de Wirtemberg, auquel il remit le commandement de l'armée, en lui recommandant de préparer sa retraite, car il reconnaissait que désormais il était impossible de remporter la victoire. Wirtemberg en effet ralentit ses efforts, mais sans abandonner le combat, sans laisser pénétrer ses intentions. La bataille continua jusqu'à la nuit, et ce fut à la faveur de l'obscurité qu'il se retira en bon ordre; les Français n'apprirent que le lendemain matin qu'ils étaient restés victorieux, lorsqu'ils se furent assurés que les Allemands avaient disparu, laissant dix mille morts ou blessés sur le terrain, tandis que les Français et Savoyards n'en avaient pas perdu plus de cinq mille [1].

Le roi de Sardaigne, de retour de Turin, arriva à son armée peu d'heures après la bataille. Il témoigna un vif regret de ne s'y être pas trouvé : il se proposait du moins de couper la retraite aux ennemis, mais il ne put y parvenir, parce que les vivres lui manquèrent. Tout ce qu'il put faire fut de s'emparer de Guastalla, tandis que les impériaux se retirèrent derrière la Secchia, appuyés sur un pont qu'ils avaient jeté sur le Pô à Rovere, et sur deux places fortes, la Mirandole et Concordia. Le duché de Modène était devenu le théâtre de la

[1] Botta, Storia d'Italia, l. XLI, p. 307-314. — Muratori ad ann., p. 256. — Campo Raso, t. II. p. 86. — Lacretelle, t. II, p. 166. — Coxe, Maison d'Autriche, d'après une relation du consul anglais Skinner, t. IV, c. 90, p. 443.

guerre, et les malheureux habitants en éprouvaient toutes les vexations. Cependant le comte de Konigseck, vieux et brave général autrichien, était venu prendre le commandement de l'armée allemande. Mais Coigny, de Broglie et le roi de Sardaigne, ne se figuraient pas avoir beaucoup à redouter de ce nouvel adversaire; ils croyaient qu'après la sanglante bataille de Parme, les Allemands seraient peu empressés de reprendre l'offensive. La chaleur était extrême, la campagne paraissait toute brûlée, les fourrages manquaient pour la cavalerie. Ils crurent ne courir aucun risque en renvoyant la plus grande partie de leurs chevaux vers les pâturages de Carpi, Gonzaga, et Reggio. Cependant ils n'étaient séparés de l'armée allemande que par une petite rivière où il y avait à peine de l'eau. Konigseck mit beaucoup d'art à bien reconnaître leur position; tantôt il faisait glisser dans leur camp des espions, tantôt il leur envoyait quelques-uns de ses officiers les plus intelligents, chargés de leur porter des présents, ou de leur faire des messages de politesse; tout à coup, dans la nuit du 14 septembre, Konigseck fit avancer son armée en deux divisions, jusqu'à six cents pas de la Secchia; mais il leur ordonna de s'y porter sans bruit, et de s'y arrêter pour attendre la première aube du jour. Dès ses premiers rayons, le comte de Waldeck qui commandait l'une, devait attaquer le quartier du maréchal de Coigny à Quistello; l'autre, sous les ordres du prince de Wirtemberg, devait se porter plus haut sur la même rivière, et attaquer le quartier du maréchal de Broglie. Aux premiers rayons du jour, les Allemands des deux divisions s'élancèrent sur les Français; aucun bruit ne les avait trahis, tout dormait dans le camp des alliés. Broglie, surpris dans son quartier, n'eut que le temps de s'élancer en chemise sur un cheval et de s'enfuir, tandis que le comte de Caraman, son neveu, se jetant au travers des ennemis pour arrêter leur poursuite, fut bientôt fait prisonnier. Waldeck était en même temps arrivé à Quistello, et il y avait saisi les armes des soldats, comme elles étaient encore en faisceau. Il s'était rendu maître du poste qui gardait la tête du pont, et du pont qui était derrière. Le traversant à la course, il avait surpris le quartier du maréchal de Coigny, et celui du roi de Sardaigne. Il avait enlevé à ce dernier son pavillon, sa caisse militaire, son argenterie, son secrétariat, et parmi ses papiers il avait trouvé la liste de tous les espions qu'il employait. Les Français et les Piémontais éperdus ne se réunirent que derrière la Fossa-Madonna, à quelques milles de distance. On les y laissa en repos, parce que le comte de Waldeck fut tué en les poursui-

vant. Ils avaient perdu quatre cents morts, et plus de trois mille cinq cents prisonniers [1].

Konigseck, encouragé par ce succès, et par d'autres avantages qu'il avait remportés en même temps sur les rives de l'Oglio, se flatta de pouvoir chasser les Français de tout le pays situé au midi du Pô, et il se proposa d'abord de les attaquer à Guastalla, où ils s'étaient retirés. Mais Guastalla est une petite ville bâtie au confluent du Crostolo avec le Pô ; elle est entourée presqu'en entier par ces deux rivières, et par le Crostolino, canal qui se détache de la première. Les Français et les Savoyards, réveillés de leur négligence par l'échec qu'ils venaient d'éprouver, se tenaient désormais sur leurs gardes. Ils avaient mis à profit tous les avantages de leur position, et ils venaient de recevoir un renfort de dix régiments, cinq français, cinq savoyards. Aussi, lorsque le 19 septembre ils virent arriver entre neuf et dix heures du matin l'armée autrichienne qui venait les attaquer, ils se réjouirent de l'occasion qui s'offrait de laver l'affront qu'ils avaient reçu. Le roi de Sardaigne prit le commandement du centre de leur armée, Broglie de la droite, Coigny de la gauche. Leur position était couverte par un canal derrière lequel s'élevaient des haies vives : l'infanterie, placée au delà de ces haies, avait fermé leurs intervalles avec les ais et les planches qu'elle avait enlevés aux maisons voisines. La cavalerie, sous le duc d'Harcourt et le comte de Châtillon, était rangée en bataille, dans la plaine, entre le Crostolino et le Pô. C'est elle qui fut attaquée la première par les cuirassiers allemands ; mais après un combat acharné, ceux-ci furent tellement maltraités qu'ils rentrèrent dans le bois, et que leurs chefs ne purent plus les en faire sortir. Pendant cet engagement de cavalerie, toute l'infanterie allemande, après avoir suivi dans toute sa longueur l'espèce de retranchement que s'étaient fait les Français, vint l'attaquer par l'extrême gauche. Le combat se prolongea sur ce point pendant plus de trois heures avec le dernier acharnement. Le roi de Sardaigne se trouva toujours au plus fort de la mêlée : un de ses gardes, se jetant au-devant d'un coup qu'on allait lui porter, se fit tuer en le couvrant de son corps. Enfin les assaillants furent repoussés par la vaillance des Piémontais auxquels ce poste était confié. Konigseck, sans se décourager, forma alors une colonne nouvelle qu'il fit avancer par la plaine

[1] Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XLI, p. 316-321.—Muratori ad ann., p. 260. — Campo Raso, t. II, p. 90 et 118. — Lacretelle, t. II, p. 168.

du Crostolino, là où s'était livré, au commencement de la journée, le premier combat de cavalerie. C'étaient les trois régiments français de Picardie, de Souvré et de Dauphiné, qui, dans cet endroit, formaient la ligne des alliés ; ils supportèrent le choc des ennemis avec vaillance, et leurs compatriotes s'avancèrent de toutes parts pour les soutenir. Enfin l'avantage leur demeura aussi dans ce dernier combat. La terrible bataille de Guastalla avait déjà duré près de huit heures ; Konigseck, perdant enfin toute espérance de pénétrer dans la position des alliés, commanda la retraite à cinq heures après midi ; mais il la fit avec ordre, avec calme, sans se laisser entamer sur aucun point, laissant les Français étonnés d'une impétuosité et d'une obstination dans l'attaque qu'ils n'étaient pas accoutumés à rencontrer de la part des Allemands. Parmi ceux-ci, le prince de Wirtemberg et le général Colmenero avaient été tués ; la plupart de leurs officiers généraux étaient blessés, et les assaillants avaient perdu sept mille hommes tant morts que blessés. La perte des Français n'était guère moins considérable. Il s'était fait de part et d'autre très-peu de prisonniers, et cette effroyable boucherie fut sans résultat. Les deux armées gardèrent les positions qu'elles occupaient avant la bataille, jusqu'au moment où la mauvaise saison les contraignit à prendre leurs quartiers d'hiver [1].

Après cette campagne meurtrière, la guerre ne fit plus que languir. Le grand nombre de blessés qui remplissaient les hôpitaux, le séjour qu'avaient fait les armées sur les bords du Pô, dans des lieux malsains et marécageux, avaient tellement multiplié les maladies, que les deux armées perdirent plus de soldats pendant le repos de l'hiver qu'elles n'avaient fait par le feu des ennemis. Les fièvres d'hôpitaux gagnèrent aussi ceux qui les servaient : les médecins, les chirurgiens, les infirmiers, les prêtres qui avaient assisté les malades, périrent presque tous [2]. Le roi de Sardaigne retourna dans ses États, où il était rappelé par la maladie de sa femme, qui mourut le 13 janvier 1735. Konigseck avait fait un voyage à Vienne ; le maréchal de Coigny était parti pour Paris, d'où il fut envoyé à l'armée du Rhin, et Broglie demeura seul jusqu'au moment où il fut remplacé par le maréchal de Noailles, qui vint prendre le commandement de l'armée d'Italie. Ce général fut bien étonné de trouver cette armée hors d'état de tenir la campagne, tandis qu'on lui

[1] Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XLI, p. 322-331.—Muratori ad ann., p. 261. — Campo Raso, t. II, p. 123. — Lacretelle, l. VI, p. 169.
[2] Muratori, Annali ad ann., p. 263.

avait envoyé, pendant l'hiver, plus de dix mille hommes effectifs. « Comment se peut-il, » lui écrivait le ministre de la guerre d'Angervilliers, « que des troupes qu'on a mandé être complètes au commen-
» cement de décembre 1734, se trouvent si foibles à la fin de mars 1735? »
Mais la cause de ce désordre était pire que le désordre même, puisque c'était de la part des officiers l'oubli de leurs devoirs ou la volonté de les sacrifier à l'intérêt. La démoralisation de la Régence continuait à porter ses fruits; un luxe extravagant et l'amour des plaisirs épuisaient rapidement les plus grandes fortunes. Il fallait de l'argent avant tout; la cupidité était devenue le vice universel des Français. Parmi cette noblesse autrefois si fière, on lui sacrifiait l'honneur, l'humanité, la gloire des armes. Ne nous étonnons pas qu'aucun des hommes publics de cette époque n'ait écrit de Mémoires; ils ne pouvaient rappeler que des souvenirs honteux. « Les pertes de l'armée, » dit l'abbé Millot, d'après les papiers de Noailles, « avoient été dans la dernière cam-
» pagne plus considérables qu'on ne le disoit. Les nouveaux officiers,
» arrivés de France, avoient reçu des colonels toutes sortes de dégoûts,
» et les colonels avoient favorisé les capitaines, qui, voulant faire de
» honteux profits sur leurs compagnies, craignoient qu'on ne les rendît
» complètes. On avoit trompé les directeurs et inspecteurs, on avoit
» séduit ou intimidé les commissaires des guerres ; on avoit abusé
» même des gratifications destinées aux officiers blessés; elles avoient
» été pour la plupart le prix de la faveur, et non des blessures ou des
» services. Enfin une espèce d'anarchie régnoit dans l'armée ; le colonel
» vouloit être absolu dans sa troupe, le capitaine dans sa compagnie :
» chacun affectoit l'indépendance sans que les supérieurs y missent
» ordre... Noailles fut pénétré de douleur en apprenant qu'on n'avoit
» pris aucun soin du soldat dès le commencement du quartier d'hiver;
» que pendant la rigueur de la saison on l'avoit laissé dans des cloîtres
» et des portiques sans fermetures; que la même négligence s'étoit
» étendue sur les hôpitaux, et que celui de Guastalla, un des plus
» nécessaires, avoit été entièrement abandonné. On laissoit périr de la
» sorte ces braves gens qui venoient de combattre en héros ; on les
» oublioit pour un gain sordide [1]. »

(1735.) Pendant ce temps, le comte, devenu duc de Montemar, estimant que le vrai moyen de maintenir l'indépendance du royaume de

[1] Mém. de Noailles, t. LXXIII de la collection, l. III, p. 238.

Naples, était de porter la guerre hors de ses frontières, s'était mis en marche dès le mois de février, à travers l'État pontifical, pour venir attaquer en Toscane les garnisons allemandes qui occupaient les *Presidii*. Au mois d'avril, il se rendit maître du fort Philippe et de Porto-Ercole, plus tard il soumit aussi Orbitello; puis prenant la route de Lombardie, il traversa le Modénois au mois de mai, avec une armée qu'on faisait monter à vingt mille hommes. Il avait eu déjà une entrevue à Parme avec le maréchal de Noailles et le roi de Sardaigne; tous trois étaient d'accord qu'on ne pouvait mettre en sûreté l'Italie qu'en repoussant les Autrichiens au delà du Pô, en les combattant dans le Serraglio de Mantoue, et en les forçant à reculer jusqu'aux gorges du Tyrol. Mais Montemar, enorgueilli par la victoire de Bitonto et la conquête de deux royaumes, offensait par sa présomption ceux avec qui il devait agir. Il fallut toute l'adresse et la modération de Noailles pour empêcher qu'une dangereuse rupture n'éclatât entre les deux chefs [1]. C'était pis encore avec le roi de Sardaigne; ici le dissentiment ne se manifestait pas sur des querelles d'étiquette. La reine d'Espagne voulait pour elle seule tous les fruits de la guerre; elle ne consentait plus à ce que le roi de Sardaigne gardât le Milanais; elle y prétendait pour ses fils; elle voulait garder aussi les duchés de Parme et de Toscane; elle insistait sur la conquête de Mantoue, mais c'était pour que cette forteresse, qu'elle comptait s'approprier, couvrît le reste de ses possessions. Avec cette divergence dans les conseils, on est étonné que les alliés pussent avoir des succès. Mais l'Empereur était dans une situation pire encore: l'argent manquait entièrement à ses armées ruinées par les maladies, et quoique le comte de Konigseck fût revenu de Vienne avec quelques régiments de renfort, il n'avait pas pu réunir plus de vingt-quatre mille hommes, tandis que les alliés en avaient quarante mille. La maison d'Autriche, tout comme la cour d'Espagne, prétendait toujours que les autres puissances devaient se sacrifier pour elle, et la payer pour se défendre. Charles VI adressait aux puissances maritimes des plaintes amères de ce qu'elles l'abandonnaient; celles ci tentèrent des négociations, et faisaient circuler des projets d'arrangement; l'Angleterre avait même mis en mer une puissante escadre pour les appuyer, mais elle était jalouse en même temps des velléités qui portaient l'Empereur à exciter le commerce et les expéditions maritimes dans les ports des

[1] Mém. de Noailles, t. LXXIII de la collection, l. III, p. 241.

Pays-Bas et de la mer Adriatique, et elle ne paraissait point disposée à se compromettre pour lui. Dès que les opérations militaires commencèrent, les alliés remportèrent de petits avantages en Italie : ils avançaient, et Konigseck reculait, mais lentement, et sans se laisser entamer. Le 13 juin, il leur abandonna le passage du Pô, jeta dans Mantoue une garnison de six mille de ses meilleurs soldats, et faisant partir devant lui ses malades, ses bagages et son artillerie, il regagna par le Véronais les gorges du Tyrol [1].

L'armée principale des Français était alors sur le Rhin, sous les ordres du maréchal de Coigny ; en même temps, le comte de Belle-Isle était chargé du commandement d'une belle armée sur la Moselle. Cet homme brave, mais présomptueux, avait réussi à inspirer la plus grande confiance au cardinal de Fleury, qui écoutait ses vastes projets, qui croyait voir briller le génie dans ses combinaisons, mais qui, dominé lui-même par sa timidité et son économie naturelles, lui refusait ensuite les moyens de porter les grands coups dont Belle-Isle l'entretenait. Le comte Maurice de Saxe servait à l'armée du Rhin, et le baron d'Espagnac, son historien, qui avait combattu à ses côtés, donne un long détail des mouvements de ces armées, depuis le commencement de juin jusqu'à la fin d'octobre; en le lisant, on se croit toujours à la veille d'une grande action, mais on n'arrive jamais au lendemain. Le prince Eugène et le baron de Seckendoff commandaient les impériaux, mais ils se tenaient sur la défensive, et la campagne tout entière s'écoula sans autre résultat que de fatiguer le soldat, et de ruiner les malheureux habitants de tout le pays situé entre le Necker et la Moselle [2].

Les Allemands ne possédaient plus en Italie que Mantoue et la Mirandole. Montemar insistait pour que les alliés fissent le siége de ces deux forteresses, mais l'Espagne donnait tous les jours plus de défiance aux puissances qui lui étaient associées. Charles-Emmanuel sentait qu'en favorisant ses conquêtes il se mettrait dans sa dépendance: à ce motif, Fleury joignait celui de l'économie. Montemar, avec la jactance espagnole, demandait seulement qu'on le laissât faire,

[1] Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XLI, p 533. — Muratori ad ann.. p. 273. — Galuzzi, Hist. de Toscane, t. IX, c. 9, p. 401. — Mém. de Noailles, p. 249 — Campo Raso, Comentarios, t. II, p. 159.

[2] Espagnac. Hist. de Maurice de Saxe . t. I, p. 126-143. — Lettres du comte de Saxe au maréchal de Noailles, t. I, p. 13.

et il assurait qu'il lui arrivait d'Espagne par Livourne un train d'artillerie, des munitions, de l'argent, qui lui suffiraient pour se rendre maître de la place de Mantoue, malgré sa réputation d'imprenable. Ses alliés soupçonnaient que tous ses moyens étaient dans sa seule imagination, et qu'il voulait seulement les compromettre pour les forcer à terminer à leurs frais une entreprise qu'ils ne pourraient plus abandonner dès qu'elle serait commencée. Le roi de Sardaigne, dont les parcs d'artillerie étaient à portée, refusa de les prêter dans ce but; Fleury, au contraire, à qui on ne demandait pas la même assistance, montra du zèle pour forcer Montemar à produire ses propres ressources, ou plutôt à reconnaître son impuissance. On lui laissa faire le siége de la Mirandole, qui, mal approvisionnée, fut contrainte à capituler le 31 août. Mantoue était resserrée par le blocus: on savait que la garnison allemande y était décimée par de cruelles épidémies; mais les Français se contentaient de se fortifier sur les bords du lac de Garda, et les parcs d'artillerie annoncés par Montemar n'arrivaient pas, en sorte que le siége de Mantoue ne fut pas commencé: on ne voyait pas non plus arriver les subsides promis par la cour d'Espagne. Au 1er de septembre il y avait déjà six mois d'arriéré, quoiqu'on fût convenu qu'ils seraient payés chaque mois [1]. On apprenait, d'autre part, que les troupes allemandes s'accumulaient dans le Tyrol; bientôt elles débouchèrent dans les États de Venise. La république professait la neutralité; mais elle n'essayait pas de défendre les passages, et elle penchait plutôt secrètement pour l'Empereur, qui pouvait lui faire plus de mal que les Français: déjà le maréchal de Noailles commençait à craindre que Montemar ne rebroussât chemin vers la Toscane, et ne l'abandonnât aux chances d'une attaque dirigée contre lui seul. Tout à coup il reçut le 16 novembre un courrier de son cabinet qui lui annonçait qu'une suspension d'armes était signée entre la France et l'Empereur. Il se hâta d'en donner avis au général autrichien Kherenhuller qui lui était opposé [2].

Cet armistice était le fruit de négociations entamées par l'Angleterre. L'Empereur, lorsqu'il avait été attaqué par la France et par ses alliés, avait recouru aux puissances maritimes, qu'il invoquait comme garantes des précédentes pacifications, et George II avait commencé par notifier

[1] Mém. de Noailles. p. 263.

[2] Botta, Storia d'Italia, l. XLI, page 334. — Muratori ad annum., p. 275.

à la France, que, comme électeur de Hanovre et comme roi d'Angleterre, il était lié à l'Empereur par des traités, et qu'il les exécuterait fidèlement [1]. Toutefois il avait bientôt reconnu que la Hollande ne voulait point s'engager dans une nouvelle guerre, et que dans son propre cabinet, si Harrington paraissait disposé à seconder l'Empereur, il n'avait point cependant le courage de tenir tête au tout-puissant premier ministre Walpole. Celui-ci fit repartir un intrigant anglais catholique, l'abbé Strickland, que Charles VI avait envoyé en Angleterre pour renverser le ministère en unissant Harrington avec l'opposition, et la reine Caroline avait écrit elle-même à l'impératrice, pour dissiper ses illusions, et lui déclarer positivement que l'Angleterre ne voulait point de guerre [2]. Dès lors, sans admettre dans toute leur étendue, ni non plus nier entièrement les griefs de la France, le cabinet britannique s'était attaché uniquement à chercher des moyens de réconciliation. Après les succès obtenus par les alliés en 1734, ce cabinet s'était bientôt aperçu qu'il n'y avait plus d'accord entre eux. La reine d'Espagne voulait revenir sur la concession du Milanais qu'on lui avait arrachée en faveur du roi de Sardaigne ; c'était pour elle seule et pour ses fils qu'elle réservait toutes les conquêtes, et c'était à ses alliés qu'elle demandait tous les efforts et tous les sacrifices. De son côté, le cardinal de Fleury soupirait pour le repos : son administration silencieuse, économique, qui s'attachait à étouffer tout élan, toute passion, toute manifestation de l'esprit français, n'était propre que pour la paix ; il n'en pouvait plus de fatigue et d'épuisement après deux ans d'une guerre heureuse. Les puissances maritimes s'efforcèrent de profiter de cette disposition des esprits. Dès la fin de mai, elles présentèrent à l'Empereur, et aux alliés ses adversaires, un projet de pacification qu'elles firent en même temps imprimer en français, en allemand et en hollandais, et qu'elles répandirent par toute l'Europe. La base de ce projet était : 1° la renonciation de Stanislas à tous ses droits comme roi de Pologne, en conservant toutefois ses titres et ses biens patrimoniaux, et en obtenant une amnistie pour tous ses partisans ; 2° l'abandon des Deux-Siciles au fils du second lit de Philippe V, qu'on reconnaissait pour roi sous le titre de Charles IV ; 3° la cession des duchés de Parme et de Plaisance, et du grand duché de Toscane à l'Empereur, comme

[1] Suite de Rapin-Thoyras, t. XIV, p. 626.
[2] Lord Mahon, History of England, ch. 17, p. 274.

compensation des Deux-Siciles qui lui avaient été enlevées par la guerre, mais en réservant en faveur des puissances maritimes l'indépendance de Livourne, qui serait déclarée ville libre et port franc; 4° la cession au roi de Sardaigne de deux provinces qui seraient détachées du Milanais, tandis que tout le reste de ce duché serait restitué à l'Empereur; 5° enfin, la garantie de la pragmatique sanction, ou de la succession des filles à tous les États de la maison d'Autriche, à laquelle s'obligeraient les trois souverains alors en guerre avec cette puissance [1].

L'Empereur déclara qu'il acceptait le projet d'acccommodement, quant à l'Italie, comme base de la négociation dans laquelle il était prêt à entrer, mais qu'en ce qui touchait à la Pologne, il ne pouvait rien promettre sans l'agrément de l'impératrice de Russie, son alliée, qui ne tarda pas à annoncer en effet qu'elle rejetait la proposition d'une amnistie en Pologne. La France, de son côté, déclara qu'elle ne trouvait point dans ce projet une satisfaction convenable pour elle-même ou pour le roi Stanislas, en faveur duquel elle avait entrepris la guerre. Il y avait lieu de craindre que la négociation ne fût rompue; mais un ministre de France, ayant rencontré un ministre autrichien dans une cour neutre, lui proposa une négociation directe entre les deux cabinets comme un moyen bien plus prompt de s'entendre que l'intermédiaire de médiateurs, plus occupés de leurs propres intérêts que de ceux des puissances belligérantes. Il est probable que le cardinal de Fleury, en faisant faire cette ouverture, avait déjà arrêté dans son esprit l'expédient qui devait faciliter la négociation. En effet, dès qu'il eut obtenu le consentement de l'Autriche, il fit partir pour Vienne M. de la Baune, avec des instructions si détaillées et des pouvoirs si étendus que la négociation, secrètement entamée avec le comte de Zinzendorf, fut bientôt terminée par des préliminaires de paix, signés le 3 octobre 1735, entre la France et l'Empereur [2].

La différence essentielle entre ces préliminaires et le projet arrêté par les puissances médiatrices consistait en ce que les duchés de Lorraine et de Bar devaient être cédés en souveraineté au roi Stanislas, en compensation du trône de Pologne, auquel il renonçait, et qu'à sa mort

[1] Ces pièces officielles se trouvent à la suite de Rapin-Thoyras, t. XIV, p. 268. — Flassan, Hist. de la diplomatie française, t. V, p. 80.

[2] Documents à la suite de Rapin-Thoyras, t. XIV, p. 632-636. — Flassan, Diplomatie française, t. V, p. 92. — Coxe. Hist. de la maison d'Autriche, t. IV, ch. 91, p. 467.

ces deux duchés devaient être réunis à la France, tandis que le grand-duché de Toscane devait, à la mort de Jean Gaston de Médicis, être remis au duc de Lorraine en souveraineté absolue, et non comme fief de l'Empire, ainsi qu'on l'avait promis à don Carlos. Le duché de Parme devait être cédé à l'Autriche, en compensation des districts qu'elle abandonnerait au roi de Sardaigne, et les Deux-Siciles étaient assurées à don Carlos.

S'il y avait quelque chose de violent et d'arbitraire dans la manière dont les grandes puissances disposaient des droits des souverains et de ceux des peuples, il faut convenir aussi qu'en laissant de côté la question de droit, aucun arrangement ne pouvait être plus convenable et plus heureux. La Lorraine était un pays infortuné, qui se trouvait enclavé dans la France, sans communication avec l'Empire dont il relevait et auquel ses souverains étaient attachés. En raison de cette condition, il était toujours envahi, toujours accablé de vexations, de logements militaires et de contributions, dans toutes les guerres de l'Europe. Dans la guerre actuelle, il était aux mains des Français dès le mois d'octobre 1733 [1]. Depuis un siècle, les ducs de Lorraine avaient passé plus de la moitié de leur vie en exil. Celui qui régnait alors, François-Étienne, né en 1708, avait été élevé dès l'âge de douze ans à Vienne, sous les yeux de l'empereur Charles VI, qui dès lors le regardait comme son gendre et son successeur à l'Empire. Le 27 mars 1729, il avait succédé à son père Léopold, et, à l'occasion de cet événement, il avait passé un an en Lorraine ; mais il s'était bientôt fatigué d'y vivre comme un souverain nominal, dans la dépendance de la France, qu'il n'aimait pas et qui se défiait de lui. Au mois de mars 1732, Charles VI l'avait nommé vice-roi de Hongrie, et c'était dans ce royaume qu'il avait fixé sa résidence. Toutefois, il éprouva un vif sentiment de douleur à rompre les liens qui l'attachaient à ses sujets, et à des sujets affectionnés à ses pères depuis tant de siècles, dès le temps des Carlovingiens. Il persistait à refuser son consentement, lorsque le ministre favori de l'Empereur, Bartenstein, lui dit énergiquement : « Monsei-
» gneur, point de cession, point d'archiduchesse ! » A ce motif puissant le cardinal de Fleury ajouta, au nom de la France, la promesse d'une pension de trois millions et demi de livres, jusqu'à ce que la mort du dernier des Médicis le mît en possession de la Toscane [2].

[1] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, ch. 38, p. 307.

[2] Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 91, p. 467 ; édit. angl., t. III, p. 162.

Le grand-duché de Toscane, qui était promis en échange au duc François, égalait au moins la Lorraine en population et en étendue, mais il l'emportait infiniment par sa beauté, sa richesse, ses palais, les merveilles des arts qui y étaient accumulées, et plus encore par sa situation maritime et sa position indépendante. Si les souverains gagnaient à cet échange, les peuples y gagnèrent davantage encore. Stanislas, qui prit possession du duché de Bar le 8 février 1737, et du duché de Lorraine le 21 mars suivant, vint s'établir à Lunéville le 3 avril, avec la reine son épouse, et fut, pendant vingt-neuf ans qu'il gouverna la Lorraine, le bienfaiteur et le restaurateur de ce pays. Toutes les défiances, toutes les inimitiés avaient cessé à l'égard de ses puissants voisins : plus de levées de soldats, de contributions militaires ni de vexations de guerre; peu d'oppression de la part des intendants et des subalternes. Stanislas, qui avait été à l'école de la mauvaise fortune, qui aimait l'ordre et l'économie, au lieu de s'efforcer d'arracher au pays le plus d'argent possible, ne songeait au contraire qu'à soulager sa misère; il ranima l'agriculture et le commerce; il protégea les arts, et il marqua chaque année de son administration par quelque établissement utile; en sorte que, lorsqu'il mourut, le 23 février 1766, il laissa à la France cette principauté presque rétablie de ses longues calamités.

Les princes lorrains, François, et ensuite Pierre-Léopold, n'exercèrent pas une influence moins bienfaisante sur le gouvernement de la Toscane. Ce jardin de l'Italie, qui avait produit tant de grands hommes au temps de ses républiques, qui avait brillé par les arts utiles autant que par les beaux-arts, et qui le premier avait enseigné à l'Europe quels prodiges on pouvait attendre de l'industrie, du commerce et de l'agriculture, n'avait cessé de décliner sous le gouvernement tyrannique, jaloux, soupçonneux, cruel, des grands ducs de la branche cadette des Médicis. Pendant le long règne de Côme III, qui semblait avoir pris à tâche d'imiter seulement les vices, la défiance, la morgue et la bigoterie des monarques espagnols; pendant celui de son fils Jean Gaston, qui, abandonné aux débauches les plus honteuses, leur avait donné une publicité dont l'Europe rougissait, la Toscane avait vu disparaître ses anciennes richesses, la sécurité dans les villes et les campagnes, l'intégrité dans les tribunaux et jusqu'à l'estime des habitants pour eux-mêmes : ses nouveaux souverains rendirent aux Toscans le

— Lord Mahon, Hist. of England, ch. 17, p. 276. — Biogr. univ., t. XV, p. 463

rang auquel ils avaient droit de prétendre parmi les peuples les plus avancés de l'Europe.

Mais si la paix qui réjouissait l'humanité réalisait en même temps une idée sage et bienfaisante du cardinal de Fleury, les peuples, au moment où elle fut annoncée, n'en voyaient point encore les conséquences, et les princes se plaignirent avec amertume d'avoir été trompés et abandonnés par leurs alliés. Le roi de Sardaigne, qui avait conquis tout le Milanais sur la maison d'Autriche, était contraint de le restituer, et de se contenter du Novarrois, du Tortonois, et de la suzeraineté sur les fiefs des *Langhe* qui formaient des enclaves dans ses États. Il montra un vif mécontentement, mais il savait bien qu'on pouvait lui reprocher les négociations secrètes que, depuis quelques mois, il avait entamées avec l'Empereur, et le refus de concourir à chasser entièrement les Allemands de l'Italie [1]. D'ailleurs, il se sentait le plus faible, et il se soumit. Le duc de Montemar protesta avec bien plus de véhémence, au nom du roi d'Espagne et d'Élisabeth Farnèse. Par le traité proposé, l'Espagne devait renoncer à la Toscane qui lui était promise, aux duchés de Parme et de Plaisance dont elle était déjà en possession, au Mantouan qu'elle voulait conquérir. Montemar menaçait, il jurait qu'il n'aurait pas égard à la trêve, et qu'il poursuivrait ses conquêtes. Toutefois, quand les Français et les Savoyards se séparèrent de lui, et qu'il se vit seul en face de Kherenhuller, il jugea plus prudent de reculer au lieu d'avancer ; il rentra en Toscane avec l'armée espagnole, et il vint établir ses quartiers à Prato, pour y attendre la fin des négociations [2].

(1735-1738.) Ces négociations se prolongèrent plus qu'on n'aurait dû s'y attendre : les cours d'Espagne et de Savoie, sans lesquelles on avait traité, après avoir refusé longtemps leur assentiment, faisaient encore naître mille difficultés sur l'exécution. L'Autriche, qui se regardait comme sacrifiée, s'efforçait de revenir sur ses engagements antérieurs ; le grand-duc et le duc de Lorraine se plaignaient d'avoir été lésés dans leurs droits ; les puissances maritimes, qui avaient vu avec assez d'humeur qu'on s'était passé de leur médiation, déclarèrent enfin qu'elles acceptaient le traité, mais sans entendre le garantir. Jean Gaston de Médicis toutefois, qui avait protesté de nouveau contre la

[1] Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 91, p. 460.
[2] Botta, Storia d'Italia, l. XLI, p. 339.

manière arbitraire dont on disposait de son héritage sans consulter ni lui ni ses peuples, mourut le 9 juillet 1737, et sa mort permit d'accomplir l'échange convenu de la Lorraine contre la Toscane. François, duc de Lorraine, avait épousé, le 12 février 1736, Marie-Thérèse, fille de l'empereur Charles VI, qui, dans le temps où il avait été question de la marier à un infant d'Espagne, avait laissé voir avec assez de résolution qu'elle n'accepterait point d'autre époux que celui qui lui avait été, dès le commencement, destiné par sa mère. Toute la politique du cabinet de Vienne tendait désormais à garantir à ces deux époux la succession à tous les États de la monarchie autrichienne. Enfin le traité si longtemps débattu fut signé à Vienne le 8 novembre 1738. Sous tout autre rapport, il ne faisait que confirmer les préliminaires qui étaient déjà en grande partie exécutés par avance. Seulement l'article 10 du traité contenait la garantie à laquelle la maison d'Autriche attachait tant de prix : elle était aussi explicite que possible. Nous la rapportons textuellement, parce que Fleury prétendit ensuite qu'elle ne l'obligeait à rien. « Sa Majesté très-chrétienne, portait cet » article, par rapport aux États déjà possédés et à posséder par Sa » Majesté impériale, en vertu de l'article 8 des préliminaires, prend » l'engagement de défendre l'ordre de succession établi dans la maison » d'Autriche, plus amplement expliqué par la pragmatique sanction » du 19 avril 1713. Car, étant démontré que la tranquillité publique » ne pourroit subsister longtemps et l'équilibre être maintenu en Europe » que par la conservation de cet ordre de succession, Sa Majesté très- » chrétienne, mue par le désir ardent de conserver à la fois la tran- » quilité publique, et l'équilibre européen, ainsi que par la considé- » ration des conditions de paix auxquelles Sa Majesté impériale a » consenti principalement par cette raison, elle s'est obligée de la ma- » nière la plus forte à défendre cet ordre de succession. Et afin qu'il » ne puisse naître dans la suite aucun doute sur l'effet de cette sûreté » ou garantie, Sa Majesté très-chrétienne s'engage, en vertu du présent » article, de mettre à exécution cette même sûreté appelée vulgaire- » ment *garantie* toute fois qu'il en sera besoin ; promettant pour elle, » ses héritiers et successeurs, de la manière la plus réelle et la plus » stable que faire se peut, qu'elle défendra de toutes ses forces, main- » tiendra et garantira contre qui que ce soit, toutes les fois qu'il en » sera besoin, cet ordre de succession que Sa Majesté impériale a » déclaré et établi en forme de fidéicommis perpétuel, indivisible et

» inséparable, en faveur de la primogéniture, pour tous les héritiers » de Sa Majesté, de l'un et de l'autre sexe, par acte solennel publié le » 19 avril 1713. C'est pourquoi Sa Majesté très-chrétienne promet et » s'oblige de défendre celui ou celle qui, suivant l'ordre qui vient d'être » rapporté, doit succéder aux royaumes, provinces et États que Sa » Majesté impériale possède actuellement, et de les y maintenir à per- » pétuité, contre tous ceux quelconques qui tenteroient de troubler en » aucune manière cette possession[1]. »

[1] Flassan, Diplomatie française, t. V, p. 98.

CHAPITRE XLVIII.

Administration sans énergie du cardinal de Fleury. Premières maîtresses de Louis XV. Mépris dans lequel tombe le gouvernement, soit civil, soit religieux. Mort de Charles VI. Guerre de la succession d'Autriche. Mort du cardinal de Fleury. — 1735-1742.

(1735.) A l'époque où les préliminaires de Vienne rendirent la paix à l'Europe, Louis XV était déjà parvenu au milieu de sa vingt-sixième année ; il était marié depuis dix ans, il avait six filles et un fils, il en avait eu un second qui était mort dans l'année. Cependant Louis XV n'était encore rien dans son royaume : hautain, dédaigneux, incapable d'affection, dissimulé, sans respect pour sa parole, sans abandon, ne parlant que par monosyllabes, on ne savait encore ni ce qu'il pensait, ni ce qu'il voulait, et quoique sa belle figure captivât les yeux du peuple, il n'avait pas commencé à régner. Le pouvoir souverain était demeuré sans partage à son précepteur le cardinal de Fleury ; mais ce prélat, né le 22 juin 1653, avait déjà dépassé l'âge de quatre-vingt-deux ans ; et quoique le calme et la modération de son caractère eussent contribué à conserver toujours au même niveau des facultés qui n'étaient point éminentes, on pouvait à peine regarder comme régnant activement un homme déjà plus avancé en âge que ne l'était Louis XIV, lorsqu'il laissait échapper de ses mains puissantes les rênes du gouvernement.

Fleury, à ce qu'assure Duclos, n'était pas gentilhomme ; il était fils d'un receveur des tailles de Lodève. Mais quoique né loin de la cour, personne ne possédait mieux que lui les dons qui ouvrent auprès des rois une route sûre vers la faveur. « Sa politesse étoit noble et délica-
» tement graduée, il mettoit de la dignité à toutes ses complaisances ;
» il pouvoit vivre au milieu de personnages dissolus ou vicieux, sans
» paroître ni leur complaisant ni leur censeur. Il traitoit tout avec

» agrément, et rien avec légèreté ; son badinage élégant paroissoit un
» voile ingénieux donné à la sagesse. Sa figure étoit belle, étinceloit
» d'esprit, et conservoit l'expression la plus naturelle de la bienveil-
» lance ; jusqu'à ses derniers jours il s'étoit beaucoup plu dans la
» société des femmes ; on prétend même qu'il les avoit aimées avec
» passion ; mais comment croire que la passion entrât dans une âme
» si bien habituée à commander à tous ses sentiments?... Il conserva
» jusque dans l'extrême vieillesse le ton de la galanterie. Il ne pouvoit
» se passer de l'entretien d'une femme aimable, la princesse de Cari-
» gnan. La malignité publique s'exerça sur cet attachement, et cette
» dame essuya le ridicule de se voir présentée comme la maîtresse
» d'un octogénaire [1].

» Malgré les persécutions religieuses qu'on reproche à sa mémoire,
» Fleury fuyoit avec grand soin le ton de l'hypocrisie ; l'homme de
» cour paroissoit plus en lui que le prêtre, il aimoit les lettres et sur-
» tout les sciences ; son désintéressement fut exemplaire ; maître d'un
» royaume opulent, il mourut pauvre, son mobilier égaloit à peine
» celui d'un particulier aisé ; il dépensoit un revenu, qui ne passoit
» pas cent mille livres, en libéralités judicieuses, et en bienfaits presque
» toujours cachés. Sur tout autre point que celui de la cupidité, il
» avoit la morale des courtisans ; il croyoit peu à la reconnaissance ;
» il étoit ingrat à mesure que les circonstances lui demandoient de
» l'être ; il l'étoit sans remords et sans acharnement. Louis XV prit
» auprès de lui le défaut qu'on pardonne le moins aux monarques,
» l'insensibilité [2]. »

Mais ces qualités, qui faisaient du cardinal de Fleury un homme d'esprit, un homme aimable, et surtout le vrai modèle d'un prélat de cour, ne pouvaient en faire un grand ministre. Le sentiment de son insuffisance dans les affaires d'État lui faisait craindre de se mesurer avec les hommes dont il soupçonnait la supériorité ; aussi demandait-il avant tout, dans ceux qu'il employait, la médiocrité et l'obéissance ; la langueur, la faiblesse de l'âge, lui faisaient redouter également tout ce qui aurait pu donner un mouvement plus rapide à la société, non pas seulement la guerre, mais les innovations de toute espèce. Aussi disait-il qu'il voulait laisser reposer la France, et il parut se proposer de l'en-

[1] Lacretelle, t. II, l. VII, p. 267.
[2] *Ibid.*, p. 268.

dormir. Il entrait pour cela dans son plan de s'assujettir le roi, de dominer l'esprit de la reine, d'écarter les princes du sang, de leur ôter toute autorité, de tenir éloignés tous les esprits hardis et épris de nouveauté, et de faire des quatre secrétaires d'État de simples commis à ses ordres. Il craignait *un ministère historique*, pour nous servir de ses expressions, et il ne voulait pas que l'on écrivît ni qu'on parlât de lui. Il répétait sans cesse à ceux qui lui demandaient des grâces et des emplois, surtout aux ecclésiastiques, un adage emprunté de l'Imitation de Jésus-Christ, *Ama nesciri :* aimez à être ignoré. Jamais aussi ministre tout puissant n'a laissé moins de traces d'un long ministère [1].

L'empire de Fleury sur le roi, qu'il devait à une ancienne habitude, n'était pas difficile à maintenir ; le flegme et la timidité dominaient dans le caractère de ce prince. Sauf un nombre infiniment restreint de familiers, il montrait la plus grande réserve à tout le reste des

[1] Soulavie. Mém. du maréchal de Richelieu, t. V. ch. 14, p. 154. Nous sommes obligé de recourir fréquemment pour le règne de Louis XV à une source bien impure: ce sont les volumineux écrits de Soulavie. Cet homme, né en 1752, et d'abord curé dans le diocèse de Châlons, avait obtenu, on ne dit point de quelle manière, la confiance du maréchal de Richelieu, qui mit entre ses mains toute sa correspondance, une foule de pièces originales, et qui se plut à l'éclairer par les confidences verbales les plus détaillées. Richelieu, profondément corrompu, faisait parade du vice ; il se plaisait à montrer comment il existait partout, à révéler comme un sujet de plaisanterie l'immoralité universelle de la société dans laquelle il avait vécu, et à laquelle il donnait le ton. Soulavie, qui n'avait ni principes, ni probité, qui flattait les passions du jour, et qui a secondé tour à tour celles des révolutionnaires, des terroristes, puis de la réaction, se plaisait à raconter avec un extrême cynisme ce qui pouvait dégrader les divers caractères qu'il mettait en scène. Il chargeait les couleurs, il inventait même quelquefois ; mais il n'en est pas moins vrai que ces turpitudes existaient réellement, qu'on en trouve la trace dans tous les auteurs contemporains, quoiqu'ils ne pussent pas les dévoiler avec l'effronterie que la révolution permettait à Soulavie; enfin, que celui-ci, mieux qu'aucun homme de son temps, était à portée de les bien connaître. Les confidences du maréchal de Richelieu avaient commencé à le mettre dans les secrets de la cour ; mais ensuite il avait fait de cette étude l'affaire de sa vie, et un moyen de fortune qui lui réussit. Il obtint successivement les papiers confidentiels d'un grand nombre de familles illustres ; il réunit avec soin et à grands frais tous les écrits, toutes les brochures, toutes les gravures qui avaient trait à l'histoire du dernier siècle. Sa collection seule de gravures formait cent soixante-deux volumes in-folio ; son cabinet contenait plus de trente mille pièces ou brochures ; son esprit ne manquait ni de lucidité ni d'étendue ; en un mot, aucun homme de son siècle n'était peut-être plus en état de savoir la vérité, si seulement il avait voulu la dire sans y mêler de faussetés. — Biographie universelle, t. XLIII, p. 175. — Préface de Soulavie, aux Mémoires du règne de Louis XVI, p. 72 et suiv.

courtisans ; il redoutait la présence des officiers supérieurs de l'armée, de même que celle de tout homme qui passait pour avoir un mérite éminent ou des talents extraordinaires ; il évitait de s'entretenir avec eux ; il fuyait tout ce qui avait de l'éclat, et paraissait embarrassé de la gêne et de l'appareil de la royauté. Il ne s'abandonnait à son caractère qu'avec un petit nombre de courtisans de son âge dont il connaissait à fond les habitudes. Sa paresse même et sa timidité étaient pour eux des garants de la durée de leur faveur ; mais s'ils venaient à la perdre par un abus de sa confiance, il n'y avait plus pour eux de chances de la recouvrer. Ces jeunes seigneurs l'entraînèrent d'abord à la chasse, et ils lui firent aimer avec passion cet amusement. Des soupers exquis et des vins recherchés réparaient ensuite dans ses petits appartements les fatigues du jour, et Louis XV acquit de bonne heure avec ses courtisans des habitudes d'intempérance : la séduction en était d'autant plus grande pour lui que c'était seulement lorsqu'il se sentait excité par le vin que son esprit naturel triomphait de sa timidité, qu'il parlait avec gaîté, qu'il contait avec grâce, et qu'il trouvait de la jouissance dans l'exercice de ses propres facultés [1].

La reine, à qui Fleury faisait l'honneur de la craindre, était cependant de tous les personnages le plus inoffensif ; timide, réservée, éloignée de toute connaissance des affaires, ne soupçonnant point les intrigues de la cour ou ne voulant point les voir, uniquement occupée de pratiques religieuses ou d'œuvres de charité, le seul mobile de ses actions était la crainte de déplaire à son mari; maîtrisée par le cardinal de Fleury, qui s'était fait une règle de n'accorder jamais aucune grâce à sa sollicitation, qui ne lui attribuait pour ses menus plaisirs qu'une somme infiniment modique, ce fut une grande affaire pour elle que d'obtenir une fois douze mille francs pour payer ses dettes. Quelquefois elle s'adressait à Louis XV, mais toujours vainement : il lui répondait : « Le seul moyen de ne pas souffrir des refus du car- » dinal, c'est de faire comme moi, ne lui demander jamais rien [2]. » La reine eut le temps de s'accoutumer à cette formule, car toutes les fois qu'elle se plaignit du cardinal, le roi la lui répéta avec froideur et affectation.

Le gouvernement ayant été, pendant la minorité, exercé tour à tour

[1] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, ch. 4, p. 39.
[2] *Ibid.*, p. 57 et 62.

par les chefs des deux branches rivales parmi les princes du sang, le duc d'Orléans d'abord, le duc de Bourbon ensuite, ces princes s'étaient confirmés dans la persuasion qu'ils formaient une race d'êtres supérieurs à la nature humaine, aussi distingués de la noblesse que celle-ci l'était du reste de la nation, et que les lois n'étaient point faites pour eux. Ce n'était donc pas sans raison que le cardinal de Fleury se proposait de les courber sous l'obéissance, et de ne leur laisser prendre aucune part au gouvernement. Toutefois, quelque grand que fût leur orgueil, leurs habitudes d'indépendance, et la crainte qu'on avait d'eux; quelque impossible qu'il eût été de trouver des gouverneurs, des magistrats, des juges qui essayassent de les rendre responsables de leurs actions, Fleury, pour les ranger sous son gouvernement, ne trouvait pas en eux la résistance qu'aurait pu opposer un grand caractère, ou des talents distingués; au contraire, à aucune époque peut-être, les branches cadettes de la maison royale n'avaient réuni plus de vices à plus de faiblesse ou d'incapacité.

Le duc d'Orléans, fils du régent, qu'on nommait le dévot, était un honnête homme, mais c'était le seul mérite qu'on pût lui reconnaître. Il n'avait de talents d'aucune espèce, et son incapacité ne diminuait ni son orgueil, ni sa jalousie, ni son ambition. Il croyait que le gouvernement appartenait aux princes du sang, par droit héréditaire. Au moment de l'exil de M. le Duc, il n'avait pu contenir sa joie; il était accouru à Versailles, pour demander le ministère par le canal du cardinal de Fleury, qui usa d'adresse; il fit entendre au duc qu'il serait dangereux pour le monarque de nommer pour la troisième fois un prince du sang premier ministre; il l'empêcha de voir le roi, mais il le renvoya plein d'espérance, pour l'époque, sans doute prochaine, où lui-même n'y serait plus. Le duc d'Orléans fit une seconde tentative, le 31 mars 1731, par jalousie contre Chauvelin, garde des sceaux et ministre des affaires étrangères, qui lui paraissait grandir, comme le successeur probable du cardinal. Il partit pour Paris, d'où il écrivit au roi contre Fleury, contre Chauvelin, et surtout contre leur administration, offrant, si on ne voulait pas le croire, la démission de sa place au conseil. De nouveau Fleury réussit à l'apaiser, par des prévenances, par des marques d'égard, et en lui persuadant d'attendre un événement que son grand âge semblait rendre imminent. Peu après, le prince se retira à Sainte-Geneviève, où il se jeta dans l'étude des Pères de l'Église, et de ces questions subtiles sur la grâce efficace qui occu-

paient alors les jansénistes, dans les rangs desquels il s'était engagé; il y oublia tellement les affaires politiques, que lorsqu'il reparut à la cour en 1743, il étonna par ses demandes bizarres; les événements connus depuis longtemps de tout l'univers lui étaient absolument étrangers[1].

Le duc de Bourbon n'était pas seulement exilé; il était tombé, par sa faiblesse, par son incapacité, par sa rapacité, et par les vices de Mme de Prye, dans un discrédit si universel, qu'il ne pouvait plus recouvrer aucune influence. Son frère, le comte de Charolais, n'attirait l'attention que par des actes d'une férocité si inouïe, qu'on a peine à croire que leur époque soit si rapprochée de nous. Comme les autres grands seigneurs élevés pendant la régence, il s'abandonnait à une débauche effrénée, qui ne le satisfaisait point encore s'il n'y mêlait la cruauté. Dès 1724, n'ayant pu séduire la femme d'un de ses valets, parce qu'elle idolâtrait son mari, il le tua, pour ne plus rencontrer cet obstacle à ses désirs. Plus tard, on le vit, à plusieurs reprises, précipiter des toits, à coups de mousquet, des ouvriers couvreurs, pour repaître ses yeux de leur agonie. Afin d'éluder toute poursuite, il demanda sa grâce à Louis XV. « La voilà, répondit le roi, mais la grâce sera accordée aussi à celui » qui vous tuera[2]. »

Louis-François, prince de Conti, qui en 1727 avait succédé à son père, n'était encore âgé que de dix-huit ans, et déjà il se signalait par des actes de débauche et de cruauté qui semblaient annoncer en lui l'émule futur du comte de Charolais ; on racontait entre autres, avec des circonstances épouvantables, la manière dont il avait fait périr sous ses yeux une malheureuse courtisane, dont il avait cru devoir se venger[3]. Cependant il se réforma en avançant en âge, et plus tard on put le citer comme un prince appliqué à l'étude, spirituel, et protecteur intelligent des beaux-arts.

Les sœurs du duc de Bourbon ne valaient pas mieux que leurs frères; il y en avait deux qui étaient abbesses de deux monastères et qui semblaient faire leur unique plaisir de tourmenter les pauvres religieuses qui leur étaient soumises ; une autre avait épousé le dernier prince de Conti ; Mlle de Charolais enfin, née en 1695, jolie, spirituelle, et croyant que son âge la mettait au-dessus des lois de la

[1] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, ch. 13, p. 129.

[2] *Ibid.*, ch. 3, p. 29.

[3] *Ibid.*, p. 31.

décence, avait été la première à attaquer Louis XV, pour le détourner de l'amour de sa femme ; et elle ne craignit point de s'associer d'une manière scandaleuse aux débauches nocturnes du roi.

Les courtisans, qui supportaient avec impatience la longue domination d'un vieillard dont l'économie, la modération, l'esprit pacifique leur étaient plus insupportables encore que les défauts, recouraient tour à tour à divers expédients, pour réveiller le roi et l'engager aussi à ressaisir le pouvoir. Ils voulurent d'abord exciter son ambition, et c'était dans ce but qu'ils l'avaient entraîné à faire la guerre pour l'élection de Pologne ; mais ils n'avaient trouvé en lui aucune ardeur, aucun vague désir de gloire, aucune envie de se montrer aux soldats. Ils avaient ensuite cherché quel pourrait être sur lui l'empire des vices. Le roi, longtemps faible dans son enfance, avait acquis ensuite une grande vigueur de corps, une grande exubérance de forces; il paraissait, comme tous les Bourbons, enclin à se laisser dominer par les plaisirs des sens ; mais son profond égoïsme, son insensibilité absolue ne le laissait accessible qu'à la partie la plus grossière des vices, celle à laquelle l'âme a le moins de part. Il s'était d'abord livré au jeu avec passion, avec une cupidité honteuse dans un roi, qui expose l'argent de ses sujets pour la chance de dépouiller ses courtisans. Il avait ensuite montré un goût non moins effréné pour la chasse, où il passait toutes ses journées ; bientôt on lui avait fait prendre le goût de l'intempérance : dans ses petits soupers, il se montrait sensible à tous les raffinements de la gourmandise ; il n'en sortait jamais sans avoir pris plus de vin de Champagne qu'il n'en pouvait porter. Mais ce que les courtisans désiraient surtout, c'était de lui donner des maîtresses ; quoiqu'il ne leur opposât que des scrupules bientôt évanouis, sa timidité, sa réserve et sa hauteur rendirent la chose plus difficile qu'ils ne s'y attendaient : plus d'une fois il les déconcerta en leur demandant, à l'occasion des femmes dont on lui parlait : Est-elle plus belle que la reine ? Ce fut la reine elle-même qui contribua davantage à le détacher d'elle. Sans attrait pour la vie conjugale, elle redoutait les empressements de son mari, elle les évitait ; ses couches, ses maladies, lui donnaient une occasion ou un prétexte pour de longues retraites : le roi n'entrait guère le soir dans son appartement, sans qu'elle lui reprochât l'odeur de vin de Champagne qu'il apportait avec lui, et son état approchant de l'ivresse ; ou bien elle feignait de dormir, ou bien encore elle prolongeait indéfiniment ses prières pour qu'il s'endormît le premier. Tous ces détails sur la froideur

croissante des deux époux, et leur éloignement l'un pour l'autre, étaient épiés par les deux valets de chambre du roi, Bachelier et Lebel, qui l'avaient déjà servi dans des galanteries passagères : ils en instruisirent le duc de Richelieu, Mme de Tencin et Mlle de Charolais, qui travaillaient à rompre entièrement l'intimité du roi avec la reine, et à l'empêcher de vivre plus longtemps, comme ils disaient, en bourgeois. Ces intrigants sachant que la reine était résolue un soir à ne pas voir le roi, Bachelier vint la prévenir que son mari allait arriver chez elle. Cette princesse répondit qu'elle était désespérée de ne pouvoir recevoir Sa Majesté. Louis XV lui envoya encore coup sur coup deux messages pour réitérer la même demande, et il reçut la même réponse. Alors dans sa colère, il jura que les rapports de mari et de femme étaient pour jamais rompus entre eux. L'arrêt était définitif, car Louis XV offensé n'oubliait jamais sa colère [1].

Dès le lendemain, les mêmes intrigants firent en sorte que la comtesse de Mailly, avec laquelle le roi avait une intrigue depuis 1732, fût reconnue par deux dames, au moment où Bachelier la conduisait, couverte d'un capuchon, dans les petits cabinets du roi. La cabale ne se contentait point du vice, il lui fallait encore de l'éclat ; elle réussit, et dès le lendemain Mme de Mailly fut déclarée favorite. Elle était l'aînée de cinq filles du marquis Louis III de Nesle, et de Mlle la Porte Mazarin, qui avait déjà attiré l'attention sur elle par ses galanteries. Louise-Julie de Nesle avait épousé en 1726 Louis-Alexandre de Mailly, son cousin. Elle était douce, réservée, timide, sans aucune connaissance des affaires; elle amusait Louis par de petits propos et par des manières enjouées ; elle était du même âge que le roi, d'un caractère égal, douce, compatissante, incapable de fausseté, sans ambition, sans intrigue, telle enfin que le cardinal de Fleury, qui regardait comme inévitable que le roi eût une maîtresse, dût la préférer à toute autre. S'il n'eut point de part à la faire choisir, comme il en fut accusé, il eut du moins grand soin de fermer les yeux sur cet arrangement. Mme de Mailly n'était pas belle, mais elle aimait le roi avec passion : toutefois la liaison n'était pas facile à former, parce que le roi encore sauvage, délicat, dévot, en 1732, ne recherchait aucune femme s'il n'en était recherché lui-même. Un rendez-vous dont les corrupteurs du roi attendaient impatiemment le résultat se serait terminé avec des respects réciproques, sans l'impudence

[1] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, ch. 7, p. 75.

effrontée du valet de chambre Bachelier. Dès lors la comtesse de Mailly, contente d'aimer secrètement le roi, ne désira ni profiter de sa faveur, ni la faire connaître : jamais elle ne demanda de grâces ni pour ses parents, ni pour elle-même; elle faisait des dettes pour son entretien qui était fort recherché, payait elle-même les dépenses des parties de plaisir auxquelles le roi prenait part, et était obligée d'emprunter de ses voisins, des flambeaux, des jetons d'argent, lorsque le roi venait jouer chez elle [1]. Déclarée favorite en 1733, elle vivait à la cour avec la même modestie, sans se mêler des affaires d'État, et sans demander aucune faveur.

(1733-1739.) Mais Mme de Mailly ne jouit pas longtemps sans amertume de l'humiliant honneur qu'elle venait de recevoir ; sa seconde sœur Mlle de Nesle, pensionnaire à l'abbaye de Port-Royal, aspirait en 1739 à le partager avec elle. Alors âgée de vingt-quatre ans, elle avait formé le projet de plaire au roi, de le subjuguer, de supplanter sa sœur, de chasser Fleury et de gouverner l'État. Elle écrivit à sa sœur lettres sur lettres, et obtint enfin d'être appelée auprès d'elle. Mlle de Nesle n'était pas belle, mais elle était pétulante, audacieuse, spirituelle, et se parait d'une tendresse vive et ingénue qui séduisit le roi. Il partagea ses faveurs entre les deux sœurs, sans rougir de l'une devant l'autre. Elle fut introduite dans les petits appartements, à Versailles, à Choisy, à la Muette ; mais ce n'était point assez pour Mlle de Nesle, elle prétendait à la publicité. Elle obligea le roi à dire à quelques courtisans de l'intérieur de la cour, qu'elle était aimée comme sa sœur : c'était le déclarer à toute la France. Ce fut le 7 juin 1739 que, pour la première fois, elle soupa avec le roi à la Muette; Mlles de Charolais et de Clermont, Mmes d'Antin, d'Estrées et de Mailly, n'eurent point honte de s'y trouver avec elle; le marquis de Vintimille, petit-neveu de l'archevêque de Paris, consentit à épouser la nouvelle maîtresse qui se trouvait enceinte, mais à qui le roi donnait deux cent mille livres, et le vieil oncle bénit le mariage dans son palais archiépiscopal. Le 3 octobre suivant, Mademoiselle se chargea de présenter à la reine Mme de Vintimille dans son cabinet. Mme de Mailly, et deux autres de ses sœurs, Mme de Flavacourt et Mme de la Tournelle l'accompagnaient [2]. Bientôt une cinquième demoiselle de Nesle, la duchesse de Lauraguais, se mit

[1] Soulavie, ch. 8, p. 85. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 183.

[2] *Ibid.*, ch. 9, p. 91. — Lacretelle, t. II, l. VI, p. 189. — Biographie universelle, t. XLIX, p. 177 (Parisot).

sur les rangs avec le même succès, et vint aussi se livrer aux caprices coupables d'un monarque pour qui l'inceste semblait n'être qu'un aiguillon et un charme de plus. Mais la comtesse de Vintimille ne pouvait craindre longtemps la duchesse de Lauraguais dont la beauté, au moins médiocre, n'était rehaussée ni par l'esprit, ni par les grâces. M[me] de Mailly lui semblait plus redoutable, parce qu'à un amour véritable pour la personne du roi, elle joignait le don de converser spirituellement, et d'arranger des parties au gré du prince, qu'ennuyaient également et le sérieux des affaires et la frivolité de l'étiquette.

Richelieu triomphait de voir que le roi n'était plus retenu par la crainte de l'animadversion publique, ni du scandale devant lequel il avait reculé longtemps. M[me] de Tencin, qui, outre son goût inné pour l'intrigue, avait des raisons pour que l'inceste devînt une mode, était également satisfaite. Mais le cardinal de Fleury, comme vieillard, comme prêtre, sentait à quel point son propre caractère était compromis par une vie si honteuse qu'il semblait tolérer. Il fit au roi des remontrances; Louis les reçut avec sécheresse, et lui fit entendre que comme il lui abandonnait le gouvernement de son royaume, il voulait que le cardinal le laissât le maître dans l'arrangement de ses plaisirs. Le cardinal, parvenu déjà à une extrême vieillesse, ne pouvait plus se résigner à renoncer au pouvoir ; il tenta de nouveau de se retirer à Issy, mais il n'attendit pas d'être rappelé pour en revenir. En même temps il avançait un de ses neveux du nom de Rosset. Il l'avait fait, en 1736, duc de Fleury ; il désirait pour lui la place de premier gentilhomme de la chambre, laissée vacante par la mort du duc de la Trémouille arrivée en juin 1741. Cette nomination fut arrachée au roi par M[me] de Vintimille, et ce fut le prix de la réconciliation de cette dame avec le cardinal, qui se défiait d'elle, et qui redoutait ses intrigues et son ambition. Toutefois Fleury ne voulait pas être lié par la reconnaissance : le lendemain de la nomination, il défendit à son neveu d'accepter, et vint supplier le roi de ne pas attirer l'envie sur sa famille, par cette grande et subite élévation. Il ne parut céder enfin, et accepter ce qu'il avait toujours désiré, que sur les sollicitations réunies du roi, de M[me] de Mailly et de M[me] de Vintimille [1].

(1735-1741.) La réconciliation n'avait rien de sincère. Le cardinal désirait écarter M[me] de Vintimille qui gagnait toujours plus sur l'esprit

[1] Lacretelle, t. II, l. VI, p. 189. — Soulavie, t. V, ch. 10, p. 103.

du roi, et dont il redoutait l'ambition et les intrigues; celle-ci de son côté épiait le moment où elle pourrait faire renvoyer le vieux prêtre qui l'importunait, et qui avait réussi jusqu'alors à l'empêcher de puiser dans le trésor royal. On s'attendait à ce que ses couches qui approchaient seraient suivies de quelque éclat; au commencement de septembre en effet, elle mit au monde un fils qui reçut de la maison Vintimille le nom de comte du Luc, mais qui, tenant du roi le nom de Louis au baptême, fut connu parmi ses camarades sous le surnom de *demi-Louis*. Bientôt sa mère, dont les couches avaient paru heureuses, fut tout à coup saisie d'effroyables douleurs d'entrailles. En vain elle fut entourée de tous les secours de l'art, elle expira le 9 septembre 1741; et son confesseur, avec lequel elle était demeurée enfermée, chargé sans doute de commissions importantes, tomba mort en entrant chez Mme de Mailly pour s'en acquitter. Cette double mort, si effrayante, si inattendue, fit, comme on devait s'y attendre, naître un soupçon presque universel d'empoisonnement, soupçon abandonné ensuite, parce qu'il paraissait impossible de l'attacher à aucun individu. Le caractère connu et de Fleury et de Mme de Mailly ne permettait pas même qu'on les soupçonnât. Vintimille, qui avait accepté la main de Mlle de Nesle lorsqu'il la savait déjà enceinte, était intéressé à sa vie, aucun autre ne semblait avoir intérêt à se défaire d'elle [1].

Le roi tomba dans une effrayante désolation, moins par un sentiment d'affection dont il paraissait peu susceptible, que par une terreur qui se rapportait à lui-même. Quoique la religion n'eût pas d'influence sur sa conduite, il avait conservé les habitudes extérieures de la dévotion, et la foi aux enseignements qu'il avait reçus dans son enfance; seulement il ne se donnait pas la peine d'y réfléchir. Il sentait qu'il était un grand pécheur; il tremblait, mais il ne faisait aucun effort pour se convertir. La reine, qui désirait ardemment de venir le consoler, ne put obtenir cette grâce. Mme de Mailly au contraire, qui aimait toujours sa sœur, et qu'on entendit souvent s'abandonner à ses sanglots en pleurant sur son tombeau, fut appelée au palais, et reçut un appartement au-dessus de la chambre du roi, qui crut se réformer en se bornant à elle seule. Ses amusements dans les petits cabinets étaient troublés par des réflexions sérieuses; il ne parlait que de religion, il observait avec scrupule les

[1] Soulavie, t. V, ch. 11, p. 110. — Lacretelle, l. VI, p. 190. — Biogr. universelle, art. Vintimille, t. XLIX, p. 178.

jeûnes de l'Église, disant : « Il ne faut pas du moins commettre des péchés de tous les côtés ; » surtout il aimait à parler de choses funèbres, et le dernier jour de l'année 1741, il s'attendrit jusqu'aux larmes avec M[me] de Mailly, en parlant à son petit souper des cérémonies d'un enterrement [1].

Nous avons dû nous étendre sur ces honteuses intrigues, bien plus que nous n'aurions voulu ; aux yeux des contemporains elles formaient alors toute l'histoire de la France, aux nôtres elles sont plus importantes encore : elles contenaient tous les germes de l'avenir, elles expliquent les événements qui, un demi-siècle plus tard, devaient renverser le trône. Lorsque ceux qui fréquentaient la cour ne pouvaient y voir qu'un ministre déjà arrivé à la dernière vieillesse, qui semblait prendre à tâche d'éteindre toutes les passions, de dissimuler toutes les affaires, d'étouffer tous les bruits ; et un monarque qui cachait sous un silence en même temps timide et dédaigneux l'indifférence à tous les intérêts de l'État et l'insensibilité pour toutes les affections ; lorsque, pénétrant plus avant dans l'intérieur du palais, on n'y trouvait qu'une frivolité rebutante et des mœurs dissolues, il ne faut pas s'étonner que l'histoire fût en quelque sorte suspendue. Un dégoût universel repoussait les caractères élevés qui auraient pu s'occuper des affaires d'État, ou plutôt ces affaires n'existaient plus. Les grands seigneurs attirés à la cour n'avaient plus d'influence sur les provinces, plus de gentilshommes qui leur fussent dévoués, plus de parti, plus d'intérêt. Leurs richesses ne leur servaient qu'au luxe, et aux intrigues du libertinage. Ils savaient qu'ils n'étaient plus comptés dans le gouvernement, et ils ne se donnaient plus aucun souci, ni pour influer sur ce qui se faisait dans les provinces où étaient leurs terres, ni même pour le savoir. Aucun d'eux ne songeait plus à écrire ses Mémoires : qu'aurait-il pu dire de lui-même quand sa vie ne se composait plus que d'intrigues, que la pudeur lui commandait d'ensevelir dans l'ombre? Les provinces, de leur côté, semblèrent avoir oublié qu'elles avaient eu une fois une existence indépendante ; les villes ne songeaient plus à leurs intérêts municipaux ; les parlements ne se permettaient plus de remontrances, le pouvoir agissait silencieusement dans tout le royaume, par le ministère des intendants ; la politique n'avait plus de passions, et la police n'est pas faite pour laisser des souvenirs.

[1] Soulavie, ch. 11, p. 118.

La réaction irréligieuse, commencée dès les dernières années de Louis XIV, et qui s'était accrue pendant la régence, acquérait de nouvelles forces. Les mauvaises mœurs du duc d'Orléans et du duc de Bourbon servaient désormais de modèles à la cour de Louis XV, et lorsque le désordre était affiché avec autant d'impudeur, chacun se persuadait que le chef du gouvernement n'était pas moins incrédule que ses favoris, que le duc de Richelieu, entre autres, qui en faisait parade. Les princes de l'Église, mais surtout le cardinal Dubois, et le cardinal de Tencin, qui avait obtenu le chapeau le 23 février 1739, sur la présentation du prétendant Jacques III, et la même année l'archevêché de Lyon, avaient paru se plaire à déshonorer la religion dont ils étaient les ministres. Le cardinal de Fleury lui-même, avec plus de retenue, cherchait bien plus à se faire connaître comme homme du monde que comme prêtre. Mais tandis que le sentiment religieux était si complétement étranger au gouvernement, la tyrannie de l'Église pesait encore sur tous les détails de la vie privée. Les jansénistes étaient toujours exposés aux persécutions et aux lettres de cachet. Fleury, qui voulait plaire à Rome, semblait s'imposer ce tribut envers le pape, pour se dispenser de tous les autres. Il avait contraint l'archevêque Vintimille à ranimer la persécution : ce prélat, disait-on, était disposé à la tolérance. Néanmoins, après avoir fait fermer en 1732 le tombeau du diacre Pâris, il publia un mandement contre le journal janséniste des Nouvelles ecclésiastiques, qui paraissait clandestinement, et qu'il ne put réussir à supprimer. Ce mandement fut dénoncé au parlement ; vingt-deux des curés de Paris se déclarèrent contre leur archevêque. Les destitutions, les lettres de cachet, les protestations se succédèrent pour cette querelle qui devint toujours plus obscure, parce que la secte ne brillait plus par les grands talents qui l'avaient illustrée autrefois ; et la lutte continua jusqu'à la mort de Vintimille, le 13 mars 1746, à quatre-vingt-onze ans. Bellefonds et ensuite Christophe de Beaumont, qui, après lui, gouvernèrent le diocèse d'une main plus sévère, donnèrent aux jansénistes occasion de le regretter [1].

La condition des huguenots était bien autrement dure : toujours désignés comme de nouveaux convertis, ils étaient menacés du supplice des relaps s'ils faisaient quelque acte de leur religion. Leurs naissances, leurs mariages, tous les actes de leur état civil, ne pouvaient acquérir

[1] Biogr. universelle, art. Vintimille, t, XLIX, p. 176.

d'authenticité qu'autant qu'ils feignaient d'être catholiques : les galères étaient toujours peuplées de leurs pasteurs et de leurs confesseurs, et leurs femmes les plus courageuses étaient renfermées dans la tour de Constance. Ainsi, à Paris, et dans la plupart des provinces, la religion qui soutient, qui console, qui encourage, ne se montrait nulle part; mais la religion qui écrase, qui persécute, menaçait encore de partout, armée du glaive par des rois et des prêtres qui ne croyaient point en elle. Faut-il s'étonner si la plupart des hommes pensants, au lieu de s'occuper de ce qu'avait été cette religion, de ce qu'elle pouvait être, ne voyaient en elle que ce qu'elle était alors, un fléau dont ils auraient voulu être délivrés?

Il en était de même de la politique. La monarchie française avait pu avoir des périodes de gloire ou de prospérité; elle avait pu, dans d'autres temps, mériter l'affection des peuples, mais telle qu'elle se montrait depuis le commencement du XVIIIe siècle, on ne pouvait la juger que comme une organisation déraisonnable et oppressive. On voyait seulement en elle un roi qui ne donnait que de honteux exemples, un ministère faible et mal servi, une foule d'agents du fisc qui pressuraient le peuple; l'affection, le respect, le dévouement pour un gouvernement semblable étaient impossibles. C'était l'Église qui avait détruit le sentiment religieux, c'était le gouvernement qui avait détruit le patriotisme. Mais dans les deux siècles précédents, l'espérance demeurait, parce qu'on avait entrepris du moins de réformer et l'Église et l'État. Désormais, au contraire, on était détrompé de tout, on méprisait tout, on riait des abus et des vices, pour ne pas se fatiguer par une indignation inutile; on n'attendait plus ni du clergé ni du gouvernement une meilleure morale ou de meilleurs exemples, et le scandale des abus était souvent dépassé par le scandale de ceux mêmes qui les dénonçaient au public.

C'est avec ces opinions, dont ils n'étaient point les auteurs, mais qui leur étaient suggérées au contraire par l'ordre social au milieu duquel ils étaient nés, que les philosophes du XVIIIe siècle commencèrent leur œuvre, et donnèrent aux esprits une direction plus décidée. Voltaire, dont le talent brillant et flexible, la prodigieuse activité, le pouvoir d'entraîner, de charmer, d'étourdir par sa prose ou par ses vers, devait exercer une si prodigieuse influence sur son siècle, n'avait aucun sentiment profond ou sérieux, ni sur la politique, ni sur la morale, ni sur la religion; mais il était choqué de ce qui offensait sa sensibilité,

comme de tout ce qui lui paraissait ou faux ou ridicule. Il attaquait alors, il persiflait, il rendait odieux l'ordre existant, sans se proposer presque jamais de rien mettre à sa place. C'était aux formes de la religion et à ses ministres qu'il en voulait, non à la Divinité. On trouve souvent, en effet, dans ses poésies, et surtout dans ses tragédies, des inspirations fort religieuses. De même, les juges injustes ou ignorants, les financiers avides, les soldats brutaux lui étaient odieux, mais il respectait l'organisation du pouvoir, et il ne cherchait point à la changer; bien plus, il s'empressait de montrer à toutes les grandeurs un culte qui n'était pas sans bassesse. Il frappait donc à coups redoublés sur tout ce qui existait, par emportement, par irritabilité, sans avoir de but, sans penser qu'il travaillait à une révolution, sans la désirer, ou plutôt sans se figurer qu'elle fût possible.

Avec un esprit plus rassis, plus digne, avec moins de boutades et d'inconséquences, Montesquieu était également choqué des vices de l'ordre social au milieu duquel il était né ; il lui portait aussi des coups acérés ; il avait d'abord manié l'arme du ridicule dans ses *Lettres persanes ;* bientôt il recourut à celles du raisonnement, sans croire de même pouvoir rien renverser, sans prétendre changer les institutions de sa patrie : toutefois il voulait du moins les ramener à leur principe, car il avait quelque chose de plus pratique dans l'esprit, et il voulait montrer aux hommes, si ce n'est ce qu'ils devaient, tout au moins ce qu'ils pouvaient faire ; aussi donna-t-il la première impulsion à une école de publicistes, qui dès lors commencèrent en France à rechercher la théorie de la société.

Montesquieu n'avait que trente-deux ans lorsqu'il publia, en 1721, *les Lettres persanes :* quoiqu'elles attaquassent avec vivacité des opinions, des institutions respectées en France, comme on était au milieu des saturnales de la régence, où le sentiment même du respect semblait exilé du royaume, on ne songea point à s'en scandaliser, et le côté frivole cacha le côté sérieux de l'ouvrage. Mais plus tard, peu après que l'insulte du chevalier de Rohan eut, en 1726, déterminé Voltaire à passer en Angleterre, Montesquieu y fit aussi un voyage, et c'était avec l'intention d'étudier les institutions d'un pays qui, grâce à sa liberté, exerçait alors une si prodigieuse influence en Europe. L'aspect de l'Angleterre, l'étude de ces philosophes qui, dans les luttes récentes entre les deux églises et les deux principes de gouvernement, avaient développé une liberté de penser qu'on ne trouvait nulle part ailleurs,

firent une prodigieuse impression sur l'esprit des deux philosophes français. Voltaire, peu après son retour, publia en 1734 des lettres anglaises, auxquelles il donna plus tard le titre de *Lettres philosophiques*. Pour la première fois, dans ces lettres, on lui vit donner une tournure sérieuse à ses attaques contre la religion. La même année, Montesquieu publia ses *Considérations sur la grandeur et la décadence des Romains*, où, pour la première fois, le génie d'un philosophe français était appliqué à l'appréciation des hautes questions de la politique. Bientôt l'impulsion fut suivie, et avant la mort du cardinal de Fleury, on vit quelques hommes d'État, honteux de la corruption universelle, chercher par la combinaison de systèmes nouveaux, si, sans ébranler le trône, on pourrait l'asseoir sur des bases que la raison ne refusât point.

Mais à cette époque même, Voltaire compromettait sa réputation, il décréditait l'école qu'il semblait fonder, il rebutait et dégoûtait les âmes honnêtes, en allant rechercher dans ses souvenirs les images du vice que lui avait présenté de toutes parts la société corrompue des princes auprès desquels il avait été introduit dans sa première jeunesse. Il était déjà parvenu à un âge où presque tous les hommes sentent également le besoin de la morale et de la décence, lorsqu'il souilla sa plume par la composition d'un poëme libertin, qui n'est pas seulement une tache à sa mémoire, un outrage à une héroïne à laquelle, comme Français, il devait de la reconnaissance; mais qui encore a fait rejaillir sur tout le reste de ses travaux l'accusation fondée d'être indifférent au bonheur de la race humaine, puisqu'il faisait tout ce qu'il pouvait pour ébranler la vertu qui en est le plus sûr fondement.

La honteuse immoralité du pouvoir était la vraie cause de toutes les attaques qui ébranlaient la société. Ces attaques, au XVI[e] siècle, avaient été dirigées par des hommes vertueux, qui, révoltés des vices des cours et des vices de l'Église, avaient voulu, par une réforme radicale, ramener la vertu sur le trône et la piété dans la religion. Il n'en était plus de même au XVIII[e] siècle : la corruption, partie d'en haut, avait fait des progrès dans tous les corps de la société. Le libertinage effronté des rois, des princes du sang, des courtisans, des prélats, l'impudeur avec laquelle ils demandaient encore l'obéissance, la décence, la morale, quand eux-mêmes ne méritaient plus de respect, inspiraient du mépris et du dégoût à tous ceux qui pouvaient comparer leurs actions avec leur langage, sans les rendre plus sévères pour eux-mêmes.

Les censeurs ne songeaient pas au vice qui ne les effarouchait plus, ils attaquaient seulement l'hypocrisie ; ils passaient condamnation sur le mal, pourvu qu'on n'y ajoutât pas le mensonge ; ce mal, ils le croyaient l'état inévitable de la société, ils ne le repoussaient point pour eux-mêmes : ils voulaient seulement qu'on connût le monde pour ce qu'il est. Le cynisme était dans la conduite et dans le langage de la cour ; bientôt il avait débordé dans la basse littérature, avec une audace inconnue aux autres siècles : Voltaire l'introduisit jusque dans les œuvres de talent, d'où le goût l'avait jusqu'alors repoussé, et plusieurs de ses contemporains suivirent son exemple. Il se plut à attaquer la décence, et les mœurs qu'elle représente, et la religion sous la protection de laquelle elle est placée. Il ne parut arrêté dans ses jeux cruels que par les offenses qu'il voyait faire à l'humanité; car, au milieu de ses défauts, il était sensible et compatissant. Ce fut à ce trait heureux de son caractère, qu'il dut ses plus nobles inspirations. Lorsqu'on le vit ardent à soulager l'humanité souffrante, à secourir les malheureux, à défendre les opprimés, ses admirateurs se montrèrent plus indulgents pour cette débauche de l'esprit qui les choquait cependant comme les autres. Ses ennemis, et surtout les dévots auxquels il s'attaquait, se plurent à confondre sous le même nom de libertinage, des vices qui lui étaient personnels, avec les opinions qu'il travaillait à accréditer.

Ce n'était pas seulement sous le rapport de la décence que Voltaire laissait entrevoir que sa morale était relâchée : devenu riche, il avait, il est vrai, la probité des hommes riches et la haine des fripons; son père lui avait laissé du bien ; la publication par souscription de la Henriade en Angleterre lui avait rapporté beaucoup d'argent; il en avait gagné beaucoup aussi à une loterie qu'avait établie le contrôleur général Desfort, pour liquider les dettes de la ville de Paris : plus tard il s'associa à des spéculations lucratives sur les blés, qu'une compagnie faisait venir de Barbarie, et Pâris-Duverney lui procura un intérêt non moins profitable dans l'entreprise des vivres de l'armée d'Italie. Par ces moyens divers, et par l'ordre et l'économie qu'il ne négligea jamais, il avait si bien augmenté son patrimoine, qu'il jouissait à la fin de sa vie de 160,000 livres de rente. Il vivait en homme opulent, et en même temps il consacrait toujours une partie considérable de son revenu à des œuvres de bienfaisance; mais sa charité n'allait point jusqu'à pardonner à ses ennemis : malheur à qui avait excité sa colère, il le poursuivait sans ménagement, sans pitié, sans s'interdire la calomnie.

Il ne montrait pas plus de respect pour la vérité dans sa propre défense, que dans l'attaque contre ses adversaires. Blessant tour à tour les autorités civiles et religieuses et redoutant la persécution, tantôt il publiait ses écrits sous le voile de l'anonyme, tantôt il les démentait par les protestations les plus chaleureuses, ou bien il prétendait que ses manuscrits avaient été volés, altérés, interpolés, sans son consentement; et sa vie, comme écrivain polémique, est un mensonge continuel. Sa carrière comme historien n'est pas plus favorable à sa réputation comme moraliste, ou comme homme véridique. Lorsqu'il put espérer de s'élever à la faveur, il flatta sans scrupule, sans pudeur, ou le souverain lui-même, ou ceux des grands, des courtisans qui lui montraient quelque amitié; il s'écarta plus encore de la vérité par ses réticences ou sa dissimulation, et quand son ressentiment était excité, il n'épargnait pas même les faussetés injurieuses.

Il faut dire qu'il était comme impossible que la morale publique ne fût pas ébranlée, et la conscience de l'historien troublée par les écrits mensongers que les gouvernements faisaient publier, pour attaquer leurs ennemis ou pour se défendre. Dans les siècles précédents, les forts n'avaient pas eu plus de respect peut-être pour les droits des faibles, mais ils se croyaient assez puissants pour intimider l'opinion publique, ils lui imposaient silence, et ils faisaient leurs parts en raison de leur seule force. Depuis que le nombre de ceux qui étaient capables de lire et de juger s'était démesurément accru, cette opinion avait grandi; elle exigeait des ménagements, et chaque souverain, pour se soustraire au blâme qu'il méritait, travaillait à la tromper. Depuis le commencement du siècle, la cour d'Espagne n'avait cessé de contracter avec solennité des engagements nouveaux, puis de les rompre, dès qu'elle y trouvait son avantage; l'étude seule des ministères d'Alberoni et de Riperda avec leurs divers manifestes, aurait suffi à qui eût voulu donner un cours complet de mauvaise foi politique. La cour de Vienne ne s'était point laissé dépasser dans cette carrière. Les violences de la Russie et de la Suède, ou les intrigues de l'électeur de Saxe, en Pologne et dans tout le nord, avaient détruit toute foi dans les paroles des souverains ou dans les traités. Les deux nouveaux rois de Prusse et de Sardaigne, que ce siècle avait vus naître et grandir par leurs infidélités, n'avaient guère moins ébranlé la morale publique; et le scandale donné par le dernier, lorsqu'il avait emprisonné son père, n'était égalé que par la turpitude des écrivains qui le justifiaient.

En effet les hommes qui, jusqu'après le milieu du XVIII[e] siècle, se hasardèrent à écrire sur les affaires publiques, n'eurent jamais le courage de les juger d'après les lois de la morale. Ils se contentèrent d'accueillir avec un sourire de dédain les plus scandaleuses violations des traités ou de la justice, comme des événements auxquels on devait s'attendre, comme si tout homme de sens était averti par avance qu'il n'y a aucune liaison nécessaire entre les paroles et les actions, et comme si les habiles faisaient jamais des promesses dans d'autre intention que de les violer. Ils trouvaient tout naturel qu'on couvrît d'un vernis les actions les plus honteuses, et souvent aussi ils laissaient entrevoir qu'au fond de leur âme ils soupçonnaient dans la politique des crimes beaucoup plus noirs, dont cependant, comme gens de bonne compagnie, ils s'abstenaient de parler. Ainsi se renouvelaient entre autres, à chaque mort inattendue, ces soupçons d'empoisonnement, que par malignité on admettait sans preuves, et qu'on ne prenait jamais sur soi d'affirmer.

L'esprit qui se manifestait chez les écrivains se retrouvait aussi chez les ministres, chez les hommes d'État qui formaient le conseil du cardinal de Fleury et qui gouvernaient avec lui. Tous avaient, à un degré plus ou moins élevé, cette grâce, cette élégance de manières, cette souplesse d'esprit, sans lesquelles on ne pouvait point alors se soutenir à la cour ; plusieurs y joignaient de l'habileté, des connaissances étendues, quelques-uns étaient même animés du désir de contribuer au bien public, désir qu'ils avaient cultivé dans l'école naissante des philosophes. Quelques-uns d'entre eux aussi fréquentaient ce qu'on nomme le *club de l'entresol* ; c'était une société qui s'était formée à l'imitation des usages des Anglais, chez l'abbé Alary, sous-précepteur du dauphin, qui en faisait les honneurs une fois par semaine, dans un joli appartement à l'entresol qu'il avait à la place Vendôme, et où il avait soin de faire trouver les gazettes de France, de Hollande et d'Angleterre. L'on y voyait quelquefois M. de Torcy, plus souvent le marquis et le comte d'Argenson qui plus tard furent tous deux ministres, lord Bolingbroke, l'abbé de Saint-Pierre, Ramsay, et plusieurs personnages du grand monde. Cette société se maintint de 1724 à 1731 ; le cardinal de Fleury la protégea d'abord spécialement, et fit des choix dans son sein, pour des emplois publics du premier ordre ; mais plus tard il se défia d'elle, il lui interdit de s'occuper de politique, et enfin il la supprima entièrement [1].

Le cardinal de Fleury avait annoncé, dès le commencement de son

[1] Mém. du marquis d'Argenson, p. 229, et Hist. des Conférences de l'entresol,

ministère, qu'il gouvernerait l'État dans les principes de Louis XIV. Ce projet devait paraître orgueilleux de la part d'un vieillard qui n'avait jamais été signalé pour son génie ou l'étendue de ses connaissances en politique, de la part d'un prêtre et d'un homme en qui on ne supposait pas une grande force de volonté ; mais dans sa bouche ce mot exprimait seulement qu'il conserverait à chaque ministère les attributions qu'il avait sous Louis XIV, qu'il demanderait à ses ministres de n'être que de simples commis, et qu'il éviterait autant qu'il pourrait de les changer. Ce ministère se composait en 1735 du chancelier D'Aguesseau pour la justice, du marquis de Chauvelin aux affaires étrangères, d'Angervilliers à la guerre, d'Orry, contrôleur général aux finances, du comte de Maurepas à la marine, et du comte de Saint-Florentin pour la maison du roi. Il n'y avait point sous l'ancien régime de ministère de l'intérieur ; mais chaque secrétaire d'État avait un certain nombre de provinces dans ses attributions.

Le chancelier d'Aguesseau s'était, dès l'âge de vingt-deux ans, illustré au parlement comme avocat général et six ans plus tard, comme procureur général. Il avait quarante-neuf ans lorsqu'à la mort de Voisin il fut élevé par le régent, en 1717, à la dignité de chancelier. Dès lors il avait été à deux reprises exilé à sa terre de Fresne ; il en était revenu en 1727, mais Fleury ne lui rendit les sceaux qu'en 1737. Au commencement de sa carrière, il s'était signalé par la vigueur avec laquelle il avait repoussé les empiétements de la cour de Rome et la bulle *Unigenitus ;* plus tard, on lui avait reproché de faiblir dans son opposition, d'abandonner sa compagnie, de sacrifier même sa dignité, en la voulant en toute occasion forcer de plier devant l'autorité royale, soit qu'il eût abandonné les principes des jansénistes dans lesquels il avait été élevé, ou que regardant la bulle comme devenue loi de l'État, il voulût mettre un terme à des contestations qui affaiblissaient également l'autorité royale et celle de l'Église. Des trente-quatre ans pendant lesquels il occupa la première magistrature de l'État, il en passa dix dans l'exil. « Au milieu de ces alternatives de » faveurs et de disgrâces, dit M. de Barante, toujours calme, toujours » élevé au-dessus des passions et des intérêts, inaccessible à la crainte » ainsi qu'à l'orgueil, il n'eut besoin d'aucun effort pour supporter » l'adversité; il jouit du pouvoir sans ivresse. Cette heureuse sérénité

ibid., p. 247-269. — Biogr. universelle, art. Le Voyer d'Argenson, t. XLIX, p. 567.

» d'âme étoit due à une pureté de conscience, à une douceur de carac-
» tère, en un mot à toutes les vertus domestiques qui lui concilièrent
» sans cesse l'estime des gens de bien et l'adoration de sa famille. On
» disoit de lui qu'il pensoit en philosophe et qu'il parloit en orateur...
» La liaison intime qu'il avoit formée dans sa jeunesse avec Racine et
» Boileau, avoit donné à son style cette noblesse et cette harmonie
» qui se font sentir jusque dans la moindre période... Ses discours ont
» un mérite de plus ; les devoirs du magistrat y sont tracés, et l'ora-
» teur y dévoile, sans le savoir, tous les secrets de son âme. C'est à
» cet accord si parfait entre ses paroles et sa conduite ou ses sentiments
» qu'il faut attribuer le grand succès de ses discours au moment où ils
» furent prononcés... Mais depuis qu'on lui eut rendu les sceaux, il
» crut devoir se renfermer dans les fonctions de ministre de la justice;
» jusqu'à la fin de sa vie, il fut aussi étranger aux affaires d'État qu'aux
» intrigues de cour. Ses travaux eurent surtout pour but de perfec-
» tionner la législation, non pour la réformer ni en changer le fond,
» mais pour en déterminer le véritable esprit, et en rendre l'exécution
» uniforme par toute la France [1]. »

Un personnage plus influent dans le cabinet du cardinal de Fleury était Germain-Louis de Chauvelin, qui fut garde des sceaux, et en même temps secrétaire d'État au département des affaires étrangères, de 1727 à 1737. Il était alors le second et l'homme de confiance du cardinal ; il l'éclairait sur les formes et les lois du royaume, qu'il avait étudiées à fond comme avocat général. Né avec un génie actif et pénétrant, il porta la même supériorité de lumières dans la direction des affaires étrangères ; à un esprit fin et délicat il joignait un abord facile et gracieux ; habile à découvrir ses ennemis, il déconcertait leurs projets par sa parfaite connaissance de toutes les intrigues de cour. Il était discret sans affectation, sacrifiant une partie de son sommeil aux affaires, et conséquemment très-expéditif. Il embrassait beaucoup d'objets, et était capable de suffire à tous. Les courtisans eurent l'art d'exciter contre lui la jalousie du cardinal, en lui présentant Chauvelin comme aspirant à être son successeur. Le vieux ministre, oubliant qu'il avait quatre-vingt-quatre ans, vit dans l'homme qui ne songeait qu'à l'avenir, un rival dans le présent et un traître. Déjà il lui savait

[1] Barante, art. D'Aguesseau, dans la Biogr. universelle, t. I, p. 327. — D'Aguesseau mourut le 9 février 1751, âgé de plus de quatre-vingt-deux ans.

mauvais gré de l'avoir, presque malgré lui, entraîné à la guerre ; et, dans la lettre qu'il lui écrivit, le 22 février 1737, pour le congédier, il l'accusa de rompre les mesures que prenait le roi pour l'affermissement de l'Europe et la tranquillité de ses peuples. Mais il y avait quelque chose de plus personnel dans son ressentiment ; aussi, après l'avoir exilé à Bourges, il aggrava plus tard cette sentence et le relégua à Issoire, dans les montagnes de l'Auvergne. Chauvelin mourut en 1762, âgé de soixante et dix-huit ans [1].

Fleury nomma pour le remplacer Amelot de Chaillon, alors intendant des finances, encore qu'il dût le croire bien plus instruit des affaires du dedans que de celles du dehors ; c'était un homme d'un esprit étroit et d'un caractère sec, qui manquait également d'affabilité envers les étrangers, du génie d'expédient et de celui de la conduite des affaires. Il rendait les détails avec précision et analyse, mais ne combinait aucune idée pour choisir, et encore moins pour prévoir. Sous son ministère, le cabinet français n'eut point de système, et se piqua d'en haïr jusqu'au nom [2]. Le cardinal demandait à Mendès, agent du roi de Portugal à Paris, qu'il goûtait fort, ce que le public pensait du choix de M. Amelot ? Mendès répondit, en cachant une leçon sévère sous une flatterie adroite, que le public n'avait pas été très-content, mais que, pour lui, il l'augurait meilleur que tout autre, en ceci : « que M. Amelot » ne sachant rien de la politique, il n'apprendroit rien que par son » Éminence [3]. »

Bouin d'Angervilliers, qui, à la mort de le Blanc, en 1728, lui avait succédé dans le ministère de la guerre, était fils ou petit-fils d'un fameux partisan, enrichi sous le ministère de Colbert ; il avait été intendant d'Alsace, puis de Paris. On le regardait comme un ministre peu capable, mais honnête homme et désintéressé. Le marquis d'Argenson disait de lui : « Il a des talents, de l'esprit, des défauts et surtout des ridicules ; » à l'âge de soixante ans il était amoureux de toutes les dames de la cour, et pensait que toutes devaient raffoler de sa bonne mine. Il mourut au ministère le 15 février 1740, et fut remplacé par ce même Breteuil que Dubois avait tiré de l'intendance du Limousin, pour le récompenser d'avoir supprimé les preuves de son mariage [4].

[1] Flassan, Diplomatie française, t. V, p. 75. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. V, p. 168. — Biogr. universelle, art. Chauvelin, t. VIII, p. 307. Mém. d'Argenson, notice, p. 12. [2] Flassan, t. V, p. 203. [3] *Ibid.*, p. 77.

[4] Mém. du marquis d'Argenson, p. 171. — Soulavie, t. V, p. 167.

Le contrôleur-général Orry méritait l'estime par sa probité et son savoir ; toutefois, les jeunes courtisans, compagnons des chasses et des plaisirs de Louis XV, l'avaient surnommé *le bœuf*, parce qu'il était grave, profond, silencieux, et surtout parce qu'il ne leur donnait rien. Ils l'accablèrent de vers et de satires mordantes, dont Orry riait lui-même avec ses amis. Le roi l'en plaisantait à son tour, et il égayait ainsi le travail sur les finances, auquel Louis XV se prêta toujours mal volontiers, le trouvant long, minutieux et pénible. Philibert Orry conserva le contrôle général de 1730 à 1745, et mourut en 1749 [1].

Le comte de Maurepas, ministre de la marine, pouvait presque être considéré comme ayant là une sinécure, tant, depuis la mort de Louis XIV, et par système, le gouvernement avait négligé la marine. Fleury lui-même la regardait comme une dépense inutile. Il ne croyait point que la France pût tenir, sur mer, tête aux Anglais et aux Hollandais, dont les matelots étaient formés et aguerris par une marine marchande déjà arrivée à une haute prospérité. L'effort pour s'élever à leur niveau lui paraissait devoir épuiser les finances pendant la paix, et affaiblir les armées de terre pendant la guerre ; aussi, toute sa politique était fondée sur l'amitié des puissances maritimes. En raison même de cette indifférence pour la marine, il importait peu à Fleury qu'elle fût confiée à l'homme le plus superficiel, le plus incapable d'une application sérieuse et profonde qui ait été appelé aux affaires en France. Maurepas, petit-fils du chancelier Pontchartrain, avait été pourvu, à l'âge de quatorze ans, de la charge de secrétaire d'État, sur la démission forcée de son père. Le marquis de la Vrillière, son parent, qui devint ensuite son beau-père, fut chargé, jusqu'en 1725 qu'il mourut, d'exercer la charge et de former aux détails d'administration le jeune ministre. « Il » est, disait d'Argenson, bien plus aimable que n'étoit son père, mais » encore moins instruit. Il se plaît plutôt à faire des plaisanteries, que » l'on peut appeler des *miévreries* de jeune courtisan, que des vraies » méchancetés et des noirceurs dont on assure que son père étoit ca» pable. Mais il a connu de trop bonne heure les douceurs et les » avantages du ministère, et il ne paroît pas qu'il sache encore quels » en sont les devoirs et les principes. Il n'avoit que dix-huit ans lorsque » ses commis lui ont dit : Monseigneur, amusez-vous et laissez-nous » faire. Si vous voulez obliger quelqu'un, faites-nous connoître vos in-

[1] Soulavie, t. V, p. 163.

» tentions, et nous trouverons les tournures convenables pour faire » réussir ce qui vous plaira [1]. » Maurepas ne suivit que trop ce conseil : dans sa longue vie il ne songea qu'à s'amuser ; jamais ministre d'État n'écrivit et ne fit circuler plus de chansons, plus d'épigrammes, plus de satires. « Doué, dit Marmontel, d'une facilité de perception et » d'une intelligence qui démêloit dans un instant le nœud le plus com- » pliqué d'une affaire, il suppléoit dans les conseils par l'habitude et » la dextérité à ce qui lui manquoit d'étude et de méditation. Ac- » cueillant et doux, souple et insinuant, flexible, fertile en ruses pour » l'attaque, en adresse pour la défense, en faux-fuyants pour éluder, » en détours pour donner le change, en bons mots pour démonter le » sérieux par la plaisanterie, en expédients pour se tirer d'un pas dif- » ficile et glissant ; un œil de lynx pour saisir le foible ou le ridicule » des hommes ; un art imperceptible pour les attirer dans le piége ou » les amener à son but ; un art plus redoutable encore de se jouer de » tout, et du mérite même quand il vouloit le dépriser ; enfin l'art » d'égayer, de simplifier le travail du cabinet, faisoient de Maurepas » le plus séduisant des ministres [2]. » Avec tant de ressources pour plaire, Maurepas ne pouvait manquer d'être de tous les ministres celui avec lequel Louis XV aimait le mieux travailler, et l'occasion s'en présentait fréquemment, parce qu'au ministère à peu près nul de la marine il joignait celui de la cour et de Paris, concentré dans les grâces du prince et dans la haute police de la capitale. Une conformation organique cependant, attestée par ses contemporains, élevait une barrière entre ce ministre futile et le plus sensuel des monarques : la nature ne lui avait point permis la recherche des plaisirs dont son maître était sans cesse enivré. Il en avait conçu une haine et un dépit contre les favorites, qui le mirent constamment en opposition avec elles, et qui finirent par le faire disgracier en novembre 1749 [3].

Le dernier enfin des membres de ce ministère était le comte de Saint-Florentin, beau-frère de Maurepas, fils du marquis de la Vrillière, et le sixième de sa branche qui eût été investi de la charge de secrétaire d'État ; le nom de cette branche était Phelipeaux, et ce nom se retrouve sur plus de lettres de cachet que pas un autre des noms de la monarchie. Le département des affaires générales de la religion réformée

[1] Mém. du marquis d'Argenson, p. 172.
[2] Mém. de Marmontel.
[3] Biogr. universelle, art. Maurepas, t. XXVII, p. 543. — Soulavie, t. V, p. 165.

était en quelque sorte héréditaire dans sa famille, et le nom de Phelipeaux ne peut rappeler aux huguenots que des actes arbitraires et des mesures de rigueur. A la souplesse et la bassesse d'un courtisan, Saint-Florentin ou la Vrillière ne joignit jamais ni talents distingués ni haute influence; et l'épitaphe satirique faite pour lui lorsqu'il mourut, le 27 février 1777, lui rend assez justice :

« Ci gît un petit homme à l'air assez commun,
» Ayant porté trois noms et n'en laissant aucun [1]. »

Le cardinal de Fleury, qui avec raison tirait vanité de sa politique pacifique, avait étendu sur les voisins de la France l'influence bienfaisante de son esprit de conciliation. En 1738, il se joignit aux deux cantons de Zurich et de Berne, pour rétablir par sa médiation le calme dans la république de Genève, troublée depuis quatre années par des dissensions civiles qui semblaient devoir amener sa ruine. Il est honorable à un prince de l'église romaine d'avoir su s'élever assez au-dessus des préjugés de secte, pour chercher de bonne foi à rendre la paix à la capitale du protestantisme; et à son député, le comte de Lautrec, d'avoir assez étudié la constitution d'une petite république pour exercer entre les partis qui la déchiraient une médiation équitable [2]. Vers le même temps, le cardinal de Fleury exerçait l'influence pacifique de la France sur tout l'orient de l'Europe, où il cherchait à mettre un terme à d'affreuses calamités. Les étrangers qui gouvernaient alors la Russie avaient, en 1736, déclaré la guerre à la Porte. Ils avaient bientôt obtenu des succès qui avaient réveillé l'ambition des Autrichiens, et déterminé Charles VI à se joindre à eux, pour tenter la conquête de la Moldavie et de la Valachie. Mais tandis que le terrible Munich faisait aux Turcs la guerre en barbare, et remportait sur eux une sanglante victoire à Choczim, les Autrichiens se laissaient battre à Krotska, par le grand-vizir, assisté des conseils du comte de Bonneval. M. de Villeneuve, ambassadeur de France à la Porte, fut chargé de travailler à la pacification du Levant, et par sa médiation les préliminaires de la paix entre les trois empires furent signés au camp du grand-vizir, le 1er septembre 1739. La paix de Belgrade, qui en fut la conséquence, fut signée le 18 du même mois [3].

[1] Biogr. universelle, t. XXXIX, p. 572. — Soulavie, t. V, p. 166.
[2] Flassan, t. V, p. 78. L'acte de médiation est du 17 avril 1738.
[3] *Ibid.*, t. V, p. 102. — Rulhière, Hist. de l'anarchie de Pologne, l. III, p. 180.

Une autre médiation de la France, entre la république de Gênes et les Corses révoltés, dut être soutenue par la force des armes. Il y avait longtemps que les Génois abusaient cruellement de l'autorité qu'ils avaient acquise sur la Corse. Cette île, qui portait le titre de royaume, ne contenait pas cependant plus de cent trente mille habitants ; mais l'Italie ne produisait nulle part, sur son sol si fertile en talents, ni des esprits plus prompts, plus souvent animés par le génie, ni des cœurs plus intrépides, plus amoureux de la liberté. L'île, montueuse, sauvage, couverte de bois, coupée de défilés, de précipices, riche en retraites presque impénétrables, était à peine cultivée : les Corses, demi-barbares, laissant les travaux manuels à leurs femmes, ne s'adonnaient qu'au pâturage, à la chasse, et surtout à la guerre privée ; sans cesse divisés par des factions, implacables dans leurs vengeances, ils se poursuivaient réciproquement avec fureur, et sur une population de 130,000 âmes, on comptait jusqu'à neuf cents homicides par année. Les Génois les gouvernaient en tremblant, mais la peur même les rendait rigoureux ; ils excluaient les Corses de tous les emplois civils et religieux ; ils confiaient aux magistrats qu'ils envoyaient chez eux l'autorité la plus arbitraire, et ceux-ci, qui regardaient la Corse comme un lieu d'exil où ils étaient mal surveillés par leur patrie, ne songeaient qu'à faire leur fortune, par la plus révoltante vénalité ; à plusieurs reprises déjà des révoltes générales, soutenues avec un indicible acharnement, avaient menacé d'enlever la Corse aux Génois, et l'Italie s'était accoutumée depuis des siècles à regarder les Corses comme des hommes indomptables qu'on ne courberait jamais sous le joug. Avant la guerre de l'élection de Pologne, une terrible révolte, en 1729, avait contraint les Génois à recourir à l'assistance de l'Empereur, et Charles VI, toujours désireux d'étendre sa domination sur la Méditerranée, leur avait prêté avec empressement le général Wachtendunk, avec des troupes allemandes [1].

L'intervention des étrangers détermina enfin les deux partis à mettre un peu plus de modération dans leurs prétentions. Le prince de Wirtemberg, qui était venu prendre le commandement des troupes impériales, fit accepter, le 11 mai 1732, aux Génois et aux Corses une pacification équitable dont l'Empereur se déclara garant [2]. Mais dès l'année suivante la guerre de la succession de Pologne éclata ; l'Em-

[1] Botta, Storia d'Italia, t. VIII, l. XXXIX, p. 149-187-227. — Muratori ad ann. 1730. p. 224.

[2] Botta, l. XXXIX, p. 245.

pereur perdit les Deux-Siciles, et fut sur le point de perdre toute la Lombardie ; les Génois tinrent moins de compte de son acte de médiation; ils arrêtèrent, contre sa teneur, les quatre chefs les plus renommés des Corses, Giafferri, Ciaccaldi, Aitelli et Raffaelli [1], et la guerre recommença avec plus de fureur que jamais. Toutefois l'héroïsme des Corses avait attiré l'attention de l'Europe entière ; et tandis que les peuples ressentaient pour eux de l'admiration et de l'enthousiasme, les gouvernements commençaient à calculer s'ils ne pourraient pas retirer quelque avantage de tant de révolutions : quelque petite que fût l'île de Corse, elle pouvait être un poste important dans la Méditerranée ; sa longue résistance la faisait considérer comme une forteresse presque imprenable. Ce pouvait être un marché franc pour le commerce, un lieu de refuge pour les flottes destinées à intimider les côtes de l'Italie, de la France, de l'Espagne, de la Barbarie et de la Turquie. Les Hollandais et les Anglais commençaient à désirer vivement une occasion qui leur permît de recevoir les Corses sous leur protection ; l'Espagne y voyait une relâche avantageuse, pour conserver ou reconquérir les États des Toscane et de Parme, auxquels elle prétendait ; l'Autriche un avant-poste nécessaire à occuper pour les défendre : le cardinal de Fleury au contraire voulait empêcher que la Corse ne tombât aux mains d'aucun des rivaux de la France. Il est remarquable que son administration pacifique ait préparé les deux dernières réunions aux États de l'ancienne monarchie, celle de la Lorraine et celle de la Corse, quoique toutes deux ne se soient accomplies que plus de vingt ans après sa mort.

Tandis que de secrètes intrigues relatives à la Corse occupaient les cabinets de l'Europe, et que les cours de France et de Vienne se faisaient des propositions réciproques dans le but d'empêcher que la souveraineté de la Corse ne fût enlevée à la république de Gênes par aucune autre puissance, on vit arriver le 12 mars 1736 à Aleria, port de la Corse, un vaisseau portant pavillon anglais, mais provenant de Tunis, qui débarqua sur le rivage un homme âgé de quarante-cinq ans, superbement vêtu à l'orientale, avec une suite de seize personnes, dix pièces de canon, quatre mille fusils, dix mille sequins en or, trois mille paires de souliers, sept mille sacs de blé, de la poudre, et d'autres munitions de guerre et de bouche. Cet homme était un baron

[1] Botta, l. XLII, p. 376.

allemand, nommé Théodore Neuhof, qui avait été élevé en France, qui s'était ensuite attaché au baron de Goertz et à Gyllemborg, ambassadeurs de Suède, et qui les avait servis avec adresse dans leur conspiration contre George Ier, qui avait passé plus tard en Espagne, où il avait joui d'assez de crédit auprès du cardinal Alberoni et de Riperda, qui à Paris avait joué sur les fonds au temps de Law, qui en Turquie s'était lié avec l'hospodar Ragotzki et le baron de Bonneval, qui avait été bien accueilli du bey de Tunis, et qui récemment avait été résident de l'empereur Charles VI en Toscane : c'était un homme avantageux, adroit, intrigant, qui avait toujours su faire servir ses relations dans une cour pour s'élever dans une autre, et qui avait réussi à devenir un personnage important, quoiqu'il n'eût jamais fait aucune action d'éclat, et qu'il fût criblé de dettes [1].

Neuhof entretenait depuis quelque temps des relations avec les chefs des insurgés en Corse ; il leur avait persuadé qu'il avait contribué à faire mettre en liberté les quatre chefs corses arrêtés par les Génois, qu'il leur avait rendu déjà d'autres services importants, et qu'il était en état de leur en rendre de plus grands encore par ses rapports avec toutes les cours ; mais il fallait, disait-il, qu'un gouvernement stable pût inspirer de la confiance aux États prêts à contracter alliance avec la Corse ; il s'offrit pour être le roi des insurgés : les Corses, qui n'avaient d'appui nulle part, saisirent avec empressement un secours inespéré. Les richesses qu'apportait l'aventurier allemand passaient en valeur un million d'écus. Il donna à entendre que c'était le bey de Tunis qui lui en avait fait l'avance. Comme ce bey ne donna aucune suite à cette entreprise, il est bien plus probable que ce furent les deux puissances maritimes, qui contribuèrent longtemps encore à assister cet homme, par l'entremise de banquiers juifs d'Amsterdam, mais qui ne voulaient pas se compromettre ou avec les Génois ou avec la France. Quoi qu'il en soit, une assistance aussi efficace, et qui arrivait si à propos, fut reçue par les Corses avec le plus vif enthousiasme. Dans une assemblée des populations armées, et des députés des paroisses, tenue à Alessani, le 15 avril 1736, le baron de Neuhof fut élu roi de Corse, sous le nom de Théodore Ier. Une convention réciproque, ou une sorte de constitution, régla les droits du nouveau monarque et de ses sujets, et garantit la liberté nationale [2].

[1] Botta, Storia d'Italia, l. XLII, page 399. — Biogr. universelle, art. Neuhof, t. XXXI, p. 98. [2] *Ibid.*, p. 396.

Le roi Théodore, agent de cabinets auxquels il importait de se cacher, se trouvait dans la nécessité de repaître de mensonges le peuple qui s'était confié à lui, mais il semble qu'en même temps il cédait à un goût qui lui était naturel : à l'entendre on eût cru que tous les potentats de la terre étaient ses alliés, et qu'il attendait des secours de tous les États de l'Europe. De même il était peut-être nécessaire qu'il satisfît la vanité de tous ces vaillants soldats, de tous ces petits chefs d'insurgés qui comptaient à peine dix ou quinze guerriers à leur suite, mais qui chacun sentaient leur importance : il ne pouvait leur offrir que des titres et de vains honneurs; mais à la prodigalité avec laquelle il les multiplia, il parut bien plutôt un chambellan allemand, nourri de vanités, qu'un habile chef de parti ; son ministère, ses charges de cour, sa nouvelle noblesse, son ordre de chevalerie des Libérateurs, sa garde et le cadre de son armée auraient suffi pour un grand empire; mais lorsque de ces vanités de cour, il passa aux affaires plus sérieuses, à la poursuite de la guerre et au siége de Bastia, ses succès furent loin de répondre ou à ses promesses, ou aux talents qu'on lui avait supposés. Il commençait à s'apercevoir que les Corses se détachaient de lui, que les contributions qu'il avait voulu lever ne se payaient point, qu'il lui était impossible d'établir aucun ordre dans le pays. Le 5 novembre 1736, il assembla à Sartena une consulte, à laquelle il annonça qu'il allait partir pour hâter l'arrivée des secours qui lui étaient promis; il se recommanda à la fidélité et à la constance de ses sujets, il nomma pour le représenter une régence de huit membres, composée des patriotes qui s'étaient le plus distingués dans la guerre, et il s'embarqua en effet le 11 novembre pour le continent. Bientôt on annonça qu'il avait été arrêté pour dettes en Hollande, mais, peu après, qu'il avait été remis en liberté, par des banquiers juifs d'Amsterdam, auxquels il avait promis le monopole du commerce de Corse. En effet on vit arriver à Aleria, ainsi qu'à Porto-Vecchio, des vaisseaux hollandais qui apportaient des armes et des vivres; mais comme il ne dépendait point de Théodore de leur assurer aucun privilége, il est difficile de croire que les banquiers juifs lui eussent fait crédit sur de telles garanties [1]. Il est probable que c'est aussi le jugement qu'en forma le ministère français, et que, sans se brouiller avec les puissances maritimes, il résolut de rompre les projets d'un aventurier qu'il regardait comme leur agent. Un traité

[1] Carlo Botta. Storia d'Italia, l. XLII, p. 408.

fut signé à Versailles le 27 juillet 1737, entre la France et la république de Gênes, d'après lequel, moyennant un subside de sept cent mille livres que devaient payer les Génois, le roi promettait de faire passer dans l'île six bataillons français pour la réduire sous l'obéissance de la république; si ceux-ci ne suffisaient pas, il promettait d'en faire passer seize, ou même davantage, mais dans ce cas le subside devait être porté à deux millions [1].

(1738.) Trois mille Français commandés par le comte de Boissieux s'embarquèrent à Antibes, le 1er février 1738, avec de l'artillerie et quelque peu de cavalerie; ils prirent terre à Bastia, et à San-Fiorenzo seulement le 6. Giafferri, Giacinto Paoli et Ornano, que les Corses avaient reconnus pour chefs, après avoir en vain fait parvenir au cardinal de Fleury un Mémoire très-bien fait, où ils exposaient la tyrannie effroyable qu'ils avaient éprouvée, et suppliaient le roi de France de ne pas prendre en main la cause de leurs oppresseurs, convoquèrent toutes les milices; ils firent choix parmi elles de dix mille hommes, des plus agiles, des plus robustes, des plus accoutumés à cette guerre de surprises et d'escarmouches qui convenait à leurs rochers et à leurs précipices. Comme les hostilités commençaient, un nouveau vaisseau, envoyé par le roi Théodore, arriva avec huit pièces de canon, six cents arquebuses, de la poudre, des balles, et d'autres munitions [2]. Boissieux, qui avait ordre du cardinal de Fleury d'employer sa médiation de préférence aux armes, réussit à faire condescendre les Corses à quelques arrangements; pendant plusieurs mois les hostilités furent suspendues, mais ni les Génois ni les Corses n'acceptaient de bon cœur les conditions débattues. Sur ces entrefaites, au commencement d'août, le baron de Drost, neveu de Théodore, vint débarquer à Aleria, apportant des munitions de guerre et de bouche et annonçant la prochaine venue de son oncle; en effet, le 13 septembre, le roi Théodore arriva à son tour à Aleria, sous l'escorte de trois vaisseaux de ligne hollandais, apportant à ses nouveaux sujets douze canons de 24 livres de balles, trois coulevrines de 18, trois de 12, six mille fusils, quatorze cents carabines, deux mille pistolets, deux mille baïonnettes, deux cent mille livres de poudre, et autant de plomb. Il est impossible de supposer qu'un tel envoi fut dû à la générosité de quelques particuliers, et le

[1] Botta, l. XLII, p. 412.
[2] *Ibid.*, p. 419.

gouvernement français se confirma dans la pensée qu'il avait secrètement à combattre les puissances maritimes, qui se disaient cependant ses alliées [1].

(1739.) Boissieux fit publier, au mois de novembre, une convention signée le mois précédent à Fontainebleau, entre le secrétaire d'État Amelot, et le prince de Lichtenstein, ambassadeur de l'Empereur, pour la pacification de la Corse. Par cette convention la souveraineté était conservée aux Génois, mais une amnistie avec des priviléges assez étendus était assurée aux Corses; toutefois une des conditions portait que les Corses consigneraient leurs armes aux Génois, et ils ne voulurent jamais s'y soumettre. Dans une assemblée du 6 janvier 1739 à Tavagna, ils renouvelèrent leurs serments de fidélité au roi Théodore, et dans des surprises, des embuscades, des attaques nocturnes, ils firent bientôt tomber sous leurs coups un grand nombre de Français. Boissieux lui-même, attaqué par la fièvre et la dyssenterie, demanda à être remplacé; il mourut à Bastia, le 2 février, tandis que le marquis de Maillebois, fils du contrôleur général Desmarets, et petit-fils, par les femmes, du grand Colbert, arrivait avec des forces assez nombreuses pour le remplacer. Dans une guerre de montagnes, où les Corses cachés derrière les arbres ou les rochers ajustaient leurs ennemis sans se laisser atteindre, les Français perdirent beaucoup de monde; cependant ils avançaient, ils occupaient successivement toutes les parties les plus accessibles de l'île. Le roi Théodore ne se mettait point à la tête de ses sujets; mais son neveu, le baron de Drost se distinguait parmi les plus obstinés et les plus braves: un autre neveu, Jean-Frédéric de Neuhof, plus brillant encore par sa valeur, arriva à son tour, avec quelques munitions que Théodore était allé chercher lui-même. Il est impossible de porter plus loin que ne firent les Corses l'héroïsme dans des combats si inégaux, la constance et la résignation au milieu des privations et des souffrances; mais traqués dans les montagnes, et se retirant dans des déserts toujours plus inaccessibles, ils y furent enfin réduits par la famine à se soumettre. Le 10 juillet, Giacinto Paoli, avec ses deux fils, dont l'un Pasquale, devait plus tard relever dans son pays l'étendard de l'indépendance, Louis Giafferri, Luca d'Ornano, et les neveux de Théodore, s'embarquèrent en suite d'une capitulation sur un vaisseau français qui les conduisit à Naples, où ils furent honorés par le roi, et

[1] Botta, l. XLII, p. 422.

où ils excitèrent l'enthousiasme du peuple. La Corse paraissant alors pacifiée, les Français retirèrent leurs troupes, dans le courant de l'année 1740. La convention de Fontainebleau, entre l'Empereur et le roi de France, pour l'administration de cette île, fut la règle que les Génois s'engagèrent à suivre ; mais leurs ressentiments étaient profonds, ils n'étaient surveillés par personne, et au lieu de l'amnistie qui leur était promise, les Corses éprouvèrent bientôt d'atroces vengeances. Quant au roi Théodore, qui s'était mis par avance à couvert, il parut encore devant l'île en 1742 sur un vaisseau anglais, mais il ne put réussir à y exciter une nouvelle insurrection. A son retour à Londres, ses créanciers le firent mettre en prison pour dettes ; il y passa sept ans dans la misère ; et quand ses créanciers, fatigués de l'y entretenir, le remirent en liberté, Horace Walpole ouvrit en sa faveur une souscription qui lui assura les moyens de subsister. Il mourut le 11 décembre 1755, et Walpole fit mettre sur son tombeau une épitaphe terminée par ces mots : *La fortune lui donna un royaume et lui refusa du pain* [1].

(1740.) La soumission ou la pacification de la Corse pour laquelle les maisons de France et d'Autriche avaient agi de concert, quoique ce fût la France qui eût seule fait mouvoir des troupes, était à peine achevée, lorsque l'empereur Charles VI mourut à Vienne le 20 octobre 1740, à l'âge de cinquante-cinq ans. L'orgueil, la dureté, la lenteur, l'incapacité, qui depuis longtemps formaient le caractère de sa famille, s'étaient tous résumés dans ce souverain, le dernier de sa race. Pendant son règne, depuis que le prince Eugène s'était affaibli, et plus encore depuis sa mort, le manque de talents et la présomption de ses ministres avaient attiré de nombreux malheurs sur son pays [2]. Il avait persisté jusqu'au terme de sa carrière dans la tâche que s'étaient imposée ses ancêtres, de détruire partout, sous leur gouvernement, toutes les prérogatives populaires, et de ne souffrir nulle part, sous le sceptre autrichien, la manifestation d'aucun sentiment national. En aucun temps ces régions de l'Europe orientale n'avaient pu mériter l'étude ou les éloges des publicistes, pour les combinaisons de leurs constitutions, ou les garanties assurées aux peuples. La science ne les avait jamais éclairées ; elles n'étaient jamais arrivées à une complète civilisation, et

[1] Carlo Botta, l. XLII, p. 441. — Muratori ad ann., p. 309. — Biogr. universelle, art. Neuhof, t. XXXI, p. 98-102 ; art. Maillebois, t. XXVI, p. 240.

[2] Frédéric II, Hist. de mon temps, œuvres posthumes, t. I, ch. 1, p. 27.

leurs langues sans littérature les isolaient du reste du monde. Un grand esprit d'indépendance animait toutefois leur noblesse, et ses priviléges, quoique mal définis et mal reconnus, étaient défendus par tous les gentilshommes, avec une audace, une fierté, une persistance, qui n'avaient succombé qu'après des siècles de combats. Les Hongrois, les Transylvains, les Bohêmes, non-seulement avaient exigé de leurs rois qu'ils jurassent l'observation de leurs priviléges et qu'ils se soumissent à leurs diètes, mais ils s'étaient réservé longtemps le droit d'élire eux-mêmes leurs princes, et ils avaient repoussé de tout leur pouvoir les prétentions de la maison d'Autriche à les gouverner par droit héréditaire. Ce n'était que dans leurs possessions allemandes que le droit de succession des archiducs était reconnu; et là aussi il avait été longtemps limité par les droits de la noblesse et du peuple. Charles-Quint, Ferdinand et ses descendants avaient travaillé sans relâche à compléter l'usurpation royale : grâce aux exécutions militaires et aux supplices multipliés, ils avaient réussi; la Bohême, la Hongrie, la Transylvanie tremblaient et obéissaient; les libertés populaires et les libertés religieuses avaient été extirpées en même temps. Il ne restait plus des anciennes constitutions qu'un principe commun aux Allemands des archiduchés, aux Madgyars et aux Slaves, c'est que la couronne de tous ces États était héréditaire de mâle en mâle, à l'exclusion perpétuelle des femmes. Or, c'était ce principe que, depuis le commencement de sa vie, Charles VI s'était efforcé de déraciner, par sa *pragmatique sanction* du 19 avril 1713; car n'ayant point de fils, mais seulement deux filles qu'il avait mariées aux deux princes de Lorraine, il les avait appelées, d'abord l'aînée, Marie-Thérèse, puis à l'extinction de sa postérité, la seconde, à recueillir l'ensemble de son héritage.

On sait combien dans les monarchies, même les plus absolues, ce renversement des lois de la succession paraît dépasser les pouvoirs du monarque, et quelle résistance la France avait opposée d'abord aux compétiteurs des Valois, puis à Charles VI, lorsqu'ils avaient voulu abolir la loi salique. La pragmatique sanction n'était pas une violation moins patente des constitutions de la monarchie autrichienne. La descendance masculine des souverains étant éteinte, le droit d'élection retournait à la nation, et comme celle-ci, en Bohême, en Hongrie, en Transylvanie, l'avait exercé encore fort récemment, elle savait comment en faire usage, ce qui n'aurait point été le cas en France, si la maison Capétienne s'y était éteinte. Mais si les sujets de la maison

d'Autriche n'étaient nullement tenus de reconnaître la validité de la pragmatique sanction, il n'en était pas de même des étrangers; tous les États voisins l'avaient acceptée, et s'étaient même engagés à la garantir ; elle avait donc auprès d'eux toute la valeur d'un traité : toutefois ce furent les étrangers qui la violèrent, et les sujets qui lui obéirent.

Charles VI avait longtemps regardé les puissances maritimes, l'Angleterre et la Hollande, comme obligées en quelque sorte de le défendre. George Ier s'était toute sa vie considéré bien plus comme un feudataire de l'Empereur que comme un roi d'Angleterre. Il avait trouvé chez les Anglais une longue habitude, formée durant la guerre de la succession d'Espagne, d'identifier leurs intérêts avec ceux des Autrichiens. Aussi Charles VI, sans jamais rien faire pour eux, avait presque toujours obtenu qu'ils fissent beaucoup pour lui. Ce n'est pas qu'il n'eût récemment excité leur ressentiment, tantôt par le traité d'alliance avec l'Espagne qu'avait négocié Riperda, tantôt par son entreprise d'établir une compagnie à Ostende pour le commerce des Indes Orientales. Toutefois Charles VI comptait toujours que les Anglais seraient prêts à défendre les prétentions héréditaires de sa fille. Mais au moment de la mort de l'Empereur, le gouvernement anglais venait de s'engager dans une guerre qui réclamait son attention et détournait ses forces. Le peuple anglais, déjà livré à cette ardeur manufacturière à laquelle il a dû tant de richesses pour ses capitalistes, tant de misère pour ses ouvriers, était tourmenté par le besoin de vendre les marchandises qui encombraient ses magasins. Il désirait surtout qu'on lui ouvrît ce riche marché des colonies espagnoles en Amérique, où il circulait beaucoup d'or et d'argent, et où les habitants, dépourvus d'industrie, montraient beaucoup d'avidité pour tous les objets manufacturés. Toutes les négociations du cabinet de Londres avec celui de Madrid avaient toujours tendu à favoriser la contrebande que les Anglais s'efforçaient d'introduire dans l'Amérique espagnole. C'était le vrai motif du honteux contract de l'Assiento pour la fourniture des esclaves nègres, tout comme de l'admission d'un seul vaisseau de la compagnie de la mer du Sud, qui en réalité répandait en Amérique le chargement de plus de dix navires. Des occasions étaient préparées pour la fraude, et les marchands anglais en abusaient sans pudeur.

Que le système prohibitif des Espagnols fût conforme ou non à la bonne politique, ils étaient dans leur droit pour l'établir ou le main-

tenir : le commerce anglais ne pouvait au contraire s'exercer en dépit des lois et des traités que par des fraudes honteuses. Ce contraste aigrissait les querelles qui s'élevaient sans cesse entre les deux nations. Don Joseph Patino, le plus habile ministre que les Espagnols eussent eu depuis longtemps à la tête de leurs affaires, voulait jusqu'à sa mort, en 1735, maintenir les lois financières de son pays ; les Anglais, après les avoir violées par la fraude, soutenaient leurs violations par l'approche de leurs escadres et des menaces. Les gardes-côtes espagnols étaient souvent arbitraires et cruels, les marchands anglais presque toujours insolents, et quand les plaintes étaient portées aux rois d'Espagne, l'orgueilleux Philippe V et la colérique Élisabeth prenaient feu, et demandaient avec hauteur des réparations. Sir Robert Walpole sentait bien le vice fondamental de la cause anglaise ; le sage ministre désirait la continuation d'une paix qui avait tant contribué à la prospérité de son pays ; il opposait sa modération et sa prudence aux violences de la reine d'Espagne, et il s'efforçait de terminer les querelles par des négociations amicales. Mais son pouvoir était ébranlé, une puissante opposition s'était formée dans le parlement d'Angleterre ; cette ardeur belliqueuse qui saisit quelquefois les nations en raison même de la prospérité dont elles jouissent, dominait alors chez les Anglais. Un capitaine Jenkins raconta que les gardes-côtes espagnols lui avaient coupé les oreilles, et déclara devant la chambre des communes que, tombé entre leurs mains, il avait recommandé son âme à Dieu et sa cause à son pays. Ces mots soulevèrent l'indignation universelle ; Walpole ne put plus se refuser à une déclaration de guerre. Elle fut publiée à Londres le 19 octobre 1739, et reçue par le peuple anglais avec des transports de joie, qui ne semblent guère convenir à l'annonce du commencement d'une longue série de calamités [1].

Ce fut un événement de quelque importance, au moment où l'Europe allait être entraînée dans une nouvelle guerre, que la mort du souverain pontife Clément XII, le 6 février 1740, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, et l'élection, après un conclave qui s'était prolongé six mois entiers, d'un cardinal, Prosper Lamberti de Bologne, auquel ni l'une ni l'autre des factions qui s'étaient partagé le sacré collége n'avait pensé. Il était âgé de soixante-cinq ans; il fut élu le 16 août 1740, et

[1] Lord Mahon, Hist. of England, t. III, c. 20, p. 1-30. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 43, p. 394.

prit le nom de Benoît XIV. On n'aurait point trouvé dans le sacré collége de jurisconsulte plus savant, de prêtre mieux instruit de ses devoirs, d'homme dont l'esprit fût plus ouvert, plus tolérant, plus zélé pour le bien de tous, et en même temps dont la conduite eût été plus pure; mais en même temps, comme si les torts des philosophes de cet âge devaient se réfléchir aussi dans le chef de l'Église, le caractère impétueux de Benoît XIV se révélait au premier mouvement de colère ou de surprise, par une exclamation trop commune il est vrai chez ses compatriotes, qui embarrassait et faisait rougir les prêtres dont il était entouré [1].

Mais une mort plus importante dans ses conséquences fut celle de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse, survenue le 31 mai 1740, auquel succéda son fils Frédéric II, ou le grand Frédéric, alors âgé de vingt-huit ans. Ce prince avait, durant toute sa vie, été traité par le feu roi avec la plus brutale cruauté. Il avait été contraint d'assister au supplice de son ami Katt, dont l'échafaud fut dressé sous ses fenêtres pour avoir voulu aider le prince royal à s'enfuir; lui-même ne fut dérobé au même supplice que par les remontrances de l'Empereur. Mais le nouveau roi, dont le caractère et l'esprit étaient opposés en tout à ceux de son père, en parvenant au trône se trouva maître d'une armée de 76,000 hommes dont un tiers au moins était étranger à ses États, d'un trésor de vingt-huit millions de livres et de vingt-trois millions de revenus, levés sur moins de trois millions de sujets [2]. Entre tous ses contemporains, Frédéric II était le seul prince doué d'un esprit vaste et d'un grand caractère. Il avait l'ambition de se distinguer en même temps dans les arts, dans les lettres, dans les sciences et à la guerre. Dans toutes ces carrières, il manifesta des talents supérieurs; ses écrits, que par une affectation malheureuse il composa tous en français, malgré la gêne d'un langage étranger, suffiraient seuls à lui assurer un rang distingué parmi les auteurs de ce siècle. Déjà il s'était lié avec Voltaire; il s'était jeté avec ardeur dans les opinions de la nouvelle philosophie, et quoiqu'il eût composé son livre de l'Anti-Machiavel, pour introduire la morale dans la politique, il ne se piquait pas plus que les autres souverains de l'Europe d'être fidèle à ses engagements. Dès le mois de décembre 1740, deux mois après la mort de Charles VI, Frédéric II envahit la Silésie avec une armée de vingt bataillons et trente escadrons.

[1] Muratori, Annali ad ann., p. 319.

[2] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 1, p. 25. — Mém. de Valori, p. 80.

Les ducs de cette province, située entre la Bohême, la Prusse, la Pologne et la Hongrie, avaient adopté la réformation au XVI[e] siècle, et l'avaient fait adopter à la plus grande partie de leurs sujets ; ils s'étaient liés par plusieurs mariages avec la maison de Brandebourg, et, dès l'an 1537, ils avaient assuré, par un pacte de famille, la succession de leurs duchés à cette maison, si la leur venait à s'éteindre : convention qui fut renouvelée à plusieurs reprises, ce qui n'empêcha pas la maison d'Autriche, lorsque la ligne des ducs de Silésie s'éteignit le 15 novembre 1675, de s'emparer de la Silésie, et d'y persécuter les protestants[1]. En peu de semaines, Frédéric II fut maître de toute la province, à la réserve de deux ou trois forteresses. Alors il offrit à Marie-Thérèse, reine de Hongrie, son alliage et son suffrance dans le collége électoral, pour faire obtenir à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, qu'elle avait épousé, la couronne impériale, sous la seule condition que la Silésie, à laquelle il prétendait avoir des droits, lui serait conservée[2].

Marie-Thérèse, née le 13 mai 1717, mariée le 12 février 1736 à François de Lorraine, grand-duc de Toscane, était douée d'une grande beauté ; elle avait dans la voix, dans les manières, quelque chose de touchant, qui gagnait les cœurs ; mais à ces grâces féminines elle joignait toute la fierté de sa famille, qui l'empêchait de condescendre à aucun terme avec ses ennemis. Son vif sentiment religieux lui persuadait que la providence la soutiendrait contre eux ; ainsi quoique au moment où elle se vit attaquée par le roi de Prusse l'armée que lui avait laissée son père fût entièrement désorganisée et que ses finances fussent dans un extrême désordre, que de plus elle se vît menacée par tous ses voisins à la fois (car l'électeur de Bavière, l'électeur de Saxe, roi de Pologne, le roi de Sardaigne et la reine d'Espagne élevaient des prétentions sur son hériatge, au nom de toutes les princesses d'Autriche qui s'étaient mariées dans les diverses maisons souveraines), Marie-Thérèse ne perdit point courage, et elle essaya de faire tête à tous ses ennemis. Déjà elle avait reçu les hommages des États de l'Autriche; les provinces d'Italie, la Bohême, lui firent, par députés, leur serment d'obéissance ; elle alla elle-même visiter les Hongrois, elle leur prêta le serment d'observer tous leurs priviléges[3], et avant même d'être couronnée, elle était reconnue comme souveraine pour tous les États que son père

[1] Sur les ducs de Silésie, *Voyez* Art de vérifier les dates, t. VIII, p. 46-78.
[2] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 2, p. 117-128.
[3] L'article 31 du serment d'André II, qui réservait aux Hongrois le droit de

lui avait laissés. Elle fit partir Neuperg pour défendre la Silésie, avec vingt-quatre mille Autrichiens; ce général livra bataille au roi de Prusse, le 10 avril 1741 à Molwitz, sur la rivière de Neiss, et il fut battu [1].

(1741.) Ce premier échec éprouvé par Marie-Thérèse décida les puissances, qui se flattaient de partager son héritage, à se presser pour arriver à temps dans la division. La plus importante était la France : Frédéric II n'avait pris aucun engagement avec elle ; mais en partant pour l'armée, il avait dit au marquis de Beauvau, ambassadeur de France à Berlin : « Je vais, je crois, jouer votre jeu; si les as me » viennent, nous partagerons. » En effet, le cardinal de Fleury lui avait écrit, en date d'Issy, 25 janvier 1741, et par sa lettre il montrait de l'avidité pour ce partage ; il lui disait : « que la garantie de la » pragmatique sanction que Louis XV avait donnée à feu l'Empereur, » ne l'engageoit à rien, par ce correctif, *sauf les droits d'un tiers ;* de » plus, que feu l'Empereur n'avoit pas accompli l'article principal de » ce traité, par lequel il s'étoit chargé de procurer à la France la ga- » rantie de l'Empire au traité de Vienne [2]. » Fleury avait alors quatre-vingt-sept ans et demi ; accablé par la faiblesse de l'âge, il passait au lit une grande partie de ses journées; il voulait gouverner encore un royaume, quand ses forces lui suffisaient à peine pour exister. Il était devenu beaucoup plus jaloux de son pouvoir, depuis qu'il était moins capable de l'exercer ; on assure qu'il ne voulait pas la guerre, mais il n'eut jamais l'énergie de s'y refuser; il semblait aussi, en raison de sa faiblesse, se laisser d'autant plus séduire par ceux qui étalaient à ses yeux de la vigueur et de l'activité; il s'abandonnait aux conseils des deux frères Belle-Isle, l'un comte, l'autre chevalier, petits-fils du surintendant Fouquet. On attribuait au premier un génie vaste, un esprit brillant, un courage audacieux ; son métier était sa passion ; il faisait les projets, son frère les rédigeait; on appelait l'un l'imagination, l'autre le bon sens : quand on les mit à l'épreuve, on dut reconnaître que ces projets si vastes, si compliqués, dont ils disaient l'exécution si

résister par les armes aux usurpations de leur souverain, fut cependant supprimé d'un commun accord. — Coxe, c. 101, p. 40.

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 3, p. 148-170.—Coxe, Maison d'Autriche, t. V, c. 97, p. 1. — Voltaire, Siècle de Louis XV, t. XXVIII, c 5, p. 65. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. VI, c. 8, p. 141. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 224.

[2] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 2, p. 145.

facile, qu'ils déroulaient avec tant de talent, manquaient presque toujours par la base, et que beaucoup d'ignorance et de légèreté se cachait sous leur présomption [1]. C'en était déjà un indice que d'engager la France dans une guerre lointaine, au moment où toute l'Europe était affligée d'une disette cruelle, qui, dans plusieurs parties de la France, exposa beaucoup de malheureux à mourir de faim, tant les récoltes de 1740 avaient été mauvaises, par l'intempérie des saisons.

Le nouveau plan de politique suggéré à Louis XV par le comte de Belle Isle consistait à se proposer le double but de procurer la couronne impériale à l'électeur de Bavière, et de porter un coup mortel à la puissance autrichienne, en lui enlevant ses plus belles provinces pour en faire un établissement en faveur du nouvel empereur. Ce plan ayant été approuvé, un traité d'alliance fut conclu le 18 mai 1741, avec l'électeur de Bavière. Par ce traité le roi s'obligeait à donner à l'électeur une armée de quarante mille hommes pour la joindre à ses troupes, et à en envoyer une autre de la même force en Westphalie, pour intimider ou contenir les électeurs de Hanovre, de Trèves et de Mayence, ainsi que les Provinces-Unies. Le roi d'Espagne entra dans cette alliance, pour lui-même et pour le roi des Deux-Siciles, mais par rapport aux affaires d'Italie seulement; les rois de Prusse, de Pologne et de Sardaigne y accédèrent à leur tour [2].

Le comte de Belle-Isle fut envoyé comme ambassadeur extraordinaire près de la diète de Francfort. Il fut chargé spécialement de disposer les électeurs à élever celui de Bavière au trône impérial. « Il étoit, dit » Flassan, persuasif, entraînant, et d'une ambition qui n'étoit jamais » ni fixée, ni satisfaite; fécond en ressources, courant après l'avenir, » et peu clairvoyant sur le présent qu'il dédaignoit. La vaine gloire, » celle qui s'acquiert par les destructions, parut le flatter davantage » que celle qui résulte de la paix et du maintien de l'ordre établi. D'un » air froid, et avec une contenance immobile, il proposoit la dévas- » tation des empires et l'agitation des républiques [3]. » Il se rendit auprès du roi de Prusse quelque temps après la bataille de Molwitz, et

[1] Sur le caractère des deux frères Belle-Isle, *Voy.* Saint-Simon, t. XVII, p. 258-269. — Mém. de Mirabeau, t. I, p. 205. — Salaberry, leur panégyriste dans la Biogr. universelle, t. IV, p. 104, et Frédéric II, Hist. de mon temps. t. I, p 41.

[2] Flassan, Hist. de la diplomatie française, t. V, p. 129. — Botta Storia d'Italia, t. IX, c. 43. p. 1.

[3] Flassan, t. V, p. 241.

lui proposa un traité d'alliance dont la base devait être la nomination à l'Empire de l'électeur de Bavière, et le démembrement des États de la reine de Hongrie. « Un jour qu'il se trouvoit auprès de Frédéric II, » ayant un air plus occupé et plus rêveur qu'à l'ordinaire, ce prince » lui demanda s'il avoit reçu quelque nouvelle désagréable. Aucune, » répondit le maréchal, mais ce qui m'embarrasse, Sire, c'est que je » ne sais ce que nous ferons de cette Moravie. Le roi lui proposa de la » donner à la Saxe, pour attirer par cet appât le roi de Pologne dans » la grande alliance. Le maréchal trouva l'idée admirable, et l'exécuta » dans la suite [1]. » Cette légèreté froide d'un ambassadeur, qui semblait croire toutes les provinces de la reine de Hongrie à l'encan, inspirait peu de confiance au roi de Prusse. Il signa seulement le 5 juillet 1741 à Breslaw son traité d'alliance avec la France, qui lui garantissait la basse Silésie.

La nation anglaise manifestait le plus vif enthousiasme pour Marie-Thérèse ; les chefs de l'opposition harcelaient Walpole et le pressaient d'agir pour elle d'une manière vigoureuse. George II, malgré les instances de son ministre, était parti dès le printemps pour le Hanovre, auquel il était bien plus attaché qu'à sa couronne ; d'ailleurs son cœur était tout autrichien. Le but de Walpole était de réconcilier la reine de Hongrie avec le roi de Prusse, qui ne s'y refusait point, pourvu qu'on lui assurât les quatre duchés de la basse Silésie auxquels il prétendait avoir des droits, et à ce prix il promettait sa voix à l'époux de Marie-Thérèse ; mais cette orgueilleuse princesse ne voulait d'aucun compromis : elle déclara qu'elle ne céderait pas au roi de Prusse un pouce de terrain en Silésie. Ce ne fut qu'avec une peine infinie que le ministre anglais Robinson obtint d'elle l'offre d'une chétive compensation dans les Pays-Bas ; encore s'écria-t-elle qu'elle espérait bien que le roi de Prusse ne l'accepterait pas : il ne l'accepta point en effet ; toute négociation fut rompue ; le parlement accorda un subside de 300,000 livres sterling à la reine de Hongrie ; on promit que douze mille Anglais marcheraient à son assistance : autant de Hanovriens, six mille Hessois et six mille Danois, devaient se joindre à eux pour former sous les ordres de George II un corps d'armée imposant. Mais pendant ce temps, l'armée française de Westphalie, qu'on avait mise sous les ordres du marquis de Maillebois fait maréchal à cette occasion, était arrivée sur les fron-

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 3, p. 171.

tières de l'électorat de Hanovre. George II s'était alarmé pour ses États héréditaires; il avait représenté au général français que les intérêts du Hanovre étaient entièrement séparés de ceux de l'Angleterre, qu'il n'avait aucune intention d'entraîner son électorat dans la guerre, et il signa à Hanovre, le 28 octobre 1741, une convention par laquelle il s'engageait pour une année à ne fournir aucun secours à Marie-Thérèse, et à ne pas donner son vote d'électeur au grand-duc son époux [1].

Charles, électeur de Bavière, que la France voulait porter sur le trône impérial, était fils de l'électeur Maximilien, qui avait compromis son existence pour Louis XIV, dans la guerre de la succession d'Espagne; il était né en 1697, et avait succédé à son père en 1726. La France, pour le mettre sur le trône, lui avait assuré de l'argent, des alliés, des suffrages et des armées. Les maréchaux de Belle-Isle et de Broglie lui avaient amené trente-cinq mille hommes, et l'avaient aidé à réduire l'importante forteresse de Lintz. Tous deux étaient subordonnés à l'électeur de Bavière, qui, par lettres-patentes du 20 août 1741, était déclaré lieutenant général des armées de Louis XV en Allemagne. Les troupes autrichiennes avaient peine à tenir tête en Silésie aux Prussiens; et lorsque Passau et Lintz eurent ouvert leurs portes aux Français et aux Bavarois, des partis de cavalerie s'avancèrent jusqu'à trois lieues de Vienne; des sommations furent adressées au comte Khevenhuller, gouverneur de cette ville, dont les Français auraient alors pu se rendre maîtres s'ils l'avaient voulu [2].

Mais la reine Marie-Thérèse n'était pas alors à Vienne : elle en était sortie pour se jeter entre les bras des Hongrois, si sévèrement traités par son père et par ses aïeux. Ayant assemblé une diète des quatre ordres de l'État à Presbourg, elle y parut le 13 septembre 1741, vêtue de deuil, dans l'habit hongrois, ayant sur la tête la couronne de Saint-Étienne, et à son côté l'épée royale, objet d'une vénération extrême pour les peuples de la Hongrie. Son chancelier Bartenstein exposa le premier à la diète la condition de la monarchie : c'était en lui que Marie-Thérèse trouvait son conseil principal et son appui; car le grand-duc son mari, pour lequel elle ressentait l'affection d'une épouse fidèle, ne jouissait d'aucun crédit dans le gouvernement, et n'avait en effet que

[1] Lord Mahon, Hist of England, t. III, c. 23, p. 154. — Flassan, Diplomatie française. t. V, p. 133-140. — Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 3, p. 180.

[2] Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 6, p. 76. — D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, l. IV, p. 150. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, t. V, c. 100, p. 35.

fort peu de talent. Après son chancelier, Marie-Thérèse adressa à son tour, en latin, la parole à la diète: « L'existence même du royaume de » Hongrie, lui dit-elle, celle de notre personne, de nos enfants, et de » notre couronne sont menacées. Abandonnée de tous nos alliés, nous » plaçons notre confiance uniquement en la fidélité et en la valeur si » longtemps éprouvées des Hongrois. Dans ce péril extrême nous vous » exhortons, vous, les états et ordres du royaume, à délibérer sans délai » sur les moyens propres à pourvoir à la sûreté de notre personne, de » nos enfants et de notre couronne, et à y recourir sur-le-champ. » Quant à nous, les fidèles états et ordres de Hongrie peuvent compter » sur notre coopération en tout ce qui pourra contribuer au rétablis- » sement de la félicité publique [1]. »

La beauté, la jeunesse, et l'infortune de la reine qui était alors enceinte, produisirent la plus vive émotion dans toute l'assemblée. Les magnats et les délégués tirèrent à moitié leur sabre hors du fourreau, en s'écriant : *Moriamur pro rege nostro Maria-Theresa!* Mourons pour notre roi Marie-Thérèse !

Ainsi la fille des empereurs fut proclamée comme un roi, parce que la constitution ne reconnaissait pas de reine ; la succession féminine fut sanctionnée par un mouvement d'enthousiasme. Marie-Thérèse, qui venait d'écrire à la duchesse de Lorraine sa belle-mère, « J'ignore encore s'il me restera une ville pour y faire mes couches, » fut assurée d'un royaume. C'était le seul de ses États où il se fût conservé des restes encore imposants des libertés publiques, ce fut le seul aussi qui montra de l'énergie pour la défendre.

Le dénûment et le courage de cette jeune héritière de tant de rois excita de l'enthousiasme dans toute l'Europe. C'est à cette douloureuse époque de sa vie que Marie-Thérèse doit la brillante réputation dont elle jouit ; quand le malheur ne pesa plus sur elle, on pût reconnaître qu'elle ne s'élevait pas au-dessus de la médiocrité. Les plus grandes dames de l'Angleterre, animées par la duchesse de Marlborough, lui offrirent cent mille livres sterling, produit d'une souscription qu'elles avaient faite entre elles. La reine ne voulut pas les accepter, mais elle ne montra pas le même scrupule pour les subsides du parlement britan-

[1] Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 6, p. 78. — Coxe, Maison d'Autriche, t. V, c. 101, p. 52. — Le discours que met Voltaire dans la bouche de Marie-Thérèse est plus dramatique, mais le texte même de celui-ci a été tiré par Coxe des archives de Hongrie. — Lord Mahon, c. 23, p. 161.

nique [1]. Ce fut avec l'argent des Anglais qu'elle souleva et arma les populations demi-barbares de l'Europe orientale, qui, conduites par le comte Khcvenhuller et par le prince Charles de Lorraine, beau-frère de Marie-Thérèse, commencèrent bientôt à envahir l'Allemagne, et à y commettre d'épouvantables dévastations. C'étaient des nuées de hussards, de Pandours, de Cravates et de Talpaches, qui, ne reconnaissant aucune des lois de la guerre, brûlaient les villages, égorgeaient les femmes et les enfants et massacraient les prisonniers. Les hussards étaient des cavaliers hongrois, montés sur de petits chevaux légers et infatigables; les Pandours des Esclavons des bords de la Save et de la Drave, portant un habit long, des pistolets à la ceinture, un sabre et un poignard; les Cravates, des miliciens de Croatie; et les Talpaches, des fantassins hongrois, armés d'un fusil, de deux pistolets et d'un sabre [2].

Avant que cette levée de troupes qu'on nomma l'insurrection hongroise fût organisée, les armées victorieuses de France et de Bavière auraient pu s'emparer de Vienne; mais le ministère français s'alarma de la puissance à laquelle une telle conquête pourrait élever l'électeur de Bavière. Il ordonna donc à son armée de tourner sur sa gauche, et de marcher sur Prague. Le comte Maurice de Saxe, qui était à Saint-Polten, à huit lieues de Vienne, fut chargé de cette expédition. Il passa le Danube le 3 novembre, et arriva le 18 à deux lieues de Prague: quatre nouvelles divisions des troupes françaises, qui avaient passé le Rhin en septembre, se joignirent à lui; vingt mille Saxons y arrivèrent en même temps par la Misnie; mais le maréchal de Belle-Isle, qui avait été destiné à commander cette armée, ne put s'y rendre; il était retenu à Francfort par la maladie. L'électeur de Bavière était présent, et donnait les ordres; mais son commandement n'était que nominal. L'approche du maréchal Neyperg, avec l'armée de Silésie, du grand-duc et de son frère le prince Charles de Lorraine avec les premiers bataillons de l'insurrection hongroise, rendait la position des assaillants assez critique. Le comte de Saxe persuada à l'électeur de tenter l'escalade sur les murailles de Prague; elle réussit, dans la nuit du 25 novembre, et le comte de Saxe eut le mérite et le bonheur de préserver cette grande

[1] Voltaire seul, c. 6, p. 79, parle de cette souscription des dames anglaises; ni Smollett, ni lord Mahon n'en font mention.

[2] Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 7, p. 84. — Lord Mahon, c. 23, p. 164. — Smollett, Hist. of England, t. XVI, c. 7, § 2, p. 83. — Coxe, t. V, c. 101, p. 54.

ville du pillage. Les trois quarts des habitants n'apprirent qu'ils avaient changé de maîtres qu'en s'éveillant le lendemain matin, tant les généraux français avaient apporté de soins à maintenir l'ordre et le silence. L'électeur de Bavière fit dès le lendemain son entrée à Prague, et s'y fit couronner au mois de décembre comme roi de Bohême [1]. Il s'était déjà fait couronner à Lintz comme archiduc d'Autriche; de là il se rendit à Francfort, où il fut élu empereur à l'unanimité le 4 janvier 1742, sous le nom de Charles VII. Il était alors presque mourant de la goutte et de la gravelle, et pouvait à peine se soutenir; l'impératrice, fort petite, fort laide, d'une obésité excessive et ridicule, n'ajoutait pas à la dignité de la cérémonie. Tous les hommages étaient pour le maréchal de Belle-Isle, qui semblait plutôt le premier des électeurs qu'un ambassadeur de France; mais avec ce triomphe éclatant devait finir la prospérité et du nouvel empereur et de la France [2].

(1742.) Le maréchal de Belle-Isle, toujours malade à Francfort, voulait à la fois conduire des négociations et commander de loin une armée. Le maréchal de Broglie était arrivé le 24 décembre à Prague. La mésintelligence se glissait parmi les puissances alliées ; les Saxons se plaignaient amèrement des Prussiens, et ceux-ci des Français, qui, à leur tour, les accusaient. L'armée française, prenant peu de confiance dans ses chefs, dépérissait par suite de ses fatigues, des maladies et de la désertion ; chaque jour qui s'écoulait l'affaiblissait et fortifiait les Autrichiens. Le prince Charles de Lorraine, frère du grand-duc, était au milieu de la Bohême avec trente-cinq mille hommes. Tous les habitants étaient pour lui, et il commençait à faire une guerre de surprises et d'escarmouches, qui, grâce à ses nombreuses troupes légères, harcelait sans relâche les Français, coupait leurs convois, et les tenait sans cesse en alarmes [3].

[1] D'Espagnac, Hist. de Maurice de Saxe, t. I, l. IV, p. 150-190.

[2] Siècle de Louis XV, p. 82. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 232. — Flassan, t. V, p. 144. — Hist. de mon temps, Frédéric II, c. 4, p. 207. — Coxe, Maison d'Autriche, t. V, c. 102, p. 63. — Lord Mahon, t. III, c. 23, p. 165. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. VI, c. 17, p. 222.

[3] D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, l. IV, p. 191-222. — Siècle de Louis XV, p. 84. — Coxe, c. 101, p. 55. — Le marquis de Valori, ambassadeur de France à Berlin, et grand admirateur de Belle-Isle, peint dans ses mémoires tour à tour la dureté de Frédéric II, l'incapacité de Broglie, l'insolence de Maurice de Saxe, la lâcheté des Saxons, avec exagération peut-être, mais de manière à faire prévoir tous les revers. — Mém. des négociations du marquis de Valori, Paris, 1820, t. I, p. 95-175.

Les ennemis de l'Autriche, qui s'étaient réunis par ambition pour partager ses provinces, se défiaient les uns des autres. Dans l'accomplissement de cette œuvre d'iniquité, chacun agissait dans son intérêt propre sans songer à aucun plan arrêté d'avance. Le roi de Prusse voyait avec inquiétude le nouvel empereur étendre ses prétentions sur la Bohême, sur l'Autriche, et peut-être bientôt sur la Silésie, dont Frédéric s'était emparé. Les manières impérieuses de Belle-Isle et de Broglie le blessaient. Il était parvenu au but qu'il s'était proposé sans l'assistance de personne ; mais son trésor était épuisé, son armée fatiguée, il redoutait l'invasion et la dévastation de ses provinces par les Croates et les Pandours, et il désirait la paix, aux conditions qu'il avait offertes à la reine de Hongrie dès l'ouverture des hostilités. Le ministère anglais, de son côté, regardait la réconciliation de la Prusse et de l'Autriche comme la meilleure chance de salut pour la dernière. Lord Hyndford fut chargé d'entamer les négociations ; il y réussit, mais les termes du traité font plus d'honneur à l'adresse des parties qu'à leur bonne foi.

Par une convention secrète, signée le 9 octobre 1741 à Klein Snellendorff, il fut arrêté que les Autrichiens laisseraient prendre au roi de Prusse la ville de Neiss, *par manière de siége*; le commandant avait ordre de la lui rendre au bout de quinze jours, après lesquels le roi de Prusse s'engageait à ne plus agir offensivement ni contre la reine de Hongrie, ni contre le roi d'Angleterre, ni contre aucun de leurs alliés actuels, jusqu'à la paix générale. Cependant de part et d'autre on faisait sortir quelques petits partis, pour continuer les hostilités, *pro formâ*, car les parties se promettaient un secret inviolable sur cette convention, qui deviendrait nulle dès qu'elle serait révélée. Le roi de Prusse assure qu'il prévoyait bien que l'Autriche ne garderait pas longtemps le secret, et que cette convention ne serait point suivie d'un traité de paix ; mais elle procurait à son armée du repos, dont elle avait un extrême besoin après onze mois d'opérations, et des quartiers d'hiver tranquilles dans la province qu'il avait conquise. Peu de jours après il signa, le 4 novembre, à Breslaw, une convention tout opposée avec la Bavière, par laquelle il garantissait à l'électeur la Bohême, les deux Autriches et le Tyrol, tandis que celui-ci le reconnaissait pour souverain du comté et de la ville de Glatz, après toutefois que Frédéric les aurait réduits en son pouvoir à ses frais [1].

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 3 et 4, p. 192-197. —W. Coxe, d'après les

La cour de Vienne ne tarda guère en effet à laisser deviner aux Saxons, aux Bavarois et à la diète de Francfort, l'accord qu'elle avait fait avec la Prusse. C'était un moyen sûr de jeter la division entre les alliés. Belle-Isle laissa éclater son indignation, et Frédéric II, de son côté, déclara qu'en manquant au secret convenu, l'Autriche l'avait dégagé de ses obligations. Toutefois il ne voulait point céder non plus aux instances de M. de Valori, ambassadeur de France auprès de lui, et compromettre son armée en la faisant avancer pour couvrir les Français. Belle-Isle, malade d'une sciatique, avait été contraint de demander au cardinal de Fleury de lui donner un successeur. C'était le maréchal de Broglie que le cardinal avait destiné à ce commandement, parce que, comme gouverneur de Strasbourg, il était presque sur les lieux. Cependant Broglie avait déjà subi deux attaques d'apoplexie ; il n'était plus propre à la guerre active, et le roi de Prusse redoutait de se trouver associé à lui [1].

Le roi de Prusse avait tous les jours de nouvelles raisons de se dégoûter de ses alliés. Vers la fin de décembre, Khevenhuller, avec quinze mille hommes seulement, avait passé l'Ens en trois endroits ; il avait chassé devant lui Ségur, qui en avait tout autant, et il le tenait bloqué dans Lintz. L'électeur de Bavière, sur le point d'obtenir la couronne impériale, était menacé dans son propre pays ; si dans ce moment il avait reçu un échec, non-seulement il aurait perdu son élection, mais son concurrent, le grand duc de Toscane, aurait été nommé. Frédéric II voulait que les alliés attaquassent de concert l'armée impériale, qui occupait une position très-forte ; il ne put y déterminer le maréchal de Broglie. Alors il pressa les Saxons d'attaquer la Moravie de concert avec lui, leur rappelant que, s'ils en faisaient la conquête, elle devait leur demeurer. Mais Auguste III, roi de Pologne et électeur de Saxe, était un homme uniquement adonné au plaisir, et incapable d'apporter aux affaires une attention sérieuse. Dix royaumes à conquérir ne l'auraient pas retenu une minute quand on lui annonçait que l'opéra allait commencer. Le comte de Bruhl, son ministre et son favori, le trahissait. Maurice de Saxe, son frère naturel, qui aurait pu donner une meilleure direction aux troupes françaises, se laissait séduire de nou-

dépêches de lord Hyndford, c. 101, p. 56. — Flassan, t. V, p. 146. — Valori, t. I, p. 127.

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 4, p. 204. — Valori, Mém. sur mes négociations à la cour du roi de Prusse, t. I, p. 133.

veau par l'appât du duché de Courlande, et il était jaloux du roi de Prusse. Les troupes de Saxe, mal commandées, se faisaient tour à tour accuser de lenteur ou de lâcheté. L'un des généraux de l'armée française, M. de Polastron, ne vivait que pour la dévotion, et il était plus propre à dire son chapelet qu'à conduire une armée; l'autre, M. de Ségur, signa à Lintz, le 24 janvier, une capitulation humiliante, et Frédéric II, qui s'était avancé jusqu'à Olmutz, se vit contraint de renoncer à la conquête de la Moravie, et de renvoyer les troupes saxonnes, dont il se défiait. Dès lors, Frédéric II résolut de séparer ses intérêts de ceux de ses alliés qu'il jugeait incapables de le comprendre, et qui ne pouvaient lui attirer que des revers. Il avait découvert que le cardinal de Fleury avait entamé de nouvelles négociations avec la reine de Hongrie; il se proposa de prendre sur lui les devants, et de renouer, par l'entremise de lord Hyndford, le traité qui lui avait été proposé avec l'Autriche. Ce lord, médiateur du premier traité, mettait son amour-propre à le conduire à terme; mais c'était du côté du cabinet de Vienne qu'il rencontrait les principales difficultés. Selon le roi de Prusse, « on a vu de tout temps l'esprit de la cour d'Autriche suivre » les impressions brutes de la nature; enflée dans la bonne fortune et » rampante dans l'adversité, elle n'a jamais pu parvenir à une sage » modération. Son orgueil et son astuce reprenoient alors le dessus, » et le roi reconnut que, pour qu'une négociation de paix réussît avec » les Autrichiens, il falloit auparavant les avoir bien battus [1]. »

Dans l'intention de le faire, le roi de Prusse, dont l'armée était alors cantonnée en Bohême, le long de l'Elbe, la mit en mouvement le 13 mai, pour aller au-devant de Konigseck et du prince Charles de Lorraine, qui, le croyant plus faible qu'il n'était, s'avançaient de leur côté à sa rencontre. La bataille se livra le 17 mai, à Chotusitz, près de Czaslaw; elle fut acharnée, quoiqu'elle ne durât que trois heures, et l'armée prussienne fut quelque temps en danger; une attaque du roi sur le flanc gauche de l'infanterie autrichienne décida la victoire: cette infanterie fut mise en fuite; en morts, prisonniers, blessés et déserteurs, les Autrichiens perdirent sept mille hommes, les Prussiens près de quatre mille [2].

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 5, p. 240. — Mém. du marquis Valori, t. I, p. 157. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. 102, p. 66.—Flassan. t. V, p. 149. — Lacretelle, l. VII, p. 247.
[2] Frédéric II, c. 6, p. 255.

Tandis que le prince de Lorraine se faisait battre par les Prussiens, le prince de Lobkowitz, autre général autrichien, avait passé la Muldaw, à la tête de sept mille hommes, et était venu audacieusement faire le siége de Frauenberg. Broglie, qui avait reçu un renfort de dix mille hommes, et que le maréchal de Belle-Isle était aussi venu rejoindre, le força à repasser la Muldaw, après un combat avantageux, livré le 25 mai au défilé de Salcé, qui poussa les Autrichiens jusqu'à Budweiss : mais le maréchal de Broglie, dont la tête était affaiblie par ses deux attaques d'apoplexie, ne retrouvait sa vigueur et son intelligence que dans le moment d'une bataille. Jaloux de Belle-Isle, il ne voulut écouter aucun de ses conseils; il prit, le long de la Muldaw, rivière guéable en vingt endroits, la position la plus dangereuse, disséminant ses troupes sur une étendue de quinze lieues. Lobkowitz revint l'y attaquer; de Broglie, dans ce moment de danger, retrouva sa tête : il opposa aux Autrichiens la meilleure et la plus audacieuse contenance; il rassembla ses quartiers épars, et se retira lentement vers Prague, sans se laisser entamer; mais arrivé derrière la Béraum, où les Autrichiens s'arrêtèrent, la présence d'esprit de Broglie l'abandonna avec l'imminence du danger. Il fit jeter dans la rivière les munitions qu'il s'était fait envoyer de Prague, et sa retraite ne fut plus qu'une fuite, quoiqu'il n'eût pas à sa poursuite plus de cinq cents hussards; avant d'entrer à Prague, il avait perdu trois ou quatre mille hommes, et une grande partie de ses équipages et de ses munitions, qui eussent été si nécessaires dans cette ville menacée d'un siége [1].

Belle-Isle s'était rendu auprès du roi de Prusse, avec lequel il voulait concerter les moyens de tirer les Saxons de leur apathie. Il prenait mal son temps : Frédéric II était résolu à faire la paix. Il se tenait pour assuré que Fleury cherchait de son côté à traiter, et avait même donné à entendre qu'il était prêt à le sacrifier. L'incapacité des généraux français, les trahisons des Saxons, faisaient prévoir au roi de Prusse que leur alliance aurait une triste issue. D'ailleurs, malgré ses victoires, il se sentait à bout de ses ressources ; il ne restait plus que cent cinquante mille écus dans son épargne; la rapacité avec laquelle il avait pillé les provinces qu'occupait son armée, si elle pourvoyait à des besoins immédiats, augmentait d'autre part ses dangers pour l'avenir. Au lieu donc d'entrer dans les projets de Belle-Isle, il expédia des pleins pouvoirs à

[1] Mém. de Valori, p. 162. — Frédéric II, c. 6, p. 264. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. VI, c. 17, p. 234.

son ministre, M. de Podewils, qui était à Breslaw, pour qu'il s'accordât immédiatement avec lord Hyndford qui était dans la même ville, et que la cour de Vienne avait de son côté muni de pleins pouvoirs. Les articles préliminaires furent en effet signés par eux le 11 juin, et la paix le 28 juillet à Berlin. Par ce traité la reine de Hongrie cédait au roi de Prusse la haute et la basse-Silésie, avec le comté de Glatz. Le roi d'Angleterre comme électeur de Hanovre, le roi de Danemarck, les Provinces-Unies, le roi de Pologne comme électeur de Saxe, et la maison de Brunswick-Wolfenbuttel, accédèrent à cette pacification [1].

La veille même de la signature des préliminaires, Frédéric II écrivit au cardinal de Fleury, pour lui annoncer la nécessité où il se voyait réduit de faire une paix séparée. Comme il voulait toutefois se conserver en bonne harmonie avec la France, il évita les récriminations, et ne toucha que légèrement aux fautes des généraux français qui l'avaient compromis. Fleury lui répondit aussitôt : tout en témoignant un profond chagrin, il conserva ces formes conciliantes et respectueuses, dont il ne s'écartait jamais ; il demanda seulement au roi de l'aider à faire de son côté sa paix avec Marie-Thérèse [2]. Cette paix était en effet l'objet des désirs les plus ardents du cardinal. Déjà Belle-Isle avait proposé d'ouvrir des conférences pour la négocier, et il avait eu, le 2 juillet 1742, une entrevue avec Konigseck, au château de Komorzan. Les prétentions qu'annonçait l'Autriche furent jugées fort exagérées ; toutefois Fleury saisit cette occasion pour écrire le 11 juillet à Konigseck une lettre où il prit à tâche de se montrer plus conciliant, plus prévenant, plus empressé pour la paix que jamais. Entraîné par le désir d'inspirer de la confiance, il se laissa aller jusqu'à dire au ministre autrichien : « Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions » que nous avons prises, et que j'ai été, en quelque façon, forcé d'y » consentir. Votre excellence est trop instruite de tout ce qui se passe, » pour ne pas deviner celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le » roi à entrer dans une ligne qui étoit si contraire à mon goût et à » mes principes. » Bientôt Fleury fut averti que le cabinet de Vienne avait fait imprimer sa lettre et l'avait répandue dans le public. Il écrivit de nouveau pour s'en plaindre, et Konigseck affirma, contre toute vrai-

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 6, p. 263. — Mém. de Valori, t. I, p. 164. — Flassan, t. V, p. 153. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 248.

[2] Frédéric II a inséré ces deux lettres, du 10 et du 20 juin, dans son Hist. de mon temps, p. 269 et 273.

semblance, que la lettre avait été publiée par l'indiscrétion d'un commis. Le cabinet autrichien avait atteint son but par cette publication : il avait déconsidéré le ministre en faisant connaître sa faiblesse ; il avait offensé Belle-Isle contre lui, car c'était ce maréchal que le cardinal avait désigné ; et en même temps il l'avait décrédité en le signalant comme l'auteur de la guerre, au moment où il voulait négocier la paix. Un autre passage de la même lettre devait offenser le roi de Prusse, et en même temps justifier sa défection, puisque le cardinal faisait allusion aux négociations secrètes qu'il avait lui-même entamées avec l'Autriche. La seconde lettre du cardinal fut insérée dans les papiers publics, comme l'avait été la première. Il crut devoir les désavouer, mais il ne persuada personne, et il nuisit encore plus à sa considération [1].

Mais Fleury, parvenu au dernier terme de la vieillesse, ne pouvait plus être accusé que d'une seule faute, celle de retenir le pouvoir, quand toute vigueur pour l'exercer l'avait abandonné. C'était trop, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, de prétendre encore diriger une guerre dont il avait d'avance condamné l'injustice et prévu les malheurs ; de vouloir conduire à trois cents lieues de distance des armées dont il n'aurait point été capable d'ordonner, de comprendre même les mouvements dans la vigueur de l'âge, et en même temps de s'obstiner à vivre à côté du scandale de la cour, lui qui avait à conserver la dignité d'un vieillard, celle d'un prince de l'Église, et celle d'instituteur d'un roi. Il se retirait fréquemment à Issy ; mais l'inquiétude que lui causaient les affaires dont il était chargé le rappelait bientôt à son cabinet. En même temps qu'il s'affaiblissait, il était devenu plus accessible à la flatterie. Il voulait vivre, on le savait, et on ne s'entretenait plus avec lui sans lui parler de centenaires. Les journalistes s'étudiaient à en découvrir de toutes parts, et à en exagérer le nombre. Ses domestiques n'avaient pas de plus grand soin que d'éloigner de lui tout ce qui aurait pu le faire songer à la mort. Le marquis de Breteuil, ministre de la guerre, étant venu travailler avec lui à Issy, fut frappé d'apoplexie, comme il sortait de son cabinet. Les domestiques du cardinal, pour en dérober la connaissance à leur maître, eurent l'inhumanité de jeter le mourant dans une voiture, pour le ramener à Paris : il mourut en y arrivant. Peu de jours après cet événement, le cardinal sentit que sa

[1] Les deux lettres sont dans Flassan, t. V, p. 160.—Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 7, p. 85. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 247.

fin approchait. Il conserva dans les derniers moments de sa vie la sérénité qui en avait protégé le long cours. Deux fois le roi vint le voir à Issy, où la maladie l'avait surpris. Sa tête était demeurée saine, libre, et capable d'attention aux affaires. Il s'éteignit insensiblement, et mourut le 29 janvier 1743 [1].

[1] Lacretelle, t. II, l. VII, p. 265. — Siècle de Louis XV, p. 87. — Biogr. universelle, t. XV, p. 10.

CHAPITRE XLIX.

Louis XV essaie de gouverner par lui-même. Perte de la Bohême et de la Bavière. Défection du roi de Sardaigne. Les Français battus à Dettingen. Alliance de Worms. Union de Francfort. Campagne de Louis XV en Flandre. Sa maladie. Diversion du roi de Prusse. Campagne du prince de Conti en Italie. Mort de l'empereur Charles VII. — 1742 1745.

Louis XV fut presque la seule personne en France qui regrettât vivement le cardinal de Fleury. Ce prince, si peu susceptible d'affections, n'avait point appris à se passer de son ancien précepteur ; il lui sembla que tout lui manquerait avec lui. Fleury seul avait, pendant longtemps, paru l'entendre ou le deviner ; seul il avait su obtenir de lui quelques signes de volonté, et le mettre en rapport avec ce qui l'entourait. En avançant en âge, Louis n'en avait pas moins conservé un dégoût profond pour les affaires, une timidité orgueilleuse qui lui faisait craindre de laisser entrevoir à personne son ignorance, et une insouciance pour les intérêts de la France, tout comme une aversion pour le travail, qui le rendaient incapable de toute application. Avec ce caractère, Louis s'était trouvé heureux de pouvoir rejeter sans partage tous les soucis, tous les travaux de la royauté sur un homme dont l'esprit et la conduite l'entouraient de considération, qui empêchait l'attention publique de se fixer sur les scandales de sa propre vie ; sur un ministre qui, par une administration pacifique et longtemps heureuse, avait fait oublier les calamités passées, et satisfait, ou, mieux encore, endormi la nation.

Mais depuis que la France s'était engagée dans une guerre que la sagesse de Fleury aurait dû empêcher, il n'y avait personne qui ne sentît que la nation avait besoin d'une main plus ferme, plus active pour tenir les rênes du gouvernement, personne qui ne fût effrayé ou du moins humilié de la langueur universelle, avec un chef parvenu au dernier terme de la vie humaine, qui croyait accorder beaucoup à la

jeunesse, en choisissant les ministres, les généraux, parmi les hommes de vingt ans plus jeunes que lui, c'est-à-dire qui approchaient de soixante et dix ans. Aussi chacun soupirait avec impatience après le moment où la France serait délivrée de ce ministère qu'on regardait comme frappé de caducité.

Malgré sa répugnance, Louis XV fut bien forcé de faire quelques actes de roi, à la mort de son vieux ministre. Il déclara, comme avait fait son aïeul en 1661, qu'il entendait désormais gouverner par lui-même, qu'il n'aurait point de premier ministre, mais qu'il travaillerait tour à tour avec chacun des secrétaires d'État, chargés des départements divers. Louis XIV avait vingt-trois ans quand il prit cette noble résolution, et il la tint toute sa vie. Louis XV en avait trente-trois lorsqu'il déclara vouloir suivre cet exemple ; mais ne sachant point s'arracher, même pour quelques heures, à l'ivresse des plaisirs, n'écoutant point, ne donnant aucune attention aux rapports de ses ministres, lorsqu'il les appelait à travailler avec lui, il ne fit autre chose, par son intervention, que détruire le pouvoir central, et abandonner chaque ministère à des vues divergentes.

Tandis que la France se plongeait étourdiment dans une guerre injuste et impolitique, qu'oubliant sa dignité elle ne voulait y occuper qu'un rang secondaire, comme auxiliaire de l'empereur qu'elle avait créé, mais qu'elle n'y compromettait pas moins, comme partie principale, ses meilleures armées et ses trésors, de honteuses révolutions de boudoir se succédaient à la cour. Louis XV changeait de maîtresses : ce changement était préparé par les intrigues de quelques ambitieux ; il occupait toute la France, et il devait en effet exercer plus d'influence sur ses destinées que les décisions des ministères.

La duchesse de Mazarin, dame d'atours de la reine, mourut en septembre 1742 ; elle était depuis longtemps brouillée avec la comtesse de Mailly sa petite-fille : mais elle avait reçu dans sa maison les deux plus jeunes sœurs de celle-ci, et de beaucoup les plus belles, M[mes] de Flavacourt et de la Tournelle. A sa mort, le ministre de la marine, Maurepas, son héritier, exigea qu'elles sortissent de chez lui. L'une et l'autre étaient sans maison, sans père, sans mère, et sans mari. M. de la Tournelle était mort récemment, M. de Flavacourt était à l'armée. Sa femme, dont l'humeur était bienveillante, gaie et insouciante, au lieu de se plaindre ou de recourir à ses amis, se fit porter à Versailles, au milieu de la cour des ministres, déposer dans sa chaise devant le

château, et elle renvoya ses porteurs. Comme elle s'y attendait, les courtisans étonnés s'attroupèrent bientôt autour d'elle. Le duc de Gesvres annonça à Louis XV quelle était la jeune beauté qui, chassée de sa maison, venait choisir son domicile dans la cour du château royal. Louis XV la fit venir, plaisanta avec elle sur son aventure, et lui donna ainsi qu'à sa sœur un appartement au château[1].

Mme de Flavacourt, douce, modeste, fidèle à son mari, ne demandait pas autre chose. Mme de la Tournelle, la cadette des cinq sœurs de Nesle, ambitieuse, orgueilleuse, comptant sur son esprit et sur sa beauté, bien supérieure à celle de ses sœurs, projetait déjà d'être la maîtresse, et la seule maîtresse du roi, bien résolue à ne point admettre de partage avec sa sœur, la comtesse de Mailly. Cependant, alors même elle aimait le beau duc d'Agénois, fils du duc d'Aiguillon, de la branche cadette de la maison de Richelieu; mais dans le cœur de l'un et de l'autre, l'ambition passait avant l'amour. Mme de Mailly se résigna à céder à sa sœur sa place de dame du palais de la reine, pour la fixer à la cour; bientôt elle lui céda aussi (2 novembre 1742) son petit appartement à côté des cabinets du roi: le duc d'Agénois avait été envoyé à l'armée. Le roi était amoureux fou de Mme de la Tournelle, il le disait à Mme de Mailly elle-même : mais la nouvelle favorite, qui acceptait ses hommages et sa galanterie, résistait toutefois encore ; elle excitait même sa passion et sa jalousie, en lui parlant du beau d'Agénois; et le duc de Richelieu, le confident du roi et son instructeur dans tous les vices, se chargea des détails de la capitulation, autant pour nuire au cardinal de Fleury et à Maurepas, que pour satisfaire son maître[2]. Le 10 novembre à sept heures du soir, Mme de Mailly fut renvoyée et partit pour Paris en laissant éclater son désespoir; le lundi suivant le roi devait être reçu à Choisy par Mme de la Tournelle, qui ne devait pas prolonger plus longtemps sa résistance. Le 10 décembre elle laissa voir une tabatière que le roi avait oubliée au chevet de son lit, et en plaisanta au lieu d'en rougir. C'était l'époque où l'on attendait déjà chaque jour la mort du cardinal retenu dans son lit à Issy; les petits soupers de Choisy devenaient chaque jour plus gais et plus libres, et Mme de Flavacourt, qui vivait en bonne intelligence avec ses sœurs la Tournelle et Lauraguais, mais qui avait plus de retenue qu'elles, était

[1] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. VI, c. 1, p. 53.
[2] *Ibid.*, c. 3, p. 72.

souvent obligée de s'absenter de ces orgies[1]. Enfin le roi présenta à Mme de la Tournelle, dans une superbe cassette, les lettres d'érection de sa terre de Châteauroux en duché avec 80,000 livres de rentes. C'était la première grande dépense que Louis XV eût faite pour ses amours ; jusqu'alors il avait été avec ses maîtresses d'une économie presque sordide[2].

La duchesse de Châteauroux devait plus tard essayer de donner quelque dignité à son rôle honteux, en inspirant à son amant le désir de se montrer aux armées et d'acquérir quelque réputation par son courage. Mais pendant la première année de sa faveur, ni elle ni le roi ne parurent avoir une pensée qui s'élevât au-dessus de ces basses intrigues. La situation de la France au dehors était cependant telle qu'il fallait que le roi fût descendu bien bas dans l'avilissement où l'entraînait son libertinage pour n'en être pas affecté. Pendant les derniers mois de la vie du cardinal de Fleury, la condition des armées françaises en Allemagne était devenue toujours plus critique. Les Prussiens et les Saxons s'étaient retirés après la paix de Breslaw, et les Français avaient été obligés de s'enfermer dans Prague, tandis que le prince Charles de Lorraine avait soulevé contre eux toute la Bohême qu'il occupait avec quarante mille Autrichiens et vingt-six mille Croates ou Pandours : les habitants de Prague étaient eux-mêmes tous désireux de la ruine des Français, tous empressés à leur rendre de mauvais offices, et à servir d'espions aux assiégeants. Les deux maréchaux de Belle-Isle et de Broglie étaient enfermés dans la capitale de la Bohême avec vingt-deux mille Français, mais ils étaient mal d'accord entre eux, et déjà ils se voyaient menacés de manquer de vivres. Ils n'avaient aucun intérêt à conserver une ville si éloignée de la France, et ils s'étaient montrés fort disposés à la remettre aux Autrichiens, pourvu qu'on leur garantît une retraite sûre et honorable vers leurs frontières. Mais Marie-Thérèse était vindicative: elle voulait que ce corps d'armée se rendît tout entier prisonnier de guerre ; elle voulait envoyer les Français captifs en Hongrie, comme premier trophée des victoires obtenues à l'aide de l'insurrection hongroise. Dans son ressentiment, Marie-Thérèse ne calcula jamais ce qu'il devait en coûter à l'humanité pour atteindre son but ou accomplir sa vengeance ; et plus qu'aucun des souverains con-

[1] Soulavie, Mém. de Richelieu, IV, c. 5, p. 108.
[2] *Ibid.*, c. 6, p. 120.

temporains, elle contribua à donner aux guerres du XVIIIe siècle un caractère atroce. Les généraux français repoussèrent avec indignation la capitulation honteuse qui leur était proposée, et ils se défendirent en désespérés. Mais la viande commença bientôt à leur manquer, et dès le mois d'août ils furent contraints à faire tuer cent cinquante de leurs chevaux par semaine pour l'usage des boucheries. La poudre allait manquer aussi, le sel avait disparu ; une poule coûtait un ducat, et une livre de beurre cent sols. Bientôt les froids de l'automne augmentèrent encore la souffrance ; la provision de bois était consommée dès le milieu de l'automne, la terre était couverte de neige et de verglas, les Autrichiens avaient détruit les chemins et coupé les ponts, et ils avaient ravagé tous les alentours de Prague à deux lieues à la ronde, de manière que les Français, qui faisaient de fréquentes sorties, ne pouvaient rien rapporter de la campagne [1].

L'ordre fut donné au maréchal de Maillebois, qui commandait l'armée de Westphalie, et qui avait déjà commencé à se replier sur la Flandre, de se diriger au contraire vers la Bohême pour dégager les assiégés. Mais un sentiment universel de mépris pour le gouvernement, de défiance de tout ce qu'il entreprenait, se manifestait par des épigrammes ou des chansons : on riait de ce qui aurait dû exciter l'indignation, et en riant on croyait en quelque sorte protester contre toute participation aux actes d'une autorité qu'on méprisait ; on nomma l'armée de Maillebois l'armée des *Mathurins*, c'est l'ordre de moines qui s'est voué à la rédemption des captifs : on faisait dire à la reine de Hongrie, avec une expression grossière, qu'elle ne les craignait pas, car « c'est Maillebois qui les mène [2]. » Elle n'avait pas lieu de les craindre en effet ; la cour de Versailles, trompée par une négociation que M. de Stainville entama au nom du grand duc, donna à Maillebois l'ordre de suspendre sa marche. Lorsqu'il se remit en mouvement, la neige couvrait déjà les montagnes, et il eut beaucoup à souffrir avant de parvenir à Egra, où il s'arrêta. Cependant l'armée autrichienne avait marché à sa rencontre, le siége de Prague où elle avait déjà beaucoup souffert était levé, Broglie avait pu passer en Bavière, et Belle-Isle avait levé des contributions en Bohême, de manière à faire entrer dans Prague les

[1] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. VI, c. 18, p. 240. — Coxe, Maison d'Autriche, t. V, c. 103, p. 82. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 250. — Frédéric II, Histoire de mon temps, t. I, c. 7, p. 277. — Valori, Mém. t. I, p. 168.

[2] Mém. de Rochambeau, t. I, p. 9. — Soulavie, t. VI, c. 18, p. 244.

munitions dont il avait le plus besoin. Ce fut alors qu'il reçut de Versailles l'ordre d'évacuer la ville pour sauver les restes de l'armée et de venir rejoindre Maillebois. Le ministère français ne se faisait aucune idée de l'intensité du froid que cette armée devait éprouver en traversant les montagnes de Bohême. Elle partit dans la nuit du 16 au 17 décembre. Bientôt Belle-Isle, qui avait pris avec lui quatorze mille hommes seulement, et qui en avait laissé dans Prague quatre mille, presque tous malades ou convalescents, sous les ordres d'un officier de fortune, le lieutenant général Chevert, se vit suivi par toutes les troupes légères de l'Autriche, les hussards, les hulans, les pandours, qui l'attaquaient en queue et en flanc; cette colonne, épuisée par un siége long et douloureux, devait se battre sans relâche, résistant au sommeil, à la faim et au froid. Elle ne perdit point courage, elle ne se laissa enlever ni timbales ni drapeaux; mais lorsqu'elle entra dans les glaces des montagnes, où les Hongrois cessèrent de la poursuivre, comptant l'attendre à la sortie des défilés, l'intensité du froid lui fut plus fatale que le fer des ennemis: on voyait les soldats couchés à terre par pelotons, ayant les mains, les pieds, le nez ou les oreilles gelés; les uns tombaient roide et ne donnaient plus signe de vie, d'autres restaient perclus de leurs membres; plusieurs demandaient avec instance qu'on les laissât dormir un moment, mais c'était un sommeil dont ils ne devaient plus se réveiller, et les soldats qui le savaient employaient souvent la pointe de leurs baïonnettes pour arracher leurs camarades à ce perfide sommeil. Belle-Isle évita les deux défilés où les pandours l'attendaient, et après dix jours de marche il entra dans Egra, après avoir perdu, dans ces dix jours, quatre mille soldats par le froid ou la misère. Déjà Maillebois était sorti d'Egra, il était alors malade à Ratisbonne; Broglie avait pris le commandement de l'armée de Bavière; Belle-Isle continua sans être molesté, sa retraite jusqu'au Rhin, en laissant à Egra une bonne garnison. Mais une belle armée française s'était fondue dans cette campagne; de cinquante-deux mille hommes, il n'en rentra pas douze mille en France [1].

De même que l'armée, la cour était partagée entre les factions des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle; chacune exaltait son héros et représentait avec aggravation les fautes du rival auquel on attribuait

[1] Mém. de Valori, p. 174. — Mém. de Rochambeau, p. 12. — Soulavie, t. VI, c. 18, p. 245. — D'Espagnac, Hist. de Maurice de Saxe, l. V, p. 328-336. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, c. 8, p 9. — Voltaire, Siècle de Louis XV, t. I, c. 7, p. 87. — Lacretelle, l. VII, p. 233.

des revers qui n'étaient que trop certains. La retraite de Belle-Isle fut comparée par les uns à celle des dix mille de Xénophon, pendant que les autres faisaient remarquer que Xénophon avait sauvé son armée par cette marche si longue et si hardie, tandis que Belle-Isle en avait perdu la plus grande partie par la misère et le froid. Chevert, qui avait été laissé à Prague, y fit si bonne contenance, qu'il obtint, au mois de mai 1743, une capitulation honorable, mais il ne put ramener en France sa garnison. La France n'avait plus dans le nord d'autre allié que l'électeur de Bavière, qui portait le titre d'empereur, mais qui, le jour même où il ceignait à Francfort la couronne impériale, perdait Munich sa capitale. Khevenhuller y entra, avec trente mille Autrichiens, le 12 février 1742. En même temps, les habitants du Tyrol descendirent de leurs montagnes dans la Bavière; les bandes féroces des talpaches et des pandours, commandées par deux hommes qui ne connaissaient pas la pitié, le colonel Mentzel et le baron de Trenk, furent lâchées sur les malheureux habitants de cette belle partie de l'Allemagne, auxquels ils firent éprouver toutes les calamités que peut infliger une invasion de barbares. Pendant les vicissitudes de la campagne de Bohême, le général bavarois Seckendorff avait fait quelques efforts pour délivrer son pays, mais la capitulation du comte de Ségur à Lintz, la division, la faiblesse ou les fautes du marquis de Ravignan, du duc d'Harcourt, du maréchal de Broglie, qui successivement, durant cette campagne, commandèrent en Bavière; les retraites enfin de Maillebois et de Belle-Isle réduisirent l'armée de Charles VII à une si grande infériorité, qu'elle ne put plus se maintenir. La Bavière fut perdue comme l'avait été la Bohême, sans qu'il y eût de bataille livrée pour la défendre; la maladie, le froid, la faim, y enlevaient aux confédérés trois mille hommes par mois. Le malheureux empereur demandait la paix avec humilité à l'Angleterre et à l'Autriche, sans pouvoir obtenir seulement d'entrer en négociation. Il n'était pas moins mortifié de l'arrogance avec laquelle le traitaient les Français. Il se retira enfin à Francfort, ville impériale, où on lui permit de conserver l'ombre de sa grandeur, tandis que ses États héréditaires étaient envahis en entier, que ses peuples étaient réduits au désespoir, et que les Autrichiens, déjà parvenus jusqu'aux bords du Rhin, n'attendaient plus que l'arrivée d'une armée que devait commander George II, et qui s'était formée, dans les Pays-Bas, d'Anglais, de Hanovriens, de Hollandais et de Hessois, pour porter la guerre en France [1].

[1] D'Espagnac, Hist. de Maurice de Saxe, t. I, l. V, p. 237, 306. — Coxe, Hist.

La France n'avait pas renoncé à maintenir son influence dans le nord de l'Europe en s'y assurant des alliés ; mais les efforts de ses diplomates furent couronnés de peu de succès. Elle avait cherché à renouveler d'abord son alliance avec la Suède, et à employer les armes de cette puissance pour contenir la Russie ; mais la Suède, gouvernée par les faibles mains d'Ulrique-Éléonore et de son époux Frédéric I[er], n'avait plus que l'ombre du pouvoir royal ; son sénat en faisait une république aristocratique assez mal constituée ; la faction russe des *bonnets*, et la faction française des *chapeaux*, en se disputant le pouvoir, anéantissaient à l'envi la vigueur de l'État et sa considération ; la guerre allumée en 1741 entre les Suédois et les Russes fut désastreuse pour les premiers; un corps suédois de douze mille hommes fut taillé en pièces par les Russes, le 3 septembre 1741, près du fort de Willmanstrandt ; l'année suivante vingt mille Suédois posèrent les armes à Helsingford, devant le général écossais au service russe Lascy ; il fallut demander la paix, mais ce ne fut point la France qui put protéger son alliée ; les Suédois furent sauvés par la médiation de l'Angleterre, qui obtint pour eux la paix d'Abo, du 17 août 1743 [1].

Les négociations de la France n'eurent pas en Russie un meilleur succès. La czarine Anne était morte le 28 octobre 1740, après avoir gouverné ce vaste empire par les mains d'habiles aventuriers étrangers, Munich, Osterman, Lascy, Loewendahl, Biren, qui lui assurèrent des victoires, mais qui souillèrent son règne par d'atroces cruautés. Le dernier de ses favoris, Biren, qu'elle avait fait duc de Courlande, lui persuada de choisir pour son héritier un enfant de deux mois, Ivan VI, fils de sa nièce Anne de Mecklembourg, en nommant Biren pour régent de l'empire pendant sa minorité. Mais dès le 20 novembre suivant, Munich, s'étant concerté avec la mère du nouvel empereur, fit enlever Biren, le fit condamner à mort par arrêt du sénat, puis déporter en Sibérie, et fit reconnaître Anne de Mecklembourg pour régente. Celle-ci, mariée au duc de Brunswick-Bevern, était, par sa mère, petite-fille du frère de Pierre I[er] ; elle ne démentit point les exemples que lui avaient déjà donnés les souveraines de cet empire barbare. Dans l'ivresse de l'absolu pouvoir, elles ne croyaient point que

de la maison d'Autriche, t. V, c. 103, p. 76. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. I, c. 279. — Lacretelle, t II, l. VII, p. 256.

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 7, p. 282. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 258. — Art. de vérifier les dates, t. VIII, p. 241.

les lois de la décence, de la morale ou de la religion pussent les lier, quand elles étaient au-dessus de toutes les lois civiles et politiques. La régente n'avait d'yeux que pour le beau comte de Lynar, envoyé de Saxe. Cependant il y avait en Russie une princesse, fille de Pierre-le-Grand, Élisabeth, née le 29 décembre 1710 : le marquis de la Chétardie, ambassadeur de France, qui de Berlin avait passé en 1739 à Pétersbourg, se lia avec elle ; il avait de la taille, de la figure, de l'esprit, de la galanterie, il fut aimé d'Élisabeth qui ne refusait jamais longtemps son amour à personne. Un chirurgien français nommé Lestocq, un musicien, un gentilhomme de la chambre, et cent gardes Préobaszenskoi, dont la plupart avaient partagé les faveurs d'Élisabeth, conjurèrent pour elle avec la Chétardie : la régente Anne fut enlevée dans son lit, ainsi que son mari, dans la nuit du 6 décembre 1741, et renfermée dans la citadelle de Riga ; le malheureux Ivan VI, transféré de prison en prison, vécut captif et fut après vingt ans égorgé dans sa prison. Les étrangers, Munich, Osterman, Lascy, qui avaient fait la gloire, mais aussi la terreur de la Russie, furent condamnés à mort, relégués en Sibérie, ou forcés de s'enfuir. Cette révolution, qu'on attribuait aux intrigues de la France et de la Prusse, semblait du moins devoir favoriser leur politique, et devoir faire entrer la nouvelle impératrice Élisabeth dans l'alliance française ; mais cette princesse n'était pas plus constante dans ses amitiés politiques que dans ses amours. A la fin d'août 1742, elle congédia la Chétardie, en le chargeant de décorations et lui faisant des présents de la valeur de plus d'un million ; lorsqu'il revint l'année suivante à Pétersbourg, elle le dépouilla de tous ses ordres, et le fit reconduire jusqu'à la frontière. Dans l'intervalle, elle avait accordé sa confiance au comte Bestucheff, qui était dévoué à l'Angleterre, et qui lui avait fait conclure le 22 décembre 1742 un traité d'alliance défensive avec cette puissance [1].

L'orage commençait aussi à gronder sur les frontières au midi de la France. Louis XV n'avait point voulu prendre une part directe à la guerre que l'Espagne soutenait alors contre l'Angleterre : jusqu'à cette époque les hostilités s'étaient surtout dirigées vers l'Amérique espagnole. Le commodore Anson avec six vaisseaux de différentes grandeurs était parti en 1740 pour doubler le cap Horn, afin de surprendre et

[1] Flassan, Hist. de la diplomatie, t. V, p. 214. — Frédéric II, Hist. de mon temps, c. 4, p. 211. — Rulhière, Hist. de l'anarchie de Pologne, t. I, p. 187. — Art. de vérifier les dates, t. VIII, p. 543.

enlever les galions d'Espagne, entre le Pérou et les Philippines. L'intérêt qui s'attache toujours aux dangers, aux souffrances et au courage, s'éveille pour lui dans cette longue navigation, d'où il ne revint en 1744 qu'avec un seul vaisseau, un bien petit nombre de soldats, mais avec des richesses immenses; aussi le public a-t-il fermé les yeux sur l'odieuse cupidité qui dirigeait cette expédition de corsaires, pour n'y voir que l'héroïsme du navigateur [1]. Une autre escadre sous les ordres de l'amiral Vernon était partie en juillet 1739; elle se composait de six vaisseaux de guerre, avec lesquels il parut le 20 novembre devant Porto-Bello, qui se rendit le surlendemain. Cette conquête n'avait présenté aucune difficulté; elle rapporta peu de profit et méritait peu de gloire: mais Vernon était un des champions de l'opposition, sa victoire fut célébrée comme une des plus glorieuses qui eussent illustré les armes de l'Angleterre, et quoiqu'elle fût suivie d'un revers qu'il éprouva devant Carthagène, puis à Santiago de Cuba, elle contribua en grande partie à renverser le ministère de sir Robert Walpole, depuis longtemps ébranlé; c'était un ministre de paix, et depuis que la nation voulait la guerre elle voulait aussi un homme nouveau à la tête des affaires, Walpole soutint la lutte dans un nouveau parlement, avec courage, avec talent; mais enfin, abandonné par la majorité, il se décida le 31 janvier 1742 à résigner le ministère. George II lui donna le titre de comte d'Oxford; et une administration nouvelle, nommée par Pulteney, chef de l'opposition, mais dont il ne voulut point lui-même être membre, prit possession des affaires pour suivre avec plus de vigueur les hostilités contre toute la maison de Bourbon [2]. Les membres les plus distingués de cette administration nouvelle étaient lord Wilmington à la trésorerie, et lord Carteret aux affaires étrangères.

La guerre n'était point encore déclarée entre la France et l'Angleterre, mais l'hostilité de l'Angleterre était patente aussi bien que son zèle pour Marie-Thérèse. Aussi le cardinal de Fleury, qui n'avait point voulu prendre part à la guerre maritime allumée pour la contrebande d'Amérique, s'était-il empressé de se rapprocher du cabinet de Madrid, lorsqu'une nouvelle guerre avait éclaté à l'occasion de la succession d'Autriche. Philippe V, toujours livré aux scrupules les plus bizarres,

[1] Lord Mahon, Hist. of Engl., t. III, c. 22, p. 82-117. — A voyage round the world, in the years 1740 to 1745, by Georges lord Anson. In-4°. Londres, 1746.
[2] Lord Mahon, t. III, c. 24, p. 196.

les plus déraisonnables, n'en connaissait plus aucun lorsque la politique ou l'ambition lui suggérait de rompre ses engagements ou de précipiter l'humanité dans les désastres de la guerre. Il s'était porté pour garant de la *pragmatique sanction*, ce qui ne l'empêcha pas, à la mort de Charles VI, de réclamer tout l'héritage de la maison d'Autriche, comme représentant la ligne de Charles-Quint, qui devait, disait-il, succéder à celle de son frère Ferdinand à l'extinction de celle-ci. Il faisait en même temps valoir les prétentions des différentes princesses autrichiennes mariées aux rois d'Espagne ses prédécesseurs. Ces prétentions, de même que celles des électeurs palatins de Bavière et de Saxe, étaient évidemment absurdes. Elles étaient toutes également fondées sur le droit héréditaire des femmes ; or, on pouvait bien nier que les femmes eussent aucun droit à l'héritage de la maison d'Autriche. Mais si leur droit était admis, d'après la règle universelle des successions, la fille du dernier souverain devait passer avant toutes les autres. Au reste Philippe V ni Élisabeth Farnèse ne songeaient guère à s'emparer des États situés sur le Danube, mais seulement de la Lombardie, où Élisabeth se flattait de fonder une nouvelle monarchie en faveur de son second fils, l'infant don Philippe [1].

Philippe V avait accédé à l'alliance du roi de France avec l'électeur de Bavière, du 18 mai 1741, à laquelle les rois de Prusse et de Pologne s'étaient unis à leur tour; et le même jour, il avait signé un traité avec le roi Charles-Emmanuel de Sardaigne, par lequel il lui promettait un nouveau partage du Milanais, tandis que le souverain piémontais s'engageait à favoriser l'établissement de l'infant don Philippe dans le reste de la Lombardie. Mais Philippe voulait garder lui-même tout le Milanais, et il n'avait nullement l'intention d'abandonner au souverain piémontais les districts qu'il lui faisait espérer. Celui-ci de son côté se défiait également de tous, et voulait seulement, selon la politique constante de sa famille, se tenir en équilibre entre les deux maisons rivales. Dès qu'il vit que les affaires de Marie-Thérèse prenaient une tournure plus favorable, il changea de parti, et signa, le 1er février 1742, un nouveau traité, par lequel il s'engageait à unir ses forces aux Allemands, pour fermer aux Espagnols l'entrée de la Lombardie. Le prix de cette coopération devait être réglé par un traité postérieur, et Charles-Emmanuel se réservait même de renoncer à cette nouvelle

[1] Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 44, p. 420.

alliance et de changer de nouveau de parti, pourvu qu'il en avertît les Autrichiens deux mois d'avance [1].

Une armée espagnole s'était assemblée sur les côtes de la Catalogne, et une flotte était préparée pour la transporter aux différents ports des Presidii de Toscane, où le roi de Naples entretenait des garnisons; d'autre part, une escadre anglaise occupait la Méditerranée et interdisait le passage aux Espagnols. Toutefois, au mois d'octobre 1742, tandis que l'escadre anglaise se ravitaillait à Gibraltar, l'escadre espagnole, forte de treize vaisseaux de guerre, vint joindre à Toulon une escadre française qui l'attendait. Ces deux escadres réunies étaient trop fortes pour que l'Anglais osât les attaquer ; d'ailleurs il n'y avait eu encore aucune hostilité entre la France et l'Angleterre. Les deux flottes réunies traversèrent la mer sans rencontrer d'ennemis : les Espagnols débarquèrent en Toscane. Le duc de Montemar, appelé de Naples, vint les joindre le 9 décembre 1741. Philippe avait demandé au roi son fils de préparer douze mille Napolitains pour se réunir aux Espagnols. Montemar devait commander aux uns et aux autres, et il commença par conduire les Espagnols au travers de l'État pontifical, pour former son armée sur les frontières du royaume de Naples. Le grand-duc de Toscane, quoique époux de Marie-Thérèse, avait déclaré qu'il acceptait la neutralité, et qu'il donnerait passage dans ses États à toutes les puissances belligérantes. Le pape, les Vénitiens, tous les petits États d'Italie annonçaient l'intention d'observer la même neutralité. Le comte de Traun, commandant des Autrichiens, et le roi de Sardaigne, avaient fort peu de troupes, tandis qu'on assurait que l'armée sous les ordres de Montemar était forte de quarante-deux mille hommes. Mais ce général, que les cours de Madrid et de Naples regardaient comme un héros depuis sa victoire à Bitonto, ne montra que nonchalance, amour des plaisirs ou timidité dans cette nouvelle guerre. Les prisonniers autrichiens, qui s'étaient engagés dans les troupes napolitaines à la fin de la guerre précédente, désertaient par centaines lorsqu'ils se trouvaient de nouveau en face des drapeaux de leurs compatriotes. Le duc de Modène, époux de cette fille du régent qui avait tant aimé Richelieu, désirait s'allier aux Bourbons ; Montemar, au lieu de s'avancer à temps pour le secourir, le laissa écraser par le comte de Traun, son

[1] Carlo Botta, Storia d'Italia, t. IX, l. XLIII, p. 7-13. — Muratori, Annali d'Italia ad ann., 1741, p. 333. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 44, p. 423.

ennemi personnel. Il recula successivement sur Ferrare, Ravenne, Rimini, et enfin Foligno, tandis que Charles-Emmanuel, uni aux Allemands, s'était avancé jusqu'à Bologne pour le forcer à la retraite [1].

Mais sur ces entrefaites, le roi de Sardaigne fut rappelé vers sa capitale par la nouvelle que l'infant don Philippe, après avoir traversé la France méridionale avec trente mille Espagnols, était entré en Savoie, et avait occupé tout ce duché sans y éprouver de résistance. Le roi de Sardaigne, rassemblant rapidement ses troupes, descendit en Savoie par le mont Cenis et le mont Saint-Bernard, en repoussant les Espagnols jusqu'à Montmélian. Mais le marquis de Las Minas, qui avait été donné à l'infant pour lui servir de conseil, recouvra bientôt l'avantage; la Savoie fut conquise une seconde fois, et ses malheureux habitants furent sévèrement punis pour avoir salué avec joie les drapeaux de leur souverain.

La guerre n'était point encore déclarée entre la France et le roi de Sardaigne; elle le fut seulement le 30 septembre 1743 ; mais, en donnant passage à l'armée espagnole, la France avait réellement commencé les hostilités, et il fallait se préparer pour l'année 1743 à une campagne en Italie. En même temps, le prince Charles de Lorraine, avec une puissante armée autrichienne, s'était avancé jusqu'au Rhin, et menaçait l'Alsace et la Lorraine. Enfin, le roi George d'Angleterre annonçait qu'au printemps il attaquerait la frontière du nord. La France se retrouvait, à l'égard de l'Europe, presque dans la même condition où l'avait mise la guerre de la succession d'Espagne. Seulement, l'Empire demeurait neutre au lieu de se joindre à ses ennemis, et les États gouvernés par les Bourbons avaient recouvré pendant la paix leur population et leurs richesses. Toutefois la situation était critique, et il semblait difficile qu'un roi qui venait de perdre son premier ministre, et qui ne voulait pas le remplacer, qui en même temps ne pouvait se résoudre à donner aucune attention aux affaires, qui ne se souciait ni de l'armée, ni de l'honneur national, ni de la France, réussît à y faire tête. Les ministres nommés sous Fleury suivaient le mouvement qu'ils avaient reçu, comme une machine bien montée; et le duc de Richelieu, qui, de ministre des plaisirs du roi, voulait se faire ou général ou homme d'État, réussissait quelquefois à inspirer à Louis XV des volontés royales.

[1] Botta, Storia d'Italia, t. IX, l XLIII, p. 14-19. — Muratori, Ann. d'Italia, an. 1742, t. XVI, p. 348. — Colletta, Storia di Napoli, l. I, ch. 38, p. 108. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 45, p. 442.

Son ton véhément et affirmatif, mêlé de saillies piquantes, subjuguait la nonchalance de son maître.

(1743.) Au printemps de 1743, la campagne s'ouvrit par de nouveaux revers de l'empereur Charles VII. Le prince Charles de Lorraine, éclairé par les conseils du comte Khevenhuller, surprit au commencement de mai, près de Braunau, le général bavarois Minucci, qui pendant l'hiver était rentré en Bavière, lui enleva son artillerie, ses bagages, ses drapeaux, et six mille prisonniers. Le maréchal de Broglie repassa le Rhin, et Charles VII, renonçant à toute prétention sur les États autrichiens, et n'essayant plus de défendre son propre patrimoine, demanda seulement de pouvoir demeurer en sûreté dans une ville impériale [1]. Le roi de Prusse entreprit alors de faire comprendre à Marie-Thérèse que le moment était venu où il lui convenait de faire la paix. Elle avait recouvré toutes les possessions qu'elle avait perdues dans les deux premières campagnes; elle avait peu de chances de faire des conquêtes en refusant les offres de la France, tandis qu'en achevant de dépouiller et d'humilier l'Empereur, elle soulèverait l'Allemagne contre elle. Déjà elle l'avait alarmée en l'exposant à l'invasion de ces hordes sauvages qu'elle avait appelées des frontières de la Turquie, hordes qui ruinaient pour longtemps les pays où elles avaient pénétré, et qui rendaient son nom odieux. Mais Marie-Thérèse prenait pour de l'héroïsme son insensibilité aux maux de la guerre, et pour un noble sentiment son désir de vengeance. Elle voulait, pour humilier Charles VII, le faire déposer par le collége électoral, et faire couronner son mari à sa place; elle voulait joindre la Bavière aux États de l'Autriche, et faire rendre par la France la Lorraine à son mari, sans abandonner la Toscane qu'il avait reçue en compensation; elle voulait reprendre au roi de Prusse la Silésie, et au roi de Sardaigne les districts détachés du Milanais, car Marie-Thérèse ne se regardait pas plus que ses adversaires comme liée par la foi des traités. Elle résolut donc de continuer la guerre, dans le même esprit qui, l'année précédente, lui avait fait refuser de recevoir Prague, que les maréchaux français voulaient lui rendre sans combats, tandis qu'elle avait sacrifié à ce siége la meilleure partie de son infanterie. Les finances de l'Autriche étaient ruinées, le trésor était vide; mais Marie-Thérèse comptait, pour continuer la guerre, sur les subsides des Anglais. Ceux ci, enfermés dans leur île, et n'étant jamais

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 8, p. 18. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 104, p. 93.

atteints par les calamités de la guerre, ne sont que trop enclins à oublier toutes ses horreurs. Ils s'enthousiasment souvent pour un gouvernement qu'ils ne connaissent pas, et ils se croient les vengeurs de la société quand ils prolongent des combats qui ne peuvent attirer sur elle que des désastres. Marie-Thérèse voulait profiter de leur argent et de leurs soldats, mais elle n'entendait point se soumettre à leur politique ; c'étaient des auxiliaires auxquels elle ne reconnaissait pas le droit de se proposer d'autre avantage que le sien propre, et elle rejetait avec hauteur leur demande de faire quelques concessions au roi de Prusse et au roi de Sardaigne pour les attacher à sa cause [1].

George II, qui, après avoir prorogé son parlement, le 21 avril, s'était hâté de passer sur le continent, accompagné par son fils le duc de Cumberland, et par lord Carteret, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, n'entendait point tenir dans la ligue contre la France un rang subalterne. Il avait hérité de toute la haine de son père contre les Français ; il s'était trouvé autrefois au combat d'Audenarde, où il avait montré de la bravoure, et il se figurait que l'occasion seule lui avait manqué pour obtenir la réputation d'un grand général. Le peuple anglais était plus fier encore que lui ; avec sa richesse et sa prodigalité, il offrait des subsides à tous les ennemis de la France : on rencontrait ses escadres sur toutes les mers ; partout elles se présentaient pour menacer ou dicter des lois. Aussi se regardait-il comme jouant dans la guerre le premier rôle. La succession d'Autriche était en quelque sorte oubliée ; c'était désormais un duel entre la France et l'Angleterre, où chacune de ces deux grandes puissances prétendait faire agir selon sa convenance, l'une le roi d'Espagne et celui des Deux-Siciles, l'autre la reine de Hongrie et le roi de Sardaigne [2].

Lord Stairs, le même qui avait été ambassadeur en France pendant la régence, mit en mouvement, au commencement de mai, les troupes anglaises et autrichiennes qui occupaient les Pays-Bas. Il passa le Rhin, le 14 mai, pour se porter sur les bords du Mein, et le 25 il arriva dans les environs de Francfort. C'est là que George II vint le joindre, et qu'il prit le commandement de l'armée. Elle était composée de dix-sept mille Anglais, de seize mille Hanovriens, de dix mille Autrichiens, et bientôt après six mille Hessois vinrent se réunir à eux. L'intention de

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 8, p. 22. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, ch. 104, p. 101.

[2] Lord Mahon, t. III, ch. 25, p. 248.

George II avait été d'abord d'attaquer la France par sa frontière du nord, qui était fort dégarnie, de s'emparer entre autres de Dunkerque, que Stairs déclarait vouloir ruiner de telle sorte que ce ne fût plus qu'un simple hameau de pêcheurs ; mais le duc d'Aremberg, général de la reine de Hongrie, avait réussi à faire adopter aux Anglais un autre plan. Il s'agissait de prendre l'Empereur dans Francfort ou de l'en chasser, et de couper ensuite toute communication entre la France et l'armée française qui alors était encore en Bavière. Pendant que George II s'approchait de Francfort, la défaite du général Minucci et la retraite de Broglie sur la gauche du Rhin avaient ôté à cette manœuvre toute son importance ; d'ailleurs les Anglais s'étaient avancés avec si peu de prudence, qu'arrivés à Aschaffembourg, déjà le pain manquait à leurs soldats et le fourrage à leurs chevaux : ils n'avaient derrière eux que les montagnes arides du Spesshardt ; ils s'étaient laissé couper leur communication avec le Rhin, et ils voyaient le bord opposé du Mein occupé par une bonne armée française [1].

Celui qui commandait cette armée était le maréchal Adrien Maurice de Noailles, le même qui avait épousé Mlle d'Aubigné, nièce de Mme de Maintenon, qui avait été protégé si vivement par cette dame, et attaqué avec tant de haine par Saint-Simon. Ce maréchal, né en 1678, avait déjà passé soixante-cinq ans ; même dans sa jeunesse, on avait plus souvent loué en lui la sagesse précautionneuse que les hardies combinaisons de l'art de la guerre, et il s'était fait remarquer par des Mémoires bien raisonnés, tantôt sur les finances, tantôt sur la situation des armées, plutôt que par des actions d'éclat. Un nouveau ministre de la guerre, le comte d'Argenson, qui avait succédé au marquis de Breteuil, mort le 7 janvier 1743, chargea Noailles du commandement de l'armée, d'abord destinée à défendre la frontière du nord, mais qui s'était avancée parallèlement aux Anglais, et qui occupait alors la rive gauche du Mein.

Le maréchal de Noailles prit ses mesures avec beaucoup d'habileté : assuré que la faim contraindrait bientôt George II à sortir d'Aschaffembourg, il tenait un détachement tout prêt pour occuper cette ville, au moment où les Anglais la quitteraient. Il avait jeté deux ponts à Selingenstadt, et la plus forte partie de son armée attendait les ennemis dans la petite plaine de Dettingen, derrière un ruisseau qui coupait

[1] Mém. de Noailles, t. III (LXXIII de la collection), l. IV, p. 289.

aux Anglais le chemin de Hanau, le seul qu'il leur convînt de suivre, tandis que des batteries masquées, tout le long du Mein, devaient mitrailler leur flanc gauche. George II étant parti d'Aschaffembourg le 27 juin à minuit, se trouva bientôt enfermé dans la plaine étroite de Dettingen, qui n'a pas douze cents pas de front; ayant d'un côté des collines, des bois et des marais, et de l'autre le Mein, dont le bord opposé était garni de batteries. Malgré leur bravoure, les alliés paraissaient perdus, lorsque le duc de Gramont, neveu du maréchal de Noailles, qui commandait la division chargée de défendre le passage du ruisseau de Dettingen, au lieu d'attendre l'attaque à son poste, comme il en avait l'ordre formel, s'élança au travers du ravin qu'il devait garder, et vint charger par leur gauche l'armée des alliés, dans la plaine même où ils étaient arrêtés. Le duc d'Harcourt se joignit à ce mouvement imprudent, avec toute la maison du roi, qui chargea avec une ardeur plus vive que réglée ou soutenue. Le duc de Chartres, le comte de Clermont, le prince de Dombes, le comte d'Eu, le duc de Penthièvre signalèrent la valeur dont les princes de la maison royale avaient de tout temps donné l'exemple; mais en se jetant en avant, les Français s'étaient placés entre le feu des formidables batteries qu'ils avaient eux-mêmes dressées au delà du Mein et celles des ennemis. Ils ne purent se maintenir longtemps sous ce feu croisé. La bataille était gagnée avant leur attaque; elle fut perdue dès l'instant où ils s'engagèrent eux-mêmes sur le terrain où ils devaient détruire leurs ennemis. Noailles fut bientôt obligé de repasser le Mein, après avoir laissé cinq mille hommes sur le champ de bataille de Dettingen [1].

« Le roi d'Angleterre, suivant Frédéric II, se tint pendant toute la
» bataille devant son bataillon hanovrien, le pied gauche en arrière,
» l'épée à la main, et le bras étendu, à peu près dans l'attitude où se
» mettent les maîtres d'escrime pour pousser la quarte. Il donna des
» marques de valeur, mais aucun ordre relatif à la bataille. Le duc
» de Cumberland (son second fils) combattit avec les Anglais, à la tête
» des gardes. Il se fit admirer par sa bravoure et par son humanité.

[1] Mém. de Noailles, t. III, p. 310. — Voltaire, Siècle de Louis XV, chap. 10, p. 107. Nous commençons ici à faire usage de la relation très-détaillée qu'il a faite de cette guerre, avec l'intention marquée de flatter le roi et la nation, mais d'après des documents officiels. — Soulavie, t. VI, ch. 22, p. 286. — Lacretelle, t. II, l. VII, p. 259. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 104, p. 96. — Lord Mahon, t. III, ch. 25, page 252.

» Blessé lui-même, il voulut que le chirurgien pansât avant lui un pri-
» sonnier français criblé de coups. Les alliés ne songèrent point à pour-
» suivre les Français ; ils ne pensèrent qu'à trouver des subsistances,
» dans leurs magasins de Hanau. Ce qu'il y eut de fort extraordinaire,
» c'est qu'après cette bataille gagnée, le lord Stairs pria par un billet
» le maréchal de Noailles d'avoir soin des blessés qui se trouvoient sur
» le champ de bataille que les vainqueurs abandonnoient [1]. »

Après la bataille, le maréchal de Noailles se retira derrière le Speyerbach, où il passa une partie de la campagne ; il abandonna ensuite cette position pour se rapprocher de Landau, et se trouver à portée de soutenir le maréchal de Coigny, qui avait remplacé le maréchal de Broglie dans le commandement de l'armée du Rhin, et qui voyait sa ligne menacée par l'armée du prince Charles de Lorraine. Noailles avait voulu confier la défense de l'Alsace au comte Maurice de Saxe, mais Louis XV avait objecté qu'il était huguenot, qu'il était insouciant, qu'il songeait plus à recouvrer son duché de Courlande qu'à défendre la France, et peu s'en fallut qu'il ne dégoûtât ce guerrier, le seul homme de génie qui s'élevât alors dans les armées de la France. En même temps Noailles et Coigny étaient peu d'accord, et si George II eût mieux entendu l'art de la guerre, ou s'il se fût montré plus entreprenant, la frontière française aurait été exposée à de grands désastres ; d'autant plus que les bandes farouches sorties de la Hongrie étaient parvenues jusque sur le Rhin, et que le chef de ces barbares, le colonel Mentzel, dans des proclamations qu'il adressait aux habitants de l'Alsace et de la Lorraine, leur annonçait que s'ils essayaient de se défendre contre les armes de sa *très gracieuse souveraine* la reine de Hongrie, il les traiterait comme des rebelles ; les villages, disait-il, seraient détruits par le fer et le feu, et les paysans punis corporellement, en les faisant pendre ou mutiler. La retraite du roi George, qui fut surtout déterminée par des dissensions assez vives entre les Anglais et les Hanovriens réunis dans son camp, sauva seule les provinces frontières des atrocités de ces barbares. D'autres Français qui, laissés dans Egra, avaient été forcés de capituler après y avoir soutenu un siége de trois mois, éprouvèrent, dans leur captivité de Hongrie, combien sont malheureux les braves qui tombent au pouvoir d'un ennemi sans pitié [2].

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 8, p. 29.
[2] Mém. de Noailles, t. III, l. IV, p. 314 et suiv. 325-330. — Soulavie, t. VI,

La France, dans cette campagne, ne prenait point encore une part bien directe à la guerre d'Italie : d'ailleurs les avantages y furent balancés. L'impétueuse reine d'Espagne Élisabeth, qui avait mis à la tête de l'armée de son mari et de son fils le général Gages, Flamand, pour remplacer le duc de Montemar, lui envoya tout à coup l'ordre d'attaquer sous trois jours l'armée réunie des Autrichiens et des Piémontais, ou de donner sa démission. Un tel ordre envoyé de Madrid en Italie peint bien cette violence de caractère que les femmes, lorsqu'elles sont maîtresses des destinées d'une nation, prennent souvent pour de la résolution. Gages n'avait plus l'armée respectable, du moins par le nombre, qui dans la campagne précédente avait été sous les ordres du duc de Montemar. Il avait été affaibli par la retraite des troupes siciliennes. Le 10 août 1742, l'amiral Martin avait paru devant Naples avec six vaisseaux anglais de soixante canons, six frégates, et deux galiotes à bombes. Il avait déclaré qu'il venait pour brûler cette belle capitale, à moins que le roi des Deux-Siciles ne renonçât à l'alliance de son père le roi d'Espagne ; et mettant sa montre sur le tillac, il avait déclaré qu'il ne donnait au roi que deux heures pour se déterminer. Naples n'était pas plus fortifiée du côté de la mer que du côté de terre : ses souverains n'avaient jamais voulu courir la chance d'exposer une population si nombreuse aux malheurs de la guerre, et quand une bataille était perdue aux frontières du royaume, Naples ouvrait ses portes ; mais ce recours à l'humanité du vainqueur ne pouvait sauver une population désarmée des violences de la flotte anglaise [1]. Cette flotte ne s'avançait pas pour conquérir, pour occuper militairement, mais pour détruire. Les marins ne sont point témoins des horreurs qu'ils commettent : ils procèdent sans remords au bombardement d'une ville qui ne peut ni ne veut se défendre, parce qu'ils ne voient que les édifices qu'ils dévouent à l'incendie, et non les femmes et les enfants qui périssent dans les flammes. Le roi des Deux-Siciles n'avait d'autre parti à prendre que celui de la soumission ; il fallut céder immédiatement à la menace, accepter l'armistice, et rappeler le duc de Castro Pignano avec les troupes napolitaines du camp espagnol [2].

ch. 22, p. 290-302. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 8, p. 38. — Lord Mahon, ch. 25, p. 263.

[1] Munich, Prague, Dresde, Hanovre, Berlin, Milan, et d'autres capitales encore, tombèrent, dans le cours de cette guerre et de la suivante, au pouvoir des ennemis de leur souverain. Aucun ne proféra la barbare et honteuse menace de brûler les villes, si leur souverain ne se conformait pas à la volonté de ses ennemis.

[2] Botta, Storia d'Italia, t. IX, l. XLIII, p. 37. — Colletta, Storia di Napoli, l. I,

Le comte de Gages obéit cependant à l'ordre que lui avait transmis la fougueuse Élisabeth; il s'était rapproché de la Lombardie quand il avait cru le roi de Sardaigne occupé au delà des monts, et au mois de janvier 1743 il était à Bologne. Traun avec les Autrichiens, Aspremont avec les Piémontais, avaient pris leurs quartiers dans l'État de Modène, et le long du Panaro. Le froid était très-rigoureux, la lune dans son plein. Gages voulant dérober au maréchal autrichien la connaissance du mouvement qu'il méditait, feignit une grande colère contre un voleur qu'il déclara vouloir saisir à tout prix, et pour l'atteindre il ordonna de tenir fermées jour et nuit les portes de Bologne : tout à coup il en sortit le 2 février à l'aube du jour, se dirigeant sur le Panaro, où il se flattait de surprendre ses ennemis; mais il les trouva sur leurs gardes. Les deux armées manœuvrèrent pendant les jours suivants, cherchant à saisir l'une sur l'autre quelque avantage. Toutes deux souffrirent cruellement de ce froid rigoureux; enfin Traun attaqua les Espagnols le 8 février, à Campo-Santo ; la bataille fut acharnée, elle se prolongea au clair de la lune jusqu'à trois heures après le coucher du soleil ; le nombre des morts fut considérable des deux côtés ; les deux armées se séparèrent enfin, sans qu'on pût décider à laquelle était demeuré l'avantage ; mais les suites de la bataille furent fatales aux Espagnols. Le comte de Gages, en se retirant au travers de la Romagne, vit son armée se fondre en quelque sorte sous ses étendards, par la désertion et la maladie [1].

De son côté le roi de Sardaigne ne retirait aucun avantage de la bataille du Panaro, ou de la faiblesse à laquelle était réduite l'armée espagnole. Il demandait de connaître enfin quelle récompense lui assurerait l'Autriche, en retour de sa coopération. Mais Marie-Thérèse trouvait que les promesses ne convenaient à sa politique que dans les temps de détresse ; dès que ses affaires commençaient à prospérer, elle se refusait à se dessaisir ou de ce qu'elle occupait, ou de ce qui avait appartenu à son père. Le marquis d'Ormea, ministre de Sardaigne, la pressait sur l'accomplissement de ses engagements ; le ministère britannique lui représentait que l'alliance seule de la Savoie pouvait assurer le succès de ses armes ; mais elle répondait : « L'Angleterre veut me con-

ch. 39, p. 109. — Muratori, Annali, p. 354. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 8, p. 96. — Lord Mahon, Hist. of England, t. III, ch. 24, p. 230.

[1] Botta, l. XLIII, p. 23. — Muratori, p. 360. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 104, p. 102. — *Ibid.*, Bourbons d'Espagne, ch. 45, p. 483.

» duire de sacrifice en sacrifice : si je cède à ce qu'on me demande, ce » qui me restera en Italie ne vaudra plus la peine d'être défendu, et » l'alternative que l'on me présente est celle d'être dépouillée par l'An» gleterre ou par la France [1]. » A la fin le roi de Sardaigne perdit patience, et il annonça que, comme il s'en était réservé la faculté, il allait contracter alliance avec la maison de Bourbon. Cette menace seule put arracher à Marie-Thérèse son consentement, d'autant plus que ses ministres lui suggérèrent qu'elle pourrait contenter le roi de Sardaigne en lui cédant ce qui n'était point à elle. Le 2 septembre 1743, le baron de Wasner, plénipotentiaire autrichien, signa à Worms une alliance offensive et défensive entre la maison d'Autriche, la Grande-Bretagne et la Sardaigne. Par ce traité, l'Autriche cédait à la maison de Savoie le haut Novarèse, le Milanais d'outre Pô, et le Plaisantin jusqu'au bord de la Nura; elle l'autorisait en même temps à se faire restituer le marquisat de Finale, que l'Autriche avait vendu à la république de Gênes, et qui ouvrait au Piémont une communication importante avec la mer. A ces conditions Charles-Emmanuel renonçait à ses prétentions sur tout le reste du Milanais, et s'engageait à le défendre avec quarante-cinq mille hommes, auxquels l'Autriche promettait d'en joindre trente mille. L'Angleterre, de son côté, promettait d'appuyer les alliés avec la flotte qu'elle entretiendrait dans la Méditerranée, de payer au roi de Sardaigne un subside annuel de deux cent mille livres sterling, et de plus de lui en payer immédiatement trois cent mille, pour le mettre en état de rembourser à la république de Gênes le capital qu'elle avait déboursé pour l'acquisition de Finale [2].

Lorsqu'on reçut en France la nouvelle de cette alliance, on sentit la nécessité de resserrer les liens qui unissaient les cours de Versailles et de Madrid, et un traité d'alliance offensive et défensive fut signé à Fontainebleau, le 25 octobre 1743, entre M. Amelot, secrétaire d'État aux affaires étrangères, et le prince de Campo-Florido, ambassadeur d'Espagne. Ce fut seulement alors que se trouva réalisée cette réunion des deux monarchies que Louis XIV s'était proposée quarante ans auparavant. C'était un premier pacte de famille, quoique ce nom ait été plus spécialement réservé au traité conclu en 1761, en confirmation

[1] Dépêches de sir Thomas Robinson, apud Coxe, Maison d'Autriche, ch. 104, page 103.

[2] Coxe. Hist. de la maison d'Autriche, ch. 104, p. 104. — Botta, Storia d'Italia, t. IX, l. XLIII, p. 25. — Muratori, ad Ann., 1743, p. 365.

et comme développement de celui-ci. Les diverses branches de la maison de Bourbon se garantissaient réciproquement leurs États, par un engagement qui devait être perpétuel. Le but principal de ce pacte était d'assurer à l'infant don Philippe, comme établissement en Italie, les duchés de Milan, de Parme et de Plaisance. La France promettait de faire agir du côté des Alpes une armée de trente-cinq bataillons d'infanterie et de trente escadrons, pour seconder cet infant ; de déclarer la guerre à la Sardaigne, et la déclarer aussi à l'Angleterre, car jusqu'alors ces deux puissances avaient combattu comme auxiliaires de leurs alliés, et non comme parties principales. La France promettait de diriger ses efforts pour faire recouvrer au roi d'Espagne Gibraltar et le port Mahon, et pour mettre l'Amérique espagnole à l'abri de la contrebande anglaise. Afin de donner plus de dignité à leur alliance, les deux puissances convenaient d'y faire intervenir aussi l'empereur Charles VII [1]. Ce n'était pas cependant sans regret que Louis XV se liait si intimement avec l'Espagne ; on avait eu le temps d'éprouver quelle était la politique de ce cabinet, et combien son alliance était onéreuse. Lorsque l'année suivante le marquis d'Argenson fut appelé au ministère des affaires étrangères, il dit au roi, « que tant que Phi-
» lippe V vivroit, et que sa femme gouverneroit, il seroit difficile de
» conclure la paix générale de concert avec l'Espagne, parce que dans
» cette cour on ne proportionnoit jamais les moyens avec la fin ; qu'on
» n'y songeoit qu'à ses propres intérêts, grossièrement, durement, et
» sans aucun égard à ceux des autres ; que tout y cheminoit par le
» conseil des passions d'orgueil, d'avidité et de vengeance [2]. » Et Louis XV lui répondit qu'il savait combien la reine d'Espagne était déraisonnable, et que c'était malgré lui qu'il avait signé le traité de Fontainebleau, qui l'engageait à des conquêtes impossibles.

(1744.) Cependant ce traité s'exécutait : Louis XV déclara la guerre au roi de Sardaigne le 30 septembre 1743, et à l'Angleterre le 15 mars 1744. Il reprochait aux Piémontais d'avoir rompu l'alliance contractée le 18 mai 1741 ; aux Anglais, d'avoir mis obstacle aux négociations de paix avec l'Autriche, d'avoir commis sur mer des violences contre les vaisseaux français, et à George II d'avoir violé la convention de neutralité du Hanovre, d'octobre 1741. Les réponses de ces cabinets

[1] Ce traité a été imprimé pour la première fois par Flassan, t. V, p. 172.

[2] Flassan, Hist. de la diplomatie française, t. V, p. 237. — Mém. du marquis d'Argenson, p. 358.

furent beaucoup plus amères et plus violentes. George II n'épargnait pas à Louis XV les reproches de mauvaise foi et de perfidie. De semblables reproches lui furent encore attirés par une troisième déclaration de guerre, du 26 avril 1744, contre la reine de Hongrie; jusque-là le roi prétendait n'avoir agi que comme allié de l'empereur Charles VII, pour l'aider à soutenir les droits qu'il tenait de sa mère à la succession d'Autriche. C'était, disait-il, l'obstination de la reine à repousser tout projet d'arrangement, qui forçait Louis XV à devenir désormais partie principale dans la guerre. Le ministre de France fit aussi le 19 mai une déclaration à la diète de Ratisbonne, pour l'assurer qu'il ne se proposait que l'indépendance de l'Empereur et de l'Empire; mais avec quelque art que tous ces manifestes fussent écrits, ils ne pouvaient prévaloir contre le bon droit : la France n'avait eu aucun motif ni juste ni raisonnable pour précipiter l'Europe dans cette guerre, et les réponses de ses adversaires avaient toujours sur ses écrits l'avantage de la vérité et de la force du raisonnement [1].

Vers cette époque un changement s'était opéré dans les conseils du roi, et Louis XV prenait désormais une part beaucoup plus réelle à l'administration des affaires. Il ressentait pour la duchesse de Châteauroux un amour plus vrai qu'on ne l'avait cru jusqu'alors capable d'éprouver. Dans cette liaison, le sentiment avait pris la place du libertinage. Il était à peu près fidèle à cette nouvelle maîtresse, et à sa sœur la duchesse de Lauraguais, au lieu de se partager, comme il l'avait fait jusqu'alors, entre toutes les femmes qui cherchaient à lui plaire. Depuis que son cœur était touché, des pensées plus nobles semblaient y être entrées. Mme de Châteauroux avait une certaine élévation dans le caractère, elle était fière, elle avait beaucoup de dignité dans les manières, elle avait aussi du bon sens et du jugement, et elle voulait se faire pardonner sa faveur en engageant son amant à remplir enfin son rôle de roi, à comprendre et à diriger ses affaires, à se montrer aux armées, et à ne pas souffrir plus longtemps l'humiliation de la France.

Après la mort de Fleury, lorsqu'on avait vu le roi se refuser à prendre connaissance du gouvernement, on avait cru que le cardinal de Tencin remplacerait son confrère à la tête du ministère; et il est probable que Fleury le croyait lui-même. Tencin, à son entrée dans la carrière ecclésiastique, avait eu à soutenir un procès, comme simo-

[1] Voyez l'extrait de ces divers manifestes dans Flassan, t. V, p. 186 à 193.

niaque, qui aurait perdu un homme moins effronté que lui ; on l'avait aussi accusé d'escroquerie dans ses relations avec Law, auquel il dut sa fortune, et d'inceste pour l'amitié intime qui l'unissait à sa sœur. Peu de prêtres, dans ce siècle de déréglement, avaient montré moins de respect pour le caractère sacerdotal. Mais il était résolu à parvenir, il s'était voué, dans ce but, au parti des constitutionnaires, ou molinistes; il s'était signalé dans la persécution des jansénistes, et la cour de Rome reconnaissante l'avait aidé à faire son chemin. Dubois lui avait donné l'archevêché d'Embrun, en le nommant en 1724 chargé d'affaires à Rome. Le prétendant lui avait fait avoir en 1739 le chapeau de cardinal, et la même année il avait obtenu l'archevêché de Lyon. A son retour de Rome en 1742, il avait été nommé par Fleury ministre d'État, mais les autres ministres ses collègues étaient jaloux de lui, et ne voulaient pas lui permettre de s'élever au-dessus d'eux ; il semble aussi que le roi n'avait pas de goût pour lui ; on ne lui vit acquérir aucun crédit, et, en 1752, il finit par quitter la cour, pour se retirer à son archevêché de Lyon. Il mourut en 1758 [1].

Le maréchal de Noailles semblait alors l'homme qui obtenait le mieux l'oreille du roi, et qui s'attachait le plus à lui faire prendre goût aux affaires. Dans une lettre du 20 décembre 1743, il écrivait au roi que la première source des malheurs déjà essuyés, c'est que le gouvernement n'avait eu jusqu'alors ni principes ni objets fixes, en sorte que l'on avait délibéré lorsqu'il fallait agir ; que la seconde, due en partie à la première, était le discrédit du gouvernement dans les pays étrangers, et l'éloignement marqué de plusieurs puissances pour contracter avec lui. Noailles conjurait le roi d'y mettre ordre ; de parler, de décider, de prescrire à ses ministres ce qu'ils devaient faire, d'exiger d'eux ce plan général auquel toutes les opérations particulières doivent se rapporter. « Ce seroit, dit-il, la fonction d'un premier ministre, si Votre Majesté » avoit la foiblesse d'en avoir un, et qu'elle ne voulût pas, comme elle » le doit, s'en servir à elle-même [2]. » Tel était aussi le langage que lui tenaient ceux des autres ministres qui osaient lui parler avec le plus de franchise, mais qui tous devaient partir de la supposition que Louis XV avait en lui toutes les grandes qualités, toute la force de caractère de Louis XIV, et qu'il s'agissait seulement de leur donner l'essor. La suite dut faire sentir à Noailles lui-même qu'on n'a rien

[1] Biographie universelle, t. XLV, p. 126.
[2] Mém. de Noailles, t. III, l. V, p. 344.

fait quand on a dit à un roi : « Ayez seulement des connaissances étendues, de l'énergie de volonté et du génie, plutôt que de vous soumettre à suivre le conseil d'autrui. »

Louis XV avait cependant pris la résolution de se rendre à son armée dans la campagne suivante, et Noailles, pour qu'il pût la faire avec succès, travaillait à lui trouver des alliés en Allemagne. L'élection de Charles VII avait été unanime et parfaitement légale: aussi le corps germanique se sentait-il humilié et compromis par la prétention de Marie-Thérèse qui voulait faire annuler cette élection, et qui, après avoir dépouillé le chef de l'Empire de tous ses États, le retenait en exil. Noailles voulait profiter de cette disposition des princes de l'Allemagne, et les engager dans une ligue avec la France, pour maintenir l'indépendance du chef de leur confédération. Le marquis de Chavigny fut envoyé dans ce but à la cour impériale; il arriva à Francfort le 21 octobre 1743. Il ne tarda pas à reconnaître que le roi d'Angleterre avait agi fortement pour attirer Charles VII dans une ligue contre la France; on lui offrait la restitution de ses États, pourvu qu'il renonçât à ses droits sur la succession autrichienne, et qu'il s'unît aux alliés, lui et l'Empire. On lui proposait même d'échanger la Bavière contre l'Alsace, la Franche-Comté et la Lorraine, dont on formerait un royaume après les avoir conquises. On lui eût prodigué l'argent, et il manquait de tout. Sa cour affamée désirait en général qu'il embrassât ce parti. Il prétendait lui-même avoir des griefs contre la France, et la négociation semblait tendre à une rupture plutôt qu'à une conciliation [1]. Tout se réduisit bientôt cependant à une question d'argent. Charles VII demandait cinq millions six cent mille livres pour les seules dépenses de sa cour, et il laissait au roi le pouvoir de déterminer le nombre de ses troupes que la France devrait payer aussi. Louis XV offrit dix millions en tout par année: ce fut un coup de foudre pour l'Empereur, qui prétendait qu'on le réduisait ainsi à n'avoir qu'une escorte au lieu d'une armée, et qu'il n'aurait d'autre parti à prendre que de chercher à se faire tuer. Toutefois le ministère français, qui n'était que médiocrement content de l'armée bavaroise, aimait mieux employer l'argent dont il était assez à court, à entretenir l'armée du roi, que celle de son allié.

Mais Chavigny, pendant son séjour à Francfort, s'était assuré que

[1] Mém. de Noailles, t. III, l. V, p. 346.

plusieurs princes d'Allemagne étaient disposés à s'unir contre la reine de Hongrie, pourvu qu'on leur donnât des subsides. Le prince Guillaume de Hesse, en se déclarant le premier, devait donner le mouvement à d'autres plus puissants que lui. Il avait dix mille hommes à la solde de l'Angleterre, mais il était prêt à changer de parti [1]. Le roi de Prusse, inquiet et jaloux des progrès de la reine de Hongrie, était disposé à reprendre les armes, pourvu qu'il fût assuré que la France montrerait de la vigueur. Il proposait une confédération entre lui, l'Empereur, l'électeur palatin et le landgrave de Hesse, mari de la reine de Suède, dont le but serait de maintenir les constitutions de l'Empire et la paix de Westphalie, et de terminer ou à l'amiable ou par voie juridique les différends sur la succession d'Autriche. La ligue était sur le point de se conclure lorsqu'on apprit à Francfort une nouvelle ignorée du négociateur français, et qui confirmait bien ce que Noailles avait dit au roi du manque d'accord et de principes dans son ministère. Le fils du prétendant, le prince Charles-Édouard Stuart, était parti de Rome pour Antibes, au commencement de cette année, appelé par le cardinal de Tencin; il continuait rapidement son voyage au travers de la France, et il allait, secondé par le comte Maurice de Saxe, tenter un débarquement en Angleterre, pour en chasser la maison de Hanovre. Les alliés que la France cherchait alors à s'attacher étaient les princes protestants de l'Allemagne. Ils voulaient bien contenir la maison d'Autriche; mais ils n'avaient garde de vouloir également renverser le trône de la maison de Hanovre en Angleterre, y rétablir la religion catholique, et lui donner ainsi en Europe une redoutable prépondérance. Le roi de Prusse et le prince Guillaume de Hesse firent éclater leur mécontentement, et, par sa dépêche du 15 mars, Chavigny annonça à Noailles que l'alliance de l'Allemagne lui paraissait comme perdue [2].

Tencin avait dû sa promotion à la maison de Stuart: il avait dès lors conservé des relations intimes avec elle, et avec tout le parti jacobite. C'était en même temps une bonne note qu'il se faisait à la cour de Rome, toujours occupée de ramener l'Angleterre sous la domination de l'Église. Les circonstances lui paraissaient favorables: Louis XV,

[1] Le prince Guillaume de Hesse gouvernait le landgraviat pour son frère Frédéric devenu roi de Suède; il lui succéda en 1751. Il avait déjà marié son fils à une fille de George II. Art de vérifier les dates, t. XVI, p. 19.

[2] Mém. de Noailles, l. V, p. 351.

autant qu'on pouvait reconnaître en lui quelque sentiment, avait de la bienveillance pour ses cousins de la maison de Stuart, et un vif ressentiment contre George II ; aux yeux de ceux qui ne connaissent point les gouvernements libres, le trône de George paraissait ébranlé par la violence des dissensions civiles et la hardiesse de l'opposition. Le chef du ministère, lord Wilmington, était mort le 2 juillet. Henri Pelham, qui l'avait remplacé, était un élève et une image affaiblie de Walpole qui lui procura cette place [1]. Chesterfield et Pitt, les chefs de l'opposition, avaient dénoncé ce nouveau ministère comme lâchement vendu aux caprices du roi, et à sa politique tout hanovrienne. Le traité de subsides avec la Sardaigne, la paye assurée à seize mille hommes de troupes hanovriennes, étaient le sujet de déclamations journalières, et les invectives contre le roi hanovrien semblaient être devenues un cri national. D'autre part, Charles-Édouard Stuart, alors âgé de vingt-quatre ans, se faisait remarquer par beaucoup de qualités brillantes, un courage héroïque, une grande force de corps, une figure charmante, et les manières les plus prévenantes. Son éducation avait été étrangement négligée, et soit en français, en anglais ou en italien, il n'écrivait pas un mot d'orthographe; mais il avait l'énergie qui avait toujours manqué à son père, et au moment où il se préparait à réclamer le trône de ses pères, aucun prétendant ne paraissait mieux fait pour obtenir des succès [2]. Le comte Maurice de Saxe, revenu vers le milieu de novembre de l'armée du maréchal de Noailles, était chargé de commander l'expédition. Quinze mille vieux soldats avaient été assemblés sous ses ordres à Lille et à Valenciennes; de nombreux transports étaient réunis dans les ports du canal de la Manche; deux escadres parties de Rochefort et de Brest devaient les protéger ; Charles-Édouard était arrivé à Gravelines où il se cachait sous un nom supposé ; il n'avait jamais pu, à son passage à Paris, obtenir d'être présenté au roi. Les Anglais savaient qu'il s'était approché des côtes, mais leurs espions l'avaient entièrement perdu de vue du 20 janvier au commencement de mars, et personne ne pouvait deviner où il était. L'amiral Roquefeuille avait enfin réuni les deux escadres de Brest et de Toulon ; il s'était approché des côtes d'Angleterre, et arrivé en face de l'île de Wight, ayant reconnu qu'il n'y avait point de vaisseaux à Spithead, il crut que toute la flotte anglaise était entrée dans le havre de Portsmouth.

[1] Lord Mahon, t. III, ch. 25, p. 268.
[2] *Ibid.*, ch. 26, p. 279.

Il envoya donc un vaisseau léger à Dunkerque, pour annoncer que le moment était favorable.

L'embarquement se fit avec rapidité; le prince et le comte de Saxe montèrent sur le même vaisseau. Onze bataillons, avec une grande quantité d'armes et d'équipements, étaient déjà à bord des transports, lorsqu'une tempête, qui s'éleva dans la nuit, suspendit ces préparatifs. Pendant ce temps, l'amiral sir John Norris, qui au lieu d'être à Portsmouth, comme le supposait Roquefeuille, avait fait le tour des dunes, parut tout à coup avec une flotte de vingt et un vaisseaux de ligne à deux lieues de Dungeness où l'amiral français avait jeté l'ancre. S'il avait attaqué à l'instant même, il aurait probablement détruit la flotte française qui était beaucoup plus faible. Mais le jour baissait, il crut pouvoir attendre au lendemain, et le lendemain Roquefeuille avait disparu, tandis que la tempête, qui s'était levée pendant la nuit, rendit la poursuite impossible. Cette même tempête fit échouer plusieurs des transports, et causa beaucoup de dommage à la flotte qui devait porter le prince Charles-Édouard; toutefois il n'y eut que peu de monde de perdu, mais l'expédition était manquée: elle ne pouvait plus se tenter en présence d'une flotte supérieure qui surveillait Dunkerque. Charles-Édouard fut obligé de renoncer pour cette année à ses espérances, et Maurice de Saxe, de retour à Paris, fut nommé maréchal de France le 26 mars 1744 [1].

Mais dès que la dispersion de la flotte française eut fait renoncer le fils du prétendant à son entreprise, Noailles engagea Chavigny à poursuivre ses négociations avec les princes allemands, à leur représenter les préparatifs faits à Dunkerque comme une diversion utile qui n'avait point de chance de renverser George II de son trône, mais qui lui avait fait éprouver cependant le juste ressentiment du roi de France, qui l'avait contraint de rester en Angleterre lorsqu'il avait compté passer sur le continent, et qui lui avait fait rappeler six mille Anglais et six mille Hollandais de l'armée de Flandre retenus près de Londres sous les ordres de lord Stairs, ce qui affaiblissait d'autant l'armée alliée. Le roi de Prusse admit pour bonnes ces raisons. Il annonça que pourvu que la France agît avec vigueur, qu'elle entreprît immédiatement le siége

[1] Lord Mahon, ch. 26, p. 294. — D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, t. I, p. 394. — Selon Smollett, ce fut le 24 février. Hist. of Engl., t. XVI, ch. 8, § VI, p. 138. — Sans doute, selon l'ancien calendrier, car le 5 mars Noailles attendait encore l'événement. Mém. de Noailles, t. III, p. 354.

de Fribourg en Brisgaw, qu'elle fît marcher une puissante armée en Westphalie pour menacer ou occuper le Hanovre, qu'une autre armée s'avançât en Bavière pour y rétablir l'Empereur, il marcherait à la tête de quatre-vingt mille hommes pour la seconder ; sur ces bases, un traité d'*union confédérale* entre l'empereur Charles VII, le roi de Prusse comme électeur de Brandebourg, l'électeur palatin, et le roi de Suède comme landgrave de Hesse-Cassel, fut signé à Francfort le 22 mai 1744. Les alliés déclaraient avoir pour but le rétablissement de la paix en Allemagne ; ils s'engageaient à agir auprès de la reine de Hongrie pour lui faire reconnaître l'Empereur et accepter une trêve dans l'Empire. Ils se garantissaient réciproquement leurs États, et ils invitaient les autres puissances, entre autres le roi de France, comme garant de la paix de Westphalie, à se joindre à leur union. Marie-Thérèse voulait s'approprier la Bavière, elle avait exigé des habitants qu'ils lui prêtassent serment de fidélité ; elle méditait de grandes conquêtes en France et en Italie ; elle ne dissimulait pas son intention de reprendre la Silésie au roi de Prusse, et George II, avec qui elle s'en était expliquée, lui avait répondu : « Madame, ce qui est bon à prendre est bon à rendre [1]. »

Frédéric II était trop clairvoyant pour ne pas comprendre à quoi l'exposerait l'écrasement de la France : Voltaire, dont il avait recherché l'amitié, et avec lequel il entretenait une correspondance assidue, avait eu une mission secrète auprès de lui pour le rattacher aux intérêts français ; Frédéric insistait cependant pour que Louis XV s'assurât de l'amitié de la Russie et de la Suède, afin de lui ôter toute crainte d'être attaqué par derrière lorsqu'il marcherait contre l'Autriche. Alors il annonçait que si la Saxe balançait à entrer dans la confédération, il s'avancerait dans cet électorat et proposerait le choix, ou d'embrasser la ligue, ou de désarmer les troupes. Une fois assuré de la Saxe, il voulait aller droit à Prague, qui ne pouvait faire beaucoup de résistance ; de là s'approcher de l'armée impériale, se porter même jusqu'à Vienne, et ne point s'arrêter qu'il n'eût contraint Marie-Thérèse à accepter la paix. Il ne demandait, comme compensation de ses dépenses et de ses dangers, que le cercle de Konigsgratz en Bohême. Pour concerter toutes ces mesures, il envoya le comte de Rothembourg en France. La duchesse de Châteauroux prit occasion de l'arrivée de cet ambassadeur

[1] Flassan, t. V, p. 211. — Mém. de Noailles, t. III, p. 355. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 9, p. 51 et 59. — Coxe, Maison d'Autriche, t. V, ch. 105, page 113.

pour faire renvoyer du ministère des affaires étrangères M. Amelot, qui lui était désagréable à cause de son bégaiement. On prétendit que le roi de Prusse avait demandé son éloignement. La France n'y perdait rien : c'était un ministre de peu de talent qui avait fait de M. de Maurepas son oracle ; et celui-ci prenait pour règle de sa politique les volontés de la reine d'Espagne, qui par la violence de son caractère, son ambition toute personnelle et son indifférence pour les intérêts d'autrui, ne pouvait exercer qu'une influence pernicieuse sur les conseils de la France. Amelot fut destitué le 26 avril. Louis XV déclara qu'il tiendrait lui-même le portefeuille des affaires étrangères. Il persista six mois dans cette résolution, ou plutôt il en laissa tout aussi longtemps la direction au maréchal de Noailles [1].

Louis XV était alors âgé de trente-quatre ans ; il était dans cette période de la vie où même les caractères les plus mous sentent une vigueur surabondante qui les appelle à l'action. M[me] de Châteauroux s'efforçait de lui persuader qu'il ne dépendait que de lui de s'éveiller du sein des voluptés pour se montrer un héros et marcher sur les traces de Louis XIV. Le comte d'Argenson, auquel il avait confié le ministère de la guerre, y avait déployé de la vigueur et du talent, et malgré l'humiliation de la précédente campagne, il promettait de mettre sous les ordres du roi une belle armée. Lui aussi, il pressait Louis XV de se mettre à la tête de ses troupes, soit qu'il se figurât qu'il développerait dans cette situation nouvelle des talents jusqu'alors inconnus, ou qu'il comptât seulement que la présence du roi ranimerait l'ardeur du soldat, et qu'elle exciterait les gentilshommes qui l'approchaient à se distinguer à ses yeux par des actions d'éclat. En effet, la France qui jusqu'alors avait paru étrangère à la guerre et à la politique, comme s'il ne s'agissait pas de ses propres affaires, s'enflamma tout à coup d'une ardeur martiale et patriotique, lorsqu'elle apprit que Louis XV était parti le 3 mai pour l'armée. Paris, où depuis longtemps on n'avait entendu d'autres nouvelles que celles du théâtre, de la littérature ou des intrigues galantes, porta aussitôt toute son attention sur la guerre, dans la persuasion que c'était pour lui que son roi allait se battre.

Mais dès l'instant que Louis XV se rendait aux armées, le ministre se croyait obligé, non point tant de diriger les opérations de manière

[1] Flassan, t. V, p. 202. — Noailles, t. III, p. 355. — Besenval, t. I, p. 31. — Voltaire, Mém., t. I, p. 248. — D'Argenson, p. 375. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 9, p. 75.

à assurer le plus grand avantage à la France et à ses alliés, mais d'assurer les succès de l'armée où serait le roi, et de faire que sa campagne fût brillante. Par une vive attaque sur le Rhin, Louis pouvait humilier la maison d'Autriche, seconder l'Empereur dans sa rentrée en Bavière, et le roi de Prusse dans son expédition contre la Bohême : on persuada à Louis XV d'attaquer plutôt les Pays-Bas. C'était la frontière où la supériorité des Français dans les armes du génie et de l'artillerie pouvait leur garantir des conquêtes avec le plus de certitude ; car le succès des siéges avec cette supériorité peut se calculer d'avance, tandis que les grandes manœuvres de la stratégie, tout comme le gain des batailles, demandent une inspiration du génie qui avait manqué même à Louis XIV. La neutralité des Pays-Bas autrichiens, garantie par le traité de Bavière, avait été respectée jusqu'alors. Les Hollandais, il est vrai, avaient, selon leurs engagements, fourni à l'impératrice un corps auxiliaire de vingt mille hommes qui n'avait point eu encore occasion de combattre ; mais ils ne se considéraient point comme en guerre avec la France. D'autre part, leur barrière des Pays-Bas se trouvait affaiblie par le rappel en Angleterre de douze mille hommes qui auraient dû garder cette frontière, et qu'on avait embarqués en conséquence de l'expédition projetée par le prince Édouard [1].

On assurait qu'à l'ouverture de cette campagne, l'armée avec laquelle Louis XV marchait en Flandre, ayant sous lui les deux maréchaux de Noailles et de Saxe, était de quatre-vingt mille hommes, que le maréchal de Coigny en avait cinquante mille sur le Rhin, le duc d'Harcourt dix mille sur la Moselle, et le prince de Conti vingt mille sur la frontière du Piémont. Le roi était accompagné par le marquis de Meuse et le duc de Richelieu, jusqu'alors plus accoutumés à le servir dans ses amours qu'à la guerre, et par les ducs de Luxembourg, de Boufflers, d'Aumont, d'Agen, de Pecquigny et le prince de Soubise, ses aides-de-camp [2]. La reine avait demandé à le suivre par un billet qu'elle lui écrivit, car elle osait rarement lui faire aucune demande de vive voix ; Louis ne lui répondit même pas. M[me] de Châteauroux ne doutait point qu'elle ne dût l'accompagner. Maurepas, qui la détestait, fit entendre au roi qu'en le permettant il offenserait le public au moment où son enthousiasme venait de se réveiller. Elle se retira à Plaisance, maison

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 10, p. 80. — Coxe, Maison d'Autriche, t. V, ch. 105, p. 109.

[2] D'Espagnac, Histoire du maréchal de Saxe, t. II, l. VII, p. 3.

de campagne de Pâris Duverney; mais, pour se venger, elle fit donner par le roi l'ordre à Maurepas d'aller visiter les ports de Provence. Ce fut un mois après seulement, le 8 juin, qu'elle partit de Plaisance, sans ordre, avec sa sœur Lauraguais, pour rejoindre le roi à Lille. Le duc de Richelieu avait disposé des relais sur leur route, et il prit sur lui de faire pardonner par le roi cette désobéissance de l'amour. Mais ni la cour, ni Paris, ni l'armée ne furent aussi indulgents, et les deux *coureuses*, comme on les appela, furent impitoyablement chansonnées [1].

L'armée du roi, qu'il passa en revue dans la plaine de Cisoing, formait deux corps séparés. Celui de la gauche, de trente-deux bataillons et de cinquante-huit escadrons, avait à sa tête le maréchal de Saxe. Ce corps devait servir d'armée d'observation, pendant que l'armée du roi, de soixante-huit bataillons et de quatre-vingt-dix-sept escadrons, ferait des siéges sous la direction du maréchal de Noailles. Les succès furent rapides. Courtrai lui ouvrit ses portes le 18 mai, Menin le 5 juin, Ypres le 25 juin, le fort Knock le 29, et Furnes le 11 juillet. Nous ne voyons pas qu'on ait conservé aucun détail sur la conduite personnelle du roi à ces divers siéges. Un de ses aides-de-camp était chargé seulement de lui aller rendre compte chaque matin de ce qui s'était passé la nuit dans la tranchée. On voyait avec quelque surprise le prince de Clermont, abbé de Saint-Germain des Prés, commander les opérations des siéges. Le pape Clément XII lui avait accordé une dispense pour aller à la guerre comme arrière-petit-fils du grand Condé. Pendant ce temps, l'armée des alliés se rassemblait lentement à Ninove; le duc d'Aremberg commandait les Autrichiens, le général Wade les Anglais et le comte de Nassau les Hollandais : on assure qu'au milieu de l'été ils avaient réuni quatre-vingt mille hommes, mais avant qu'ils fussent en état d'agir, Louis XV avait terminé heureusement tous les siéges qu'il avait entrepris [2].

Tout à coup ces conquêtes furent interrompues par la nouvelle que le prince Charles de Lorraine, ou plutôt le maréchal Traun qui lui servait de conseil, et que Marie-Thérèse avait rappelé d'Italie à la mort du maréchal Khevenhuller, avait pénétré en Alsace avec soixante mille

[1] Soulavie, Mém. de Richelieu, t. VII, ch. 1, p. 1.

[2] D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, t. II, l. VII, p. 11-20. — Voltaire, Siècle de Louis XV, t. I, ch. 2, p. 118. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 10, p. 82. — Mém. de Noailles, t. III, p. 362.

hommes. Le maréchal de Coigny était chargé de la défense des lignes entre Lauterbourg et Oppenheim; le maréchal bavarois Seckendorf, avec les troupes impériales, était retranché sous Philipsbourg. Un mouvement du prince Charles engagea Coigny à se faire joindre par ces troupes: c'était ce que l'Autrichien désirait; au commencement de juillet, il surprit le passage du Rhin sur un point que les impériaux venaient d'abandonner. Ce malheur fut dû en grande partie à l'extrême misère et au mécontentement de l'armée bavaroise. Coigny dut se retirer sous Weissembourg, dont il défendit avec succès les lignes contre une attaque vigoureuse que les Autrichiens tentèrent le 5 juillet [1]. Mais comme il ne pouvait s'y maintenir longtemps, il prit le parti dangereux de se replier sur Strasbourg, abandonnant le passage de Saverne dont les Autrichiens ne tardèrent pas à s'emparer, et renonçant à sa communication avec la Lorraine et les Trois-Évêchés, par lesquels il devait bien s'attendre que des renforts ne tarderaient pas à lui arriver. Le prince Charles se flattait d'exciter une révolution en Lorraine, l'héritage de ses pères; ses coureurs arrivèrent jusqu'à Lunéville et forcèrent le roi Stanislas à s'enfuir. Des partis hongrois, conduits par le farouche Mentzel, se répandaient dans l'Alsace, les Trois-Évêchés, la Franche-Comté, et ils semaient sur leur passage des manifestes par lesquels ils invitaient les peuples, au nom de la reine de Hongrie, à retourner sous l'obéissance de la maison d'Autriche, menaçant les habitants qui prendraient les armes « de les faire » pendre après les avoir forcés à se couper eux-mêmes le nez et les » oreilles [2]. »

Le roi était à Dunkerque lorsqu'il reçut la nouvelle de ces tristes événements. Il laissa le maréchal de Saxe en Flandre avec quarante mille hommes pour conserver les conquêtes qu'il y avait faites; il donna le reste de ses troupes au maréchal de Noailles, qu'il chargea de prendre les devants pour secourir l'armée du Rhin, et le suivit lui-même par Saint-Quentin, La Fère, Laon et Reims; toutes ses troupes avaient leur rendez-vous à Metz: il y arriva lui-même le 5 août, et le 7 il apprit un événement qui changeait la face des affaires et forçait le prince Charles à sortir précipitamment de l'Alsace. Le roi de Prusse marchait sur Prague avec quatre-vingt mille hommes, en même temps qu'il en faisait avancer vingt-deux mille en Moravie. Ce monarque audacieux n'avait

[1] Mém. de Noailles, t. III, p. 368.

[2] Siècle de Louis XV, ch. 11, p. 117. — Mém. de Besenval, t. I, p. 35.

point encore réussi à s'assurer l'alliance des deux puissances du nord dont il avait fait la condition de sa coopération à l'union confédérale de Francfort, mais il jugeait que le moment était venu de porter à la France un secours efficace s'il ne voulait pas la voir ruinée et peut-être démembrée. Il se jeta donc hardiment dans la mêlée, attirant sur lui toutes les forces de l'Autriche. Il envoya en même temps un de ses meilleurs généraux, le maréchal Schmettau, à Metz, pour annoncer à Louis XV ce qu'il avait fait, et le sommer d'accomplir sa promesse, de poursuivre l'armée autrichienne, de la battre lorsqu'elle repasserait le Rhin et d'achever de la détruire en Bavière [1].

Dans ce moment critique, un événement inattendu jeta les affaires de l'Europe dans de nouvelles combinaisons. Louis XV fut atteint d'une maladie dangereuse. Le 4 août, on en avait reconnu les premiers symptômes : le 12, toute la cour était dans les plus vives alarmes ; selon les uns, c'était une fièvre putride et maligne, selon d'autres, un abcès dans le cerveau, tandis que Frédéric II assure que ce n'était qu'une forte indigestion aggravée par les terreurs du malade [2]. La duchesse de Châteauroux, qui le suivait, s'était logée à l'abbaye de Saint-Arnould ; mais on avait élevé pour elle une galerie en planches qui, fermant les abords de quatre rues, lui donnait la commodité de communiquer de plain-pied avec l'appartement du roi. La ville entière en était scandalisée, et lorsque l'on commença à croire le roi en danger, la clameur publique en prit occasion pour faire aux prêtres qui l'approchaient un devoir d'autant plus étroit de rompre une liaison coupable. Le confesseur, le père Pérusseau, était un jésuite courtisan qui voulait faire son devoir, mais qui craignait de perdre sa place si le roi guérissait. L'aumônier du roi, au contraire, Fitz-James, évêque de Soissons, était un janséniste courageux, sévère, et incapable de fléchir. Richelieu et Mme de Châteauroux, qui savaient bien à quoi ils seraient exposés par la demande des secours de la religion, fermèrent soigneusement les portes de l'appartement du roi, qui ne fut plus servi que par le duc, les deux sœurs, et les domestiques les plus intimes, dont aucun n'avait garde de faire mention des prêtres. Mais cette exclusion même révolta les princes du sang et les grands officiers de la couronne, Bouillon, la Rochefoucault, Villeroi, qui prétendaient avoir droit à voir le monarque. Enfin le 12 août, le comte de Clermont força la

[1] Noailles rapporte la lettre du roi de Prusse du 12 juillet, t. III, p. 369.
[2] Hist. de mon temps t. II, p. 92.

consigne et ne fut pas mal reçu du roi ; puis l'évêque de Soissons, avant de lui dire la messe, lui proposa de se confesser. Louis XV répondit : « Il n'est pas temps encore. » Toutefois, le jour même, Mme de Châteauroux put s'apercevoir que la conscience de son amant était troublée. Le 14, le roi eut une défaillance de quelques minutes ; dès qu'il en sortit, il n'eut plus d'autre pensée que celle de l'approche de la mort et de la peur de l'enfer, et il appela à grands cris son confesseur [1].

Après la confession, Louis XV appela le duc de Bouillon. « Vous » pouvez me servir, lui dit-il, il n'y aura plus désormais aucun ob- » stacle ; j'ai sacrifié les favorites et mes favoris à la religion, et à ce » que veut l'Église d'un roi très-chrétien et du fils aîné de l'Église. » L'évêque de Soissons, ouvrant à deux battants la porte du cabinet voisin où s'étaient retiré les deux favorites avec le duc de Richelieu, leur dit, sans dépasser le seuil : « Le roi vous ordonne, mesdames, de vous re- » tirer de chez lui sur-le-champ. » A peine fut-il ressorti, que le duc de Richelieu déclara qu'il s'opposait, au nom du roi, à ce qu'on exécutât des ordres extorqués dans un moment de transport fébrile. « Qu'on ferme nos saints tabernacles, s'écria l'impétueux prélat dès qu'il en fut averti, afin que la disgrâce soit plus éclatante et que le roi soit obéi sur ses ordres nouveaux. » Les favorites sortirent alors, fondant en larmes, la honte sur le front, les yeux baissés et sans oser fixer personne. Ce n'était point assez pour l'évêque de Soissons ; il revint au roi et lui dit : « Les lois de l'Église et nos saints canons nous défendent d'apporter le » viatique lorsque la *concubine* est encore dans la ville. Je prie Votre » Majesté de donner de nouveaux ordres pour leur départ, car il n'y a » pas de temps à perdre, Votre Majesté mourra bientôt. » Le roi, frappé de terreur, donna aussitôt l'ordre demandé ; et les favorites, qui se voyaient en butte à la fois à l'indignation du peuple, au ressentiment des princes du sang et des ministres, et à la crainte que leur imposaient les mœurs rigides de la reine et du dauphin, ne trouvèrent pas, dans les écuries du roi, un officier qui voulût donner une voiture pour les soustraire à la colère du peuple. Ce fut le maréchal de Belle-Isle qui leur prêta la sienne, où elles se jetèrent à la hâte en baissant les stores pour échapper aux regards du peuple [2].

Les duchesses de Châteauroux et de Lauraguais s'étaient retirées dans une maison de campagne à trois lieues de Metz, tandis que l'évêque de

[1] Soulavie, t. VII, ch. 1 et 2, p. 15-30.
[2] *Ibid.*, ch. 2, p. 31.

Soissons arrivait auprès du monarque avec l'appareil de l'extrême-onction. Mais avant de lui appliquer les saintes huiles, il tint ce discours à l'assistance : « Messieurs les princes du sang, et vous, grands » du royaume, le roi nous charge, M. l'évêque de Metz et moi, de » vous faire part du repentir sincère qu'il a du scandale qu'il a causé » dans son royaume en vivant comme il l'a fait avec Mme de Châteauroux; » il en demande pardon à Dieu. Il a appris qu'elle n'est qu'à trois » lieues d'ici, et il lui ordonne de ne point approcher plus près de la » cour de cinquante lieues, et Sa Majesté lui ôte sa charge dans la » maison de la dauphine [1]... Et à sa sœur aussi, » répliqua le moribond en levant un moment la tête au-dessus du chevet après avoir approuvé par des signes, chaque phrase de son premier aumônier. La maladie cependant allait en augmentant, des symptômes menaçants se succédaient rapidement. Le 15, à six heures du matin, on appela les princes pour assister à la prière des agonisants; enfin les médecins se retirèrent, et le roi fut abandonné aux remèdes des empiriques. L'un d'eux lui fit avaler une très forte dose d'émétique. L'effet fut plus violent qu'aucun des médecins réguliers n'aurait osé le provoquer; mais il fut salutaire; et le docteur Dumoulin, arrivé de Paris sur ces entrefaites, déclara, le 17, que le roi n'en mourrait pas. Cependant la reine était accourue dans une extrême douleur, et le roi lui avait demandé pardon du scandale et des chagrins qu'il lui avait donnés. Son fils, ses filles étaient aussi arrivés jusqu'à Verdun, mais avaient reçu l'ordre de s'y arrêter. Toutefois M. de Châtillon, gouverneur du dauphin, jugeant que c'était le devoir d'un fils d'accourir auprès de son père mourant, lui fit poursuivre le voyage. Il le présenta lui même au roi, qui le reçut froidement, et qui demeura persuadé que l'impatience de régner avait porté son fils à cette désobéissance. Dès lors la convalescence continua sans accident, et tous les bons sentiments du roi s'évanouirent. La reine ne fut plus reçue par son mari qu'avec une froideur croissante. Richelieu, qui avait eu ordre de s'éloigner, revint, et Louis XV n'eut plus d'autre pensée que de punir tous ceux qui avaient joué un rôle dans cette scène d'humiliation à laquelle il s'était soumis [2].

Le trouble qu'avait excité la maladie du roi sauva l'armée du prince

[1] La princesse d'Espagne, promise au dauphin, dont la maison était déjà nommée, mais qu'il n'épousa que l'année suivante.

[2] Soulavie, t. VII, ch. 2, p. 32-42. — Mém. de Besenval, t. I, p. 57. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 294. — Biographie universelle, t VIII, p. 275.

Charles de Lorraine. Le maréchal de Noailles se trouvait le 16 août à portée de l'attaquer ; Schmettau le pressait de le faire, il lui représentait qu'en chargeant les Autrichiens avec vigueur, il les aurait empêchés de regagner leurs ponts à Beinheim. Noailles ne s'y porta qu'avec lenteur et circonspection : il fit grand bruit d'un petit avantage qu'il avait remporté aux avant-postes, mais il n'empêcha point les Autrichiens de repasser leurs ponts et de les rompre avant l'aube du jour suivant [1].

Le manque de vigueur du général français, dans cette occasion, fut fatal au roi de Prusse. La diversion puissante qu'il avait faite, quoique expliquée par la politique, n'était pas sans générosité. Il avait investi Prague le 4 septembre, et le général Ogilvy, qui y commandait une garnison de quinze mille hommes, se rendit prisonnier de guerre au bout de dix jours. Mais c'est à la prise de cette ville que se bornèrent les succès du roi de Prusse. La Bohême entière se déclara contre lui. Les paysans, les uns par affection pour Marie-Thérèse, les autres par effroi des vengeances qu'exerceraient les Croates et les pandours, s'enfuyaient au loin devant les armées prussiennes en cachant ou en laissant détruire leurs provisions. Frédéric ne pouvait se procurer ni un messager ni un espion ; tous ses convois étaient arrêtés, toutes ses communications étaient coupées, et bientôt il commença à souffrir cruellement du manque de vivres. La Saxe s'était déclarée contre lui ; les secours des Bavarois et des Français, sur lesquels il avait compté, n'arrivaient point, et avant la fin de l'année il fut contraint d'abandonner la Bohême : mais l'armée avec laquelle il rentrait dans ses États, affaiblie par la misère, les maladies, les désertions, n'inspirait plus de terreur à ses ennemis [2].

Au lieu de songer à secourir un allié qui était venu si à propos à son aide, Louis XV donna ordre au maréchal de Coigny d'entreprendre le siége de Fribourg en Brisgaw, et il s'y rendit lui-même de Strasbourg le 5 octobre. Dans cette saison, les troupes pouvaient encore tenir la campagne avec succès, les vivres se trouvaient partout en abondance, et la retraite rapide du prince de Lorraine jetait le découragement dans les pays qu'il traversait. Mais le siége d'une place très forte devait nécessairement ruiner l'armée exposée aux pluies d'automne. En effet, Fri-

[1] Frédéric II, Histoire de mon temps, t. II, ch. 10, p. 94. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 12, p. 128. — Mém. de Noailles, t. III, p. 376.

[2] Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 10, p. 102. — Coxe, Histoire de la maison d'Autriche, ch. 108, p. 116.

bourg, qui ne fut entièrement investi que le 30 octobre, capitula seulement le 28 novembre. Le feu des ennemis, également vif et soutenu, tuait chaque jour beaucoup de monde, tandis que les maladies causaient de plus grandes pertes encore. L'attaque du chemin couvert coûta seule deux mille hommes; on évalue à dix-huit mille la perte totale des Français, et la possession de cette place forte était loin de compenser un si énorme sacrifice. Pendant que toutes les forces françaises y étaient arrêtées, le prince Charles se repliait sans inquiétude vers la Bohême, où il arrivait à temps pour augmenter les embarras du roi de Prusse [1].

La campagne d'Italie n'avait point eu de résultat décisif. Elle avait commencé par une bataille navale. Une escadre espagnole, commandée par don José Navarro, avait hiverné à Toulon. Le ministère espagnol, malgré les funestes inconséquences, l'orgueil et l'ambition de la reine, qui tenait le sceptre de son époux, rendait à sa monarchie une vigueur que n'avaient point connue les successeurs de Philippe II, et sa marine commençait à être redoutable. Cependant les matelots et les canonniers avaient encore besoin d'acquérir plus d'expérience. Ils furent exercés avec soin plus longtemps qu'ils n'auraient voulu, pendant qu'ils étaient retenus dans cette rade que bloquait l'amiral anglais Matthews. Il avait une escadre de quarante-cinq vaisseaux de toute grandeur, mais il tenait la mer depuis si longtemps que la plupart ne pouvaient rendre que peu de service. D'ailleurs il existait entre Matthews et l'amiral Léstock, qui commandait en second, une jalousie qui avait dégénéré en haine ouverte et passionnée. Le 22 février, un vent favorable permit à l'escadre alliée de sortir de la rade de Toulon. Navarro conduisait douze vaisseaux de ligne; l'amiral français de Court, brave vieillard de quatre-vingts ans, en avait quatorze. Matthews attaqua avec vigueur l'escadre espagnole; Lestock qui menaçait la française ne la joignit pas; trois vaisseaux espagnols furent horriblement maltraités, mais la nuit sépara les combattants sans que la victoire se déclarât pour l'une ou l'autre flotte.

Les Anglais mirent en jugement leurs deux amiraux sur leurs accusations réciproques; ce fut Matthews qui fut condamné pour avoir donné à Lestock l'ordre de se retirer lorsqu'il renouvelait l'attaque le lendemain. Les Espagnols éclatèrent en reproches contre M. de Court, quoi-

[1] Mém. de Noailles, t. III, p. 384. — Voltaire, Siècle de Louis XV, t. I, ch. 13, p. 131. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 302. — Frédéric II, Histoire de mon temps, t. II, ch. 10, p. 95. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 105, p. 117.

qu'il eût montré autant d'habileté que de vaillance, et ils réussirent à le faire disgracier, tandis qu'avec leur jactance habituelle, ils donnèrent à leur amiral Navarro le titre de marquis de la Victoria [1].

L'armée espagnole, sous les ordres du comte de Gages, avait passé l'hiver à Pesaro; mais, dès le 7 mars, elle commença sa retraite vers les frontières de l'Abruzze, poursuivie par le prince de Lobkowitz, qui, pendant l'hiver, avait reçu des renforts nombreux d'Allemagne, et toujours inquiétée, comme elle longeait l'Adriatique, par les canonnades des vaisseaux anglais. Marie-Thérèse ne tenait aucun compte des traités, et elle était résolue à recouvrer tout ce qui, dans des temps antérieurs, avait appartenu à la maison d'Autriche, à quelque titre qu'elle s'en fût dessaisie. C'était de concert avec elle, que les Anglais, par la menace barbare de bombarder Naples, avaient contraint Charles, roi des Deux-Siciles, à renoncer à l'alliance de son père, et à promettre de demeurer neutre. Mais cette neutralité ne convenait plus à Marie-Thérèse depuis que la fortune avait favorisé ses armes: elle voulait revenir sur le traité qui avait érigé les Deux-Siciles en royaume pour une branche de la maison de Bourbon; elle voulait les réunir de nouveau à sa monarchie, et l'armée, dont elle avait donné le commandement au prince de Lobkowitz, et que pendant tout l'hiver elle avait travaillé à augmenter, était destinée à faire cette conquête, tandis qu'une flotte anglaise, dans l'Adriatique, devait la seconder. Toutefois Charles-Emmanuel, qui savait qu'une puissante armée française et espagnole se préparait à passer les Alpes, ne voyait pas sans inquiétude les Autrichiens s'enfoncer dans la Basse-Italie, et le prince de Lobkowitz lui-même paraissait douter de la sagesse d'un tel projet. Le comte de Gages et le duc de Modène s'étaient rendus à Naples, tandis que l'armée espagnole, retirée derrière le Tronto, cherchait à se refaire dans l'Abruzze. Ils firent comprendre au jeune roi, déjà troublé par la peste qui avait éclaté à Messine, qu'en vain il persisterait dans sa neutralité, puisque l'armée autrichienne, qui approchait, avait ordre de lui tout enlever [2].

Bientôt, en effet, Lobkowitz annonça, par des proclamations, les bienfaits que la reine de Hongrie promettait aux peuples des Deux-

[1] Voltaire, Siècle de Louis XV, t. I, ch. 8, p. 99. — Lord Mahon, t. III, ch. 26, p. 299. — Coxe, Bourbons d'Espagne, t. III, ch. 45, p. 462. — Muratori, Annali ad ann., p. 382.

[2] Botta, Storia d'Italia, t. IX, l. XLIII, p. 37. — Muratori, ad ann., p. 373. — Colletta, Storia di Napoli, l. I, ch. 39, p. 111. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, ch. 45, p. 472.

Siciles, pour les engager à rentrer sous sa domination. Les juifs, qui s'étaient multipliés dans le royaume, et contre lesquels il est toujours facile de réveiller la haine d'une populace superstitieuse, devaient être proscrits, et leurs débiteurs dispensés de payer leurs dettes; les impôts devaient être diminués, le prix des vivres réduit; des honneurs, des récompenses devaient être prodigués à ceux qui agiraient avec zèle pour le service de leurs anciens maîtres, et toutes les vieilles offenses seraient pardonnées. En même temps Lobkowitz avançait, au mois d'avril, par Foligno, Spoleto, Terni, Citta Castellana et Tivoli, pour entrer dans la Campanie, avec vingt mille fantassins et six mille chevaux. Déjà tout l'État pontifical était inondé de pandours, de Talpaches, de Croates, de Valaques, de Morlacks, et d'autres paysans barbares qui suivaient les armées de Hongrie pour piller et pour détruire [1].

Le roi de Naples, jugeant avec raison que c'était en dehors de ses frontières qu'il lui convenait de défendre son royaume, traversa les Marais-Pontins, et établit son quartier général à Velletri. Lobkowitz, de son côté, s'était avancé sur ce même groupe de collines, et il avait le sien à Genzano. Les deux armées y furent longtemps en présence. Lobkowitz s'y occupait à couper les fontaines qui de Lariccia portaient des eaux à Velletri, pour réduire les Espagnols et les Napolitains à se contenter de celles des Marais-Pontins. Le 15 juin, les Napolitains attaquèrent les Allemands dans leurs quartiers et leur enlevèrent quelques avant-postes, mais ils ne poursuivirent pas leurs avantages. A son tour, Lobkowitz ayant, dans la nuit du 10 août, fait le tour de Velletri, surprit la porte de cette ville qui conduit à Naples, coupant ainsi aux alliés leur retraite naturelle. Il croyait déjà tenir dans ses mains le roi, ses généraux, sa caisse militaire et sa correspondance. Son armée, en trois divisions, avait déjà pénétré jusqu'au milieu de la ville. Le jeune roi, réveillé en sursaut, dut s'enfuir en chemise, aussi bien que le duc de Modène, malade de la goutte, pour aller joindre le général Gages qui occupait avec ses Espagnols le Monte Artemisio. Mais pendant ce temps, le général napolitain, Castro Pignano, avait rassemblé des soldats dans l'intérieur de la ville, et, leur rendant le courage, il les avait menés à l'attaque des Allemands, qui s'étaient dispersés pour piller. Ils se croyaient encore vainqueurs que déjà ils étaient cernés, poursuivis de poste en poste et mis en pièces. Velletri fut repris par

[1] Botta, l. XLIII, p. 41. — Colletta, l. I, ch. 40, p. 112. — Muratori, p. 574.

ceux mêmes qui l'avaient perdu. Les Autrichiens se retirèrent de nouveau à Genzano. L'une et l'autre armée fut plus affaiblie par cette nuit meurtrière que par une grande bataille. Elles se sentaient hors d'état d'attaquer de nouveau, mais elles ne voulaient point en reculant s'avouer vaincues. Les chaleurs excessives de l'été, les eaux corrompues de l'automne, répandaient la mortalité dans l'un et l'autre camp. Les habitants de Velletri et des campagnes voisines périssaient plus rapidement encore que les soldats. Enfin, au commencement d'octobre, Lobkowitz, pour sauver les restes de son armée, commença sa retraite. Il passa sous les murailles de Rome, il gagna les montagnes d'Agobbio, la Romagne, et enfin le Modénois, où il se fortifia sur les bords de la Secchia. Dans cette longue retraite, il fut toujours poursuivi par Gages. Ses troupes légères, qui, sur leur route, avaient commis tant d'atrocités, avaient excité contre lui le plus violent ressentiment parmi les paysans et les soldats ; aussi les malades, les prisonniers, les déserteurs, les traînards qu'il laissait sur la route, étaient-ils traités avec toute la férocité espagnole : on ne voyait de toutes parts que des soldats pendus aux arbres des grands chemins [1].

Marie-Thérèse se croyait moins encore obligée à observer les traités envers la république de Gênes qu'envers le roi des Deux-Siciles. Les paroles données à de si faibles États ne lient pas les grands potentats. Son père Charles VI avait vendu le marquisat de Finale à la république de Gênes, pour le prix de douze cent mille piastres qui lui avaient été comptées ; toutefois, par le traité de Worms, fait à la persuasion de l'Angleterre, elle venait de promettre ce même marquisat de Finale au roi de Sardaigne, auquel les Anglais faisaient l'avance de ces douze cent mille piastres, pour qu'il pût les rendre aux Génois, quand lui viendrait l'envie de s'acquitter ; mais il était bien entendu qu'il devait commencer par les employer à la guerre dans laquelle il s'engageait. Le roi de Sardaigne avait déjà fait connaître son désir de réunir à ses États tout le territoire de la république de Gênes : il mettait en avant les prétentions les moins justifiables, tantôt sur un district de cet État, tantôt sur l'autre ; et les Anglais, qui ne se donnent jamais la peine d'étudier les droits ou les intérêts des autres peuples, annonçaient qu'ils étaient prêts à soutenir à coups de canon les demandes de leurs alliés. Ainsi, la république de Gênes, qui désirait ardemment demeurer

[1] Botta, l. XLIII, p. 55. — Colletta, l. I, c. 41, p. 115. — Muratori, p. 376-382.

neutre, était forcée, bien à contre-cœur, de se jeter entre les bras des Bourbons de France et d'Espagne [1].

Cette bonne volonté des Génois, et l'expédition de Lobkowitz dans le royaume de Naples, étaient deux circonstances favorables aux armées française et espagnole, qui se proposaient de forcer les passages des Alpes, malgré la résistance du roi de Sardaigne, et de conquérir en Italie une nouvelle principauté, pour en faire l'apanage du second fils d'Élisabeth Farnèse. Le commandement de cette armée des Alpes fut confié par le gouvernement français à Louis-François, prince de Conti, prince âgé de vingt-sept ans, en qui on prétendait avoir découvert un vrai talent militaire. Il avait sous ses ordres vingt mille Français, et il était associé à l'infant don Philippe qui commandait à vingt mille Espagnols. Le prince français était le vrai général de son armée; l'infant don Philippe, qui avait alors vingt-quatre ans, ne songeait guère qu'à ses plaisirs, et c'était le marquis de Las Minas qui commandait en réalité son armée. Les deux généraux et les deux peuples n'étaient point d'accord. Les Espagnols, appelés à combattre à côté des Français, laissaient sans cesse échapper des marques de leur prévention et de leur haine contre tous les étrangers. Las Minas, impatient d'arriver au milieu des pays dont la reine d'Espagne lui avait ordonné de faire la conquête, voulait entrer en Italie par Nice et la rivière de Gênes. Conti ne voulait pas s'éloigner autant de la France, et il se proposait de forcer quelqu'un des passages des Alpes, pour descendre dans le Piémont; mais Charles-Emmanuel, le roi des Alpes, s'était étudié à en rendre tous les passages également difficiles. Il en avait fait fortifier toutes les gorges avec le plus grand soin. Son peuple était belliqueux, et lui était entièrement dévoué; pendant toute l'année précédente, l'infant d'Espagne avait vainement tenté de s'ouvrir un passage de Savoie en Piémont. Conti, auquel Las Minas faisait valoir ces considérations, finit par céder. Il se dirigea vers le comté de Nice. Le 13 avril, après avoir passé le Var, il passa encore le Paglione, pour attaquer le marquis de Suse, fils naturel du précédent roi, qui s'était chargé de défendre Nice et Villafranca. Une effroyable tempête, telle qu'on n'en voit guère que dans les pays méridionaux, vint frapper l'armée, comme elle était partagée par la rivière; elle la fit déborder, entraîna, détruisit les équipages, noya beaucoup de soldats, et aurait exposé le reste au plus grand

[1] Botta, l. XLIII, p. 27.

danger, si le marquis de Suse avait su profiter de l'occasion. Dans la nuit du 19 au 20 avril, Conti ordonna une nouvelle attaque contre les retranchements des Piémontais, qui s'étendaient de Villafranca jusqu'à la Turbie. Le marquis de Suse fut fait prisonnier à Villafranca, et envoyé en Espagne où il mourut. Une partie des troupes piémontaises, se réfugiant sous le canon des vaisseaux anglais, fut transportée par l'amiral Matthews à Oneille : mais les autres avaient repoussé les Français avec avantage ; la mortalité avait été grande des deux côtés, et les assaillants n'avaient rien accompli, car de nouvelles montagnes et de nouveaux défilés, également bien fortifiés, les arrêtaient, soit du côté de la Turbie, soit de celui du col de Tende [1].

Retenus devant cette barrière, Conti et Las Minas renouvelèrent leur différend sur la route qu'ils devaient suivre. L'un voulait marcher sur le Piémont, l'autre sur Gênes : il fallut attendre des ordres de Versailles ; ce fut Conti qui l'emporta. Il fit sans bruit filer son armée vers le Dauphiné par Barcelonnette et Guillestre. Il menaçait partout à la fois, mais son projet était de pénétrer par la vallée de la Stura. Des combats acharnés furent livrés au Château-Dauphin, dont les Français s'emparèrent le 19 juillet ; puis aux Barricades, gorge étroite qui n'a que trois toises de large, et que Conti ne put forcer, mais qu'il réussit à tourner : enfin, au fort de Demonte, qui opposa une vigoureuse résistance. Tous les montagnards, soulevés contre les agresseurs, rendaient leur position très-dangereuse ; ils s'acharnaient avec tant d'obstination à mettre le feu aux logements des Français, que les montagnards réussirent à brûler les quartiers de l'infanterie, et leurs femmes ceux de la cavalerie. Ce fut aussi par l'incendie que Demonte fut soumis à son tour : les boulets rouges des assiégeants mirent le feu, le 17 août, aux magasins de la place, et la garnison se rendit, se précipitant dans les lignes des Français, au moment où elle s'attendait à l'explosion du grand magasin à poudre [2].

Cette conquête ne suffisait point ; avant d'arriver à la plaine, il fallait encore que les Français se rendissent maîtres da la forteresse de Cuneo qui leur fermait le passage. Ils ouvrirent la tranchée devant Cuneo le 13 septembre ; mais le roi de Sardaigne occupait les hauteurs voisines : il avait grossi son armée, déjà redoutable, par des levées en

[1] Botta, l. XLIII, p. 64. — Muratori, ad ann., p. 384. — Siècle de Louis XV, c. 9, p. 101. — Soulavie, t. VI, c. 23, p. 319.

[2] Botta, l. XLIII, p. 67-72. — Muratori, p. 385.

masse dans ses provinces les plus belliqueuses. Les vaudois, entre autres, s'y portaient avec fureur, encore impatients de se venger des persécutions de Louis XIV. Chaque jour, les paysans armés attaquaient les convois des alliés, sur la route de Cuneo à Demonte ; mais les Espagnols, et les Français à leur exemple, se vengeaient avec férocité : Boves, Peveragno, la Chiusa, et d'autres villages du voisinage furent incendiés et tous leurs habitants massacrés. Le 30 septembre, Charles-Emmanuel vint, à une heure après midi, attaquer les alliés avec son armée régulière. Il avait sous ses ordres vingt-cinq mille hommes; son infanterie égalait en nombre celle des alliés ; sa cavalerie était inférieure à celle des Français. Tout son effort se dirigeait sur la Madonna del Olmo que défendaient les Espagnols : s'il avait réussi à les enfoncer, les assiégeants se seraient trouvés coupés de Cuneo, et cette ville aurait été délivrée ; mais le combat se prolongea jusqu'à la nuit, avec une perte immense des deux côtés, sans qu'il pût parvenir à faire une trouée. Le 8 octobre, le roi de Sardaigne vint attaquer de nouveau les lignes des alliés, et cette fois il réussit à les forcer, en sorte qu'il fit entrer dans la forteresse un millier de soldats, un convoi de vivres et de l'argent. Dès lors, les pluies continuelles, les inondations des torrents, qui souvent arrêtaient les convois, et l'excès de la fatigue, multiplièrent les maladies dans le camp des alliés. Déjà Conti n'avait plus assez de monde pour garnir tous ses postes, et couper toute communication entre les assiégés et l'armée piémontaise. Enfin il dut se résoudre à mettre le feu à son camp, dans la nuit du 22 octobre, et à se retirer vers Demonte. Il laissa dans cette place six mille Espagnols qui s'y maintinrent jusqu'au milieu de novembre, tandis qu'avec le reste de l'armée il repassait les montagnes ; les Espagnols à leur tour prirent la route de Provence, après avoir fait sauter en partie les fortifications de Demonte ; mais la neige couvrait déjà les Hautes-Alpes, les vivres manquaient dans ces pays sauvages, les Piémontais harcelaient sans cesse l'armée en retraite, et cette armée, qui avait fait trembler l'Italie, rentra en France humiliée, affaiblie, découragée, après avoir semé toute sa route de morts et de malades [1].

Les Français, qui s'étaient sentis humiliés à la fin de la précédente campagne par des revers non interrompus, trouvaient quelque conso-

[1] Botta, Storia d'Italia, l. XLIII, p. 73-83. — Soulavie, t. VI, c. 25, p. 324. — Muratori, Annali, p. 387.—Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 13, p. 129. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 304.

lation, en récapitulant les événements de celle-ci, dans la prise de quelques villes des Pays-Bas, dans celle de Fribourg en Brisgaw, dans le succès incertain de la bataille navale de Toulon, et dans la stérile victoire de Coni ou Cuneo. Toutefois, aucun avantage réel n'avait été obtenu pour prix de tant de dépenses et de sang versé. L'armée d'Alsace et celle d'Italie étaient également ruinées par les maladies : le maréchal de Saxe, chargé, après le départ du roi, de défendre la frontière du nord avec des forces inférieures, avait réussi seulement à ne pas se laisser entamer. On n'avait point gagné de positions meilleures pour commencer la campagne l'année suivante en Italie, et les armées espagnole et napolitaine étaient excédées de fatigue ; le duc de Modène, seul allié des Bourbons, était toujours expulsé de tous ses États. Le pape Benoît XIV avait vu, malgré sa neutralité, dévaster et ruiner tous les États de l'Église, alternativement abandonnés au pillage des pandours, des Espagnols et des Napolitains. Tous les Piémontais, glorieux de s'être si bien défendus, furieux du pillage et des cruautés qu'ils avaient éprouvés, étaient soulevés contre les Français ; et l'Allemagne tout entière, appelée à nourrir, à payer toutes les troupes barbares qui la traversaient dans tous les sens, était dans un état de souffrance et d'exaspération qu'on ne saurait exprimer.

(1745.) Un général français venait d'éprouver la violence de cette haine ; le maréchal de Belle-Isle avait été arrêté avec son frère à Elbingerode, dans l'électorat de Hanovre, le 13 novembre, et conduit prisonnier à Londres. Il prétendait qu'on avait ainsi violé en lui le caractère d'ambassadeur et de prince de l'Empire. George II répondait qu'il ne voyait en lui qu'un général français qui traversait un pays en guerre avec la France. Au vrai, le roi d'Angleterre ne pouvait pardonner à Belle-Isle d'avoir allumé la guerre d'Allemagne, et de l'avoir contraint lui-même, en 1741, à s'obliger à la neutralité pour l'électorat de Hanovre, et à donner son suffrage à Charles VII [1]. Le roi de Prusse se plaignait d'être abandonné par la France, après s'être compromis pour elle. En quittant la Bohême, il s'était retiré dans la Silésie, qu'il défendait péniblement contre les troupes barbares de Marie-Thérèse. L'Empereur, l'autre allié de la France, était plus malheureux encore. Il était, il est vrai, rentré en Bavière après la retraite du prince Charles, mais il avait trouvé son pays dépeuplé, ruiné, accablé par les extorsions des

[1] Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 14, p. 138.—Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, c. 11, p. 150.

Autrichiens. Sa santé, dès le moment de son couronnement, avait toujours été déplorable : il souffrait de la goutte et de la pierre ; ses poumons, son foie, son estomac étaient ulcérés ; il ressentait des douleurs intolérables. La nouvelle d'un échec éprouvé à Neueneck par les troupes françaises et bavaroises lui porta le dernier coup. Il fallait songer à quitter Munich une troisième fois, mais la mort lui épargna cette humiliation : il expira le 20 janvier 1745, à l'âge de quarante-sept ans et demi. Il fut enseveli avec toute la pompe impériale; mais elle faisait un douloureux contraste avec la misère et l'humiliation de son règne de quatre ans, aussi bien qu'avec le sentiment secret de joie que la nouvelle de cette mort répandit en Allemagne et en France. Le plus grand obstacle à la conclusion de la paix semblait désormais écarté ; on pouvait s'entendre avec Marie-Thérèse, pour porter, comme elle le désirait ardemment, son époux au trône impérial, et cette condescendance pouvait valoir de sa part quelques concessions en retour. Un espoir nouveau luisait pour l'Europe. La guerre ne cessa point cependant: elle changea seulement de but et de caractère [1].

[1] Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 14, p. 141. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, c. 11, p. 152. — Coxe, Hist. de la maison d'Autriche, c. 106, p. 122. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 317. — Muratori, Annali, p. 392.—Flassan, Diplomatie, t. V, p. 241.

CHAPITRE L.

Surnom de Bien-Aimé donné à Louis XV. Madame de Pompadour. Bataille de Fontenoy. Les princes allemands se séparent de la France pour faire la paix. Charles-Édouard en Écosse. Succès de la première campagne des Français et des Espagnols en Italie; revers de la seconde; invasion de la Provence; Toulon sauvé par la révolution de Gênes. — 1744-1747.

Depuis que la guerre de la succession d'Autriche était allumée, il n'y avait eu, ni dans la conduite de cette guerre, ni dans la politique et les alliances, ni dans l'administration intérieure, rien dont la France eût occasion de s'enorgueillir. Cependant Louis XV n'avait jamais joui d'une plus haute popularité. La nation ne sentait en quelque sorte son unité que dans son attachement à son roi; la personne du prince représentait alors pour tous les Français la grandeur et la gloire de la France. Le peuple voit toujours avec blâme, avec tristesse, avec dégoût les mauvaises mœurs des grands. Comme aucun vice ne trouble plus la paix des ménages et le bonheur domestique que le libertinage, chacun fait au roi l'application des règles de conduite qu'il s'impose à lui-même; un sujet comprend mieux l'effet de ces désordres privés que celui des crimes publics, et il est moins disposé à lui pardonner ses torts envers sa femme qu'une guerre injuste, une loi tyrannique ou la violation des priviléges d'une province. Les grandes fautes des gouvernements, dont les conséquences sont bien autrement désastreuses, sont toutefois regardées, dans les États monarchiques, par la plupart de ceux qui sont appelés seulement à obéir, comme des matières au-dessus de leur portée, et qu'ils ne prétendent pas juger. Aussi, la conduite privée de Louis XV, depuis qu'elle ne pouvait plus être soustraite aux regards du public, avait-elle causé, en dehors de la cour et dans la masse de la nation, une tristesse générale et un grand dégoût; mais on s'était rattaché à lui quand on l'avait vu partir pour l'armée, quand on avait annoncé qu'il allait com-

battre pour son peuple, et que les deux favorites n'avaient point eu la permission de le suivre. Au bout d'un mois, il est vrai, elles avaient couru après lui, mais c'était sans sa permission; d'ailleurs, elles en avaient été sévèrement punies; et leur humiliation, leur exil à cinquante lieues de la cour, et la confession publique qu'avait faite Louis XV de son repentir, étaient peut-être les actes de son règne qui lui avaient le plus concilié l'affection de ses sujets. En même temps, sa majestueuse figure prévenait en sa faveur tous ceux qui le voyaient; il parlait si peu qu'à peine pouvait-il se compromettre par ce qu'il disait. On remarquait cependant son extrême politesse envers ceux qui entretenaient avec lui une relation quelconque; on répétait aussi plusieurs mots de lui dont la tournure épigrammatique annonçait de l'esprit, quoique la pensée qu'ils exprimaient, toujours sèche et dédaigneuse, fût bien d'accord avec son manque de cœur.

La maladie du roi avait causé dans Paris une consternation, un excès de douleur qu'aucune autre calamité publique n'aurait pu exciter. » Le danger du roi, dit Voltaire, se répand dans Paris au milieu de la » nuit : on se lève, tout le monde court en tumulte, sans savoir où l'on » va. Les églises s'ouvrent en pleine nuit : on ne connaît plus le temps » ni du sommeil, ni de la veille, ni des repas. Paris était hors de lui- » même; toutes les maisons des hommes en place étaient assiégées » d'une foule continuelle : on s'assemblait dans tous les carrefours. Le » peuple s'écriait : — S'il meurt, c'est pour avoir marché à notre se- » cours. — Tout le monde s'abordait, s'interrogeait dans les églises, » sans se connaître. Il y eut plusieurs églises où le prêtre qui pronon- » çait la prière pour la santé du roi interrompit le chant par ses pleurs, » et le peuple lui répondit par des sanglots et par des cris. Le cour- » rier qui apporta le 19, à Paris, la nouvelle de sa convalescence, fut » embrassé et presque étouffé par le peuple : on baisait son cheval; on » le menait en triomphe. Toutes les rues retentissaient d'un cri de » joie : — Le roi est guéri ! — Quand on rendit compte à ce monarque » des transports inouïs de joie qui avaient succédé à ceux de la déso- » lation, il en fut attendri jusqu'aux larmes, et en se soulevant, par un » mouvement de sensibilité qui lui rendait des forces : — Ah ! s'écria-t-il, » qu'il est doux d'être aimé ainsi! et qu'ai-je fait pour le mériter [1] ? »

[1] Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 12, p. 125. *Voyez aussi* Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 298, et Mém. de Besenval, t. I, p. 205. Il faut pourtant dire que dans la correspondance de Voltaire, des mois d'août et septembre 1744, on n'entrevoit

Les temps avaient bien changé, et l'adoration du peuple pour Louis XV s'était convertie en mépris, lorsque Voltaire, dans les Mémoires rédigés par lui-même pour servir à sa Vie, écrivait : — « C'est pour cette ac-
» tion et le renvoi des deux favorites, que le peuple de Paris, aussi
» sot que celui de Metz, donna à Louis XV le surnom de *Bien-Aimé*.
» Un polisson, nommé Vadé, imagina ce titre que les almanachs pro-
» diguèrent. Quand ce prince se porta bien, il ne voulut être que le
» bien-aimé de sa maîtresse [1]. »

Louis XV, en effet, n'avait pas persisté longtemps à faire quelques efforts sur lui-même, pour mériter cette faveur populaire. La veille de son départ de Metz pour Strasbourg, la reine lui ayant demandé, avec son embarras accoutumé, la permission de le suivre. « Ce n'est pas la
» peine, » lui répondit-il froidement, sans lui donner aucune autre explication. Il ne songeait déjà qu'à rappeler Mme de Châteauroux, qui toutefois avait été bien avertie par Richelieu de ne point revenir sans de grandes sûretés, et sans être vengée des ignominies qu'elle avait endurées à Metz. Le 1er novembre il quitta le siége de Fribourg. La ville avait capitulé ce jour-là, mais les châteaux se défendirent jusqu'au 28 novembre. Louis cependant arriva le 8 à Paris pour y faire son entrée triomphale. Toute la pompe royale fut offerte aux regards du peuple attendri, qui pleurait de joie, ou qui s'extasiait à le contempler. Mme de Châteauroux, mise de manière à n'être pas reconnue, vint se placer sur son passage. « Je l'ai vu, écrivoit-elle à Richelieu, alors en Languedoc.
» Il avoit l'air joyeux et attendri ; il est donc capable d'un sentiment
» tendre. J'ai cru qu'il avoit jeté les yeux sur moi et qu'il cherchoit à
» me reconnoître... Entraînée par les éloges qu'on faisoit de lui, par
» les cris que l'ivresse arrachoit à tous les spectateurs, je n'avois plus la
» force de m'occuper de moi. Une seule voix, sortie près de moi, me
» rappela à mes malheurs, en me nommant d'une manière bien inju-
» rieuse. » Six jours après, le roi sortant secrètement de nuit des Tuileries, avait passé le pont Royal, et était entré très-incognito chez la duchesse de Châteauroux, qui logeait dans la rue du Bac, près les Jacobins. Il voulait savoir de sa bouche même quelles conditions elle exigeait avant de revenir à la cour. La duchesse demandait l'exil de

rien de cet enthousiasme. Le poëte n'est occupé que de la *Princesse de Navarre*, divertissement qu'il écrit pour la cour, sur la demande de Richelieu. — Correspond. générale, t. LXIV, p. 181-194.

[1] Mémoires pour servir à la Vie de Voltaire, t. I, p. 262.

Maurepas, mais c'était le seul ministre avec lequel Louis eût du plaisir à travailler; l'humiliation des princes du sang, mais le roi ne voulait pas faire de cette querelle de ménage une affaire d'État; l'exil enfin des ducs de Châtillon, de Bouillon, de la Rochefoucault, de M. de Balleroy, du père Pérusseau et de Fitz-James, évêque de Soissons. Le roi promit d'éloigner les deux derniers sans éclat, et dès le lendemain il signa des lettres de cachet contre les quatre autres [1].

Fitz-James fut exilé dans son diocèse, non par des lettres de cachet, mais verbalement. L'austère prélat ne plia point devant cette disgrâce; au contraire, toutes les fois que Louis XV venait à Compiègne, diocèse de Soissons, dont il aimait beaucoup le séjour, il trouvait sur son bureau une lettre de l'évêque. Le plus souvent, la maîtresse en titre ou le duc de Richelieu s'en emparaient et les déchiraient. Dans l'une d'elles cependant, que Richelieu avait conservée, le prélat disait: « Souvenez-» vous, Sire, que près de rendre compte au grand juge des armées, » de votre règne, vous vous humiliâtes devant l'Être suprême; vous » lui fîtes, en présence des grands de l'État, l'aveu de vos fautes, et » vous lui promîtes de mieux nous édifier. Vous nous prîtes à témoin » de cette belle action de votre règne, et vous ne fûtes jamais, à nos yeux, » ni plus grand, ni plus redoutable que lorsque nous vous vîmes récon-» cilié avec votre Dieu. Si donc vous m'avez appelé à témoin de votre » confession publique, tant que je vivrai, je rappellerai à Votre Majesté » cette journée de repentir, de pardon et de miséricorde [2]. »

Le roi ne renvoya pas son confesseur, le père Pérusseau; il se contenta de lui causer une longue et douloureuse inquiétude, en lui faisant éprouver longtemps l'attente d'être congédié, et refusant de s'expliquer. Après lui, le confessionnal fut donné à un pauvre curé de campagne, qui était comme aveugle et sourd, et qui n'exerça aucune influence. Maurepas, dont la favorite avait aussi demandé la punition, fut celui que le roi chargea de lui annoncer son rappel. Il fut introduit auprès de son lit, car elle était alors malade. « Madame, lui dit-il, le roi » m'envoie vous dire qu'il n'a aucune connoisssance de ce qui s'est » passé à votre égard, pendant sa maladie à Metz. Il a toujours eu » pour vous la même estime, la même considération; il vous prie de » revenir à la cour reprendre votre place et Mme de Lauraguais la » sienne. » Mme de Châteauroux parut satisfaite; elle donna même au

[1] Soulavie. Mém. de Richelieu, t. VII, c. 4 et 5, p. 45-56.
[2] Apud Soulavie, t. VII, c. 7, p. 69. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 308.

ministre sa main à baiser ; mais elle n'était pas destinée à se relever du lit sur lequel elle était alors couchée. Les agitations violentes par lesquelles elle avait passé, depuis qu'elle avait rejoint le roi à l'armée, avaient développé en elle une maladie violente contre laquelle elle lutta onze jours. Souvent, dans ses rêveries, elle se disait empoisonnée par Maurepas, tandis que dans ses moments lucides elle édifiait son confesseur par ses sentiments de repentir. Ses sœurs, Mme de Flavacourt et de Mailly, la soignèrent dans ses derniers moments ; le roi faisait dire dans toutes les églises de Versailles des messes pour sa guérison. Elle expira le 8 décembre [1].

Rien ne donne une idée plus rebutante de la dépravation de Louis XV, que la tentative qu'il fit faire par le duc de Richelieu, immédiatement après la mort de Mme de Châteauroux, auprès de Mme de Flavacourt, pour ranger aussi cette cinquième des sœurs de Mailly, au nombre de ses maîtresses. Richelieu fut chargé de lui offrir des richesses, du crédit, les empressements des ministres, les grâces, les emplois qu'elle voudrait distribuer à sa famille. On assure qu'elle répondit : « Voilà » donc tout, M. de Richelieu ? Eh bien, je préfère l'estime de mes » contemporains [2]. » Au reste, la place de favorite ne demeura pas longtemps vacante. Une femme alors âgée de vingt-trois ans, remarquable par sa beauté, et qui avait été élevée par sa mère dans l'espoir d'acquérir une grande position par sa galanterie, Mme le Normand d'Étioles, femme d'un sous-fermier des finances, et fille d'un nommé Poisson, qui avait été boucher des Invalides, et ensuite banqueroutier, s'efforçait depuis deux années d'attirer les regards du roi, et de disputer son cœur à Mme de Châteauroux. L'oncle de son mari, qui était fermier-général, et qui avait été l'amant de Mme Poisson, avait donné la moitié de son bien à Jeanne Poisson, en la mariant à son neveu, et lui promettait l'autre à sa mort. Elle était donc fort riche, et elle faisait une grande dépense, en parures du meilleur goût et en équipages. Mme d'Étioles, dont le château était près de la forêt de Sénart, en profitait pour se montrer souvent dans les chasses de la cour, tantôt vêtue d'une robe d'azur, dans un phaéton couleur de rose, tantôt vêtue en couleur de rose, dans un phaéton d'azur. Sa beauté était éclatante ; elle affectait

[1] Soulavie, t. VII, c. 8. p. 71-77. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 310. — Frédéric II. Hist. de mon temps, t. II, c. 11, p. 151. — Besenval, t. I, p. 205. — Biogr. univ., t. VIII, p. 275.

[2] *Ibid.*, c. 9, p. 84. — Lacretelle, p. 312.

de porter le costume de Diane, et elle réussit à attirer les regards du roi, qui lui envoya plusieurs fois des produits de sa chasse. Mme de Châteauroux, inquiète de ces tentatives, l'avait enfin fait avertir de s'abstenir de paraître aux chasses du roi, qui deviendraient dangereuses pour elle, si elle s'obstinait à s'y produire [1].

(1745.) Un double mariage avait été conclu entre les maisons de France et d'Espagne, sans doute pour resserrer davantage l'union conclue par le traité de Fontainebleau ; mais l'histoire diplomatique ne parle point de cette négociation. La fille aînée du roi, Louise-Élisabeth, née en 1727, avait été promise à l'infant don Philippe, pour lequel on voulait conquérir une souveraineté en Italie, et Marie-Thérèse-Antoinette, fille de Philippe V, née le 11 juin 1726, avait été promise au dauphin Louis, fils unique de Louis XV, et de trois années plus jeune qu'elle. Ce mariage fut célébré le 23 février 1745. Il fit moins époque par lui-même (la nouvelle dauphine n'ayant vécu qu'une année), que parce qu'il marqua le commencement du règne de la nouvelle favorite. Parmi les fêtes dont ce mariage fut l'occasion, il y eut un bal donné par la ville de Paris à l'hôtel de ville. « Le roi, dit Lacretelle, » en butte aux séductions des femmes les plus habiles, paroissoit » plongé dans une ivresse vague, lorsque Mme d'Étioles vint, sous le » masque, lui rappeler quelques scènes de ses chasses où elle avoit » entrevu son bonheur. Quand elle se fut trahie autant qu'elle désiroit » l'être, elle eut soin de se rejeter dans la foule ; mais elle laissa tomber » son mouchoir. Le roi le releva avec une galanterie passionnée, et » déjà trop loin d'elle pour le lui présenter, il le jeta de l'air le plus » respectueux. *Le mouchoir est jeté*, fut le cri de toute la salle. » Mais Mme d'Étioles désirait un éclat qui fixât davantage encore sa position. Elle feignit de craindre la jalousie de son mari, qui en effet l'aimait passionnément ; elle alla demander un asile à Versailles, et elle obtint du roi, d'abord un logement à la surintendance, puis un appartement beaucoup plus rapproché de celui du prince. Ainsi commença le règne d'une intrigante, qui ne voulait pas seulement plaire à Louis XV, mais le gouverner, et qui y réussit, quoique son esprit fût médiocre, que son éducation se fût bornée à la culture et au goût des beaux-arts, et que sa naissance semblât l'éloigner de la cour. Pour déguiser l'obscurité de cette femme, le roi la créa, par lettres-patentes, marquise de

[1] Soulavie, Anecdotes de la Cour de France, c. 1, p. 14.

Pompadour : quoiqu'elle n'eût rien de commun avec l'illustre maison de ce nom, qui était du Limousin, et qui s'était éteinte en 1722, elle en prit néanmoins les armes. La princesse de Conti se chargea, le 15 septembre, de la présenter à la reine, qui lui fit un accueil gracieux, tout occupée qu'elle était de ne jamais rien faire qui pût mécontenter son mari. La reine consentit même à dîner avec elle, un jour qu'elle était allée à Choisy s'informer de la santé du roi qui était un peu malade. Dès lors, toutes les dames de la cour crurent ne plus déroger en recherchant l'amitié de celle qu'elles nommaient une petite grisette, et dont elles avaient fait ressortir le ton bourgeois. La duchesse de Modène, la princesse de Conti, et Mlle de Sens se faisaient un mérite de paraître en public ses complaisantes [1].

Tour à tour les Parisiens riaient de ce mépris pour les mœurs nationales, ou ils laissaient éclater leur indignation ; mais leur mécontentement n'était jamais profond, parce qu'ils ne souffraient pas. La bourgeoisie jouissait d'une grande prospérité, même d'une assez grande liberté. Le séjour des seigneurs, des gens riches, de la magistrature, le voisinage de la cour, répandaient beaucoup d'argent dans la capitale ; la police soignait les approvisionnements, et s'étudiait à prévenir tous les murmures du peuple ; les plaisirs publics se renouvelaient sans cesse, et Paris, aux yeux des étrangers, était la capitale de l'Europe la plus agréable à habiter. Les hommes au pouvoir avaient presque tous adopté des opinions en opposition avec les maximes du gouvernement et avec leur propre pratique ; aussi, dans leurs salons mêmes, dans ceux de toute la bonne compagnie, on parlait avec une grande liberté. Le choc des opinions sur les questions les plus importantes de la religion et de la politique, avait mêlé les discussions les plus sérieuses aux conversations légères ; et c'était se ranger parmi les pédants que de paraître croire qu'aucun sujet fût au-dessus de la portée des femmes. C'étaient elles, au contraire, qui donnaient le ton à l'opinion, qui lisaient tous les livres que l'école philosophique multipliait avec une incroyable rapidité ; car, quoique la censure s'exerçât avec la plus grande rigueur sur tout ce qui s'imprimait en France, le pouvoir fermait les yeux sur

[1] Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 315. — Mém. de Voltaire, pour servir à sa Vie, t. I, p. 263. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. VIII, c. 7, p. 147-167. — Le même, Anecdotes de la cour de France, c. 3 et 4, p. 55-99. — Biogr. univ., t. XXXV, p. 284.

l'introduction des livres de Hollande, et les magistrats eux-mêmes en favorisaient souvent l'entrée. Les Parisiens se livraient avec abandon à la jouissance des plaisirs de l'esprit : ils étaient flattés de la gloire de leurs auteurs, de l'influence qu'ils exerçaient sur toute l'Europe. Voltaire, Montesquieu, Buffon leur paraissaient être des propriétés nationales dont ils étaient fiers, et les Parisiens croyaient être la France.

Mais dans ce temps-là même la condition des provinces était déplorable, au delà de toute imagination. Le marquis d'Argenson, qui fut nommé, le 18 novembre 1744, au ministère des affaires étrangères, écrivait cinq ans auparavant, lorsque la paix durait encore, et qu'en conséquence la souffrance était bien moindre : « Le mal véritable,
» celui qui mine le royaume, et ne peut manquer d'entraîner sa ruine,
» est que l'on s'aveugle trop ici sur le dépérissement de nos provinces.
» Ce qui en circule est traité d'exagération, et personne, que je sache,
» ne s'est encore avisé d'en rechercher l'origine. J'ai vu, depuis que
» j'existe, la gradation décroissante de la richesse et de la population
» en France, et tous les observateurs de bonne foi conviennent avec
» moi que la dépréciation subite des monnoies, opérée par M. le Duc,
» en a produit les premiers symptômes. Mais il y a loin de ce qui
» étoit alors à ce que l'on voit aujourd'hui. On a présentement la cer-
» titude que la misère est parvenue généralement à un degré inouï.
» Au moment où j'écris (février 1739), en pleine paix, avec les appa-
» rences d'une récolte sinon abondante, du moins passable, les hommes
» meurent tout autour de nous, comme des mouches, de pauvreté,
» et broutant l'herbe. Les provinces du Maine, Angoumois, Touraine,
» Haut-Poitou, Périgord, Orléanais, Berry, sont les plus maltraitées ;
» cela gagne les environs de Versailles... M. Orry (le ministre des
» finances) n'a foi qu'aux rapports des financiers qui ont intérêt à lui
» cacher la vérité. Il regarde les intendants qui lui parlent avec le plus
» de franchise précisément comme des curés ou des dames de charité,
» qui exagèrent les tableaux de la misère par une compassion mal
» placée ; aussi a-t-il dégoûté tous ses intendants ; aucune voix ne
» s'élève plus entre le trône et le peuple ; le royaume est traité comme
» un pays ennemi frappé de contributions. On ne songe qu'à faire
» acquitter l'impôt de l'année courante, sans penser à ce que l'habitant
» pourra payer encore l'année d'après... Le duc d'Orléans porta der-
» nièrement au conseil un morceau de pain de fougère que nous lui
» avions procuré. A l'ouverture de la séance, il le posa sur la table du

» roi, disant : *Sire, voilà de quoi vos sujets se nourrissent*[1]. »

Mais si telle était la condition de la majeure partie des Français habitant dans les provinces, et surtout de tous ceux qui étaient attachés à l'agriculture, combien était plus malheureuse encore la situation de ces deux ou trois millions de Français que les magistrats s'obstinaient à nommer les nouveaux convertis, quoique les mesures qu'ils prenaient contre eux témoignassent qu'ils ne les regardaient nullement comme convertis, qu'ils savaient au contraire que cette classe nombreuse de Français était toujours consciencieusement attachée à la réforme ? Pendant que l'immoralité la plus scandaleuse triomphait à la cour ; pendant que l'inceste était avoué, affiché par le roi tour à tour aux yeux de la capitale et de l'armée; pendant aussi que la nouvelle favorite, Mme de Pompadour, s'entourait de tout ce qu'on nommait les philosophes ou les incrédules, Voltaire, Fontenelle, Cahusac, Montesquieu, Maupertuis, et le jeune abbé de Bernis, la persécution continuait contre les religionnaires, elle prenait même quelquefois une nouvelle vigueur, soit parce qu'avec une noble constance les protestants faisaient des efforts pour réorganiser leurs églises, soit parce que des lois plus sévères étaient portées contre eux, soit enfin parce que le chancelier d'Aguesseau avait réussi à limiter le pouvoir des intendants et à restituer dans les provinces une plus large part du pouvoir judiciaire aux parlements. Quoique cette modification dans l'exercice du pouvoir fût en général plus conforme aux désirs de la France, elle fut défavorable aux protestants. « Au lieu de l'arbitraire administratif et expéditif des intendants » excités par la cour, ils furent frappés de verges plus systématiques » sous les arrêts de ces corps judiciaires qui mettoient au nombre de » leurs traditions la conservation des maximes catholiques, et la nécessité d'abattre les sectes ennemies de l'unité de la foi... Si les » magistrats leur donnoient quelques garanties de jurisprudence au » lieu de la justice rapide autant que violente des intendants, dans un » autre sens les parlements étoient plus fortement liés par la lettre des » édits. La justice est aveugle ou doit l'être ; mais il est quelquefois » plus loisible à une administration qui gouverne les hommes et qui » les voit de près, de laisser dormir les lois[2]. »

Ces intendants auraient eu, en effet, un puissant motif pour les laisser dormir, lorsqu'ils reconnaissaient que les longues et cruelles

[1] Mém, du marquis d'Argenson, publiés par René d'Argenson, p. 322-331.

[2] Coquerel, Histoire des églises du désert, t. I, l. II, c. 1, p. 279-281.

persécutions dont ils avaient été les instruments n'avaient servi qu'à retremper les consciences, et à donner aux fidèles des églises réformées une détermination plus ferme de braver tous les dangers plutôt que de renoncer au culte public qu'ils croyaient devoir à Dieu. Un synode national, composé pour la première fois, depuis la révocation de l'édit de Nantes, de députés de toutes les provinces protestantes de France, se réunit au désert, dans le bas Languedoc, le 18 août 1744. Le haut et le bas Poitou, le pays d'Aunis, l'Angoumois, la Saintonge, le Périgord, le haut et le bas Languedoc, la basse Guienne, les Cévennes, le Vivarais, le Vélay, le Dauphiné et la Normandie, y furent représentés par des pasteurs et par des anciens. Ces députés savaient cependant que leur existence même était proscrite, que leur réunion les signalait à leurs persécuteurs; et en effet, dans les années suivantes, deux de ces hommes courageux, les pasteurs Majal et Roger, furent exécutés et moururent en héros. Dans ce synode, il fut résolu « que l'on célébreroit » à la fin de l'année un jeûne solennel dans toutes les églises réformées » du royaume pour la conservation de la personne sacrée de sa majesté, » pour le succès de ses armes, pour la cessation de la guerre, et pour » la délivrance de l'Église... Que les pasteurs feroient au moins tous » les ans un sermon sur la nécessité de la soumission envers les puis- » sances légitimes... Que les pasteurs et prédicateurs s'abstiendroient » de traiter expressément dans leurs sermons aucun point de contro- » verse, et ne parleroient qu'avec beaucoup de circonspection de ce que » les églises ont eu à souffrir [1]. »

Tandis que cette assemblée, qui représentait tous les réformés de France, prenait des résolutions si sages et si modérées, le ministère redoublait de sévérité. Une ordonnance du 1er février 1745 portait : « Sa Majesté étant informée que nonobstant que tout exercice de la » religion réformée soit interdit dans le royaume, cependant il s'est » tenu depuis quelque temps plusieurs assemblées,... a ordonné que, » conformément à ses édits, le procès sera fait et parfait à tous prédi- » cants qui auront convoqué ou convoqueront des assemblées... » ensemble à tous ceux lesquels s'y sont trouvés ou s'y trouveront, et » qui y seront pris en flagrant délit. Et cependant à l'égard de ceux » que l'on saura avoir assisté aux dites assemblées, mais qui n'auront » pas été arrêtés sur-le-champ, veut et entend Sa Majesté que, par les

[1] Coquerel, Hist. des églises du désert, t. I, l. II, ch. 1, p. 289.

» ordres du sieur intendant et commissaire departi en ladite généra-
» lité, les hommes soient envoyés incontinent et sans forme ni figure
» de procès, sur les galères de Sa Majesté pour y servir comme forçats
» pendant leur vie, et les femmes et filles recluses à perpétuité dans
» les lieux qui seront ordonnés. » Et le 16 février suivant une ordonnance plus inique encore, s'il est possible, condamna à l'amende les nouveaux convertis, qui, sans avoir assisté à ces assemblées, ne les dénonceraient pas. Voici le résumé de cette législation inouïe de Louis XV contre les assemblées des protestants : « Condamnation à mort contre
» tout ministre, et galères perpétuelles contre tous ceux qui lui don-
» neroient asile : galères perpétuelles pour tout homme, et prison
» perpétuelle pour toute femme ou fille présents à une assemblée, avec
» confiscation des biens ; le tout sans forme ni figure de procès. Pour
» les absents des assemblées, amende arbitraire contre tous les réfor-
» més des lieux, avec recouvrement par voie de garnison militaire ;
» amende de 3,000 livres contre chaque réformé habitant le lieu où un
» ministre auroit été arrêté, laquelle amende, en cas d'une dénoncia-
» tion, bénéficieroit au dénonciateur. » Hâtons-nous d'ajouter que des dispositions aussi tyranniques et aussi absurdes ne furent pas exécutées à la lettre; jamais elles n'auraient pu l'être. Déporter aux galères des réunions de trois mille personnes ; rançonner des districts entiers et nombreux à 3,000 livres d'amende par tête d'habitant réformé inscrit à la capitation ; en cas de capture d'un ministre mettre des villages entiers à l'amende : c'étaient là des lois que ceux mêmes qui les rendaient ne purent avoir le projet d'appliquer sérieusement. Elles furent sur-le-champ adoucies en quelques lieux par la conduite des intendants [1]. Mais d'autre part des châtiments isolés, en exécution de ces ordonnances, frappaient fréquemment, à droite, à gauche, sur les membres les plus considérés des églises ; et cette partie proscrite de la population française se sentait tout entière sous le couteau.

Tandis que les Français étaient exposés à tant de souffrances, il fallait poursuivre la guerre qui devait les aggraver toutes, et le roi se préparait à entrer en campagne. Une assez vive jalousie avait éclaté entre le marquis d'Argenson, nouveau ministre des affaires étrangères, et le maréchal de Noailles qui en avait fait les fonctions durant la cam-

[1] Coquerel, t. I, p. 301.

pagne précédente, sans en avoir le titre. Tous deux, dans leurs Mémoires, prétendent avoir donné des conseils pacifiques, et supposent que leur rival les fit rejeter. Ils représentaient qu'il serait imprudent de vouloir porter au trône impérial le nouvel électeur de Bavière, fils de Charles VII, prince faible, ruiné par la précédente guerre, et qui n'annonçait ni de grands talents ni un grand caractère ; que le seul prétendant qu'on pût opposer au grand-duc, époux de Marie-Thérèse, était Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne, qui, par sa manière de gouverner l'un et l'autre pays, n'inspirait guère de confiance. Cependant son frère, le maréchal de Saxe, lui écrivit pour lui en faire la proposition. Noailles, tout comme d'Argenson, croyait donc plus prudent que la France offrît elle-même à Marie-Thérèse de seconder la nomination du grand duc, mais en faisant de cette concession une des conditions de la paix. Ce ne fut point, comme ils le crurent, l'un des deux qui fit repousser le projet de l'autre, mais la volonté du roi lui-même, secrètement excité par Richelieu. Le roi commençait à prendre goût à la gloire militaire qu'il croyait avoir acquise ; il se proposait toujours pour modèle son aïeul Louis XIV auquel il ressemblait si peu. « Depuis que le roi gouvernoit, disoit-on, par lui même. Sa » Majesté n'écoutoit avec plaisir que ceux qui avoient intérêt à s'avancer » par la guerre. Louis XV est plus hasardeux qu'on ne croit. Il place » son honneur à ne point démordre de ce qu'il a une fois entrepris. » Il répète souvent ce mot dans ses conseils : *Qui ne hasarde rien n'a* » *rien*. Il s'ennuie des longues argumentations politiques, mais il » écoute les sophismes courts et déguisés en propos de sagesse et » d'honneur [1]. »

D'Argenson, en proposant à Louis d'organiser une vigoureuse défensive, lui faisait sentir que l'objet principal de la guerre devait être l'Allemagne, pour appuyer le roi de Prusse et pour influer sur l'élection du futur empereur. Il lui conseillait donc de ne porter ses forces principales ni vers la Flandre, ni vers l'Italie, mais de les concentrer sur le Rhin ; de prendre le commandement de la principale armée, d'en donner une autre sur le Mein à M. de Maillebois, et de donner ainsi la main au roi de Prusse, en menaçant à la fois la Bavière, la Westphalie et le Hanovre. « Il fut très-mal reçu, dit-il lui-même ; Sa » Majesté lui répondit qu'il n'entendoit rien à la guerre, de quoi le

[1] Mém. du marquis d'Argenson, p. 361. Comparé avec Noailles, t. III, l. VI, p. 392-399.

» ministre convint naturellement ; qu'une défensive étoit ruineuse en » ce que l'on mange son propre pays, tandis que par l'offensive on » mange le pays ennemi ; que nous pouvions attaquer directement la » reine de Hongrie par les Pays-Bas, que cela effrayeroit les puissances » maritimes [1]. » Louis XV écoutait avec une patience admirable, mais froide, et qui rarement se changeait en persuasion, quand les premières ouvertures étaient restées sans impression ; et ce prince était en cela plus absolu que Louis XIV. Il commandait plus en se taisant que les autres souverains en parlant haut. Son silence était une interdiction de continuer et une défense d'insister [2].

Les ministres durent céder ; ils préparèrent trois armées : la plus forte fut portée à quatre-vingt-dix mille hommes, le maréchal de Saxe en était le chef véritable, mais le roi s'y rendit avec le dauphin le 6 mai, et il permit à Mme de Pompadour de l'y suivre. Cette armée devait agir dans les Pays-Bas ; une seconde, sous le prince de Conti, devait couvrir l'Alsace et menacer l'Allemagne : elle était d'abord formidable, mais on l'affaiblit tous les jours pour grossir celle du roi, et on la réduisit à l'impuissance. La troisième armée, de vingt-cinq mille hommes, sous Maillebois, devait seconder l'infant don Philippe au débouché des Alpes.

Avant l'arrivée du roi, le maréchal de Saxe avait fait des démonstrations qui avaient persuadé aux alliés qu'il voulait attaquer Mons, puis il s'était porté rapidement sur Tournai qu'il avait investi le 23 avril. Cette place, fortifiée par Vauban, avait une bonne garnison de neuf mille hommes. L'armée des alliés, sous les ordres de Cumberland, second fils de George II, ne comptait que cinquante-cinq mille hommes, Anglais, Hollandais, Hanovriens et autres Allemands à la solde de l'Angleterre. L'Autriche ne prenait aucun souci de la défense des Pays-Bas ; elle l'abandonnait tout entière aux puissances maritimes; et, en effet, il n'y avait pas plus de six mille Autrichiens dans cette armée. Ils étaient commandés par le vieux maréchal Konigseck, un de leurs plus habiles généraux.

L'armée française avait la plus entière confiance dans le maréchal de Saxe. Il joignait à une théorie profonde, la pratique, la vigilance, le secret, l'art de savoir différer à propos un projet et celui de l'exécuter rapidement. Le coup d'œil, les ressources, la prévoyance étaient ses

[1] Mém. d'Argenson, p. 364.
[2] Flassan, t. V, p. 246.

talents, de l'aveu de tous ses officiers. Mais cet homme, qui tirait vanité d'être indomptable dans les plaisirs, expiait des excès nombreux par l'état de langueur et de faiblesse où il était tombé. Ses maux avaient dégénéré en hydropisie, et il s'était fait faire secrètement la ponction avant de partir pour l'armée. Pendant cette campagne, il se faisait traîner dans une voiture d'osier qui lui servait de lit, la quittant cependant pour monter à cheval au moment d'un combat. On s'attendait à le voir succomber d'un jour à l'autre. Toutefois il vécut encore cinq ans, n'étant mort que le 30 novembre 1750 [1].

Le maréchal de Saxe n'attaqua Tournai que par un seul côté pour pouvoir plus rapidement faire face aux ennemis, si, comme il s'y attendait, ils le cherchaient pour lui livrer bataille. En effet, lorsqu'il apprit qu'ils s'avançaient, il alla au-devant d'eux sur la droite de l'Escaut et au-dessus de Tournai. Un triangle, formé par le village de Fontenoy, par celui d'Antoing et par le bois de Barry, lui offrait un espace favorable pour placer trois redoutes dont les ennemis ne pourraient éviter les feux. Vingt mille hommes avaient été laissés en arrière pour observer la garnison de Tournai. Le 10 mai, toutes ses dispositions étaient prises. Une partie de son infanterie était distribuée entre les trois points d'attaque qui s'offraient aux ennemis, le reste couvrait, sur deux lignes, toute la plaine. Derrière l'infanterie, sa cavalerie était formée sur deux lignes aussi. Il avait assigné au roi et au dauphin un poste d'où ils pouvaient, avec beaucoup d'apparence de sécurité, contempler la bataille, non toutefois que quelques boulets perdus n'y arrivassent de temps en temps. Une retraite facile leur était ménagée dans tous les cas, par le pont de Calonne, fortifié et garni d'artillerie. Il leur était réservé exclusivement, car, en cas de malheur, l'armée devait se retirer par d'autres ponts en aval de l'Escaut. C'était sur une éminence qui couvrait le village d'Antoing, à côté d'un moulin ; aussi le roi de Prusse assure que dans l'armée on nommait le roi Louis du Moulin. Le maréchal de Saxe ne tarda pas à éprouver que dans un jour de combat rien n'est moins commode que la présence d'un roi qui n'ordonne ni n'opère aucun mouvement.

Le 11 mai, dès l'aube du jour, les ennemis débouchèrent par l'une des pointes du bois de Barry. Les Hollandais, qui formaient la gauche,

[1] Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 15, p. 148. — D'Espagnac, Histoire du maréchal de Saxe, l. VIII, p. 37-52. — Mar. de Noailles, t. III, l. VI, p. 399. — Soulavie, t. VII, ch. 13, p. 127. — Lacretelle, l. VIII, p. 321.

attaquèrent les premiers le village d'Antoing qui était en face d'eux, et celui de Fontenoy qui était au centre de la position des Français. Ils furent arrêtés par les batteries françaises, dont ils soutinrent bravement le feu, mais ils n'avancèrent pas. Les Anglais, les Hanovriens et les Autrichiens, attaquèrent, un peu plus tard, la redoute de la pointe du bois de Barry, à laquelle s'appuyait l'extrême gauche des Français; ils furent repoussés ; ils attaquèrent aussi par sa gauche le village de Fontenoy et n'eurent pas plus de succès. Alors le duc de Cumberland prit la résolution hasardeuse de passer entre cette redoute et ce village pour enfoncer le centre de l'armée française qui était derrière, en tournant le village de Fontenoy : il rangea son infanterie sur deux lignes très-épaisses, et, dans le cours du combat, il fit avancer entre ces deux lignes deux bataillons qu'il rangea en tête, fermant l'espace qui les séparait, de sorte que cette puissante colonne formait un carré fort long, dont trois côtés étaient pleins. Dès que les Anglais eurent dépassé les redoutes de Barry et de Fontenoy, ils furent à l'abri du feu de leurs batteries. Avançant toujours, ils percèrent les deux lignes de l'infanterie française qui leur était opposée, et se trouvèrent au milieu de la plaine. Le trouble était dans l'armée du roi qui se sentait déjà coupée en deux. Toutefois les commandants de la cavalerie française, d'abord de la première ligne, puis de la seconde, venaient charger la colonne anglaise, tantôt à sa droite, tantôt à sa gauche ; mais ces attaques étaient faites sans ensemble et par des corps détachés, et quoique la première ligne renouvelât jusqu'à trois fois la sienne avec beaucoup de vaillance, toutes étaient également repoussées : les Anglais leur opposaient un feu roulant si bien nourri, que la plupart des officiers français qui conduisaient la charge furent blessés ou tués. Les Anglais, dans l'intervalle, faisaient quelques pas en avant, mais ils ne pouvaient avancer que très-lentement, en sorte qu'à deux heures après midi ils n'avaient guère dépassé que de trois cents pas le village de Fontenoy. En tête de leur colonne ils avaient plusieurs pièces de canon qui tiraient à cartouche et qui faisaient une grande exécution dans l'infanterie française qu'on s'efforçait de reformer en face d'eux.

Le maréchal de Saxe était alors surtout préoccupé de la sûreté du roi et du dauphin qui pouvait être compromise si la colonne anglaise tournait Antoing. On la voyait se fortifier sans cesse par de nouveaux corps qui franchissaient en courant l'étroit et dangereux passage par lequel elle était arrivée. Une puissante réserve, composée de presque toute la

cavalerie et de la maison militaire du roi, offrait de grands moyens de repousser les Anglais; mais le maréchal de Saxe n'osait en disposer jusqu'à ce que Louis et son fils fussent en sûreté. Les plus vives alarmes régnaient autour d'eux. Le jeune prince brûlait de s'élancer à la tête des combattants; son père ne voulut pas le permettre : celui-ci ne montrait ni le feu du courage ni le trouble de la crainte. Toute l'artillerie française armait les redoutes que les Anglais avaient depuis longtemps dépassées; il ne restait plus que quatre pièces de canon destinées à protéger la retraite du roi. Un officier ayant témoigné à haute voix son étonnement de ce qu'on ne les employait pas à percer la terrible colonne, Richelieu le rapporta au roi qui fit le sacrifice de cette précaution prise pour sa sûreté. Le duc de Chaulnes fit rouler les canons jusqu'à quarante pas du front de la colonne, le duc de Richelieu courut porter l'ordre à la maison du roi de charger toute ensemble et de venir toucher l'ennemi du poitrail de ses chevaux. En même temps, le maréchal de Saxe avait cette fois donné des ordres assez précis pour que toute la cavalerie chargeât tout à la fois les deux flancs de la colonne. Les deux premières décharges des quatre pièces de canon firent, au front de la colonne, une brèche par laquelle la brigade de la maison du roi et les carabiniers se précipitèrent. Alors le terrible bataillon carré étant rompu, les Anglais, attaqués de toutes parts, tombèrent sans espoir sous le sabre de la cavalerie ou la baïonnette de l'infanterie. Ce qui put s'en échapper repassa le ravin qui liait les deux redoutes, toujours en bon ordre, mais réduite des deux tiers, laissant son champ de bataille couvert de morts et de blessés. En vain les Hollandais essayèrent de faire une diversion en faveur de leurs alliés, en attaquant de nouveau Antoing: l'infanterie et les dragons, qui étaient sur la droite, les forcèrent à se retirer précipitamment en abandonnant vingt pièces de canon et leurs blessés. Ce dernier succès rendit la victoire complète vers trois heures après midi. Les relations françaises prétendent que les alliés perdirent quinze mille hommes tués, blessés ou prisonniers, et qu'ils en avaient cinquante-cinq mille au commencement de l'action; que les Français au contraire étaient entrés en ligne avec quarante mille hommes seulement à cause des détachements qu'ils avaient laissés devant Tournai et le long de l'Escaut, et que leur perte ne se monta pas à cinq mille hommes, tant tués que blessés [1].

[1] Nous avons quatre relations de la bataille dans les Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe, t. I, p. 165, 167, 209 et 223. Outre une lettre du maréchal au

Quoique les Français, épuisés par une si terrible bataille, ne poursuivissent pas les alliés dans leur retraite, leur victoire ne demeura pas sans fruit. Tournai se rendit le 23 mai, Gand, assiégé ensuite, ouvrit ses portes le 11 juillet. Deux jours auparavant, un corps de six mille Anglais avait été défait à Mesle, sur la chaussée qui mène à Gand. Bruges et Audenarde capitulèrent le 29 juillet, Ostende le 3 septembre. Louis, qui croyait en avoir fait assez pour sa gloire, revint chercher les fêtes de sa capitale et les plaisirs de la cour ; il y arriva le 7 septembre. Après son départ, le maréchal de Saxe, qui avait subi une seconde fois l'opération de la ponction, prit encore Nieuport le 5 septembre, Ath le 8 octobre, et il investit Bruxelles qui se rendit seulement le 21 février de l'année suivante. On faisait honneur à Louis XV de tous ces succès. C'était, disait-on, l'effet de l'enthousiasme que sa présence avait communiqué à ses troupes. Mais pour lui procurer cette vaine gloire, on avait perdu de vue l'objet de la guerre, et l'on avait sacrifié l'allié le plus précieux de la France. Frédéric II écrivait à Louis XV que la victoire de Fontenoy ne signifiait pas plus pour sa délivrance que si elle eût été remportée aux bords du Scamandre. En effet, Marie-Thérèse ne mettait aucun intérêt à la défense des Pays-Bas ; c'était, à ses yeux, l'affaire des puissances maritimes : et tandis qu'elle recevait des subsides énormes de l'Angleterre, elle envoyait à peine quelques soldats pour garantir la Flandre. Deux objets seulement occupaient sa pensée : porter sur le trône impérial son mari, François de Lorraine, grand duc de Toscane, et enlever au roi de Prusse la Silésie qu'elle lui avait deux fois confirmée par des traités. Le prince de Conti, qui commandait l'armée rassemblée sur les bords du Mein, aurait pu encourager et soutenir les électeurs, qui, jaloux depuis longtemps de la maison d'Autriche, ne voulaient pas que la maison de Lorraine, qui se portait pour son héritière, pût s'élever à la même grandeur. Mais le prince de

comte d'Argenson, p. 230. — D'Espagnac entre aussi dans les plus grands détails techniques, t. II, l. VIII, p. 37-110. — Voyez encore Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 15, p. 145-167. — Lacretelle, l. VIII. p. 325. — Soulavie, t. VII, ch. 13. p. 127. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 12, p. 180. — Lord Mahon, t. III, ch. 26, p. 322. — Smollett, t. XVI, ch. 8, § 22. p. 161. — On ne trouve aucun détail dans les Mém. de Noailles, l. VI, p. 400, si ce n'est que ce vieux maréchal voulut bien servir de premier aide-de-camp à Maurice de Saxe qu'il avait lui-même avancé au service. Voltaire, dans son poëme de Fontenoy et dans les notes, nomme à peu près tous les officiers français qui se sont distingués. C'est presque la seule chose qu'on puisse y chercher. — Voltaire, t. XV, p 155, édit. de Baudouin, 1827.

Conti avait cessé d'être redoutable ; on lui avait ôté vingt mille hommes pour les faire passer à l'armée du roi [1].

Le nouvel électeur de Bavière était un prince débile de corps et d'esprit, d'une éducation négligée, superstitieux et dissolu, enclin à la dépendance, haïssant la France, ami des ennemis de son père et ennemi de ses amis. Découragé, effrayé, pressé par le maréchal Seckendorff, général de son père, auquel on attribuait ses revers, il recourut à l'Angleterre pour faire sa paix avec la maison d'Autriche. Marie-Thérèse, qui avait voulu s'emparer de ses États, résista longtemps aux sollicitations de George II ; enfin elle voulut bien accorder au jeune électeur le traité de Fuessen du 22 avril 1745. Par ce traité, l'électeur de Bavière renonçait à toute prétention sur la succession des États autrichiens, garantissait la pragmatique sanction, renvoyait les troupes auxiliaires qui se trouvaient dans ses États, et promettait au grand duc son suffrage électoral [2]. La France avait aussi songé à faire obtenir la couronne de l'Empire à Auguste III, électeur de Saxe et roi de Pologne; mais les Allemands regardaient comme contraire au droit public de donner une seconde couronne élective à un prince qui déjà en portait une. D'ailleurs, ils ne pouvaient guère être tentés de choisir pour chef de l'Empire un homme méprisable, qui, par son incapacité, précipitait vers une anarchie toujours plus honteuse la république qui lui avait confié ses destinées. Enfin le comte de Bruhl, le favori vénal qui gouvernait Auguste III, préférait les subsides de l'Angleterre aux dignités de l'Empire. Il avait été personnellement offensé par les sarcasmes mordants du roi de Prusse, et, pour s'en venger, il voulait que son maître s'attachât à Marie-Thérèse. L'or des Anglais avait également gagné l'électeur de Mayence, et les autres électeurs ecclésiastiques qui réussirent à se faire payer en même temps par la France et par l'Angleterre. Sur ces entrefaites, le prince de Conti, de nouveau affaibli par des détachements qu'on lui demandait d'envoyer à l'armée de Flandre, se vit obligé de repasser le Rhin, quoiqu'il n'eût éprouvé aucun échec. Dès que les électeurs n'eurent plus rien à craindre ou à espérer de l'armée française, ils décernèrent, le 13 septembre, la couronne de l'Empire au grand duc de Toscane qui prit le nom de François I[er]. Les ambassadeurs de l'électeur palatin et de celui de Brandebourg

[1] Hist. de mon temps, t. II, ch. 13, p. 201. — Lacretelle, l. VIII, p. 334.

[2] Flassan, Histoire de la diplomatie, t. V, p. 286. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 106, p. 129. — Frédéric II, Hist. de mon temps, t. II, ch. 11, p. 168.

protestèrent seuls contre cette élection et quittèrent Francfort avant qu'elle fût accomplie [1].

La situation du roi de Prusse était devenu très-fâcheuse ; tandis que la France l'avait complétement abandonné pour tourner tous ses efforts vers les Pays-Bas, que la mort de l'empereur Charles VII, l'élection de François Ier, la défection de l'électeur de Bavière qui acceptait la paix, avaient détruit l'union de Francfort, l'impératrice-reine (c'était le nom que prenait désormais Marie-Thérèse) s'acharnait contre lui comme l'ennemi qu'elle détestait le plus. Elle voulait lui arracher la Silésie ; elle regardait comme une honte de renoncer à une seule des provinces qui avaient appartenu à son père. Elle avait signé un nouveau traité avec l'électeur de Saxe, et elle lui avait promis de l'agrandir aux dépens du roi de Prusse. Elle lui avait procuré un subside de cent cinquante mille livres sterling que payait l'Angleterre, et trente mille Saxons devaient se joindre aux armées autrichiennes qui allaient attaquer Frédéric II. Celui-ci essaya vainement, et par lui-même, et par l'Angleterre intéressée à ne pas laisser écraser le parti protestant en Allemagne, de ramener Marie-Thérèse à plus de modération et de l'engager à traiter avec lui d'une paix séparée. Il dut bientôt reconnaître qu'il lui fallait battre les Autrichiens pour les forcer à consentir à la paix. Mais son courage, ses rares talents militaires, et la discipline de sa brave armée, lui firent trouver en lui-même des ressources que Louis XV ne songeait point à lui procurer. Par une retraite précipitée, il inspira au prince Charles de Lorraine une dangereuse confiance. L'ayant attiré en Silésie, il remporta sur lui, à Friedberg, le 4 juin 1745, une grande victoire où il lui tua quatre mille hommes, et lui fit sept mille prisonniers. Ce fut sur ces entrefaites qu'il apprit que l'armée du prince de Conti, affaiblie de vingt mille hommes, avait repassé le Rhin ; que les deux armées autrichiennes du grand duc et du duc d'Aremberg avaient fait sur les bords de la Lahn leur jonction qu'on regardait comme impossible, qu'enfin l'Allemagne était abandonnée par les Français. Il s'adressa alors à George II, qui se trouvait à Hanovre, offrant une paix séparée aux conditions de celle qu'il avait faite à Breslaw. Le monarque anglais se hâta d'accepter ces termes ; ce fut ce qu'on nomma la convention de Hanovre : mais dès qu'elle

[1] Coxe, Maison d'Autriche, ch. 106, p. 151. — Frédéric II, t. II, p. 229. — Flassan, Diplomatie française, tome V, p. 307. — Lacretelle, t. II, p. 333. — Siècle de Louis XV, ch. 17, p. 176. — Mém. de Valori, t. I, p. 223.

fut portée à la connaissance de Marie-Thérèse, elle la rejeta [1].

Il fallut recommencer à combattre, et la situation du roi de Prusse abandonné par la France, et écrasé par les armées de l'Autriche, qui, de toutes parts, pouvaient revenir sur lui, devenait toujours plus critique. Mais le 30 septembre, il remporta à Sohr une nouvelle victoire sur les Autrichiens, quoiqu'il n'eût pas plus de dix-huit mille hommes à opposer à quarante mille; et son vieux général, le prince d'Anhalt, en remporta une troisième, le 15 décembre, à Nesseldorff, par laquelle il détruisit l'armée saxonne, et contraignit Auguste III à s'enfuir en Pologne. Ce fut alors seulement que Marie-Thérèse, ébranlée par les instances de l'Angleterre, par les lamentations des Saxons, par les désastres de ses propres armées, consentit à signer à Dresde, le 25 décembre, un traité par lequel elle confirmait la possession de la Silésie à Frédéric II, qui en même temps lui rendait toutes ses autres conquêtes. Mais l'obligation même où elle s'était vue de céder, augmentait la rancune de Marie-Thérèse, et, dans le secret de son cœur, elle se promettait bien de saisir la première occasion de reprendre la Silésie au roi de Prusse [2].

Dans l'année même où la France perdait le plus puissant et le plus vaillant de ses alliés, pour avoir négligé d'entrer dans ses vues et de diriger ses armées de telle sorte qu'elles pussent le tirer de ses difficultés, elle négligeait, elle humiliait davantage encore un autre allié bien plus faible, et qui réussit cependant, par son nom seul et son audace, à faire en sa faveur la plus importante diversion. Nous avons vu qu'au commencement de l'année 1744, Charles-Édouard Stuart, fils du prétendant, avait été appelé de Rome en France, pour tenter une descente en Angleterre, mais que n'ayant point réussi, il avait été traité par la cour de France avec le dédain le plus affecté, par la crainte de donner aucun sujet de plainte aux princes protestants de l'union de Francfort. Louis XV ne trouvait dans son cœur aucun sentiment généreux qui contrariât la politique de ses ministres : il outra donc la négligence qu'on lui avait conseillée envers le prince fugitif; il l'écarta de Paris et de la cour, et le laissa au château de Navarre, près d'Évreux,

[1] Frédéric II, Hist. de mon temps, ch. 13, p. 184. — Mém. de Valori, p. 227. — Coxe, Maison d'Autriche, ch. 106. p. 143.

[2] *Ibid.*, ch. 13, p. 240, et ch. 14, p. 268. — Mém. de Valori, 1re partie, p. 240-261. — Coxe, ch. 106, p. 139. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 337. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 17, p. 176-183.

sans argent, sans conseil, sans encouragement d'aucun genre. Charles-Édouard s'y trouvait cependant plus à portée qu'il n'avait été à Rome de renouer des correspondances avec l'Angleterre et l'Écosse. Ses partisans ne l'encourageaient point ; ils lui déclaraient qu'il ne fallait pas songer à une invasion, à moins qu'il ne fût accompagné d'au moins six mille hommes de bonnes troupes, et qu'il n'eût dix mille fusils à distribuer aux insurgents. Loin d'espérer du gouvernement français de telles ressources, il devait se défier de lui, et lui cacher son secret presque aussi soigneusement qu'au gouvernement anglais : toutefois, il ne perdit point courage, et il résolut de tenter l'aventure avec ses seules forces [1].

Jamais les Anglais, depuis leur révolution, n'avaient joué un rôle plus brillant en Europe et n'y avaient déployé plus de puissance : toutefois, ils ne s'étaient point attachés à la maison de Hanovre ; ils la trouvaient avide, brutale, ignorante de leurs mœurs, tout occupée d'intérêts allemands, toute dévouée à l'Autriche, et toujours désireuse de les entraîner dans des guerres continentales, où ils étaient appelés à répandre plus encore leur argent que leur sang. A ces causes de mécontentement se joignaient, en faveur des Stuarts, l'intérêt que le malheur inspire, l'enthousiasme chevaleresque de la fidélité à une ancienne race royale, l'illusion qui cache les vices et qui grandit les vertus d'une victime éloignée ; enfin, et plus récemment, l'irritation des Écossais qui, depuis l'union de leur patrie à l'Angleterre, croyaient avoir perdu leur indépendance, et se flattaient, en replaçant sur le trône l'héritier de leurs anciens rois, de rendre à leur patrie son ancienne gloire, et de la reconstituer de nouveau comme une nation.

Charles-Édouard, instruit de ces dispositions, essaya ce que ses amis, dans une position privée, pourraient faire. Le jeune duc de Bouillon, chez lequel il logeait à Navarre, avait conçu une tendre amitié pour lui ; le cardinal de Tencin se faisait un mérite d'être toujours dévoué aux Stuarts ; un riche armateur de Nantes, Walsh, Irlandais d'origine, avait obtenu du gouvernement un vaisseau de ligne de soixante-sept canons, et un brick de dix-huit, qu'il avait armés en course contre le commerce anglais, avec commission de croiser sur la côte d'Écosse. Enfin, le prince, sans faire connaître à son père son projet, l'avait engagé à mettre ses joyaux en gage. Avec ces divers secours, Charles-

[1] Lord Mahon, Hist. of England, ch. 27, t. III, p. 334.

Édouard avait préparé un armement bien inférieur à celui que le roi Théodore prétendait avoir fait à ses frais, neuf ans auparavant, pour délivrer la Corse. Il n'avait que quinze cents fusils, dix-huit cents épées à deux mains, vingt petites pièces de campagne, de la poudre, des balles, et une caisse militaire de quatre mille louis d'or. Il se déroba de Navarre, et vint s'embarquer, le 2 juillet, à Saint-Nazaire, à l'embouchure de la Loire, sur le brick *la Dentelle* : il attendit jusqu'au 13, à Belle-Isle, le vaisseau de ligne *l'Élisabeth* qui portait la plus grande partie de ses munitions.

A quatre jours de là, ils rencontrèrent un vaisseau de ligne anglais, qui engagea une action avec *l'Élisabeth ;* après cinq ou six heures de combat, les deux navires également maltraités, rentrèrent dans les ports l'un de France, l'autre d'Angleterre. Pendant ce combat, le brick qui portait le prince poursuivait sa course et gagna les Hébrides ; mais lorsque les Écossais le virent débarquer parmi eux, à la fin d'août, avec une poignée de compagnons, sans argent, sans armes, sans secours étrangers, ses anciens correspondants hésitèrent à s'engager dans une entreprise si hasardeuse. Il n'en fut pas de même des sauvages montagnards de la langue gaëlique, auxquels il demanda l'hospitalité, et bientôt le secours de leurs bras. Leur dévouement aux affections héréditaires, leur courage, leur ignorance même les entraînèrent à se précipiter avec héroïsme dans cette entreprise. A peine le prince avait-il rassemblé douze cents hommes, qu'il descendit des montagnes ; Édimbourg lui ouvrit ses portes le 27 septembre, et le 2 octobre, avec trois mille montagnards seulement, il défit à Preston Pans quatre mille Anglais commandés par le général Cope. C'était à peu près la seule force régulière qu'il y eût alors dans le nord de la Grande-Bretagne [1].

Charles-Édouard, maître par cette victoire de toute l'Écosse, entra sans hésiter en Angleterre ; il marcha vers Londres, par Newcastle, Carlisle, Lancaster, Manchester et Derby. Il n'était plus guère qu'à cent milles de la capitale ; mais il voyait avec autant de douleur que d'étonnement qu'il n'arrivait pas un seul jacobite anglais, un seul tory, un seul mécontent pour se ranger sous ses étendards. Tandis qu'à son appel ces braves montagnards, qui n'avaient jamais reçu aucun bienfait de sa famille, aucune offense du nouveau gouvernement, qui n'avaient aucune chance d'approcher jamais d'un prince du sang, qui n'entendaient

[1] Lord Mahon, t. III, ch. 27, p. 340-397.

pas même sa langue, avaient embrassé sa défense avec enthousiasme, les Anglais qui se disaient opprimés, qui avaient parlé ou écrit avec violence contre la maison de Hanovre, qui avaient correspondu avec lui, qui ne terminaient jamais leur repas sans boire à sa prospérité, s'enfermaient soigneusement chez eux, et ne lui offraient pas plus le secours de leur bourse que celui de leurs bras. Il est vrai que le parti whig, que les amis de la liberté, de la succession protestante, de la maison de Hanovre, montraient la même apathie : nulle part ils ne prenaient les armes; nulle part il ne se rassemblait de corps de milice pour lui résister. C'est en raison de cette étrange absence d'organisation militaire que l'opinion s'est établie en Europe, mais surtout en France, que l'Angleterre est impuissante pour se défendre, dès que l'ennemi a franchi les mers qui seules lui servent de garantie.

Les Anglais paraissaient résolus à laisser les soldats seuls décider de leur sort, sans les assister, sans leur opposer de résistance ; mais les soldats commençaient à arriver de toutes parts. Le gouvernement avait rappelé en toute hâte le duc de Cumberland, avec l'armée qui avait combattu en Flandre. La maison de Hanovre se trouvait alors avoir environ trente mille hommes sous ses ordres, en trois corps d'armée : l'un, sous les ordres de George II, protégeait Londres; les deux autres, sous le duc de Cumberland et le général Wade, avaient été laissés en arrière par une marche habile du fils du prétendant. Ce prince se croyait assuré de recevoir incessamment des secours de France ou d'Espagne, quoique son entreprise n'eût point été concertée avec Louis XV ou Philippe V: la diversion qu'il avait faite était si avantageuse aux Bourbons qu'il ne pouvait croire qu'ils le laissassent périr. Toutefois, il fut rejoint seulement, et même fort tard, par lord Drummont, avec trois compagnies françaises. Ce secours, tout dérisoire qu'il dût paraître, lui fut utile, parce qu'il décida à se retirer six mille Hollandais de l'armée de Cumberland, qui, ayant fait partie de la garnison de Courtrai, prisonnière de guerre, étaient obligés, par leur capitulation, à ne pas porter les armes contre la France.

Le prince n'avait pas alors plus de cinq mille hommes sous ses étendards. C'était avec beaucoup de répugnance que les montagnards écossais s'étaient autant éloignés de leurs foyers, et lorsque Édouard leur avait fait passer la frontière, un grand nombre avait déserté. A Derby, lord George Murray, le plus habile entre les compagnons du prince, et tous les chefs de bataillon de son armée, entrèrent dans sa

chambre, le lendemain matin de son arrivée dans cette ville, et lui représentèrent qu'il devait, sans perdre de temps, se replier vers l'Écosse, avant que la route lui en fût coupée. Édouard fut désespéré de cette demande : il insista, il pressa ; il supplia ses braves compagnons de le suivre encore quelques jours ; mais il ne les avait déjà que trop compromis par une entreprise désespérée. Le 4 décembre (vieux style), il commença donc sa marche rétrograde. Pendant ce temps, Cumberland avait fait un détour pour se rapprocher de Londres, en sorte qu'il donna occasion aux Écossais de gagner deux marches sur lui. Avec son avant-garde, il les atteignit enfin, dans sa poursuite, le 18 décembre, à Penrith ; mais là il fut si vigoureusement repoussé, qu'il ne les inquiéta pas davantage dans leur retraite. Le 26, l'armée écossaise rentra dans Glascow, ayant accompli, en cinquante-six jours, une marche de cinq cent quatre-vingts milles en pays ennemi.

Les Écossais n'avaient point perdu courage : ils vinrent en grand nombre rejoindre les étendards du prince Édouard ; au mois de janvier 1746, il avait neuf mille hommes sous ses ordres, devant le château de Stirling; c'était plus qu'il n'en eût encore compté dans son armée. Cumberland avait marché vers les côtes d'Angleterre pour empêcher un débarquement français qu'on avait annoncé. Le général Hawley, qui commandait à sa place environ huit à neuf mille Anglais, se laissa battre, le 17 janvier, à Falkirk; mais ce succès fut le dernier pour la cause du prétendant. A cette occasion même, la discorde commença à éclater entre ses partisans ; en même temps, des forces accablantes se rassemblaient contre lui ; Cumberland était arrivé en poste, le 30 janvier, à Édimbourg. Bientôt il fut rejoint par le prince Frédéric de Hesse-Cassel avec cinq mille Hessois. Charles-Édouard s'était retiré dans le territoire gaëlique des Highlands. La guerre ne put pas se poursuivre avec beaucoup d'activité au cœur de l'hiver, dans ces montagnes du Nord; mais elle fut terminée le 16-27 avril à Culloden, dans une bataille où les Écossais, réduits à cinq mille combattants, affaiblis par les privations et une marche de nuit, furent détruits par le duc de Cumberland. Dans ce dernier combat, ils déployèrent encore la plus admirable vaillance, mais il n'y avait plus d'espoir pour leur cause. Cumberland, que ses compatriotes eux-mêmes ont surnommé le boucher, usa de la victoire avec la plus effroyable férocité. Non-seulement ses soldats ne firent quartier pendant la bataille qu'aux hommes de marque qu'ils réservaient pour la main du bourreau, mais le lendemain ils ache-

vèrent de sang-froid la plupart des blessés qu'ils trouvèrent sur le champ de bataille. Les bourreaux travaillèrent ensuite, sous les ordres de Cumberland, à détruire le parti jacobite, avec plus de rage encore que n'avaient fait les soldats anglais. Pendant ce temps, le prince erra cinq mois, de cachette en cachette, dans le royaume qu'il avait été sur le point de conquérir. Enfin, le 10-21 octobre 1746, il s'estima heureux de trouver à s'embarquer seul et de regagner la France [1].

Les succès obtenus en Écosse et en Angleterre par le prince Édouard, dans l'année 1745, avaient été suivis l'année d'après par les plus cruels revers. Il en fut de même en Italie, où la France se présentait bien moins pour son propre compte que comme auxiliaire de l'Espagne, pour satisfaire la reine Élisabeth Farnèse, qui désirait ardemment procurer un établissement dans cette contrée à son second fils don Philippe. Le maréchal de Maillebois commandait l'armée française qui accompagnait cet infant; le comte de Gages, l'armée espagnole et napolitaine qui devait le seconder, en venant du Midi. Ce comte de Gages était un homme d'un grand talent militaire; lorsqu'il fut assuré que la république de Gênes, poussée à bout par l'injustice criante de Marie-Thérèse envers elle et par l'ambition du roi de Sardaigne, était résolue de s'allier aux Bourbons [2], il forma un hardi projet, qui ne pouvait s'effectuer que par la coopération des Génois. Il s'agissait de réunir l'armée des Deux-Siciles qu'il commandait à celle de Provence, et les faisant avancer en même temps par les deux rivières de la Ligurie, de s'aider alors des ressources et des arsenaux de Gênes pour frapper au centre de la Lombardie les Autrichiens et les Piémontais, les séparer, les refouler les uns vers l'Allemagne, les autres vers les forteresses du pied des Alpes, et après avoir isolé le roi de Sardaigne, le contraindre à faire la paix. C'était le plan de la première glorieuse campagne de Bonaparte en Italie, avec la difficulté d'y faire concourir une armée qui se trouvait alors sur les confins de l'État de l'Église.

Le comte de Gages était arrivé le 5 avril à Bologne; il avait reçu de Naples de nombreux renforts; le prince de Lobkowitz, qui lui était opposé, commandait au contraire des troupes épuisées par les combats,

[1] Nous renvoyons uniquement à l'admirable récit de cette expédition dans l'histoire de lord Mahon, t. III, ch. 27, 28 et 29, p. 335 à 510; toutes les relations y sont comparées et jugées avec une saine critique, et le récit présente le vif intérêt d'un roman.

[2] Son traité d'alliance ne fut signé à Aranjuez que le 1er mai 1745, mais auparavant ses dispositions étaient connues.

les longues marches et la misère. Il s'était retiré derrière le Tanaro, et les habitants de Modène s'attendaient à ce qu'il y fût bientôt attaqué, d'autant plus qu'ils apprenaient que leur duc venait de rejoindre l'armée espagnole. En effet, cette armée passa le Tanaro sans éprouver de résistance; mais tout à coup, dans la nuit du 22 avril, elle se dirigea vers les hautes montagnes de San-Pelegrino. Lobkowitz, qui n'avait aucun soupçon des desseins de Gages, n'avait pris aucune précaution pour lui fermer ces gorges sauvages, les plus élevées de la chaîne des Apennins, par lesquelles le général espagnol comptait passer du bassin du Pô à celui de la Méditerranée. Mais la nature seule lui opposait une résistance difficile à vaincre. Un effroyable tourbillon de neige surprit les Espagnols au milieu de ces montagnes, et leur fit perdre plus de cinq cents chevaux ou mulets. Ni sur cette chaîne, ni dans la vallée de la Garfagnana, où ils descendirent, ni dans les défilés de l'État lucquois qu'ils trouvèrent au delà, les Espagnols ne pouvaient obtenir, en quantité suffisante, du fourrage pour les chevaux, du pain ou quelque autre nourriture pour eux-mêmes; aussi ce ne fut qu'avec des souffrances infinies qu'ils arrivèrent, le 9 mai, jusqu'au bord de la Magra, et ensuite, par la rivière de Levant, jusqu'aux portes de Gênes. Dans cette dernière partie de la route, les Espagnols furent nourris principalement des vivres que leur apportaient les Génois, sur leurs légers bâtiments, malgré toute la vigilance des Anglais.

Pendant le même temps, le maréchal de Maillebois et l'infant don Philippe, qui, de leur côté, avaient reçu de nombreux renforts de France et d'Espagne, s'avançaient de Nice par la rivière de Ponent, et ils étaient arrivés jusqu'à Finale. De là, prenant la route des montagnes, ils s'étaient approchés des sources du Tanaro et de la Bormida, et ils menaçaient le haut Montferrat. Ce fut le moment que prit la république de Gênes pour déclarer son alliance avec les Bourbons, et mettre à leur service dix mille hommes de troupes, et un bon parc d'artillerie. Maillebois et Gages se mirent en communication, dans le haut Montferrat, au district d'Aqui. En réunissant leurs forces, ils avaient alors sous leurs ordres soixante et dix mille guerriers.

Le roi Charles-Emmanuel, et Schulembourg, qui avait remplacé Lobokwitz dans le commandement de l'armée autrichienne, n'avaient pas des troupes aussi nombreuses; mais leur position entre le Tanaro et le Pô était bonne, les recrues accouraient à l'armée du roi de Sardaigne, et l'argent ne lui manquait pas, grâce à l'ordre qu'il avait établi

dans ses finances, et aux subsides des Anglais. Le grand point pour l'armée des Bourbons était d'engager les Autrichiens et les Piémontais à se séparer. Dans ce but, Maillebois s'établissait dans le Montferrat, et il attaquait Tortone, qui se rendit le 3 septembre, après un siége obstiné. En même temps, Gages avait poussé à son extrême droite le duc de la Vieuville avec un corps espagnol, sur la gauche des Autrichiens. La Vieuville se rendit maître de Plaisance et de Parme, et il y fut reçu avec enthousiasme par le peuple, qui voyait avec joie le fils de la dernière des Farnèse recouvrer la souveraineté de ses pères. La Vieuville surprit encore Pavie le 20 septembre, et cependant Schulembourg ne quittait point son camp de Bassignana, et ne se séparait point du roi de Sardaigne. Enfin la Vieuville marcha sur Milan, et déjà les magistrats lui avaient envoyé les clefs de leur ville : Schulembourg ne voulut point s'exposer à laisser occuper cette capitale, et couper sa propre communication avec le Tyrol ; il repassa le Pô, et, jeta des renforts dans le château de Milan. Mais les Espagnols, qui veillaient sur ses mouvements, rappelèrent à l'instant la Vieuville, et le 28 septembre, toute l'armée des deux couronnes se trouva réunie contre le roi de Sardaigne seul ; elle s'était saisie des ponts sur le Pô, de manière à fermer le passage à Schulembourg, qui revenait en toute hâte au secours de son allié. Le 27, deux heures avant le jour, les Français et les Espagnols attaquèrent Charles-Emmanuel à Bassignana ; ils chassèrent les Piémontais de tous leurs postes, et les forcèrent à se retirer précipitamment sur Valenza. La bataille ne fut pas meurtrière : les vaincus n'y perdirent que cinq cents tués et quinze cents prisonniers ; mais les vainqueurs demeurèrent maîtres de tout le terrain entre le Tanaro et la Bormida; ils avaient séparé leurs adversaires, et ils pouvaient, à leur choix, tomber sur l'un ou sur l'autre. Bientôt Charles-Emmanuel évacua Valenza et se retira à Casal. Alexandrie ouvrit ses portes aux Français le 11 octobre, et Valenza le 30 : mais la citadelle d'Alexandrie avait une bonne garnison; l'attaque en était difficile ; les Français se contentèrent de la bloquer, et mirent leurs troupes en quartiers d'hiver [1].

Le roi de Sardaigne semblait sur le point de succomber. Casal de

[1] Botta, Storia d'Italia, t. IX, l. XLV, p. 83 à 103. — Muratori, Annali, p. 400 à 406. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, ch. 46. p. 476-483. — Soulavie, t. VI, ch. 26, p. 330. — Lacretelle, l. VIII, p. 332. — Voltaire, Siècle de Louis XV, ch. 19, p. 191.

Montferrat se rendit le 29 septembre; Asti le 8 octobre. Charles-Emmanuel avait perdu la Savoie, le Montferrat, le comté de Nice, et une partie des provinces de Verceil, Alexandrie et Asti. Pendant ce temps, il est vrai, les vaisseaux anglais venaient tour à tour bombarder Savonne, Gênes, Finale, et enfin San-Remo, sans autre motif de ressentiment contre la république que le mal qu'ils lui avaient déjà fait, et sans pouvoir attendre de ces incendies aucun avantage quelconque pour eux-mêmes ou pour leurs alliés. Les Anglais ne savent point assez qu'ils sont les seuls au monde à faire la guerre de cette manière barbare. Les autres puissances contraignent, il est vrai, une ville ennemie à se rendre en cherchant à l'incendier avec des bombes et des boulets rouges, et c'est, à leurs yeux mêmes, de tous les droits de la guerre le plus rigoureux. Mais il n'y a que les Anglais qui incendient des villes ouvertes, des villes qu'ils n'ont aucune intention de prendre, et auxquelles ils n'offrent point le choix de capituler pour se dérober à ces horreurs. L'indignation qu'excita cette barbarie vit encore dans le ressentiment des peuples [1].

Maillebois avait pris ses quartiers d'hiver dans le Piémont, et il invitait Gages à prendre aussi les siens. Mais cet habile général, au lieu de se conduire d'après la raison militaire, était obligé de consulter les passions impétueuses d'Élisabeth Farnèse, qui exigeait de lui qu'il prît possession du Milanais. En effet, Milan lui ouvrit ses portes le 19 décembre, et l'infant don Philippe y fit le lendemain son entrée triomphale, comme souverain. Le duc de Modène avait repris possession de ses États, évacués par les Autrichiens. Mais l'armée espagnole était trop fatiguée par la campagne qu'elle venait de terminer pour entreprendre le siége du château de Milan, ou de la ville de Mantoue, et s'assurer ainsi dans ses quartiers.

Chacune des puissances belligérantes en Italie était mécontente de ses alliés. Les Français et les Espagnols s'accusaient réciproquement; M. d'Argenson représentait à Louis XV que le moment était venu de détacher le roi de Sardaigne de l'Autriche, et que sans lui il était impossible de donner aucune garantie aux conquêtes qu'on ferait en Italie; mais que ce roi, quoiqu'il se plaignît d'être compromis ou abandonné par l'Autriche, ne donnerait jamais son consentement à ce que le Milanais passât à un prince de la maison d'Espagne, en sorte qu'il se trouvât

[1] Botta, l. XLIV, p. 108. — Muratori, p. 408.

lui-même comme captif entre deux souverains de la maison de Bourbon. Que la politique de la France devait être, non de conquérir l'Italie, mais de la rendre indépendante; que puisque Louis XV s'était engagé à faire un établissement à don Philippe, il fallait non-seulement le réduire dans de justes proportions, mais encore tenir pour principe qu'on ne pouvait, pour ainsi dire, donner *un* à don Philippe, qu'on ne donnât *trois* au roi de Sardaigne. La reine d'Espagne, au contraire, enflée de présomption, se crut conquérante sans les Français : en même temps qu'elle faisait prendre possession, au nom de son fils, de Parme, Plaisance et Milan, elle voulait garder aussi pour lui la Savoie et le comté de Nice. D'Argenson finit par faire sentir au roi la nécessité de servir l'Espagne malgré elle, en traitant pour elle, à son plus grand avantage, mais sans sa participation. « Il faut vivre avec elle, disoit-il, comme » avec un parent d'humeur différente de la nôtre. Défendons-le quand » on l'opprime, mais gardons-nous d'épouser aveuglément toutes ses » querelles [1]. »

D'Argenson apportait un sentiment vertueux de modération et d'équité dans les affaires publiques. Il voulait que la France ne demandât rien pour elle-même, mais qu'en pacifiant l'Italie, elle pourvût à l'équilibre et à l'indépendance de cette contrée. Il voulait que les princes étrangers qui auraient des possessions en Italie devinssent complétement Italiens, qu'ils fondassent une république, ou association italienne, avec une diète continuellement assemblée, à l'instar de l'association germanique. Il fit les premières ouvertures de ce projet à Charles-Emmanuel, par l'entremise de la princesse de Carignan établie à Paris; elles furent suivies de l'envoi à Turin de M. de Champeaux, résident de France à Genève, qui ne passa que quatre jours à Turin, pendant lesquels il obtint la signature du roi le 26 décembre 1745. Après quelques discussions et plusieurs conférences secrètes tenues à Rivoli, les bases de cette association furent arrêtées entre M. de Maillebois, fils du maréchal, et le comte Bogino, ministre de la guerre du roi de Sardaigne; puis de nouveaux préliminaires furent signés à Paris, le 17 février 1746. Par eux, Louis XV garantissait à Charles-Emmanuel tout le Milanais au nord du Pô jusqu'aux confins de la république de Venise. Le Milanais au midi du Pô, depuis la Scrivia à la Trebbia, devait être réuni au grand-duché de Parme, Finale était rendu aux Génois, aussi bien que quelques esclaves du Piémont; la Toscane devait

[1] Mém. du marquis d'Argenson, p. 372.

passer au frère de l'Empereur, le prince Charles de Lorraine, Mantoue être cédé aux Vénitiens; l'Italie enfin était rendue réellement indépendante; mais il fallait obtenir l'assentiment de la reine d'Espagne, il fut demandé longtemps avant la signature des préliminaires. Dès qu'elle fut instruite, elle éclata avec fureur contre les Français. L'évêque de Rennes, ambassadeur de Louis XV, ne fut point, malgré son caractère sacerdotal, à l'abri des gros mots dont Élisabeth était prodigue dans sa colère, et pendant deux mois et demi on ne put en obtenir aucune autre réponse.

(1746.) Cependant, soitque la reine se ravisât, soit qu'elle conçut quelque inquiétude sur son armée d'Italie, elle fit, au commencement de mars, rappeler l'évêque de Rennes. « Nous n'avons pas dormi de » toute la nuit, le roi et moi, lui dit-elle, nous n'avons fait que rai» sonner du traité que le roi très-chrétien a conclu sans nous avec le » roi de Sardaigne, et de la fermeté qu'il a apportée pour le soutenir. » Nous cédons enfin, nous voulons bien l'exécuter. » Il était trop tard. Justement à cette époque, le 5 mars, le roi de Sardaigne avait renouvelé les hostilités. Le roi de Prusse, comme nous avons vu, avait fait sa paix à la fin de l'année. Dès lors les armées autrichiennes, n'étant plus occupées par ce redoutable ennemi, avaient pu se diriger tout entières vers l'Italie, car elles abandonnaient la défense des Pays-Bas aux puissances maritimes, et les bords du Rhin étaient garantis par la neutralité de l'Empire. En effet, les bataillons autrichiens, marchant avec une rapidité sans exemple, commençaient à arriver sur le Mincio ; le maréchal Schulembourg, qui s'était brouillé avec le roi de Sardaigne, avait été rappelé pour lui donner satisfaction ; le prince de Lichtenstein l'avait remplacé, et, de concert avec le ministre d'Angleterre Villette, qui offrait de nouveaux subsides, il promettait au roi de Sardaigne satisfaction sur tous les points. « Ce prince, écrit d'Argenson, nous faisoit » dire chaque jour qu'il étoit entraîné, qu'il ne pourroit bientôt plus » résister, si la France n'obligeoit l'Espagne à acquiescer au traité. » Enfin il entra en défiance, non de la bonne foi du roi de France, » mais du crédit de la cour d'Espagne sur la nôtre. La citadelle » d'Alexandrie se trouvoit à toute extrémité ; et n'ayant plus que » quelques jours à tenir, elle tomboit au pouvoir des Espagnols ; on » lui indiquoit les moyens de la délivrer ; il sut que M. de Montal » étoit mal sur ses gardes dans Asti [1]. »

[1] Mém. du marquis d'Argenson, p. 376. — Flassan, Diplomatie, t. V, p. 316.

Le 5 mars, Maillebois s'aperçut que les Piémontais avaient combiné, avec les Autrichiens, un mouvement pour l'attaquer dans ses quartiers, et délivrer la citadelle d'Alexandrie. Il demanda du secours aux Espagnols, qui, jaloux des négociations dont ils s'étaient aperçus entre les Français et les Piémontais à Rivoli, et dont on ne leur avait point rendu compte, le refusèrent. Le 6, le baron de Leutron, général piémontais, se présenta devant Asti, que devait défendre le marquis de Montal avec un bon corps de Français; en même temps deux corps autrichiens, dirigés l'un sur Moncalvo, l'autre sur la Lomelline, coupaient ses communications. Montal se troubla, et tandis qu'il pouvait déjà entendre le canon de Maillebois, qui s'approchait pour le délivrer, il capitula honteusement avec cinq officiers généraux, trois cent soixante officiers, et cinq mille soldats, qui demeurèrent prisonniers de guerre. Le 11 mars, Leutron parut devant Alexandrie; dix bataillons français, en garnison dans la ville, se retirèrent précipitamment, et le marquis de Caraglio, qui avait défendu la citadelle avec une constance admirable, fut délivré, quand il ne lui restait plus que pour trois jours de vivres, à cinq onces de pain par jour.

Aucun succès ne pouvait en apparence être plus glorieux pour le roi de Sardaigne. Il avait délivré ses forteresses, et mis en danger l'armée qui lui avait fait le plus de mal; mais à cet avantage éphémère il sacrifia l'espoir le plus fondé qui se fût encore présenté pour l'Italie de recouvrer son indépendance, les meilleures chances de prospérité et de paix pour ses peuples, et l'honneur de son caractère, puisqu'il n'avait réussi qu'en endormant les Français par des négociations trompeuses, pour donner aux Autrichiens le temps d'arriver en forces.

Les Espagnols, à la nouvelle de ces revers, se figurèrent que c'était un jeu convenu entre les Piémontais et les Français, pour les contraindre d'accepter les préliminaires de Rivoli. L'infant don Philippe était à Milan, mais il ne pressait point avec activité le siége du château; dans cette grande ville, il ne semblait occupé que de ses plaisirs; le duc de Modène était retourné à Venise auprès de sa famille; le marquis de Castellar, courtisan favorisé de la reine d'Espagne, prenait à tâche de contrarier en toute occasion le comte de Gages, et ce général, qui avait donné tant de preuves de son activité et de son habileté à la

334. — Botta, l. XLIV, p. 117. — Il est remarquable que les deux Français justifient le roi de Sardaigne, tandis que le Piémontais Botta l'accuse de duplicité. — Mém. de Noailles, l. VI, p. 414, mais il est tout espagnol.

guerre, n'avait point la même adresse dans les intrigues des cours. Don Philippe paraissait résolu à ne plus combiner ses opérations avec les Français. Maillebois avait concentré ses forces entre Tortone et Novi; chaque jour on apprenait que de nouveaux bataillons autrichiens arrivaient dans le Mantouan et sur les bords de l'Adda; bientôt Lichtenstein poussa le général Reventlau par Pizzighittone, et Codogno vers Lodi; Gages avertit alors don Philippe que le moment qu'il lui avait toujours annoncé était arrivé, que pour avoir voulu trop étendre ses quartiers il n'était nulle part en état de les défendre, et qu'il ne lui restait plus d'autre parti à prendre que de se retirer précipitamment. Le 19 mars, à l'aube du jour, les Espagnols abandonnèrent Milan, et deux heures après les hussards autrichiens y entrèrent. Gages réussit avec assez d'habileté à réunir ses corps épars dans toute la Lombardie, et à les faire tous arriver à Plaisance; mais il n'était pas sans inquiétude d'avoir bientôt à y souffrir de la faim [1].

Une nouvelle armée autrichienne, sous les ordres du général Brown, ne tarda pas à passer le Pô, et coupa le général Castellar qui occupait Parme avec huit mille hommes. Gages marcha de ce côté pour le dégager; Castellar profita de son approche pour forcer les postes qui l'entouraient, mais il fut obligé de se diriger par Pontremoli vers la rivière de Gênes, sans pouvoir rejoindre le corps d'armée principal, où sa division faisait faute. L'infant don Philippe appela alors Maillebois à son aide, et celui-ci vint aussitôt le rejoindre avec toutes ses troupes; mais le roi de Sardaigne, auquel jusqu'alors il avait tenu tête, se hâta de le suivre. Il n'était plus qu'à deux jours de distance; Gages et Maillebois résolurent de livrer bataille avant son arrivée. Dans la nuit du 15 au 16 juin, l'armée combinée des Français, Espagnols, Napolitains et Génois, sortit de ses retranchements pour attaquer les Allemands qui les entouraient. Dans cette attaque, la droite composée de Français, qui devait tourner les ennemis, s'égara dans un terrain marécageux, coupé de haies et de bosquets; et quand elle regagna son poste, elle le trouva déjà occupé par les Espagnols, qui, après avoir remporté l'avantage au centre, s'étaient étendus sur une autre ligne

[1] Botta, Storia d'Italia, l. XLIV, p. 127. — Muratori, Annali, p. 415. — Coxe, Bourbons d'Espagne, c. 46, p. 491. — Lettres de la Chétardie du 4 mai 1746 dans les Mémoires du maréchal de Saxe, t. II, p. 177; du 9 mai, *ibid.*, p. 192; du 21 mai, p. 201, du 25 juin, p. 229; du 27 juin, p. 249; du 19 juillet, p. 329. L'ensemble de ces lettres équivaut à un journal des opérations de l'armée d'Italie.

d'opération. La rencontre de ces deux corps, sur un terrain trop resserré pour les contenir tous deux, les mit en confusion au moment où ils étaient foudroyés par les batteries autrichiennes. Le général Nadasti profita de leur désordre pour les charger et les mettre en fuite. Maillebois accourut pour tâcher de les rallier, mais il eut peine à les arrêter. Il sentait vivement le besoin de sa cavalerie, qu'il avait été obligé de laisser en arrière pour retarder la marche des Piémontais. A l'aile gauche, le comte de Gages avait combattu jusqu'alors avec plus de succès; mais les alliés ayant été repoussés à la droite et au centre, Lichtenstein put diriger contre Gages de nouveaux bataillons qui le contraignirent enfin à rentrer dans ses retranchements. La victoire était demeurée aux Autrichiens, mais elle était sanglante. Les alliés avaient perdu six mille hommes, les Autrichiens cinq mille, et les champs étaient tellement couverts de morts et de mourants, que l'on convint de suspendre les combats pendant vingt-quatre heures pour les relever [1].

Malgré les pertes essuyées à la bataille de Plaisance, l'armée des alliés était encore redoutable. Mais les Piémontais, qui s'étaient avancés jusqu'à Novi, lui coupaient la communication avec Gênes. Plutôt que de se laisser enfermer dans une ville où les vivres lui auraient bientôt manqué, Maillebois prit courageusement le parti de passer le Pô au pont qu'il avait jeté à Plaisance, et de mettre à contribution toute la partie du Milanais qui s'étend du Lambro jusqu'à l'Adda. Il attira ainsi à sa suite l'armée piémontaise ; puis, avec beaucoup d'habileté, il évita le combat que Charles-Emmanuel lui offrait, repassa le Pô, vint prendre position à Castel San Giovanni sur la route de Gênes, y réunit toutes ses divisions éparses, puis franchit les montagnes Liguriennes, abandonnant, il est vrai, aux Autrichiens l'immense parc d'artillerie qu'il avait rassemblé à Plaisance. Mais dans ce moment, pour ajouter aux embarras de Maillebois, on lui annonça que le marquis de Las Minas venait prendre le commandement de l'armée espagnole, en remplacement du comte de Gages dont il n'avait point les talents militaires, tandis qu'il apportait à l'armée cette jalousie et cette défiance dont la cour de Madrid était animée contre la France. En même temps une nouvelle inattendue ajouta encore à la confusion ; Philippe V était mort d'apoplexie le 9 juillet à l'âge de soixante et deux ans et demi. Quoique depuis longtemps ce prince, affecté d'une sombre manie, ne

[1] Botta, l. XLIV, p. 130. — Muratori, Annali, p. 425.—Coxe, l. XLVI, p. 495.

prit aucune part au gouvernement, qu'il assistât aux conseils sans parler, sans comprendre, et qu'on dût presque toujours user de quelque supercherie pour lui faire mettre sa signature, *Yo el Rey*, au bas des décrets, sa mort pouvait tout changer dans le gouvernement. Il était remplacé par son fils Ferdinand VI, alors âgé de trente-trois ans, le seul des quatre fils du premier lit qui lui survécût. On savait que ce prince n'aimait point la reine et n'en était point aimé; on pouvait s'attendre non-seulement à ce qu'il l'écartât du gouvernement, mais même à ce qu'il se montrât contraire à ce qui avait été le but constant de sa politique, l'établissement de l'infant don Philippe en Italie. Pour ajouter encore à de si fâcheuses circonstances qui relâchaient les liens entre les Français et les Espagnols, au moment où ils avaient le plus besoin d'être unis, la fille de Philippe V, épouse du dauphin, mourut d'une suite de couches, quinze jours après son père, le 23 juillet 1746 [1].

Las Minas, en effet, arrivé à l'armée avec l'autorité du nouveau roi, ordonna, malgré toutes les représentations de Maillebois, qu'elle se mît immédiatement en retraite. Le 14 août, elle évacua les retranchements de la Bocchetta et ces montagnes si âpres et si bien fortifiées, où elle pouvait faire encore une longue résistance, et sauver la république de Gênes. Maillebois, l'infant don Philippe, le duc de Modène laissaient éclater leur désespoir de ce qu'on abandonnait si lâchement l'Italie; mais rien ne faisait impression sur Las Minas : il pressait l'embarquement des canons, des munitions, des équipages de l'armée espagnole, tandis qu'il la faisait cheminer par la rivière de Ponent, et il ne lui donna point de repos qu'elle ne fût arrivée à Nice. Les Français, délaissés par les Espagnols, ne pouvaient seuls tenir tête à une armée qui les avait battus lorsqu'ils étaient réunis; ils furent donc réduits à suivre la même route; et le 6 septembre, les Autrichiens, conduits par le fils d'un transfuge génois, le marquis Botta-Adorno, se présentèrent devant Gênes, résolus à faire souffrir à cette malheureuse république toutes les plus dures conséquences de leur victoire. Gênes ouvrit ses portes; le commissaire impérial Choteck demanda une contribution de 3 millions de génovines d'or, ou 22 millions de francs; l'amiral anglais se saisit en même temps de tous les vaisseaux qui

[1] Botta, Storia d'Italia, l. XLIV, p. 153. — Muratori, Annali, p. 434. — Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 19, p. 201. — Coxe, l'Espagne sous les Bourbons, t. III, c. 47, p. 503. — Soulavie, t. VI, c. 29, p. 345.

entraient dans le port, au risque d'affamer non-seulement la ville mais l'armée autrichienne qui l'occupait, mais le roi de Sardaigne s'empara de Savonne, de Finale, et de toutes les forteresses de la rivière de Ponent.

Les Génois étaient réduits au dernier désespoir : les Autrichiens étaient résolus à profiter de leur victoire pour entreprendre la conquête du royaume de Naples ; mais les Anglais, qui commençaient secrètement à traiter avec l'Espagne, ne voulurent pas le leur permettre. Ils exigèrent de nouveau, comme ils l'avaient fait dans de précédentes guerres, que toutes les forces de leurs alliés fussent dirigées vers la Provence, pour anéantir la marine française de la Méditerranée, dans le port de Toulon ; et comme c'étaient leurs subsides qui nourrissaient et payaient les armées, les Piémontais, rentrés à Nice, et les Autrichiens, se préparèrent à l'invasion de la Provence pour terminer ainsi la campagne [1].

Tandis que les affaires de la guerre prenaient en Italie une tournure si désastreuse, Louis XV poursuivait ses inutiles conquêtes dans les Pays-Bas. C'était un spectacle de parade, que son ministère avait cru devoir arranger pour sa plus grande gloire, quoiqu'il sût très-bien que les villes qu'il prenait ne lui resteraient pas ; que Marie-Thérèse était absolument insensible à leur perte, et que George II, qui y mettait peut-être un peu plus d'amour-propre, n'en était du moins nullement affaibli. A l'ouverture de la campagne, le roi marcha sur Anvers avec cent vingt bataillons, et cent quatre-vingt-dix escadrons. Anvers capitula le 30 mars, et Louis XV revint à Versailles, auprès de M[me] de Pompadour, annonçant qu'il voulait s'y trouver pour les couches de la dauphine. Il laissa son armée sous les ordres du maréchal de Saxe, mais il appela aussi dans les Pays-Bas le prince de Conti, qui, étant secondé par l'ingénieur Brulart, prit, dans les mois de juillet, d'août et de septembre, les villes de Mons, de Namur et de Charleroi [2].

Louis XV devait tous les succès de son armée de Flandre au génie militaire du maréchal de Saxe : c'était lui qui était vraiment l'âme de l'armée : quelques autres étrangers commençaient aussi à se distinguer sous ses ordres, entre autres Lowendahl et Bercheny, qui furent tous

[1] Botta, l. XLV, p. 169. — Muratori, p. 452. — Coxe, Maison d'Autriche, t. V, c. 107, p. 155.

[2] Lacretelle, l. VIII, p. 348. — Voltaire, c. 18, p. 136. — D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, l. IX, p. 203-222-236-244-249.

deux plus tard maréchaux de France. Lowendahl, petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck, était né avec le siècle; il avait appris le métier des armes dans toutes les guerres de l'Europe, depuis la Suède jusqu'à la Sicile : il était au nombre de ces aventuriers, hommes de génie, que la czarine Anne avait élevés si haut en Russie, et qui furent dispersés à sa mort. Ce fut alors que le maréchal de Saxe, ami de Lowendahl, le fixa au service de France; bientôt il s'y signala par les plus rares talents, et dès l'an 1747 il fut fait maréchal de France. Bercheny, de onze ans plus âgé que Lowendahl, quoique parvenu plus tard à la même dignité de maréchal de France, ne pouvait en aucune manière lui être comparé. Il devait à son père, Nicolas Bercheny, général des insurgés transylvains et hongrois, et associé à Tekely, sa plus haute illustration; et son nom est surtout célèbre pour avoir introduit le premier des hussards dans les armées françaises. Les courtisans ne voyaient pas sans jalousie trois étrangers, trois protestants élevés aux premières dignités militaires, et ce fut sans doute la raison pour laquelle Louis XV, en quittant son armée, confia le soin de poursuivre ses conquêtes au prince de Conti, plutôt qu'au maréchal de Saxe [1].

La guerre n'avait point encore été déclarée par la France aux états généraux, au contraire, il y avait alors même des négociations assez actives des Hollandais pour rétablir la paix de l'Europe; leur ambassadeur, M. de Wassenaër, était venu à Paris, où il avait cherché à faire accepter ses maîtres comme médiateurs; il avait ensuite accompagné le roi à l'armée, puis de retour avec lui à Versailles, il avait obtenu que des conférences pour la paix fussent ouvertes à Breda [2]. Cependant les troupes hollandaises faisaient toujours le noyau de l'armée destinée à la défense des Pays-Bas autrichiens. Les Anglais et les Hanovriens en avaient été retirés en grande partie pour être employés contre le prince Édouard, et même depuis ses désastres le gouvernement de George II ne semblait occupé que d'exercer contre les Écossais ses persécutions et ses vengeances. Dans cet abandon, Marie-Thérèse crut convenable de faire un effort en faveur de ses provinces des Pays-Bas, et elle y envoya son beau-frère le prince Charles de Lorraine. L'armée des alliés fut portée non sans peine jusqu'à quatre-vingt mille combattants; celle

[1] Le comte d'Estrées répondit avec insolence à Lowendahl, son général, que lui du moins il était Français. — Soulavie, t. VII, p. 193. Sur la préférence donnée à Conti, *ibid.*, p. 203.

[2] Flassan, Diplomatie, t. V, p. 358-372. — Kerroux, Abrégé de l'histoire de la Hollande, t. IV, c. 19, p. 1201.

des Français était forte de cent vingt mille hommes, mais tous n'étaient pas également disponibles, une partie étant occupée au siége de Namur. On admira les manœuvres par lesquelles le maréchal de Saxe força le prince Charles à abandonner les bords de la Mehaigne, sur lesquels il occupait une forte position. Namur ayant capitulé le 19 septembre, et les alliés ayant pris position en deça de la Meuse, Maestricht se trouvant à leur droite, et Liége à leur gauche, le maréchal de Saxe résolut de les y attaquer pour les rejeter au-delà de cette rivière. Il marcha donc aux ennemis le 11 octobre à la pointe du jour, sur dix colonnes. Il les trouva couverts par les villages retranchés d'Ance, de Varoux et de Raucoux, dont le dernier donna son nom à la bataille. Ces villages furent successivement emportés; mais une journée d'octobre ne laissait pas assez de temps aux vainqueurs pour qu'ils pussent profiter de leurs avantages, ou empêcher les alliés de repasser la Meuse, qu'ils avaient derrière eux. Les Français assurent que les alliés eurent sept mille hommes tant tués que blessés, et qu'ils n'en perdirent eux-mêmes que trois mille. Les ennemis affirment que la perte fut égale des deux côtés. Tout au moins est-il sûr que la bataille de Raucoux n'eut aucun résultat. Le prince de Lorraine perdit seulement le terrain sur lequel elle s'était livrée, et bientôt après les armées entrèrent en quarties d'hiver [1].

Les événements du Midi avaient une bien autre importance. Le 28 octobre, le maréchal de Maillebois était sur le Var, qui sépare la France du comté de Nice. Il n'avait pas onze mille hommes. Le marquis de Las Minas n'en ramenait pas neuf mille de l'armée espagnole, avec lesquels il se sépara des Français, et tourna vers la Savoie par le Dauphiné ; car don Philippe était toujours maître de ce duché, et il voulait le conserver pour son apanage, s'il était forcé d'abandonner l'Italie. Les vainqueurs passèrent le Var au nombre de près de quarante mille hommes. Les débris de l'armée française se retirèrent au travers de la Provence, manquant de tout, la moitié des officiers à pied ; les approvisionnements, les outils pour rompre les ponts, les vivres, tout leur manquait. Le clergé, les notables, les peuples, couraient au-devant des détachements autrichiens, pour leur offrir des contributions par lesquelles ils espéraient se racheter du pillage. Ces partisans, ces féroces

[1] D'Espagnac, Hist. du maréchal de Saxe, l. IX, p. 255-309. — Lettres et Mémoires du maréchal de Saxe, t. III, p. 249 et suiv. — Voltaire, c. 18, p. 189. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 354. — Coxe, Maison d'Autriche, t. V, c. 107, p 153. — Lord Mahon, c. 30, p. 511. — Smollett, c. 9, § 9, p. 201.

pandours, ces Croates, qui avaient si longtemps désolé l'Allemagne, et qui, trois ans auparavant, avaient fait trembler l'Alsace et la Lorraine, ravageaient maintenant la Provence et le Dauphiné. L'infant don Philippe et le duc de Modène, chassés de leurs États, le vieux maréchal de Maillebois, étourdi de ses disgrâces, fuyaient de ville en ville. La cour, pour sauver la Provence, crut devoir faire choix du maréchal de Belle-Isle, celui qui avait allumé cette guerre désastreuse. Habile discoureur, il séduisait aisément l'imagination des femmes, et il avait rempli Mme de Pompadour de l'idée de sa haute capacité, comme auparavant Mmes de Mailly et de Châteauroux. Cependant quelques renforts qu'il amenait, des soins paternels, et l'esprit d'ordre et d'activité qu'il rétablit dans l'administration, rendirent quelque confiance à l'armée française, et empêchèrent les progrès ultérieurs des Autrichiens en Provence, dont ils occupaient déjà le tiers [1].

Tout à coup une diversion puissante fut opérée en faveur de la Provence, par l'énergique résolution de ce peuple de Gênes, qui semblait écrasé sous l'oppression des Autrichiens. C'était sans doute le côté d'où la France attendait le moins de secours. L'impératrice-reine, Marie-Thérèse, était sans pitié : aucun souverain peut-être n'a répandu à un plus haut point la désolation, n'a traité les peuples conquis, ou même les peuples neutres, envahis par ses armées, avec plus de barbarie, ou n'a opposé une plus froide indifférence à leurs lamentations ou à leurs prières. C'était elle qui avait forcé les Génois à se ranger parmi ses ennemis, en leur reprenant Finale, que son père leur avait vendu, et en menaçant de les vendre eux-mêmes au roi de Sardaigne. Lorsque ses troupes entrèrent, le 6 septembre, par capitulation, dans leur ville, elle ne les traita point comme des ennemis vaincus, mais comme des êtres malfaisants, étrangers à la race humaine, qu'on veut extirper. Le marquis Botta leur avait déclaré qu'*il ne leur laisserait que les yeux pour pleurer*. La contribution de trois millions de pièces d'or ou *génovines*, qu'il exigeait d'eux était tellement exorbitante, que les nobles génois ne pouvaient l'acquitter qu'en vendant tout ce qu'ils possédaient dans les fonds publics des diverses nations de l'Europe ; mais Choteck exigeait de l'or et refusait les lettres de change. Déjà, pour accomplir le payement du premier million, il fallut violer la foi de l'État, et se saisir du numéraire déposé dans la banque de Saint-George, qui appartenait aux particuliers. On réussit encore toutefois à payer le second

[1] Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 19, p. 205. — Lacretelle, t. II, l. VIII, p. 395.

million. Le pape Benoît XIV ayant adressé à Vienne des supplications en faveur de cette ville malheureuse, la cour impériale répondit qu'elle lui ferait grâce du troisième million ; tandis que le commissaire Choteck annonça qu'outre le troisième million il était résolu à s'en faire payer encore un quatrième pour les quartiers d'hiver, et de plus deux cent cinquante mille florins pour les magasins de vivres. Chaque fois Botta-Aderno, en annonçant ces demandes, répétait que la conséquence d'un refus serait le pillage, puis l'incendie de la ville et le massacre de tous les habitants ; « mais, ajoutait-il, j'ai le cœur trop sensible pour demeurer » témoin de cette dernière scène, et si je suis réduit à donner l'ordre » de tout égorger, je me retirerai en même temps à la campagne avec » tous mes officiers ; les soldats sauront bien l'exécuter sans nous [1].

Le marquis Botta avait exigé que toute hostilité cessât de la part des Génois, contre les alliés de l'impératrice ; mais il n'engagea point ces alliés à suspendre de leur côté les hostilités. Aussi un vaisseau de guerre et un chebeck anglais, passant, sans être molestés, sous les batteries génoises, vinrent jeter l'ancre à l'entrée du port, et à mesure qu'il arrivait des vaisseaux, ils appelaient le capitaine à leur bord, et lui déclaraient que son chargement était de bonne prise. En même temps les Anglais, unis aux Piémontais, avaient entrepris le siége de Savonne ; tant qu'ils furent occupés à creuser leurs tranchées et à se couvrir de gabions, ils prétendirent que le vaillant commandant du château de Savonne n'avait pas le droit de tirer sur eux ; mais dès qu'ils se furent mis à couvert derrière leurs ouvrages, ils commencèrent à faire pleuvoir sur lui les bombes et les boulets rouges [2].

L'armée autrichienne et piémontaise avait passé le Var ; les Anglais, impatients de détruire Toulon, la pressaient d'avancer ; ils s'étaient emparés des îles de Saint-Honorat et de Sainte-Marguerite, sur la côte de Provence ; mais Antibes n'ouvrait point ses portes ; et pour réduire cette ville, pour attaquer Toulon, il fallait de la grosse artillerie, des munitions, des bombes, qui ne pouvaient venir que de Gênes. Les Autrichiens disposaient des arsenaux de cette république comme s'ils étaient à eux ; ils prenaient, ils ordonnaient, et, la canne levée, ils exigeaient des citoyens les travaux les plus serviles. Les mêmes violences s'exerçaient dans les deux rivières ; il n'y avait pas de petit officier autrichien, piémontais ou anglais, qui, à titre de logement et de

[1] Botta, Storia d'Italia, l. LXV, p. 169-172.

[2] *Ibid.*, l. XLV, p. 175.

composition pour bien vivre, ne se fît donner tout ce qu'il désirait. Le plus souvent ces officiers disaient : « Donnez-nous l'argent, et nous nous pourvoirons nous-mêmes. » Mais ils n'avaient pas plus tôt touché l'argent qu'ils demandaient en nature le service même dont on s'était racheté. La population tout entière, à la ville, à la campagne, était au désespoir ; mais brave, sobre, active, accoutumée à affronter la mer et les fatigues, elle était indignée et non avilie. Lorsqu'elle voyait enlever des remparts ou des arsenaux ses canons, elle était blessée au cœur : aux yeux de tous les habitants ces armes faisaient l'honneur et la sauvegarde de la patrie, et ils les voyaient destinées à lui enlever son dernier espoir ; car l'expédition de Provence ne pouvait réussir que par elles, et la Provence une fois subjuguée, la marine française détruite à Toulon, il n'y avait plus de salut pour Gênes.

Comme les Autrichiens faisaient travailler, le 5 décembre, peu après le coucher du soleil, à transporter un mortier qu'ils voulaient embarquer, une voûte creva sous son poids, dans le quartier de Portoria ; il s'enfonça, et les Autrichiens voulurent contraindre, à coups de bâton, les passants à l'en retirer à force de bras. L'indignation éclata dans la foule assemblée; un enfant lança la première pierre : à l'instant, comme à un signal, une pluie de pierres et de tuiles partit des deux bouts de la rue et du haut des maisons, sur les Allemands, et les contraignit à s'enfuir. Aucune ville n'est mieux bâtie que Gênes pour favoriser un soulèvement populaire : ses rues étroites, tortueuses, dans le labyrinthe desquelles l'étranger s'égare sans cesse, entourées de palais massifs qui semblent autant de forteresses, ne permettent de faire manœuvrer aucune force imposante; à peine deux chevaux y peuvent-ils passer de front, et, montant et descendant sans cesse, ils ne sauraient faire une charge sur ce pavé glissant sans s'abattre ; la moindre barricade suffit pour couper toute communication, le bruit d'une rue ne saurait parvenir à l'autre, et les ordres d'un chef ne sauraient être entendus. Botta était logé en dehors de la ville, à San-Pier-d'Arena. Il ne reconnut point tout de suite la gravité du soulèvement; il essaya de faire enlever le lendemain le malencontreux mortier, à l'aide de deux compagnies, l'une de grenadiers, l'autre de sapeurs. A leur approche la sédition éclata avec une nouvelle violence, et cette fois le peuple se pourvut d'armes dans les boutiques des armuriers. Il assiégeait les portes de la seigneurie pour en obtenir aussi de l'arsenal; mais la noblesse n'espérait rien encore de cet essai de résistance, et en se joignant aux insurgés

elle craignait de compromettre l'existence même de la république. Le jour suivant seulement, les insurgés se donnèrent des chefs par acclamation : tous étaient artisans et hommes du peuple.

Cependant le combat se prolongeait de jour en jour ; la campagne s'était soulevée à l'imitation de la ville, et là aussi des sentiers étroits entourés de murs, montant et descendant des côtes rapides, avec des pavés glissants, laissaient tout l'avantage aux gens du pays. Ce fut seulement le 10 décembre, avant midi, que les insurgés se rendirent maîtres des portes de Gênes du côté de Bisagno, et qu'ils firent prisonniers les Allemands qui les défendaient. Ils se portèrent aussitôt avec fureur du côté opposé, et malgré la résistance du marquis Botta, ils reprirent également la porte de Saint-Thomas et celle de la Lanterne, ainsi que tout le pourtour des murs. Les Allemands eurent mille hommes de tués, et on leur fit quatre mille prisonniers dans cette suite de combats. A la fin de cette mémorable journée du 10 décembre, Botta, avec ses troupes éperdues, prit précipitamment la route de la Lombardie par la Bocchetta, et il ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé à Gavi.

Les Autrichiens, les Piémontais, les Anglais, ne respiraient que vengeance contre Gênes, mais elle ne pouvait être immédiate. Le marquis Botta était rejeté au delà des Apennins, du côté de la Lombardie; les détachements qu'il avait laissés dans les petites villes des deux rivières étaient assaillis par les paysans et faits prisonniers. Le gros de l'armée piémontaise et autrichienne était en Provence, mais déjà ses chefs perdaient l'espérance de réussir. Les arsenaux et la place d'armes sur lesquels ils avaient compté leur manquaient tout à coup. Il était impossible de faire arriver du Piémont par le col de Tende les lourds équipages d'un parc d'artillerie; les vaisseaux anglais pouvaient à peine suffire à transporter de Livourne, de Villa-Franca, de Sardaigne, les vivres et les fourrages dont l'armée de leurs alliés avait besoin en Provence; mais au mois de janvier la mer n'est pas toujours praticable, et pendant quinze jours, au commencement de l'année 1747, les chevaux et les mulets manquèrent de foin et de paille. Il fallut les nourrir avec du pain et du blé, dont on craignait déjà d'être privé pour les hommes. Bientôt la mortalité des chevaux, la désertion des soldats annoncèrent le danger qu'on éprouverait à rester plus longtemps en pays ennemi ; mais les Anglais s'obstinaient ; tantôt ils faisaient des descentes, pour piller les réfugiés des îles de Sainte-Marguerite et de Saint-Honorat, tantôt ils tentaient d'incendier avec leurs

bombes ou Antibes ou les villages des bords de la mer, et ils redoublaient seulement par là l'irritation des Provençaux.

(1747.) Cependant, des détachements de l'armée de Flandre, qu'on avait fait partir sur la nouvelle des désastres de l'armée d'Italie, arrivaient à Lyon les uns après les autres, et descendaient par le Rhône pour rejoindre le maréchal de Belle-Isle. Ce général pouvait à peine en tirer parti, parce qu'il manquait de vivres et de fourrages, et qu'une cruelle épizootie, qui avait désolé les campagnes, n'avait presque laissé dans le pays ni bœufs, ni bêtes de somme ; toutefois il surprit à Castellane le général autrichien, comte de Neuhaus, qui y commandait, et il y mit en déroute douze ou quatorze bataillons. Cette attaque fut bientôt suivie de quelques autres qui eurent un égal succès, et, dès le commencement de février, les Autrichiens et les Piémontais commencèrent à repasser le Var. En peu de semaines, leur armée, que les Français n'essayèrent pas de suivre, eut entièrement évacué la Provence [1].

Il est bien rare qu'un petit peuple puisse rendre à une grande nation un service aussi important que celui que Gênes rendit à la France dans cette occasion : rien n'était prêt en Provence pour résister à une invasion, et il fallait que le royaume fût bien épuisé de troupes pour qu'on fît venir de Flandre les secours dont on avait besoin à Antibes. Sans la révolution de Gênes, le midi de la France, et surtout le grand arsenal de Toulon, couraient le plus grand danger. Non-seulement Louis XV sentit cette obligation, mais il exprima noblement à la république sa reconnaissance. Dès le 2 février, quelques habiles ingénieurs français entrèrent dans le port de Gênes, promettant au nom du roi de prompts secours, et apportant une première avance de huit mille louis en or. Vers la fin de mars et le commencement d'avril, de nouveaux secours français et espagnols arrivèrent. Enfin, le dernier avril, le duc de Boufflers, pair de France, gouverneur général de Flandre, opéra son débarquement à Gênes avec quatre mille cinq cents Français qui venaient seconder et défendre la république contre le siége dont la menaçaient les Autrichiens, les Piémontais et les Anglais, pour le commencement de la prochaine campagne [2].

[1] Nous nous sommes principalement attaché à Botta pour le récit de toute la révolution de Gênes. Storia d'Italia, l. XLV, p. 169-234. — Voyez encore Muratori, Annali ad ann., p. 438-487. — Soulavie, Mém. de Richelieu, t. VI, c. 31 et 32, p. 367. — Voltaire, Siècle de Louis XV, c. 20, p. 208.

[2] Carlo Botta, Storia d'Italia, l. XLV, p. 236-240.

FIN DU TOME SEIZIÈME.

TABLE

CHRONOLOGIQUE ET ANALYTIQUE

DU TOME SEIZIÈME

HUITIÈME PARTIE (SUITE)

LA FRANCE SOUS LES BOURBONS.

FIN DE LA TABLE.

